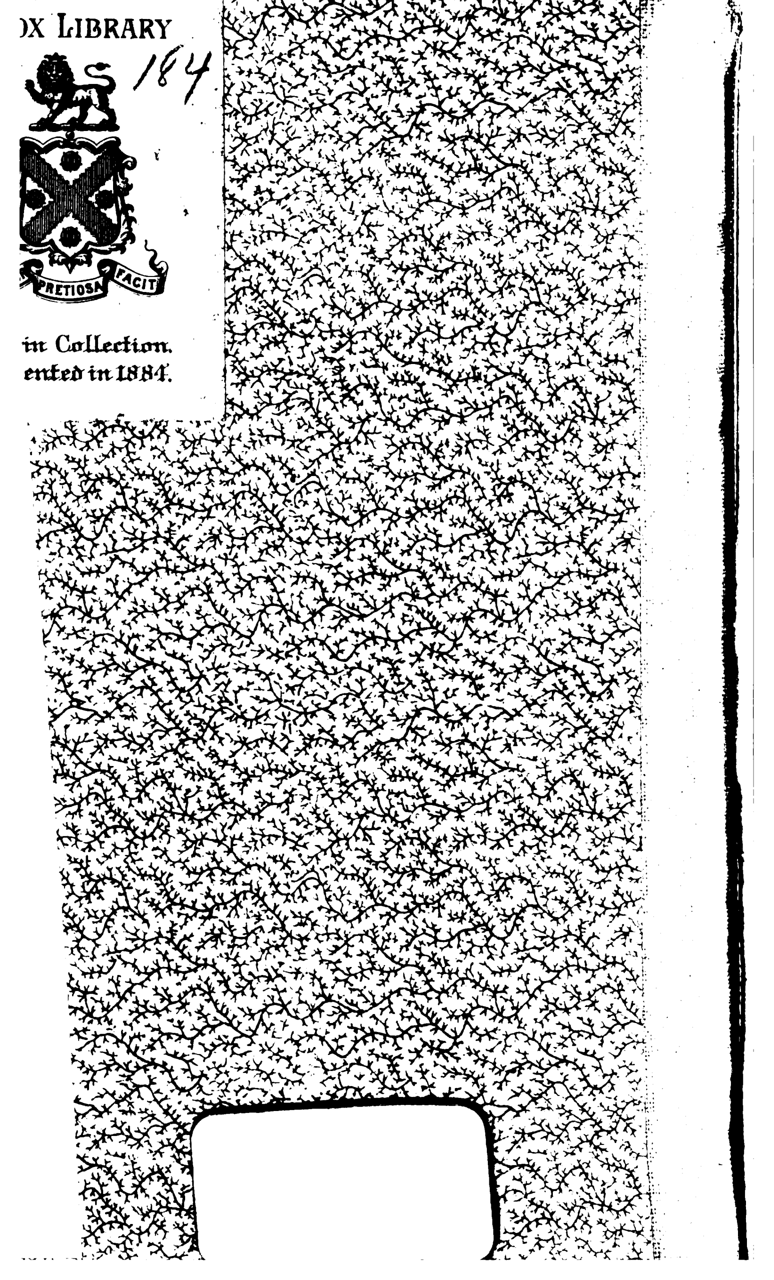


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137234 0


X LIBRARY
184
PRETIOSA FACIT
in Collection.
ented in 1884.

MÉMOIRES

DE

MME DE MOTTEVILLE

SUR ANNE D'AUTRICHE ET SA COUR

TOME I

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCES

SUR L'HISTOIRE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISES

MÉMOIRES D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *édition unique d'après un manuscrit authentique*, avec des notes et des éclaircissements, par M. Ludovic Lalanne, de l'école des Chartes........................ 1 vol.

CORRESPONDANCE DE MADAME DE MAINTENON, publiée pour la première fois d'après les textes originaux ou copies authentiques, avec un commentaire et des notes, par M. Théophile Lavallée..... 6 vol.

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER, *fille de Gaston de France*, nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, accompagnée de notes historiques et biographiques, par M. Chéruel, de l'École normale.. 4 vol.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE BUSSY RABUTIN, *avec sa famille et ses amis, durant son exil*, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, publiée avec des notes, par M. Ludovic Lalanne............ 2 vol.

CORRESPONDANCE COMPLÈTE DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS, PRINCESSE PALATINE, MÈRE DU RÉGENT, traduction nouvelle, par M. G. Brunet, accompagnée de notes et d'éclaircissements. *Seule édition complète*.. 2 vol.

JOURNAL DE BARBIER, avocat au parlement de Paris. — Mémoires historiques et anecdotiques sur Paris et la société française au dix-huitième siècle (1718-1762), édition publiée d'après le manuscrit autographe de l'auteur, avec notes, éclaircissements et un index analytique, par M. Sainte-Marie Mévil............. 2 vol.

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE DE MADAME D'ÉPINAY, contenant des détails sur ses liaisons avec les personnages célèbres du dix-huitième siècle. *Seule édition complète* accompagnée d'un grand nombre de lettres inédites de Grimm, de Diderot, de J.-J. Rousseau, et avec des notes, notices et éclaircissements, par M. G. Brunet... 2 vol.

MÉMOIRES DE LA BARONNE D'OBERKIRCH *sur la cour de Louis XVI et la société française avant* 1789, publiés d'après le manuscrit de l'auteur, par le comte de Montbrison, son petit-fils.......... 2 vol.

Chaque ouvrage se vend 3 fr. 50 cent. le volume.

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE

SUR ANNE D'AUTRICHE ET SA COUR

NOUVELLE ÉDITION

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE CONRART

AVEC UNE ANNOTATION

EXTRAITS DE MONTGLAT, OMER TALON, GOURVILLE, Mlle DE MONTPENSIER, ETC., ETC.

DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET UN INDEX

PAR M. F. RIAUX

ET UNE NOTICE SUR Mme DE MOTTEVILLE

PAR M. SAINTE-BEUVE

de l'Académie française

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

1855



AVIS SUR CETTE ÉDITION

Cette édition des *Mémoires de madame de Motteville* contient des améliorations qu'on nous permettra de signaler.

L'impression en a été faite d'après un manuscrit de Conrart, qui fut l'ami et le conseiller de l'auteur, et cette version est bien préférable à celle qui a été imprimée jusqu'à présent, comme on peut s'en assurer en les comparant l'une à l'autre[1].

Malheureusement le manuscrit de Conrart n'est pas complet, et nous avons dû continuer notre édition sur le texte de celle de 1723.

Le récit de madame de Motteville a été divisé en chapitres. Il en résulte un ordre méthodique et des temps marqués de repos pour le lecteur.

Dans le même but, nous avons aussi divisé quelques paragraphes un peu trop longs, tout en respectant, bien entendu, le mouvement de la pensée qui se développe si amplement et si noblement dans le style du temps, et sans changer une lettre à l'ouvrage. On a mis simplement en ligne ce qui n'y était pas, et donné par là du jour en certains endroits.

En tête de chaque chapitre, on a placé des sommaires qui en résument substantiellement le contenu. Ces sommaires, répétés à la fin de chaque volume, permettent de suivre la chronologie des faits et la biographie des personnages.

Les *Mémoires de madame de Motteville* ont une valeur

[1] Les passages de cette version qui sont inédits ont été placés dans notre édition entre deux [ ].

historique qui s'accroît chaque jour. Cette valeur est encore augmentée en notre édition par une annotation composée d'extraits des écrits du marquis de Montglat, de l'avocat général Talon; du cardinal de Retz, de Gourville, du Père Leret, de mademoiselle de Montpensier et autres écrivains du temps sur les faits et les personnages du récit. Les témoignages de l'auteur portent ainsi leurs preuves avec eux, et l'œuvre de madame de Motteville est complétée par les déclarations de ses contemporains.

L'ouvrage se termine par un index où sont mentionnés, par ordre alphabétique, les noms des personnages, les noms de lieux et les faits rapportés dans les *Mémoires de madame de Motteville*. Cet index rend faciles toutes les recherches.

Enfin nous avons placé en tête de cette édition l'excellente notice de M. Sainte-Beuve sur madame de Motteville. — CH.

NOTICE

SUR

MADAME DE MOTTEVILLE

Reposons-nous un moment avec madame de Motteville, l'auteur des judicieux Mémoires, avec cet esprit sage et raisonnable qui a vu de près les choses de son temps, qui les a appréciées et décrites dans une si parfaite mesure, avec une si agréable justesse. Lorsque les Mémoires de madame de Motteville parurent pour la première fois en 1723, les journalistes et critiques du temps, en y louant le ton de sincérité, jugèrent qu'il y avait trop de détails minutieux, trop de petits faits. Ce n'était pas seulement l'opinion du *Journal de Trévoux* ou du *Journal des Savants*, c'est celle de Voltaire lui-même. Aujourd'hui nous ne pensons plus ainsi. Ces petits faits, qui appartiennent à un ancien monde disparu, et qui nous le représentent dans une entière vérité, nous plaisent et nous attachent : à une

[1] Cette notice fait partie du tome V des *Causeries du lundi*, formant aujourd'hui dix volumes. (Paris, Garnier frères.)

distance médiocre, ils pouvaient sembler surabondants et superflus ; à une distance plus grande, ils sont redevenus intéressants et neufs. Et d'ailleurs, si madame de Motteville, se tenant à son rôle de femme, ne disant que ce qu'elle a appris par elle-même ou de bonne source, n'essaye pas de pénétrer les secrets du cabinet (dont elle devine pourtant très-bien quelques-uns), elle nous peint au naturel l'esprit général des situations et le caractère moral des personnages : c'est ce côté durable que le temps a dégagé en elle, et qui la place désormais à un rang si distingué et si bien établi.

Madame de Motteville, née vers 1621, était de son nom Françoise Bertaut, nièce du poëte-évêque, illustre en son temps et encore remarquable pour le sentiment et l'élégance, de ce Bertaut que Boileau a loué de sa retenue, et que Ronsard avait jugé un *poëte trop sage*. Je relève tout d'abord ce fonds de sagesse, qui semblait appartenir à la race ; madame de Motteville avait une sœur cadette, que, dès son enfance, on appelait *Socratine* à cause de sa sévérité, et qui finit par se faire carmélite. Cette sévérité, très-adoucie et très-ornée chez la sœur aînée, ne méritait que le nom de raison et de bon esprit. C'est ainsi qu'en parlaient tous ceux qui ne la connaissaient que de réputation : « *Mélise* peut passer pour une des plus raisonnables précieuses de l'île de Délos, » est-il dit dans le *Grand Dictionnaire des Précieuses*. Mademoiselle Bertaut avait reçu une éducation très-soignée et très-littéraire. Son père, Pierre Bertaut, était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Sa mère, qui tenait à une noble maison d'Espagne et qui avait jeune habité ce pays, fut

distinguée de la reine Anne d'Autriche, dans les premiers temps que cette princesse était en France; sachant l'espagnol comme sa propre langue, elle fut d'abord employée par elle à ses correspondances de famille, et traitée comme une amie. Elle profita de cette faveur pour *donner*, comme on disait alors, c'est-à-dire pour attacher à la reine sa fille dès l'âge de sept ans (1628). Mais le cardinal de Richelieu, qui s'inquiétait de l'entourage de la jeune reine, et qui voulait lui couper les communications avec l'Espagne, éloigna cette jeune enfant, ce dont Anne d'Autriche se plaignit fort. A toutes ses plaintes, « on lui répondit, nous dit madame de Motteville, que ma mère étoit demi-Espagnole, qu'elle avoit beaucoup d'esprit, que déjà je parlois espagnol et que je pouvois lui ressembler. » Madame Bertaut emmena donc sa fille, âgée de dix ans, en Normandie, où elle acheva de l'élever avec soin. La jeune personne gardait toujours une pension de six cents livres de la reine, et en 1639 elle mérita, pour sa beauté et sa bonne réputation, d'être mariée à M. Langlois de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Normandie, qui l'épousa en troisièmes noces. « Ce mariage était mal assorti, lit-on dans le *Journal des Savants* (janvier 1724); le président avait quatre-vingts ans, et elle n'en avait que dix-huit. Aussi dit-on qu'elle s'ennuyait quelquefois de la moitié du lit, et que, quand le bonhomme était endormi, elle faisait prendre sa place à une femme de chambre, et que le vieux président ne s'apercevait de rien. » Si ce détail, consigné dans le grave journal, est exact, ce fut là la plus vive espièglerie de madame de Motteville. Sa na-

ture, calme et peu passionnée, ne paraît point avoir souffert d'ailleurs d'une telle union : « En l'année 1639, ayant épousé M. de Motteville, dit-elle, qui n'avoit point d'enfants et avoit beaucoup de biens, j'y trouvai de la douceur avec une abondance de toutes choses ; et si j'avois voulu profiter de l'amitié qu'il avoit pour moi et recevoir tous les avantages qu'il pouvoit et vouloit me faire, je me serois trouvée riche après sa mort. » Mais elle négligea ces vues d'intérêt, et, comme tous les exilés de la cour, elle n'était occupée en ce moment qu'à espérer la fin prochaine du cardinal de Richelieu, d'où elle attendait le retour de la faveur. A la mort du cardinal et du roi, l'un des premiers soins de la reine fut de rappeler auprès d'elle ses anciens amis disgraciés pour l'amour d'elle, et madame de Motteville fut du nombre ; elle fut dès lors attachée à la reine moins encore comme femme de chambre (elle en avait le titre) que comme l'une des personnes de sa conversation et de son intimité. Sage, secrète, régulière, d'un esprit doux et enjoué avec nuances, d'une curiosité à la fois sérieuse et amusée, d'un coup d'œil observateur qui ne cherchait pas à être perçant ni profond, et qui se contentait de bien voir ce qui se faisait autour d'elle, elle passa ainsi vingt-deux années bien diverses, et dont quelques-unes furent agitées des plus violents orages. Fidèle et dévouée sans se piquer d'être héroïque, elle sut accommoder les timidités de son sexe avec les obligations et les devoirs de son état, et traverser à la cour tant d'écueils visibles ou cachés, sans se détourner de sa voie, et en restant dans les règles et les délicatesses d'une exacte probité : femme en bien des points,

mais la plus raisonnable des femmes, personne essentielle et aimable tout ensemble. Elle ne paraît pas avoir songé jamais à se remarier, ni avoir connu de tendres faiblesses. Dans cette agréable discussion qu'elle soutint par lettres avec la grande Mademoiselle sur les conditions d'une vie parfaitement heureuse, elle lui écrivait : « Je n'avois que vingt ans quand la liberté me fut rendue ; elle m'a toujours semblé préférable à tous les autres biens que l'on estime dans le monde, et, de la manière que j'en ai usé, il semble que j'ai été habitante du village de Randan, » — un village d'Auvergne où les veuves ne se remariaient pas. Ce nom de douairière, qu'elle eut de bonne heure, ne l'effarouchait en rien. Elle jouissait de l'amitié, de la conversation ; elle savait, au besoin, « goûter les douceurs des solitaires, qui sont les livres et les rêveries. » Une religion vraie et pratique, qui n'excluait pas, mais qui ramenait à elle les réflexions mêmes de la philosophie, la soutenait et l'affermissait dans sa vertu et dans sa prudence. Ainsi pour cette âme égale et tempérée se passa la vie, sans grand éclat, sans trouble intérieur, et dans une maturité constante.

On se demande d'abord de madame de Motteville, comme de toute femme, si elle était belle, et il paraît bien qu'elle l'était. « Son portrait, qui est à Motteville, dit le *Journal des Savants*, la représente comme une brune fort jolie. » Le seul portrait gravé que j'aie vu d'elle, et que chacun peut voir au cabinet des estampes, nous la montre coiffée à la mode d'Anne d'Autriche, n'étant déjà plus de la première jeunesse, le visage plein, avec un double menton, l'air tranquille et doux.

Le bas de la figure, pourtant, est peu agréable, et l'ensemble n'a rien qui appelle une attention marquée. C'est dans son esprit qu'il faut chercher les traits fins et charmants qui la distinguent.

La figure principale autour de laquelle se déroule le récit de madame de Motteville, est celle de la reine Anne d'Autriche, sa maîtresse. L'auteur ne se pique point d'être un politique ni un historien : c'est une femme qui raconte ce qu'elle a été à même de voir par ses yeux ou d'apprendre des personnes les mieux informées. Et très-sensée et très-sûre comme elle était, les plus honnêtes gens d'entre les initiés et les habiles, ceux que Retz appelle les d'Estrées et les Senneterre, aimaient à causer avec elle en passant. Elle se tient d'ordinaire dans le cabinet, c'est-à-dire dans la chambre royale, elle en fait son centre et s'étend le plus volontiers sur les scènes qui s'y sont présentées à son observation. Cependant elle ne néglige pas, à la rencontre, les narrations plus considérables, telles que l'épisode sur la révolution d'Angleterre qu'elle a recueilli de la bouche de la reine d'Angleterre elle-même, et dont elle fait un récit à part; elle s'étend aussi sur la révolution de Naples, qui eut lieu vers ce même temps. « C'est un *lambeau* que je veux laisser tomber en marchant mon chemin, dit-elle de quelqu'un de ces épisodes de rencontre; il trouvera sa place avec les autres de même nature; et, comme il ne sera pas traité avec plus d'ordre et de suite, il n'aura pas aussi plus de prix ni de valeur. » Le bon esprit de madame de Motteville, qui l'a portée à ne consulter sur ces choses éloignées que de bons témoins et qui faisait que les

plus dignes de foi aimaient à s'en ouvrir avec elle, donne à ces parties accessoires et à ces hors-d'œuvre plus d'intérêt qu'elle n'ose en prétendre.

Elle commence par un abrégé de la vie de la reine, depuis son arrivée en France jusqu'à la mort de Louis XIII et à la Régence. Mais la partie originale de ces Mémoires est celle qui prend à partir de là et qui traite de ce qui s'est passé à portée de vue de l'auteur. Lorsqu'elle revient à la Cour en 1643, madame de Motteville nous décrit les divers personnages en scène, les divers intérêts des cabales; elle se montre à nous au milieu de ces grandes intrigues comme un simple spectateur placé dans un coin de la meilleure loge et parfaitement désintéressé : « Ainsi je ne songeois pour lors qu'à me divertir de tout ce que je voyois, comme d'une belle comédie qui se jouoit devant mes yeux, où je n'avois nul intérêt. » — « Les cabinets des rois, dit-elle encore, sont des théâtres où se jouent continuellement des pièces qui occupent tout le monde; il y en a qui sont simplement comiques; il y en a aussi de tragiques dont les plus grands événements sont toujours causés par des bagatelles. » Assistant à toutes ces choses avec un esprit clairvoyant et non acharné, n'y prenant plaisir d'abord que pour se désennuyer, elle a en elle de bonne heure une ressource qui lui vient de famille, c'est d'écrire; aux moments que les autres dames donnent au jeu ou à la promenade, elle s'enferme et elle note ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu pour se le rappeler un jour.

Les premiers temps de la régence d'Anne d'Autriche sont exposés et démêlés par madame de Motteville, de

manière à nous y faire assister avec elle. Tous les anciens amis de la reine sont revenus après une disgrâce plus ou moins longue : chacun d'eux compte sur la même faveur qu'autrefois, et ils ne s'aperçoivent pas d'abord que cette reine, qu'ils avaient laissée opprimée par Richelieu, sans enfants et encore Espagnole de cœur, est devenue mère, toute aux intérêts du jeune roi, et une reine toute française. Ils ne distinguent pas non plus que le cœur est déjà gagné par Mazarin, et qu'elle a fait choix de lui dans son affection et dans sa paresse pour être le ministre qui la *désoccupera* des affaires et qui la fera régner. Madame de Senecé, madame de Chevreuse, madame de Hautefort, en revenant à la Cour, ont donc beaucoup à rapprendre, beaucoup à deviner. Plusieurs de ces exilés d'autrefois, au moment où ils croient se ressaisir de la fortune, vont, à leurs dépens, provoquer son caprice encore et son inconstance : « Voilà donc la Cour belle et grande, mais bien embrouillée, nous dit madame de Motteville, qui ne peut s'empêcher de jouir du spectacle. Chacun pensoit à son dessein, à son intérêt et à sa cabale. Le cardinal, d'un esprit doux et adroit, alloit travaillant à se gagner les uns et les autres. » Mais un bon nombre, se croyant sûrs du terrain, résistent aux avances; madame de Motteville nous montre dans cet intérieur les revers imprévus d'où vont résulter pour les présomptueux et ceux qui font les importants de nouvelles disgrâces. A propos de madame de Hautefort, qui, avec sa fermeté sans douceur et *son esprit attaché à son sens*, résiste âprement à la reine, madame de Motteville nous expose toute sa morale de cour à

elle-même, une morale tempérée et non relâchée : « Nous pouvons dire nos avis à nos maîtres et à nos amis, pense-t-elle; mais, quand ils se déterminent à ne les pas suivre, nous devons plutôt entrer dans leurs inclinations que suivre les nôtres, quand nous n'y connaissons point de mal essentiel, et que les choses par elles-mêmes sont indifférentes. » Le genre d'adresse du cardinal Mazarin, sa dissimulation, la grâce et la finesse de son jeu, cet esprit de cabinet où il excellait, et « qui fait jouer tant de grandes machines, » nous est rendu avec fidélité et vie par une personne qui, sans avoir à se louer de lui, a le mérite d'apprécier avec équité ses parties supérieures. Plusieurs de ces disgraciés de Mazarin étaient des amis de madame de Motteville; elle ne les abandonne pas au moment où ils tombent; elle les visite, les console, et essaye même, dans quelques cas, de les défendre auprès de la reine. Par cette droiture de procédé, elle se fait tort auprès du ministre; mais la reine a dans le cœur assez d'élévation pour lui pardonner ces témoignages de probité, et, la première froideur passée, pour ne pas lui en garder de rancune.

Si la reine Anne d'Autriche était pour nous plus intéressante qu'elle ne nous paraît en somme d'après l'histoire, nous pourrions emprunter à madame de Motteville des variétés de portraits qu'elle a tracés d'elle et qui sont pleins de beauté noble et de majesté. La femme de chambre (car ici madame de Motteville l'est bien un peu) nous montre avec admiration et avec amour sa royale maîtresse depuis l'instant où elle s'éveille, depuis celui où elle se lève et où on lui présente la chemise, jusqu'à son souper et à son coucher :

« Après avoir mis son corps de jupe avec un peignoir, elle entendoit la messe fort dévotement; et, cette sainte action finie, elle venoit à sa toilette. Il y avoit alors un plaisir non pareil à la voir coiffer et habiller. Elle étoit adroite, et ses belles mains en cet emploi faisoient admirer toutes leurs perfections. Elle avoit les plus beaux cheveux du monde : ils étaient fort longs et en grande quantité, qui se sont conservés longtemps sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habilloit avec le soin et la curiosité permise aux personnes qui veulent être bien sans luxe, sans or ni argent, sans fard et sans façon extraordinaire. Il étoit néanmoins aisé de voir à travers la modestie de ses habits qu'elle pouvoit être sensible à un peu d'amour-propre. Après la mort du feu roi, elle cessa de mettre du rouge, ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint... »

Le grand deuil seyait à la reine, et elle perdit à le quitter. Elle était à cet âge de quarante ans, « si affreux pour notre sexe, » dit madame de Motteville; mais elle en triomphait par sa représentation de souveraine et de mère. Un jour elle conduisait le jeune roi au Parlement (septembre 1645) :

« Elle mit des pendants d'oreilles de gros diamants, mêlés avec des perles en poire fort grosses. Elle avoit au-devant de son sein une croix de même sorte d'un très-grand prix. Cette parure, avec son voile noir, la fit paroître belle et de bonne mine, et en cet état elle plut à toute la Compagnie. Plusieurs la regardèrent avec admiration : tous avouèrent que, dans la gravité et la douceur de ses yeux, on connaissoit la grandeur de sa naissance et la beauté de ses mœurs. »

Ce sont là de beaux portraits et faits presque sans y songer. Dans les troubles qui s'élevèrent bientôt, madame de Motteville nous montre la reine avec des qualités qu'il serait injuste de lui refuser au milieu de ses fautes : elle avait le courage et la fierté; « le sang de

Charles-Quint lui donnoit de la hauteur » et bouillonnait dans ses veines. A ces peintures un peu partiales, mais non point fausses, d'Anne d'Autriche, il faut pourtant mettre toujours et sous-entendre la petite *voix aigre* qu'elle avait dans sa colère, et dont Retz nous a si bien rendu l'accent.

La reine d'Angleterre, si magnifiquement célébrée par Bossuet, nous a été peinte plus familièrement par madame de Motteville, qui l'avait beaucoup connue; et, cette fois, c'est elle qui met à cette figure, solennisée dans l'oraison funèbre, le grain de réalité :

« Cette princesse étoit fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avoit plus guère de marques de sa beauté passée. Elle avoit les yeux beaux, le teint admirable, et le nez bien fait. Il y avoit dans son visage quelque chose de si agréable, qu'elle se faisoit aimer de tout le monde; mais elle étoit maigre et petite : elle avoit même la taille gâtée; et sa bouche, qui naturellement n'étoit pas belle, par la maigreur de son visage, étoit devenue grande. J'ai vu de ses portraits, qui étoient faits du temps de sa beauté, qui montroient qu'elle avoit été fort aimable, et, comme sa beauté n'avoit duré que l'espace du matin et l'avoit quittée avant son midi, elle avoit accoutumé de maintenir *que les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux ans.* Pour achever de la représenter telle que je l'ai vue, il faut avouer qu'elle avoit infiniment de l'esprit, *de cet esprit brillant qui plaît aux spectateurs.* Elle étoit agréable dans la société, honnête, douce et facile; vivant avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher sans nulle façon. Son tempérament étoit tourné du côté de la gaieté; et parmi les larmes, s'il arrivoit de dire quelque chose de plaisant, elle les arrêtoit en quelque façon pour divertir la compagnie. »

On aura remarqué ce trait d'observation et de malice féminine, que la reine d'Angleterre, n'ayant été belle que jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, assignait in-

volontairement ce terme à la beauté de toutes les femmes. Madame de Motteville a beaucoup de ces traits fins qui sont bien de son sexe.

A l'occasion de l'arrivée d'un ambassadeur de Suède (septembre 1646), madame de Motteville nous rend la première idée qu'on avait en France de la reine Christine, et, en se faisant l'écho de ces louanges extraordinaires, elle y mêle une légère et douce ironie, comme cela lui arrive quelquefois :

« La Renommée, ajoute-t-elle, est une grande causeuse : elle aime souvent à passer les limites de la vérité; mais cette vérité a bien de la force : elle ne laisse pas longtemps le monde crédule abandonné à la tromperie. Quelque temps après, on connut que les vertus de cette reine gothique étoient médiocres : elle n'avoit alors guère de respect pour les chrétiennes; et, si elle pratiquoit les morales, c'étoit plutôt par fantaisie que par sentiment. »

En parlant ainsi, madame de Motteville, qui reste essentiellement femme, vengeait doucement son sexe un peu outragé par les manières brusques et fantasque de cette reine bizarre, qui affectait le genre et les qualités d'un homme.

Cette Renommée, qui *est une grande causeuse*, me rappelle une des grâces du style de madame de Motteville, style simple, assez uni, assez peu correct dans l'arrangement des phrases, retouché peut-être en bien des endroits par l'éditeur, mais excellent et bien à elle pour le fond de la langue et de l'expression. Elle a quelques-unes de ces agréables métaphores qui en égayent le tissu. Voulant dire, par exemple, que les rois ne voient jamais le mal et le danger qu'à la dernière extrémité, et qu'on le leur déguise au travers de

mille nuages : « La Vérité, dit-elle, que les poëtes et les peintres représentent toute nue, est toujours, devant eux, habillée de mille façons; et jamais mondaine n'a si souvent changé de mode que celle-là en change quand elle va dans les palais des rois. » A propos du chapeau de cardinal qu'on avait promis depuis des années à l'abbé de La Rivière, favori de Monsieur, et que réclamait tout à coup le prince de Condé pour son frère le prince de Conti, elle dira que « la Discorde vint jeter une *pomme vermeille* dans le cabinet. » Montrant Mazarin, habile à tirer parti de l'excès même des accusations et des haines, à les neutraliser et à les tourner à son profit : « Le cardinal Mazarin, dit-elle, avoit fait des injures *ce que Mithridate avoit fait du poison*, qui, au lieu de le tuer, vint enfin, par la coutume, à lui servir de nourriture. Le ministre, de même, sembloit par son adresse faire un bon usage des malédictions publiques; il s'en servoit pour acquérir auprès de la reine le mérite de souffrir pour elle... » On sent, dans ces passages et dans tout le courant du style de madame de Motteville, une imagination naturelle et poétique, sans trop de saillie, et telle qu'il seyait à la nièce de l'aimable poëte Bertaut. Dans quelques endroits même on trouverait quelque luxe d'images de *fleurs*, de *roses* et d'*épines*, quelque trace du mauvais goût de Louis XIII; mais ce ne sont que des instants, et le bon sens chez elle règle d'ordinaire le langage comme le jugement et la pensée.

Madame de Motteville est bien une contemporaine de Corneille, et un peu des romans de cette époque; elle en a quelque chose dans son langage. En parlant

de Cinq-Mars, elle l'appelle « cet aimable criminel; » en racontant les disgrâces de ceux que frappe la Fortune, elle s'attendrit sur « tant d'illustres malheureux; » même jeune, elle regrette légèrement le temps d'autrefois. Parlant du vieux maréchal de Bassompierre, que raillaient les jeunes gens, elle dira, après avoir loué sa générosité, sa magnificence et ses galantes manières : « Les restes du maréchal de Bassompierre valoient mieux que la jeunesse de quelques-uns des plus polis de ce temps-là (1646). » Elle aimait, dans les pièces de Corneille, surtout la morale élevée et les nobles sentiments qui avaient épuré le théâtre. Quand la comédie italienne s'introduisit sous les auspices de Mazarin, elle se plaisait peu à ces pièces en musique ; « Ceux qui s'y connoissent, disait-elle, les estiment fort; pour moi, je trouve que la longueur du spectacle en diminue fort le plaisir, et que les vers, répétés naïvement, représentent plus aisément la conversation et touchent plus les esprits que le chant ne délecte les oreilles. » Tout cela sent un esprit juste, un cœur noble plutôt que disposé à la tendresse ou à la passion. Cette comédie italienne, représentée chez le cardinal, excita l'enthousiasme de quelques courtisans, tels que le maréchal de Grammont ou le duc de Mortemart, qui paraissait enchanté au seul nom des moindres acteurs; « et tous ensemble, afin de plaire au ministre, faisoient de si fortes exagérations quand ils en parloient, qu'elle devint enfin ennuyeuse aux personnes modérées dans les paroles. » Madame de Motteville était de ces personnes modérées, et elle nous donne là le ton de son âme. Ainsi, quand je dis qu'elle

était, par le goût, un peu contemporaine de Corneille, on voit dans quel sens il faut l'entendre, et qu'elle y corrigeait l'exagération.

Bien que madame de Motteville aimât à se rappeler et à citer ces vers galants de son oncle :

Et constamment aimer une rare beauté,
C'est la plus douce erreur des vanités du monde,

elle avait le cœur plus fait pour l'amitié que pour l'amour; elle était faite en tout pour les sentiments réguliers et justes, et pour une égalité heureuse; elle en a exprimé le vœu en plus d'un endroit. Elle avait puisé dans sa belle Normandie l'amour de la campagne et de la nature; mais elle n'en savait pas jouir en courant : « La campagne, disait-elle, n'est belle qu'avec le repos et la solitude quand on y peut goûter les plaisirs innocents que la beauté de la nature nous fournit dans les bois et auprès des rivières. » Elle disait encore en parlant des rois : « J'estime bien heureux celui qui ne les connoît que par le respect qu'on doit à leur nom, et qui peut jouir de la vie douce et tranquille d'un bon citoyen qui est homme de bien, qui a de quoi vivre, et qui n'est point empoisonné par l'ambition. Voilà où toute âme raisonnable doit chercher la véritable félicité, obscure, il est vrai, mais tranquille et innocente. » Ce vœu de vie privée revient bien des fois chez elle, et avec un accent de sincérité qui ne se peut méconnaître.

Elle aime, dans ses Mémoires, à moraliser, à donner des réflexions sérieuses qu'elle relève de citations agréables; elle cite volontiers les poëtes espagnols ou ita-

liens, quelquefois Sénèque, plus souvent l'Écriture. On a trouvé ces réflexions trop multipliées et trop longues, ce qui peut être vrai pour la dernière partie des Mémoires; mais elle sait d'ordinaire les entremêler aux circonstances mêmes qui les lui inspirent. Dans de très-belles pages sur le caractère, les artifices et les talents du cardinal Mazarin, elle le représente, pendant un séjour qu'il fait à Paris (mai 1647), s'enfermant pour le travail et faisant attendre les plus grands du royaume dans son antichambre, sans qu'ils puissent pénétrer jusqu'à lui. Le murmure éclatait de toutes parts; mais le ministre sort et tout se tait :

« Lorsqu'il monta en carrosse pour s'en aller, toute la cour du Palais-Royal étoit pleine de cordons bleus, de grands seigneurs, de gens de cette qualité, qui, par leur empressement, paraissoient s'estimer trop heureux de l'avoir pu regarder de loin. Tous les hommes sont naturellement esclaves de la fortune; et je puis dire n'avoir guère vu personne à la cour qui ne fût flatteur, les uns plus, les autres moins. L'intérêt qui nous aveugle nous surprend et nous trahit dans les occasions qui nous regardent; il nous fait agir avec plus de sentiment que de lumière, et il arrive même assez souvent qu'on a honte de ses faiblesses; mais on ne le peut apercevoir que par la sage réflexion que chacun se doit à soi-même, et après que l'occasion de mieux faire est passée. »

Elle sait ce que signifient trop souvent ces grands airs d'indépendance que prennent ceux que la faveur repousse, ces brillantes fiertés qui se fondent à la moindre avance et tournent à la bassesse. Madame de Senecé, que le cardinal avait jusque-là maltraitée et qui faisait la haute, est choisie par lui pour garder ses nièces lorsqu'elles arrivent d'Italie, et la voilà tournée en un jour :

« Tel paroît vaillant contre le favori, qui, au moindre adoucissement de sa part, devient poltron : et d'ordinaire cette hauteur se termine à une véritable bassesse que la rage d'en avoir été méprisé lui a fait colorer de générosité, de vertu et d'amour du bien public. »

Mazarin, qui ne peut faire de madame de Motteville, auprès de la reine, la créature à lui qu'il aurait voulue, la chicane, l'inquiète quelquefois, la tient sur le *qui-vive?* c'est sa maxime quand il ne se croit pas sûr des gens :

« Comme il ne connaissoit pas mes intentions, et qu'il jugeoit de moi sur l'opinion qu'il avoit de la corruption universelle du monde, il ne pouvoit s'empêcher de me soupçonner de me mêler de beaucoup de choses contraires à ses intérêts. Il me dit un jour qu'il étoit persuadé de cela, parce que je ne lui disois jamais rien des autres, que j'écoutois parler les mécontents, que j'étois dans leur confidence... »

Et, en effet, plus d'un mécontent ne craignait pas de se confier à madame de Motteville sans même qu'il y eût intimité, et on lui parlait « comme à une personne *qui étoit en réputation de savoir se taire*. » C'était précisément ce qui déplaisait à Mazarin et ce qui le faisoit se plaindre : « Ce reproche, ajoute-t-elle, marquoit assez de défiance naturelle, et combien nous étions malheureux de vivre sous la puissance d'un homme qui aimoit la friponnerie, et avec qui la probité avoit si peu de valeur, qu'il en faisoit un crime. » A ces reproches du cardinal, qui ne laissaient pas de transpirer, elle tâchait de remédier par quelque bonne parole de la reine, qui en réparât les impressions devant tous; « car à la Cour, remarque-t-elle, il est aisé d'éblouir

les spectateurs, et il ne leur faut jamais donner le plaisir de savoir que nous ne sommes pas si heureux qu'ils se l'imaginent, ou que nous sommes si malheureux qu'ils le souhaitent. »

Dans toutes ses remarques sur la Cour, sur ce *délicieux et méchant* pays, « que l'on hait souvent par raison, mais que l'on aime toujours naturellement, » je crois, en écoutant madame de Motteville, entendre parler Nicole, mais un Nicole femme, plus agréable et adouci.

Elle rencontre pourtant des expressions bien belles de vigueur et d'énergie morale. A un bal que donne le cardinal Mazarin aux jours gras de 1647, elle nous décrit, l'une après l'autre, les principales beautés et reines de la fête, après quoi elle fait défiler les comparses, et qui ne sont pas les moins prétentieuses ni les moins bruyantes : « Les filles de la reine, Pons, Guerchy et Saint-Mégrin, tâchèrent de faire quelques conquêtes naturelles, par le soin qu'elles eurent de s'embellir par toutes sortes de voies; heureuses si, parmi tant d'amants, elles eussent pu attraper des maris, selon leur ambition et le déréglement de leurs désirs ! » Ce n'est là qu'un trait piquant; mais bientôt, parlant plus en détail de mademoiselle de Pons, aimée du duc de Guise, qui va conquérir Naples à son intention, et, avec cela, non contente ni rassassiée d'une telle proie : « Cette âme *gloutonne de plaisirs*, dit-elle, n'étoit pas satisfaite d'un amant absent qui l'adoroit, et d'un héros qui, pour la mériter, vouloit se faire souverain. L'ambition et l'amour ensemble n'étoient pas des charmes assez puissants pour occuper son cœur; il falloit, pour

la satisfaire, qu'elle allât se promener au Cours, et qu'elle reçût de l'encens de toutes ses nouvelles conquêtes. » Une *âme gloutonne de plaisirs!* c'est le sentiment de l'honnêteté qui communique ici, au style de madame de Motteville, cette expression de dégoût.

Ses nuances habituelles sont plus ménagées; l'âcreté n'approche pas de cette plume décente. Si, auprès de la reine, elle et ses compagnes sont privées, par l'avarice du cardinal, de bien des résultats effectifs et positifs de la faveur, elle se borne à en plaisanter avec une légère et souriante ironie. Il n'y a rien, dans ces Mémoires de madame de Motteville, qui rappelle ces autres Mémoires si distingués, mais si amers, de madame de Staal de Launay, femme de chambre de la duchesse du Maine ; c'est qu'aussi la situation était toute différente. Madame de Motteville était dans une grande et véritable cour, auprès d'une peine qui, avec un esprit de médiocre étendue, mais commode et agréable, avait un cœur noble et généreux, et qui payait les services par l'estime. S'il fallait trouver une parenté historique à madame de Motteville, je la trouverais plutôt dans les Mémoires du sage chambellan Philippe de Comines, qu'elle aime à citer, et dont elle rappelle parfois les fruits de saine et judicieuse expérience.

Ses Mémoires deviennent plus sérieux et prennent un caractère historique plus élevé à mesure qu'on avance dans le mouvement des agitations civiles et dans les troubles de la Fronde. Madame de Motteville les a bien jugés, et, en ne se donnant que le rôle d'une femme timide, elle a des réflexions qu'il serait à souhaiter qu'eussent faites alors beaucoup d'hommes.

Les longues conversations particulières qu'elle avait eues avec la reine d'Angleterre, l'avaient éclairée sur la portée de ces périls qui, souvent, ne semblent au début qu'une risée. Marquant avec une vigoureuse justesse l'illusion des gens du Parlement et leur insatiable exigence qui les faisait résister à toutes les offres premières d'accommodement et de conciliation, elle en conclut hardiment « que la corruption des hommes est telle, que, pour les faire vivre selon la raison, il ne faut pas les traiter raisonnablement, et que, pour les rendre justes, il faut les traiter injustement. » Elle montre les gens de bien, par leur obstination à crier contre les impôts et ceux qui en abusent, venant en aide aux turbulents et leur prêtant main-forte comme il arrive si souvent : « Les gens de bien, sans considérer que c'est un mal quelquefois nécessaire, et que tous les temps, à cet égard, ont été quasi-égaux, espéroient, par le désordre, quelque plus grand ordre ; et ce mot de *réformation* leur plaisoit autant par un bon principe, qu'il étoit agréable à ceux qui souhaitoient le mal par l'excès de leur folie et de leur ambition. » Il y a des moments où tout concourt au désordre et à la ruine, et où la sédition est dans l'air. *L'étoile*, dit madame de Mottevilte, *étoit alors terrible contre les rois.*

Les premières scènes de la Fronde sont racontées par elle de manière à ne point pâlir, même à côté des récits du cardinal de Retz. Ce dernier nous donne le spectacle de la rue, du Palais-Royal quand il y pénètre, et de l'intérieur de l'Archevêché. Madame de Motteville nous montre le dedans du cabinet de la reine, dans lequel elle se voit presque la seule d'abord qui soit sé-

rieusement effrayée. La première journée des Barricades se passe presque toute en plaisanteries contre elle : « Comme j'étois la moins vaillante de la compagnie, toute la honte de cette journée tomba sur moi. » Pour une personne de cet intérieur, elle comprend très-bien du premier coup la nature de la révolte dans la ville, et ce désordre si vite et si bien ordonné : « Les bourgeois, dit-elle, qui avoient pris les armes fort volontiers pour sauver la ville du pillage, n'étoient guère plus sages que le peuple, et demandoient Broussel d'aussi bon cœur que le crocheteur ; car, outre qu'*ils étoient tous infectés de l'amour du bien public*, qu'ils estimoient être le leur en particulier... ils étoient remplis de joie de penser qu'ils étoient nécessaires à quelque chose. » Cette parole, *infectés de l'amour du bien public*, a souvent été citée; mais il n'y faudrait pas voir une naïveté de madame de Motteville; elle savait ce qu'elle disait en parlant ainsi, et en qualifiant de maladie et de peste le faux amour dont cette population séditieuse était éprise en ce moment. Madame de Motteville n'est point une royaliste aveugle : elle croit au droit des rois, mais aussi à la justice qui en est la règle, et que Dieu, selon elle, leur inspire souvent, et qu'il leur a presque toujours suggérée dans ce royaume de France. Son idéal de monarque est Charles V. Le jour où le parlement s'appuie de je ne sais quelle ordonnance de Louis XII pour demander « que nul ne puisse être mis en prison sans être renvoyé, vingt-quatre heures après, à ses juges naturels, » elle ne peut s'empêcher de remarquer que cet article de garantie individuelle, comme nous dirions, « étoit agréable à toute la France. L'amour de la

liberté, ajoute-t-elle, est fortement imprimé dans la nature. Les plus sages, qui jusqu'alors avoient désapprouvé les entreprises de cette Compagnie, ne pouvoient dans leur cœur haïr cette proposition ; ils la blâmoient en apparence, parce qu'il étoit impossible de la louer à la vue du monde, mais ils l'aimoient en effet, et ne pouvoient s'empêcher d'estimer cette hardiesse, et de souhaiter qu'elle eût un favorable succès. » On voit que c'eût été une royaliste assez libérale que madame de Motteville ; mais cette femme d'esprit et de sens, qui assiste à ces scènes terribles, et qui les raconte, n'est pas dupe des grands mots, ni des apparences ; elle y mêle de ces remarques qui honorent l'historien, et que les politiques ne désavoueraient pas : « Quand les sujets se révoltent, dit-elle, ils y sont poussés par des causes qu'ils ignorent, et, *pour l'ordinaire, ce qu'ils demandent n'est pas ce qu'il faut pour les apaiser.* » Elle nous montre ces magistrats mêmes, qui avaient été les premiers à émouvoir le peuple, s'étonnant bientôt de le voir se retourner contre eux et ne les pas respecter : « Ils se reconnaissoient la cause de ces désordres, et n'y auroient pu remédier s'ils avoient voulu l'entreprendre ; car, quand le peuple se mêle d'ordonner, il n'y a plus de maître, et chacun en son particulier le veut être. » Rentrons un peu en nous-mêmes, et demandons-nous si ce n'est pas là encore notre histoire.

Mais je m'aperçois que j'ai choisi le sujet de madame de Motteville pour me distraire un moment, moi et, s'il se peut, mes lecteurs, du spectacle pénible de nos dissensions présentes, et je ne veux pas y retomber par

les allusions qu'elle me fournirait trop aisément. Madame de Motteville, durant la première Fronde, courut quelque danger dans Paris. N'ayant pu suivre dans les premiers jours de 1649 la reine fugitive à Saint-Germain et l'ayant voulu rejoindre ensuite, elle fut arrêtée avec sa sœur à la porte Saint-Honoré par une populace furieuse, et elle dut se réfugier au pied du maître-autel à Saint-Roch, où il fallut que quelques-uns de ses amis, avertis au plus tôt, vinssent la délivrer. Elle rejoignit plus tard la reine et la quitta encore quelquefois, car cette personne distinguée n'était pas, elle nous le dit humblement, une amazone ni une héroïne; elle avait peine à se mettre au-dessus des terreurs ou même des incommodités de son sexe. Présente ou absente d'ailleurs, sa fidélité ne se démentit jamais. Lorsque la paix fut rétablie, madame de Motteville reprit auprès de la reine les habitudes de cette vie régulière, douce et grave, qui lui convenait si bien. Sa vertu, sa délicate probité, en ce pays d'embûches et de perfidies, l'exposèrent pourtant jusqu'à la fin à quelques tracasseries dont sa prudence et son calme, soutenus de l'estime de la reine mère, l'aidèrent à triompher. La religion prit de plus en plus d'empire dans cette âme toute faite pour l'accueillir et si naturellement ordonnée. Cette religion éclairée et soumise lui a dicté dans ses Mémoires quelques pages qu'on peut dire charmantes autant qu'elles sont solides et sensées, sur les querelles du temps, sur les disputes du jansénisme et du molinisme, auxquelles les femmes n'étaient pas les moins pressées de se mêler : « Il nous coûte si cher, dit-elle en se souvenant d'Ève, d'avoir voulu apprendre la science du bien et

du mal, que nous devons demeurer d'accord qu'il vaut mieux les ignorer que de les apprendre, particulièrement à nous autres qu'on accuse d'être cause de tout le mal... Toutes les fois que les hommes parlent de Dieu sur les mystères cachés, je suis toujours étonnée de leur hardiesse, et je suis ravie de n'être pas obligée de savoir plus que mon *Pater*, mon *Credo* et les *Commandements de Dieu*. » Madame de Motteville suit exactement la ligne que Bossuet traçait en ces matières. Il faut lire toute cette page, que l'aimable auteur couronne par de très-beaux vers italiens qui montrent qu'en se soumettant son esprit ne renonçait point à s'orner raisonnablement et à s'embellir. Cette personne rare, cette honnête femme de tant de jugement et d'esprit, mourut en décembre 1689, vers l'âge de soixante-huit ans. On ne peut l'apprécier à toute sa valeur qu'en l'accompagnant dans tout le cours de ses Mémoires, en la suivant dans son développement et sa continuité : des citations et une analyse ne sauraient donner qu'une bien imparfaite idée de cette lecture lente, pleine, tranquille et attachante.

SAINTE-BEUVE.

1er décembre 1851.

PORTRAIT

DE LA REINE

ANNE D'AUTRICHE

FAIT PAR MADAME DE MOTTEVILLE EN 1658

La Reine, par sa naissance, n'a rien qui l'égale : ses aïeux ont tous été de grands monarques; et, parmi eux, nous en voyons qui ont aspiré à la monarchie universelle. La nature lui a donné de belles inclinations. Ses sentimens sont tous nobles : elle a l'ame pleine de douceur et de fermeté, et, quoique ce ne soit pas mon dessein, en parlant, d'exagérer ses qualités, je puis dire, en général, qu'il y a des choses en elle qui la peuvent faire égaler les plus grandes reines de l'antiquité.

Elle est grande et bien faite, elle a une mine douce et majestueuse qui ne manque jamais d'inspirer dans l'ame de ceux qui la voient l'amour et le respect. Elle a été l'une des plus grandes beautés de son siècle, et présentement il lui en reste assez pour en effacer des jeunes qui prétendent avoir des attraits. Ses yeux sont parfaitement beaux; le doux et le grave s'y mêlent

agréablement; leur puissance a été fatale[1] à beaucoup d'illustres particuliers, et des nations entières ont senti à leur dommage quel pouvoir ils ont eu sur les hommes. Sa bouche, quoique d'une manière fort innocente, a été complice de tous les maux que ses yeux ont faits. Elle est petite et vermeille, et la nature lui a été libérale de toutes les grâces dont elle avoit besoin pour être parfaite. Par un de ses souris, elle peut acquérir mille cœurs; ses ennemis mêmes ne peuvent résister à ses charmes: et nous avons vu souvent beaucoup de ces personnes à qui l'ambition ôtoit la raison nous avouer que la Reine se faisoit mieux aimer par eux, lors même qu'ils avoient le plus de dessein de manquer à leur devoir. Ses cheveux sont beaux, et leur couleur est d'un beau châtain clair: elle en a beaucoup, et il n'y a rien de plus agréable que de la voir peigner. Ses mains, qui ont reçu des louanges de toute l'Europe, qui sont faites pour le plaisir des yeux, pour porter un sceptre et pour être admirées, joignent l'adresse avec une extrême blancheur: si bien que l'on peut dire que les spectateurs sont toujours ravis quand cette grande Reine se fait voir, ou à sa toilette en s'habillant, ou à table quand elle prend ses repas.

Sa gorge est belle et bien faite; et ceux qui aiment à voir ce qui est beau ont sujet de se plaindre du soin que la Reine prend de la cacher, si le motif qui le lui fait faire ne les forçoit d'estimer ce qui s'oppose à leur plaisir. Toute sa peau est d'une égale blancheur, et d'une délicatesse qui ne se sauroit jamais assez louer. Son teint n'est pas de même, il n'est pas si beau; et la négligence qu'elle a pour sa conservation, ne mettant presque jamais de masque, ne contribue pas à l'embellir.

[1] Allusion à l'amour de Buckingham.

Son nez n'est pas si parfait que les autres traits de son visage : il est gros, mais cette grosseur ne sied pas mal avec de grands yeux, et il me semble que, s'il diminue sa beauté, il contribue du moins à lui rendre le visage plus grave. Toute sa personne pouvoit enfin mériter de grandes louanges : mais je crains d'offenser sa modestie et la mienne, si j'en parlois davantage; c'est pourquoi je n'ose pas seulement dire qu'elle a le pied fort beau, petit et fort bien fait.

Elle n'est pas esclave de la mode, mais elle s'habille bien. Elle est propre et fort nette : on peut dire même qu'elle est curieuse des belles choses, et c'est sans affection extraordinaire; et beaucoup de dames dans Paris font plus de dépense que la Reine n'en fait. L'habitude, et non la vanité, fait son ajustement; et l'honnête ornement lui plaît, parce que naturellement elle aime à être bien, autant dans la solitude qu'au milieu de la cour.

Comme Dieu est notre principe et notre fin, et qu'une reine chrétienne ne doit être estimée que selon la mesure de la vertu qui est en elle, il est juste de commencer à parler de ses mœurs par la piété qui paroît être un des principaux ornemens de cette auguste princesse Elle a certainement un grand respect pour la loi de Dieu, et son désir seroit de la voir bien établie dans le cœur de tous les Français. Dans sa plus grande jeunesse, elle a donné des marques de dévotion et de charité; car, dès ce temps-là, ceux qui ont eu l'honneur de la servir ont toujours remarqué qu'elle étoit charitable, et qu'elle aimoit à secourir les pauvres. Les vertus avec les années se sont fortifiées en elle, et nous la voyons sans relâche prier et donner. Elle est infatigable dans l'exercice de ses dévotions; les voyages, les maladies, les veilles, les chagrins, les divertissemens ni les affaires ne lui ont jamais pu faire interrompre les heures de

sa retraite et de ses prières. Elle a eu confiance extraordinaire en Dieu; et cette confiance lui a attiré sans doute beaucoup de grâces et de bénédictions. Elle est exacte à l'observation des jours de jeûne, et je lui ai souvent ouï dire sur ce sujet que les rois doivent obéir aux commandemens de Dieu et de l'Église plus ponctuellement que les autres chrétiens, parce qu'ils étoient obligés de servir d'exemple à leurs peuples. Elle a beaucoup de zèle pour la religion, beaucoup de respect pour le Pape. Elle communie souvent; elle révère les reliques des saints; elle est dévote à la Vierge, et pratique souvent dans ses besoins les vœux, les présens et les neuvaines par lesquelles les fidèles espèrent obtenir des grâces du ciel. On entre aisément dans son cœur par la bonne opinion qu'elle prend de la piété de certaines gens; et bien souvent je l'ai soupçonnée d'avoir été trompée par la facilité qu'elle a à révérer la vertu. Ceux qui se conservent dans son estime ont le pouvoir de lui parler fort librement sur toutes les choses qui regardent son devoir et sa conscience. Elle reçoit toujours leurs avis avec soumission et douceur, et les prédicateurs les plus sévères sont ceux qu'elle écoute le plus volontiers. Son oratoire est le lieu où elle se plaît le plus : elle y passe beaucoup d'heures du jour; et toutefois, selon ce que je lui ai ouï dire d'elle-même avec humilité, elle veut bien qu'on croie qu'elle n'a pas encore ce zèle parfait qui fait les saints, et qui fait mourir le chrétien à soi pour vivre seulement à Dieu et pour Dieu. Mais il semble, vu les grandes et saintes dispositions de son ame, qu'elle soit destinée à cette dernière perfection.

La vertu de la Reine est solide et sans façon; elle est modeste sans être choquée de l'innocente gaieté, et son exemplaire pureté pourroit servir d'exemple à toutes

les autres femmes. Elle croit facilement le bien, et n'écoute pas volontiers le mal. Les médisans et rapporteurs ne font sur son esprit nulle forte impression; et, quand une fois elle est bien persuadée en faveur des gens, il est difficile de les détruire auprès d'elle. Elle a l'esprit galant; et, à l'exemple de l'infante Clara-Eugenia[1], elle goûteroit fort cette belle galanterie qui, sans blesser la vertu, est capable d'embellir la cour. Elle désapprouve infiniment la manière rude et incivile du temps présent; et, si les jeunes gens de ce siècle suivoient ses maximes, ils seroient plus gens de bien et plus polis qu'ils ne sont.

Elle est douce, affable et familière avec tous ceux qui l'approchent, et qui ont l'honneur de la servir. Sa bonté la convie de souffrir les petits comme les grands; et, sans manquer de discernement, cette bonté est cause qu'elle entre en conversation avec beaucoup de personnes fort indignes de son entretien. Cela va même jusques à lui faire tort, et je vois bien quelquefois que les personnes de mérite, par ces apparences, pourroient craindre qu'elle ne mît quelque égalité entre les honnêtes gens et les sots; mais je suis persuadée de cette vérité que la Reine, en cette occasion, donne aux sages, par estime et par raison, ce qu'elle donne aux autres par pitié, et parce que naturellement elle ne sauroit faire de rudesse à qui que ce soit; et, quand cela lui arrive, il faut que de grandes choses l'y forcent. Ce tempérament de douceur n'empêche pas qu'elle ne soit glorieuse, et qu'elle ne discerne fort bien ceux qui font leur devoir, en lui rendant ce qui lui est dû, d'avec ceux qui lui manquent de respect, ou faute de connois-

[1] Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, et tante d'Anne d'Autriche.

sance, ou pour suivre la coutume qui présentement veut le désordre en toutes choses.

Elle a beaucoup d'esprit : ce qu'elle en a est tout-à-fait naturel. Elle parle bien : sa conversation est agréable, elle entend raillerie, ne prend jamais rien de travers, et les conversations délicates et spirituelles lui donnent du plaisir. Elle juge toujours des choses sérieuses selon la raison et le bon sens, et dans les affaires elle prend toujours par lumières le parti de l'équité et de la justice; mais elle est paresseuse, elle n'a point lu : cela toutefois ne la délustre point, parce que le grand commerce que la Reine a eu avec les premiers de son siècle, la grande connoissance qu'elle a du monde, et la longue expérience des affaires et des intrigues de la cour, où elle a toujours eu une grande part, ont tout-à-fait réparé ce qui pouvoit lui manquer du côté des livres; et, si elle ignore l'histoire de Pharamond et de Charlemagne, en récompense elle sait fort bien celle de son temps.

Dans sa jeunesse, tous les honnêtes plaisirs qui pouvoient être permis à une grande reine ont eu beaucoup de charmes pour elle; présentement elle en a perdu le goût. Ses inclinations sont conformes à la raison, et la complaisance lui fait faire sur ce chapitre beaucoup de choses qu'elle ne feroit pas si elle suivoit ses sentimens. Le théâtre n'a plus d'autre agrément pour elle que celui de complaire au Roi, qui, par la tendresse qu'il a pour elle, prend un singulier plaisir à être en sa compagnie; et toute la France la doit remercier de cette condescendance, puisque nous devons toujours voir avec joie une telle mère avec un tel fils. Elle aime présentement le jeu, et y donne quelques heures du jour. Ceux qui ont l'honneur de jouer avec elle disent qu'elle joue en reine, sans passion et sans empressement de gain.

La Reine est de même fort indifférente pour la grandeur et la domination. Sa naissance l'a élevée tout d'un coup; elle tient tout le reste indigne de ses désirs, et jamais les défauts de Catherine de Médecis ne seront les siens. Cette grande Reine n'a pas les mêmes sentimens sur l'amitié : elle aime peu de personnes, mais celles à qui elle donne quelque part en l'honneur de ses bonnes grâces se peuvent vanter d'être fortement aimées. Notre sexe a eu cet avantage de lui avoir donné, dans sa jeunesse, des favorites qui ont occupé son cœur par un attachement fort grand et fort sensible. La mort du Roi son mari lui ayant donné, par sa régence, un sceptre à soutenir, elle a été obligée de donner son amitié à une personne dont la capacité la pût soutenir, et dans laquelle elle pût rencontrer le conseil avec la fidélité, et les services avec la douceur de la confiance. Dans tous ses différens choix, et particulièrement par le dernier, elle a fait voir à toute la terre combien elle aime noblement, et que son cœur n'est capable d'aucune foiblesse ni d'aucun changement, quand une fois elle est persuadée qu'elle fait ce qu'elle doit faire. Selon ce que je dis, il semble que la Reine étoit née pour rendre par son amitié le feu Roi son mari le plus heureux mari du monde : et certainement il l'auroit été s'il avoit voulu l'être; mais cette fatalité, qui sépare presque toujours les cœurs des souverains, ayant éloigné de la Reine celui du Roi, l'amour qu'elle n'a pu donner à ce prince, elle le donnoit à ses enfans, et particulièrement au Roi son fils, qu'elle aime passionnément. Le reste des personnes qui ont l'honneur de l'approcher ne sauroient sans présomption, et sans une vanité bien mal fondée, se vanter d'être aimées d'elle : ce bien n'est réservé que pour les élus; mais elle les traite bien, et toutes, chacune selon leur mérite, en reçoivent un assez

favorable accueil pour les obliger à une grande fidélité à son service, et à beaucoup de reconnoissance envers elle. Sa bonté en cette occasion tient la place de la tendresse, dont elle ne fait pas une fort grande profusion aux pauvres mortels; mais les choses qui viennent d'elle et qui en ont seulement quelque apparence sont d'un prix inestimable, tant par leur rareté que par l'excellence de la personne de qui on les reçoit. Si elle n'est pas si tendre pour ceux qui ont l'honneur de l'approcher, elle est sûre et secrète à ceux qui se confient en elle. Son procédé est honnête et obligeant. Du côté de la fidélité, elle se renferme dans les mêmes bornes que les particuliers : elle entre dans les chagrins de ceux qui souffrent. Ceux pour qui elle a de la bonne volonté trouvent en sa douceur de la consolation; et ses oreilles paroissent si attentives au soulagement des misérables, qu'il semble que son cœur, tout indifférent qu'il est, y prend aussi quelque part. Il me paroît qu'elle n'est pas assez touchée de l'amitié qu'on a pour elle; mais, comme les rois entendent de tous un même langage, et qu'il est difficile de discerner la vérité d'avec le mensonge et l'artifice, il est assez excusable, et même selon la raison, de ne se pas laisser aisément persuader sur une chose qui de sa nature est fort trompeuse. Elle hait ses ennemis de la même façon qu'elle aime ses premiers amis. Par son inclination, elle se vengeroit volontiers, elle seroit capable de porter bien loin ses ressentimens; mais la raison et sa conscience la retiennent, et souvent je lui ai ouï dire qu'elle a peine à se vaincre là-dessus. Elle se met rarement en colère, sa passion ne la domine pas : elle n'éclate par aucun bruit indécent à une princesse qui, commandant un royaume, doit se commander elle-même; mais il y paroît à ses yeux, et quelquefois elle

en a donné quelques marques par ses paroles. De ma connoissance elle n'en a jamais été vivement touchée que pour les intérêts de la couronne, contre les ennemis de l'État et du Roi son fils; et par conséquent je puis dire ne l'avoir vue en cet état que par des sentimens dignes de louanges.

La Reine est naturellement libérale, elle est capable de donner avec profusion, et en beaucoup d'occasions elle en a donné des marques. Elle n'est jamais incommodée de ceux qui lui demandent du secours dans leur nécessité, et ce qu'elle leur donne, elle le donne avec joie; mais, comme elle néglige les richesses pour elle-même, elle néglige aussi d'en donner aux autres. Une des plus belles qualités que j'aie reconnues en la Reine, c'est la fermeté de son ame : elle ne s'étonne point des grands périls; les choses les plus douloureuses, et qui ont le plus agité son ame, n'ont pu apporter du trouble dans son visage et ne lui ont jamais fait manquer à cette gravité qui sied si bien aux personnes qui portent la couronne. Elle est intrépide dans les grandes occasions, et la mort ni le malheur ne lui font point de peur. Elle soutient son opinion sans se relâcher, quand une fois elle la croit bonne; et sa fermeté va au-delà des raisons que la politique fait dire aux personnes passionnées. De là procède qu'elle ne s'étonne point des discours du vulgaire : elle trouve dans son innocence et dans sa vertu sa sûreté et sa consolation; et, pendant que la guerre civile a fait contre elle ce que la malice et l'envie ont coutume de produire, elle a fort méprisé toutes leurs attaques. Elle est toujours égale en toutes les actions de sa vie; toutes ses années et ses journées se ressemblent; elle observe continuellement une même règle, et nous l'avons toujours vue faire les mêmes choses, soit dans ce qu'elle rend à Dieu par devoir, ou

ce qu'elle donne au monde par complaisance. Elle est tranquille et vit sans inquiétude; elle ne puise ni dans le passé ni dans l'avenir aucun souvenir ni aucune crainte qui puisse troubler son repos; elle pense seulement, suivant le conseil de l'Évangile et l'avis des philosophes, à passer sa journée, goûtant avec douceur le bien qu'elle y trouve, sans se plaindre du mal qu'elle y rencontre. La pensée de la mort ne l'étonne point : elle la regarde venir, sans murmurer contre sa fatale puissance; et il est à croire qu'après une fort longue vie elle recevra cette affreuse ennemie des hommes avec une grande paix. Je souhaite que cela soit ainsi, et qu'alors les anges en reçoivent autant de joie que les hommes auront sujet d'en ressentir de tristesse.

PRÉFACE[1]

Les rois ne sont pas seulement exposés aux yeux, mais au jugement de tout le monde : leurs actions, bien souvent, ne sont bonnes ou mauvaises que selon les différens sentimens de ceux qui en décident par leurs passions. Ils ont le malheur d'être censurés avec rigueur sur les choses dont ils peuvent être blâmés, et personne n'a la bonté de les défendre sur celles qui pourroient recevoir quelque excuse. Tous ceux qui les approchent, par un lâche intérêt, les louent en leur présence, afin de leur plaire; et chacun, par une fausse vertu, se mêle de les juger sévèrement en leur absence. De plus, leurs intentions et leurs sentimens étant inconnus, et leurs actions publiques, il arrive souvent que, même sans choquer l'équité, on peut les accuser de beaucoup de fautes qu'ils n'ont pas eu dessein de faire, et dont pourtant ils sont coupables, parce qu'ils sont trompés, soit par eux-mêmes, faute de connaissance, soit par leurs ministres, qui, esclaves de leur ambition, ne leur disent jamais la vérité.

C'est ce qui m'oblige d'écrire dans mes heures inutiles, et pour me divertir, ce que je sais de la vie, des mœurs et des inclinations de la reine Anne d'Autriche;

[1] Cette préface est en tête du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. Nous la donnons de préférence à celle de l'édition de 1723, qui a été évidemment arrangée par le premier éditeur. F. R.

et de payer, par le simple récit de ce que j'ai reconnu en elle, l'honneur qu'elle m'a fait de me donner sa familiarité. Car, quoique je ne prétende pas la pouvoir louer sur toutes choses, et que, selon mon inclination naturelle, je ne sois pas capable de déguisement, je suis assurée néanmoins que les historiens qui n'auront pas connu sa vertu et sa bonté, et qui ne parleront d'elle que sur le dire satirique du public, ne lui feront pas la même justice que je voudrois bien lui pouvoir faire, si mon incapacité et mon peu d'éloquence ne m'en ôtoient les moyens

Aussi, ce que j'entreprends présentement n'est pas avec un dessein formé de réparer leur ignorance ou leur malice ; ce projet seroit trop grand pour une paresseuse, et trop hardi pour une personne comme moi, qui craint de se montrer, et qui ne voudroit pas passer pour auteur. Mais je le fais pour ma propre satisfaction, par gratitude envers la reine, et pour revoir un jour (si je vis), comme dans un tableau, tout ce qui est venu à ma connoissance des choses de la cour ; ce qui sera fort borné, parce que je n'aime pas l'intrigue. Mais aussi je n'y ajouterai rien. Ce que j'ai mis sur le papier, je l'ai vu et je l'ai ouï, et pendant toute la Régence (qui est le temps de mon assiduité auprès de cette princesse) j'ai écrit sans ordre, de temps en temps, et quelquefois chaque jour, ce qui m'a paru tant soit peu remarquable. J'ai employé à cela ce que les dames ont accoutumé de donner au jeu et aux promenades, par la haine que j'ai toujours eue pour l'inutilité de la vie des gens du grand monde. Je ne sais si j'ai mieux fait que les autres ; mais je sais bien au moins qu'on ne sauroit, à mon gré, faire pis que de ne rien faire.

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE

CHAPITRE PREMIER

1611. — État florissant du royaume à la mort de Henri IV. — Fâcheuse influence du maréchal d'Ancre. — Projets de la reine Marie de Médicis. — Assassinat du maréchal d'Ancre. — Intrigues du duc de Luynes. — Majorité de Louis XIII. — Richelieu évêque de Luçon. — Carrousel sur la place Royale. — Mariages de Philippe IV d'Espagne avec Élisabeth de France, et de Louis XIII avec Anne d'Autriche. — Toilette de cette dernière. — Son entourage. — Portrait du roi Louis XIII. — Mort du connétable de Luynes. — Intrigues politiques de la reine mère Marie de Médicis. — Influence des mœurs et de la galanterie espagnoles à la cour de France. — Passions qu'inspire Anne d'Autriche au duc de Montmorency, au duc de Bellegarde, au duc de Buckingham. — Portrait de cette Reine. — Pureté de sa vie et de ses sentiments.

Le roi Louis XIII n'avoit que neuf ans huit jours quand il vint à la couronne ; mais le roi Henri lui avait laissé un royaume si florissant et si paisible, de si bonnes troupes dans ses armées, de si habiles ministres dans ses conseils, et de si grandes sommes de deniers dans ses coffres, que si la reine Marie de Médicis avoit voulu suivre l'ordre que ce grand prince avoit établi dans l'État, sa régence auroit été bien plus

glorieuse, et le reste de sa vie bien plus heureux. Mais, ayant laissé prendre une trop grande autorité au marquis d'Ancre, qu'elle avoit fait maréchal de France, il la conseilla d'éloigner les anciens serviteurs du feu Roi, et particulièrement ces grands hommes qui avoient vieilli dans les premières charges, et ménagé les plus importantes négociations, pour en mettre d'autres à leurs places qui fussent tout à fait dépendans d'elle.

Cela lui attira la haine de tous les princes du sang et des autres princes et grands seigneurs qu'elle traitoit avec tant de hauteur qu'ils se retirèrent de la cour; et, les traités de Sainte-Menehould et de Loudun, que ce maréchal avait faits, n'ayant point eu d'effet, le nombre des mécontens, qui augmentoit tous les jours, le fit résoudre, pour rompre toutes les mesures qu'il voyoit bien qu'ils prenoient contre lui, de faire arrêter le prince de Condé, lequel, comme premier prince du sang, pouvoit être chef du parti qui commençoit à se former. Il envoya en même temps ordre aux deux armées destinées pour agir hors du royaume, en exécution des grands desseins de celui qui les avait levées, de se tenir prêtes à soutenir l'autorité royale qui lui avoit été confiée, au cas qu'elle fût attaquée au sujet de la détention de ce prince; et en fit lever encore une troisième, pour être en état de marcher plus promptement contre les premiers qui oseroient se déclarer.

Une action aussi hardie que celle-là et de si grands préparatifs confirmèrent la Reine dans les grandes opinions qu'elle avoit de celui dont elle suivoit aveuglément les conseils, et lui firent croire qu'elle alloit être bientôt maîtresse de la cour et de toute la France sans aucune contradiction : et ce fut ce qui la perdit, aussi bien que celui qu'elle avoit choisi pour son premier mi-

nistre. Car, comme elle étoit persuadée que personne ne lui pouvoit résister, elle s'imagina qu'elle n'avoit plus besoin de ménager personne, pas même le Roi son fils; et elle ne prenoit pas garde qu'il avoit un favori qui avoit autant d'ambition que le sien, et que, s'insinuant de plus en plus, il travailloit si fortement à le détacher de la tendresse qu'il avoit pour elle, qu'il le fit enfin résoudre à s'en séparer tout à fait. Ce favori étoit de Luynes, lequel, pendant qu'il étoit son page, trouva le moyen de se rendre si agréable et si nécessaire à tous les plaisirs, tous les exercices et tous les divertissemens de ce jeune prince, et particulièrement à toutes sortes de chasses, où peu de personnes avoient accoutumé de le suivre, que la liberté avec laquelle il vivoit avec lui l'éleva enfin à la dignité de connétable.

La noblesse française, naturellement affectionnée aux princes du sang, ayant pris les armes dans les provinces, y grossissoit tous les jours le parti du prince de Condé, pendant que le désordre régnoit dans Paris où le peuple avoit pillé la maison du maréchal d'Ancre, contre lequel on crioit hautement, comme contre l'auteur de la manière violente du gouvernement de la Reine, et du mauvais emploi, vol et dissipation des trésors que Henri IV avoit amassés Les séditions devenoient tous les jours plus fréquentes; et, personne n'ayant la force ni l'envie de les apaiser, la populace enfin l'attaqua le 24 avril 1617, comme il sortoit du Louvre. Les braves qui l'accompagnoient partout ne lui ayant donné aucun secours, non plus que les gardes qui n'étoient pas loin, lorsqu'il mit l'épée à la main, ou qu'il l'y voulut mettre pour se défendre, croyant que le marquis de Vitry, leur capitaine, qui parut dans le même temps, y venoit pour le tirer de ce péril, au lieu qu'il venoit pour l'arrêter, on douta d'abord si sa mort

se devoit attribuer à la fureur du peuple, ou à sa rébellion aux ordres du Roi.

Depuis sa majorité, il avoit témoigné en tant d'occasions qu'il avoit dessein de prendre connoissance des affaires, que, la Reine s'étant retirée à Blois, il ne fut pas longtemps sans faire revenir le chancelier de Sillery et mettre le prince de Condé en liberté. Ce n'étoit pas véritablement assez pour mettre la paix dans le royaume, que tous ces changemens avoient troublée. Mais, comme je n'ai pas entrepris de décrire la vie de cette malheureuse princesse, je ne parlerai point de la guerre de ceux qui prirent son parti. Ils le firent, non pas tant pour la servir, que par la jalousie de la grande faveur de Luynes, lequel, après la mort du maréchal d'Ancre, étant devenu tout-puissant, avoit épousé la fille du duc de Montbazon : ce qui l'avoit fait connétable. Je laisse à ceux qui écriront l'histoire de ce temps-là le soin de faire le récit de ses aventures, jusqu'à sa réconciliation avec le Roi par la paix du Pont-de-Cé ; ce qui la fit revenir à la cour avec ceux qui l'avoient suivie, entre lesquels étoit le cardinal de Richelieu, qui n'étoit alors qu'évêque de Luçon. Mon dessein n'est que de marquer ce qui peut regarder la reine Anne d'Autriche, dont on ne commença de parler que dans les négociations de la paix générale que son mariage devoit donner à toute l'Europe.

Je dirai donc ici que, le grand-duc de Toscane étant naturellement obligé de travailler à maintenir la reine Marie de Médicis dans le crédit qu'elle avoit eu d'abord auprès du Roi, lequel, quoique devenu majeur, vouloit bien partager son autorité avec elle, et ayant grand intérêt au repos de la France, qui ne pouvoit être altéré que l'Italie et l'Espagne ne fussent troublées, le marquis Borri, son ambassadeur, fut le premier qui,

dans les conférences qu'il avoit à Madrid avec les ministres espagnols, jeta les premières paroles d'un double mariage entre les deux princes et les deux princesses de France et d'Espagne.

Ces alliances étoient si convenables, que ses paroles ne tombèrent pas à terre : les propositions qui en furent faites aussitôt furent bien reçues de côté et d'autre, et en France particulièrement, avec tant de joie, qu'on songea à faire un carrousel à la place Royale pour le témoigner ; et on y travailla avec tant d'empressement qu'il sembloit qu'on eût peur qu'il ne fût pas assez tôt prêt pour ces deux mariages. Ce carrousel dura trois jours : ce qui fut cause que plusieurs rues de Paris, par lesquelles il falloit faire entrer et sortir le grand nombre d'acteurs et de machines qui étoient nécessaires à ce spectacle, eurent part aux plaisirs d'en voir la beauté et la magnificence. Et ce qui est remarquable est que ces trois jours, dans la relation qui en a été imprimée en 1612, sont dans le mois d'avril de cette année. Cependant il est certain que les épousailles ne se firent qu'en 1615. Elles pensèrent même ne se pas faire, à cause que les huguenots, prenant ombrage de la grande liaison que l'on proposoit de faire entre la France et l'Espagne, demandèrent qu'elles fussent sursises jusqu'à ce que les États-généraux fussent assemblés, dans lesquels ils espéroient qu'il se trouveroit tant de difficultés, qu'il seroit aisé de rompre ces deux mariages. Cependant, les États s'étant séparés plus tôt qu'on ne pensoit, et sans qu'on en eût tiré aucune utilité, comme il arrive ordinairement dans de pareilles assemblées, on songea tout de bon à les conclure.

Pour cela, le duc du Maine s'en alla en Espagne, et le duc de Pastrana vint en France. Les épousailles de Philippe IV, fils du roi d'Espagne Philippe III, avec

madame Élisabeth de France, furent solennisées à Burgos, et celles du roi Louis XIII avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne, à Bordeaux. Le duc de Guise, qui avoit mené madame Élisabeth jusqu'au milieu de la petite rivière de Bidassoa, qui sépare ces deux royaumes, prit congé d'elle pour la laisser aller à Fontarabie, et conduisit l'infante d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz, où le duc de Luynes lui donna une lettre de la part du Roi, duquel on dit qu'il lui rapporta réponse écrite de sa main. On s'étoit imaginé que l'armée des huguenots s'opposeroit au voyage. Il est vrai qu'elle étoit si proche de celle du Roi, qu'elle sembloit côtoyer celle qui l'accompagnoit ; mais elle ne servit qu'à leur faire voir sa puissance, et à rendre l'entrée de l'Infante en France plus belle.

Comme le Roi étoit né le 27 septembre 1601, et la Reine le 22 du même mois, elle étoit âgée de quatorze ans quand elle se maria, et de quinze ans quand elle fut amenée au Roi son mari, n'ayant que cinq jours plus que lui.

[Je sais de feu ma mère[1], qui, dès lors, eut l'honneur de l'approcher familièrement, quoiqu'elle n'ait pas été sa domestique, qu'elle étoit belle et fort aimable. Je lui ai ouï dire que la première fois qu'elle la vit, elle étoit assise sur des carreaux à la mode d'Espagne, au milieu de ses dames, dont elle avoit grand nombre, habillée à l'espagnole, d'un habit de satin vert, en broderie d'or et d'argent, avec de grandes manches pendantes, renouées de gros diamans sur les bras, qui lui servoient de boutons ; qu'elle avoit une fraise fermée avec un petit bonnet sur la tête de même couleur que

[1] Le texte imprimé porte : « Je sais de la vieille et illustre marquise de Mornay, qui eut l'honneur de l'approcher familièrement... » F. R.

sa robe, sur lequel il y avoit une plume de héron qui augmentoit par sa noirceur la beauté de ses cheveux, qu'elle avoit alors fort beaux et frisés à grosses boucles.

Le jeune Roi étoit de même fort beau, fort bien fait, et sa beauté brune ne déplut pas à notre jeune reine. Elle le trouva fort aimable en ce commencement; et, quoiqu'il fût bègue, et que les fatigues qu'il prit depuis à la chasse, ses longues maladies et son chagrin naturel l'eussent, sur la fin de sa vie, infiniment changé, je crois toutefois que, de la façon dont j'en ai ouï parler à la reine, elle l'auroit fort aimé si le malheur de l'un et de l'autre, et cette fatalité, quasi-inévitable à tous les princes, n'en eût disposé autrement; car ce roi, se faisant à lui-même une destinée très-fâcheuse, n'aima point la Reine autant qu'elle le méritoit. Il courut toute sa vie après des bêtes, et se laissa gouverner à ses favoris : si bien qu'ils vécurent ensemble avec aussi peu d'intelligence que de bonheur.

Peu après son mariage, qui fut accompagné de grandes magnificences et du carrousel à la place Royale, dont on parle comme d'une des plus belles choses qui se soient vues en France, le premier favori qui eut les bonnes grâces du Roi, ce fut le duc de Luynes[1], qui avoit été au comte du Lude, qui fut nommé page du Roi, et qui, dans les chasses, trouva moyen de lui plaire.

Cette faveur, commencée par de si faibles moyens, arriva à la puissance par des chemins si peu fréquentés des grands hommes, qui seuls mériteraient cette place dans l'âme des rois, qu'il ne faut pas s'étonner si le duc de Luynes fut quelque temps à se rendre le maître des bonnes grâces du Roi.]

On ôta peu après à notre jeune Reine toutes les da-

[1] D'Albert, duc de Luynes, né à Pont-Saint-Esprit en 1578, mort en 1621.

mes espagnoles qui étoient venues avec elle, dont elle eut beaucoup de douleur; et il ne lui resta qu'une nommée doña Estefania, qu'elle aimoit tendrement, à cause qu'elle l'avoit élevée, et qui étoit auprès d'elle, comme on dit en France, sa première femme de chambre. Feu ma mère, qui avoit été plusieurs années en Espagne, où la seconde femme du sieur de Saldagne. son aïeul maternel, dont il n'avoit point d'enfans, l'avoit menée à l'âge de six ans pour recueillir une succession dont elle lui avoit promis la meilleure part, lui fut d'un grand secours dans les premières années de son arrivée en France, dans lesquelles elle ne prenoit plaisir qu'à tout ce qui lui représentoit l'Espagne.

Car, ayant fait d'abord une grande amitié avec cette dame, qui, commençant à être infirme, avoit besoin de se décharger sur quelque personne fidèle qui sût non-seulement parler espagnol, mais le lire et l'écrire, et connoître la cour de Madrid; la Reine, qui trouvoit en ma mère toutes ces choses, avec beaucoup d'esprit et d'agrément, n'eut pas de peine à prendre confiance en elle, non-seulement par le commerce innocent, mais néanmoins secret, qu'elle entretenoit avec le Roi son frère, qui faisoit toute sa joie et fit aussi tout son crime[1], mais encore pour se consoler avec elle des chagrins qu'elle ne pouvoit se dissimuler que lui donnoit la grande faveur du duc de Luynes, qu'on a dit avoir eu l'audace de proposer au Roi de la répudier pour lui faire épouser une parente de sa femme, qui a été depuis la princesse de Guéménée[2], que nous avons vue la plus belle femme de la cour.

[1] Allusion aux accusations dont, plus tard, Anne d'Autriche fut l'objet auprès du Roi, de la part de Richelieu. F. R.

[2] Anne de Rohan, dont les relations avec le duc de Montmorency, et

Mais, s'il est vrai que cette pensée lui soit venue dans l'esprit, il faut qu'elle n'y soit demeurée qu'un moment, et comme une vision ridicule, car la duchesse de Luynes, qui étoit fort bien avec son mari, ne fut pas longtemps sans être favorite de la Reine, qui, véritablement, eut de la peine à souffrir d'abord son amitié, à cause de l'aversion qu'elle avoit pour le duc, et ne s'accoutuma que par la complaisance qu'elle étoit bien aise d'avoir pour le Roi, qui ne la haïssait pas, et pour être de toutes les parties de promenades et de chasses.

C'est ce qui fit qu'elle goûta quelque temps du plaisir, sans autre amertume que celle d'être devenue grosse, comme elle le crut quelque temps, et de s'être blessée pour avoir trop couru après la connétable. D'où l'on peut juger que si cette cour manquoit de prudence, elle ne manquoit pas de joie, puisque la jeunesse et la beauté y avoient une autorité souveraine.

Le connétable de Luynes étant mort en 1621, ce petit empire finit avec lui. Car, la reine Marie de Médicis s'étant accommodée avec le Roi[1], la paix entre la mère et le fils brouilla le mari et la femme; et, la Reine-mère étant persuadée que, pour être absolue sur ce jeune prince, il fallait que cette jeune princesse ne fût pas bien avec lui, elle travailla avec tant d'application et de succès à entretenir leur mésintelligence, que la Reine sa belle-fille n'eut aucun crédit ni aucune douceur depuis ce temps-là. Toute sa consolation était la part que la duchesse de Luynes, qui étoit remariée avec le duc de Chevreuse, prince de la maison de Lorraine, prenait à ses chagrins, qu'elle tâchoit d'adoucir par tous les divertissemens qu'elle proposoit, lui communiquant au-

surtout avec le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, causèrent tant de scandale. F. R.

[1] Allusion à la paix du Pont-de-Cé, en 1620. F. R.

tant qu'elle pouvoit son humeur galante et enjouée, pour faire servir les choses les plus sérieuses et de la plus grande conséquence de matière à leur gaieté et à leur plaisanterie. *A giovine cuor, tutto e giuco*[1].

Quelques années se passèrent sans qu'on puisse expliquer à quoi elles s'étoient passées quand on y auroit été présent, n'en sachant rien que ce que la Reine m'a dit elle-même depuis, se divertissant quelquefois à me les conter. Je puis dire néanmoins qu'elle a été aimée, et que, malgré le respect que sa majesté inspire, sa beauté n'a pas manqué de toucher des gens qui ont fait paraître leur passion. Le duc de Montmorency, frère de madame la princesse, recommandable par sa valeur, sa bonne mine et sa magnificence[2], a été mis de ce nombre. [Celui-là parut avoir de l'inclination pour la Reine, mais fort légèrement. La vanité seule l'avoit fait naître dans son cœur, qui jusqu'alors avoit été occupé d'une fort grande passion pour madame la marquise de Sablé[3], dont le mérite extraordinaire lui fit garder longtemps après les marques de sa servitude. Elle avoit une beauté fort éclatante et toutes les grandes qualités qui peuvent orner une belle âme. Son esprit étoit si grand et si beau, que j'ai vu des hommes savans ignorer beaucoup de choses qu'elle savoit.]

Elle étoit une de celles dont la beauté faisoit le plus de bruit quand la Reine vint en France. Mais si elle étoit aimable, elle désiroit encore plus de le paroître : l'amour que cette dame avoit pour elle-même la rendit

[1] Pour un jeune cœur, tout est jeu.

[2] Henri II de Montmorency, né à Chantilly en 1595, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632. Il était frère de la princesse de Condé, mère du grand Condé. F. R.

[3] Elle était fille du marquis de Souvré, et épousa Philippe-Emmanuel de Laval-Montmorency, marquis de Sablé. Née en 1602, elle mourut en 1678. F. R.

un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignoient. Il y avoit encore en France quelque reste de la politesse que Catherine de Médicis y avoit apportée d'Italie; et on trouvoit une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles, et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venoient de Madrid, qu'elle avoit conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avoient apprise des Maures. Elle étoit persuadée que les hommes pouvoient sans crime avoir des sentimens tendres pour les femmes; que le désir de leur plaire les portoit aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnoit de l'esprit et leur inspiroit de la libéralité, et toutes sortes de vertus : mais que, d'un autre côté, les femmes qui étoient l'ornement du monde, et étoient faites pour être servies et adorées des hommes, ne devoient souffrir que leurs respects.

Cette dame, ayant soutenu ses sentimens avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avoit donné de l'autorité dans son temps; et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *fucèzas* [1], jusqu'à ce qu'à force de vouloir rendre l'amitié des hommes et des femmes parfaite, elle a trouvé qu'on ne pouvoit réparer leurs défauts que par la connoissance qu'elle a eue de ce qu'en sa qualité de chrétienne elle devoit estimer et croire.

Je lui ai ouï dire, lorsque je l'ai connue, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement, elle ne le voulut plus voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avoit eus à partager

[1] *Fucezas*, ou plutôt *husesas*. Ce mot paraît venir de *huso*, fuseau. Il semble exprimer l'idée de *filer l'amour*.

avec la plus grande princesse du monde. La Reine m'a fait l'honneur de me dire, se moquant alors de sa vanité passée, qu'elle n'avoit jamais fait de réflexions sur les sentimens que le duc de Montmorency pouvoit avoir pour elle, et qu'elle n'avoit remarqué et pris tout ce que disoit la voix publique de lui que comme un tribut qu'elle croyoit être dû par tout le monde à sa beauté, étant persuadée que cette passion avoit été médiocre à son égard.

Le duc de Bellegarde[1], quoique vieux, fut aussi un de ceux qui aimèrent cette princesse. Celui-là avoit été favori de deux rois. La renommée en faisoit encore tant de bruit, que la Reine ne refusa point d'en recevoir de l'encens dont la fumée ne pouvoit noircir sa réputation, et souffrit qu'il en usât avec elle à la mode du siècle où il avoit vécu, qui avoit été le règne de la galanterie et celui des dames. On a dit depuis que la princesse de Conti et les autres favorites de la Reine avoient conseillé cette folie à cet antique galant, et que la Reine, quand il eut la hardiesse de lui en parler, en fut en colère. Mais enfin la chose se tourna en plaisanterie : de sorte que le Roi même, quoique d'humeur jalouse, y entra sans peine.

Le duc de Buckingham[2] fut le seul qui eut l'audace d'attaquer son cœur. Il vint, de la part du roi d'Angleterre son maître, pour épouser madame, sœur du Roi. Il étoit bien fait, beau de visage; il avoit l'âme grande; il étoit magnifique, libéral, et favori d'un grand roi. Il avoit tous ses trésors à dépenser, et toutes les pierreries de sa couronne pour se parer. Il ne faut pas s'étonner si, avec tant d'aimables qualités, il eut de si hautes pensées, de si nobles, mais si dangereux et si blâmables

[1] Roger de Saint-Lary, mort en 1646.

[2] Georges Villiers, duc de Buckingham, né à Leicester en 1592, assassiné en 1628.

désirs, et [s'il eut le bonheur de faire avouer à cette belle Reine que si une honnête femme avoit pu aimer un autre que son mari, celui-là auroit été le seul qui lui auroit pu plaire. Les louanges que je lui donne, je les ai entendues de la Reine même; car c'est la personne du monde dont je lui ai ouï dire le plus de bien. Il est donc sans doute à présumer que ses respects ne furent point importuns, et que ses vœux furent reçus avec quelque sentiment de complaisance.] La Reine, n'en faisant point un secret, n'a pas fait difficuté de me conter depuis (fort détrompée de ces dangereuses illusions) qu'étant jeune, elle ne comprenoit pas que la belle conversation, qui s'appelle ordinairement l'honnête galanterie, où on ne prend aucun engagement particulier, pût jamais être blâmable, non plus que celle que les dames espagnoles pratiquent dans le palais, où, vivant comme des religieuses, et ne parlant aux hommes que devant le roi et la reine d'Espagne, elles ne laissent pas de se vanter de leurs conquêtes et d'en parler comme d'une chose qui, bien loin de leur ôter leur réputation, leur en donne beaucoup. Elle avoit, en la personne de la duchesse de Chevreuse, une favorite qui se laissoit entièrement occuper de ces vains amusemens; et la Reine, par ses conseils, n'avoit pu éviter, malgré la pureté de son âme, de se plaire aux agrémens de cette passion dont elle recevait en elle-même quelque légère complaisance qui flattoit plus sa gloire qu'elle ne choquoit sa vertu.

On a fort parlé d'une promenade qu'elle fit dans un jardin du logis où elle logea lorsqu'elle alla conduire la reine d'Angleterre à Amiens. [Mais ce fut fort injustement; car je sais d'elle-même, qui m'a fait l'honneur de me le confier sans nulle façon, qu'elle avoit voulu se promener dans ce jardin, parce que le Roi en défendoit

l'entrée à tout le monde : et comme la difficulté augmente le désir, cela lui avoit donné une fort grande envie d'y aller ; qu'après avoir eu les clefs du capitaine des gardes avec beaucoup de peine, elle y étoit allée un soir, madame de Chevreuse avec elle, et sa petite cour.] La promenade se fit en présence de toute la suite qui, d'ordinaire, accompagnoit cette princesse. Et j'ai vu des personnes qui s'y trouvèrent qui m'ont instruite de la vérité. Le duc de Buckingham, qui y fut, la voulant entretenir, Putange, écuyer de la Reine, la quitta pour quelques momens, croyant que le respect l'obligeoit de ne pas écouter ce que le seigneur anglais lui vouloit dire. Le hasard alors les ayant menés dans un détour d'allée où une palissade les pouvoit cacher au public, la Reine, dans cet instant, surprise de se voir seule, et apparemment importunée par quelque sentiment trop passionné du duc de Buckingham, s'écria, et, appelant son écuyer, le blâma de l'avoir quittée.

Par ce cri, elle fit voir sa sagesse et sa vertu, préférant la conservation de son innocence intérieure à la crainte qu'elle devoit avoir d'être blâmée, et que ce cri, allant aux oreilles du Roi, ne lui coûtât beaucoup d'embarras. Si, en cette occasion, elle montra que son cœur pouvoit être susceptible de quelque impression de tendresse qui le conviât d'écouter les discours fabuleux d'un homme qui l'aimoit, il faut avouer aussi en même temps que l'amour de la pureté et ses sentimens honnêtes l'emportèrent sur tout le reste, et qu'elle préféra à une réputation apparemment soupçonnée de peu de chose une gloire réelle et véritable, sans mélange d'aucun sentiment indigne d'elle.

Lorsque ce duc prit congé de la Reine-mère, qui étoit venue conduire la reine d'Angleterre, sa fille, hors de la ville d'Amiens la Reine m'a fait l'honneur de me

dire que, quand il vint lui baiser la robe, elle étant au-devant du carrosse, et la princesse de Conti auprès d'elle, il se cacha du rideau comme pour lui dire quelques mots, et beaucoup plus pour essuyer les larmes qui lui tombèrent des yeux dans cet instant. La princesse de Conti, qui railloit de bonne grâce, et qui, à ce que j'ai ouï dire, avoit beaucoup d'esprit, dit sur ce sujet[1], en parlant de la Reine, qu'elle pouvoit répondre au Roi de sa vertu; mais qu'elle n'en feroit pas autant de sa cruauté, parce que sans doute les larmes de cet amant, qu'en cette occasion elle avoit aperçues pour être assise auprès d'elle, avoient dû attendrir son cœur, [et que, ce rideau l'ayant caché un moment à elle,] elle soupçonnoit ses yeux de l'avoir du moins regardé avec quelque pitié.

La passion du duc de Buckingham lui fit faire encore une action bien hardie, que la Reine m'a apprise, et que la reine d'Angleterre m'a depuis confirmée, qui le savoit de lui-même. Ce célèbre étranger, étant parti d'Amiens pour retourner en Angleterre mener madame Henriette de France à son roi, régner sur les Anglois, occupé de sa passion, et forcé par la douleur de l'absence, voulut revoir la Reine, quand même ce ne seroit que pour un moment. Quoiqu'il fut près d'arriver à Calais, il fit dessein de se satisfaire en feignant d'avoir reçu des nouvelles du roi son maître qui l'obligeoient d'aller à la cour.

Il laissa la future reine à Boulogne, et revint trouver la Reine-mère pour traiter de cette affaire simulée, qui n'étoit que le prétexte de son retour à la cour. Après avoir parlé de sa chimérique négociation, il alla chez la

[1]. « En faisant la guerre à la reine des galanteries de ce duc, que de la ceinture en bas elle pouvait répondre au roi de sa vertu, mais qu'elle ne ferait pas la même chose de la ceinture en haut, parce que, etc. » (Ms)

Reine, qu'il trouva au lit assez seule. Cette princesse savoit, par des lettres de la duchesse de Chevreuse, qui accompagnoit la reine d'Angleterre, qu'il étoit arrivé. Elle en parla devant Nogent en riant, et ne s'étonna point quand elle le vit. Mais elle fut surprise de ce que, tout librement, il vint se mettre à genoux devant son lit, baisant son drap avec des transports si extraordinaires, qu'il étoit aisé de voir que sa passion était violente, et de celles qui ne laissent aucun usage de raison à ceux qui en sont touchés. La Reine m'a fait l'honneur de me dire qu'elle en fut embarrassée ; et cet embarras, mêlé de quelque dépit, fut cause qu'elle demeura longtemps sans lui parler. La comtesse de Lannoi, alors sa dame d'honneur, sage, vertueuse et âgée, qui étoit au chevet de son lit, ne voulant point souffrir que ce duc demeurât en cet état, lui dit avec beaucoup de sévérité que ce n'étoit point la coutume en France, et voulut le faire lever. Mais lui, sans s'étonner, combattit contre la vieille dame, disant qu'il n'étoit pas Français, et qu'il n'étoit pas obligé d'observer toutes les lois de l'État. Puis, s'adressant à la Reine, lui dit tout haut les choses du monde les plus tendres. Mais elle ne lui répondit que par des plaintes de sa hardiesse, et, sans peut-être être trop en colère, lui ordonna sévèrement de se lever et de sortir. Il le fit ; et, après l'avoir vue encore le lendemain en présence de toute la cour, il partit, bien résolu de revenir en France le plus tôt qu'il lui seroit possible.

Après que les ambassadeurs anglais eurent repassé la mer, les deux Reines revinrent trouver le Roi, qui les attendoit à Fontainebleau.

Toutes les choses qui regardoient Buckingham lui furent dites au désavantage de la Reine, si bien que quelques domestiques en furent chassés. Putange, son écuyer, fut exilé ; Datal, que madame de Vernel, dame

d'atour de la Reine et belle-sœur de madame de Chevreuse, avoit envoyé en Angleterre, La Porte[1] et le médecin de la Reine, furent traités de la même manière.

Le père Seguirent, confesseur du Roi, venant trouver la Reine un jour de grand matin, pour lui dire de la part du Roi qu'il avoit éloigné de son service certaines personnes qui ne lui plaisoient pas, qui sont les mêmes dont je viens de parler, doña Estefania, Espagnole, la première femme de chambre de la Reine, qui avoit eu l'honneur de la servir dès son enfance, dit en regardant le père jésuite : *Teatino, tan de mañana á visitar esta señora, non es bueno señal, por bien ny*[2].

La reine d'Angleterre m'a conté depuis que, dans le commencement de son mariage, elle eut quelques dégoûts du Roi son mari, et que Buckingham les fomentoit[3], en lui disant à elle-même librement qu'il les mettroit mal ensemble s'il pouvoit. Il y réussit en effet, et, par un sentiment de chagrin, elle souhaita de revenir en France voir la Reine sa mère : et comme elle savoit le désir passionné qu'avoit ce duc anglais de revoir la Reine, elle lui parla de son dessein. Il y entra avec ardeur, et la servit puissamment pour lui en faire obtenir la permission du Roi son mari. Cette princesse l'ayant su, elle en écrivit à la Reine sa mère, la suppliant de trouver bon qu'elle pût mener avec elle le duc de Buckingham, sans qui elle ne pourroit faire ce

[1] Pierre de la Porte, valet de chambre d'Anne d'Autriche, né en 1603, mort en 1680. Il devint plus tard valet de chambre de Louis XIV. Il a laissé des Mémoires. F. R.

[2] « Qu'un moine vienne si matin faire visite à cette dame, ce n'est ni un bon signe, ni pour quelque chose de bon. »

[3] Le cardinal de Richelieu, dans ses Mémoires, accuse Buckingham d'avoir employé les mêmes efforts et les mêmes intrigues pour semer et accroître l'antipathie entre Louis XIII et Anne d'Autriche. Il donne à ce sujet de grands détails. F. R.

voyage. Elle fut refusée de la part de la Reine sa mère et de celle du Roi son frère ; et son projet, à cause de celui de ce favori, ne put avoir son effet. Il ne faut pas s'en étonner, le bruit de ses sentimens en devoit être un obstacle invincible. [Comme le Roi avoit quelque pente à la jalousie; que la Reine-mère lui en donnoit autant qu'elle pouvoit pour le dégoûter de la Reine, servie en cela du cardinal de Richelieu, qu'elle avoit mis dans les affaires, le duc de Buckingam ne put jamais obtenir de revenir en France.]

Cet homme, qui, selon les descriptions qui m'en ont été faites, avoit autant de vanité que d'ambition, brouilla les deux couronnes pour revenir en France, par la nécessité d'un traité de paix, lorsque, selon ses intentions, il auroit fait éclater sa réputation par les victoires qu'il prétendoit remporter sur notre nation. Il vint sur ce fondement amener une puissante armée navale au secours des Rochellois assiégés par le roi Louis XIII, montrant publiquement la passion qu'il avoit pour la Reine, et dont il faisoit gloire ; mais cette ostentation fut enfin punie par un malheureux succès, et par la honte d'avoir mal réussi dans tous ses desseins.

Madame de Chevreuse, qui suivoit âprement ses inclinations et qui aimoit le duc d'Holland, ami du duc de Buckingham, étant alors revenue d'Angleterre, vit avec quelque complaisance la flotte de Buckingham, et son retour en France, qui d'abord parut accompagné d'une haute réputation. Elle ne cessoit d'en parler à la Reine. La maîtresse et la favorite haïssoient le cardinal de Richelieu, à cause qu'il étoit créature de la Reine-mère et du Roi, et qu'elle l'avoit mis dans le ministère. Elles ne trouvoient rien de plus agréable que de lui faire dépit, d'autant plus que la Reine étoit persuadée qu'il lui rendoit de mauvais offices auprès du Roi ; si bien

qu'elle ne faisoit pas difficulté d'écouter avec plaisir les souhaits que sa favorite faisoit pour la prospérité des Anglais. Elle me l'a conté souvent elle-même, s'étonnant de l'erreur où l'engageoient alors la gaieté et la folie d'une jeunesse innocente, qui ne connoissoit point encore dans toute son étendue à quoi l'obligeoient la vertu, la raison et la justice.

La duchesse de Chevreuse étoit sans doute la cause de cet aveuglement qui n'était pas en effet si criminel qu'il paroissoit, puisque l'intention et les sentimens de l'âme font en nous le bien ou le mal. Mais, dans un temps où la Reine a pu être plus éclairée, elle en a senti de la peine. Madame de Chevreuse m'a dit depuis elle-même, me contant les égaremens de sa jeunesse, qu'elle forçoit la Reine à penser au Buckingham, lui parlant toujours de lui, et lui ôtant les scrupules qu'elle en avoit par la raison du dépit qu'elles faisoient au cardinal de Richelieu. Je lui ai encore ouï dire, et avec exclamation sur ce sujet, qu'il étoit vrai que la Reine avoit l'âme belle et le cœur bien pur; et que, malgré le climat où elle avoit pris naissance, où, comme je l'ai dit, le nom de galant est à la mode, elle avoit eu toutes les peines du monde à lui faire prendre quelque goût à la gloire d'être aimée.

La marquise de Sablé, en qui j'ai toujours reconnu beaucoup de lumière et de sincérité, m'a confirmé la même chose, m'ayant dit que la Reine, dans cette première jeunesse, étoit rude pour les dames galantes, et qu'elles la craignoient beaucoup. Toutes celles qui en ce temps-là étoient de sa confidence en ont toujours parlé de la même sorte. La marquise de Senecé[1], qui a

[1] Marie-Catherine de la Rochefoucauld, veuve de Henri de Beaufremont, marquis de Senecé, née en 1578, morte en 1677.

eu l'honneur de la servir presque toute sa vie et d'être l'ombre de son corps, et de plus a passé des temps auprès d'elle où elle n'a pas toujours cru en être aimée, a été en tout temps témoin irréprochable de la vertu de cette princesse. Quand elle en parloit, aimant à dire la vérité, et quelquefois même la blâmant sur le malheur qu'elle avoit eu de se laisser trop gouverner, elle exagéroit la pureté de sa vie et de ses sentimens en des termes si forts et si éloquens, qu'il est impossible de ne pas donner à la Reine toute l'estime qui est due à la solidité de sa vertu, en excusant les foiblesses que l'amour-propre fait commettre aux plus sages, qui veulent presque toujours que leur beauté leur apporte de la gloire.

La Reine parloit elle-même de ces choses avec une simplicité si libre et si honnête, qu'il étoit aisé de voir qu'elles ne pouvoient avoir été en elle que de légères imperfections. Aussi ont-elles servi à lui faire connoître en d'autres temps ce qu'elle devoit à Dieu qui l'avoit maintenue dans une si véritable pureté, lors même que cet amour-propre la faisoit écarter des maximes qu'une si sage princesse vouloit et devoit observer. Son malheur fut de n'avoir point été assez aimée du Roi son mari, et d'avoir été comme forcée d'amuser son cœur ailleurs, en le donnant à des dames qui en avoient fait un mauvais usage, et qui, dans ses premières années, au lieu de la convier à rechercher les occasions de lui plaire, et à désirer d'en être considérée, l'en éloignèrent autant qu'il leur fut possible, afin de la posséder davantage.

CHAPITRE II

1626. — La cour à Nantes. — Chalais accusé de conspiration. — Anne d'Autriche soupçonnée d'y avoir pris part. — Manœuvres de Richelieu contre elle. — Fermeté de la Reine devant le Roi. — Témoignage de Chalais en sa faveur avant de mourir. — Madame de Chevreuse est éloignée de la Reine. — Persécutions du cardinal de Richelieu contre Anne d'Autriche et son amour pour elle. — Colère et mépris de la Reine pour lui. — Crainte de la Reine d'être répudiée. — Politique de Richelieu. — Madame de Motteville est éloignée de la Reine. — Fondation, par Anne d'Autriche, du monastère du Val-de-Grâce, le 1er juillet 1624. — Le Cardinal en fait fouiller les cellules. — Mariage de madame de Motteville. — Portrait d'Anne d'Autriche devenue régente. — Tableau de la cour à cette époque. — Portraits des femmes les plus remarquables de cette cour.

Outre ces petites aventures, il en arriva une fort fâcheuse à la Reine au voyage de Nantes, qui lui fut suscitée par la Reine-mère et par le cardinal de Richelieu, pour avoir sujet de la renvoyer en Espagne. Elle fut soupçonnée d'avoir eu quelque connoissance de l'affaire de Chalais[1], grand-maître de la garde-robe, qui fut accusé, à ce que beaucoup croient, injustement d'avoir voulu conspirer contre l'Etat. Ceux de ce temps-là m'ont dit que ce fut tout au plus une intrigue formée contre la fortune du cardinal de Richelieu, dont étoit Monsieur, frère du Roi. Beringhem, qui de tout temps avoit été confident du feu Roi et de la Reine, qui les avoit vu marier, et qui n'étoit pas accoutumé de mentir, m'a dit que Louvigni, amoureux de madame de Chevreuse, plein de jalousie et de ces sortes de passions que l'ambition et la galanterie produisent, accusa faus-

[1] Henri de Talleyrand, marquis de Chalais, exécuté en 1626. Il était né en 1599. F. B.

sement Chalais d'avoir eu le dessein d'attenter à la vie du Roi. Et me parlant de toutes ces choses qu'il avoit vues, il m'a assuré qu'il n'étoit point criminel, et que sa seule faute étoit d'avoir voulu empêcher le mariage de Monsieur avec mademoiselle de Montpensier. de même que les autres serviteurs de ce prince, qui, par des raisons chimériques, croyoient qu'il leur étoit plus utile qu'il épousât une princesse étrangère; que. Chalais aimant follement la favorite de la Reine, ce grand attachement fit croire qu'il étoit de cette intrigue, puisque celle qu'il aimoit y avoit pris part; et que le cardinal de Richelieu, qui se sentoit haï des favoris de Monsieur, pour mettre le Roi dans ses intérêts, lui avoit persuadé que cette cabale, sous le nom de ce prince, avoit voulu former un parti dans le royaume.

La Reine même m'a fait l'honneur de me dire qu'il étoit vrai qu'elle avoit fait alors tout ce qu'elle avoit pu pour empêcher le mariage de Monsieur avec cette princesse, qu'il épousa peu après, et qu'elle employa à ce dessein le maréchal d'Ornano[1], qui étoit son serviteur; qu'elle le fit parce qu'elle croyoit que ce mariage, que la Reine-mère vouloit, étoit tout à fait contre ses intérêts, étant certain que cette princesse, venant à avoir des enfans, elle qui n'en avoit point, ne seroit plus considérée; et ce fut par ce seul endroit que l'on la soupçonna d'avoir part à cette intrigue. D'autres m'ont dit que, certains astrologues ayant publié que le Roi ne vivroit pas longtemps, pour embellir l'histoire on ac-

[1] « La reine avoit empêché le mariage de Monsieur avec mademoiselle de Montpensier par le maréchal d'Ornano, qui en étoit amoureux jusqu'à la folie, quoiqu'il ne fût ni aimable ni souffert, et qu'il fût, malgré sa qualité de gouverneur de Monsieur et son mérite particulier, le but de toutes leurs railleries... Je sais tout cela de la reine même, de qui j'ai su aussi la violente passion du maréchal d'Ornano. » (Ms.)

cusa la Reine d'avoir eu la pensée qu'elle pourroit épouser Monsieur après la mort du Roi son mari, si par malheur les étoiles eussent rendu cette prophétie véritable.

[Le cardinal de Richelieu, pour perdre la Reine, et donner sujet au Roi de la croire coupable de cet horrible crime dont elle étoit fort incapable, alla trouver Chalais dans sa prison et lui promit la vie, pourvu qu'il voulût dire que la Reine étoit de concert avec lui de cet attentat.]

Il le fit, non comme on le vouloit, mais comme il s'imagina le pouvoir faire selon la vérité; et le Roi, trompé par les artifices du ministre, qui amplifia les paroles du prisonnier, crut quelques jours qu'il avoit épousé, au lieu d'une chrétienne, une personne infidèle.

Des soupçons de cette nature le troublèrent avec raison. Il la fit venir au conseil, où il lui reprocha qu'elle avoit conspiré contre sa vie pour avoir un autre mari. La Reine, à qui l'innocence donna des forces, outrée de douleur de cette accusation, lui parla avec fermeté et une hardiesse généreuse, et lui dit, à ce que j'ai su par elle-même, qu'elle auroit trop peu gagné au change pour vouloir se noircir d'un crime pour un si petit intérêt. Elle reprocha à la Reine sa belle-mère toutes les persécutions qu'elle et le cardinal lui faisoient, avec la hauteur d'une princesse de sa naissance qui étoit faussement accusée.

Mais, comme son ressentiment ne l'avoit pas entièrement justifiée à l'égard du Roi et du public, Dieu permit que Chalais, se voyant sur l'échafaud et trompé par le ministre, se repentit d'avoir laissé entendre des choses qui, de soi n'étant point blâmables, pouvoient néanmoins, étant mal expliquées, devenir dangereuses. Il pria son confesseur d'aller trouver le Roi pour lui en

dire la vérité, et d'aller de sa part demander pardon à la Reine, s'excusant de ce que le désir de la vie et la crainte de la mort l'avoient persuadé avec raison qu'il pouvoit dire ce qu'il savoit, puisqu'il ne savoit rien d'elle qui pût déplaire au Roi. Outre ces grandes paroles sorties d'un homme qui alloit mourir, et qui déshonoroient sa mémoire par sa foiblesse, la mère de Chalais[1] vint trouver la Reine pour lui en faire satisfaction. Cette vérité m'a été dite par des personnes qui étoient présentes quand elle fit cette déclaration si authentique et si nécessaire à la gloire de cette princesse.

Elle-même, me faisant l'honneur de me confirmer longtemps après tant de douloureuses aventures, me dit aussi de quelle manière elle s'étoit servie du maréchal d'Ornano, pour empêcher le mariage de Monsieur. Elle me protesta qu'elle lui en avoit fait parler par une tierce personne, sans qu'il parût que ce fût de sa part, seulement pour lui montrer qu'il lui feroit plaisir d'y mettre de l'obstacle, et que c'étoit la seule intelligence qu'elle eût eue avec les gens de Monsieur[2]. Chalais étoit aimé de madame de Chevreuse : il pouvoit savoir que la Reine n'avoit pas d'envie de voir à ses côtés Madame, qui l'auroit précédée dans la faveur ; et il ne crut pas peut-être lui faire un grand mal, en voulant se sauver de la mort par un si petit secret, que la Reine, pour peu qu'on l'eût voulu savoir, n'auroit pas désavoué. Ce sentiment en elle étoit borné par la raison et la justice, par cette justice du moins que l'amour-propre forme en nous tous ; mais j'ose assurer qu'elle n'auroit pas voulu empêcher le mariage, si, en s'y opposant, elle eût cru manquer à ce que l'équité demandoit d'elle. Il y parut

[1] Jeanne-Françoise de Montluc.

[2] Voir plus haut, p. 24, la citation du manuscrit concernant le maréchal d'Ornano.

peu après ; car Monsieur ayant enfin épousé mademoiselle de Montpensier, la Reine l'estima ; et je lui ai ouï dire depuis que sa mort précipitée lui avoit fait pitié.

Le cardinal de Richelieu, qui se sentoit alors haï par cette princesse et par sa favorite, voulut perdre Chalais, qui avoit une belle charge chez le Roi, et qui se trouvoit lié aux favoris de Monsieur et à tout ce qui lui étoit opposé. Il joignit beaucoup de petites choses ensemble, pour en faire une fort grande, qui donna de la peine à la Reine et beaucoup de mauvaises heures au roi. Les courtisans de ce temps-là disoient que les serviteurs de Monsieur vouloient en faire un chef de parti, autant par la folle haine qu'ils avoient contre la faveur du ministre, que pour faire leurs affaires par cette voie. Pour satisfaire leur fausse politique, ils le portoient à se marier hors du royaume, afin d'avoir une retraite assurée chez les étrangers. Ils auroient mieux fait de lui donner les conseils qui seuls pouvoient le rendre heureux, en se tenant uni au Roi, en lui obéissant, et vivant bien avec le cardinal de Richelieu, sans bassesse ni lâcheté. Ce prince y auroit rencontré ce qu'il ne pouvoit trouver ailleurs, et eux auroient eu l'avantage d'avoir satisfait à leur devoir, en recevant peut-être les récompenses qu'ils en auroient méritées.

Toutes ces choses firent qu'on ôta à la Reine madame de Chevreuse, qu'elle aimoit toujours infiniment, et qui dans le vrai étoit la seule cause de ses malheurs. Elle le sentit par l'intérêt de son plaisir, et par l'amitié qu'elle avoit pour elle. Cette princesse ne connoissoit pas alors les dangers qui se rencontrent dans la société des personnes remplies de passions et de vanité ; cette ignorance eut le pouvoir de lui cacher combien l'absence de sa favorite lui étoit avantageuse. Elle augmenta aussi dans

son cœur la juste aversion qu'elle a toujours eue contre le cardinal de Richelieu, dont la faveur, dès son commencement, avoit, ce lui sembloit, interrompu le repos de sa vie. Mais comme sa conduite, malgré ses innocentes intentions, ne se put pas entièrement justifier, et qu'elle avoit donné quelque prétexte à ses ennemis de la persécuter, il faut demeurer d'accord qu'elle n'avoit pas pris assez de soin de faire connoître au Roi la droiture de ses sentimens : ce qu'elle auroit fait sans doute avec succès. Ce grand Roi avoit de la vertu ; et les raisons de la Reine étant fondées sur la vérité, elles auroient eu vraisemblablement leur effet ordinaire, qui est de persuader ceux qui n'ont pas renoncé au bon sens et à l'équité.

La jeunesse, qui fait manquer de prudence aux plus vertueuses, rendoit le procédé du Roi excusable envers elle; et la Reine, qui se jugeoit elle-même, et qui se connoissoit sans tache, ne trouvoit pas qu'elle fût traitée comme elle méritoit de l'être. L'orgueil humain, qui règne toujours trop fortement dans l'âme des grands, la rendoit en sa propre cause un juge trop favorable; et, sentant les disgrâces de madame de Chevreuse comme un outrage qu'elle avoit de la peine à supporter, elle faisoit voir qu'elle ne comprenoit pas assez qu'il faut que les volontés d'un mari, quand elles sont accompagnées de la raison, soient à une honnête femme des lois qu'elle doit observer et recevoir avec soumission. La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir ; mais la Reine, ignorant cette maxime et se laissant conduire par son propre dépit, se priva de bonheur pour plusieurs années de sa vie.

On veut aussi que le cardinal de Richelieu ait eu pour la Reine plus d'amour que de haine, et que, ne la voyant

pas portée à lui vouloir du bien, soit par la vengeance, ou soit pour la nécessiter à se servir de lui, il lui rendit de mauvais offices auprès du Roi. Les premières marques de son affection furent les persécutions qu'il lui fit. Elles éclatèrent aux yeux de tous; et nous verrons durer cette nouvelle manière d'aimer jusqu'à la fin de la vie du cardinal. Il n'y a pas d'apparence de croire que cette passion, tant vantée par les poëtes, causât de si étranges effets dans son âme. Mais la Reine m'a conté qu'un jour il lui parla d'un air trop galant pour un ennemi, et qu'il lui fit un discours fort passionné; mais qu'ayant voulu lui répondre avec colère et mépris, le Roi dans ce moment étoit entré dans le cabinet où elle étoit, qui par sa présence interrompit sa réponse; que depuis cet instant elle n'avoit jamais osé recommencer cette harangue, craignant de lui faire trop de grâce en lui témoignant qu'elle s'en souvenoit. Mais elle lui répondit tacitement par la haine qu'elle eut toujours pour lui, et par le refus continuel qu'elle fit de son amitié et de ses assistances auprès du Roi. Ceux qui avoient du crédit auprès d'elle, et qui n'aimoient point le Cardinal, pour l'attirer dans leur parti ne manquèrent pas de la fortifier dans cette aversion. Cela lui acquit beaucoup de serviteurs, car le cardinal de Richelieu étoit haï: mais par cette conduite, dont le fondement étoit juste, elle se mit beaucoup plus mal avec le Roi. On peut juger, par les sentimens de cette princesse et par ceux de ce ministre, si c'étoit avec raison.

La Reine et quelques particuliers qui avoient senti les rudes effets des cruelles maximes de ce ministre, avoient sujet d'avoir de la haine pour lui ; mais, outre qu'il étoit aimé de ses amis, parce qu'il les considéroit beaucoup, l'envie certainement étoit la seule qui pût avoir part à la haine publique, puisqu'en effet il ne

la méritoit pas; et, malgré ses défauts et la raisonnable aversion de la Reine, on doit dire de lui qu'il a été le premier homme de notre temps, et que les siècles passés n'ont rien qui puisse le surpasser. Il avoit la maxime des illustres tyrans: il régloit ses desseins, ses pensées et ses résolutions sur la raison d'État et sur le bien public, qu'il ne considéroit qu'autant que ce même bien public augmentoit l'autorité du Roi et ses trésors. Il vouloit le faire régner sur ses peuples, et lui-même régnoit sur son Roi. La vie et la mort des hommes ne le touchoient que selon les intérêts de sa grandeur et de sa fortune, dont il croyoit que celle de l'État dépendoit entièrement.

Sous ce prétexte de conserver l'un par l'autre, il ne faisoit pas difficulté de sacrifier toutes choses pour sa conservation particulière; et, quoiqu'il ait écrit la *Vie du chrétien*, il étoit néanmoins bien éloigné des maximes évangéliques. Ses ennemis se sont mal trouvés de ce qu'il ne les a pas suivies, et la France en a beaucoup profité : pareille en cela à ces enfans heureux qui jouissent ici-bas d'une bonne fortune, où leurs pères ont travaillé, en se procurant peut-être à eux-mêmes un malheur éternel.

Ce n'est pas que je veuille faire un mauvais jugement de ce grand homme : il faut avouer qu'il a augmenté les bornes de la France, et par la prise de La Rochelle diminué les forces de l'hérésie, qui ne laissoient pas d'être encore considérables dans toutes les provinces où les restes des guerres passées les faisoient subsister. Sa grande attention à découvrir les cabales qui se faisoient dans la cour, et sa diligence à les étouffer dans le commencement, lui a fait maintenir le royaume. C'est enfin le premier favori qui a eu le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands,

si dommageable à celle de nos rois, et qui peut-être, dans le désir de gouverner seul, a toujours détruit ce qui pouvoit être contraire à l'autorité royale, et perdu ceux qui pouvoient l'éloigner de la faveur par leurs mauvais offices.

La Reine étoit aimable, le Roi étoit porté à la piété; et si la politique du ministre n'eût point mis d'obstacle à leur union, il est vraisemblable que le prince se seroit attaché à l'amitié de la personne du monde qui en étoit la plus capable par la douceur de son naturel, et la plus digne par son mérite et sa beauté. Quelques-uns ont voulu dire que le Roi n'avoit jamais eu d'inclination pour cette princesse, et la Reine même l'a cru, parce qu'elle en jugeoit par l'indifférence qu'il avoit eue pour elle; mais je sais d'un des favoris [1] de ce prince, inférieur en puissance au cardinal de Richelieu, mais qui néanmoins a eu assez de part dans l'inclination du roi pour savoir ces petites particularités, que le Roi la trouvoit belle, et qu'un jour, lui faisant quelque confidence à l'avantage de sa beauté, il lui dit qu'il n'osoit lui montrer de la tendresse, de peur de déplaire à la Reine sa mère et au cardinal, dont les conseils et les services lui étoient plus nécessaires que de se plaire avec sa femme.

Les ennemis de la Reine, pour réussir encore mieux dans le dessein qu'ils avoient de la faire haïr du Roi son mari, se servirent fortement contre elle des intelligences qu'elle avoit en Espagne. Ils lui faisoient des crimes envers le Roi des moindres marques qu'elle donnoit d'aimer le Roi son frère. Elle eut quelque sujet de craindre d'être répudiée; et, pour toute consolation, elle espéroit qu'après la mort de sa tante, l'infante Isabelle-

[1] Le manuscrit nomme en marge le duc de Saint Simon.

Clara-Eugenia, elle iroit gouverner les Pays-Bas, où feu ma mère, qui passoit toujours pour Espagnole, à cause du nom de Louise de Saldagne qu'elle avoit porté en Espagne, étoit résolue de me mener[1]. La succession de la dame Du Faï et celle de feu mon oncle, évêque de

[1] Le manuscrit donne à cet endroit les dates suivantes, qui précisent celle de la naissance de l'auteur, et quelques détails sur sa famille et sur la cour à ce moment du règne de Louis XIII : « Je pense que La Rochelle se rendit au roi en 1628, et, quelque temps après cette célèbre victoire, ma mère me donna à la reine, âgée d'environ sept ans. Le mauvais ménage de feu mon père, qui de riche ne l'étoit plus guère, l'obligeoit de rechercher pour moi cet asyle. Elle eut de la peine à se résoudre de m'abandonner si jeune dans les périls de la vie libertine de la cour. Elle avoit dans le cœur les sévères lois de l'Espagne et de l'Italie, par sa mère qui étoit véritablement Espagnole de la maison de Saldagne : de sorte qu'elle ne pouvoit, sans beaucoup souffrir, me laisser respirer le mauvais air du grand monde, dont elle connoissoit le poison, et qu'elle haïssoit, par la solide vertu qui étoit en elle, et par les lumières de son esprit. Dieu lui fit la grâce de la soulager de cette inquiétude; car, trois ans après, pour l'éloigner elle-même de la confiance de la reine, qui se servoit d'elle pour ses intelligences en Espagne, le cardinal de Richelieu me fit commander par le Roi de me retirer; et la Reine, à laquelle il y avoit quelque temps qu'on avoit ôté madame Du Fargis, se plaignit sensiblement qu'on lui ôtoit jusqu'à un enfant de dix ans. Et, sans qu'on lui donnât de meilleures raisons, on lui répondit que ma mère étoit demi-Espagnole; qu'elle avoit beaucoup d'esprit, que déjà je parlois espagnol, et que je pouvois lui ressembler. Ce qui obligea feu ma mère de m'envoyer en Normandie, avec une dame de mes parentes, où je me suis mariée; et à la mort du Roi, étant aussi bien que la Reine devenue veuve (feu M. de Motteville n'ayant vécu que deux ans ; car il étoit fort âgé quand je l'épousai), je me rendis par son commandement auprès de sa personne, où j'ai reçu de sa bonté toutes les marques obligeantes que j'étais capable de souhaiter, sans toutefois que la fortune y ait eu beaucoup de part, parce que la Reine, pendant sa puissance, n'a point voulu jouir de celle que Dieu lui avait donnée, ni en user à l'avantage de sa gloire, ni au bien particulier de ses créatures. Étant donc sortie de la cour fort enfant, je n'ai pu conserver que de foibles idées de ce temps-là. Il me souvient seulement que la Reine me sembloit la plus belle de toutes celles qui composoient le cercle. On portoit alors des devans de couleur, et des robes ouvertes qui paroient beaucoup les femmes. Je n'étois pas capable de juger de ces choses : mais cet habit assurément étoit, selon le souvenir que j'en conserve, fort beau et fort agréable. On portoit aussi quantité de pierreries : si bien que la cour

Séez, ne s'étant pas trouvée si bonne qu'on s'étoit imaginé ; la pension de six cents livres que la Reine me donnoit depuis 1622, n'ayant que sept ans, et le brevet qu'elle m'avoit donné en 1627, qui m'obligeoient indispensablement de suivre sa fortune, donnèrent lieu au cardinal de Richelieu, qui savoit que la Reine avoit une grande confiance en feu ma mère, et qui voyoit qu'elle commençoit à prendre plaisir à m'entretenir et me parler espagnol, de me faire donner ordre de la part du Roi de me retirer d'auprès d'elle.

On en avoit donné un pareil à madame Du Fargis, sa dame d'atour, qui ne l'avoit pas tant surprise ; mais elle ne put pas s'empêcher de se plaindre de ce qu'on lui ôtoit jusqu'à un enfant, car je ne pouvois avoir alors que neuf ou dix ans. Feu ma mère, voyant bien que cela la regardoit autant ou plus que moi, me mena en Normandie, d'où je ne laissai pas de venir un jour avec une dame de mes parentes, avec laquelle je m'en retournai, après y avoir passé quelques jours, pendant lesquels ma mère ayant trouvé le moyen de me faire voir à la Reine en particulier, elle me témoigna qu'elle étoit bien aise de me revoir, et fit payer à ma mère, quand elle le put, la pension qu'elle m'avoit donnée.

Depuis que je fus retournée en Normandie, la guerre ayant été déclarée contre l'Espagne en 1635, la Reine souffrit une seconde persécution, qui obligea feu ma mère à paroître encore moins qu'elle n'avoit fait, et qui me donna beaucoup de douleur pendant mon exil, que je ne puis m'empêcher de placer dans ces Mémoires ; mais je ne le puis faire sans remonter à sa source

étoit en effet ce que l'imagination a coutume de nous représenter de la grandeur et de la magnificence des rois, quand les historiens nous les font voir avec toute leur pompe. » F. R.

par l'établissement de l'abbaye du Val-de-Grâce, qui se fit le 7 mai 1621.

La Reine, quoique fort jeune alors, désirant de penser à son salut préférablement à toutes choses, voulut choisir dans ce monastère un lieu de retraite, où elle pût aller goûter la paix qui se trouve toujours aux pieds de Dieu. Elle fit acheter la place où ce monastère a été bâti, et en fit payer trente-six mille livres. Elle en fut la fondatrice, et y mit la première pierre le 1er de juillet 1624. La mère d'Arbouze [1], que la Reine estimoit, et qui est morte en odeur de sainteté, en fut abbesse, et y mit la réforme. Cette abbaye fut tirée de la campagne pour être établie à Paris, et s'appeloit le Val profond. La mère d'Arbouze fut, peu après, appelée par ses directeurs pour aller mettre la réforme à la Charité; et la mère de Saint-Étienne, Louise de Milli, fut élue abbesse du Val-de-Grâce à la place de la mère d'Arbouze.

Le cardinal de Richelieu, toujours fort disposé à rendre de mauvais offices à la Reine, fondé sur l'attachement et l'amitié qu'elle avoit pour le roi d'Espagne son frère, à qui elle écrivoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, et persuadé par ses soupçons, conseilla le Roi d'envoyer fouiller dans le Val-de-Grâce, où il crut qu'il se trouveroit des marques criminelles des intelligences de la Reine avec l'Espagne. L'archevêque de Paris y fut par ordre du Roi, avec le chancelier Seguier.

En entrant dans cette maison, ils défendirent aux religieuses de se parler les unes aux autres, sur peine d'être excommuniées. Ils demandèrent toutes les clefs, et fouillèrent dans toutes les cellules et les lieux où ils

[1] Elle donna sa démission en 1626, et mourut le 16 août de la même année.

crurent pouvoir trouver quelques papiers, et n'oublièrent pas celle de la Reine où elle couchoit. Mais ils ne trouvèrent en tout que des disciplines, des ceintures avec des pointes de fer, et des haires; ce qui fit dire au chancelier, avec une exclamation accompagnée de respect et de vénération : « Hélas! nous avons trouvé tout « le contraire de ce que nous cherchions. »

Une fille de la Reine fut accusée d'avoir rapporté au cardinal de Richelieu qu'elle avoit rapporté une cassette fermée dans la cellule de la Reine. Elle s'y trouva en effet, remplie de gants d'Angleterre que la reine d'Angleterre avoit envoyés à la Reine. Cette grande princesse ne pouvoit entendre parler de cette étrange visite sans en être encore sensiblement touchée longtemps après; et je n'aurois pas cru que ces choses eussent pu s'être passées de cette manière, si je ne les avois trouvées ensuite dans la vie de la mère d'Arbouze, que les filles du Val-de-Grâce ont écrite.

En l'année 1639, ayant épousé M. de Motteville, premier président en la chambre des comptes de Normandie, qui n'avoit point d'enfans et avoit beaucoup de biens, j'y trouvai de la douceur avec une abondance de toutes choses; et si j'avois voulu profiter de l'amitié qu'il avoit pour moi, et recevoir tous les avantages qu'il pouvoit et vouloit me faire, je me serois trouvée riche après sa mort; mais, n'étant occupée que de l'espérance que tout le monde avoit en ce temps-là de la mort prochaine du cardinal de Richelieu, qui me donneroit lieu de m'en retourner à la cour, je fus bien aise de faire un voyage de mon chef en la même année 1639, croyant bien qu'étant mariée et établie en Normandie, ma présence ne pouvoit plus donner de l'inquiétude au cardinal de Richelieu. Je fus donc sans aucun scrupule faire la révérence à la Reine, qui me reçut fort bien, et me

donna des lettres d'une de ses dames, avec un brevet de deux mille livres de pension : et feu M. de Motteville, aussi bien que feu mon père et ma mère, étant morts peu après en même temps que le cardinal de Richelieu, je me préparai à venir avec ma sœur m'établir à Paris, où mon frère achevoit ses études. L'ordre qu'elle m'en fit donner me fut bien plus agréable que celui que j'avois eu de la quitter. Elle nous reçut avec beaucoup de bonté, et dit le même jour à un des amis de feu ma mère que les enfans de son amie étoient revenus, et qu'elle avoit été bien aise de les voir.

Étant donc revenue à la cour, d'où j'étois sortie fort jeune, je voulus rappeler à mon souvenir l'état où elle étoit quand je l'avois quittée, pour le comparer à celui où je la trouvois; et je ne sais si la régence donnoit un air plus grand et plus majestueux à la Reine que celui qu'elle avoit étant malheureuse; mais elle me parut plus aimable qu'elle n'étoit autrefois, et aussi belle qu'aucune de celles qui composoient son cercle.

Dans le temps que je fus chassée, elle se coiffoit selon la mode d'une coiffure ronde, frisée clair et beaucoup de poudre; et ensuite elle prit celle des boucles. Ses cheveux étoient devenus de couleur un peu plus brune, et elle en avoit une grande quantité. Elle n'avoit pas le teint délicat, ayant même le défaut d'avoir le nez gros, et de mettre, à la mode d'Espagne, trop de rouge; mais elle étoit blanche, et jamais il n'y a eu une si belle peau que la sienne. Ses yeux étoient parfaitement beaux : la douceur et la majesté s'y rencontroient ensemble; leur couleur mêlée de vert rendoit leurs regards plus vifs, et remplis de tous les agrémens que la nature leur avoit pu donner. Sa bouche étoit petite et vermeille, les souris en étoient admirables, et ses lèvres n'avoient de la maison d'Autriche que ce qu'il en falloit pour la ren-

dre plus belle que plusieurs autres qui prétendoient être les plus parfaites. Elle avoit le tour du visage beau et le front bien fait. Ses mains et ses bras avoient une beauté surprenante, et toute l'Europe en a ouï publier les louanges : leur blancheur, sans exagération, égaloit celle de la neige; et les poètes ne pouvoient en trop dire quand ils vouloient les louer. Elle avoit la gorge fort belle, sans être toute parfaite. Elle étoit grande, et sa mine haute sans être fière. Elle avoit dans l'air de son visage de grands charmes, et sa beauté imprimoit dans le cœur de ceux qui la voyoient une tendresse qui ne manquoit jamais d'être accompagnée de vénération et de respect. Outre ces perfections, elle avoit la piété de la reine Marguerite d'Autriche sa mère, morte en odeur de sainteté, qui, ayant eu soin de son éducation, avoit imprimé en son cœur des sentimens conformes aux siens; et c'est ce qui avoit produit en elle cette grande inclination à la vertu, qui lui a attiré la grâce que Dieu lui a faite toute sa vie de le préférer à toutes choses.

La cour alors étoit remplie d'un grand nombre de belles dames. Parmi les princesses, celle qui en étoit la première avoit aussi le plus de beauté; et, sans jeunesse, elle causoit encore de l'admiration à ceux qui la voyoient. Elle avoit partagé le don de la beauté avec mademoiselle de Bourbon, sa fille, qui commençoit, quoique fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage qui depuis a eu tant d'éclat, et dont l'éclat a été suivi de tant d'événemens fâcheux et de souffrances salutaires.

Je laisse dire au cardinal de Bentivoglio, qui a publié par ses écrits les louanges de madame la princesse, ses aventures et la passion que le roi Henri IV a eue pour elle; je veux seulement servir de témoin que sa beauté étoit encore grande quand dans mon enfance

j'étois à la cour, et qu'elle a duré jusqu'à la fin de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la régence de la Reine, à cinquante ans passés, et des louanges sans flatterie. Elle étoit blonde et blanche; elle avoit les yeux bleus et parfaitement beaux. Sa mine étoit haute et pleine de majesté; et toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours, excepté quand elle s'y opposoit elle-même, par une fierté rude et pleine d'aigreur contre ceux qui osoient lui déplaire : alors elle se changeoit entièrement, et devenoit l'aversion de ceux pour qui elle en avoit. Nous n'aimons naturellement que ce qui nous flatte; jamais qui nous méprise ou qui nous offense ne nous peut être agréable.

E ritrosa beltà ritroso cuor non prende [1].

Après madame la princesse, telle que je la représente, la cour étoit pleine de plusieurs autres belles personnes. Madame de Montbazon étoit une de celles qui faisoient le plus de bruit. Elle avoit l'extrême beauté avec l'extrême envie de plaire : elle étoit grande, et dans toute sa personne on voyoit un air libre, de la gaieté et de la hauteur. Mais son esprit n'étoit pas si beau que son corps : ses lumières étoient bornées par ses yeux, qui commandoient impérieusement qu'on l'aimât. Son front étoit si bien taillé et si parfait qu'elle le portoit toujours à découvert, et sans y donner aucun agrément par ses cheveux; et le tour de son visage assez beau pour l'obliger, afin de le laisser voir, de ne composer sa coiffure que de peu de boucles. Ses lèvres n'étoient pas assez grosses, et sa bouche par cette raison paroissoit un peu moins relevée qu'il ne convenoit

[1] Une beauté altière ne prend pas un cœur altier.

pour rendre sa beauté toute parfaite. Elle avoit de belles dents, et sa gorge étoit faite comme celles que les plus habiles sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beautés romaines et grecques. Elle prétendoit à l'admiration universelle : et les hommes lui rendoient ce tribut toujours vain, défectueux, et souvent criminel dans sa suite et ses effets. Je veux néanmoins douter, sur le chapitre de la galanterie, de ce qu'on ne doit jamais croire, et de ce qui n'a point paru avec évidence; mais, pour montrer le caractère de son âme sur cette matière, elle m'a dit depuis, lorsque je l'ai vue pendant la régence, un jour que je louai devant elle une de mes amies d'être vertueuse, que toutes les femmes l'étoient également; et, se moquant de moi, elle me fit entendre qu'elle n'estimoit guère cette qualité.

Madame de Guémenée, sa belle-fille, étoit aussi une des plus belles personnes du monde, et ne lui cédoit guère en la quantité d'amans, et en l'estime de ces sortes de biens que les dames s'imaginent être de grands triomphes. Elle avoit le visage fort beau; les traits en étoient tous également parfaits. J'ai ouï dire à la Reine, long-temps après, que les jours de bal, que les unes et les autres travailloient avec soin pour être les plus belles, elle et madame de Chevreuse, la craignant, faisoient ce qu'elles pouvoient par mille inventions pour empêcher qu'elle ne vînt effacer leur beauté; et que souvent, quand elle arrivoit en état de donner de la jalousie aux plus parfaites, elles alloient de concert lui dire qu'elle avoit mauvais visage. Sur quoi, sans consulter son miroir, elle s'en alloit tout effrayée d'elle-même se cacher; et que, par cet artifice, souvent elles avoient évité la honte de n'être pas les plus belles.

Du rang de celles qui alors paroissoient plus jeunes que madame de Chevreuse, madame de Montbazon et

madame de Guémenée, étoit madame la princesse Marie[1], dont Monsieur, frère unique du Roi, avoit été amoureux, et que la Reine sa mère, Marie de Médicis, de crainte qu'il ne l'épousât, avoit fait mettre quelque temps au bois de Vincennes. Elle a été depuis mariée au roi de Pologne. Il y avoit aussi mademoiselle de Rohan, qui étoit fort belle; elle paroissoit vouloir faire profession d'une extrême vertu et d'une grande fierté : elle a maintenu l'une et l'autre jusqu'au temps de la régence, que nous avons vu sa fierté changée en passion; et sa vertu, ainsi que je le dirai ailleurs, la força d'épouser un gentilhomme de qualité[2], mais fort inférieur à ceux qu'elle auroit pu choisir.

Il y avoit encore d'autres belles personnes, et particulièrement mademoiselle de Guise, estimable en tout[3], et dont la beauté étoit grande et toute parfaite. Mademoiselle de Vendôme étoit aussi une belle personne. Elles mériteroient, avec beaucoup d'autres, chacune un panégyrique en leur faveur ; mais je m'arrêterai seulement à mademoiselle de Hautefort, qui fit, aussitôt qu'elle fut à la cour, de plus grands effets que toutes les beautés dont je viens de parler. Ses yeux étoient bleus, grands et pleins de feu ; ses dents blanches et égales, et son teint avoit le blanc et l'incarnat nécessaires à une beauté blonde. Le nombre de ceux qui l'aimèrent fut grand; mais leurs chaînes furent dures à porter; car, quoiqu'elle fût bonne, elle n'étoit pas tendre, et plutôt sévère que dure, et naturellement railleuse.

Dès que le Roi la vit, il eut de l'inclination pour elle. La Reine-mère, à qui elle fut donnée d'abord pour fille d'honneur, voyant naître cette petite étincelle de feu

[1] Marie-Louise de Gonzague.
[2] Henri Chabot.
[3] Morte en 1686.

dans l'âme de ce prince si farouche pour les dames, tâcha de l'allumer plutôt que de l'éteindre, pour gagner ses bonnes grâces par cette complaisance. Mais la dévotion du Roi fit qu'il s'y attacha si peu, que j'ai ouï dire depuis à la même dame de Hautefort qu'il ne lui parloit que de chiens, d'oiseaux et de chasse. Et je l'ai vue avec toute sa sagesse, en me contant son histoire, se moquer de lui de ce qu'il n'osoit approcher d'elle quand il l'entretenoit. Cette passion n'étoit pas assez forte pour le porter à être si souvent dans l'appartement de la Reine, comme il auroit fait s'il avoit été véritablement amoureux d'une de ses filles ; et au lieu de rendre sa cour plus belle ni plus galante, elle augmenta plutôt le crédit de la Reine mère du Roi que de le diminuer[1]. Elle étoit maîtresse absolue de la France, et son bonheur paroissoit être sans amertume ; mais voici un changement de théâtre qui doit faire voir à tout le monde que nulle créature n'est exempte des coups de la fortune, et que les têtes couronnées, pour être au-dessus des autres hommes, y sont les plus exposées.

[1] « Cet attachement, fort grand selon les apparences, quoique fort innocent, ne laissa pas de diminuer le crédit de la Reine et d'augmenter infiniment celui de la Reine, mère du Roi. » (Ms.)

CHAPITRE III

Haine de Marie de Médicis contre le cardinal de Richelieu. — *La journée des dupes*, et ses suites. — Marie de Médicis se sauve en Flandre, ainsi que Gaston, frère du Roi. — Mademoiselle de Hautefort, dame d'atour d'Anne d'Autriche.— Madame de Chevreuse, rentrée à la cour, est exilée de nouveau. — Le chevalier de Jars à la Bastille. — Son audacieuse fermeté d'âme sur l'échafaud. — Triste genre de vie de Louis XIII à Saint-Germain. — Intrigues de la reine contre le cardinal. — Soumission et haine du roi à l'égard du cardinal. — Inclination du Roi pour mademoiselle de la Fayette. — Celle-ci se fait religieuse. — Naissance de Louis XIV (5 septembre 1638). — Fâcheuse situation d'Anne d'Autriche. — La Porte, son domestique, est mis à la Bastille. — Courageuse présence d'esprit de ce serviteur. — La paix se fait entre Louis XIII et Anne d'Autriche.

La Reine-mère ayant élevé à la dignité de premier ministre le cardinal de Richelieu, son favori après le maréchal d'Ancre, elle le regarda comme sa créature, et crut qu'elle régneroit toujours par lui; mais elle se trompa, et fit une expérience cruelle du peu de fidélité qui se rencontre en ceux qui ont une ambition démesurée. Je ne sais quels sujets elle eut de se plaindre de lui, et peu de personnes les ont sus[1]; j'ai ouï dire seulement que, n'en étant pas satisfaite, elle voulut le perdre, et crut que ce lui seroit une chose aisée, et que personne ne trouveroit à redire qu'étant maîtresse de son ouvrage elle le détruisît quand elle le voudroit.

Mais tout ce qui nous paroît juste quand nous le voulons, bien souvent ne doit pas être suivant l'ordre im-

[1] Les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, tome V, contiennent, dans le *Journal de Richelieu*, les motifs de plainte de Marie de Médicis contre le Cardinal. Voir aussi sur ce point les Mémoires de Richelieu. F. R.

pénétrable de Dieu, qui ne veut pas que la prudence humaine soit suivie d'événemens qui puissent l'autoriser. J'ai su de la Reine, qui, n'aimant pas le cardinal de Richelieu, étoit bien aise de savoir tout ce qui se faisoit contre lui, quand je l'ai mise sur ce chapitre, que dans le voyage de Lyon, où le Roi fut si malade qu'il en pensa mourir, et que ce cardinal crut être perdu, la Reine-mère, qui commençoit à ne le plus soutenir contre ceux qui lui rendoient de mauvais offices auprès d'elle, afin de se mettre à sa place, pria le Roi de l'éloigner; et que ce prince, après lui avoir promis de le chasser, et offert de le faire quand elle voudroit, la pria de lui laisser encore quelque temps, à cause des desseins qu'il avoit pour l'Italie; que la reine Marie de Médicis, se satisfaisant de cette bonne volonté, ne voulut point presser le Roi son fils de s'en défaire, de peur de l'incommoder en ses affaires, et se contenta de la promesse qu'il lui avoit faite de le chasser quand il lui plairoit.

Par cette bonté, qui la priva de bonheur pour le reste de sa vie, elle lui donna lieu de l'éloigner elle-même, quoique sa mère et belle-mère des plus grands rois de l'Europe. Marie de Médicis avoit donné une reine à l'Espagne, une souveraine à la Savoie, une reine à l'Angleterre, et un roi à la France [1]; mais toutes les grandeurs dont elle étoit environnée ne la purent garantir de son malheur. La cour étant de retour à Paris, elle voulut presser le Roi d'exécuter sa promesse; et, comme elle croyoit cette affaire sans difficulté, elle fut étonnée de voir que le Roi y résista. Il lui demanda

[1] Élisabeth, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne; Christine, mariée à Victor-Amédée, prince de Piémont, depuis duc de Savoie; Henriette-Marie, mariée à Charles Ier, roi d'Angleterre, morte en France en 1669. F. R.

non-seulement du temps, mais il la pria instamment de pardonner au cardinal de Richelieu..

La Reine-mère, surprise et fâchée de cette proposition, éclata contre le Roi son fils, répandit des larmes et lui fit des reproches, et n'oublia rien pour obtenir la victoire en ce combat. Mais, bien loin de réussir en son dessein, elle trouva que son fils et son juge étoit en confidence contre elle avec son ennemi, et qu'il étoit quasi sa partie. Elle vit entrer le cardinal de Richelieu dans le lieu où ils étoient ensemble, qui, de concert avec le Roi, étoit venu lui-même plaider sa cause. Il leur dit froidement, adressant ses paroles à tous les deux, qu'il étoit entré parce qu'il croyoit qu'ils n'étoient pas là sans parler de ses affaires. La Reine-mère toute en larmes, et piquée de ce qu'il étoit venu dans ce cabinet contre son gré, l'appela traître, et lui dit qu'il étoit vrai qu'elle se plaignoit de lui au Roi, et s'emporta contre lui avec la grande sensibilité qui accompagne les grandes offenses et les grandes haines. Elle fit encore davantage à sa nièce la duchesse d'Aiguillon [1], qui entra sur la fin de la conversation, et qu'elle traita avec grand mépris. Mais lui, sans s'étonner, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon à genoux, et fit, à ce qu'on dit, tout son possible pour l'obtenir. La Reine-mère, outrée contre le Roi son fils de ce qu'il l'avoit refusée, et pleine de colère contre ce serviteur qu'elle croyoit infidèle, ne voulut jamais lui pardonner. Elle n'accorda pas ce pardon au Roi même, qui se mit aussi à genoux devant elle pour l'obtenir, et qui parut en sentir de la peine. Le Roi, se voyant refusé, sans dessein de ce qui arriva depuis, mais par un sentiment de chagrin de brouillerie, s'en alla à Versailles penser à ce qu'il avoit à faire.

[1] Marie-Madeleine de Vignerot, duchesse d'Aiguillon.

Le cardinal de Richelieu tout interdit, ne sachant s'il devoit tout quitter, par le conseil du cardinal de La Valette, le suivit, et se servit si adroitement en cette occasion des avantages que la présence donne, qu'il se rendit en peu de temps, ou plutôt en peu d'heures, maître de l'esprit du Roi. Il fut résolu d'arrêter le garde des sceaux de Marillac ; et sans doute que le cardinal de Richelieu commença dès ce jour à préméditer ce qui s'exécuta depuis à Compiègne contre la Reine-mère sa bienfaitrice. Cette journée, si terrible en ses effets et ses changemens, a été fort renommée, parce que beaucoup de gens, qui étoient d'accord avec cette princesse pour chasser le cardinal de Richelieu, furent pris pour dupes et traités comme tels [1].

La reine Marie de Médicis étant demeurée à Paris en sa maison de Luxembourg, et ne suivant point le Roi, gâta ses affaires entièrement. Elle les abandonna par cette voie aux artifices de son ennemi, et perdit en même temps les plus grands du royaume, qui, haïssant le ministre, s'étoient joints à ses intérêts. On a dit que toute la cabale avoit tenu certains conseils [2] contre le cardinal de Richelieu, où chacun avoit dit son avis ; et qu'il traita depuis ces mêmes personnes de la manière qu'ils avoient été d'avis qu'il fût traité ; que le maréchal de Marillac, qu'il fit mourir depuis et fort injustement, à ce que j'ai ouï dire, avoit dit qu'on le tuât aussitôt que le Roi l'auroit abandonné ; que le maréchal de Bassompierre n'avoit proposé que la prison, et qu'il

[1] C'est la célèbre *journée des dupes* : 10 novembre 1631. Les Mémoires de Richelieu (livre XXI) confirment le récit de madame de Motteville. F. R.

[2] On lit en marge du manuscrit : « J'ai su depuis, par des personnes fort bien informées de la vérité, que ce conseil concerté est une chose fabuleuse, et que le maréchal de Marillac avoit été fort retenu dans toute sa conduite à l'égard du cardinal de Richelieu. »

y fut mis aussi où il demeura douze ans, et ainsi des autres : ce que ce même maréchal, que j'ai vu pendant la régence de la Reine, m'a depuis lui-même confirmé. Voilà la première cause de tant de persécutions et de proscrits, et ce qui a fait dans ce siècle-là tant d'illustres malheureux. Monsieur, frère du Roi, Gaston de France, qui étoit toujours à la tête de toutes les cabales, fut avec raison de celle-là, par l'intérêt de la Reine sa mère.

Quelque temps après cette *journée des dupes*, la cour s'en alla à Compiègne, les deux Reines dans la meilleure intelligence du monde, à cause de la haine qu'elles se rencontrèrent avoir pour le cardinal de Richelieu, et parce que leur destinée commençoit d'être égale. Le Roi, dans le dessein d'arrêter la Reine sa mère, étoit fort inquiet; et quoique déjà il eût fait une fois la même chose, l'impression de la nature qu'il falloit vaincre dans un temps où il connoissoit mieux son devoir, affoiblissoit quelquefois sa résolution et la rendoit plus incertaine. D'autre côté, le ministre, dans l'impatience de se venger, de se satisfaire et de se maintenir, rouloit beaucoup de desseins dans sa tête; et la Reine-mère, maltraitée de son fils et peu assurée de pouvoir parvenir à ses desseins, n'avoit pas l'âme tranquille.

Enfin, peu de jours après leur arrivée, celui auquel la destinée de tant d'illustres personnes se devoit accomplir, on vint de grand matin heurter à la porte de la chambre de la Reine. Elle qui entendit ce bruit, s'éveilla avec étonnement, et appela ses femmes pour savoir si peut-être ce ne seroit pas le Roi qui par hasard vînt à sa porte. Il étoit le seul qui eût droit d'en user avec cette familiarité. Et dans cet instant, ayant elle-même ouvert son rideau, et vu qu'à peine il faisoit un peu de jour, elle se troubla par mille pensées qui lui passèrent dans l'esprit. Comme elle doutoit toujours, et

avec raison, des bonnes grâces du Roi, elle crut assurément qu'on venoit lui apporter quelque funeste nouvelle qui, tout au moins, la devoit éloigner de France; et, regardant ce moment comme celui qui alloit décider de toute sa vie, elle tâcha de ramasser ses forces pour soutenir ce coup avec le plus de courage qu'il lui seroit possible. Elle avoit naturellement l'âme ferme et l'esprit assez résolu, et je ne doute point de ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire depuis en me contant toutes ces particularités, que, le premier moment étant passé, elle se résolut, sans beaucoup de peine, à recevoir avec soumission ce que le ciel ordonneroit d'elle.

Elle fit donc ouvrir la porte, et sa première femme de chambre lui venant dire que c'étoit le garde des sceaux qui demandoit à parler à Sa Majesté de la part du Roi; elle fut alors confirmée dans sa première créance. Cette appréhension fut néanmoins bientôt dissipée par la harangue de l'ambassadeur. Il lui dit seulement que le Roi lui mandoit que pour certaines raisons, qui regardoient le bien de son État, il étoit obligé de laisser sa mère en ce lieu à la garde du maréchal d'Estrées; qu'il la prioit de ne la point voir, de se lever, et de le venir trouver aux Capucins où il étoit allé devant avec intention de l'attendre.

A cette nouvelle, la Reine demeura surprise, comme le devoit être toute personne qui aime la justice et la droite raison; mais elle fut consolée en quelque façon de voir que cette aventure ne la touchoit que par la compassion qu'elle devoit au malheur de la Reine sa belle-mère. Elle ne répondit au commandement du Roi que par une prompte obéissance, et se leva le plus diligemment qu'elle put pour l'aller trouver. Ce ne fut pas néanmoins sans aller trouver la Reine disgraciée. Elle crut que le Roi lui pardonneroit cette petite désobéis-

sance, que la pitié seule l'obligeoit de commettre; mais, par le conseil de la marquise de Senecé, sa dame d'honneur, elle envoya dire à cette princesse malheureuse le désir qu'elle avoit de l'aller voir, pour lui parler d'une affaire de conséquence, et que, pour certaines raisons, elle n'osoit entrer chez elle que premièrement elle ne l'envoyât prier d'y aller.

La Reine-mère, qui ne savoit rien de cette résolution, mais qui, dans l'état qu'elle se sentoit, craignoit le retour de tous les maux qu'elle avoit déjà éprouvés, envoya promptement mademoiselle Catherine, sa première femme de chambre, faire ce que la Reine avoit désiré d'elle, et cette finesse fut faite seulement afin de satisfaire le Roi. La Reine prit seulement une robe de chambre, et toute en chemise passa chez la Reine sa belle-mère, qu'elle trouva dans son lit assise sur son séant. Elle tenoit ses genoux embrassés, et, ne sachant que deviner de ce mystère, elle s'écria en voyant la Reine, et lui dit : *Ah! ma fille, je suis morte ou prisonnière. Le Roi me laisse-t-il ici? et que veut-il faire de moi?* La Reine, touchée de compassion, se jeta entre ses bras; et quoique du temps de sa faveur elle en eût été quelquefois maltraitée, l'état présent où elle étoit effaçant le souvenir, elle pleura sa disgrâce, la ressentit, et lui témoigna un regret sensible de la résolution du Roi, qu'elle lui apprit avec l'ordre de sa détention.

Ces deux princesses se séparèrent satisfaites l'une de l'autre, mais toutes deux bien touchées de se voir les victimes du cardinal de Richelieu, leur ennemi commun. Ce fut la dernière fois qu'elles se virent; car la Reine-mère, effrayée de la prison de Compiègne, se sauva de nuit[1] et s'en alla en Flandre, où l'infante, l'il-

[1] Le 19 juillet 1631. Les Mémoires de Richelieu (livre XXII) racontent les laborieuses négociations qui expliquent *ce grand coup de Com-*

lustre Clara-Eugenia, petite-fille de Charles-Quint et tante de la Reine, la reçut et la traita parfaitement bien. Elle reçut de la même manière Monsieur, frère unique du Roi, Gaston de France, qui, après avoir menacé le cardinal de Richelieu, s'en alla aussi partager avec la Reine sa mère les douceurs de cette grande princesse. Elle gouvernoit les Pays-Bas avec tant de prudence et de gloire, qu'elle pouvoit égaler celle que Marguerite de Parme et son admirable fils ont méritée tous deux ensemble. Et si Alexandre Farnèze par sa valeur a pris plus de villes, elle a aussi obtenu plus de victoires sur elle-même. Elle vivoit comme une sainte, et sa bonne conduite et sa justice la faisoient régner dans le cœur des Flamands ; mais enfin sa mort obligea la reine Marie de Médicis de passer en Angleterre. Elle n'y trouva pas la paix qu'elle y étoit allée chercher. Elle fut d'abord bien reçue du roi d'Angleterre, et cordialement traitée de la Reine sa fille ; mais la religion et les premiers troubles de ce peuple rebelle l'en chassèrent. Puis elle alla en Hollande, et enfin à Cologne, où elle mourut, à la honte du cardinal de Richelieu, accablée de misères et de douleurs.

La Reine, ayant satisfait par sa pitoyable visite à ce qu'elle devoit à celle qui peu auparavant paroissoit avoir une entière puissance, vint trouver le Roi aux Capucins, qui l'attendoit pour la ramener avec lui à Paris. Là, il lui fit présent de mademoiselle de Hautefort, dont j'ai déjà parlé, qu'il avoit ôtée à la Reine sa mère, et de madame de La Flote sa grand'mère, pour dame d'atour. Quelque temps après, il donna à cette belle personne la survivance de cette charge, afin qu'elle pût

piègne; et Laporte, dans ses Mémoires, indique la ruse employée par le Cardinal pour effrayer Marie de Médicis, et lui faire prendre la fuite. F. R.

avoir le titre de dame. Le Roi, la présentant à la Reine, lui dit qu'il la prioit de l'aimer et de la bien traiter pour l'amour de lui. Elle étoit sans dame d'atour, depuis la disgrâce de madame Du Fargis qu'elle aimoit [1], et n'avoit point voulu, par vengeance et par dépit, recevoir personne à sa place ; mais elle fut contrainte alors d'accepter tout ce que le Roi lui voulut donner ; il n'étoit pas temps de dire : « Je ne veux pas. » Elle les reçut toutes deux faisant la meilleure mine du monde ; et quoique tels présens ne plaisent d'ordinaire pas beaucoup aux femmes, il est pourtant vrai que la Reine aima madame de Hautefort pour l'amour d'elle-même, et que cette belle et sage fille, estimant les belles qualités de la Reine, et assez dégoûtée de l'humeur du Roi, se donna entièrement à elle, et lui fut fidèle dans tous ses malheurs. Le Roi, quelques années après, fâché de ce changement, lui en voulut du mal : il cessa de l'aimer beaucoup, quand elle commença d'aimer la Reine ; et quand il vit qu'elle étoit entièrement à elle, il ne l'aima plus du tout. Son ressentiment enfin alla jusqu'à la disgracier et la renvoyer dans sa province, où elle étoit quand il mourut.

Le Roi, depuis ce grand coup de Compiègne, pour adoucir en quelque façon l'aigreur que ses peuples pouvoient avoir contre lui par la prison de la Reine sa mère, et de toutes les rigueurs qui furent ensuite exécutées contre plusieurs particuliers, traita un peu mieux la Reine sa femme et la voyoit plus souvent : ce qui plaisoit à tout le monde, car elle étoit fort aimée. Le cardinal de Richelieu, pour la gagner, fit revenir madame de Chevreuse de Lorraine, où elle avoit été pas-

[1] Selon Laporte, Richelieu fit éloigner madame du Fargis, parce qu'elle avait réconcilié les deux Reines aux dépens du Cardinal. F. B.

ser son exil : sans doute elle lui promit tout ce qu'il désiroit d'elle. Ce ministre, malgré la rigueur qu'il avoit eue contre elle, ne l'avoit jamais haïe. Sa beauté avoit eu des charmes pour lui ; et comme elle se trouva liée avec la Reine, et qu'elle étoit une personne de contrebande à l'égard de la Reine-mère, l'ambition, qui l'emporte presque toujours sur l'amitié, l'avoit éloignée par force des bonnes grâces du ministre. Mais, après qu'il fut lui-même brouillé avec cette princesse sa bienfaitrice, pour tâcher de se raccommoder avec la Reine et prendre liaison avec elle par sa favorite, il la remit auprès d'elle.

Il fit revenir aussi le chevalier de Jars [1] d'Angleterre, où il avoit passé le temps de sa disgrâce agréablement, que le même cardinal avoit aussi éloigné de la Reine. Mais toutes ces douceurs ne servirent qu'à lui faire perdre son ami le garde des sceaux de Châteauneuf, et il fut contraint d'éloigner madame de Chevreuse et de faire aller le chevalier de Jars sur l'échafaud, dont il se sauva avec beaucoup de gloire et d'honneur [2]. Madame de Chevreuse, à son retour, parut avoir de grandes conférences avec le cardinal de Richelieu. Elle ne laissa pas de demeurer toujours liée à la Reine, et même elle lui attira par son intrigue le garde des sceaux de Châteauneuf, qui étoit amoureux d'elle.

La cabale de la Reine, composée de toutes ces personnes que je viens de nommer, devint donc une seconde fois odieuse au ministre. Il chassa tout de nouveau ceux qui en étoient, et les traita de la manière qu'il traitoit ceux qu'il ne croyoit pas être de ses amis. Il exila pour la seconde fois madame de Chevreuse, qui s'en alla en Espagne, où, à cause de la Reine ou à cause

[1] François de Rochechouart.
[2] Voir plus loin, p. 56.

de sa qualité, elle fut bien reçue : on lui fit une entrée solennelle dans Madrid. On lui fit de grands présens. Le roi d'Espagne parut un peu attendri pour elle ; et quoiqu'elle m'ait dit, dans le temps de la régence, où je l'ai vue, que ce prince ne lui avoit jamais dit de douceurs qu'une seule fois, et encore en passant, la renommée parle différemment de cette histoire : et toutes ces aventures se passèrent à l'avantage de sa beauté, qui en tant de pays lui acquéroit des amis. Le garde des sceaux de Châteauneuf fut envoyé dans Angoulême, où il passa son temps agréablement, et où il souffrit, pendant quelques années, les amertumes que la fortune fait subir à ceux qui, pour recevoir quelques grâces de sa libéralité, veulent se soumettre à la tyrannie.

Le chevalier de Jars fut le plus maltraité : et, comme il a été depuis tout à fait de mes amis, et que dans sa persécution il y a quelques choses qui sont dignes de l'estime des honnêtes gens, je veux en marquer les principaux endroits, qui pourront faire voir de quelle trempe étoit son âme, quelle étoit sa probité, la vigueur de son esprit et la grandeur de son courage. Il fut onze mois à la Bastille, enfermé dans un cachot [1]. Il fut pris en hiver, et l'habit de velours noir qu'il y porta demeura toujours sur son corps tant qu'il habita dans cette effroyable demeure. On l'interrogea quatre-vingts fois avec toute la sévérité possible, et il répondit toujours avec bon sens et fermeté, sans se laisser entamer sur aucun chapitre, sans se couper dans ses réponses, ni sans embarrasser personne.

On l'en fit sortir pour le mener à Troyes, avec toutes les rudes apparences d'un homme qu'on alloit me-

[1] Laporte, dans ses Mémoires, confirme le récit de madame de Motteville. F. B.

ner à la mort. En sortant de la Bastille, comme il passa dans la cour, il vit sur un perron le maréchal de Bassompierre, le marquis de Leuville, parent du garde des sceaux de Châteauneuf, Vautier, premier médecin de la Reine-mère, et quelques autres qui étoient prisonniers, mais qui avoient été traités plus humainement que lui : car il ne savoit ni où il alloit ni ce qu'il alloit devenir. Il se retourna devers eux, et s'écria : « Adieu, « je ne sais où je vais, mais assurez-vous, quoi qu'il « m'arrive, que je suis homme d'honneur, et que je « ne manquerai jamais à mes amis, ni à moi-même. »

A Troyes, on lui donna pour juge Laffemas, celui qui l'avoit déjà tourmenté à la Bastille, qu'on appeloit le bourreau du cardinal [1]. On accompagna celui-là d'un nombre suffisant de juges pour lui faire son procès, qui ne furent pas plus honnêtes gens que lui. Il y travailla par toutes les voies que ces sortes de gens savent pratiquer ; et il fut fortement secondé des autres. Ils voulurent lui acheter de faux témoins ; mais le prévôt de l'Ile, qui avoit accompagné le chevalier de Jars de Paris à Troyes, et qu'on voulut obliger de dire que, sur les chemins, ce gentilhomme avoit fait quelques discours contre l'État, ne voulut point entrer dans cette malice et nia absolument de le vouloir faire. Laffemas savoit le secret du cardinal de Richelieu, qui étoit de ne pas faire mourir le chevalier, étant certain de son innocence, et qu'il n'y avoit nul sujet de le condamner : mais il vouloit en tirer par la peur, par les tourmens et par l'apparente certitude de sa mort, les secrets de l'intrigue de la Reine, de madame de Chevreuse et du garde des sceaux de Châteauneuf.

Laffemas avoit promis au ministre qu'il le tourmen-

[1] Isaac Laffemas, lieutenant civil de Paris, mort en 1650.

teroit si bien, qu'il en tireroit à peu près ce qu'il en désiroit savoir, et que sur peu de mal il trouveroit les moyens de lui faire son procès selon les manières mêmes du cardinal, qui, à ce que j'ai ouï conter à ses amis, avoit accoutumé de dire qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme on pouvoit faire le procès au plus innocent, parce qu'on pouvoit sur cette matière ajuster si bien les affaires, que facilement on y pouvoit faire trouver ce qu'on voudroit. Sur ce fondement, Laffemas travaille au jugement du chevalier de Jars : il le menace, il l'interroge, et fait tout ce qu'une âme pleine de lâcheté est capable de faire.

Un jour, qui étoit la fête de la Toussaint, ce méchant juge, voulant montrer à cet innocent criminel qu'il avoit quelque douceur pour lui, lui permit d'entendre la messe. Il le fit mener avec une bande d'archers et une bonne garde aux jacobins de cette ville. Le chevalier de Jars, qui de soi étoit violent dans ses passions et hardi à parler, vit Laffemas avec sa femme qui vinrent communier au grand autel ; il étoit intendant de la province et craint de tous. Mais le chevalier, qui ne craignoit personne, attentif et occupé de son affaire, voyant que cet homme venoit de recevoir le saint Sacrement, tout d'un coup s'échappe de ses gardes, et comme il se trouva proche de Laffemas, il saute sur lui, le prend[1] à la gorge, et lui dit qu'ayant sur les lèvres son Dieu et son Créateur vivant, il étoit temps de dire la vérité et de le justifier devant Dieu et devant les hommes, et d'avouer son innocence et son injustice à le persécuter : ajoutant que, puisqu'il faisoit mine d'être chrétien, il falloit dans cet instant se rendre à la vérité, qu'il étoit un scélérat, et qu'il le renonçoit pour son juge, et pre-

[1] « Par la main. » (Ms.)

noit à témoin tous les assistans qu'il le récusoit pour tel.

Le peuple, à ce cri, s'assembla autour d'eux; chacun hausse les épaules, et tous commencèrent à murmurer contre ce juge inique. Le prévôt de l'Ile, qui se trouva du nombre des spectateurs, les voulut séparer; mais le chevalier de Jars ne quitta point cet homme; et, le pressant à répondre, il le fit en ces termes, avec une froideur tout entière : « Monsieur, lui dit-il, ne vous « plaignez point; je vous assure que M. le cardinal vous « aime. » Il ajouta, sur ce que le chevalier le pressa de répondre sur son innocence, qu'il en seroit quitte pour aller en Italie; mais que cependant il vouloit bien qu'on lui montrât de petites lettres écrites de sa main qui lui feroient voir qu'il étoit plus coupable qu'il ne s'imaginoit.

Le chevalier, ne comprenant rien dans ce galimatias, et voyant qu'on le poursuivoit vivement, se crut mort. Il résolut du moins de payer de courage, et de faire tout ce qu'il convenoit à un homme d'honneur tel qu'il étoit. En effet, il fut mené sur la sellette, où fort constamment il récusa pour juge Laffemas, lui reprocha toutes ses lâchetés, l'appela une seconde fois scélérat, et avertit ses autres juges de ce que Laffemas avoit promis au cardinal contre lui.

Il fut interrogé tout de nouveau, et demeura trois heures en cet état. Il se défendit si courageusement, qu'il confondit ceux qui le vouloient perdre, et qui avoient du moins le dessein de lui faire trahir ses amis. Sortant de là, le prévôt de l'Ile s'approcha de lui et lui dit : « Monsieur, bon courage; j'espère bien pour vous, car « on m'a dit de vous ramener dans la prison où vous « êtes, et c'est l'ordinaire de mener ceux qu'on va con- « damner à mort dans un autre lieu. » Le chevalier lui

dit du même ton dont il avoit accoutumé de censurer les choses qu'il n'approuvoit pas : « Mon ami, ces « pendards me vont condamner : je le vois bien à leur « mine. Il faut avoir patience [mais au moins je mour-« rai sans infamie], et le cardinal enragera de voir que « je me moque de lui et de ses tortures. »

Aussitôt qu'il fut parti, Laffemas montra aux juges une lettre du cardinal, ou plutôt du Roi, parlant ainsi de ce chevalier : « S'il est condamné à la gêne, qu'on la « lui montre, et qu'on ne la lui donne pas. S'il est con-« damné à mort, qu'on sursoie l'exécution. » Ayant été condamné, on le mena sur l'échafaud ; il y parut plein de courage et d'honneur ; il se moqua de ses juges et de ses ennemis, montrant de recevoir la mort avec une grande fermeté. Il m'a dit depuis qu'il y avoit souffert, mais que Dieu lui avoit fait de grandes grâces, et qu'il avoit reconnu par expérience qu'il avoit soin de ses créatures. Étant près d'avoir la tête tranchée, on lui vint apporter sa grâce. [J'ai ouï dire à d'autres qu'à lui qu'après avoir reçu sa grâce il fut longtemps sans pouvoir parler, et privé de sentiment : tant la nature a de peine à souffrir sa destruction.] Et après la mort du cardinal de Richelieu, lorsque sa haine pour lui étoit assoupie, je lui ai ouï donner des louanges à son équité, disant enfin qu'il lui devoit la vie, et que, s'il eût voulu, les juges entre les mains desquels il étoit l'auroient sans doute fait mourir. Après cette aventure, il s'en alla en Italie, où il fut aimé et considéré des cardinaux neveux, et où il passa son temps agréablement. Madame de Chevreuse passa d'Espagne en Angleterre, où elle fut bien reçue et bien traitée de la reine d'Angleterre ; puis de là elle repassa en Flandre, où elle demeura jusqu'à la régence de la Reine, où d'autres aventures l'attendoient, plus fâcheuses que les premières.

Après toutes les persécutions qui furent faites à plusieurs particuliers, le Roi, suivant son naturel, s'abandonna tout entier au pouvoir de son favori. Il se vit réduit à la vie la plus mélancolique et la plus misérable du monde, sans suite, sans cour, sans pouvoir, et par conséquent sans plaisir et sans honneur. Ainsi se sont passées quelques années de sa vie à Saint-Germain, où il vivoit comme un particulier, et pendant que ses armées prenoient des villes et gagnoient des batailles, il s'amusoit à prendre des oiseaux. Ce prince étoit malheureux de toutes manières : car il n'aimoit point la Reine et avoit pour elle de la froideur ; et il étoit le martyr de madame de Hautefort, qu'il aimoit malgré lui, et qu'il ne pouvoit se résoudre de chasser de la cour, l'accusant de se moquer de lui avec la Reine. Il avoit quelque scrupule de l'attachement qu'il avoit pour elle, et il ne s'aimoit pas lui-même. Jaloux de la grandeur de son ministre, quoique ce ne fût que la part qu'il lui donnoit de la sienne, il commença de le haïr dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avoit dans son royaume; et ne pouvant vivre heureux sans lui ni avec lui, il ne put jamais l'être.

La Reine s'accoutuma à cette solitude du mieux qu'elle put, menant une vie dévote et particulière, et ne vivant que de quelques nouvelles que ses créatures et ses amies lui faisoient savoir. Elle faisoit aussi quelques petites intrigues contre le cardinal, ou tout au moins désiroit d'en faire qui eussent réussi à sa ruine. Il s'en moquoit, et sa puissance augmentoit toujours par la nécessité que le Roi avoit de ses conseils. Il se faisoit adorer de toute la France et obéir de son roi même, faisant de son maître son esclave, et de cet illustre esclave un des plus grands monarques du monde.

Parmi tant de sombres vapeurs et de noires fantaisies, il sembloit qu'une belle passion ne pouvoit pas avoir de place dans le cœur du Roi. Elle n'y étoit pas aussi à la mode des autres hommes qui en font leur plaisir; car cette âme, accoutumée à l'amertume, n'avoit de la tendresse que pour sentir davantage ses douleurs et ses peines. Mais enfin, lassé de tant souffrir, il chassa, comme je l'ai déjà dit, mademoiselle de Hautefort, et son inclination se tourna vers un objet nouveau dont la beauté brune n'étoit pas si éclatante, mais qui, avec de beaux traits de visage, et beaucoup d'agrémens, avoit aussi de la douceur et de la fermeté dans l'esprit. La Fayette [1], fille d'honneur de la Reine, aimable et fière tout ensemble, fut celle qu'il aima; et ce fut elle aussi à qui il se découvrit davantage sur le sujet du cardinal de Richelieu, et sur les chagrins que sa puissance lui donnoit.

Comme cette fille avoit le cœur bien fait, quoiqu'elle vît en cette confiance la perte de sa fortune tout assurée, elle ne laissa pas de garder le secret qu'elle devoit à ce prince. Elle le fortifia dans cette aversion par l'amitié qu'elle avoit pour lui, voyant qu'il en étoit déshonoré pour se laisser trop bassement gouverner à ce ministre. Le cardinal fit son possible pour la gagner, comme toutes les personnes qui approchoient du Roi; mais elle eut plus de courage que tous les hommes de la cour, qui avoient la lâcheté de lui aller rendre compte de tout ce que le Roi disoit contre lui. Ils eussent eu peur, s'ils eussent été fidèles, de manquer de bienfaits; et leur intérêt leur paroissoit quelque chose de meilleur

[1] Louise Motier de La Fayette, morte en 1665 au couvent de la Visitation de Chaillot, qu'elle avait fondé. Laporte donne sur ce point des détails qui confirment et complètent le récit de madame de Motteville.

F. R.

que la probité. Ils craignoient aussi que le Roi, par timidité, ne les trahît, et ils aimoient mieux le trahir les premiers. Mais une fille eut l'âme plus ferme et plus belle qu'eux : elle se résolut de bien faire, et eut le courage de se moquer de la mauvaise fortune, par une résolution secrète qu'elle fit dans son cœur de se faire religieuse.

Le Roi, trouvant en elle autant de sûreté et de vertu que de beauté, l'estima et l'aima ; et je sais qu'il eut des pensées pour elle fort au-dessus des communes affections des hommes. Le même sentiment qui obligea cette fille généreuse à refuser tout commerce avec le cardinal de Richelieu la fit vivre avec assez de retenue avec la Reine. [Non qu'elle lui rendît de mauvais offices, comme sa rivale, madame de Hautefort, le voulait souvent persuader à la Reine ; car elle étoit trop sage pour cela. Et la Reine a bien su depuis quelle a été sa bonté et sa générosité dans toute sa conduite. Mais, en effet, elle aimoit le Roi, et le disoit tout hautement ; car l'amitié pure et honnête se peut avouer sans honte. Et véritablement la vertu et la sagesse du Roi, qui égaloient celle des dames les plus modestes, l'y obligeoient étroitement. De sorte qu'elle étoit persuadée qu'elle devoit payer cette vertueuse affection par une fort grande fidélité pour ses confiances. Je suis assurée que voilà la seule personne qui a eu pour lui de tels sentiments, et par conséquent la seule chose qui pouvoit faire le bonheur de sa vie.]

Un attachement si grand et si parfait ne pouvoit que plaire à ce prince et déplaire à la Reine, quoiqu'elle fût accoutumée au malheur de n'être pas aimée du Roi son mari. Cette privation d'un bonheur qu'elle désiroit et qu'elle croyoit lui être dû, de quelque manière qu'elle fût assaisonnée, ne laissoit pas de lui être fort désagréable

et fort dure. La Fayette, avouant tout haut qu'elle l'aimoit, et de la manière qu'il sembloit vouloir l'être, devoit faire le bonheur de sa vie. Mais ce prince n'étoit point destiné pour être heureux. Il ne garda guère ce trésor. On a dit que le cardinal s'étoit servi de sa dévotion pour l'en priver [1], et que, ne pouvant avoir La Fayette à ses gages, il se servit en même temps de son confesseur pour lui donner des scrupules de la complaisance qu'elle avoit pour le Roi, ce qui fut conduit si finement par leurs directeurs, que l'amour de Dieu triompha de l'humain. La Fayette se retira dans un couvent, et le Roi se résolut de le souffrir. La vérité est que Dieu la destinoit à ce bonheur ; car, malgré la malice et les faux raisonnemens des gens de la cour, le père Caussin, confesseur du Roi, comme lui-même l'a écrit dans des Mémoires qu'il a faits, et que le comte de Maure, à qui il les avoit confiés, m'a fait voir, au lieu d'adhérer au cardinal de Richelieu, comme il en fut soupçonné, la conseilla [2], vu les intentions innocentes qu'il lui croyoit, de ne se point faire religieuse : dans la pensée qu'il avoit de se servir d'elle pour inspirer au Roi de faire revenir la Reine sa mère, et de gouverner lui-même son royaume.

Mais elle, qui étoit pressée par celui qui donne le vouloir et le parfaire, ne balança pas longtemps entre Dieu et les créatures. Peut-être aussi qu'elle vit avec quelque dépit l'intrigue qui se forma contre elle, et que

[1] Madame de La Fayette, dans son *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, dit que « le Cardinal gagna un valet de chambre du Roi qui avait leur confiance entière, et l'obligea à rapporter de part et d'autre des choses entièrement opposées à la vérité. » Mademoiselle de La Fayette crut ce qu'on lui dit, et, craignant d'être abandonnée, entra au couvent des filles de Sainte-Marie. F. R.

[2] Ce fait est confirmé par une lettre du père Caussin, qui se trouve dans les Mémoires de Richelieu, tome 10, p. 16 de la collection Petitot.

la fierté, mêlée avec la vertu, eut quelque part à sa retraite. On a même soupçonné madame de Senecé, sa parente, de l'avoir voulu confier au cardinal de Richelieu. J'ignore le fond et le détail de cette accusation ; je sais seulement qu'elle pria le père confesseur du Roi d'aller lui demander la permission de quitter la cour pour se mettre dans un couvent. Ce père décrit dans ses mémoires les peines qu'il eut à examiner la vocation de La Fayette, et à donner au Roi le conseil qu'il lui demandoit en cette occasion. Il rapporte que ce prince parut sensiblement affligé de la résolution de cette vertueuse fille; qu'il retomba sur le lit dont il ne faisoit que de sortir quand il avoit commencé à lui en parler; qu'il pleura, et qu'il se plaignit de ce qu'elle le vouloit quitter ; mais qu'enfin, ayant surmonté par sa piété les tourmens de sa douleur, il lui fit cette réponse : « Il est vrai qu'elle m'est bien chère ; mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y mettrai point d'empêchement. »

Sa permission étant obtenue, on la vit tout d'un coup sortir de la cour, malgré les larmes du Roi et la joie de ses ennemis, qui fut, à ce qu'elle m'a dit depuis, la seule chose à vaincre. Il falloit en effet une grande force d'esprit pour se mettre au-dessus de cette foiblesse ; car, encore que le Roi ne fût pas galant, les dames ne laissoient pas d'être bien aises de lui plaire. Entre autres, madame de Hautefort ne fut pas fâchée de sa retraite : elle n'avoit pas de honte qu'on la crût sa rivale ; et il n'y avoit point de prude qui n'aspirât à la gloire d'être aimée du Roi comme l'étoit La Fayette, tout le monde étant persuadé que la passion qu'elle avoit pour lui n'étoit point incompatible avec sa vertu. Quand elle se sépara de lui, elle lui parla long-temps devant tout le monde chez la Reine, où elle monta aussitôt après avoir eu son congé. Il ne parut aucune altération sur son vi-

sage : elle eut la force de ne pas donner une de ses larmes à celles que ce prince répandit publiquement. Après l'avoir quitté, elle prit congé de la Reine, qui ne la pouvoit aimer ; ce qu'elle fit avec cette douceur et cette satisfaction que doit avoir une chrétienne qui cherche Dieu, et qui ne veut plus aimer que lui sur la terre, et ne désire que l'éternité.

Elle ne fit pas néanmoins toutes ces choses sans beaucoup souffrir. J'ai su depuis de la comtesse de Flex, fille de la marquise de Senecé, et par conséquent parente de La Fayette, qu'au sortir de la chambre du Roi, où elle avoit dit adieu à ce prince, elle descendit dans son appartement, dont les fenêtres donnoient sur la cour du château, et que cette aimable et vertueuse fille, ayant entendu le carrosse du Roi, qu'il avoit fait venir pour dissiper le chagrin où il étoit, pressée de la tendresse qu'elle avoit pour lui, elle courut le voir au travers des vitres. Quand il fut entré, et qu'elle l'eut vu partir, elle se tourna vers la comtesse de Flex, qui étoit encore fille, et lui dit, touchée de douleur : « Hélas! je ne le verrai plus! »

Le Roi ne fut pas long-temps sans l'aller voir dans le couvent des filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, qu'elle avoit choisi pendant toute sa vie pour le lieu de son repos et le port où elle devoit trouver son salut. Les premières fois qu'il y fut, il demeura si long-temps attaché à sa grille, que le cardinal de Richelieu, tombant en de nouvelles frayeurs[1], recommença ses intrigues pour l'en arracher tout à fait. Elles lui réus-

[1] Selon Monglat (Mémoires, troisième campagne), les visites du Roi à mademoiselle de La Fayette durèrent quatre mois. Mais d'un côté sa passion pour mademoiselle de Hautefort se réveilla ; et de l'autre le cardinal, craignant que mademoiselle de La Fayette, n'ayant plus d'intérêt dans ce monde, ne fût capable de parler au roi avec trop de liberté, s'empressa de rompre ce commerce. F. R.

sirent enfin, et il trouva moyen d'ôter à son maître la consolation qu'il avoit de faire part des chagrins qu'il avoit contre lui à la seule personne qu'il avoit trouvée assez secrète et assez fidèle pour les lui confier, et d'un esprit assez doux et assez agréable pour les soulager. [C'étoit être au Roi plus cruel qu'un voleur de grand chemin ne l'est à celui à qui il ôte tout son bien, puisque le plus grand de tous les biens de la vie, c'est d'avoir un ami fidèle ; et si mon oncle l'évêque de Séez a dit dans ses vers, avec l'approbation de tout le monde, que d'aimer une jeune beauté,

C'est la plus douce erreur des vanités du monde,

il est bien plus juste de dire que d'aimer solidement de la manière que le Roi aimoit La Fayette, c'étoit le plus doux des plaisirs innocents.]

Je ne puis cependant, au sujet de cette amitié si belle et si pure qui a été entre un prince si pieux et une fille si sage, m'empêcher de rapporter une preuve bien forte de la corruption qui se rencontre toujours dans les attachemens sensibles qui se peuvent compter pour honnêtes. Je la tiens de La Fayette même, qui, étant à Chaillot, et mon amie, m'en a parlé depuis avec confiance. Elle m'a dit que dans les derniers jours qu'elle fut à la cour, avant qu'elle fût tout à fait résolue de se mettre en religion ce grand Roi, si sage et si constant dans la vertu, avoit eu néanmoins des moments de foiblesse, dans lesquels, cessant d'être modeste, il l'avoit pressée de consentir qu'il la mît à Versailles pour y vivre sous ses ordres et être toute à lui ; et que cette proposition, si contraire à ses sentimens ordinaires, l'ayant effrayée, fut cause qu'elle se détermina plus promptement à sortir de la cour pour pren-

dre des engagemens qui pussent lui ôter des sentimens de cette nature.

La vertu des plus parfaits n'est pas toujours également forte : les justes tombent quelquefois et trop souvent pour se fier aux résolutions qu'ils croient les plus fermes. Ce grand prince, qui avoit eu le nom de Juste pour avoir paru fidèle à Dieu toute sa vie, ne le fut pas dans ces occasions. Il eut des instans où il lui fut infidèle ; mais cette infidélité, qui ne dura pas, ne fit que l'avertir de se tenir sur ses gardes, en lui faisant remarquer le péril qu'il avoit couru. Dès qu'il s'en fut aperçu, il résolut de l'éviter. Le refus de La Fayette lui fit ouvrir les yeux. La honte qu'ils eurent de ce petit déréglement rappela leur vertu et leur piété ; et la peur qu'ils eurent tous deux, elle de lui et lui d'elle, leur fit prendre la résolution de se quitter.

La nature combattit quelque temps contre la grâce, mais enfin la grâce fut victorieuse. Sans cela, il n'auroit pas consenti si aisément qu'elle se mît dans un couvent ; et dès qu'elle y fut, comme ils étoient dans les mêmes sentimens, le Roi n'eut point de peine à lui voir l'habit de religieuse, et elle n'en eut point de le voir à la grille ; l'un et l'autre étoient bien éloignés du désir d'entretenir un commerce dont ils pussent avoir du scrupule. Il approuvoit si fort la retraite de cette vertueuse fille, que, sa dévotion étant fortifiée par la peine qu'il avoit naturellement à s'appliquer aux affaires, comme il y avoit eu des momens où elle avoit été cause qu'il n'avoit pas été tout à fait sage, il y en eut aussi à son exemple où il voulut pousser sa dévotion et le mépris du monde trop loin. [Mais, pour avoir la paix avec son ministre, il consentit à perdre cette seule satisfaction qui lui étoit restée, et la laissa se donner entièrement à celui qui rend à chacun selon ses œuvres, se

contentant d'envoyer quelquefois savoir de ses nouvelles par un prêtre de Saint-Germain. Je sais que cette piété le porta jusqu'à des pensées de retraite intérieure]; et s'il l'alloit voir quelquefois, c'étoit pour lui parler de ses desseins qu'il n'y avoit qu'elle qui sût, et qui auroient étonné toute l'Europe s'il les avoit exécutés. Mais Dieu se contenta de son intention, et, pour le récompenser du sacrifice qu'il vouloit lui faire, exauça les prières de ses sujets, lui ôtant ses pensées mélancoliques qui l'empêchoient de bien vivre avec la Reine, qui devint enfin grosse. [Même on a cru que La Fayette en fut la cause seconde (de la grossesse de la Reine), une des dernières fois qu'il fut la visiter. Étant demeuré fort tard avec elle, il ne put retourner coucher à Saint-Germain selon son dessein, et fut contraint d'aller au Louvre prendre la moitié du lit de la Reine, qui étoit venue à Paris pour quelques affaires de peu d'importance; si bien qu'on a dit que cela nous donna le Roi régnant aujourd'hui, Louis XIV.]

Quand la Reine reçut cette grâce du ciel (5 septembre 1638), elle en avoit besoin pour la sauver de tous les maux dont apparemment elle étoit alors menacée, par une fâcheuse affaire qui lui étoit arrivée il y avoit peu de temps, dont j'ai déjà parlé. J'ajouterai seulement ici ce que j'en ai appris depuis, qu'elle avoit enfin été réduite à ce point de ne pouvoir obtenir de pardon qu'en signant de sa propre main qu'elle étoit coupable de toutes les choses dont elle étoit accusée, et le demanda au Roi en des termes fort humbles et fort soumis, se confessant elle-même indigne de l'obtenir : ce qu'elle fit avec beaucoup de larmes, et qu'on la força de faire avec beaucoup de rudesses, qui scandalisèrent toute la France. Elle étoit infiniment aimée, et chacun étoit dans cette croyance qu'elle étoit innocente.

Elle l'étoit en effet, autant qu'on le croyoit, à l'égard du Roi ; mais elle étoit coupable, si c'étoit un crime, d'avoir écrit au roi d'Espagne son frère et à madame de Chevreuse. La Porte, domestique de la Reine, m'a conté lui-même toutes les particularités de cette histoire[1]. Il me les a apprises dans un temps où il étoit disgracié et mal satisfait de cette princesse, et ce qu'il m'en a dit doit être cru. Il fut arrêté prisonnier dans le même temps que le chancelier fut au Val-de-Grâce, comme étant le porteur de toutes les lettres de la Reine, tant pour l'Espagne que pour madame de Chevreuse. Il fut interrogé par trois fois dans la Bastille par La Poterie : il nia toutes choses constamment, et signa toutes ses interrogations. Le cardinal de Richelieu le voulut interroger lui-même en présence du chancelier. Il le fit venir chez lui dans sa chambre, là où il fut questionné et pressé sur tous les articles sur quoi on désiroit de pouvoir confondre la Reine. Il demeura toujours ferme sans rien avouer, disant qu'il ne savoit point qu'elle eût écrit en Espagne, ni à madame de Chevreuse en particulier ; car elle avait permission de lui écrire par les voies publiques.

Le cardinal lui dit qu'il avoit été trouvé saisi d'une lettre pour madame de Chevreuse, et qu'il avoit dit qu'il avoit dessein de la porter à la poste ; ce que le cardinal savoit être faux, parce que La Thibaudière, qui la devoit porter pour la faire aller par les voies secrètes, sachant que La Porte étoit arrêté, s'en alla tout découvrir au Roi et au cardinal de Richelieu. La Porte, qui sur cet article n'avoit pas voulu nommer La Thibaudière de peur de lui nuire, demeura un peu em-

[1] Laporte raconte toutes ces circonstances très en détail dans ses Mémoires, et confirme le récit de madame de Motteville. Voyez aussi les Mémoires de La Rochefoucauld. F. R.

barrassé. Il s'excusa sur ce qu'il n'avoit point voulu perdre La Thibaudière; mais il ne laissa pas sur le sujet de la Reine de demeurer ferme et constant sur la négative, refusant les biens et les récompenses qu'on lui promettoit, et acceptant plutôt la mort que d'accuser la Reine des choses dont il disoit qu'elle étoit innocente. Le cardinal de Richelieu, admirant sa fidélité, et persuadé qu'il ne disoit pas vrai, souhaita d'être assez heureux pour avoir un homme à lui aussi fidèle que celui-là.

On avoit surpris aussi une lettre en chiffres de la Reine, qu'on lui montra. Elle ne put qu'elle ne l'avouât; et pour ne pas montrer de dissemblance, il falloit faire avertir La Porte de ce que la Reine avoit dit, afin qu'il en fît autant. Ce fut en cette occasion que madame de Hautefort, qui étoit encore à la cour, voulant généreusement se sacrifier pour la Reine, se déguisa en demoiselle suivante, pour aller à la Bastille faire donner une lettre à La Porte; ce qui se fit avec beaucoup de peine et de danger pour elle, par l'habileté du commandeur de Jars, qui étoit encore prisonnier. Comme il étoit créature de la Reine, et qu'il avoit gagné beaucoup de gens en ce lieu-là, ils la firent tomber entre les mains de La Porte. Elle lui apprenoit ce que cette princesse avoit confessé; si bien qu'étant tout de nouveau interrogé par Laffemas, et menacé de la question ordinaire et extraordinaire même, elle lui fut montrée. Il fit semblant de s'en épouvanter, et dit que si on lui faisoit venir quelque officier de la Reine, homme de créance, qu'il avoueroit tout ce qu'il savoit.

Laffemas, croyant l'avoir gagné, lui dit qu'il pouvoit nommer celui qu'il voudroit, et que sans doute on le lui feroit venir. Il lui demanda un certain nommé La Rivière, officier de la Reine, qu'il savoit être des amis

de Laffemas, et dont il n'avoit pas bonne opinion ; ce que cet homme accepta avec grande joie. Le Roi et le cardinal firent venir ce La Rivière. On lui commanda d'aller voir La Porte sans voir la Reine ; et, gagné par les promesses qu'on lui fit, il s'engagea de faire tout ce qu'on voudroit. Il lui fut mené, et il lui commanda, de la part de la Reine, de dire tout ce qu'il savoit de ses affaires. La Porte fit semblant de croire que c'étoit la Reine qui l'envoyoit, et lui dit après bien des façons ce que la Reine avoit déjà avancé, et protesta n'en pas savoir davantage. Le cardinal de Richelieu fut alors confondu ; et, malgré ses artifices, le Roi demeura satisfait.

La Porte, homme de bien et sincère, m'a assuré qu'ayant vu les lettres dont il étoit question, et sachant ce qu'elles contenoient, il y avoit lieu de s'étonner qu'on en eût pu former des accusations contre la Reine ; qu'il y avoit seulement des railleries contre le cardinal de Richelieu, et qu'assurément elles ne parloient de rien qui fût contre le Roi ni contre l'État. Cette tempête passée, le Roi et la Reine se raccommodèrent ; mais avant que la paix se fît, le Roi commanda à la Reine d'écrire de sa main à La Porte pour lui commander de dire tout ce qu'il savoit ; et comme il crut qu'elle avoit été forcée pour écrire ces lettres, il ne changea rien en sa conduite. Il lui répondit par l'ordre du cardinal de Richelieu, et lui manda qu'il s'étonnoit que Sa Majesté lui commandât de dire ce qu'il savoit, vu qu'elle avoit vu ses interrogations, et que par là elle pouvoit voir qu'il avoit dit tout ce qu'il savoit ; que s'il y alloit de son service de dire des faussetés, quand même elles devroient le faire aller sur l'échafaud, qu'il le feroit. Cette réponse confirma le Roi dans l'opinion qu'il commençoit d'avoir que la Reine n'étoit pas si coupable qu'il l'avoit

cru; et l'habile fidélité de cet homme acheva de les remettre bien ensemble, c'est-à-dire autant que la froideur du Roi et les traitemens que cette princesse avoit reçus de lui, ou plutôt de son ministre, leur pouvoient permettre de s'aimer.

CHAPITRE IV

Naissance du second fils de Louis XIII, Philippe de France (21 septem- 1640). — Conspiration de Cinq-Mars. — Richelieu la découvre. — Chavigny en parle de sa part au Roi. — Arrestation de Cinq-Mars et de de Thou. — Richelieu malade à Tarascon. — Le Roi quitte Narbonne pour aller le trouver, et veut lui confier ses enfants. — Supplice de Cinq-Mars et de de Thou (22 septembre 1642). — Fontrailles s'enfuit en Espagne. — Aveuglement des conjurés. — La Reine refuse d'entrer dans cette conspiration. — Monsieur, qui en était, se cache dans les montagnes de l'Auvergne. — L'abbé de La Rivière le réconcilie avec le cardinal et avec le Roi. — Richelieu fait arrêter le duc de Bouillon à Casal. — Rôle du vicomte de Turenne en cette affaire. — Comment Couvonges, le comte du Plessis-Praslin et Castellan exécutent l'ordre d'arrêter le duc de Bouillon. — Le duc de Bouillon abandonne Sedan au Roi. — Mort de Richelieu (4 décembre 1642). — Les courtisans reviennent à Anne d'Autriche. — Le Roi ouvre les prisons et met fin à l'exil des princes. — Mazarin ministre. — Louis XIII dans les derniers temps de sa vie. — Déclaration du Roi en son conseil au sujet de la régence. — Anne d'Autriche en jure l'observation. — Détails sur la mort de Louis XIII (14 mai 1643). — Portrait de ce prince.

Ce fut à Chantilly que cette grande querelle se passa, et dont le souvenir faisoit horreur à la Reine. On disoit que le cardinal l'avoit voulu réduire à cette extrémité afin de la pouvoir renvoyer en Espagne, comme il en avoit eu souvent le désir, ou du moins la réduire dans

la nécessité de s'accommoder avec lui ; et que le craignant, elle se mît de son parti. Mais enfin, comme je viens de le dire, elle devint grosse ; et le Roi, dans le commencement de sa grossesse, lui en témoigna beaucoup de satisfaction, et même de la tendresse pour sa personne. Cette douceur ne dura guère ; et quand elle accoucha, il fallut l'exciter de s'approcher d'elle pour l'embrasser.

Toute la France crut qu'après avoir donné un Dauphin au Roi son mari, elle auroit quelque crédit, et qu'elle entreroit au conseil ; mais, comme le ministre n'étoit pas de son côté, et qu'elle étoit trop généreuse pour l'aller chercher, elle demeura dans le même état qu'elle étoit auparavant. Pour augmentation de grâces, Dieu lui donna son second fils (Philippe de France) le 21 septembre 1640, dont le Roi, à ce que j'ai ouï dire à la Reine, témoigna plus de joie que du premier, parce qu'il ne s'attendoit pas à un si grand bonheur que de se voir père de deux enfans, lui qui avoit craint de n'en point avoir du tout. Mais c'est une chose étrange, monseigneur le petit Dauphin n'eut pas trois ans, qu'il sembloit que déjà il lui donnoit du chagrin et de l'ombrage La Reine m'a fait l'honneur de me dire depuis qu'un jour, au retour de quelque voyage de chasse, ce petit prince le voyant avec un bonnet de nuit, il se mit à pleurer, à cause qu'il en eut peur, et qu'il n'avoit pas accoutumé de le voir en cet état ; que le Roi s'en fâcha cemme d'une chose de grande conséquence, et s'en plaignit à la Reine, lui reprochant que c'étoit elle qui nourrissoit son fils dans l'aversion de sa personne ; et la menaça avec beaucoup de rudesse de les lui ôter tous deux.

Quand le feu Roi partit pour aller au voyage de Narbonne, il avoit avec lui Cinq-Mars, son grand écuyer,

qui étoit un homme fort bien fait que le cardinal de Richelieu lui avoit donné pour favori depuis la perte de La Fayette. Soit que ce fût par son conseil, soit que ce fût de son propre mouvement, il parla à la Reine d'une autre manière. En lui disant adieu, il lui dit assez cordialement qu'il la prioit d'avoir bien soin de ses enfans, et de ne les point quitter : ce qu'elle observa religieusement. Outre l'intérêt qu'elle avoit en leur conservation, elle avoit attaché tous ses plaisirs à l'agréable occupation de les voir et de les caresser.

M. le Grand [1], qui prétendoit que son bienfaiteur, jaloux de la bonne volonté que le Roi avoit pour lui, l'avoit voulu perdre, lui en ayant parlé comme d'un homme n'ayant point de cœur, et l'ayant empêché de le faire duc et pair, et de l'admettre au conseil, crut être en droit de se révolter contre lui. Ouvrant son cœur et ses oreilles aux chagrins que son maître avoit contre son ministre, il alluma sa jalousie jusqu'au désir de le perdre, et, se joignant à ses ennemis, le fit, à ce qu'on prétend, résoudre à se défaire de lui. Je n'entreprends point de justifier ni les plaintes du cardinal, ni le procédé du grand écuyer. Le premier étoit un homme qui malgré ses défauts avoit mérité l'estime de ses ennemis, et par conséquent ses amis ne lui devoient pas manquer. La grandeur de l'entreprise de celui qui lui avoit l'obligation de tout ce qu'il étoit ne pouvoit pas l'excuser de son ingratitude ; et le consentement qu'on a prétendu que le Roi y avoit donné ne pouvoit pas justifier une conjuration contre l'État, qui a été à cause de cela une des plus grandes et en même temps des plus extraordinaires que nous puissions lire dans les histoi-

[1] C'est ainsi qu'on nommait à la cour le grand écuyer, qui est ici Cinq-Mars, et qui est désigné sous ce nom dans tous les Mémoires contemporains. F. R.

res. Car le Roi en étoit tacitement le chef; M. le Grand en étoit l'âme ; le nom dont on se servoit étoit celui du duc d'Orléans, frère unique du Roi ; et leur conseil étoit le duc de Bouillon, qui s'y engagea, à cause qu'ayant été dans le parti du comte du Soissons, il étoit fort mal à la cour. Ils firent tous de beaux projets sur le changement à l'avantage de leur grandeur et de leur fortune, se persuadant que le cardinal ne pouvoit vivre que peu de jours, pendant lesquels il ne pouvoit pas se remettre bien avec le Roi.

Mais leur fausse prudence leur fit rencontrer leur perte dans les choses mêmes qui devoient leur servir de sûreté. M. le Grand, ne se fiant pas tout à fait à l'amitié ni à la force du Roi, voulut avoir une armée pour défendre Sedan, que le duc de Bouillon leur donna pour place de sûreté. Il se laissa persuader de faire un traité avec le roi d'Espagne dans le dessein d'en tirer du secours, au cas que le cardinal de Richelieu, qui avoit toutes les places fortes sous sa domination, se portant mieux, se voulût cantonner contre eux ; ou plutôt ils firent ce traité pour seulement satisfaire à leur destinée, qui vouloit que leur ennemi triomphât de leur malheur et de leur faute.

Monsieur, frère unique du Roi, après avoir fait la guerre civile en France pour s'être mis du parti de la Reine sa mère, avoit perdu le duc de Montmorency, qui avoit eu la tête tranchée pour sa querelle ; et après avoir couru la Flandre et après la Lorraine, où contre le gré du Roi il s'étoit marié, il étoit enfin revenu en France depuis quelques années. Mais comme le cardinal de Richelieu le tenoit humilié, ce prince souhaitoit la mort de ce ministre à l'égal de sa propre vie ; si bien que ce fut pour lui une aventure admirable de trouver un jeune favori, dont le cœur plein de feu ne respiroit

que l'honneur de faire parler de lui par quelque action éclatante qui pût lui donner de la gloire.

Le cardinal de Richelieu étoit alors malade et négligé du Roi, et paroissoit au jugement de tous tombé de ce haut degré d'honneur où la faveur de son maître et sa capacité l'avoient élevé : ce que toute la France regardoit avec joie, par le désir naturel que les Français ont pour le changement, et parce que ce ministre avoit été cruel à beaucoup de particuliers qui le haïssoient. Cet habile homme, ayant découvert le secret de toute cette négociation, et su par Chavigny que M. le Grand avoit fait un traité avec le roi d'Espagne, envoya le même Chavigny, qu'il aimoit et qu'il avoit mis dans les affaires, trouver le Roi pour lui parler de cette conjuration, non pas pour lui persuader la conservation de sa personne (il savoit que cette raison ne pouvoit plus le toucher) ; mais pour lui montrer les mauvais desseins des conjurés, et que le bonheur de son État étoit attaché à la ruine des auteurs de ce traité.

Comme Chavigny étoit habile, il sut si aisément persuader le Roi, en lui représentant les dangereuses suites de cette affaire, qu'il le fit résoudre d'abandonner le grand écuyer non-seulement à la sévérité des lois, mais encore à la haine du cardinal, pour recevoir par lui le châtiment de son crime contre l'État, et de ses infidélités particulières envers lui. En peu d'heures, la cour changea de face : le cardinal de Richelieu rentra dans les bonnes grâces du Roi par l'habileté de son ami, et le favori les perdit avec la douleur de se voir abandonné de celui qui avoit aidé à le mettre dans le précipice, et qui en un instant favorable de sa bonne volonté l'en pouvoit tirer aisément.

En quittant le Roi, qui l'avoit traité à son ordinaire, il eut quelques avis qu'il falloit penser à la retraite. Il

envoya un des siens savoir si les portes de la ville étoient ouvertes. Cet homme se contenta d'en demander des nouvelles aux passans, qui lui dirent par hasard que non : ce qui n'étoit pas; et par cette méprise il l'empêcha de penser davantage à se sauver. Il se cacha dans du foin chez une femme de sa connoissance, où il demeura quelque temps, dans la crainte de son malheur, et dans l'espérance que l'affection que son maître avoit pour lui le porteroit à lui faire grâce; mais on le vint arrêter de la part de ce même maître dont il attendoit son salut. Il fut mis en prison, où il souffrit tout ce qu'on a coutume de souffrir quand on est coupable et malheureux. M. de Thou, son ami, fut aussi arrêté pour avoir su le secret du traité d'Espagne, non pas comme participant à ce dessein, car il l'avoit même tout à fait désapprouvé, mais seulement pour l'avoir su par confiance et pour ne l'avoir pas révélé, et pour principale raison, parce qu'il n'étoit pas ami du cardinal de Richelieu [1].

Le ministre, qui étoit malade à Tarascon, à quelques lieues du Roi qui paroissoit le négliger, voyant qu'il triomphoit de ses ennemis, voulut aussi triompher du Roi, l'obligeant de Narbonne à le venir trouver là où il étoit. Ce prince, honteux de l'avoir voulu perdre, voulant faire amende honorable, quoique malade, se fit porter dans sa chambre auprès de lui, où ils passèrent plusieurs heures ensemble. Là se fit une réconciliation en apparence tout entière, mais dans le cœur elle fut

[1] Au sujet de l'affaire de Cinq-Mars, voir, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France* (2e série, tome V, p. 287), la *Déclaration du duc d'Orléans, faite devant M. le chancelier*. Voir aussi (*ibid.* p. 295) l'*Interrogation de M. le Grand et de M. de Thou*, au château de Pierre-Encise, à Lyon, le 9 septembre 1642. La *Relation des choses de la cour*, de Fontrailles, confirme également les détails du récit de madame de Motteville. F. R.

feinte. On ne sauroit oublier de telles offenses ; et celui qui les a faites doit savoir qu'elles ne sauroient s'effacer du souvenir de celui qui les a reçues. Les marques en furent si belles et si extraordinaires, que le Roi, abandonnant tout à ce cardinal, non-seulement lui sacrifia cet aimable criminel qu'il accabloit de caresses deux jours auparavant, et tous ceux qui étoient de la partie; mais, pour lui témoigner une plus grande confiance, il voulut que ce ministre eût ses propres enfants en otage, et lui offrit d'envoyer un ordre à la Reine de les remettre entre ses mains. Il le fit enfin ; et, sans que la Reine y résista, on eût vu, à la honte de la royauté, le sang de France foulé aux pieds par cet audacieux vassal, et faire servir le père et ses enfans à son élévation et à sa sûreté.

Il fit de même servir à sa vengeance le malheur de ses ennemis, qu'il amena prisonniers du lieu où ils étoient à Lyon. Il attacha leur bateau au sien, quand il remonta le Rhône, malade et mourant, de la même manière, et non pas avec la même gloire, que les consuls romains attachoient à leur char les rois prisonniers qu'ils avoient vaincus. Cette action, qui tenoit d'un païen, et qu'un païen qui auroit suivi les lois de la vertu morale n'auroit pas faite, déshonora sa vie par sa cruauté, et fit voir en lui le mépris qu'il faisoit de la loi de Dieu, qui défend au chrétien non-seulement la vengeance, mais encore de goûter le plaisir de se venger, quand même on se vengeroit avec justice.

Après avoir fait parade de cette barbare vanité jusqu'à Lyon, il les fit mourir tous deux sur un échafaud. M. le Grand eut la foiblesse, à la vue des tourmens, de confesser que M. de Thou avoit su le traité, dont il fut blâmé de tout le monde ; mais, à cela près, il alla à la mort sans qu'on s'aperçût d'aucune émotion. Il s'ha-

billa le matin de son supplice comme s'il eût voulu aller au lever du Roi, et sa fermeté parut à la sérénité de son visage. Il écrivit une lettre à sa mère, qui marquoit son bon naturel et sa piété ; et, après l'avoir priée de payer ses domestiques et ses créanciers, et s'être recommandé à ses prières, il la finit en lui disant que tous les pas qu'il va faire sont autant de pas qui le conduisent à la mort.

Depuis la lecture de son arrêt, il parut encore plus tranquille qu'auparavant. Il se confessa avec une application qui fut admirée de son confesseur. Il lui dit, comme en conversation familière, que rien ne l'avoit plus étonné que de se voir abandonné de tous ses amis ; que depuis qu'il avoit eu les bonnes grâces du Roi, il avoit toujours tâché de s'en faire, et s'étoit persuadé qu'il y avoit réussi ; mais qu'il voyoit bien qu'il ne falloit pas s'y fier. Et plusieurs fois, en se consolant avec Dieu, et parlant au père jésuite qui l'assistoit, il s'écria : « Ah ! qu'est-ce que le monde ! »

Le Roi avoit eu dessein de le sauver, et s'en étoit d'abord déclaré, disant que le duc de Bouillon l'avoit gâté, et que lui seul méritoit la mort. Cependant il n'en fut pas le maître, et il abandonna son favori à la sévérité des juges qui ne pouvoient s'empêcher de le condamner. Il fut regretté de toute la France, qui, le trouvant digne d'une fin plus heureuse, avoit excusé son dessein, et souhaitoit qu'il réussît. Les dames pleurèrent sa perte, et avec raison ; car il avoit eu beaucoup de vénération pour le sexe : et parmi celles qui le regrettèrent le plus, une grande princesse, Marie de Gonzague[1], qu'on avoit accusée de l'aimer, eut besoin de prier la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, de lui faire redonner ses lettres.

[1] Montglat prétend même que c'était pour voir cette princesse que Cinq-Mars s'échappait la nuit de Saint-Germain pendant le sommeil du Roi. F. R.

Quoique M. le Grand ne fût qu'un simple gentilhomme, on avoit cru qu'elle auroit été capable de l'épouser, si par la mort du ministre il fût devenu maître du cœur du Roi, qui l'eût fait connétable, comme il se l'étoit figuré, et peut-être un petit souverain. Mais quand il lui parla de la pensée qu'avoit sa mère de faire ce mariage, il la traita de folle, et lui d'extravagant et de ridicule, de songer à une princesse qu'on avoit proposée à Monsieur. Il étoit fils du maréchal d'Effiat, élevé à cette dignité et à celle de surintendant des finances par le cardinal de Richelieu.

Le président de Thou mourut aussi avec beaucoup de fermeté, mais il ajouta la dévotion à la constance : ce qui augmenta beaucoup l'estime qu'on avoit pour lui. Il n'étoit ni jeune ni beau; mais j'ai ouï parler de lui comme d'un homme d'un mérite extraordinaire. Il eut besoin d'écrire à une dame[1] de naissance illustre, dont l'amitié lui étoit chère, une ou deux lettres qu'on envoya à M. le chancelier. Il dit à ses juges qu'il pouvoit chicaner sa vie, n'étant coupable que parce qu'il avoit des oreilles : qu'il lui étoit aisé de justifier qu'il n'avoit point eu de part au traité d'Espagne, qu'un homme de bien n'avoit pu approuver; qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour détourner son ami de ce malheureux projet; et comme sa probité l'avoit fait être d'avis contraire à ceux qui le proposoient, cette même probité l'obligeoit à se taire, afin de ne les pas perdre; et que, quand il auroit été capable de cette perfidie, il n'y auroit pas eu de sûreté pour lui d'accuser Monsieur, frère du Roi, d'un crime dont il n'avoit aucune preuve avant le retour de Fontrailles. Et il n'y avoit aucune nécessité d'aller découvrir le traité qu'il avoit rapporté, voyant

[1] Madame de Guémenée.

qu'on ne vouloit point l'exécuter : c'est pourquoi il paroissoit résolu d'attendre patiemment tous les effets de la haine du cardinal de Richelieu, qu'il n'auroit jamais pu éviter, et qui ne feroient autre chose que le faire aller plus tôt jouir de Dieu.

Pendant sa prison à Pierre-Encise, il avoit fréquenté les sacremens et s'étoit occupé à l'oraison, et méditoit les livres de l'Écriture sainte. Il dit à son confesseur, après sa condamnation, qu'il pénétroit bien plus en cette affliction la vanité des personnes qu'auparavant. Étant près d'aller à la mort, il récita tout haut le *Credidi*, en le paraphrasant avec de grands sentimens de dévotion, et des endroits des épîtres de saint Paul, dont il paroissoit recevoir de la consolation. Ils s'embrassèrent tendrement, Cinq-Mars et lui; et, par un motif fort contraire à celui-là, il en fit autant à son bourreau, comme à celui qui alloit lui ouvrir le ciel. Ils furent exécutés le 22 septembre 1642.

Fontrailles étoit le plus criminel de tous; il avoit été en Espagne faire le traité de la part de Monsieur, frère du Roi, du duc de Bouillon et du grand écuyer; mais il se sauva de la mort fort habilement. Il sut du grand écuyer, la veille de sa détention, que Chavigny avoit été enfermé avec le Roi, et qu'il ne savoit point le sujet de cette conférence, si ce n'étoit sur l'extrémité où étoit le cardinal. Sur quoi, après lui avoir dit que cette conversation lui étoit fort suspecte, et que c'étoit à lui à voir s'il étoit bien assuré du Roi, sans s'amuser plus longtemps avec lui, il lui dit : « Monsieur, vous êtes de « belle taille; quand on vous apetisseroit de toute la « tête, vous ne laisseriez pas de demeurer fort grand; « pour moi, qui suis déjà fort petit, on ne pourroit me « rien ôter sans m'incommoder et sans me faire de la « plus vilaine taille du monde. Vous trouverez bon, s'il

« vous plaît, que je me mette à couvert des couteaux. » Il monta ensuite à cheval et s'en retourna en Espagne, d'où il ne faisoit que de revenir. [Cet homme, désagréable par sa personne et par sa bosse, se sauva mieux que les autres, parce qu'il eut l'esprit de prévoir leur malheur avant même qu'il arrivât ; mais eux, plus confians, payèrent par leur mort leur manque d'habileté, car ils auroient pu se sauver de la même façon.] On dit même qu'il avoit ce traité dans sa poche ; et il y en avoit tant de copies que tous ceux qui étoient de ce grand parti avoient peu de soin de cacher, qu'il étoit impossible que celui contre lequel il étoit fait n'en pût avoir une.

Leur aveuglement à tous, et particulièrement celui de M. le Grand, fut étrange ; car il commençoit à voir que le Roi ne le traitoit pas de la manière qu'il avoit fait par le passé ; et pendant que Chavigny étoit enfermé avec lui, au lieu de s'amuser dans la garde-robe à lire un roman, pour ne pas faire connaître qu'il n'étoit pas en tiers avec eux, et pour voir, après qu'il seroit sorti, ce que le Roi lui diroit, il devoit, ou suivre sans balancer l'exemple de Fontrailles, ou du moins ne pas attendre que le Roi donnât aucun ordre ; et sans se fier trop à lui, comme faisoit le cardinal, qui faisoit semblant d'être encore plus malade qu'il ne l'étoit jusques à ce qu'il eût pris ses sûretés, ne pas demeurer un moment à la cour après le départ de Chavigny, et prendre les siennes. Le président de Thou, qui savoit le malheur qui étoit arrivé à tous ceux qui s'étoient embarqués avec Monsieur, et voyoit la mauvaise conduite de son ami, devoit le laisser là s'il vouloit demeurer, et s'en aller en Italie, où il lui avoit dit qu'il vouloit aller. Enfin ces deux, qui furent moins méfians, payèrent par leur mort leur manque d'habileté.

Il est à croire que le malheur qui les fit périr fut une

protection de Dieu toute particulière, qui sauva la France des désordres qu'un changement de cette nature y pouvoit apporter, si son ennemi le roi d'Espagne, profitant de l'infirmité du Roi, conduit par un jeune favori sans prudence, le duc d'Orléans, frère unique du Roi, et le duc de Bouillon, qui sans doute n'avoient pas de petits desseins, en étoient les maîtres. Peu auparavant que le Roi partît pour ce petit voyage, Monsieur avoit voulu parler de cette entreprise à la Reine, et lui avoit nommé les noms des conjurés, désirant qu'elle eût part à ce dessein, qui alors étoit bien innocent, puisque le Roi étoit de la partie. La Reine, qui craignoit de tomber dans quelque misère et qui avoit peur de la puissante étoile du cardinal de Richelieu, n'y voulut point entrer. Elle conjura Monsieur, qu'elle avoit toujours cru assez de ses amis, de ne point dire aux autres qu'elle le sût; il lui promit de le faire, et il l'observa religieusement. Elle lui en sut gré et le loua de son secret, quand elle vit que la conjuration étoit découverte : il avoit tout avoué au cardinal sans la nommer. M. le Grand de même, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire avant que de partir, lui demanda si elle n'avoit point de nouvelles du Roi son frère. Elle a cru depuis qu'il voulut alors entrer en matière avec elle; mais, pour s'en défaire promptement, elle lui dit qu'elle n'avoit garde d'y conserver des intelligences, puisqu'elles lui étoient si expressément défendues, et, changeant de discours, lui parla d'autre chose.

Pendant que toute cette tragédie se passa à Narbonne, Monsieur étoit à Bourbon, faisant le malade, et montroit de ne penser à rien; mais il fut trompé par ceux qu'il croyoit tromper. Aussitôt qu'on sut à la cour qu'il avoit part au dessein de M. le Grand, le Roi, conseillé par le cardinal de Richelieu, voulut l'envoyer

arrêter prisonnier, et peu s'en fallut qu'il ne le fût. Il eut des avis de la prison de M. le Grand, qui le firent retirer en Auvergne. Il y demeura jusques à ce que sa paix fût faite avec le Roi, caché dans des montagnes, où il changeoit souvent de lieu, pour éviter le péril dont il étoit menacé.

Il envoya l'abbé de La Rivière trouver le cardinal : c'étoit un homme capable des affaires et qui avoit de l'esprit. Il m'a dit depuis qu'il avoit ignoré le traité d'Espagne, et que Monsieur ne s'étoit pas servi de lui dans cette négociation, parce que Montrésor et Saint-Ibal, ces personnes extraordinaires qu'on appeloit alors des esprits forts, étoient en faveur auprès de lui et l'avoient engagé à cette injuste et ridicule chimère. L'abbé arriva à Tarascon, où étoit alors le cardinal de Richelieu, dans la même heure que le Roi s'y faisoit porter pour l'aller voir, pour lui demander pardon et se réconcilier avec lui. Le Roi étoit outré de colère contre Monsieur, à cause de ce traité. Mais, outre ce juste ressentiment, cette aventure l'avoit remis dans les chaînes du cardinal de Richelieu ; et, n'ayant pas le courage de s'en ôter tout seul, il falloit qu'il haït et qu'il aimât tout ce qu'alors le cardinal de Richelieu lui ordonnoit d'aimer ou de haïr.

Après cette conversation du Roi avec son ministre, l'abbé fut appelé par le dernier pour savoir ce que Monsieur lui vouloit dire par lui. D'abord les complimens et les protestations qui marquoient le repentir de ce prince servirent seulement pour entrer dans des matières plus fortes; et surtout il s'attacha (à ce qu'il m'a dit depuis lui-même) à faire croire au cardinal de Richelieu que les oreilles seules de son maître avoient péché contre lui, et que, par son cœur et ses intentions, il n'avoit point eu dessein de le tuer, comme il disoit

que le projet en étoit fait. Le ministre avoit su que le grand écuyer devoit faire ce coup en présence de Monsieur, et cet article ne lui avoit pas été agréable; mais l'abbé de La Rivière lui maintint le contraire. Il prouvoit son dire par de certains rendez-vous que M. le Grand avoit donnés à Monsieur pour cet effet, qu'il avoit évités avec soin; et peut-être qu'il l'avoit aussi fait pour ne pouvoir contribuer à une action de sang et d'horreur que la vertu chrétienne et morale lui pouvoit faire haïr.

Le cardinal de Richelieu ne se laissa pas adoucir par toutes ces raisons; mais, après que l'abbé de La Rivière fut parti, il dit à quelques-uns de ses amis que s'il ne l'avoit entièrement persuadé, qu'au moins il l'avoit ébranlé et mis en état de douter de la chose. De là le cardinal désira qu'il allât trouver le Roi, qui étoit à Beaucaire, de l'autre côté de l'eau, quoiqu'il n'eût pas ordre de son maître de le voir. Le Roi lui fit plusieurs questions sur le chapitre de Monsieur, et le pressa d'avouer qu'il étoit coupable. Quand il lui fit le compliment ordinaire de la part de Monsieur et qu'il l'assura de sa fidélité, le Roi l'interrompit brusquement et lui défendit de parler de fidélité, lui disant que c'étoit une chose trop connue qu'il n'en avoit point pour lui. Après l'avoir excusé du mieux qu'il put, le Roi lui commanda d'écrire tout ce qu'il venoit de lui dire de la part de son maître. Ces paroles n'alloient qu'à confesser que Monsieur avoit aimé M. le Grand, et qu'il étoit vrai encore qu'il avoit écouté quelques discours contre la fortune de M. le cardinal, et non pas contre sa personne.

L'abbé, qui crut que c'étoit mauvais signe pour son maître de ce qu'on lui demandoit de tels écrits, quels qu'ils pussent être, refusa constamment de rien écrire, et souffrit d'être menacé de prison, et d'y être même

tenu une heure, plutôt que de faire espérer qu'il fût capable de rien écrire. Pour se défaire de cet embarras, et embrouiller le Roi et ses ministres, qui avoient ordre du cardinal de Richelieu de lui faire peur, il dit au Roi tout librement et par une finesse louable qu'il n'avoit garde d'écrire d'avoir dit quelque chose en présence de Sa Majesté, parce qu'il étoit contraint de lui avouer qu'il n'avoit point eu d'ordre pour la voir, et qu'il n'y étoit venu que parce que M. le cardinal l'avoit désiré. Le Roi, qui n'avoit point eu sa leçon écrite sur cela, fut entièrement déconcerté. Chavigny et des Noyers, qui étoient les agens du ministre, le furent aussi. Par cette hardiesse il échappa habilement d'une mauvaise aventure, et retourna trouver le cardinal de Richelieu.

Ce ministre se plaignit à lui d'avoir dit au Roi qu'il n'avoit point eu d'ordre de le voir. L'abbé de La Rivière lui reprocha aussi qu'ayant été sur sa parole trouver le Roi, il eût été si maltraité et mis dans un tel embarras, que pour s'en tirer il avoit fallu jouer de son reste. Après les plaintes qui furent faites de part et d'autre, ils rentrèrent en conférence douce et aimable, et tout fut oublié. Le cardinal lui demanda s'il ne savoit point ce que Monsieur avoit fait; il répondit que non, et qu'il ne connoissoit que les complaisances qu'il avoit eues pour les plaintes de M. le Grand. Le cardinal lui repartit : « Eh bien! pensez tout ce que vous pourrez « imaginer de pis, *por accertar* (pour frapper au but), « et souvenez-vous qu'il a fait une chose infâme à un « fils de France et qui mérite la mort. — Comment! « dit l'abbé de La Rivière, vous m'étonnez, et je ne « sais que penser; car Monsieur n'est pas capable d'at- « tenter ni à la vie du Roi, ni à celle de ses enfans. Il « n'a point traité avec les étrangers, et par conséquent « je ne sais que deviner. — Non, lui repartit le car-

« dinal de Richelieu, il n'a rien fait de tout cela ; mais « ce qu'il a fait, le Roi vous le dira lui-même. Allez le « trouver, et assurez-vous sur ma parole que présente- « ment vous en serez bien reçu. » Il y alla, et, le Roi ayant reçu de son ministre de différentes leçons, l'abbé de La Rivière fut traité de différente manière ; et le Roi enfin lui montra le traité d'Espagne et lui fit voir les sujets qu'il avoit de se plaindre de Monsieur, puis le congédia pour retourner le trouver.

L'abbé de La Rivière apprit à Monsieur que toutes choses étoient découvertes, et lui montra la copie du traité que le Roi lui avoit commandé de lui porter. Ce prince fut infiniment surpris de ce que sa faute étoit sue du Roi, vu le secret qui avoit été observé en la faisant ; car il n'y avoit eu que Fontrailles qui avoit signé ce pernicieux écrit, et encore avoit-il pris un autre nom. Monsieur, sans faire plus de façons, avoua qu'il étoit vrai ; et, pressé de douleur, de dépit ou de honte, il pleura, et renvoya la même personne demander miséricorde : ce qu'il fit avec le moindre désavantage qu'il put pour son maître ; et la paix se fit entre ces deux princes, ou plutôt le cardinal la donna libéralement à Monsieur, qui se trouva trop heureux de demeurer en repos, avec un espoir que bientôt la mort du Roi son frère, ou celle de son ministre, changeroit sa destinée.

[Cette paix ne fut pas de la nature de celle que Dieu annonça le jour de Noël aux hommes de bonne volonté, mais telle qu'elle peut se trouver à la cour, et parmi des frères du sang royal.]

Le duc de Bouillon fut moins heureux. Il commandoit les armées du Roi en Italie avec beaucoup de réputation, et attendoit alors de la fortune des plus éclatantes marques de sa faveur. M. le Grand étant arrêté, un gentilhomme qui étoit à la cour pour apporter au duc de Bouillon les

nouvelles de la mort du cardinal de Richelieu, qu'on disoit qu'ils avoient dessein de tuer, partit aussitôt pour lui aller annoncer le bouleversement de ses espérances. Cet homme, ne voulant pas aller par des chemins connus, passa par chez le vicomte de Turenne, frère de son maître, pour prendre des chevaux; et, sans lui parler du sujet qui le faisoit courir si vite, lui apprit, comme une nouvelle publique, que le grand écuyer venoit d'être arrêté. Le vicomte de Turenne, qui étoit ami du cardinal et qui n'étoit pas éloigné du lieu où il étoit malade, crut lui faire plaisir de lui apprendre une nouvelle si avantageuse pour l'état présent de ses affaires, et lui dépêcha vitement un courrier pour l'avertir de ce qui étoit arrivé à Narbonne, lui mandant que c'étoit un gentilhomme de son frère le duc de Bouillon qui le lui avoit appris. Le cardinal de Richelieu, qui savoit le fond de cette affaire, qui avoit envoyé Chavigny au Roi pour cela, mais qui n'en savoit pas encore alors le succès, voyant de qui cette nouvelle venoit, ne douta point qu'elle ne fût vraie. Il fit distinction de l'innocent et du coupable : il traita le vicomte de Turenne comme son ami, qui sans le savoir, comme il faut croire, le servoit en perdant son frère. Il envoya courir après le gentilhomme, afin de l'empêcher d'avertir son maître; et en même temps il envoya un ordre au marquis du Plessis-Praslin, depuis maréchal de France, et à Castellan, pour se saisir de la personne du général. Il étoit signé d'un secrétaire d'État et de la propre main du Roi. Il y avoit ces deux mots : « Ceci est ma volonté « de le prendre mort ou vif. »

Le comte du Plessis et Castellan furent bien embarrassés comment ils pourroient obéir au Roi, pour prendre le duc de Bouillon au milieu de ses troupes. Il s'avisa heureusement pour eux d'aller voir Casal, pour

quelque dessein qu'il avoit en tête. En partant pour cette promenade, il laissa le soin de son armée au comte du Plessis, son lieutenant général, lui ordonnant de ne la point quitter pendant son absence, et mena Castellan avec lui. Eux, de leur côté, voyant que l'occasion étoit belle, jugèrent qu'il falloit que le comte du Plessis allât à Casal incognito, lorsque le duc de Bouillon y seroit : ce qui se fit. Étant arrivé et rejoint à son confident, ils surent que Couvonges, qui y commandoit, étoit occupé à lui montrer la citadelle. Ils l'envoyèrent avertir qu'ils désiroient parler à lui pour une chose de conséquence.

Couvonges quitta le duc de Bouillon le plus tôt qu'il lui fut possible, et s'en alla trouver le comte du Plessis et Castellan. Ces deux personnes lui montrèrent l'ordre du Roi, et lui dirent qu'il falloit que ce fût lui qui l'exécutât, puisqu'il en avoit les moyens. Il s'en chargea, et ayant donné à souper au duc de Bouillon, il voulut l'aller arrêter dans son cabinet. Mais ce général, qui avoit su que le comte du Plessis-Praslin étoit là contre l'ordre qu'il lui avoit donné, et qu'il se cachoit de lui, se douta du péril où il étoit. Couvonges le vint trouver avec quelque suite, qui, pour le faire sortir de ce cabinet où il avoit cinq ou six gentilhommes des siens avec lui, lui dit qu'il y avoit des gens qui demandoient à parler à lui. Le duc de Bouillon lui répondit qu'il voyoit bien ce que c'étoit ; mais qu'il ne se tiendroit point pour arrêté qu'il ne vît l'ordre du Roi.

Couvonges alors sortit de ce lieu pour l'aller quérir. Aussitôt après le duc de Bouillon le suivit, et soufflant les bougies, se sauva avec un des siens, et s'en alla courant, quoique boîteux alors, vers un certain endroit de la ville qu'il avoit remarqué être plus bas que les autres : et quoiqu'il n'eût fait que jeter les yeux en se

promenant de ce côté-là, il en avoit aussitôt aperçu le défaut, et vu à peu près par où il falloit aller. Il y seroit arrivé, sans qu'il prît une rue pour l'autre ; et comme il voulut retourner sur ses pas, il entendit le grand bruit que faisoient ceux qui le cherchoient. Ce bruit l'obligea d'entrer chez un cabaretier de cette petite rue, où il y avoit un cul-de-sac ; et là il se mit dans du foin pour se cacher. Ce fut en cet endroit que des Suisses le trouvèrent, qui le maltraitèrent fort.

Quand Couvonges et le comte du Plessis furent avertis qu'il étoit trouvé, ils le furent tirer de leurs mains ; et, sans s'étonner, il leur dit qu'il avoit mal passé son temps en la puissance de ces gens-là. Il fut gardé dans la citadelle, et de là mené à Lyon, où, pour sauver sa vie quand tout fut découvert, il fallut qu'il donnât au Roi sa ville de Sedan.

Mademoiselle de Bouillon sa sœur et le comte de Roucy étoient venus à la cour solliciter sa grâce, et avoient trouvé le Roi fort aigri contre l'auteur de tous les partis qui avoient été formés contre lui, et le protecteur de tous les rebelles. Mais le cardinal de Richelieu ne put refuser au prince d'Orange de servir le duc de Bouillon, son neveu, après les services qu'il venoit de lui rendre à lui-même ; car, se voyant abandonné du Roi, par le crédit de Cinq-Mars et par la conjuration de tant d'ennemis, contre lesquels il ne croyoit pas se pouvoir soutenir, il avoit eu recours à ce prince, qu'il avoit prié de représenter au Roi, qui avoit une grande estime pour lui, de quelle importance il lui étoit de le défendre contre tous ses ennemis, qu'il devoit considérer comme les ennemis de sa personne et de son État. Il ne manqua pas de le faire, et de lui rendre témoignage du zèle qu'il avoit toujours remarqué en lui pour son service, et de l'assurer que c'étoit sa sincérité et

son habileté qui tenoit tous ses alliés attachés à la France, et qui lui faisoit refuser les offres avantageuses que les Espagnols lui faisoient. Mais, voyant le danger où étoit le duc de Bouillon, il ne se contenta pas d'écrire : il fit partir en diligence le comte d'Estrades, pour aller de sa part demander sa grâce au Roi, et la négocia avec le cardinal, lequel, étant content de la mort de son ennemi, fut bien aise de reconnoître les obligations qu'il avoit à son ami, en sauvant la vie à celui pour qui il la demandoit.

Ces deux criminels, qui payèrent pour tous les autres, furent bien malheureux de ne s'être pas dérobés pour deux à trois mois à leur mauvaise destinée : ils auroient eu leur grâce, comme le duc de Bouillon, après la mort du cardinal de Richelieu, arrivée le 4 décembre 1642, ou du moins après celle du feu Roi, arrivée en 1643, comme Fontrailles et tous ses complices, que nous avons depuis vus à la cour. On disoit en ce temps-là que le Roi et le cardinal attendoient à qui mourroit le premier, et que chacun de son côté faisoit de grands desseins pour le reste de sa vie. Le Roi avoit dessein de gouverner lui-même son État, et le cardinal faisoit des projets dignes de son ambition. Comme il mourut le premier, il donna au Roi une partie de ses biens, pour reconnoître, à ce que l'on disoit, envers le fils les obligations qu'il avoit à la Reine-mère.

[Le cardinal de Richelieu, au retour de ce voyage, satisfait de sa vengeance, et après avoir triomphé de ses ennemis, mourut glorieusement à Paris, dans sa maison, avec la tranquillité d'un particulier, et entre les bras de son Roi, qu'il fit son héritier en beaucoup de choses. Il reçut tous ses sacremens. Il mourut chargé d'honneurs et de gloire, avec l'éclat de beaucoup de vertus, et la honte de beaucoup de grands défauts, dont

la cruauté et la tyrannie étoient les principaux. On peut dire de lui qu'il avoit acquis une grande réputation en procurant le bien de l'Etat, la puissance et la grandeur de son prince. La dureté avec laquelle il traita la Reine-mère, sa maîtresse et sa bienfaitrice, pendant son exil, diminue beaucoup les louanges qu'on doit à sa mémoire; et cette cruauté envers plusieurs particuliers le rend infiniment blâmable. Enfin il mourut faisant la figure d'un saint, et n'ayant pas fait en toute chose la vie d'un chrétien. J'ai ouï dire qu'il avoit demandé à un évêque s'il pouvoit mourir en repos sans faire restitution de tant de biens qu'il avoit pris sur le public et sur les particuliers, quelquefois injustement; et que cet évêque, accoutumé à le flatter, lui ayant répondu que oui, et que les grands biens qu'il avoit faits à la France rendoient les siens légitimes, il le pria de lui apporter cela par écrit; et cet écrit, il le prit et le serra bien soigneusement sous le chevet de son lit, comme pour servir de justification à Dieu de ses iniquités : ce qui me paroît étrange, qu'un homme plus capable et qui avoit plus de science que celui sur lequel il se déchargeoit de son scrupule, se voulût laisser tromper soi-même en une affaire où lui seul devoit être le juge, et sa propre conscience le docteur le plus fidèle de tous ceux qu'il pouvoit consulter] [1].

Il paroissoit si content d'avoir triomphé de ses ennemis, que son curé ne put s'empêcher de le presser de pardonner à ses ennemis; à quoi il répondit qu'il n'en avoit point eu d'autres que ceux de l'Etat. Il avoit fait des livres de l'Instruction et de la Perfection du chrétien. C'est pourquoi il devoit savoir en quoi elle consis-

[1] En marge du manuscrit, à cet endroit, on lit : *Ceci n'est pas chose certaine.*

toit. Cependant l'évêque de Nantes, Cospean, estimé par sa vertu et sa piété, qui fut depuis évêque de Lizieux, l'étant allé voir sur les fins de sa vie, après l'avoir entretenu, dit tout haut, en sortant, que sa tranquillité l'étonnoit; et on dit que le pape Urbain VIII, [entendant parler de sa mort et de sa vie, dit, en faisant une grande exclamation . *Ah! che se gli è un Dio, ben tosto lo pagarà ; ma veramente se non c'è Dio, è galant' huomo*. (S'il y a un Dieu, il le payera bien; mais vraiment, s'il n'y a point de Dieu, c'est un habile homme.) Et un Italien de mes amis, à qui depuis j'ai demandé si cela était vrai, me dit que oui ; qu'il ne falloit pas s'en étonner, et que le bon pape railloit assez souvent, et disoit des bons mots ; mais qu'il étoit pourtant grand homme et avoit de la vertu : ce qui ne s'accommode guère bien à cette raillerie].

La Reine, après cette mort, dont elle ne fut pas fort affligée, commença de pressentir son pouvoir à venir par la foule qui l'environnoit. Ce n'étoit pas que le Roi la considérât davantage. Le cardinal avoit travaillé avec tant de soin à la détruire dans son esprit, qu'elle ne put jamais y prendre une meilleure place. Ce prince même étoit naturellement si chagrin et si accablé en ce temps-là de ses maux, qu'il n'étoit plus capable d'aucun sentiment de tendresse pour elle, qu'il n'étoit pas accoutumé de bien traiter. Mais enfin, la sérénité étant revenue sur le visage des courtisans, et ce changement ayant donné de l'espérance et par conséquent de la joie à tous, on commençoit à regarder la Reine comme mère de deux princes et femme d'un Roi infirme. Elle approchoit d'une régence qui devoit être longue; si bien qu'alors elle étoit regardée comme un soleil de qui chacun en particulier espéroit recevoir, à son tour, quelque favorable influence.

Le Roi, quoique malade, faisoit lui-même toutes ses affaires, et publioit hautement qu'il ne vouloit plus de gouverneur. Il envoya des abolitions aux criminels, fit ouvrir les prisons, permit aux exilés leur retour, et fit tout ce qui étoit nécessaire pour persuader à ses peuples que les cruautés passées n'avoient pas été faites par lui, et que ses inclinations en étoient fort éloignées. Les maréchaux de Vitri et de Bassompierre, et le comte de Cramaille, sortirent de la Bastille. Vautier, médecin de la Reine-mère, en sortit aussi. Le cardinal, quand il l'y mit, n'avoit pas voulu le faire mourir, parce qu'il voulut, à ce que dit le même cardinal à un de ses amis, qu'il sentît son mal plus long-temps. Les princes de Vendôme, le père et ses enfans, revinrent de leur exil, dans lequel ils avoient toujours conservé des intelligences avec la Reine, qui les considéroit beaucoup. Le duc d'Elbœuf, qui avoit été proscrit, revint, de même que quelques autres particuliers, dont le nombre seroit trop grand si on les vouloit nommer. Toutes ces douceurs et ce calme faisoient bénir le règne présent et détester la sévérité passée ; mais il ne dura guère, parce que le Roi mourut peu après [1].

Le Roi appela au ministère le cardinal Mazarin, Italien de naissance, mais à demi Espagnol par les années qu'il avoit passées en Espagne, et ami du cardinal de Richelieu. Il est à croire qu'il auroit eu du pouvoir auprès du Roi s'il eût vécu davantage ; car on sait assez qu'il savoit plaire quand il le vouloit. La cour étoit en cet état, lorsque la France perdit le feu Roi. Il étoit en-

[1] « Et quoique la clémence soit une vertu louable et nécessaire en tout temps, dans la régence de la Reine on a reconnu, par une fâcheuse expérience, que trop de douceur n'est point une bonne voie pour bien gouverner, et que la corruption des hommes demande quelquefois du châtiment et de la sévérité. » (Ms.)

core jeune, et néanmoins si cassé de ses fatigues, de ses chagrins, de ses remèdes et de ses chasses, que, voyant bien qu'il ne pouvoit plus vivre, il se résolut à bien mourir pour vivre éternellement. Il le fit d'une manière tout extraordinaire. Jamais personne n'a témoigné tant de constance à souffrir, tant de fermeté dans la pensée certaine de sa fin, ni tant d'indifférence pour la vie. Il avoit toujours été malheureux, parce qu'il s'étoit trop assujéti à ses sujets, suivant plutôt les passions de ses favoris que ses propres sentimens. Cette soumission l'avoit porté à faire des fautes dont il se repentoit en lui-même.

On a lieu de croire que les passions innocentes qu'il avoit eues pour madame de Hautefort et La Fayette ne lui avoient causé que du chagrin et quelques momens de foiblesse, que Dieu lui avoit fait la grâce de surmonter; car il a toujours paru craindre Dieu, et toutes deux l'ont cru fort scrupuleux : digne en cela d'une grande louange, si en toutes choses il avoit eu la même force.

Ce fut dans ces derniers temps, à la vue des jugemens de Dieu, qu'il se repentit vivement d'avoir manqué à l'observation d'un de ses premiers commandemens. Il n'avoit plus le cardinal de Richelieu pour lui maintenir l'exil de la Reine-mère, nécessaire à l'État ; et s'examinant lui-même sincèrement sur cet article, ce qu'il avoit fait contre elle lui parut aussi terrible qu'il l'étoit en effet. Il en demanda pardon à Dieu publiquement avec de grands témoignages d'un véritable repentir, et fit apparemment tout ce qu'un bon chrétien est obligé de faire avec des sentimens de piété et des marques d'une foi parfaite. Le Roi avoit dit à Chavigny, au commencement de sa maladie, qu'il avoit un cruel déplaisir de deux choses : la première, d'avoir maltraité

sa mère, qui étoit morte depuis peu [1]; et la seconde, de n'avoir point fait la paix. Il voulut l'envoyer en Espagne la traiter. Chavigny accepta cette commission, comme honorable pour lui et avantageuse au public [et agréable à Dieu, car il commençoit à devenir dévot]; mais sa femme, ambitieuse et politique, l'en détourna, lui représentant l'état de la cour, et qu'il perdroit la place qu'il y tenoit, s'il l'abandonnoit dans le temps de la mort de ce prince. Suivant ce conseil, il y demeura avec dessein de se procurer une grande puissance, qu'il n'obtint ni de la fortune ni de ses soins. Dieu seul qui la donne l'avoit condamné, pour le reste de sa vie, au martyr des ambitieux, qui est de désirer toujours la faveur sans l'avoir.

[Sur la fin de la maladie du Roi, quand M. de Chavigny vit que les médecins jugèrent que le Roi étoit hors d'espérance de pouvoir échapper, il se chargea de l'avertir de l'état où il se trouvoit : ce qu'il fit en adoucissant la rudesse de cette nouvelle autant qu'il fut possible ; et néanmoins il lui représenta, avec de la force et de la vertu, que, quoiqu'il fût grand prince, il étoit toutefois égal au moindre des hommes en la mort et en la naissance; et lui dit enfin qu'il étoit temps de penser à quitter la vie. Le Roi l'embrassa, et lui dit en le serrant entre ses bras qu'il le remercioit de cette bonne nouvelle, et l'assura qu'il n'avoit jamais senti tant de joie dans toute sa vie qu'il en recevoit, apprenant qu'il l'alloit perdre. Il le fit reculer pour penser à sa conscience et à ses affaires; et après avoir été une demi-heure tout seul, il le rappela et lui dit : *M. de Chavigny, songeons à mes affaires*. Ils firent alors le plan de son testament, dans lequel il déclara la Reine Régente. Madame

[1] Marie de Médicis mourut à Cologne le 3 juillet 1642.

de Chavigny m'a dit que son mari, qui eut plus de part à cela que le cardinal Mazarin, eût pu y faire nommer Monsieur, frère du Roi, lequel l'en avoit sollicité ; mais qu'il tint bon pour la Reine, croyant y pouvoir mieux trouver son compte : en quoi il se trompa fort.]

Elle ne l'aimoit pas, et ceux qui étoient bien auprès d'elle avoient déjà résolu sa perte. Aussitôt après, la Reine entra au conseil, et le Roi fit lire la déclaration faite par le chancelier, dont le plan avoit été écrit par Chavigny et arrêté par le Roi. Elle fut lue en présence du parlement et de tous les grands du royaume. Le Roi fit jurer la Reine qu'elle l'observeroit inviolablement. Elle fut obligée de le faire ; mais ce fut avec un dessein contraire aux volontés de ce prince, en ce qui regardoit certaines personnes, dont les uns avoient part à sa haine, et les autres à son amitié. Le Roi avoit voulu y mettre que le garde des sceaux de Châteauneuf et madame de Chevreuse demeureroient toujours éloignés de la cour, comme des personnes dangereuses et dont l'esprit étoit à craindre. Il en fut détourné par ceux qui voulurent plaire à celle qui alloit être régente, et qui n'osoient plus agir que de concert avec elle. [Comme on lisoit cette déclaration, le lecteur venant à cet endroit, le Roi tout moribond, craignant ces deux personnes comme les favoris de la Reine, se leva sur son séant, et dit tout haut : *Voilà le diable, cela.*]

Quand ce prince voyoit le duc de Beaufort auprès de lui et quelques autres, il disoit à ses confidens : « Ces « gens viennent voir si je mourrai bientôt ; » et ce sentiment, à ce que j'ai ouï dire à la Reine même, lui faisant oublier l'envie qu'il avoit d'aller chercher un meilleur pays que celui qu'il laissoit, il lui arriva de dire avec emportement : « Ah ! si j'en puis revenir, je leur « vendrai bien cher le désir qu'ils ont que je meure. »

Il recommanda ses enfans à la Reine, et demeura six semaines et davantage, mourant tous les jours sans pouvoir achever de mourir, parlant toujours de la certitude de sa mort comme d'une chose indifférente, et de l'éternité comme d'un voyage plaisant et agréable qu'il devoit faire bientôt. Il y eut des personnes à qui leur dureté et l'envisagement de leurs espérances firent dire qu'il étoit trop long à mourir, et qu'il ennuyoit les spectateurs. Un jour il fit ouvrir les fenêtres de sa chambre du côté de Saint-Denis ; et, tournant la tête vers ce lieu, il dit d'un air tranquille : « Voilà où j'irai bientôt « et où je demeurerai long-temps. Mon corps sera bien « ballotté, car les chemins sont mauvais. » Séguin, premier médecin de la Reine, m'a dit que, deux heures avant sa mort, comme il passoit devant son lit, il lui fit signe de la tête et des yeux de s'approcher de lui, et lui tendant la main, lui dit d'une voix ferme : « Séguin, « tâtez mon pouls, et dites-moi, je vous prie, combien « j'ai encore d'heures à vivre ; mais tâtez bien, car je « serai bien aise de le savoir au vrai. » Le médecin, voyant sa fermeté, et ne voulant pas déguiser une vérité qu'il voyoit ne lui point faire de peur, lui dit tout froidement : « Sire, Votre Majesté peut avoir encore « deux ou trois heures tout au plus. » A quoi ce prince, joignant les mains, et tenant les yeux tournés vers le ciel, répondit doucement, et sans montrer nulle altération : « Eh bien, mon Dieu, j'y consens, et de bon « cœur ! » Et peu après il les ferma pour jamais, le 14 mai 1643 [1], âgé seulement de quarante-deux ans.

[1] Une partie de ces détails est confirmée dans le *Journal de la mort de Louis XIII, par Heruard, son médecin*: Archives curieuses, etc., 2e série, t. V, p. 393; et dans le Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII, fait par Dubois, l'un des valets de chambre de Sa Majesté. *Ibid.*, p. 423. F. B.

La Reine parut sensiblement affligée. Comme il fut passé, on la fit retirer de la ruelle du lit du Roi, où elle avoit toujours été à prier Dieu. Elle souffrit dans le moment de la mort de ce prince, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me conter, une véritable douleur; et, m'en ayant parlé souvent, elle m'a toujours dit qu'il lui sembla, quand elle le vit expirer, qu'on lui arrachât le cœur : ce que sa sincérité ne lui auroit point permis de dire, si elle ne l'avoit senti de cette manière. Sa tendresse pour lui fut donc plus forte et plus grande qu'elle ne l'auroit pu imaginer; mais je ne m'en étonne pas, vu l'honnêteté de ses sentimens et de ses obligations. Dès cet instant elle alla trouver le petit Dauphin, ou plutôt le Roi, qu'elle salua et qu'elle embrassa les larmes aux yeux, comme son roi et son enfant tout ensemble. On peut croire qu'elle et toute la France devoient pleurer ce Roi, et que, selon ses sentimens et ses lumières, il auroit alors gouverné son royaume glorieusement. Il avoit des défauts qui l'ont effacé des cœurs de ses sujets et de toute sa famille; mais il avoit aussi de grandes vertus, qui pour son malheur n'ont point été assez connues; et l'assujétissement de ses volontés à celles de son ministre avoit étouffé toutes ces belles qualités Il étoit plein de piété et de zèle pour le service de Dieu et pour la grandeur de l'Église; et sa plus sensible joie, en prenant La Rochelle et les autres places qu'il prit, fut de penser qu'il chasseroit de son royaume les hérétiques, et qu'il le purgeroit par cette voie des différentes religions qui gâtent et infectent l'Église de Dieu.

Il étoit, à ce que j'ai ouï dire à un de ses plus intimes favoris, un des meilleurs capitaines de son royaume. Il savoit la guerre, et il étoit vaillant. Je le sais de ceux qui, dans leur jeunesse, ont été avec ce prince dans le

péril sans paroître le craindre. Il aimoit les gens de service, et c'étoit la seule chose qu'il n'avoit pas abandonnée à son ministre. Lui-même connoissoit les gens de cœur, ceux qui avoient fait de belles actions ; et il prenoit un fort grand soin de les en récompenser. Ses plus sensibles chagrins contre le cardinal étoient de ce qu'il vouloit aller souvent commander son armée, et que le cardinal, pour ne se pas commettre dans une si grande foule d'ennemis, s'y opposoit toujours, et par mille inventions l'en empêchoit.

Il avoit beaucoup d'esprit et de connoissances ; et le cardinal de Richelieu lui-même a dit plusieurs fois de lui que, dans son conseil, il étoit toujours du meilleur avis, et trouvoit souvent des expédiens sur les choses les plus embarrassantes. J'ai ouï dire au duc de Saint-Simon, qui étoit auprès de lui quand il se brouilla avec la Reine sa mère, qu'il ne voulut point lui abandonner le cardinal de Richelieu par principe d'équité, parce qu'il étoit persuadé qu'il ne lui avoit point manqué de fidélité ; que c'étoit le maréchal de Marillac et le maréchal de Bassompierre et plusieurs autres qui, ayant fait une cabale avec la princesse de Conti contre le cardinal de Richelieu, vouloient, pour leur intérêt particulier, se servir de la Reine sa mère comme de bouclier contre lui ; et que, connoissant les services qu'il venoit de lui rendre, il avoit cru être obligé de le maintenir, et qu'il n'avoit eu aucune pensée de perdre la Reine sa mère pour sauver le cardinal : mais qu'il avoit eu dessein de conserver l'un sans manquer au respect qu'il devoit avoir pour celle dont il avoit reçu la vie ; que la première chose qui commença de l'aliéner de cette princesse fut quand elle le pressa de chasser le cardinal, et que, s'étant mis à genoux devant elle pour la fléchir, elle n'eut aucun égard ni à cette soumission ni à ses

prières ; qu'il est vrai que cela lui fit un peu de dépit ; ce qui fut cause qu'il s'en alla à Versailles, où le cardinal le suivit par le conseil de ses amis[1], car d'abord il voulut se retirer ; mais ce prince lui dit : « Non, monsieur le cardinal, je ne le veux pas ; vous n'avez point « manqué à la Reine ma mère : car, si vous l'aviez fait, « je ne vous verrois jamais ; mais, voyant que toutes ces « choses se font par cabale, et vous m'ayant bien servi, « je ne serois pas juste si je vous abandonnois. »

D'autres gens de ce temps m'ont encore assuré qu'il n'eut point de dessein de ce qui arriva depuis à Compiègne. Mais peu après ce cardinal lui fit comprendre qu'il falloit détruire toute cette cabale, qui portoit la Reine sa mère à brouiller l'État ; et que, pour ce fait, il falloit l'arrêter quelque temps, après lequel, tous ceux de son parti étant morts ou prisonniers, on la feroit revenir aisément. Mais, cette princesse ayant passé en Flandre (ce qui fut, à ce qu'on dit, pratiqué par lui-même[2]), il lui fut aisé de déguiser la vérité au Roi son fils, et lui persuader que l'absence de la Reine sa mère étoit nécessaire au repos de son royaume. Voilà ce qui se peut dire pour excuser la plus grande faute qu'il ait faite ; car, pour la mort du maréchal d'Ancre, il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait ordonnée, non plus que toutes les indignités dont elle fut accompagnée, qu'il faut attribuer au peu de circonspection de ceux qui eurent l'ordre de l'arrêter, à la résistance de ceux de la suite de ce maréchal, et à la haine que le peuple avoit pour lui. Aussi cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait donné le nom de Juste. Personne n'a douté non plus qu'il ne fût brave, et qu'il ne sût mettre une armée en bataille, aussi bien qu'aucun de ses généraux. Mais, outre ces

[1] Entre autres, le cardinal de La Valette. F. R.
[2] Laporte l'affirme aussi dans ses Mémoires. F. R.

grandes qualités si nécessaires aux grands rois, il savoit mille choses auxquelles les esprits mélancoliques ont accoutumé de s'adonner, comme la musique et tous les arts mécaniques, pour lesquels il avoit une grande adresse et un talent particulier.

CHAPITRE V

RÉGENCE DE LA REINE,

LE 15 MAI 1643.

1643. La cour au début de la régence d'Anne d'Autriche. — Messieurs de Vendôme. — Arrivée de la Reine à Paris avec Louis XIV. — Le duc d'Orléans et le prince de Condé acceptent la régence de la Reine. — Rentrée à la cour de madame de Senecé et de madame de Hautefort. — Faveur du prince de Marsillac, fils du duc de la Rochefoucauld. — La Reine va au parlement avec le Roi et les princes du sang. — Harangue du chancelier Séguier. — La duchesse d'Aiguillon garde le gouvernement du Havre. — Mécontentement du prince de Marsillac. — Mazarin premier ministre. — Bataille de Rocroy. — Disgrâce de Chavigny. — Faveur du cardinal Mazarin. — Sa politique habilement bienveillante. — Il protége les parents et amis de Richelieu, et le chancelier Séguier. — Fin de l'exil de Châteauneuf.

[Nous voici à la régence de la Reine, où nous allons voir, comme dans un tableau, les différentes révolutions de la fortune; de quelle nature est le climat de ce pays qu'on appelle la cour; quelle est sa corruption, et combien doit s'estimer heureux celui qui n'est point destiné à l'habiter. L'air n'y est jamais doux ni serein pour personne. Ceux mêmes qui, dans l'apparence d'un bonheur tout entier, y sont adorés comme des dieux, sont ceux qui sont les plus menacés de l'orage. Le ton-

nerre y gronde incessamment, soit pour les grands, soit pour les petits; et ceux mêmes que leurs compatriotes regardent avec envie ne connoissent point de calme. C'est une région venteuse, sombre et pleine de tempêtes continuelles. Les hommes y vivent peu; et le temps que la fortune les y laisse, ils sont toujours malades de cette contagieuse maladie de l'ambition, qui leur ôte le repos, leur ronge le cœur et leur envoie des vapeurs à la tête, qui souvent leur ôtent la raison. Ce mal leur donne aussi un continuel dégoût pour les meilleures choses. Ils ignorent le prix de l'équité, de la justice et de la bonté. La douceur de la vie, les plaisirs innocens, et tout ce que les sages de l'antiquité ont estimé être bon, leur paraissant être ridicule, ils sont incapables de connaître la vertu et de suivre ses maximes, si ce n'est que le hasard les éloigne de cette terre. Alors, s'ils peuvent par l'absence se guérir de cette maladie, ils deviennent sages, ils deviennent illuminés; et nul ne doit être si bon chrétien ni si bon philosophe qu'un courtisan détrompé.]

Le lendemain de la mort du roi Louis XIII, le roi Louis XIV, la Reine, Monsieur duc d'Anjou, le duc d'Orléans et le prince de Condé partirent de Saint-Germain pour venir à Paris; et le corps du feu Roi demeura seul à Saint-Germain, sans autre presse que celle du peuple, qui courut le voir par curiosité plutôt que par tendresse. Le duc de Vendôme y resta pour faire les honneurs, et le marquis de Souvré, gentilhomme de la chambre en année, pour y faire sa charge. De tant de gens de qualité qui lui avoient fait la cour la veille, personne ne demeura pour rendre ses devoirs à sa mémoire : tous coururent à la Régente.

Pendant les derniers jours de la maladie du feu Roi, le duc d'Orléans et le prince de Condé se regardèrent

avec quelque défiance l'un de l'autre. On vit beaucoup de visages nouveaux, et chacun avoit plus de suite qu'à l'ordinaire. La Reine ne manqua pas de faire doubler ses gardes et de prendre ses précautions contre les princes du sang, quoique ses soupçons fussent mal fondés. Sa cabale pour lors étoit celle de MM. de Vendôme, auxquels la disgrâce avoit donné du lustre et des amis. [Le père étoit un homme d'esprit sans réputation, sans bonté et sans fidélité, et ses deux enfans n'avoient pas de fort grandes qualités ;] mais ils étoient tous deux bien plus estimés par la profession qu'ils faisoient l'un et l'autre d'être fort hommes d'honneur, quoique d'une manière fort différente : le duc de Mercœur ayant une douceur naturelle qui faisoit croire qu'il avoit pour tout le monde quelque bonté ; et le duc de Beaufort ayant une mine plus haute, ou pour mieux dire plus fière, qui faisoit imaginer qu'il avoit quelque chose de grand dans l'âme, quoiqu'au fond il y eût bien autant d'ostentation que de générosité ; car il n'eut aucune éminente qualité capable de le soutenir dans un premier degré de faveur.

L'évêque de Beauvais [1] grand aumônier de la Reine, étoit à elle depuis long-temps, et la place qu'il tenoit dans sa confiance le faisoit regarder comme celui qui, étant ami de MM. de Vendôme, devoit gouverner pendant la régence. Il avoit de la piété, et la Reine paroissoit l'estimer et le considérer. Cette grande cabale étoit composée de tous ceux qui, étant mal contens du règne précédent, désiroient de se venger des maux que le cardinal de Richelieu leur avoit faits sur ce qui restoit de ses parens et de ses amis, et ne doutoient pas que la Reine, qui en avoit souffert autant et plus qu'eux,

[1] Auguste Potier, mort en 1650.

n'en eût la pensée. Mais ils trouvèrent en elle le même changement qu'on loua tant autrefois en Louis XII, qui, étant devenu roi, ne voulut point venger les querelles du duc d'Orléans; et c'est ce qui a causé la plupart des désordres qui ont troublé sa régence.

La Reine, en arrivant à Paris, y trouva une aussi grande foule de peuple et de gens de qualité qu'il y en a dans les entrées pour lesquelles on fait les plus grands préparatifs. Depuis Nanterre jusqu'aux portes de cette grande ville, toute la campagne étoit remplie de carrosses; et ce n'étoit partout qu'applaudissemens et bénédictions. Elle fut saluée à l'ordinaire de toutes les compagnies souveraines de la ville, qui toutes la regardoient comme celle qui, par sa piété et sa bonté naturelle, alloit rendre à la France le bonheur après lequel il y avoit long-temps qu'elle soupiroit, et dont elle avoit grand besoin. Ils voyoient entre les bras de cette princesse, qu'ils avoient vue souffrir de grandes persécutions avec beaucoup de fermeté, leur jeune Roi enfant, comme un présent du ciel donné à leurs vœux : ce qui augmentoit en eux l'amour et la fidélité que les Français ont naturellement pour leurs princes et l'affection qu'ils avoient pour elle; si bien qu'on peut dire que jamais régence n'a eu de si heureux commencemens, et que jamais reine de France n'a eu tant d'autorité ni tant de gloire. Monsieur ne lui contesta point la régence, plutôt par impuissance que faute de bonne volonté. On venait de voir une régence sous Marie de Médicis, et l'on n'avoit point encore oublié celle de Catherine du même nom, auxquelles on ne l'avoit point contestée. Le feu Roi son mari, malgré le peu d'amitié qu'il avoit eu pour elle, l'avoit déclarée Régente, et elle avoit l'amitié des peuples. Sa naissance étoit plus illustre que celle des deux princesses qui l'avoient précédée. Elle

avoit beaucoup de créatures que ses malheurs avoient mises dans ses intérêts. Cela fit que le duc d'Orléans n'osa pas seulement former de souhaits contre une puissance si légitimement établie.

Le prince de Condé, par son inclination, n'auroit pas été si docile. Il étoit jaloux de la maison de Vendôme, qu'il n'aimoit pas, et qu'il croyoit avoir mis dans l'esprit de la Reine les soupçons qui lui avoient fait doubler les gardes lors de la mort du feu Roi, et fait empresser le duc de Beaufort de paroître veiller à la sûreté de la famille royale. Mais l'exemple du duc d'Orléans l'obligea d'être sage; et comme il eut peur de n'être pas aussi considéré qu'il le désiroit, il pria une personne[1], qui pour lors étoit bien dans son esprit, de parler de lui à la Reine, et, en l'assurant de ses bonnes intentions et de sa fidélité, lui faire voir qu'il étoit facile et en même temps nécessaire de l'entretenir dans ses intérêts. La Reine, qui lui avoit fait bonne mine, dans son âme ne l'aimoit pas. Il avoit beaucoup d'esprit et de savoir; mais, outre qu'il étoit fort désagréable de sa personne, on l'accusoit de n'avoir pas trop de bonté et d'avoir une grande avarice. La princesse sa femme, qui le haïssoit, et qui avoit une espèce d'ascendant sur la Reine, qui l'aimoit fort, l'avoit entretenue dans l'aversion de son mari, jusqu'au point de travailler auprès d'elle à lui faire perdre son estime.

La première action de régente que fit la Reine fut de mander la dame de Senecé, sa dame d'honneur, qui avoit été exilée par le feu Roi pour des raisons que je n'ai point sues. Elle traita de même madame de Hautefort, que le Roi avoit chassée pour avoir donné à la Reine une préférence dans son cœur, qu'il croyoit lui

[1] Le comte de Maure. (Ms.)

seul pouvoir posséder. Cette princesse, pour lui faire goûter son retour avec plus de plaisir, en lui envoyant sa litière du corps[1], voulut lui écrire de sa propre main, et le fit en des termes si obligeans et si tendres, qu'il étoit impossible de pouvoir rien ajouter de plus agréable à la manière dont elle étoit traitée. Elle devoit seulement souhaiter la durée de ces sentimens dans le cœur de sa maîtresse, qui, n'ayant point encore choisi de ministre, suivoit librement ses inclinations et les conseils de ceux qui paroissoient avoir plus de crédit auprès d'elle.

Outre les princes de Vendôme et l'évêque de Beauvais, le prince de Marsillac[2], fils du duc de La Rochefoucauld, avoit quelque part à ses bonnes grâces. Les assistances qu'il avoit données à la duchesse de Chevreuse, dans les disgrâces qu'elle avoit souffertes pour la Reine, persuadoient le public qu'il étoit destiné à ce qui pouvoit être de plus grand et de plus éclatant. Il y avoit encore beaucoup d'autres personnes de cette cabale, dont la Reine avoit été jusques alors le chef, qui s'attendoient à avoir part à ses bienfaits. Elle avoit des créatures dans le parlement; et entres autres le président Barillon avoit été de tout temps attaché à son service. Tous furent d'avis que la Reine ne se devoit point contenter d'une régence bornée, et qu'il falloit se servir du parlement pour la rendre maîtresse de toutes choses.

Elle goûta infiniment cette proposition, qui la mettoit en état de rompre ses chaînes, en éloignant les personnes que le Roi avoit établies pour avoir part à toutes les délibérations. Chavigny et son père[3] étoient ceux qu'elle avoit le plus envie de chasser, comme créatures

[1] C'est-à-dire le linge qu'on emportait avec soi en voyage. F. R.

[2] L'auteur des *Maximes*.

[3] Le président Bouthillier, surintendant des finances sous Richelieu, mort en 1655. Son fils, Chavigny, mourut en 1652

du cardinal de Richelieu, et haïs de ceux qui alors étoient les plus puissans auprès d'elle; et toute cette cabale avoit peur que le fils, qui avoit eu le maniement de toutes les affaires sous un si habile ministre, et qui avoit été fort bien auprès du feu Roi, après sa mort n'acquît aussi bientôt quelque crédit auprès de la Reine. Il fut donc servi à la mode de la cour, et ses ennemis ne songèrent qu'à l'en faire sortir.

Le parlement désiroit de trouver une occasion qui lui pût redonner l'autorité qu'il avoit perdue du temps du feu Roi; et les habiles gens de cette compagnie l'estimoient heureuse que la Reine, qui trouvoit que le feu Roi ne l'avoit pas bien traitée par son testament, se voulût servir d'eux pour recevoir de leurs mains la puissance souveraine qu'il sembloit lui avoir ôtée, en ordonnant que, dans le conseil établi pour sa régence, les affaires passeroient à la pluralité des voix. Elle avoit peine à souffrir cette contrainte; et ceux qui espéroient avoir part à sa confiance vouloient qu'elle fût en pouvoir de chasser ceux qui y avoient été établis, afin de pouvoir entrer en leur place.

Les offres que messieurs du parlement lui faisoient de casser cette déclaration dans la forme qu'elle étoit furent acceptées; et j'ai depuis ouï dire au cardinal Mazarin qu'elle leur avoit fait trop d'honneur de les mettre au-dessus des volontés du feu Roi, et de leur donner le pouvoir d'ordonner d'une chose de si grande conséquence. Elle alla donc au parlement, où, du consentement de Monsieur duc d'Orléans, et du prince de Condé, on la déclara Régente, sans lui prescrire aucun conseil. La Reine y fut en grand deuil, et y mena le Roi, qui étoit à la bavette, porté par le duc de Chevreuse son grand chambellan, accompagné du duc d'Orléans, son oncle, et du prince de Condé, premier

prince du sang, des ducs et pairs. et des maréchaux de France, et de tout le conseil.

Le chancelier Séguier fit une harangue digne de l'estime qu'il avoit acquise; et après avoir exalté les vertus de la Reine, il rendit grâces au ciel d'avoir donné à la France une Régente de qui on devoit espérer la paix générale et le repos de l'Etat. Il demanda ensuite les voix sur l'article de la régence. Monsieur, oncle du Roi, tout d'un coup et sans hésiter, donna la sienne en sa faveur, déclarant de sa propre volonté qu'il remettoit à la Reine tout le pouvoir que, comme frère unique du feu Roi, il pouvoit prétendre dans le royaume, pour rendre sa régence plus absolue et ses volontés sans bornes. Le prince de Condé dit à son tour que, puisque Monsieur le désiroit de cette manière, il y consentoit aussi. J'ai ouï dire à la Reine, sur ce consentement, qu'il n'avoit pas été si franc que celui de Monsieur; qu'elle avoit remarqué sur son visage qu'il avoit eu de la répugnance à le donner : et la difficulté qu'il parut avoir à se résoudre lui fit avoir plus d'obligation à Monsieur, dont la puissance auroit été beaucoup plus grande si celle de la Reine avoit été bornée, comme elle l'auroit été s'il avoit voulu comme le prince de Condé le vouloit.

[Comme elle connut l'opposition de l'un, elle dut aussi ressentir la facilité de l'autre, dont, en effet, on pouvoit s'étonner, vu qu'il n'est pas naturel de quitter si aisément sa part d'un si grand bien. Aussi beaucoup de gens l'attribuèrent à faiblesse, et cette faiblesse aux intérêts de son favori, l'abbé de La Rivière, qu'on accusoit de l'avoir détourné des sentimens ambitieux dont tous les princes sont d'ordinaire touchés, pour être gagné par l'espérance de faire en son particulier une grande fortune, par les bienfaits de la Reine, trouvant

plus aisé de la servir en une chose où elle avoit le premier droit, par la volonté du feu Roi, et tous les vœux de la France pour elle, que de porter son maître à de grands desseins, qui auroient pu avoir de fâcheux succès, et dont même il le pouvoit croire incapable, parce que l'âme de ce prince n'étoit pas tournée du côté de l'héroïque. Quoi qu'il en soit, ces deux lions furent humiliés, et Monsieur se contenta de la qualité de généralissime des armées de France ; bien différent en cela du feu Roi son père Henri le Grand, de qui l'on a dit que jamais il n'y eut un si bon Roi, et jamais un si mauvais prince du sang. Aussi les grandes qualités qui font un grand Roi empêchent toujours qu'un premier prince du sang puisse être paisible et sans faction.]

Enfin, soit que cette facilité fût un effet de la considération qu'il avoit eue pour elle dans les temps où il avoit pu lui nuire plutôt que la servir, dans lesquels il ne lui avoit jamais manqué ; soit qu'elle lui fût inspirée par ceux qui étoient près de lui et dont il pouvoit prendre conseil, qui lui avoient dit sans doute qu'il lui auroit été difficile, quand il l'auroit voulu, dans la disposition où étoient les esprits dans le parlement, d'empêcher que la régence de la Reine n'y fût confirmée et enregistrée sans aucunes bornes, il se déclara pour cela de la meilleure grâce du monde.

Sitôt que la Reine se vit indépendante et maîtresse absolue, elle chassa Chavigny du conseil, et ôta les finances à Bouthiller son père, pour les donner au président de Bailleul, en qui elle connoissoit beaucoup de probité, sans savoir s'il avoit du talent pour cette charge. En même temps elle envoya à Rome demander le chapeau de cardinal pour l'évêque de Beauvais, rappela la duchesse de Chevreuse de son exil, et fit des grâces à plusieurs particuliers, sans y observer la juste mesure

que les grands sont obligés d'examiner, et qu'elle ne garda pas trop exactement, parce qu'elle ne connoissoit pas encore le prix de ses libéralités, que chacun se pressoit de lui demander trop hardiment, et qu'elle avoit trop de peine à refuser.

Le duc de Vendôme, et toute sa famille, avoit jusque-là gagné plus que personne à la mort du feu Roi, et particulièrement le duc de Beaufort, son cadet; car la Reine, dans les derniers jours de la maladie du Roi, lui avoit confié la garde de ses enfans. L'éclat de cette confiance attira tant de gens à sa suite, qu'il parut quelque temps le maître de la cour.

La Reine eut intention en ce temps-là d'ôter le gouvernement du Havre à la duchesse d'Aiguillon, et de le donner au prince de Marsillac, ami de madame de Chevreuse et de la dame de Hautefort, qui étoit fort bien fait, avoit beaucoup d'esprit et de lumières, et dont le mérite extraordinaire le destinoit à faire une grande figure dans le monde. Cette duchesse, nièce du cardinal de Richelieu, qui en avoit fait une si belle pendant le ministère de son oncle, commandoit dans cette place, et ce gouvernement lui avoit été laissé par lui, du consentement du feu Roi, pour le garder à ses neveux.

Cette dame, qui par ses belles qualités surpassoit en beaucoup de choses les femmes ordinaires, sut si bien défendre sa cause, qu'elle persuada quasi à la Reine qu'il étoit nécessaire pour son service qu'elle lui laissât cette importante place, lui disant que, n'ayant plus en France que des ennemis, elle ne pouvoit trouver de sûreté ni de refuge que dans la protection de Sa Majesté, qui en seroit toujours la maîtresse; qu'au contraire celui auquel elle vouloit donner ce gouvernement avoit trop d'esprit, qu'il étoit capable de desseins ambitieux,

et pourroit, sur le moindre dégoût, se mettre de quelque parti : et qu'ainsi il étoit important pour le bien de son service qu'elle gardât cette place pour le Roi. Les larmes d'une femme qui avoit été autrefois si fière arrêtèrent d'abord la Reine, qui, après avoir fait réflexion sur ses raisons, trouva à propos de laisser les choses en l'état où elles étoient.

Les plaintes du prince de Marsillac furent grandes : il murmura publiquement contre la Reine ; et, à la première occasion qui s'en présenta, il lui fit voir qu'il avoit senti son changement, qu'il étoit résolu d'abandonner ses intérêts, et d'en prendre d'autres pour s'en venger : ce qui fut en partie cause de tous nos maux.

L'évêque de Beauvais ne soutenoit pas les affaires avec la force et la capacité qu'un premier ministre doit avoir ; et la Reine, qui sortoit d'une grande oisiveté, et qui de son naturel étoit paresseuse, se trouva tout à fait accablée d'un si grand fardeau. Elle ne fut pas long-temps sans connoître qu'elle manquoit de secours, et qu'il lui étoit impossible de gouverner un État aussi grand que la France, ni démêler toute seule les intérêts des particuliers ni des grands du royaume, qui sont fort différens ; et il est certain qu'il faut un grand temps pour examiner ce détail qui fait de la peine aux plus beaux esprits qui ne sont point accoutumés au travail, et qui n'ont aucune connoissance des affaires.

Ce qui donnoit un plus grand chagrin à la Reine étoit l'envie qu'elle avoit de satisfaire, autant qu'elle le pourroit, ceux qui lui demandoient justice sur les pertes qu'ils prétendoient avoir faites sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui étoient en grand nombre, et qui étoient difficiles à contenter.

Dans cet intervalle de dégoût et d'embarras, le cardinal Mazarin, nommé par le feu Roi pour un de ceux

de son conseil, fut assez heureux pour être destiné et ensuite choisi par elle pour remplir cette place. La Reine ne l'avoit point éloigné, parce qu'elle n'avoit point de haine contre lui; et comme il étoit habile, il sut gagner M. le prince, qui n'aimoit point les Vendôme, et mettre dans ses intérêts le favori du duc d'Orléans, qui n'étoit pas de leur parti.

En même temps il acquit pour amis ceux qui étoient serviteurs de la Reine, sans être de la cabale de MM. de Vendôme, qui faisoient tant de bruit, car il y en avoit qui n'en faisoient point, et qui n'étoient pas moins considérés, comme le marquis de Liancourt, le marquis de Mortemart, Beringhen, et milord Montaigu, un Anglais que la Reine connoissoit [du temps de Buckingham, et qui avoit toujours conservé beaucoup de familiarité avec elle. Ces personnes, opposées à la faveur présente, qui étoient amis de M. de Chavigny, et qui étoient fort considérables, crurent qu'il leur étoit de grande conséquence de détruire ceux qui régnoient avec trop de force, et d'établir un ministre auprès de la Reine qui leur dût sa grandeur, et qui pût sauver leur ami. De sorte qu'ils travaillèrent premièrement à garantir le cardinal de sa chute; puis, l'ayant empêché de tomber, ils travaillèrent à l'établir dans l'esprit de la Reine]. Les deux premiers étoient recommandables par l'estime que le feu Roi avoit pour eux; et les deux derniers par la confiance que la Reine avoit en eux, les considérant comme des anciens courtisans qui estimoient le cardinal Mazarin, et l'avoient, il y avoit long-temps, vu en France chez le cardinal de Richelieu avec Chavigny, qui employoient tous leurs soins à persuader la Reine de son habileté. Et ils n'eurent pas beaucoup de peine à réussir dans ce dessein : car cette princesse [se sentoit déjà dégoûtée de l'évêque de Beauvais; si bien que par

son inclination elle se trouva toute disposée à se servir du cardinal, dont l'esprit et la personne lui plurent dès les premières conversations qu'elle eut avec lui. Et même, du vivant du feu Roi, elle avoit témoigné assez souvent, parlant de lui, qu'elle l'estimoit], et, parlant à ceux en qui elle se confioit, elle avoit témoigné n'être pas fâchée de le voir, pour s'instruire avec lui des affaires étrangères dont il avoit une parfaite connoissance, et dans lesquelles le feu Roi l'employoit. Suivant donc son sentiment particulier, les conseils de quelques-uns de ses meilleurs serviteurs, et le désir de M. le duc d'Orléans et de M. le prince qui témoigna l'estimer [elle lui donna volontiers sa confiance, lui céda son autorité, et dans son cœur il acquit en peu de jours le premier degré de la faveur], lorsque ceux qui croyoient la posséder tout entière ne s'imaginoient pas qu'il osât seulement y penser.

Cette insinuation se fit facilement dans l'âme de la Reine : il devint en peu de temps le maître de ce conseil; et l'évêque de Beauvais diminuant de puissance à mesure que celle de son compétiteur augmenta, ce nouveau ministre commença dès lors à venir les soirs chez la Reine, et d'avoir avec elle de grandes conférences. Sa manière douce et humble, sous laquelle il cachoit son ambition et ses desseins, faisoit que la cabale contraire n'en avoit quasi pas de peur, et qu'ils le regardèrent d'abord avec la présomption que la faveur inspire. Mais, cette volage à qui les païens, sous le nom de la Fortune, ont donné de l'encens, voulant à son ordinaire se moquer de ceux qui la suivent, les abandonna pour se donner tout entière à un étranger, et l'élever tout d'un coup du premier échelon au plus haut où un particulier puisse monter, le mettant au-dessus des princes et des grands du royaume.

Pendant que ces intrigues se démêloient dans le cabinet, Dieu se mêloit favorablement de nos affaires dans la campagne. M. le prince avoit un fils, duc d'Enghien. Il avoit épousé malgré lui une nièce du cardinal de Richelieu, et commandoit l'armée du Roi quand il mourut. Dans ce commencement de régence, il gagna une bataille devant Rocroy, qui fut l'affermissement du bonheur de la Reine, et la première des belles actions de ce jeune prince âgé de vingt-deux ans, si brave et d'un si grand génie pour la guerre, qu'à peine les plus grands capitaines de l'antiquité lui peuvent être comparés. Le feu Roi, peu de jours avant de mourir, songea qu'il le voyoit donner un combat et défaire les ennemis en ce même lieu. C'est une chose digne d'admiration, et qui doit donner quelque respect pour la mémoire de ce prince, qui, mourant dans les souffrances et quittant ce monde avec joie, parut avoir quelques lumières de l'avenir.

Cette victoire, remportée dans le commencement de la régence de la Reine, fut un bon augure du bonheur quelle devoit avoir dans la suite, et, la faisant craindre au dehors, la mettoit en état de disposer au dedans de toutes choses. La disgrâce de Chavigny fut celle dont elle reçut le plus de plaisir ; car, outre qu'elle y étoit poussée par toute la cabale contraire au cardinal de Richelieu, je lui ai ouï dire qu'elle l'avoit cru auteur du testament du feu Roi, afin de se donner par là une part tout entière à la régence, en se faisant nommer dans la déclaration. Chavigny, voulant se justifier de ce reproche, m'a dit depuis (et je doute qu'il m'ait dit la vérité) qu'il avoit voulu servir la Reine auprès du Roi, et faire qu'elle demeurât plus absolue, et qu'il s'étoit même opposé à l'honneur que le Roi lui avoit voulu faire en son particulier : mais que le Roi lui avoit toujours dit qu'il vouloit brider la Reine. Et, d'autre côté,

j'ai vu la Reine se moquer de Chavigny, qui pendant qu'il traitoit cette affaire, lui venoit dire avec empressement qu'elle prît garde à ce qu'elle promettoit d'observer, puisque cette déclaration devoit être irrévocable, et aussi difficile à détruire que la loi salique; car elle espéroit dès lors qu'elle rendroit, quand il lui plairoit, toutes ses peines inutiles, et qu'elle la feroit casser aussitôt qu'elle témoigneroit le désirer.

M. le cardinal, dont la puissance commençoit à s'établir, devoit travailler à sauver Chavigny, comme il l'avoit promis à ses amis, à cause des obligations qu'il lui avoit. Mais M. le cardinal leur disoit qu'il n'étoit pas en état de s'opposer à l'aversion que la Reine avoit pour lui, qui pourroit diminuer quand la cabale de ses ennemis n'auroit plus de forces; qu'il avoit encore à craindre pour lui-même, et qu'il falloit attendre que sa faveur, qu'il n'étoit pas fâché de leur cacher, fût solidement affermie.

Cependant, comme les habiles gens sont toujours à craindre, et que les rivaux, autant dans la faveur que dans la galanterie, déplaisent naturellement, on le soupçonna d'avoir vu la disgrâce de Chavigny sans beaucoup de chagrin. C'est pourquoi, encore qu'il l'eût servi pendant le règne précédent auprès du cardinal de Richelieu pour le faire cardinal, et auprès du feu Roi pour le faire mettre à la place du feu cardinal, il le connoissoit trop bien pour ne pas savoir qu'il n'étoit pas d'humeur à désirer seulement d'avoir part au gouvernement; mais que s'il ne vouloit pas être le seul, du moins il vouloit être le premier, comme il l'avoit été. Il n'avoit pas moins d'audace et moins de génie que lorsqu'il avoit su se faire aimer du feu cardinal et du feu Roi, et avoit de plus beaucoup d'amis puissans qui désiroient sa grandeur.

C'est ce qui fit dire à bien des gens de ce temps-là que ce cardinal n'avoit pas d'envie que cet ancien ministre fût rétabli, à cause qu'il avoit pris liaison avec l'abbé de La Rivière, favori du duc d'Orléans, qui, voulant le chasser d'auprès de son maître, lui fit perdre une charge de chancelier qu'il avoit eue du temps du cardinal de Richelieu, pour être le pédagogue de ce prince. M. le cardinal, allant à ses fins, lui faisant néanmoins de si grandes promesses, affectoit de lui montrer tant d'affection, que ses amis, quoique anciens courtisans et fort habiles, qui, à sa considération, le portoient à la première place, furent pris pour dupes.

Les princes de Vendôme et l'évêque de Beauvais commencèrent enfin à s'inquiéter. Ils voulurent, comme les maîtres, s'opposer au nouveau venu, et le chasser comme un importun, ne trouvant pas à propos que personne vînt partager avec eux le crédit qu'ils avoient auprès de la Reine. Mais ils ne purent y réussir, et ce qu'ils firent ne servit qu'à les perdre.

J'ai ouï dire au maréchal d'Estrées[1], oncle du duc de Vendôme et frère de la duchesse de Beaufort, que le roi Henri IV avoit pensé épouser, que le cardinal Mazarin, dans les premiers jours de la régence, ne sachant de quel côté se tourner, voulut d'abord s'approcher de cette cabale, comme celle qu'il voyoit la mieux établie dans l'esprit de la Reine; qu'il le pria d'en être le négociateur; et que, comme il s'intéressoit au bonheur de ces princes, comme leur proche parent, il fit tout son possible pour les attirer au parti du cardinal Mazarin, qu'il avoit connu à Rome, où il avoit été ambassadeur. Ce seigneur étoit grand politique et grand courtisan. Il l'aimoit alors doublement, car il croyoit que son habi-

[1] Le duc d'Estrées, pair et maréchal de France, mort en 1670 à quatre-vingt-dix-huit ans.

leté et l'adresse de son esprit le porteroient infailliblement à la faveur. Il ne tint donc qu'à eux qu'il ne se joignît à leur fortune ; mais ces princes refusèrent son amitié, par la haine qu'ils avoient pour tout ce qui avoit quelque rapport au cardinal de Richelieu. Mais ils ne pouvoient pas s'empêcher de voir que c'étoit un homme à craindre, non-seulement par son habileté, mais par ses manières si agréables, qui pourroient le faire aimer de la Reine. Ils ne furent pas assez persuadés de cette vérité pour rien faire de toutes les choses qui auroient pu les maintenir dans le crédit où ils étoient, et eurent une trop grande opinion de leurs forces pour croire avoir besoin de se lier ni avec le cardinal ni avec Chavigny, dont les amis servirent à soutenir le cardinal Mazarin, et qui étoit moins à craindre pour eux, parce qu'il avoit moins de dignités, et qu'il étoit haï de la Reine.

Les princes de Vendôme ayant manqué ce coup et refusé cette liaison avec le cardinal Mazarin, la fortune de ce ministre prit un autre tour, et ce fut seulement pour aller plus vite et pour faire voir l'inconstance des choses de ce monde. Je sais de la Reine qu'un soir des premiers jours de sa puissance, elle avoit demandé à milord Montaigu, qui lui parloit souvent du cardinal Mazarin, si elle pouvoit se fier à lui, et de quelle humeur il étoit ; et que, lui ayant dit, pour le bien louer, qu'il étoit en tout l'opposé du cardinal de Richelieu, cette réponse lui parut une si grande louange, par la haine qu'elle avoit pour la mémoire du mort, qu'elle aida fort à la déterminer à se servir de lui. Et quand elle eut pris cette résolution, elle s'y confirma tous les jours tellement qu'elle s'y rendit inébranlable, et, comme premier ministre, il prit la coutume, ainsi que je l'ai dit, de venir les soirs chez la Reine l'entretenir : et cette conférence commença dès lors à s'appeler le *petit con-*

seil. Il demeuroit longtemps avec elle, [toutes les portes ouvertes du lieu où elle étoit. Il lui faisoit relation des affaires étrangères dont il étoit le maître du vivant du feu Roi, et dans lesquelles il s'étoit rendu capable de bien servir par de beaux emplois qu'il avoit eus, avant que d'être cardinal, soit dans les affaires publiques et dans les intérêts de plusieurs princes, du roi d'Espagne et du duc de Savoie; soit dans le temps qu'il s'étoit donné à la France, par laquelle il étoit cardinal, et par les leçons qu'il avoit reçues de cet habile ministre le cardinal de Richelieu, auquel il plût à Dieu qu'il eût ressemblé en de certaines choses.]

On ne devoit pas s'étonner qu'elle suivît ses conseils. La grande réputation qu'il s'étoit acquise en Italie, où, d'un coup de chapeau, il avoit eu le crédit d'arrêter des armées prêtes à combattre, n'étant encore qu'*il signor Giulio*, lui avoit fait donner celui de cardinal; et les grandes affaires qu'il avoit traitées avec le cardinal de Richelieu lui avoient fait concevoir depuis une si grande estime pour lui, que, dans la pensée qu'il avoit de l'établir son successeur, il lui avoit donné toutes les instructions nécessaires pour servir la France, à laquelle il l'avoit obligé de se donner tout entier, afin de suivre ses maximes et de s'y perfectionner.

Tout le monde savoit qu'il avoit été nommé dans la déclaration du feu Roi comme premier ministre, parce que ce grand homme avoit assuré le Roi, avant que de mourir, qu'il ne connoissoit personne plus capable que lui pour remplir cette place. Et cette nomination fut une raison dont la Reine se servit pour faire approuver le choix qu'elle en avoit fait. Je sais sur cela que cet heureux ministre, étant persuadé de son bonheur par celui qu'il avoit eu déjà dans toutes les rencontres de sa vie, dit à une de ses amies (la maréchale d'Estrées),

dans le temps de la décision de son établissement, qu'il n'étoit pas en peine de sa fortune, mais seulement qu'il ne voyoit pas bien encore de quelle manière il pourroit *spiegar le vele piu larghe* (voguer à pleines voiles).

Voilà donc le cardinal Mazarin qui fait déjà éclater sa faveur par la foule qui commence de l'environner. Il remit Chavigny dans le conseil du Roi en qualité de ministre, ne pouvant plus long-temps différer à tenir sa parole, et le refuser à ses obligations et à ceux qui l'avoient servi auprès de la Reine; mais il le retint éloigné de sa confiance. Il confirma cette princesse dans l'inclination qu'elle avoit de conserver le Havre à la duchesse d'Aiguillon, et l'empêcha de ruiner les parens du cardinal de Richelieu, lui disant que ceux-là, qui alors n'avoient nulle protection que la sienne, seroient sans doute ceux dont elle seroit la mieux servie. Il faisoit son devoir en soutenant ceux qui restoient d'un homme à qui il devoit toute sa grandeur. Mais, outre cette raison, il étoit d'une habile politique, voyant qu'il alloit avoir sur les bras toute la troupe favorite, de se faire des amis puissans qui étoient saisis de toutes les places, et qui se trouvoient avoir les plus grandes dignités du royaume. Il y réussit si bien que, malgré les oppositions des anciennes créatures de la Reine, elle se relâcha du dessein qu'elle avoit eu de les perdre, et de cette haine qui avoit paru si forte contre eux dans les premiers jours de sa régence. Elle passa aisément pour eux à la plus grande douceur du monde; et, sous son autorité, ils ont été presque tous ses confidens et les mieux traités.

Ce changement, qui fut d'abord un conseil reçu et donné par des maximes politiques, devint aisément dans l'âme de la Reine une maxime chrétienne que sa vertu et sa clémence lui firent estimer; et comme elle

étoit capable d'être trompée sous l'apparence du bien, il est à croire que M. le Cardinal, sans être généreux, lui conseilla d'en user généreusement, afin de pouvoir affoiblir les mouvemens de son cœur sur la haine comme sur l'amitié; et qu'étant plus indifférente à la vengeance, elle fût plus susceptible des impressions qu'il vouloit lui donner pour ses propres intérêts. La Reine, qui crut que ses conseils étoient bons et sincères, les suivit sans peine et même avec quelque satisfaction, croyant y rencontrer le bien de l'État et le plaisir de se vaincre elle-même dans son ressentiment.

Le chancelier Seguier se sentit de cette bénignité. Les premiers jours lui furent dangereux, et il s'en fallut si peu qu'il ne perdît la place où il étoit, qu'il se crut longtemps disgracié, se souvenant de tout ce qu'il avoit fait au Val-de-Grâce. Et l'on disait tout haut que Châteauneuf, autrefois garde des sceaux, et qui sous le règne précédent avoit été chassé de la cour et mis en prison pour avoir eu part à sa confiance, y reviendroit et seroit bientôt rétabli. Mais madame la princesse, qui le haïssoit à cause qu'il avoit été le juge du duc de Montmorency son frère, s'y opposa vigoureusement et fit que MM. le prince et le duc d'Enghien son fils entrèrent dans ses intérêts. Cette résistance fit retarder l'exécution de la disgrâce du chancelier jusqu'à cet instant favorable où tous les parents et amis du cardinal de Richelieu furent regardés plus favorablement; et la tempête étant cessée pour tous, elle cessa aussi pour lui.

M. le cardinal avoit un grand intérêt de lui sauver ce coup [non pas que l'amitié l'y obligeât, car cette belle habitude de l'âme lui a toujours été inconnue, mais] parce que Châteauneuf étoit lié avec les princes de Vendôme et madame de Chevreuse, comme ayant été autrefois de la cabale de la Reine; que c'étoit un

habile homme, d'une grande expérience, le chef d'un grand parti, et qui, selon les apparences, n'approcheroit point de la Reine sans reprendre son ancien crédit auprès d'elle. Sa présence auroit fortifié les ennemis du cardinal Mazarin et les auroit indubitablement mis en état de le chasser du poste où il commençoit d'être.

Il sut donc si bien ménager cette affaire auprès de la Reine, qu'un matin, à son lever, le même chancelier venant lui parler de quelque affaire qui regardoit sa charge, elle le confirma dans ce bel établissement qu'il possédoit depuis longtemps. Milord Montaigu fit aussi ce qu'il put pour le servir : il étoit son ami, et d'une sœur qu'il avoit, qui étoit carmélite, que la Reine aimoit : si bien que toutes ces choses ensemble l'empêchèrent de périr.

Le chancelier en reçut beaucoup de joie[1] : il aimoit la faveur; et, s'il l'avoit moins révérée, il auroit été plus digne de la posséder, vu sa science, sa capacité pour les affaires du conseil et ses bonnes intentions. Les amis de Châteauneuf, déchus de leur espérance, ne purent obtenir de la Reine que la fin de son exil; mais il ne revint point à Paris : il demeura à Montrouge chez lui, où, malgré cette surséance de bonheur que ses amis supportèrent avec impatience, il eut toujours une grande cour de ses parens et de ceux qui prenoient part à sa destinée, dont le nombre n'étoit pas petit. Le marquis de Villeroy, depuis maréchal de France et gouverneur du Roi; le maréchal d'Estrées, le marquis de Souvré, de Senneterre et plusieurs autres, portoient ses intérêts avec ardeur; ils le servirent tous si puis-

[1] « Car il étoit d'humeur à estimer davantage l'honneur de posséder des dignités, que celui de les mériter par une justice et une vertu sévères; et il auroit été le premier homme de son siècle, si, avec sa science et sa grande capacité, il eût eu une âme assez élevée pour préférer la gloire à la fortune. » (Ms.)

samment auprès du cardinal, qu'encore que ce ministre eût sujet de l'appréhender, il le laissa long-temps vivre de cette manière ; peut-être aussi afin de montrer qu'il ne craignoit rien et qu'il vivoit dans une sûreté entière de sa faveur. Châteauneuf ne perdit pas de temps : il fit en ce lieu de nouvelles intrigues contre lui, et le cardinal n'osant choquer tant de personnes qui le protégeoient ou dédaignant de le pousser, il lui en arriva de grands maux, et le crédit de cet ennemi déclaré contribua sans doute beaucoup aux mauvaises aventures qui dans la suite de ce temps lui arrivèrent.

CHAPITRE VI

Empressement et avidité des anciens partisans de la Reine, — Embarras de celle-ci. — Habileté de Mazarin. — La Reine lui abandonne son autorité. — Mesdames de Brassac et de Lansac sont éloignées. — Mesdames de Chevreuse, de Hautefort, le commandeur de Jars et autres exilés rentrent à la cour. — Les anciens sentiments de la Reine pour eux sont changés — Cabales contre Mazarin. — Douceur et adresse de celui-ci. — Mépris de madame de Hautefort pour lui. — La Reine prend vivement sa défense.

La faveur de M. le cardinal s'établissoit toujours de plus en plus dans l'esprit de la Reine, et les Vendôme en eurent une véritable peur. Ils firent alors tous leurs efforts pour s'y opposer et pour faire revenir en la Reine ses premiers sentimens. Mais l'opposition a cela de propre, qu'elle excite le désir et la volonté à la résistance et au combat. La Reine voulut défendre et main-

tenir son nouveau ministre par la force de la raison. Elle déclara ouvertement qu'elle vouloit s'en servir, et dit à tous ceux qui lui en parlèrent, que sa politique lui avoit paru bonne de lui conseiller de ne pas entrer dans des desseins de vengeance, indignes d'une âme chrétienne et royale. Elle témoigna librement à quelques-uns de ses serviteurs qu'elle seroit bien aise qu'on s'accommodât à son inclination et à ses volontés; et, sans trop écouter l'évêque de Beauvais, elle montra par toutes ses actions qu'elle vouloit donner son entière confiance au cardinal Mazarin.

Il étoit capable de plaire par son esprit adroit, fin et habile à l'intrigue, et par une manière d'agir pleine de douceur, fort éloignée de la rigueur du règne précédent, et fort accommodante à la bonté de la Reine. On a cru qu'il n'étoit point digne de l'estime de cette princesse; mais il est vrai néanmoins qu'il avoit de louables qualités qui ont eu le pouvoir de réparer fortement les défauts qui étoient en lui, et qui, joints à l'envie, l'ont fait haïr et mépriser des peuples et de beaucoup d'honnêtes gens.

La Reine eut donc raison d'estimer la beauté de son esprit, sa capacité, et les marques qu'il lui donna de sa modération. Elle crut facilement qu'il étoit vertueux en toutes choses parce qu'il n'avoit point de vice apparent, ni de mauvaises qualités qu'elle pût connoître alors; et quoiqu'elle en jugeât un peu trop favorablement, la différence infinie qu'il y avoit de lui à l'évêque de Beauvais fait que la Reine doit être louée d'en avoir su faire le discernement.

La cour en cet état, la faveur étoit encore dispersée; car, aux yeux du public, elle ne paroissoit pas aussi fixée qu'elle l'étoit en effet, à cause du grand bruit que les princes de Vendôme faisoient encore. Mais cet éclat

n'avoit plus de force qu'en l'audace démesurée du duc de Beaufort, qui, jeune, bien fait, et qui avoit beaucoup d'amis, avec une mine altière, paroissoit vivre à la mode des favoris. On ne pouvoit pas non plus s'imaginer que la Reine pût abandonner sitôt ceux qu'elle avoit aimés et considérés jusques alors avec tant de marques d'une véritable amitié. Le cardinal Mazarin ne faisoit que de naître dans sa bonne volonté, et elle ne lui faisoit pas en apparence un si favorable traitement qu'au duc de Beaufort [qui passoit auprès d'elle les journées entières à l'entretenir avec gaieté, et avec cette liberté que la bonne fortune inspire aux heureux]. Mais la nécessité d'être servie et l'application que ce ministre avoit à lui faire paroître qu'il étoit sincère et plein de bonté, lui facilitoit à tous momens l'entière conquête de sa confiance. Ce prince, son compétiteur, mêloit à ce qu'il avoit de bon et de louable beaucoup de défauts : sa jeunesse le privoit d'expérience, ses lumières naturelles étoient fort bornées, il parloit haut et parloit mal ; il ne faut pas s'étonner si tant de mauvaises choses ne purent produire rien d'avantageux pour lui.

Cette incertitude extérieure, qui tenoit en suspens les affaires et les esprits, étoit cause que la foule étoit grande auprès de la Reine, et les prétendans en grand nombre. Elle en étoit si embarrassée, que souvent elle gardoit la chambre pour en éviter l'importunité. Comme elle n'étoit pas accoutumée à régner, elle ne savoit refuser les importuns, ni donner à ceux qui étoient sages et modérés. Car ce discernement est difficile à faire, et méritoit toute l'occupation d'une Reine moins paresseuse que la nôtre. Dans cette confusion, chacun lui demandoit des grâces, et chacun se faisoit un mérite auprès d'elle des choses passées. Ses créatures ne croyoient pas qu'elle pût leur faire assez de bien

pour payer leurs services; et les nouveaux enrôlés, à la moindre protestation de services et de fidélité, prétendoient aussitôt de grandes récompenses.

M. le cardinal se servit utilement pour lui des importunités qu'elle recevoit de l'avidité impétueuse des Français; car, étant étranger, il haïssoit la foule et ne pouvoit souffrir ce désordre. Il étoit avare, et l'injuste hardiesse des hommes de notre nation, à lui qui vouloit gouverner, lui faisant de la peine, il augmenta le dégoût que la Reine lui témoignoit avoir de cet accablement avec tous les soins imaginables. Comme il en avoit une ample matière, ses complaisances ne lui furent pas inutiles; et, la conseillant selon son humeur, il la fit aisément résoudre à se décharger sur lui de tous ces soins. Ce fut un assez précieux dépôt au cardinal Mazarin, pour croire qu'il le reçut volontiers: et je m'assure, de l'humeur dont nous l'avons connu, qu'il [trouva le biais de lui persuader que c'étoit pour l'obliger qu'il se chargeoit d'un fardeau aussi pesant que celui-là. Car souvent depuis j'ai ouï la Reine le plaindre de toutes les fatigues qu'il se donnoit pour servir le Roi].

La France eût évité bien des maux, si la cour se fût trouvée remplie de gens assez sages pour savoir qu'il est impossible de trouver un homme parfait; et si, préférant la paix à leur ambition, ils eussent doucement suivi les volontés de la Reine, puisqu'ils étoient destinés à être gouvernés par un ministre. Celui-là qui, étant étranger, n'avoit nul attachement ancien au prince; qui étoit habile, et qui n'étoit point tyran, étoit digne d'être préféré à beaucoup d'autres. Mais, pour notre malheur, la Reine lui abandonna trop absolument son autorité, et cet excès de puissance déplut à tous, et fit que les choses en quoi il pouvoit manquer par ses

sentimens et sa conduite furent senties et blâmées avec trop de sensibilité et d'emportement [1].

Les courtisans, qui se dégoûtèrent bientôt après de ce ministre, l'accusèrent de ne pas faire assez de cas des gens de bien, et disoient que l'honneur, la probité et le mérite n'avoient point de prix dans son estime. En effet, le règne de la régence a été stérile en bienfaits, particulièrement pour les personnes fidèles et attachées au Roi et à cette princesse. Le cardinal Mazarin en avoit reçu toute sa grandeur, et ne lui en voulut laisser aucune part, pas même en apparence. Le désir et l'espérance des grâces et des bienfaits donne de grandes forces pour endurer les fourberies des ennemis, les bassesses des flatteurs, et les inquiétudes qu'on trouve dans les cabinets des Rois. On a donc raison de se plaindre d'un siècle où souvent les maux ont été soufferts sans aucun soulagement ; mais, comme la vie n'est qu'un mélange continuel de bien et de mal, ce ministre mérite des louanges de ce qu'il a su par son habileté et la force de son génie porter sa fortune jusqu'au dernier période de la grandeur, et de ce qu'il n'a pas été cruel; que le sang des courtisans a été épargné, et que jamais homme, avec tant d'autorité et parmi tant d'ennemis, n'a eu plus de facilité à pardonner, et n'a moins que lui rempli les prisons et les cachots.

Dans ces jours où l'intrigue occupoit toute la cour, le service du feu Roi se fit avec toutes les cérémonies accoutumées. Peu après, madame de Senecé, que la

[1] « Il est ennemi des grâces, il fait peu de cas de ses amis et des gens de bien ; la vertu ne touche point son estime ; l'honneur est une qualité honteuse à son égard ; et jamais ou rarement il n'a fait du bien qu'à ceux qui ont mal servi le Roi, et qu'il a crus capables de lui nuire en son particulier. N'ayant jamais voulu prendre le chemin d'un juste châtiment, plutôt par foiblesse que par bonté, il a fallu qu'il ait toujours pris celui d'acheter ses ennemis. » (Ms.)

Reine avoit rappelée de son exil, revint à Paris ; elle fut bien reçue de sa maîtresse, et par conséquent regardée et recherchée de tout le beau monde. Madame de Brassac [1], qui avoit été mise dans sa charge de dame d'honneur par le feu cardinal de Richelieu, en fut éloignée ; mais ce fut quasi malgré la Reine, qui avoit de l'estime pour elle, et à qui son procédé avoit infiniment plu. C'étoit une dame de grand mérite, savante, modeste et vertueuse. Avec ces qualités, elle étoit la plus humble des femmes.

La Reine, qui vouloit chasser madame de Lansac [2], gouvernante du Roi, l'antipode de madame de Brassac, et qui destinoit sa place à madame de Senecé, eût bien désiré qu'elle se fût contentée de cet illustre emploi ; mais elle, qui croyoit que la Reine ne pouvoit jamais lui faire autant de bien qu'elle le méritoit, qui étoit depuis long-temps à la cour, et qui espéroit tenir une grande place, voulut ravoir celle de dame d'honneur. Elle répondit à la Reine, qui lui fit faire la proposition de se contenter de celle de gouvernante du Roi, qu'elle désiroit rentrer dans sa charge ; et que pour celle de madame de Lansac, qu'elle l'accepteroit volontiers, si la Reine vouloit lui faire cet honneur. Elle remplit toutes les deux, parce qu'elle ne voulut pas se contenter de n'en avoir qu'une, ni même de la partager : ce que la Reine auroit souhaité de pouvoir faire avec son agrément.

Madame de Lansac fut donc chassée, comme une personne qui avoit traité la Reine avec insolence ; et madame de Brassac en fut éloignée de sa part avec dou-

[1] Catherine de Sainte-Maure, femme de Jean Galard de Béarn, comte de Brassac.

[2] Françoise de Souvré, qui avait épousé Artus de Saint-Gelais de Lansac

cour, parce qu'elle avoit été un exemple de vertu, et qu'elle en avoit été fidèlement servie. La Reine lui témoigna fort obligeamment le déplaisir qu'elle avoit de la perdre, et lui a toujours conservé beaucoup de part dans son estime. Quelques jours après, étant à son lever en l'absence de madame de Senecé, et la première femme de chambre lui ayant présenté la chemise pour la donner à la Reine, elle la refusa honnêtement, comme n'étant plus en droit d'avoir cet honneur ; et la Reine, voyant son humilité, la prit des mains de la première femme de chambre, et la présenta elle-même à madame de Brassac, et la convia fort obligeamment à la lui donner. Cette illustre et vertueuse dame en fut touchée, et l'ayant prise, elle la donna à la Reine les larmes aux yeux ; non qu'elle regrettât la cour : elle avoit une vertu trop solide pour être capable de cette foiblesse ; mais parce qu'en effet la manière dont la Reine l'avoit traitée en cette occasion l'avoit obligée à quelque sentiment de tendresse pour elle.

La marquise de Senecé avoit beaucoup d'esprit, de vertu et de piété, un cœur fort noble, joint à une amitié sincère, et de la chaleur pour les intérêts de ses amis ; mais elle étoit ambitieuse et trop sensible à la grandeur de ses proches : le nom de La Rochefoucauld seulement à prononcer lui donnoit une joie extrême. Son esprit alloit toujours à l'extrémité de toutes choses ; il étoit plein d'emportement et d'impétueuse vanité, de sorte que la modération n'y avoit pas beaucoup de place : et, ses défauts se mêlant à ses bonnes qualités, on peut dire qu'elle n'étoit pas toute parfaite. Elle étoit très-bien dans l'esprit de la Reine, qu'elle avoit long-temps servie. Je sais que le cardinal de Richelieu crut avoir sujet de se plaindre d'elle en son particulier ; et quoique ce ne fût point pour les intérêts de sa maîtresse, qui

n'eurent point de part à sa disgrâce, elle en fut assez bien traitée par le don qu'elle lui fit de deux charges aussi considérables qu'étoient celles qu'elle venoit de recevoir.

On crut qu'elle avoit beaucoup de crédit auprès d'elle. Les premiers jours de son retour, tant de gens la furent visiter, que je lui ai ouï dire à elle-même qu'ayant gardé le lit, elle avoit été si long-temps appuyée sur ses coudes, occupée à saluer ceux qui l'étoient venue voir, qu'ils en avoient été écorchés.

On en fit autant et plus à madame de Chevreuse, comme à celle qui avoit régné dans le cœur de la Reine, et qui dans toutes ses disgrâces avoit toujours conservé ses intelligences avec elle, et avoit paru posséder entièrement son amitié. On y pouvoit ajouter les obligations de ses souffrances, qui l'avoient menée promener par toute l'Europe ; et quoique ses voyages eussent servi à sa gloire et à lui donner le moyen de triompher de mille cœurs, ils étoient tous, à l'égard de la Reine, des chaînes qui la devoient lier à elle plus étroitement que par le passé.

Mais les choses de ce monde ne peuvent pas toujours demeurer en même état. Cette vicissitude, naturelle à l'homme, fit que la duchesse de Chevreuse, qui étoit appréhendée et mal servie par ceux qui prétendoient au ministère, ne trouva plus en la Reine ce qu'elle y avoit laissé ; et ce changement fit aussi que la Reine, de son côté, ne trouva plus en elle les mêmes agrémens qui l'avoient autrefois charmée. La souveraine étoit devenue plus sérieuse et plus dévote, et la favorite étoit demeurée dans les mêmes sentimens de galanterie et de vanité, qui sont de mauvais accompagnemens pour l'âge de quarante-cinq ans. Ses rivaux et ses rivales dans la faveur avoient dit à la Reine

qu'elle vouloit la gouverner; et la Reine étoit tellement prévenue de cette crainte, qu'elle eut quelque peine à se résoudre à la faire revenir si vite, vu les défenses que le Roi lui en avoit faites : ce qui en effet étoit louable en la Reine, et qui lui devoit être d'une grande considération.

Madame la princesse, qui haïssoit madame de Chevreuse, et qui étoit alors d'humeur approchante de celle de la Reine, avoit travaillé de tout son pouvoir à la dégoûter d'elle. L'absence, en quelque façon, avoit servi à détruire l'ancienne favorite dans l'esprit de la Reine, et la présence avoit beaucoup contribué à l'amitié, ou plutôt à l'habitude qu'elle avoit prise avec madame la princesse. Quand cette importante exilée arriva, la Reine néanmoins parut avoir beaucoup de joie de la revoir, et la traita assez bien. J'étois revenue à la cour depuis peu de jours. Aussitôt que j'eus l'honneur d'approcher de la Reine, j'en vis les sentimens sur madame de Chevreuse, et je connus que le nouveau ministre avoit travaillé autant qu'il lui avoit été possible, à lui faire voir ses défauts, et à la lui faire haïr. La facilité qu'elle eut à la chasser tout de nouveau, pour avoir voulu s'opposer comme tous les autres à l'établissement du cardinal Mazarin, en furent des marques infaillibles.

Il semble qu'on pouvoit accuser madame de Chevreuse d'imprudence, puisqu'elle devoit suivre les inclinations de la Reine, qui l'avoit tant aimée, et à qui elle devoit un attachement indispensable. Mais qui connoît la cour ne s'en étonnera pas, vu qu'il est difficile de manquer aux liaisons anciennes, et aux amis à qui on a promis fidélité et service. Elle revenoit alors de Flandre, où elle avoit été bien reçue à cause de la Reine, et de la haine que les étrangers avoient pour le

cardinal de Richelieu. Cette princesse, qui avoit laissé la Reine dans de grands sentimens de tendresse pour le roi d'Espagne son frère, crut que, portant les intérêts de cette cour où la Reine avoit pris sa naissance, elle lui seroit mille fois plus agréable ; mais elle se trompa : elle la trouva mère de deux princes et Régente. Par conséquent, elle n'étoit plus si bonne sœur. Son cœur suivant son devoir, elle n'avoit plus de désirs que pour les prospérités de la France ; si bien que l'amour que madame de Chevreuse rapportoit pour le roi d'Espagne n'avoit plus guère de charmes pour Anne d'Autriche, parce que les intérêts du Roi son fils occupoient alors son âme.

Madame de Hautefort étoit aussi revenue, à qui la Reine avoit, comme je l'ai déjà dit, écrit de sa propre main qu'elle la prioit de revenir promptement; qu'elle ne pouvoit goûter de plaisir parfait si elle ne le goûtoit avec elle , et ces mêmes mots : « Venez, ma chère amie, « je meurs d'impatience de vous voir et de vous em- « brasser. » Elle vint donc, la lettre de la Reine à sa main, c'est-à-dire la montrant à ses amis avec joie. Elle crut que la fortune s'étoit rendue constante en sa faveur, et que jamais elle ne pourroit perdre les bonnes grâces de la Reine, qu'elle avoit acquises par la perte de celles du feu Roi et par une grande fidélité à son service. Mais, pour son malheur, elle revint dans le même esprit qui n'étoit plus celui de sa maîtresse : et comme parmi ses bonnes qualités, dont j'ai déjà parlé ailleurs, sa fermeté, qui en étoit une, n'étoit point accompagnée de douceur, ne pouvant s'accommoder de la faveur naissante de M. le cardinal, elle blâma le choix de la Reine avec une liberté qui tenoit de la rudesse [1].

[1] « Son esprit a quelque chose de rude; elle est entière ; et parmi

Le commandeur de Jars revint aussi de Rome, le lieu de son dernier exil. Celui-là avoit connu à Rome le cardinal Mazarin, et par conséquent il se rangea facilement aux inclinations de la Reine sur ce sujet, et devint son ami, ou tout au moins en fit le semblant; mais jamais il ne put l'être tout à fait, à cause des grandes liaisons qu'il avoit avec Châteauneuf. Il avoit de la probité, de l'esprit et du courage à soutenir ses sentimens; mais il étoit, de son naturel, l'homme du monde le plus injuste dans ses jugemens et le plus emporté.

Il arriva depuis que, voyant M. le cardinal persécuter ou éloigner ses amis de la cour, et particulièrement celui-là, il vint à le haïr d'une haine mortelle, quoiqu'en effet M. le cardinal lui fît recevoir beaucoup de grâces de la Reine et qu'il les reçût de la main du ministre; parce que la Reine voulut toujours, dans le cours de sa régence, que ses créatures lui eussent l'obligation de ce qu'elle leur donnoit, afin de les obliger de s'attacher à lui. Par cette raison, le commandeur le devoit considérer et servir; car il lui fit du bien, c'est-à-dire en gardant une entière fidélité à ses autres amis, et en les servant auprès du ministre, sans lui faire en son particulier aucune injure. Mais il n'observa pas cette exacte justice à son égard.

Voilà donc la cour belle et grande, mais bien embrouillée. Chacun pensoit à son dessein, à son intérêt et à sa cabale. Le cardinal, d'un esprit doux et adroit, alloit travaillant à se gagner les uns et les autres. M. le prince le protégeoit, et le duc d'Orléans, quoique affectionné aux Vendôme, le portoit tout à fait à la suprême puissance : le duc d'Orléans, comme je l'ai déjà écrit,

beaucoup de bonnes qualités, elle en a aussi qui ne s'accommodent pas bien avec les besoins de l'amitié, qui veut quelquefois un peu de douceur et de condescendance. » (Ms.)

à cause que son favori haïssoit les importans (c'est ainsi qu'on appeloit le duc de Beaufort et ses amis); le prince de Condé, parce que directement il leur étoit opposé. Ce fut ce qui sauva ce ministre au milieu de tant de périls, et qui fit faire naufrage à ceux qui paroissoient devoir être les maîtres, et qui, enflés de présomption, refusèrent son amitié et la méprisèrent.

Il fit tout son possible pour acquérir celle de madame de Hautefort, comme la plus utile à son établissement; car elle paroissoit posséder fortement l'inclination de la Reine; mais il ne put réussir dans son dessein. La Reine même en parla à cette dame et lui dit les raisons qu'elle avoit de le vouloir élever au premier rang du ministère, qui étoient l'opinion de sa capacité, son désintéressement étant étranger, et la croyance qu'elle avoit que, n'ayant nulle cabale en France, ni d'autres intérêts que ceux de l'État, elle en seroit mieux servie. Elle lui dit encore qu'elle croyoit qu'il soutiendroit mieux les siens entre Monsieur et M. le prince, que ceux qui par leurs liaisons avoient eu de l'affection ou de l'opposition pour l'un ou pour l'autre de ces deux princes.

Ces bonnes raisons ne purent rien gagner sur un esprit aussi attaché à son sens qu'étoit le sien : elle ne se contentoit pas de désapprouver dans son âme le choix que la Reine avoit fait, et de la contredire à tous momens en particulier sur ce sujet; mais elle la blâmoit publiquement en des termes de mépris qui devoient l'offenser et l'offensèrent en effet. Car, comme elle commençoit à s'attacher à ce ministre et à se détacher des autres, elle ne pouvoit souffrir que ceux qu'elle considéroit eussent des sentimens différens des siens; et madame de Hautefort, par cette raison, commençoit à lui déplaire.

Cette princesse étant donc au Louvre dans son grand cabinet, les fenêtres ouvertes à cause du grand chaud, et ce lieu sans lumière, elle appela Beringhen, depuis premier écuyer, et mademoiselle de Beaumont. Cette fille avoit été à la reine d'Angleterre; et depuis son retour en France elle avoit trouvé le moyen d'entrer dans la confiance de la Reine, pour avoir eu part à l'amitié de madame de Hautefort. La Reine leur fit de grandes plaintes de leur amie, car Beringhen l'aimoit aussi. Elle blâma son procédé et l'aversion qu'elle montroit à lui obéir; elle leur dit qu'elle ne pouvoit plus souffrir son emportement à censurer les actions et le choix qu'elle avoit fait du cardinal Mazarin, et leur ordonna de lui en dire quelque chose, afin qu'elle se corrigeât et devînt plus raisonnable.

Ces deux personnes, qui étoient fâchées de ce désordre et qui ne vouloient pas se brouiller à la cour, blâmèrent madame de Hautefort et louèrent la bonté et la patience de la Reine. Nous pouvons dire nos avis à nos maîtres et à nos amis; mais quand ils se déterminent à ne les pas suivre, nous devons plutôt entrer dans leurs inclinations que suivre les nôtres, quand nous n'y connoissons point de mal essentiel, et que les choses par elles-mêmes sont indifférentes. Il est difficile de savoir, en de telles occasions, qui a plus de raison ou ce qui sera le meilleur; et la volonté de celui qui agit dans son propre fait en doit être la règle nécessaire.

Au milieu de cette conversation qui fut longue, et où apparemment toutes ces choses furent décidées, madame de Hautefort se trouva dans le petit cabinet proche de celui où étoit la Reine. Comme elle avoit accoutumé d'être de tous ses secrets, elle s'impatienta tout à fait de celui-là et témoigna le souffrir avec peine.

J'étois seule avec elle, mais si nouvellement revenue à la cour, que je n'y connoissois presque personne, et la Reine étoit celle avec qui j'avois plus de familiarité. Je ne souffris donc pas comme elle de cet entretien ; je me lassai d'en attendre la fin, et la quittai pour aller me coucher. Je n'avois pas de part dans ces premiers jours à aucune affaire, et j'étois résolue de suivre doucement les résolutions de la Reine. Ainsi je ne songeois pour lors qu'à me divertir de tout ce que je voyois, comme d'une belle comédie qui se jouoit devant mes yeux, où je n'avois nul intérêt.

Madame de Hautefort n'étoit pas si indifférente que moi ; et pénétrant peut-être qu'elle avoit part à cet entretien, quand elle se vit seule, l'occasion et son impatience lui donnèrent envie de s'approcher et d'écouter ce que la Reine disoit aux deux personnes que j'ai nommées. A la faveur de la nuit, elle se glisse le long des fenêtres, et ayant ouï une partie des plaintes de la Reine et le blâme que lui donnoient ses amis, elle endura le plus long-temps qu'elle put. Mais enfin, ne pouvant plus souffrir d'être accusée et mal défendue, elle se montra à la Reine et fit connoître qu'elle avoit entendu tout ce qui avoit été dit contre elle. Elle s'en plaignit sensiblement, disant que cela étoit bien étrange que sa fidélité fût mal expliquée. [Et, comme c'est l'ordinaire que celui qui a tort, pour faire sa cause meilleure, crie toujours le plus haut,] elle n'oublia rien pour sa justification et s'emporta même, à ce que j'ai ouï dire à ces mêmes témoins, à des reproches qui pouvoient déplaire à sa maîtresse, et qui ne furent pas approuvés de ses amis.

La Reine fut surprise de la voir inopinément en ce lieu ; mais, sans en témoigner de la peine, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de la supercherie qu'elle leur

avoit faite, et qu'elle eût appris par elle-même ce qu'elle venoit de commander à Beringhen de lui dire. Les larmes furent grandes du côté de l'accusée, et les sentimens de même ; mais enfin ayant témoigné un grand désir de ne plus déplaire à celle à qui elle devoit toutes choses, elle lui dit tout ce qu'elle put pour justifier ses intentions et l'emportement qu'elle avoit eu d'abord ; elle promit de suivre entièrement les volontés de la Reine en se faisant amie du cardinal. La Reine, qui étoit bonne et naturellement aimable, lui pardonna de bonne grâce, et, lui donnant sa main à baiser, lui dit en riant, pour apaiser son amertume : « Il faut donc « aussi, madame, baiser le petit doigt, car c'est le doigt « du cœur, afin que la paix soit parfaite entre nous. » Ce procédé si doux et si obligeant devoit produire un attachement entier en madame de Hautefort pour toutes les volontés de la Reine, car elle étoit infiniment louable de l'avoir traitée si cordialement. Mais sa bonté ne fut point récompensée ; et, le tempérament, qui se change difficilement, portant madame de Hautefort à désapprouver ce qui n'étoit pas dans son sens, il lui fut impossible de montrer le contraire de ce qu'elle pensoit. Cette sincérité, peu de temps après, lui causa la perte entière des bonnes grâces de la Reine.

CHAPITRE VII

La duchesse de Montbazon. — Aventure de la lettre attribuée à madame de Longueville. — Éclat produit à la cour. — Visite de la Reine à la princesse de Condé et à la duchesse de Longueville. — Elle leur accorde justice de l'outrage de madame de Montbazon. — Madame de Montbazon chassée de la cour. — Disgrâce du duc de Beaufort et des *importants*. — Assassinat projeté de Mazarin. — Arrestation du duc de Beaufort au Louvre. — Il est conduit à Vincennes. — Les Vendôme sont exilés de Paris. — L'évêque de Beauvais est renvoyé de la cour. — Simplicité de ce prélat. — Madame de Chevreuse est reléguée à Tours. — Elle quitte la France. — L'ordre est donné à tous les évêques de retourner à leur diocèse.

Il arriva sur ce temps-là une aventure qui démêla toutes les intrigues de la cour, et qui fut cause que M. le cardinal se vit, bientôt après, parfaitement établi dans l'élévation et la puissance qu'il désiroit d'avoir. Ce fut une providence de Dieu toute particulière qui fit que les mêmes choses dont les brouillons voulurent se servir pour renverser la cour furent ce qui la régla, aux dépens néanmoins de beaucoup d'honnêtes gens. Mais, de tant d'événemens extraordinaires, il s'en faut rapporter à cette cause première qui veut le bien et permet le mal, soit pour notre récompense, soit pour notre punition.

Les dames sont d'ordinaire les premières causes des plus grands renversemens des États ; et les guerres, qui ruinent les royaumes et les empires, ne procèdent presque jamais que des effets que produisent ou leur beauté ou leur malice. La duchesse de Montbazon, qui a tenu dans notre siècle le premier rang de la beauté et de la

galanterie, étant belle-mère de la duchesse de Chevreuse, étoit aussi bien qu'elle de la cabale des Vendôme, non tant par l'intérêt de sa belle-fille que parce que le duc de Beaufort étoit amoureux d'elle. Par conséquent ces dames étoient opposées à madame la princesse qui n'aimoit ni l'une ni l'autre, et qui, selon ce que j'ai dit, favorisoit M. le cardinal par la haine qu'elle avoit contre le garde des sceaux de Châteauneuf.

Outre ces différens intérêts, il y en avoit encore un fort grand entre madame de Longueville, fille de madame la princesse, et la duchesse de Montbazon. Cette belle et jeune demoiselle de Bourbon, forcée par M. le prince son père, avoit épousé le duc de Longueville, qui étoit le plus grand seigneur qu'elle pût épouser, à cause de ses grands biens; et qui suivoit immédiatement les princes du sang, et ne pouvoit se considérer comme tout à fait digne d'elle, soit à cause de sa naissance, soit à cause de son âge; outre qu'il étoit amoureux de madame de Montbazon. Ces deux personnes, parmi tant de raisons de ne se pouvoir aimer, avoient de grandes dispositions à se nuire; et la parfaite beauté de madame de Longueville, sa jeunesse et sa propre grandeur, la convioient souvent à regarder sa rivale avec mépris.

Il arriva donc qu'un jour madame de Montbazon étant chez elle dans un grand cercle, une de ses demoiselles trouva une lettre dans sa chambre, et, l'ayant ramassée, la porta à sa maîtresse. Cette lettre se trouva d'une écriture de femme qui écrivoit tendrement à quelqu'un qu'elle ne haïssoit pas. Comme pour l'ordinaire de telles matières sont toujours l'entretien de toutes les compagnies, et qu'on préfère celles-là à toute autre chose, on ne négligea pas le sujet de risée que cette lettre donna à ceux qui composoient celle de madame

de Montbazon. De la gaieté on vint à la curiosité, de la curiosité au soupçon, et du soupçon on passa jusqu'à décider qu'elle étoit tombée de la poche de Coligny, qui venoit de sortir, et qui, à ce qui se disoit à l'oreille, avoit de la passion pour madame de Longueville. Cette princesse étoit alors dans une grande réputation de vertu et de sagesse, mais elle ne laissoit pas d'être soupçonnée de ne pas haïr l'adoration et les louanges. [C'est l'ordinaire faiblesse de toutes les dames qui, sous des noms de respect et sous les apparences d'une feinte adoration, deviennent elles-mêmes les esclaves de ceux qui font semblant de leur donner de l'encens.]

Les premiers qui chez madame de Montbazon dirent après elle que cette lettre étoit de madame de Longueville ne le crurent pas en effet. Ce ne fut alors qu'une histoire plaisante dont chacun faisoit le conte à son ami fort en secret, pour seulement divertir celui qui l'ignoroit. Il ne demeura pas long-temps sans parvenir aux oreilles de madame la princesse, qui, selon son naturel altier et vindicatif, le ressentit vivement ; et il est presque impossible de dire jusques où elle porta sa colère et sa douleur. Madame de Longueville, qui n'étoit pas moins sensible, mais qui étoit plus retenue, fut d'avis de n'en pas faire de bruit. La jalousie qu'elle avoit contre la duchesse de Montbazon, étant proportionnée à l'amour qu'elle avoit pour son mari, ne l'emportoit pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage ; car il étoit d'une nature à devoir souhaiter plutôt de l'étouffer que d'en faire une solennelle vengeance.

Madame sa mère étoit animée par beaucoup d'autres grands intérêts : elle savoit profiter de l'avantage qu'elle avoit d'être entrée dans la maison de Bourbon ; et, ne pouvant se retenir, elle fit de cette querelle une

affaire d'État. Elle vint trouver la Reine, lui demanda justice, et se plaignit hautement de madame de Montbazon. Voilà toute la cour partagée. Les femmes, qui avoient du respect pour madame la princesse, et peu d'estime pour son ennemie, se rangèrent de son côté ; quasi tous les hommes furent chez madame de Montbazon ; et l'on compta jusqu'à quatorze princes qui la furent voir. [Cette gloire, avec le plaisir de se venger de madame de Longueville, qui lui avoit ôté un amant dont elle espéroit un jour faire son mari, après la mort du sien qui étoit fort vieux, étoient des choses qui devoient donner assez de joie à une femme malicieuse, et qui ne vouloit de réputation que celle de faire beaucoup d'éclat et d'avoir beaucoup d'amans. Mais tous les suppôts de sa vanité furent bientôt après contraints de se séparer d'elle, par la peur qu'ils eurent du jeune duc d'Enghien, qui, au bruit de la colère de madame la princesse, montra de vouloir porter les intérêts de madame de Longueville, sa sœur, avec beaucoup de chaleur. Cela les fit tous écarter fort aisément ; car lui seul valoit bien tous les quatorze ensemble. Parmi ce nombre, il faut en excepter, du côté de l'estime, M. de Nemours, qui venoit d'épouser mademoiselle de Vendôme, qui étoit un aimable prince et d'un grand mérite ; et respecter aussi la valeur extrême du duc de Guise, qui avoit cette qualité en un éminent degré, quoique d'ailleurs on pût accuser sa conduite pour n'être pas toujours réglée par la prudence et la raison.]

La Reine, qui avoit toujours aimé madame la princesse, se trouva fort disposée à la favoriser : elle étoit mère du duc d'Enghien, qui venoit de gagner une bataille et qui se faisoit déjà craindre : il falloit l'épargner tout à fait, de peur que le repos de la régence n'en fût troublé. Ces considérations devoient l'emporter sur tout

le reste : la chose de soi l'obligeoit aussi, et le droit des gens vouloit qu'elle défendît la gloire de madame de Longueville, qui outre sa naissance avoit de belles qualités, dont la réputation n'étoit point encore attaquée, et qui étoit fort aimable de sa personne.

Cette princesse étoit grosse : elle étoit allée à La Barre, maison auprès de Paris qu'elle avoit choisie pour aller passer les premiers chagrins de son aventure et pour s'y reposer. La Reine la fut voir pour la consoler et lui promettre sa protection. Après les premiers discours de civilité, madame la princesse la mena dans un cabinet où la mère et la fille se jetèrent à ses pieds, et lui demandèrent justice de l'outrage que madame de Montbazon leur avoit fait. Ce fut avec tant de sentimens et tant de larmes, que la Reine, m'ayant fait l'honneur à son retour de La Barre de me conter ces particularités, me dit que ces princesses lui avoient fait pitié, et qu'elle leur avoit promis qu'elles seroient entièrement satisfaites. Cela se fit en effet avec toute la cérémonie requise, et de manière qu'elles en furent contentes.

Le duc de Beaufort, le grand soutien de madame de Montbazon, commençoit à déchoir de cette première faveur qui avoit d'abord ébloui tout le monde. Malgré l'amour qu'il avoit pour madame de Montbazon, la Reine favorise madame la princesse et madame de Longueville. Il demande l'amirauté : on la lui refuse, parce que déjà le cardinal Mazarin avoit fait résoudre la Reine de la laisser au duc de Brezé, neveu du cardinal de Richelieu. Il en étoit saisi, et avoit du mérite ; mais on la lui auroit ôtée, sans la protection du cardinal.

Ce changement dans l'esprit de la Reine déplut infiniment à toute la cabale contraire, mais il toucha vive-

ment le duc de Beaufort en son particulier. Il s'étonna de se voir refuser une grâce qu'il avoit espérée, et qu'il disoit tout haut que la Reine lui avoit promise. Son ressentiment le fit résourdre de se défaire de ce ministre, qui commençoit à le braver en toutes occasions : et le nouveau venu, qui voyoit combien ces gens-là le devoient souhaiter, se voulut servir de la colère de madame la princesse pour les pousser et pour les perdre s'il le pouvoit.

Ce qui procéda de la malice de madame de Montbazon, tant pour satisfaire sa passion particulière que pour faire du mal à ceux qui soutenoient le parti du cardinal Mazarin, servit utilement au même cardinal pour se défaire de ses ennemis, et pour anéantir les cabales qui lui étoient opposées. Comme il avoit de l'esprit plus qu'eux, et de cet esprit de cabinet qui fait jouer tant de grandes machines, il lui fut aisé de se bien servir de ces petits événemens pour parvenir à ses grands desseins. Il étoit insinuant; il savoit se servir de sa bonté apparente à son avantage; il avoit l'art d'enchanter les hommes, et de se faire aimer par ceux à qui la fortune le soumettoit, [de même qu'il avoit celui de se faire haïr et mépriser de ceux qui dépendoient de lui, parce qu'il avoit de grands défauts effectifs qui étoient une grande bassesse d'ame, l'avarice et le manque de foi. J'ai ouï dire à une personne qui l'avoit connu familièrement à Rome (madame la maréchale d'Estrées) que, dans la médiocre fortune, c'étoit l'homme du monde le plus agréable ; et cela me fait conclure qu'il ne faut pas s'étonner s'il a su plaire à une grande reine et à deux princes, comme Monsieur et M. le prince, à qui, d'abord, il déférait en toutes choses, et si en même temps il a pu se faire haïr de toute la France avec tant de marques de mépris et de rage, puisque notre na-

tion, assez légère de son naturel, ne sauroit guère souffrir de favoris sans les haïr beaucoup, quelque mérite qu'ils aient, et sans se lasser aisément de leur domination, à plus forte raison de celui-ci, dont les défauts ont déplu quasi à tout le monde, et même aux plus sages].

La Reine, pour remédier par la paix à ces petits désordres de la cour qu'elle regardoit comme des bagatelles, ordonna que la duchesse de Montbazon iroit chez madame la princesse lui faire non-seulement des excuses, mais une réparation publique sur ce qui avoit été dit, ou par elle, ou par ceux qui étoient chez elle. Ce qu'elle devoit dire pour cet effet, et les paroles qu'on lui devoit répondre furent écrites dans le petit cabinet du Louvre, sur les tablettes du cardinal, qui travailloit en apparence pour apaiser toutes ces querelles au contentement des deux parties. J'y étois le soir que toutes ces importantes niaiseries furent examinées ; et je me souviens que j'admirai dans mon ame quelles sont les folies et les vaines occupations de ce monde. Je voyois la Reine dans le grand cabinet, et madame la princesse avec elle, qui, tout émue et toute terrible, faisoit de cette affaire un crime de lèse-majesté. Madame de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, étoit avec M. le cardinal, pour composer la harangue qu'elle devoit faire. Sur chaque mot, il y avoit un pourparler d'une heure. Le cardinal, faisant l'affairé, alloit d'un côté à l'autre, pour accommoder leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France, et au sien en son particulier. Je ne vis jamais, selon mon avis, une momerie si complète ; car enfin la chose de soi n'étoit rien : et chaque jour il arrive de ces aventures et de pires, non-seulement aux particuliers, aux princes et princesses, mais

aux rois et aux reines. Les têtes couronnées sont de toutes façons les plus exposées à l'injustice de la médisance ; les plus raisonnables ne s'avisent pas seulement de les sentir, ni de les vouloir punir : ils savent et doivent connoître que c'est un mal irremédiable. [Il n'y a point de lieu au monde comme notre France, où les langues soient plus licencieuses et les esprits plus déchaînés à mal juger et à mal parler de leurs souverains. On peste librement contre le Roi et contre ses ministres, et chacun se mêle de les censurer fort librement, sans que personne le trouve mal à propos. Enfin, ce qui ne devoit fâcher personne, ou qui par prudence devoit être dissimulé, la fatalité voulut qu'en cette rencontre ce fut une chose de grande conséquence.]

Il fut donc arrêté que la criminelle iroit chez madame la princesse le lendemain; où elle devoit dire que le discours qui s'étoit fait de la lettre [1] étoit une chose fausse inventée par des méchans esprits ; et qu'en son particulier elle n'y avoit jamais pensé, connoissant trop bien la vertu de madame de Longueville et le respect qu'elle lui devoit. Cette harangue fut écrite dans un petit billet qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à madame la princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui sembloit dire : *Je me moque de ce que je dis*.

Madame la princesse, après cette satisfaction, supplia la Reine de lui permettre de ne se point trouver en lieu

[1] Je suis obligée de dire ici qu'on a su certainement que cette lettre, trouvée chez madame de Montbazon, étoit écrite à Maulevrier par une dame fort indigne * d'être comparée à madame de Longueville.

(*Note de l'auteur.*)

* Madame de Fouquerolles, auteur de Mémoires sans intérêt qui se trouvent dans les papiers de Conrart, tome XII.

où seroit la duchesse de Montbazon : ce que la Reine lui accorda facilement. Elle voulut lui faire ce plaisir, et crut que la chose n'étoit pas de grande conséquence, quoique difficile à exécuter. Il arriva, quelques jours après, que madame de Chevreuse s'engagea de donner une collation à la Reine dans le jardin de Regnard, au bout des Tuileries. La Reine y voulut mener madame la princesse : elle l'assura que madame de Montbazon n'y seroit pas, parce qu'elle savoit qu'elle avoit pris médecine ce jour-là. Sur cette certitude, elle se hasarda de la suivre ; mais quand la Reine arriva dans ce jardin, on lui dit que la duchesse de Montbazon y étoit, et qu'elle prétendoit faire l'honneur de la collation, comme belle-mère de celle qui la donnoit.

La Reine en demeura surprise; car elle avoit promis à madame la princesse sûreté là-dessus, et fut embarrassée de cette mauvaise rencontre. Madame la princesse fit semblant de vouloir s'en aller et de ne pas vouloir troubler la fête; mais la Reine la retint, et lui dit qu'elle étoit obligée d'y remédier, puisque c'étoit sur sa parole qu'elle s'étoit résolue d'y venir. Pour le faire sans bruit, elle envoya prier madame de Montbazon de faire semblant de se trouver mal et de s'en aller, afin de la tirer par là de la peine où elle étoit.

Cette dame, sachant la cause de ce petit bannissement, ne put consentir à fuir devant son ennemie, et fut si peu habile qu'elle refusa cette complaisance à celle à qui elle en devoit de plus grandes. La Reine se sentit offensée de cette résistance : elle ne voulut pas laisser aller madame la princesse, et, refusant la collation et la promenade, revint au Louvre fort irritée contre le peu de respect que madame de Montbazon avoit eu pour elle. Comme les Rois sont pour l'ordinaire fort au-dessus de ceux qui les offensent, il leur

est facile de s'en venger. Le lendemain, la Reine lui envoya commander de s'absenter de la cour, et de s'en aller à l'une de ses maisons. Elle le fit aussitôt, au grand regret de ses amis, et même du duc d'Orléans, qui, l'ayant aimée autrefois, s'en souvenait encore. Il ne put néanmoins y apporter aucun remède, parce que la Reine étoit en colère. Elle en avoit sujet, et son ministre trouvoit à propos qu'elle le fût plus encore pour ses intérêts que pour avoir manqué d'obéissance.

Cette disgrâce fut aussitôt suivie de celle du duc de Beaufort et de toute la troupe des importans. L'engagement qu'il avoit avec cette dame exilée; la douleur qu'il avoit de voir qu'une autre lui venoit d'enlever sa faveur; la haine que M. le prince, madame la princesse et madame de Longueville avoient contre cette cabale, [celle que l'abbé de La Rivière leur portoit par l'opposition de leurs intérêts, car ils prétendoient aussi à la faveur du duc d'Orléans, et surtout la nécessité où se trouvoit le cardinal Mazarin de le perdre, firent enfin sa disgrâce, et composèrent le malheur de sa vie, étouffant les belles espérances qu'il avoit conçues, avec quelque raison, de l'état de sa fortune. Il fut assez malheureux de n'avoir pu s'accommoder aux inclinations de la Reine, qui montroit avoir beaucoup d'amitié et de confiance en lui. Ce fut ce qui le gâta; car, voulant posséder la faveur tout seul, il ne put souffrir de la partager avec un autre, de manquer à ceux qu'il vouloit placer dans ce premier rang, ni de se soumettre sous l'autorité d'un étranger qui n'étoit pas de ses amis; si bien que, se trouvant lié avec des malheureux, il fut entraîné avec eux; et par sa destinée, et par celle des autres, il tomba et se vit réduit dans un état fort déplorable.]

Il fut alors accusé d'avoir voulu faire assassiner le

cardinal Mazarin, et la Reine a été persuadée que par deux fois il a pensé l'exécuter; mais d'autres m'ont assuré qu'il vouloit seulement lui faire peur. J'ai ouï dire aussi qu'il y avoit quelque vérité dans cette accusation. Des gens dignes de foi, et peu affectionnés au cardinal, m'ont avoué qu'un jour, comme il vouloit aller dîner chez le président de Maisons, à la campagne, il y avoit eu des soldats affidés qui devoient s'en défaire sur le chemin; que le duc d'Orléans, étant arrivé par hasard comme il alloit monter en carrosse, voulut se mettre de la partie, et que sa présence avoit empêché le coup.

Une autre fois l'histoire assure que, le cardinal allant de sa maison au Louvre, qui étoit tout contre, on devoit encore le tuer par une fenêtre; que ce soir il fut averti de n'y pas aller, et que dans les coins des rues voisines il s'étoit trouvé beaucoup de troupes de gens de cheval. [Ce que je sais de moi-même, c'est que quelques amis du duc de Beaufort ne m'ont pas nié cela tout à fait, et qu'il est vrai que le lendemain] de ce même jour le bruit fut grand à la cour qu'on avoit voulu tuer le cardinal Mazarin. Sur ce bruit, il y eut beaucoup de monde au Louvre; et la Reine me parut fort mal satisfaite du duc de Beaufort et de toute la cabale des importans. Elle me dit, comme je m'approchai d'elle et que je lui demandai raison de ce tumulte : « Vous verrez devant deux fois vingt-quatre heures « comme je me vengerai des tours que ces méchans « amis me font. » Comme j'étois sans intérêt et sans passion, et que naturellement je suis assez discrète, je gardai dans mon cœur fort secrètement ce que la Reine m'avoit fait l'honneur de me dire, et demeurai fort attentive à voir le succès des deux jours dont la Reine m'avoit avertie. Jamais le souvenir de ce peu de mots ne s'effacera de mon esprit. Je vis en ce moment, par

le feu qui brilloit dans les yeux de la Reine, et par les choses qui en effet arrivèrent dès le lendemain et dès le soir même, ce que c'est qu'une personne royale quand elle est en colère, et qu'elle peut tout ce qu'elle veut.

Ce même soir, le duc de Beaufort, revenant de la chasse qui fut peu de jours après l'exil de madame de Montbazon, rencontra, en entrant au Louvre, madame de Guise et madame de Vendôme sa mère, avec madame de Nemours sa sœur, qui avoient accompagné la Reine tout ce jour. Elles avoient appris le bruit de cet assassinat, et vu l'émotion qui avoit paru dans le visage de la Reine. C'est pourquoi elles firent ce qu'elles purent pour empêcher ce prince de monter en haut, et lui dirent que ses amis étoient d'avis qu'il s'absentât pour quelques jours, jusques à voir ce que deviendroient les choses. Mais lui, sans s'étonner, continua son chemin, et leur répondit ce que le duc de Guise avoit écrit dans un billet qui l'avertissoit qu'on le devoit tuer : « On n'oseroit. » Il étoit audacieux et encore enivré de l'opinion de sa faveur. Il avoit vu la Reine le matin ou le soir du jour précédent lui parler avec la même douceur et familiarité qu'à l'ordinaire ; de sorte qu'il ne s'imagina pas que sa destinée pût changer si facilement. Il entra donc chez la Reine dans cette belle sûreté.

Il la trouva dans son grand cabinet du Louvre, qui le reçut amiablement, et qui lui fit des questions sur sa chasse, comme si elle n'eût eu que cette pensée dans l'esprit. Elle avoit appris à bien dissimuler du feu Roi son mari, qui avoit pratiqué cette laide vertu[1] plus

[1] Toutes les éditions portent ici : « Cette laide, mais nécessaire « vertu ; » ce qui change singulièrement la pensée de l'auteur. Or le mot *nécessaire* n'est pas dans le manuscrit. F. R.

parfaitement que nul autre prince du monde. Mais enfin, après avoir satisfait par un beau semblant à tout ce que la politique l'obligeoit de faire, le cardinal étant arrivé sur cette douce conversation, la Reine se leva et lui dit de la suivre, comme pour aller tenir conseil dans sa petite chambre. Elle y passa, suivie seulement de son ministre. En même temps le duc de Beaufort, voulant sortir par le petit cabinet, trouva Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, qui l'arrêta, et lui fit commandement de le suivre de la part du Roi et de la Reine. Ce prince, sans s'étonner, après l'avoir regardé fixement, lui dit : « Oui, je le veux; mais cela, je l'avoue, est « assez étrange. » Puis, se tournant du côté de mesdames de Chevreuse et de Hautefort qui étoient dans le cabinet et qui causoient ensemble, il leur dit : « Mes« dames, vous voyez que la Reine me fait arrêter. »

Sans doute qu'elles furent fort surprises de cette aventure, et qu'elles en eurent de la douleur, car elles étoient de ses amies; et pour lui, je crois que le dépit et la colère occupèrent entièrement son âme. Il ne s'imaginoit pas qu'après avoir été serviteur de la Reine pendant ses malheurs, elle pût jamais se résoudre à le traiter si mal. Ce n'étoit pas un homme détrompé des choses du monde, ni qui sût en faire les solides jugemens qu'un esprit raisonnable eût pu faire : il étoit homme d'esprit en beaucoup de choses, mais fort attaché à la fausse gloire qui suit la faveur; et par conséquent il fut mal content de se voir trompé et déchu de ses belles espérances; mais, comme il avoit du cœur, il fit bonne mine à son malheur.

Quand il fut entré dans la chambre de Guitaut, où d'abord on le mena, il demanda à souper. Il mangea de grand appétit, et dormit de même. Aussitôt qu'il fut arrêté, le bruit de sa détention fit venir madame sa

mère et madame de Nemours sa sœur au Louvre, pour se jeter aux pieds de la Reine et demander sa grâce. Elles ne la purent voir, et leurs larmes ne furent point vues, et leurs cris ne furent entendus que de peu de personnes qui furent les consoler. Je fus de ce nombre, et nous leur dîmes qu'elles ne la pouvoient pas voir; que ses résolutions ne pouvoient se changer, et qu'elles feroient mieux pour le présent de se soumettre à la volonté de Dieu. La duchesse de Vendôme, qui étoit une sainte et la mère des pauvres, ne manqua pas de prendre ce parti d'une manière tout à fait admirable.

Barrière, serviteur de la Reine, devoit être arrêté ce même jour. Cette princesse s'étoit autrefois servie de lui pour des commissions où il falloit du secret et de la résolution; et, quand elle avoit appréhendé qu'on lui ôtât ses enfans, c'étoit lui qu'elle avoit envoyé trouver M. le Grand, pour le prier de travailler à détourner le Roi de cette pensée. Mais, Barrière ayant trouvé ce favori peu assuré de la bonne volonté de son maître, il n'avoit pas été en état de lui rendre ce service; et, craignant de s'embarrasser dans le malheur qui lui arriva peu de temps après, il n'avoit songé qu'à se sauver. Elle étoit prête à le récompenser, lorsque M. le cardinal, craignant la liaison que ceux qui étoient attachés à elle avoient avec le duc de Beaufort, eut dessein de l'envelopper dans sa disgrâce.

Il en fut averti par la marquise de Hautefort; et, au lieu d'en aller parler le lendemain à la Reine, il alla d'abord, suivant son conseil, trouver son ministre, qui le reçut si bien, qu'il lui dit que, le croyant homme d'honneur, il vouloit bien se fier à sa parole; et l'on sut en effet qu'il avoit envoyé prier la Reine de ne rien faire contre Barrière qu'il ne l'eût vue. Il eut donc la

bonté de le sauver de la prison; mais comme il savoit bien que ce gentilhomme avoit offert à la Reine de tuer le cardinal de Richelieu, il ne trouva pas à propos de lui laisser donner par elle la lieutenance de ses gendarmes, qu'elle lui avoit promise. Il crut qu'un homme intrépide et capable de tout entreprendre, étant ami de ses ennemis, ne lui étoit pas propre en cette charge, qui fut donnée à Saint-Mesgrin.

Quand Barrière en fit ses plaintes à la Reine, elle tourna la conversation sur les offres qu'il lui avoit faites, et lui dit, en parlant du cardinal de Richelieu : « Vous savez, Barrière, que je vous dis et vous le répé« tai : Il est prêtre, je n'y puis consentir. » Tous ses amis lui dirent, quand il leur en parla, que, n'ayant pas accepté ses offres, il ne devoit pas s'étonner si elles lui avoient été nuisibles en cette occasion; et je lui ai depuis ouï dire que cela avoit été pour lui une grande leçon, qui lui avoit appris que Dieu seul méritoit d'être aimé et servi, et qu'on ne devoit jamais le quitter pour des créatures.

Le lendemain, de grand matin, le prisonnier fut mené au bois de Vincennes. On lui donna un valet de chambre du Roi pour le servir, et un cuisinier de la bouche. Ses amis se plaignirent de ce qu'on ne lui avoit pas donné quelqu'un de ses domestiques; mais la Reine, à qui j'en parlai à leur prière, m'assura que ce n'étoit pas l'usage. On envoya commandement à M. et à madame de Vendôme, et à M. de Mercœur, frère aîné du duc de Beaufort, de sortir incessamment de Paris; et ils se retirèrent à l'une de leurs maisons. M. de Vendôme s'en excusa d'abord sur ce qu'il étoit malade; mais, pour le presser d'en partir et lui faire faire son voyage plus commodément, la Reine lui envoya sa litière.

Quelques personnes affectionnées à cette maison disgraciée trouvèrent que la Reine avoit fait une trop grande affaire d'une bagatelle[1]; mais ses ennemis, qui étoient les amis de madame la princesse et de toute la cabale de l'hôtel de Condé, envenimant les moindres choses, le cardinal ne fut pas fâché de profiter de la colère de la Reine pour éloigner de la cour tous ceux qui s'opposoient à son établissement[2], en lui faisant comprendre que les princes de Vendôme n'avoient une si grosse cour qu'à cause qu'ils souffroient qu'on dît qu'ils la gouvernoient absolument : ce qui faisoit croire qu'elle ne feroit du bien à personne qu'à leur recommandation. Le grand nombre de gens de cette cabale, qui l'importunoient tous les jours de leurs prétentions, fit qu'elle se laissa aisément persuader qu'elle n'étoit point

[1] Le manuscrit ajoute ici les réflexions suivantes :

« Mais la peur qu'elle pouvoit avoir des intrigues de la faction la rendoit en quelque sorte excusable, outre que les princes, par leur naturel, sont destinés à suivre toujours le conseil de quelqu'un. Comme ils n'agissent point par leur raison, et que la passion de ceux qui les conseillent leur sert de règle, jamais leurs actions ne sont entièrement renfermées dans celle de l'équité. C'est pourquoi il arrive souvent qu'elles sont dans des extrémités condamnables; et cette dépendance de leur jugement et de leur volonté à celle d'autrui fait que leurs caresses sont d'ordinaire fort trompeuses et fort décevantes. J'estime bien heureux celui qui ne les connoît que par le respect qu'on doit à leur nom, et qui peut jouir de la vie douce et tranquille d'un bon citoyen, qui est homme de bien, qui a de quoi vivre, et qui n'est point empoisonné de l'ambition. Voilà où toute âme raisonnable doit chercher la véritable félicité.

« Povera si, ma quieta e candida gonnella.

(Obscure, sans doute, mais tranquille et pure.)

« Je crois que la Reine a été puissamment persuadée que la prison de ce prince étoit nécessaire au bien de l'Etat, et peut-être qu'elle ne se trompoit pas; car il étoit plus capable de brouiller que de bien servir. »

[2] Il est dit, dans les Mémoires du comte de Brienne, à ce sujet, que cet événement montra toute la puissance du cardinal, et que « tous les grands de la cour le furent trouver et lui offrirent leurs services; ce qui l'éleva où il aspirait d'être. » F. R.

obligée de les récompenser des pertes dont elle n'étoit point cause, et qu'il falloit arrêter la présomption de ce jeune prince, qui marquoit assez par son peu de conduite qu'il étoit plus propre à brouiller l'État qu'à le servir. Elle trouva elle-même qu'étant Régente, et par conséquent chargée du soin de gouverner un grand royaume, elle étoit obligée de se dépouiller de ses inclinations particulières pour ne songer qu'au bien public, et de n'avoir plus d'autres intérêts que ceux de l'État, qui étoient tout à fait opposés à ceux qu'elle avoit eus quand elle n'avoit point d'enfans, et qu'on la menaçoit à tous momens de la renvoyer en Espagne. Car en ce temps-là elle n'avoit que fort peu d'amis et de serviteurs à qui elle devoit avoir de la reconnaissance ; mais que depuis ce temps-là, outre le souvenir de leurs services qu'elle ne devoit pas perdre, elle devoit rendre la justice à tous les sujets du Roi son fils. Le prétendu assassinat dont on accusoit en général ceux de cette cabale ne lui paroissoit pas même trop incroyable, à elle qui savoit, à n'en pouvoir douter, qu'il avoit effectivement eu dessein de tuer le cardinal de Richelieu : ceux qu'on s'imagine pouvoir avoir eu dessein d'assassiner le cardinal Mazarin étant du nombre des importans, qui n'en faisoient point de scrupule dans le règne du feu Roi.

Le lendemain de la détention du duc de Beaufort, pendant qu'on peignoit la Reine, elle nous fit l'honneur de nous dire, à deux de ses femmes et à moi, ce que ce prince avoit dit à Guitaut quand il fut arrêté. Elle estima la grandeur de son courage d'avoir marqué tant d'indifférence pour son malheur, et nous dit qu'elle l'avoit plusieurs fois averti de changer de conduite, et que, s'il avoit cru ses conseils, il auroit évité sa disgrâce ; et nous assura qu'elle s'étoit résolue de le faire arrêter vec une douleur incroyable, le plaignant de tout ce

qu'il alloit souffrir lui et toute sa famille ; et que, dans le moment qu'elle sut qu'on exécutoit l'ordre qu'elle en avoit donné, elle sentit un grand battement de cœur.

Elle nous conta ensuite que deux ou trois jours auparavant, étant allée se promener au bois de Vincennes, où Chavigny lui donna une magnifique collation, elle avoit vu ce prince fort enjoué, et qu'alors il lui vint dans l'esprit de le plaindre, disant en elle-même : « Hélas ! « ce pauvre garçon dans trois jours sera peut-être ici, « où il ne rira pas. » Et la demoiselle Filandre, première femme de chambre, me jura que la Reine pleura ce jour-là en se couchant ; qu'elle lui avoit dit fort bonnement que, comme elle les avoit tant aimés du temps du feu Roi, et que cette amitié avoit duré fort longtemps, elle avoit eu de la peine à s'en détacher et à les perdre. Voilà des marques estimables de sa bonté. Aussi je crois pouvoir dire, sans flatterie, [que pour une Reine qui a voulu voir par les lumières de son ministre plutôt que par les siennes, il n'y a jamais eu une si véritable douleur, ni jamais une âme plus droite que la sienne. Elle étoit éclairée sur tout ce qu'on appelle la droite raison ; mais, enfin, malgré ses lumières naturelles, elle étoit aveugle d'un aveuglement volontaire et fort blâmable. Sa volonté a toujours été soumise à celle de son ministre, et sa raison cédoit quasi toujours aux volontés de cet heureux homme, dès le moment qu'il vouloit la combattre. Son équité et sa justice perdoient de leur force aussitôt que la passion ou l'intérêt de celui qui la conseilloit en étoient les juges. Et pour notre malheur, quand son opinion se trouvoit contraire à celle de son ministre, l'estime qu'elle avoit pour lui et la défiance qu'elle avoit d'elle-même faisoient qu'elle ne la soutenoit pas, et qu'elle soumettoit la sienne très-facilement.] Mais il étoit rare de la voir en cet état.

La disgrâce du duc de Beaufort fut suivie de celle de l'évêque de Beauvais, qui ne put pas tenir contre un compétiteur aussi puissant que l'étoit le cardinal Mazarin. Le chapeau qu'on avoit demandé pour lui fut contremandé; et il parut quitter la cour sans regret, pour aller dans son évêché de Beauvais la faire à un meilleur maître que les plus grands et les meilleurs rois du monde ne le peuvent être, où il a vécu saintement le reste de sa vie. [C'est une chose dont on ne sauroit parler sans blâmer la Reine, puisqu'elle pouvoit faire cet évêque cardinal pour récompenser ses services, sans le laisser dans le ministère. Il étoit homme de bien, fort pieux et fort paisible : de sorte qu'il pouvoit vivre dans sa cour auprès d'elle, sans soupçon que ses intrigues pussent jamais troubler l'État. Il avoit du mérite envers elle (et même elle lui devoit beaucoup d'argent) et beaucoup de fidélité. L'argent sans doute a été payé; mais la fidélité, qui vaut mieux que tous les trésors des Indes, fut fort mal récompensée. J'en ai déjà dit la cause, et cela suffit pour cette heure.

Ce que j'ajouterai pour la justification de la Reine, c'est qu'il] étoit si peu habile, qu'il fut aisé à ses ennemis de lui faire perdre l'estime de sa maîtresse. Le cardinal Mazarin se servit d'une chose dite par lui trop légèrement, pour la persuader qu'il étoit incapable d'aucun secret. Après la prison du duc de Beaufort, dont il étoit l'ami, cet évêque dit à M. le prince qu'il s'étonnoit qu'il eût consenti à cette détention. M. le prince, qui n'en étoit point affligé, lui répondit : « Et vous, « Monsieur, qui êtes le ministre de la Reine, comment « ne l'avez-vous pas empêché? — Je l'aurois fait, lui dit « l'évêque de Beauvais, et je l'aurois averti si je l'avois « su. » M. le prince, qui trouva cette réponse indigne d'un homme employé dans les affaires d'État, s'en mo-

qua, et la conta à quelques-uns de ses familiers. Brancas, fils du duc de Villars, la sut, et quelques-uns de ses amis. Comme il étoit attaché au duc d'Orléans, et qu il étoit ami de l'abbé de La Rivière, il lui en fit l'histoire. L'abbé la dit à son maître, son maître à la Reine et au cardinal Mazarin ; et le cardinal ne manqua pas d'en faire son profit, faisant voir à cette princesse combien un homme en qui elle ne pouvoit trouver de sûreté dans ses secrets lui étoit dangereux.

Cette imprudence contribua beaucoup à le faire éloigner ; mais par elle-même, comme je l'ai déjà dit, elle avoit aperçu qu'il n'étoit pas capable de lui aider à soutenir le sceptre, dont la pesanteur l'incommodoit. La Reine n'étoit pas habituée au travail, et les continuelles fonctions de la Régence lui faisant peur, elle désiroit un homme habile et intelligent qui pût la soulager; et ne le trouvant point en la personne de l'évêque de Beauvais, elle choisit le cardinal Mazarin, qui lui parut avoir toutes les qualités qui sont nécessaires à un grand ministre.

Madame de Chevreuse, dégoûtée de voir tous ses amis exilés et maltraités et son crédit diminuer tous les jours, se plaignit à la Reine du peu de considération qu'elle faisoit de ses anciens serviteurs. La Reine la pria de ne se mêler de rien, de la laisser gouverner l'État et choisir pour ministre qui bon lui sembleroit, et disposer de ses affaires à son gré. Elle lui conseilla, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, de vivre agréablement en France, de ne se mêler d'aucune intrigue, et de jouir sous sa régence du repos qu'elle n'avoit pu avoir du temps du feu Roi. Elle lui représenta qu'il étoit temps de se plaire dans la retraite et de régler sa vie sur les pensées de l'autre monde. Elle lui dit qu'elle lui promettoit son amitié à cette condition; mais que,

si elle vouloit troubler la cour et se mèler des choses dont elle lui défendoit la connaissance, elle la forceroit de l'éloigner, et qu'elle ne pouvoit lui promettre de grâce plus grande que celle d'être au moins chassée la dernière.

Madame de Chevreuse ne reçut pas ces remontrances et ces conseils avec la soumission d'esprit pratiquée dans les couvens : elle ne crut pas que la charité et le soin de son salut en fussent la principale cause. Ce n'est pas dans la cour où cette marchandise se débite de bonne foi ; ce n'est pas aussi dans ce lieu où elle est reçue avec humilité. Les pensées de retraite n'entrent point dans les cœurs par des motifs humains : au contraire, rien ne révolte tant les esprits que les prédications à contre-temps. Celle-là eut son effet de cette manière ; et comme la Reine n'eut pas de satisfaction de sa réponse ni de sa conduite, le dégoût s'augmenta de son côté ; et madame de Chevreuse, connoissant tous les jours que la bonne volonté de la Reine diminuoit pour elle, ne s'étonna point quand enfin elle reçut commandement d'aller à Tours ou à l'une de ses maisons.

Elle partit de la cour, et fut quelques jours chez elle ; mais, ne pouvant se tenir en repos, elle en partit déguisée, elle et mademoiselle de Chevreuse sa fille ; et voulant gagner l'Angleterre, elle demeura malade dans les îles de Guernesey, où elle souffrit beaucoup de misères. De là elle revint en Flandre, où ce pauvre duc de Lorraine, pour la seconde fois, tout banni qu'il étoit, la reçut fort bien et l'assista beaucoup. Le cardinal Mazarin disoit, pour se disculper de sa disgrâce, qu'elle avoit trop d'amour pour l'Espagne ; qu'elle vouloit absolument faire faire la paix à l'avantage des Espagnols, et qu'il n'avoit jamais pu acquérir son amitié.

J'ai ouï dire à ceux qui l'ont connue particulièrement, qu'il n'y a jamais eu personne qui ait si bien su les intérêts de tous les princes, et qui en parlât si bien, et qui eût plus de capacité pour bien démêler les grandes affaires; mais il ne m'a pas paru par sa conduite que ses lumières aient été aussi grandes que sa réputation. Comme elle avoit de l'esprit, et qu'elle avoit pratiqué les étrangers, il est à croire que, sans lui faire de grâce, on pouvoit lui donner cette louange, et peut-être qu'elle étoit assez capable de donner son avis sur la paix; mais on peut dire d'elle, avec justice, que ceux qui ont examiné ce qui paroissoit de bon en elle lui ont trouvé beaucoup de défauts. Elle étoit distraite dans ses discours, et très-occupée des chimères que son inclination à l'intrigue lui donnoit. Il est à présumer aussi que ses jugemens n'ont pas toujours été réglés par la raison, et que ses passions ont beaucoup contribué à les former en elle. La Reine et son ministre pouvoient donc la craindre avec quelque sujet. Je lui ai ouï dire à elle-même (sur ce que je la louai un jour d'avoir eu part à toutes les grandes affaires qui étoient arrivées dans l'Europe) que jamais l'ambition ne lui avoit touché le cœur, mais que son plaisir l'avoit menée; c'est-à-dire qu'elle s'étoit intéressée dans les affaires du monde seulement par la considération de ceux qu'elle avoit aimés.

Dans le même temps, ou peu après, on fit commandement à tous les évêques de s'en aller à leurs diocèses. Et cela fut fait, afin que le bonhomme d'évêque de Lizieux[1] se retirât dans le sien. Il étoit dévot, grand prédicateur, et libre à dire la vérité. Il étoit le saint de la cour; avoit toujours appelé la Reine sa bonne fille,

[1] Philippe de Cospeau, ancien évêque de Nantes, né en 1568, mort en 1646.

et la Reine avoit toute sa vie marqué l'estimer infiniment. Le feu cardinal, quoiqu'il ne l'aimât pas, à cause qu'il étoit le bon ami de la Reine, ne l'avoit jamais voulu chasser, et avoit toujours quelque vénération pour sa vertu et pour sa barbe grise. Néanmoins il fallut qu'il s'en allât aussi bien que les autres.

Il devina aisément que le commandement général n'étoit donné que pour lui en particulier, et que la fortune du ministre, plutôt que la piété de la Reine, l'envoyoit satisfaire à ses obligations. Il étoit intime ami de MM. de Vendôme, logeoit dans leur maison, et parloit librement à la Reine · si bien que M. le cardinal, le craignant en quelque façon, fut bien aise de s'en défaire. Il vint trouver la Reine un matin pour prendre congé d'elle. Elle étoit à sa toilette, qui s'habilloit; et ne sachant que lui dire, vu l'embarras que la présence de ce bonhomme lui donnoit, elle le pria fort succinctement de se souvenir d'elle dans ses bonnes prières. Pour lui, il ne lui parla point : il lui voulut montrer sans doute par son silence qu'il obéissoit sans estimer le commandement. J'y étois, et je remarquai cela avec peine pour la Reine et pour celui qu'elle chassoit si doucement. La Reine ensuite, étant au Val-de-Grâce, dit à la marquise de Maignelay [1], dame de grande qualité et de rare vertu, amie de ce bon évêque, qu'elle avoit été obligée par beaucoup de considérations de l'éloigner, mais qu'elle lui juroit, par le Dieu qu'elle venoit de recevoir (car elle sortoit de la sainte communion), qu'elle en avoit été très-fâchée, et qu'elle avoit eu autant de peine à se résoudre à le perdre que s'il eût été son véritable père.

[1] Claude Marguerite de Gondy; elle était tante du coadjuteur, depuis cardinal de Retz.

CHAPITRE VIII

1644. — Duel entre le duc de Guise et Coligny au sujet de madame de Longueville. – Mort de Coligny. — Légèretés et sottises du duc de Guise. — La Reine va habiter le Palais-Royal. — Elle y tombe malade de tristesse et de chagrin. — Madame de Hautefort; sa haine contre le cardinal Mazarin, ses imprudences envers la Reine, sa disgrâce et son désespoir.— Puissance entière du cardinal.— Son influence sur l'esprit de la Reine. — Changements dans les grands emplois civils. — Tableau de la vie particulière de la Reine. — Ses goûts, ses sentiments, son caractère, la disposition de son esprit, son portrait à quarante ans. – Le duc d'Orléans va commander l'armée de Flandres; le duc d'Enghien celle d'Allemagne. — Premières agitations dans le parlement. — Le président Barillon est exilé à Pignerol. — Le parlement se rend en corps au Palais-Royal pour faire des remontrances à ce sujet. — La reine refuse de le recevoir. — Séjour de la cour à Ruel. — Jolis vers de Voiture à la reine. — Opinion de Henri III sur Paris.

Vers ce même temps se fit un combat à la place Royale entre le duc de Guise [1], un des principaux soutenans de madame de Montbazon, et le comte de Coligny [2]. C'étoit une suite de la lettre qui fut trouvée chez cette duchesse, qu'on avoit faussement attribuée à Coligny, et qu'on avoit voulu dédier à madame de Longueville. Le duc de Guise, brave comme ses aïeux, eut de l'avantage sur le martyr de madame de Longueville; il lui donna un grand coup d'épée dans le bras. Il mourut de sa blessure quelque temps après, affligé de son malheur qui lui fut sensible.

L'Estrade lui servit de second; il étoit son parent :

[1] Henri de Lorraine; il a laissé des Mémoires

[2] Maurice, comte de Coligny.

et, désirant sa conservation, il lui dit, quand il le pria d'aller appeler le duc de Guise, que si ce prince, qui n'avoit nulle part à la raillerie de chez madame de Montbazon, l'en assuroit encore, qu'il croyoit qu'il devoit en demeurer satisfait. Mais Coligny, sur ce conseil, lui répondit : « Il n'est pas question de cela ; je me « suis engagé à madame de Longueville de me battre « contre lui à la place Royale, je n'y puis manquer. » Bridieu servoit le duc de Guise, et L'Estrade eut de l'avantage sur lui ; et après l'avoir blessé et mis hors de combat, il alla pour secourir son ami, qu'il trouva en mauvais état. Ce seigneur, à qui il offrit de recommencer le combat quoiqu'il fût blessé, lui demanda son amitié, et voyant qu'il perdoit beaucoup de sang, ne voulut point par grandeur d'âme accepter sa proposition.

Madame de Longueville, à ce qu'on a cru, étoit chez la vieille duchesse de Rohan, qui les vit battre, cachée à une fenêtre ; mais elle eut peu de satisfaction de sa curiosité. On fit cette chanson sur ce combat :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville,
Essuyez vos beaux yeux,
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement,
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

Ce combat donna beaucoup de gloire au duc de Guise, qui en méritoit par sa valeur et par son esprit ; mais il avoit une légèreté qui le rendoit méprisable : car, outre qu'il ne s'appliquoit pas au soin de sa grandeur et de sa fortune, comme avoient fait les princes ses pères, et qu'en toute sa conduite on voyoit manquer la pru-

dence, il a donné de si grandes marques de sa légèreté, soit dans la galanterie, soit dans l'amour légitime, qu'une femme ne sauroit jamais le louer sans manquer à ce qu'elle doit à son sexe. Il avoit été, dans ses premières années, amoureux de la princesse Anne de Gonzague; il lui avoit promis mariage, et l'avoit fait courir après lui sur ses promesses, croyant certainement qu'il l'épouseroit. Puis, sans s'en incommoder en aucune façon, il se moqua d'elle et la laissa bientôt après dans la liberté d'en prendre un autre. Cette princesse avoit de la beauté et de grands charmes dans l'esprit : si bien qu'il ne lui fut pas difficile de trouver un autre mari. Peu d'années après elle épousa le prince palatin, fils du roi de Bohême; et nous la verrons pendant cette régence, sous le nom de la princesse palatine, faire de grandes choses, et causer beaucoup de changemens à la cour. Le duc de Guise, après avoir manqué à cette princesse, s'en alla en Flandre, où il épousa publiquement la comtesse de Bossu. Le mariage fut célébré par un évêque, parent de la dame : il lui mangea cinquante mille écus pendant son exil, et ensuite il s'en dégoûta. Il étoit alors revenu en France, où il ne songeoit plus à elle que pour lui faire des outrages.

[Pendant notre régence, nous l'avons vu amoureux d'une fille de la Reine, qu'il montroit de vouloir épouser; et on parloit de ce mariage aussi bien que s'il n'eût point été marié. Mademoiselle de Pons, qui n'étoit point fâchée d'avoir un amant sous la figure d'un mari, a maintenu long-temps cette illusion comme une chose réelle. Nous l'avons vue depuis quitter la cour pour vivre sous les ordres de ce prince. Plusieurs années se sont passées sous ce prétexte fabuleux : elle a été long-temps son amie, et enfin le détrompement et

la haine ont suivi cette amitié. Pour la comtesse de Bossu, elle est venue souvent de Flandre en France chercher son mari, rebutée de madame de Guise la mère parce qu'elle n'avoit point de bien, méprisée par son infidèle mari, et chassée de ce royaume, tantôt par les ordres de la Reine, tantôt par elle-même. Cette amante désolée donna dans le commencement de la compassion à tous ceux qui la virent, car elle étoit belle et malheureuse ; et sa nécessité fut telle dans son premier voyage, qu'il fallut que les dames de Normandie lui donnassent de quoi s'en retourner en son pays. Dans les derniers elle perdit ses avantages, en faisant voir qu'elle étoit femme ; et même j'ai ouï dire que, sans la jalousie, il y auroit eu alors de favorables momens pour elle dans l'âme de ce prince].

[1644] Mais revenons à notre cabinet, et voyons accomplir en la personne de madame de Hautefort la destinée de toute la troupe des importans. La Reine avoit quitté le Louvre à cause que son appartement ne lui plaisoit pas, et avoit pris pour sa demeure le Palais-Royal, que le cardinal de Richelieu en mourant avoit laissé au feu Roi. Dans le commencement qu'elle occupa ce logis, elle fut fort malade d'une jaunisse effroyable, qui fut jugée par les médecins ne provenir que de chagrins et de tristesse. Les chagrins qu'elle avoit reçus de tant de plaintes qui se faisoient contre son gouvernement lui avoient donné de la peine. L'occupation des affaires lui causa beaucoup d'embarras ; et la douleur qu'elle sentit, se voyant forcée de faire des malheureux, lui fit une si grande impression que son corps, participant aux souffrances, en eut une trop grande part. Sa tristesse s'étant dissipée et sa maladie aussi, elle se résolut de ne plus penser qu'à jouir du repos qu'elle se donnoit, en se déchargeant sur son mi-

nistre des soins et des affaires de l'État, et crut alors pouvoir être toujours aussi heureuse qu'elle étoit puissante.

Madame de Hautefort, qui n'avoit pu se vaincre sur la haine qu'elle portoit au cardinal Mazarin, étoit la seule qui troubloit un peu le calme de son ame, non-seulement parce qu'elle ne pouvoit souffrir ce ministre, mais parce que son esprit suffisant commençoit à prendre par beaucoup de dévotion des sentimens qui la rendoient sévère, un peu contrariante et trop critique : tout ce que la Reine faisoit lui étoit à dégoût ; et comme elle gardoit encore quelque chose de cette ancienne familiarité qu'elle avoit eue avec elle, à tous momens elle s'échappoit à lui dire des choses rudes, et qui marquoient qu'elle n'approuvoit nullement sa conduite. La Reine ne pouvoit souffrir cette manière d'agir, et le cardinal, qui souhaitoit la perte de cette dame, ne manquoit pas d'aigrir l'esprit de la Reine contre elle. De sorte que ses sermons sur la générosité passoient pour des reproches tacites ; et sa conduite, manquant de prudence, fut cause qu'elle perdit enfin les bonnes grâces de celle qui auparavant l'avoit traitée de chère amie.

Un jour donc de l'année 1644, qù'à notre ordinaire nous avions eu l'honneur de passer le soir jusqu'à minuit auprès de la Reine, nous laissâmes madame de Hautefort causer avec cette princesse en toute liberté, et avec le plaisir que sa présence et la grâce qu'elle nous faisoit de nous souffrir nous donnoient. La Reine étoit près de se mettre au lit : elle n'avoit plus que sa dernière prière à faire quand nous la quittâmes, et que mademoiselle de Beaumont, le commandeur de Jars, ma sœur et moi nous sortîmes pour nous retirer. Dans ce moment il arriva que madame de Hautefort, tou-

jours occupée à bien faire, en déchaussant la Reine, appuya la recommandation d'une de ses femmes qui parloit en faveur d'un vieux gentilhomme servant [1] qui depuis longtemps étoit son domestique, et qui lui demandoit quelque grâce : et madame de Hautefort ne trouvant pas en la Reine trop de bonne volonté pour lui, elle lui dit et lui fit entendre par des souris dédaigneux qu'il ne falloit pas oublier ses anciens domestiques.

La Reine, qui n'attendoit qu'une occasion pour se défaire d'elle, contre sa douceur ordinaire ne manqua pas de prendre feu là-dessus, et lui dit avec chagrin et fort en colère qu'enfin elle étoit lasse de ses réprimandes, et qu'elle étoit fort mal satisfaite de la manière dont elle vivoit avec elle. En prononçant ces importantes paroles, elle se jeta dans son lit, et lui commanda de fermer son rideau, et de ne lui plus parler de rien. Madame de Hautefort, étonnée de ce coup de foudre, se jeta à genoux, et, joignant les mains, appela Dieu à témoin de son innocence et de la sincérité de ses intentions, protestant à la Reine qu'elle croyoit n'avoir jamais manqué à son service ni à ce qu'elle lui devoit. Elle s'en alla ensuite dans sa chambre, sensiblement touchée de cette aventure, et je puis dire fort affligée. Le lendemain, la Reine lui envoya dire de sortir d'auprès d'elle, et d'emmener avec elle mademoiselle d'Escars, sa sœur, qui avoit toujours été avec elle.

Je ne fus jamais plus étonnée que le matin, quand je sus à mon réveil toute cette histoire qui étoit arrivée à

[1] Laporte, dans ses Mémoires, confirme le récit de madame de Motteville, sans d'ailleurs donner aucuns torts à madame de Hautefort. Selon lui, c'était un gentilhomme breton, nommé du Nedo, au service de la Reine, qui avait prié madame de Hautefort de présenter une demande à la reine. F. R.

cette dame en ce peu de temps que nous l'avions laissée auprès de la Reine, et qui avoit causé de si grands effets contre elle. On peut dire, pour sa défense, que ses bonnes intentions la rendoient excusable; mais les meilleures choses sont à l'égal des pires quand elles ne sont pas bien ordonnées, et la vertu prise de travers peut quelquefois causer autant de mal que son contraire. Comme j'estimois la sienne, quoique j'en visse bien l'imprudence, je l'allai voir dans sa chambre, où elle me parut assez forte dans ce moment sur son malheur, si ce peut être un malheur que de quitter la cour. Après une conversation d'une demi-heure, où elle se justifia à moi du mieux qu'elle put, je fus trouver la Reine, à qui je dis la visite que je venois de faire, en excusant cette dame avec le plus de soin qu'il me fut possible.

La Reine, avec sentiment, me fit l'honneur de me dire que j'avois tort de ne pas entrer dans les justes raisons qu'elle avoit de se plaindre d'elle ; que je ne la connoissois quasi pas, et que déjà ma bonté alloit à l'excuser, quoique je dusse bien voir qu'elle avoit tort. Outre les plaintes qu'elle me fit alors, elle dit encore à Beringhen, quelque temps après, qu'elle avoit senti de la peine de me voir si légèrement engagée dans l'amitié de madame de Hautefort, moi qui n'étois de retour à la cour que depuis peu, et qui n'y devois pas avoir de meilleure amie qu'elle.

Cette plainte étoit obligeante, venant d'une grande Reine qui certainement, si je l'ose dire, étoit ma meilleure amie, et celle que j'aimois aussi le plus véritablement ; mais, le cœur ne se voyant pas, la Reine fut quelque temps un peu froide pour moi, et cela même me fit beaucoup de tort auprès du ministre, qui crut de là que j'étois contre ses intérêts, puisque je paroissois

prendre part à la disgrâce d'une personne qui lui étoit si opposée. Je n'entrois néanmoins dans nulle cabale ; mes intentions étoient droites, et la pitié seule me faisoit agir.

Je ne laissai pas le soir de retourner voir madame de Hautefort, qui, pour avoir voulu paroître forte, avoit tellement renfermé en elle toute sa douleur et sa foiblesse, qu'elle l'avoit pensé faire mourir. Son mal fut si violent, qu'elle n'avoit pu sortir de sa chambre, selon le commandement qu'elle en avoit reçu. Nous la trouvâmes, le commandeur de Jars, mademoiselle de Beaumont, ma sœur et moi, dans un état pitoyable. Son cœur, qui n'avoit pas seulement soupiré tout le jour, renonçant par force à la fierté dont il avoit voulu paroître rempli, étoit par sa douleur si étouffé, si saisi et si abandonné à son ressentiment, que je puis dire avec vérité n'avoir jamais rien vu de pareil. Elle sanglotoit d'une manière si sensible, qu'il étoit aisé à juger qu'elle avoit beaucoup aimé la Reine ; que sa disgrâce lui étoit dure, et qu'elle ne l'avoit pas prévue.

Nous la consolâmes le mieux que nous pûmes. Nous aurions fort souhaité que la Reine eût été capable de s'adoucir et de lui pardonner ; mais le lendemain, étant un peu remise et même soulagée par deux saignées qu'il lui fallut faire la nuit, elle sortit du Palais-Royal, au regret de tout le monde. Car, comme la disgrâce sans crime a cela de propre qu'elle détruit l'envie dans l'ame des ennemis, et les fait passer aisément de la haine à la pitié, elle augmente l'amitié dans celle des amis, qui sont assez honnêtes gens pour aimer la générosité et excuser les fautes que fait faire une vertu si extraordinaire.

Cette illustre malheureuse s'en alla s'enfermer dans une religion, où elle demeura quelque temps ; puis en

sortit et vécut fort retirée, ne voyant que ses amis particuliers. [Quelques années après, nous la verrons se marier fort hautement, et devenir duchesse et maréchale de France, ayant épousé M. de Schomberg, qui fut assez honnête homme pour préférer le mérite à la faveur.] Je n'osai plus l'aller voir, parce qu'en parlant d'elle à la Reine, et lui demandant en grâce qu'elle ne trouvât pas mauvais que je la visse, cette princesse m'avoit répondu froidement que j'étois libre, et que j'en pouvois user comme je le désirois. Je lui dis, en lui baisant la main, que je ne la voulois pas être pour faire jamais aucune chose qui pût lui déplaire ; et, lui devant tout, et rien à madame de Hautefort que de la civilité et de l'estime, je m'engageai à la Reine de ne la plus voir. Le commandeur de Jars, beaucoup plus son ami que moi, qui ne manquoit pas de cœur pour ses amis, en fit autant, et ne la vit plus qu'à son mariage.

Voilà donc la Reine sans trouble et la cour sans importans. Tout le reste se rangea du parti du ministre, et chercha son établissement par sa protection. Il ne restoit plus auprès de la Reine que la marquise de Senecé, qui, n'étant pas mise de la main du cardinal, n'en pouvoit être aimée, d'autant plus qu'elle la vouloit gouverner à sa mode, et qu'elle avoit voulu placer l'évêque de Limoges, son parent, au premier rang de la faveur. Elle prétendit qu'on la fît duchesse, et qu'on déclarât ses petits-enfans princes, à cause du nom de Foix qu'ils portent ; de sorte qu'elle avoit de la peine à se voir contrainte sous une autorité qui resserroit son ambition dans les seules prérogatives de sa charge. Mais, comme elle étoit fort inégale, elle avoit de ces contrariétés que les Espagnols appellent *altos y baxos* ; car tantôt elle pestoit comme les autres, tantôt elle le recherchoit avec de grandes soumissions, et se louoit de

la moindre douceur qu'il lui disoit; et comme ces mouvemens d'amitié et de haine pour et contre lui étoient alternatifs, les bonnes ou les mauvaises paroles qu'elle tiroit de lui étoient différentes, et l'on ne pouvoit dire si elle étoit bien ou mal à la cour, où elle demeuroit sans aucun crédit.

La Reine, au commencement de la régence, avoit établi un conseil de conscience où se jugeoient toutes les affaires qui concernoient les bénéfices, le choix des évêques et des abbés, et la distribution des pensions qu'elle vouloit donner à la gloire de Dieu et à l'avantage de la religion. Ce conseil subsista tant que le ministre, voyant son autorité traversée, demeura dans quelque retenue; mais aussitôt [qu'il eut acquis une entière domination sur l'esprit de la Reine, ce conseil s'en alla en fumée]; il voulut disposer à son gré et sans aucune contradiction des bénéfices, comme de tout le reste, ou que ceux à qui la Reine les donneroit fussent de ses amis, sans trop se soucier qu'ils fussent bons serviteurs de Dieu, disant qu'il croyoit qu'ils l'étoient tous.

Ce conseil ne servit donc qu'à exclure ceux qu'elle ne vouloit pas favoriser; et quelques années après il fut entièrement aboli, à cause que le père Vincent[1], qui en étoit le chef, étant un homme tout d'une pièce, fort dévot et fort pieux, qui n'avoit jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour, dont il ne connoissoit pas les manières, devint aisément, peu après, par leurs suffrages et malgré l'estime que la Reine avoit pour lui, le ridicule de la cour, parce qu'il étoit presque impossible que l'humilité, la pénitence et la simplicité évangélique s'accordassent avec l'ambition, la

[1] Saint Vincent de Paul, né à Ranquines (Landes), en 1576, mort en 1660.

vanité et l'intérêt qui y règnent. Celle qui l'avoit établi auroit fort souhaité de l'y maintenir. C'est pourquoi elle avoit encore quelques longues conversations avec lui, sur les scrupules qui lui en étoient toujours demeurés; mais elle manqua de fermeté en cette occasion, et laissa souvent les choses selon qu'il plut à son ministre, ne se croyant pas si habile que lui, et ne croyant pas l'être autant qu'elle l'étoit en beaucoup de choses : ce qui fut cause qu'il lui étoit aisé de la persuader de tout ce qu'il vouloit, et de la faire revenir, après quelque résistance, aux choses qu'il avoit résolues.

Je sais néanmoins que, dans le choix des évêques particulièrement, elle a eu une très-grande peine à se rendre, et qu'elle en a eu bien davantage quand elle eut reconnu qu'elle avoit suivi ses avis trop facilement sur cet important chapitre : ce qu'elle ne faisoit pas toujours, et jamais sans consulter en particulier ou le père Vincent, tant qu'il a vécu, ou d'autres qu'elle a crus gens de bien ; mais elle a été quelquefois trompée par la fausse vertu de ceux qui prétendoient à la prélature, et dont les personnes de piété, sur qui elle se reposoit de cet examen, lui répondoient peut-être un peu trop légèrement. Cependant, malgré l'indifférence que son ministre a paru avoir sur ce sujet, Dieu a fait la grâce à cette princesse de voir la plupart de ceux qui, pendant sa régence, ont été élevés à cette dignité, satisfaire à leur devoir, et faire leurs fonctions avec une sainteté exemplaire.

La Reine avoit mis dans les finances le président de Bailleul, homme de bien et juge fort intègre, mais trop familiarisé et trop doux pour cette charge[1], où la jus-

[1] *Où la justice n'est pas la principale qualité qui soit nécessaire.* Ces

tice n'est pas la principale qualité qui soit nécessaire. Il étoit important au cardinal Mazarin de le changer pour un moins régulier et plus dur que lui. Il ne voulut pas d'abord le chasser; mais il mit sous lui d'Emery [1] pour contrôleur général, avec le pouvoir dont cette charge le rendoit capable, pour l'installer peu à peu et en faire un surintendant de finances qui fût sa créature et dont il pût disposer absolument; ce qui arriva bientôt après.

En même temps la Reine, qui vouloit ôter Chavigny du conseil, où le cardinal n'étoit pas bien aise de le voir exercer la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères, dont il étoit fort capable et qu'il avoit eue de Bouthillier son père, et par laquelle ayant le maniement des plus grandes affaires qui s'y examinent, il avoit nécessairement quelque part au ministère, lui ordonna de s'en défaire et de la vendre au comte de Brienne [2], qui vendroit celle qu'il avoit de la maison du Roi à Duplessis-Guénégaud; et, comme elle le considéroit non-seulement par sa probité et par l'amitié qu'elle avoit pour la comtesse de Brienne, elle lui fit donner deux cent mille livres pour aider à payer celle qu'on lui vendoit cinq cent mille livres.

M. le cardinal n'ayant plus personne dans le conseil qui pût lui donner quelque jalousie, le comte de Brienne ne faisoit aucune difficulté de signer toutes les dépêches comme on les lui envoyoit. Il ne restoit plus que la charge de secrétaire d'Etat de la guerre, que des Noyers, qui avoit été disgracié par le feu Roi, avoit, et dont il fit donner la commission à Le Tellier, qu'il avoit connu

mots, que portent les éditions, ne se trouvent pas dans le manuscrit. F. R.

[1] Michel Particelli, né à Lyon, mort en 1650.

[2] Henri-Auguste de Loménie, mort en 1666.

en Italie[1], et qui en eut bientôt le titre par la mort de des Noyers; [celui-là n'a pas manqué d'emplois; il a été fort considérable dans tous nos temps, fort aimé de la Reine, considéré du ministre, et nous le verrons jouer son personnage en des choses fort remarquables :] et par ce moyen, M. le cardinal eut le plaisir de faire tout seul les quatre charges de secrétaires d'Etat, et les titulaires ne furent que ses commis.

Après avoir parlé de l'état où étoit la cour, je crois qu'il est juste de dire quelque chose de particulier de la Reine. Elle s'éveilloit pour l'ordinaire entre dix et onze heures, et les jours de dévotion à neuf, et elle faisoit toujours une longue prière avant que d'appeler celle qui couchoit auprès d'elle. D'abord qu'on avoit annoncé son réveil, ses principaux officiers lui venoient faire leur cour, et souvent d'autres personnes y entroient, et particulièrement certaines dames qui lui venoient parler des aumônes de charité qui étoient à faire à Paris, dans toute la France, et même au dehors. Car ses libéralités en tout temps étoient grandes, et s'étendoient généralement sur tout ce qui regardoit la piété, son application étant sans relâche à tous les besoins qu'on avoit de sa protection et de sa justice.

Les hommes n'étoient pas exclus de ses audiences. Dans ces premières heures, elle en donnoit souvent à plusieurs, et entroit dans toutes les affaires dont ils lui parloient, selon qu'elle le jugeoit nécessaire. Le Roi ne manquoit jamais, non plus que Monsieur, de la venir voir dès le matin, pour ne la quitter qu'à l'heure de leur retraite, excepté dans les heures de leurs repas et de leurs jeux, l'enfance ne leur permettant pas encore de manger avec elle, comme ils firent depuis.

[1] Né en 1603, chancelier sous Louis XIV en 1677, mort en 1685.

Après une demi-heure de conversation et que ceux qui avoient eu à parler à elle avoient eu leur audience, elle se levoit, prenoit une robe de chambre, et, après avoir fait une seconde prière, elle déjeunoit de grand appétit. [Son déjeuner étoit toujours bon, car elle avoit une santé admirable. On lui servoit, après son bouillon, des côtelettes, des saucisses et du pain bouilli. Elle mangeoit d'ordinaire de tout cela un peu, et n'en dînoit pas moins.] Elle prenoit ensuite sa chemise, que le Roi lui donnoit en la baisant tendrement; et cette coutume lui a duré long-temps. Après avoir mis son corps de jupe, elle prenoit un peignoir et passoit une hongreline noire, et en cet état elle entendoit la messe fort dévotement; et, cette sainte action finie, elle venoit à sa toilette. Il y avoit alors un plaisir non pareil à la voir se coiffer et s'habiller. Elle étoit adroite, et ses belles mains en cet emploi faisoient admirer toutes leurs perfections de tous ceux qui les voyoient. Elle avoit les plus beaux cheveux du monde, de couleur châtain clair; ils étoient fort longs et en grande quantité, qui se sont conservés long-temps sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habilloit avec le soin et la curiosité permise aux personnes qui veulent être bien sans luxe, sans or ni argent, sans fard et sans façon extraordinaire. Il étoit néanmoins aisé de voir, à travers la modestie de ses habits, qu'elle pouvoit être sensible à un peu d'amour-propre.

Après la mort du feu Roi, elle cessa de mettre du rouge, ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint. Au lieu de rien diminuer de son éclat, on l'en estima davantage, et l'approbation publique obligea les dames à suivre son exemple. Elle prit alors la coutume de garder la chambre un jour ou deux pour se reposer de temps en temps, et ne voir que les personnes

qui lui étoient plus familières et la pouvoient moins importuner. Dans les autres jours, elle donnoit facilement audience à tous ceux qui la lui demandoient, tant sur les affaires générales que sur les particulières. Comme elle avoit du bon sens et beaucoup de raison, elle les satisfaisoit tous par des réponses accompagnées de bonté; et ceux qui l'aimoient auroient toujours voulu qu'elle eût agi par ses propres lumières, comme d'abord elle en avoit eu l'intention, pour éviter le blâme qu'elle avoit vu donner au feu Roi, qui avoit trop abandonné son autorité au cardinal de Richelieu, disant souvent à ses serviteurs qu'elle n'en vouloit pas faire autant. Mais, par malheur pour ceux qui étoient à elle, ses résolutions furent affoiblies par le désir du repos et par la peine qu'elle trouva dans la multiplicité des affaires qui sont inséparables du gouvernement d'un grand royaume. Dans la suite des temps, elle devint plus paresseuse, et apprit par son expérience que Dieu n'a pas placé des rois sur des trônes pour ne point agir, mais pour souffrir quelques-unes des misères qui sont attachées à toutes sortes d'états.

La Reine ne dînoit pas souvent en public servie par ses officiers, mais presque toujours dans son petit cabinet, servie par ses femmes. [Le Roi et Monsieur très-souvent lui tenoient compagnie, et quasi jamais n'y manquoient. Au sortir de son dîner, elle se retiroit un peu dans sa chambre pour être quelque temps seule, et donnoit souvent une heure à Dieu par quelque lecture dévote qu'elle faisoit dans son oratoire.] Ensuite elle alloit tenir le cercle, ou bien elle sortoit et alloit voir des religieuses ou faire quelques dévotions; d'où étant revenue, elle se donnoit encore quelque temps aux princesses et aux dames de qualité qui venoient faire leur cour.

Étant revenue le temps que M. le duc d'Orléans fut à la cour, il venoit tous les jours la voir. M. le Prince et M. le duc d'Enghien y venoient aussi quelquefois. Mais, comme dans le commencement de la régence, ils n'étoient pas encore du petit conseil secret, comme ils furent depuis, ils se retiroient de bonne heure. Le duc d'Orléans y demeuroit fort tard et M. le cardinal n'y manquoit jamais à la belle heure du soir, que la conversation se faisoit publiquement entre la Reine, les princes et le ministre ; ce qui faisoit qu'en ce temps la cour étoit fort grosse. La Reine se retiroit ensuite en son particulier. Le duc d'Orléans, après un entretien secret, s'en alloit au Luxembourg, et laissoit le cardinal Mazarin avec la Reine. Ce ministre y demeuroit quelquefois une heure, quelquefois plus. Les portes du cabinet demeuroient ouvertes après la sortie du duc d'Orléans ; et les gens de la belle cour, qui étoient dans la petite chambre du Palais-Royal joignant le cabinet, demeuroient là à causer, attendant la fin du conseil. Quand il étoit fini, la Reine, peu de temps après, donnoit le bonsoir à tout ce qui s'appelle le grand monde. La foule des grands seigneurs et des courtisans demeuroit dans le grand cabinet, et c'étoit là que se pratiquoit sans doute tout ce que la galanterie et les folles intrigues pouvoient produire. Peu d'hommes, avec quatre ou cinq personnes de notre sexe, avoient l'honneur de rester avec la Reine, à toutes les heures où elle étoit en son particulier. Ces hommes étoient le commandeur de Jars, Beringhen, Chandenier[1], capitaine des gardes du Roi, Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, et Comminges, son neveu et son lieutenant. Quelquefois d'autres s'y fourroient, et la Reine en gron

[1] François de Rochechouart, marquis de Chandenier.

doit fort et se plaignoit qu'ils y prenoient racine. Outre ceux que j'ai nommés, il y en avoit d'autres qui lui étoient agréables quand ils y vouloient demeurer, comme le maréchal de Gramont, Créqui, Mortemart; ceux enfin dont les grands noms ou leurs charges portent leurs priviléges avec eux. Pour des femmes, il n'y avoit que mademoiselle de Beaumont, madame de Bregy, ma sœur et moi; et une madame Hebert, mère de madame de Bregy, quelquefois, mais rarement, qui n'étoit ni muette ni philosophe, et qui n'étoit guère écoutée. Car madame de Senecé, dame d'honneur, étoit auprès du Roi, et la place de madame de Hautefort n'étant pas remplie, nous avions seules cet avantage de passer plusieurs heures en particulier avec la plus grande reine du monde, et qui avoit beaucoup de bonté pour nous.

Quand elle avoit donné le bonsoir et que le cardinal Mazarin l'avoit quittée, elle entroit dans son oratoire, où elle demeuroit en prière plus d'une heure; puis après elle en sortoit pour souper à onze heures. Son souper fini, nous en mangions les restes sans ordre ni mesure, nous servant pour tout appareil de sa serviette à laver et du reste de son pain; et, quoique ce repas fût mal ordonné, il n'étoit point désagréable, [par la qualité des personnes qui s'y rencontroient, et parce que c'étoit le sujet de la raillerie et de la conversation de la Reine, qui nous faisoit part de ce qu'elle avoit de bon, et qui rioit fort de ce que ses femmes qui la servoient et qui n'étoient pas les plus polies du monde, nous déroboient tout ce qu'elles pouvoient attraper pour le garder pour le lendemain.] Ensuite de ce festin, nous allions la trouver dans son cabinet, où recommençoit une conversation gaie et libre qui nous conduisoit jusqu'à minuit ou une heure; et quand elle étoit désha-

billée, et souvent couchée et prête à s'endormir, nous la quittions pour en aller faire autant.

Nous avons fait cette vie ponctuellement pendant plusieurs années, la suivant dans les petits voyages de Fontainebleau et de Saint-Germain, jusqu'à ce que la guerre civile, le siége de Paris et les troubles furent assez grands pour interrompre souvent cet ordre : je veux dire à l'égard de notre assiduité, mais non à l'égard de la Reine ; car c'étoit la personne du monde la plus égale dans toute la conduite de sa vie. Elle tenoit conseil les lundis et les jeudis, et ces jours-là elle étoit obsédée d'une foule de monde. Elle jeûnoit tous les jours commandés ; et, malgré son appétit, elle jeûnoit tout le carême entier. Étant à Paris, elle alloit tous les samedis à la messe à Notre-Dame ; et, pour l'ordinaire, elle demeuroit le reste de ce jour-là à son repos, prenant le plus grand plaisir du monde à se dérober à la presse qui l'environnoit ordinairement, mais qui s'étoit à la fin accoutumée à ne la pas tant importuner que les autres jours. Elle communioit réglément les dimanches et les fêtes. Les veilles des bonnes fêtes, elle alloit coucher au Val-de-Grâce, où elle avoit résolu de faire bâtir un nouveau monastère plus beau que celui qui y étoit quand elle en avoit été la fondatrice, et d'y joindre une église digne d'une Reine mère d'un si grand Roi : elle en avoit donné le soin à Tubœuf[1]. Elle demeuroit là quelques jours, retirée de tout le monde, et elle prenoit plaisir d'y faire des conversations avec des religieuses. Elle cherchoit les plus saintes, et s'accommodoit de celles qui n'avoient qu'un mérite médiocre ; mais, quand elles avoient pu toucher son estime, elle les honoroit de son amitié. Les bons sermons et les

[1] Mansard en fit les dessins.

plus sévères prédicateurs étoient ceux qui lui plaisoient le plus. Elle a été quelquefois, mais rarement, visiter les prisons, déguisée en suivante; et, de ma connoissance, je sais qu'elle suivit un jour madame la princesse à cette intention. Elle avoit une femme de chambre, dame pieuse et dévote, qui, dans les premières années de sa régence, s'enfermoit les soirs avec elle dans son oratoire. Toute l'occupation de cette dame étoit d'instruire la Reine des nécessités journalières, publiques et particulières de tous les pauvres, et de lui demander de l'argent pour y remédier. [Enfin elle étoit touchée des choses qu'elle croyoit être de son devoir. Et je lui ai vu, pendant la guerre qui arriva depuis, qu'elle n'avoit point d'argent, vendre des pendans d'oreille de diamans, qu'elle avoit fait faire fort curieusement, pour les donner à ceux que la guerre faisoit souffrir.]

La Reine alors n'avoit pas renoncé à tous les plaisirs qui lui avoient plu autrefois, et qu'elle croyoit innocens. [Ses divertissemens étoient médiocres, et elle n'aimoit rien avec ardeur. Elle avoit aimé le bal. Elle en avoit perdu le goût avec la jeunesse, et la longue demeure de Saint-Germain l'avoit accoutumée à se passer de toutes ces choses. Mais elle alloit à la comédie, à demi-cachée par une de nous, qu'elle faisoit asseoir auprès d'elle dans une tribune où elle se mettoit, ne voulant pas, pendant son deuil, paraître publiquement à la place qu'elle devoit occuper dans un autre temps. Ce divertissement ne lui étoit pas désagréable. Corneille, cet illustre poëte de notre siècle, avoit enrichi le théâtre de belles pièces dont la morale pouvoit servir de leçon à corriger le dérèglement des passions humaines; et, parmi les occupations vaines et dangereuses de la cour, celle-là du moins pouvoit n'être pas des pires.

La Reine étoit grave et discrète en toutes ses manières

d'agir et de parler; elle étoit judicieuse et fort secrète pour toutes les confiances que ses familiers osoient lui faire. Elle étoit libérale par ses propres sentimens : car ce qu'elle donnoit, elle le donnoit de bonne grâce; mais elle manquoit de le faire souvent, faute de s'en aviser : il falloit trop s'aider auprès d'elle pour obtenir ses bienfaits. Ce défaut, qui n'étoit ni dans son cœur ni dans sa volonté, procédoit de ce qu'elle laissoit insensiblement régler ses résolutions sur les volontés de ceux dont elle estimoit les conseils, et ses créatures en souffroient beaucoup. Elle a même donné avec profusion à certaines personnes qui ont eu le pouvoir de la persuader en leur faveur, et qui, par de grandes applications à leur fortune, ont su trouver le moyen de la faire[1].

[Elle n'aimoit point à lire, et ne savoit guère de choses; mais elle avoit de l'esprit, et l'esprit aisé, commode et agréable.] Sa conversation étoit sérieuse et libre tout ensemble; et ceux pour qui elle avoit de l'estime trouvoient [avec elle de grands charmes, parce qu'elle étoit secrète, et qu'elle étoit bien aise d'entrer] dans les intérêts et les sentimens de ceux qui lui ouvroient leur cœur, et ce bon traitement faisoit une grande impression dans l'ame de ceux qui l'aimoient. J'ai parlé ailleurs de sa beauté : je dirai seulement qu'étant aimable de sa personne, douce et honnête dans son procédé, et familière avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, elle n'avoit qu'à suivre ses inclinations naturelles et à se montrer telle qu'elle étoit, pour obliger et pour plaire. Malgré ses vertueuses dispositions, il était aisé à M. le cardinal, en se servant de la raison d'État, de changer ses sentimens et de la rendre capable de faire

[1] Les Mémoires du cardinal de Retz, ceux de Monglat et de La Rochefoucauld s'expriment différemment sur le caractère de la libéralité de la Reine.

des rudesses envers ceux qu'elle avoit accoutumé de bien traiter. Dans le commencement de sa régence, sa bonté a été fort louée, et on a fort espéré en ses effets : mais quand on la vit disgracier aisément ceux qu'elle avoit considérés autrefois, on pesta hautement contre elle. Plusieurs écrits se firent pour décrier cette bonté dont chacun étoit persuadé avec tant de raison ; et cette créance fut mise pour quelque temps au rang des choses douteuses, par ceux qui alors n'étoient plus assez heureux pour être contens.

On fit le bout de l'an du Roi avec les cérémonies ordinaires [mai 1644]. La Reine quitta son grand deuil, qui l'avoit fait paroître belle : l'âge de quarante ans, si affreux à notre sexe, ne l'empêchoit point d'être fort aimable. Elle avoit une fraîcheur et un embonpoint qui lui pouvoient permettre de se compter au rang des plus belles dames de son royaume, et nous l'avons vue depuis augmenter en âge sans perdre ces avantages.

Dans le commencement de cette année, on se prépara à la guerre. Le duc d'Orléans alla commander l'armée de Flandres, et le duc d'Enghien celle d'Allemagne. Nous verrons le premier conquérir quelques places, et le second battre les ennemis avec beaucoup de gloire et de réputation.

Le président Barillon et quelques autres principales têtes du parlement, qui avoient servi la Reine, n'étoient pas satisfaits de ce qu'ils n'étoient pas considérés comme ils l'avoient espéré. La première occasion qui se présenta de mutiner, ils le firent : ils commencèrent à se plaindre de ce que le chancelier cassoit au conseil tous les arrêts du parlement, et crièrent contre leur premier président, qui sembloit y consentir avec trop de complaisance. Ils s'assemblèrent et parlèrent contre l'autorité royale, censurèrent toutes choses, et firent appré-

hender à la cour quelque commencement de désordre et de brouillerie.

Le lendemain de cette assemblée [le 22 mai 1644], on envoya commander au président Barillon et au président Gayant, et à quelques autres de même cabale, de se retirer. Le président Barillon étoit honnête homme et fort estimé : il avoit servi la Reine dans le parlement, où il avoit beaucoup de crédit et de réputation. Les importans étoient de ses amis : lui et eux avoient été serviteurs de la Reine, et ne l'étoient plus. On l'envoya à Pignerol, au grand déplaisir de beaucoup d'honnêtes gens, où il mourut un an après, regretté de tout le monde. [Il étoit estimé homme d'honneur et généreux; mais, outre qu'il avoit un peu de chagrin de n'avoir pas eu de part à la faveur, il avoit un peu de cette teinture de quelques hommes de notre siècle qui haïssent toujours les heureux et les puissans. Ils estiment qu'il est d'un grand cœur de n'aimer que les misérables, et cela les engage incessamment dans les partis qui sont contraires à la cour.] J'ai ouï dire à la Reine que pendant la vie du feu Roi elle n'avoit pas eu de serviteur plus fidèle que ce président, et qu'aussitôt qu'elle avoit été Régente il l'avoit abandonnée, et désapprouvé toutes ses actions. Quelque temps après cette disgrâce, ceux du parlement, mutinés de la rigueur qu'ils prétendoient avoir été faite à leur compagnie, firent plusieurs assemblées. Ils arrêtèrent de venir trouver la Reine pour se plaindre du mal qu'elle leur avoit fait, et résolurent d'y venir sans demander audience. Monsieur n'étoit point encore parti pour l'armée : il étoit à une de ses maisons; et le cardinal Mazarin étoit allé faire une petite course pour voir le cardinal de Valençay qui venoit de Rome, et à qui on avoit défendu d'approcher de Paris.

La Reine étoit au lit, seule dans le Palais-Royal. J'a-

vois l'honneur d'être alors auprès d'elle. On lui vint dire que le parlement venoit en corps à pied, pour lui faire des remontrances sur l'affaire du président Barillon. Il étoit assez aisé de voir que le dessein de cette compagnie étoit d'émouvoir le peuple; et les premières personnes qui en donnèrent avis m'en parurent effrayées. La Reine, qui avoit l'ame ferme et qui ne s'étonnoit pas aisément, n'en témoigna nulle inquiétude. Elle envoya chercher le président de Bailleul, surintendant des finances, assez aimé dans son corps; et sans vouloir qu'on leur fermât la porte, comme quelques-uns lui conseillèrent, elle les envoya recevoir sous l'arcade qui sépare les deux voûtes. Elle leur manda, par son capitaine des gardes et par le surintendant, qu'elle ne trouvoit pas bon qu'ils fussent venus sans sa permission et sans demander audience; qu'ils devoient retourner au lieu d'où ils étoient partis, et qu'ayant pris médecine, elle ne les pouvoit voir.

Il fallut qu'à leur honte ils fissent ce qu'elle leur commanda; et la Reine se moqua de moi de ce que ces barbons m'avoient fait une grande peur, et de ce que je fus d'avis qu'on envoyât chercher le maréchal de Gramont, mestre-de-camp du régiment des gardes, afin d'avoir de quoi se défendre, si le peuple eût voulu se mettre de la partie. On leur donna quelques jours après l'audience qu'ils demandoient, et leurs harangueurs, qui demandoient le président de Barillon, ne furent point écoutés à son égard; mais on leur accorda les autres points, qui n'étoient pas d'un si grand poids. Le parlement, en suite de cette première émotion, demeura pour quelque temps assez paisible, ruminant les desseins, qui parurent quelques années après, d'empiéter sur l'autorité royale.

Quand la belle saison eut convié les princes de quit-

ter les plaisirs de la cour pour les fatigues de la guerre, la Reine trouva à propos d'aller chercher du frais hors de Paris. Elle voulut passer les grandes chaleurs à Ruel, chez la duchesse d'Aiguillon. Cette maison est commode par le voisinage de Paris, et fort agréable par la beauté des jardins et par la quantité des sources, qui sont fort naturelles. La Reine se plut dans ce lieu, où son ennemi le cardinal de Richelieu avoit si long-temps reçu les adorations de toute la France. Ce ne fut pas néanmoins par ce motif qu'elle le choisit : elle avoit l'ame trop belle pour vouloir troubler le repos des morts par un si petit triomphe[1]. Ce fut au contraire pour obliger la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, et lui donner quelques marques de sa protection royale contre M. le prince, avec qui elle avoit de grands différends à démêler ; et il est à présumer que la Reine, agissant par générosité, eut néanmoins quelque joie de se voir en état de faire du bien, par sa seule présence, à ceux qu'elle croyoit lui avoir fait tant de maux. Elle se divertissoit à se promener les soirs ; et, pendant le temps qu'elle fut dans ce lieu délicieux, elle faisoit chanter souvent la *signora Leonor, una virtuosa* que le cardinal avoit fait venir d'Italie, et qui avoit la voix belle. Elle prenoit tous les plaisirs innocens que la beauté et la commodité de ce lieu lui pouvoient permettre. Mais il plut au peuple de Paris de s'émouvoir sur certains impôts qu'on avoit voulu mettre sur les maisons. Le Roi et elle en partirent au bout de six semaines, avec beaucoup de précipitation, pour les aller apaiser ; et toute la cour les suivit volontiers pour retourner à Paris.

Pendant le séjour de la Reine à Ruel, un jour qu'elle se promenoit dans les allées du jardin en calèche, elle

[1] Ici finit le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.

remarqua que Voiture[1] rêvoit en se promenant. Cet homme avoit de l'esprit, et par l'agrément de sa conversation il étoit le divertissement des belles ruelles des dames qui font profession de recevoir bonne compagnie. La Reine, pour faire plaisir à madame la princesse qui l'aimoit, et qui étoit assise auprès d'elle, lui demanda à quoi il pensoit. Alors Voiture, sans beaucoup songer, fit des vers burlesques pour répondre à la Reine, qui étoient plaisans et hardis. Elle ne s'offensa point de cette raillerie; elle les a trouvés si jolis, qu'elle les a tenus long-temps dans son cabinet. Elle m'a fait l'honneur de me les donner depuis; et, par les choses que j'ai déjà dites de sa vie, il est aisé de les entendre. Ils étoient tels :

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs;
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse :
La rime le veut toutefois.

Je pensois que ce pauvre Amour,
Qui toujours vous prêta ses armes,
Est banni loin de votre cour,
Sans ses traits, son arc et ses charmes;
Et ce que je puis profiter,
En passant près de vous ma vie,
Si vous pouvez si mal traiter
Ceux qui vous ont si bien servie.

Je pensois (car nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment)
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez, si dans ce moment

[1] Vincent Voiture, né à Amiens, en 1598, mort en 1648.

Vous avisiez en cette place
Venir le duc de Buckingham ;
Et lequel serait en disgrâce
De lui ou du père Vincent.

Il faut finir la promenade de Ruel par cette bagatelle, et reprendre avec Paris le sérieux et la gravité requise pour cette grande ville. Un de nos rois [1] a dit que cette tête du royaume étoit trop grosse ; qu'elle étoit pleine de beaucoup d'humeurs nuisibles au repos de ses membres, et que la saignée de temps en temps lui étoit nécessaire. Pour cette fois, la présence du Roi et de la Reine apaisa toutes choses ; et ce ne fut qu'un petit feu de paille, qui n'empêcha nullement toute la cour de jouir paisiblement des commodités et des plaisirs qui se trouvent dans cet agréable séjour.

CHAPITRE IX

1644. — Mort du pape Urbain VIII. — Arrivée de la reine Henriette d'Angleterre en France à la suite de la révolution anglaise. — Malheurs et souffrances de cette princesse. — Affectueuse réception qui lui est faite par Anne d'Autriche. — Récit de la révolution d'Angleterre par la reine Henriette.

Le pape Urbain VIII mourut en juillet 1644. Il avoit tenu le siége long-temps avec la réputation d'habile homme et de grand politique. Les cardinaux Barberin, ses neveux, qui étoient les protecteurs de la France, demeurèrent les maîtres de l'élection de son

[1] Henri III.

successeur. On s'opposa à quelques partisans d'Espagne qui prétendoient être élevés à cette dignité, particulièrement le cardinal Pamphile, qui paroissoit y avoir plus de part qu'aucun autre; mais enfin le Roi ne fut pas le plus fort, et les Barberins servirent fort mal la France en cette occasion.

En ce même mois, la reine d'Angleterre, que ses peuples révoltés avoient réduite dans un petit coin de son royaume pour y faire ses dernières couches, après dix-sept jours seulement fut contrainte de se sauver en France, pour éviter le malheur qu'elle avoit sujet d'appréhender de la haine de ses sujets, qui étoient en guerre ouverte avec leur Roi, et vouloient la prendre prisonnière, pour commencer peut-être par elle à perdre le respect qu'ils devoient avoir pour la royauté. Cette princesse, après avoir été la plus heureuse des femmes et la plus opulente de toutes les reines de l'Europe, avec trois couronnes qu'elle avoit sur la tête, fut réduite en tel état que, pour faire ses couches, il fallut que la Reine lui envoyât madame Peronne, sa sage-femme, et jusques aux moindres choses qui lui étoient nécessaires.

Elle avoit été conduite à Oxford par le Roi son mari, qui l'y avoit laissée; mais, ayant sujet de craindre que ses ennemis ne l'y vinssent assiéger, elle en partit avec précipitation pour aller à Exeter, où elle accoucha dans cette nécessité que je viens de représenter. Elle étoit malade d'une grande maladie qui avoit précédé sa grossesse, et peu en état de secourir le Roi son mari. En cette extrémité, elle fut contrainte de se mettre à couvert des maux dont sa personne et sa santé étoient menacées. Elle voulut venir en son pays natal boire des eaux de Bourbon, et chercher quelque sûreté pour sa vie.

Elle fut reçue en France avec joie. Les peuples, qui la regardoient comme sœur, fille et tante de leurs rois, la respectèrent ; et la Reine fut ravie de la pouvoir secourir dans ses malheurs, et de contribuer à les adoucir en tout ce qui étoit en son pouvoir, quoiqu'elle n'en eût pas été bien traitée, et en eût reçu de grands chagrins quand elle étoit encore en France. Car cette princesse étant soutenue de la Reine sa mère, qui n'aimoit point la Reine, elle lui faisoit de ces petites malices qui sont de grands maux à ceux qui les reçoivent dans les temps présens, mais qui ne sont pas capables d'altérer l'amitié quand ils sont passés. Le roi d'Angleterre avoit contribué à l'adoucissement de ces dégoûts; car depuis son mariage il avoit pris plaisir en toutes rencontres d'obliger la Reine, particulièrement en la personne de madame de Chevreuse pendant son exil. Si bien que la reine d'Angleterre venant ici, la Reine eut une belle occasion de rendre en la personne de cette princesse affligée ce qu'elle devoit au roi d'Angleterre ; et ces deux princesses ayant changé de sentimens, l'une fut bien aise d'obliger l'autre : et celle qui fut bien reçue et bien traitée en témoigna une grande reconnoissance.

La reine d'Angleterre demeura à Bourbon environ trois mois, pour tâcher de rétablir sa santé ; et la Reine lui offrit tout ce qui dépendoit du Roi et d'elle. J'ai eu l'honneur d'approcher familièrement de cette Reine malheureuse. J'ai su par elle-même le commencement et la suite de ses disgrâces ; et comme elle m'a fait l'honneur de me les conter exactement dans un lieu solitaire où la paix et le repos régnoient sans aucun trouble, j'en ai écrit les plus remarquables événemens, que j'ai cru devoir mettre ici. La digression en sera un peu longue ; mais les aventures d'un si grand roi et d'une princesse du sang de France nous touchent de si

près, qu'on ne peut pas dire qu'elles soient mises hors de leur place dans des mémoires où je ne peux pas m'empêcher d'en dire quelque chose ; et je ne puis en rien dire de plus particulier et de plus considérable que ce que cette grande princesse m'en a appris [1]. Je la laisserai à Bourbon, où la Reine, ne se contentant pas des offres qu'elle lui avoit faites, et qui n'étoient que des complimens, lui envoya tout l'argent qui étoit nécessaire pour sa subsistance, avec de grandes sommes qu'elle fit tenir au Roi son mari. Mais comme ce malheureux prince, qui n'avoit que trop de bonté, étoit destiné à servir d'un exemple formidable à tous les rois de la foiblesse de leur puissance, et du plaisir que la fortune prend quelquefois à se jouer des couronnes et renverser les trônes les mieux établis, pour les en ôter et les y remettre suivant son caprice, tout cela lui fut inutile.

Voici, selon ce que j'ai appris de cette princesse, quel a été le sujet de sa venue en France, et de tous ses déplaisirs. Quoique plusieurs personnes aient voulu dire qu'elle en étoit la cause, on verra dans cette relation des preuves de sa générosité, et du zèle qu'elle a eu pour tâcher de remédier aux maux qui ont affligé ce grand royaume, qui étoit, lorsqu'elle y a été reçue, le plus florissant de l'Europe, et le soin qu'elle a pris d'apaiser les différens mouvemens qu'on y avoit suscités. Et je ne vois pas que ceux qui prétendent qu'elle a fait de si grandes fautes en citent aucune considérable, excepté une qu'elle m'a avouée ingénument. Et quand elle en auroit fait un plus grand nombre, il n'y en pouvoit pas avoir qu'on pût penser devoir attirer ni sur

[1] C'est elle-même qui m'a conté ce que je vais insérer dans les remarques que je fais. (*Note de l'auteur.*)

elle, ni sur le Roi son mari, ni sur tous ses peuples, une si grande punition que de violer le caractère que Dieu imprime sur les personnes des rois, et le bouleversement d'un si grand royaume.

Pour sa conduite particulière, je n'en puis rien savoir. Mais s'il est vrai qu'elle en ait manqué, pour l'ordinaire il n'y a rien qui nous soit plus inconnu que nos propres défauts. Et quand nous les voyons, nous n'avons pas assez de sincérité pour en convenir, et nous ne sommes pas obligés de les apprendre à ceux qui les ignorent, puisque nous sommes obligés de cacher ceux des autres. Mais je suis persuadée, à l'égard de la reine d'Angleterre, qu'elle m'a fait l'honneur de me dire les choses qui lui sont arrivées de la manière qu'elle les a vues et comme elle les a comprises ; et quant à ce qu'elle a bien voulu y joindre par tradition pour l'avoir appris dans sa cour, elle me l'a voulu dire, à cause qu'elle a cru être obligée de me le faire savoir, pour rappeler en sa mémoire les grands périls qu'elle a évités, ce qui fait du plaisir à raconter, et pour satisfaire ma curiosité. Pour cela, elle s'est occupée quelques jours à se donner la peine de me faire le récit de ses malheurs avec assez d'ordre et de netteté pour les pouvoir retenir, et j'ai écrit tous les soirs fort exactement ce qu'elle m'a conté, sans rien changer au fond de cette histoire.

RÉCIT DE LA REINE D'ANGLETERRE[1].

Henri VIII, roi d'Angleterre, avoit été défenseur de la religion catholique tout le temps qu'il avoit bien

[1] Il y a dans cette relation des erreurs et des omissions qu'il est inutile de relever ici. Elle contient, du reste, des anecdotes qui ne se trouvent pas ailleurs. F. R.

vécu avec la reine Catherine d'Autriche, fille de Ferdinand, sa première femme; mais, comme ce mariage avoit été fait par considération d'État, il n'avoit été heureux qu'en cela. Il en avoit été bientôt dégoûté, et n'étoit pas content de n'en avoir qu'une fille, qui étoit madame Marie. D'ailleurs, le cardinal Volsey, qui avoit gagné ses bonnes grâces en le déchargeant du soin des affaires d'État et le laissant abandonner à toutes ses passions, lui faisoit entendre qu'on pouvoit disputer la couronne à Marie, qu'on pourroit considérer comme bâtarde, à cause que Catherine étoit veuve d'Artus son frère; et encore qu'il l'eût épousée avec dispense, il lui étoit fort aisé de faire déclarer ce mariage nul.

Ce prince, qui auroit bien voulu épouser Anne de Boulen, dont il étoit fort amoureux, trouvant par les consultations faites en France et en Angleterre qu'il étoit fait contre les canons, fit demander cette grâce au Pape, qui y trouva si peu de difficulté, qu'il envoya la bulle qui portoit la dissolution de son mariage par son légat, mais avec défense de la délivrer qu'à certaines conditions et en certaines manières. La reine Catherine, à laquelle on la proposa, en étant fort offensée, et l'Empereur y formant de grands obstacles, Henri, impatient de satisfaire sa passion, se résolut de demeurer ferme dans sa religion, et de se soustraire seulement de l'obéissance due au Pape, auquel il y en a qui ont cru qu'il s'étoit soumis à la mort, et qu'il en avoit demandé pardon avec soumission et des marques d'un véritable repentir.

Son fils Edouard, qui mourut jeune, fut dissuadé par ceux qui avoient autorité près de lui de suivre les derniers sentimens du Roi son père et se rendit le chef de la religion d'Angleterre. Il fit donc une liturgie, c'est-à-dire une règle de religion qui approchoit de la nôtre,

ordonnant l'invocation des saints, la prière pour les morts, les autels, les cierges ardents, les prêtres, les surplis, les évêques : ce qui faisoit un corps de religion comme la nôtre, ôté l'obéissance au Saint-Siége, et la croyance de la transsubstantiation du Saint-Sacrement. Après sa mort régna Marie, fille aînée d'Henri VIII et de Catherine d'Autriche, sa première femme, qui, bonne catholique, renversa la liturgie et rétablit la vraie religion. Elle mit en prison Élisabeth, sa seconde sœur, fille d'Henri VIII et d'Anne de Boulen, disant qu'elle étoit bâtarde, qu'elle ne pouvoit succéder; et balança même si elle la feroit mourir. Philippe II, roi d'Espagne, mari de Marie, ayant eu la curiosité de voir cette illustre prisonnière, demanda permission à sa femme de l'aller voir. Il en devint amoureux, à ce qu'on dit; et l'inclination qu'il eut pour elle fut cause qu'il favorisa cette princesse autant qu'il le put, empêchant la Reine sa femme de la faire mourir; et même après la mort de la Reine, qui vécut peu, il l'assista de ses forces et de ses conseils pour la faire parvenir au royaume.

Élisabeth, étant déclarée reine d'Angleterre après la mort de sa sœur, eut quelque dessein de rentrer dans la religion de ses pères, qu'elle trouva rétablie dans le royaume; mais ceux qui étoient demeurés affectionnés au libertinage et à la fausse doctrine l'en détournèrent. Ils lui remontrèrent que, le Pape ayant déclaré le mariage du feu Roi son père et d'Anne de Boulen sa mère invalide, il ne pouvoit la reconnoître pour légitime, et qu'il valoit mieux qu'elle se fît maîtresse et de l'État et de la religion. Ce conseil lui plut; et l'ayant suivi, elle retrancha beaucoup de choses de la liturgie, et fit approcher sa religion de celle de l'Écosse, qui est environ comme celle de nos huguenots de France, qu'ils appellent puritains.

Le roi Jacques, fils de Marie, reine d'Écosse, héritier du royaume d'Angleterre, régna après Élisabeth. Ce fut un bon prince, et fort savant. Il composa deux livres pour la défense de la fausse religion d'Angleterre, et fit réponse à ceux que le cardinal Du Perron écrivit contre lui. En défendant le mensonge, il conçut de l'amour pour la vérité, et souhaita de se retirer de l'erreur : ce fut en voulant accorder les deux religions, la nôtre et la sienne; mais il mourut avant que d'exécuter ce louable dessein.

Le roi Charles Stuart, son fils, quand il vint à la couronne, se trouva presque dans les mêmes sentimens. Il avoit auprès de lui l'archevêque de Cantorbéry, qui, dans son cœur étant très-bon catholique, inspira au Roi son maître un grand désir de rétablir la liturgie, croyant que, s'il pouvoit arriver à ce point, il y auroit si peu de différence de la foi orthodoxe à la leur, qu'il seroit aisé peu à peu d'y conduire le Roi. Pour travailler à ce grand ouvrage, qui ne paroissoit au roi d'Angleterre que le rétablissement parfait de la liturgie, et qui est le seul dessein qui ait été dans le cœur de ce prince, l'archevêque de Cantorbéry lui conseilla de commencer par l'Écosse, comme plus éloignée du cœur du royaume; lui disant que leur remuement seroit moins à craindre.

Le Roi, avant que de partir, voulant envoyer cette liturgie en Écosse, l'apporta un soir dans la chambre de la Reine, et la pria de lire ce livre, lui disant qu'il seroit bien aise qu'elle le vît, afin qu'elle sût combien ils approchoient de créance. Ce livre fatal étant arrivé ne manqua pas de faire aussitôt beaucoup de bruit. Déjà les Écossais étoient mutinés contre le Roi de ce qu'il leur avoit envoyé des évêques. Il ne vouloit point qu'ils fussent simplement gouvernés par leurs minis-

tres par paroisses, comme ils ont ici en chaque canton leur prêche. La première révolte qu'ils font, voyant les ordres du Roi, qu'ils appellent une violence faite à leur conscience, fut de chasser les évêques qu'il avoit voulu leur donner; et ils se déclarèrent contre lui par une grande armée qu'ils mirent en campagne. Le Roi, à cette nouvelle, ne s'étonna point : il en leva une plus grande à ses dépens pour aller contre eux. Ses sujets, qui n'étoient pas encore corrompus, l'assistèrent volontiers : tous ne respirèrent que la guerre; et le Roi, se mettant à la tête de cette armée, alla travailler au châtiment des rebelles.

Le cardinal de Richelieu, qui gouvernoit en France, haïssoit le roi d'Angleterre, parce qu'il avoit le cœur espagnol. Il savoit aussi que la Reine s'étoit toujours servie de ce royaume pour toutes ses affaires; que c'étoit par cette voie qu'elle écrivoit au roi d'Espagne son frère, et que madame de Chevreuse, qui avoit passé dans cette cour à son retour d'Espagne quelques années de sa disgrâce, avoit fait leur liaison. Le cardinal de Richelieu avoit de grandes frayeurs d'un roi voisin qui étoit puissant et paisible dans ses États; et, suivant les maximes d'une politique qui consulte plutôt l'intérêt que la justice et la charité pour le prochain, il crut qu'il étoit tout à fait nécessaire pour le bien de la France que ce prince fût troublé dans son pays. Ce désir lui fit envoyer le marquis de Seneterre, ambassadeur du Roi auprès de lui, pour tâcher de lui aliéner les esprits des grands et du peuple, et, en répandant beaucoup d'argent à Londres, y exciter la rébellion et la révolte; à quoi il réussit.

Ces pratiques et les mécontentemens du royaume obligèrent quelques-uns des plus considérables de cette cour de favoriser sous main les Écossais : ils furent conseillés

par eux de faire la paix avec leur Roi; et ils leur firent savoir qu'avec le temps ils avoient dessein d'embrouiller si bien les affaires, qu'ils auroient après toute la satisfaction qu'ils pouvoient désirer; mais qu'il falloit faire rompre cette belle armée du Roi leur maître, et laisser refroidir la chaleur de ceux de son parti, avant que de pouvoir rien faire à leur avantage. La reine d'Angleterre n'étoit point d'avis de cette paix : l'archevêque de Cantorbéry n'en étoit point aussi. Le vice-roi d'Irlande, un de ceux qui avoient le plus de crédit auprès du Roi, fut fort du même sentiment; mais les belles apparences de la paix eurent tant de pouvoir sur beaucoup de ceux qui étoient bien intentionnés, qu'il ne faut pas s'étonner si ceux qui avoient eu de mauvais desseins dans le cœur les purent cacher sous le masque de la fidélité, et si le conseil de cette paix, approuvé de la multitude, fut reçu du Roi comme une chose avantageuse. Après qu'elle fut faite, chacun en parut content, et quelque temps s'écoula que ce royaume paroissoit en bon état. Ce fut en l'an 1639 que cette guerre s'éleva dans l'Écosse et l'Angleterre, et qu'elle s'apaisa aussitôt par des conseils malicieux qui ont depuis causé de grands maux à cet l'État.

L'année suivante, les esprits factieux d'Angleterre ayant pris leurs mesures avec les Écossais, ces deux partis si puissans se joignirent à un troisième, qui est une autre secte qu'on appelle anabaptistes, autrement les indifférens, qui souffrent toutes les religions, et qui ne savent quelle est la leur. Quand la contagion du libertinage se glisse parmi les peuples, comme ils ont les premiers abandonné la vérité, il est juste aussi que Dieu les abandonne. La véritable religion n'étant plus dans l'Angleterre, plusieurs sortes d'hérésies y ont été introduites, et chacun y est hérétique à sa mode. Toutes

ces factions ensemble en firent une puissante, qui, soutenue par les intrigues de la France, prit de fortes racines et produisit de grands effets. Le premier qui parut fut une nouvelle armée en Écosse, que ces peuples remirent sur pied par les conseils des mutins et des mécontens.

Le roi d'Angleterre connut alors qu'il auroit bien fait de châtier ces peuples quand il avoit eu les armes en main, et qu'il étoit maître d'une puissante armée. Cela ne guérissoit pas le mal présent. Il fallut faire de secondes levées, et mettre sur pied une armée capable d'achever ce qu'il avoit manqué de faire l'année précédente. L'argent lui étoit nécessaire pour ce grand dessein : il fallut en chercher les moyens et les demander à ses peuples. Pour cet effet il convoqua le parlement, et lui témoigna désirer qu'il imposât quelques subsides pour subvenir aux frais de la guerre. Le parlement témoigna peu de dessein de lui complaire. Il trouva que les demandes du Roi étoient trop fortes, et que le peuple en seroit surchargé. Par là les parlementaires commencèrent à le mettre en mauvaise odeur parmi les peuples, qui tous, et en tous pays, n'aiment point à donner de l'argent. Dans cette conjoncture il arriva qu'un secrétaire d'État en qui le Roi avoit de la confiance, et que la Reine même, le croyant fidèle, lui avoit donné, fit à ce prince, en haine de Strafford, viceroi d'Irlande et premier ministre, une insigne trahison; car, ayant pris liaison avec les ennemis du Roi, et reçu ordre de lui d'aller au parlement de sa part porter ses volontés, il leur fit voir que le sentiment de ce prince étoit fort contraire à leur désir. L'intention du Roi avoit été de se contenter à bien moins qu'il n'avoit démandé, pourvu que ce moins lui fût accordé sûrement, et qu'il en pût faire état; et comme le Roi se

mettoit entièrement à la raison, il commanda à ce secrétaire d'État, si ce parlement ne s'y mettoit pas aussi, qu'il le congédiât de sa part, et qu'ainsi le parlement fût fini.

Cet homme malintentionné leur dit tout le contraire ; il demeura ferme dans la première résolution du Roi ; et comme le parlement y résista, il leur fit commandement de se séparer. Ce procédé si dur, mais qui ne venoit point du Roi, aigrit tout à fait les esprits contre lui, et lui fit perdre beaucoup de serviteurs du parlement, qui étoient affectionnés à son service. Les affaires du roi d'Angleterre étant en cet état, il résolut d'emprunter de l'argent, et de faire des levées par lui-même. Il donna le commandement de son armée au vice-roi d'Irlande, qui étoit un grand homme, et le serviteur le plus habile et le plus fidèle qu'il eût. Comme le Roi le connoissoit pour tel, il se confioit en lui plus qu'en nul autre. Par cette même raison les malintentionnés lui portoient envie, et ne le pouvoient souffrir.

Cette armée, commandée par un bon chef, et pleine de méchans capitaines, s'en va droit contre celle des Écossais, qui, soutenus par les trahisons de ceux qui les favorisoient, emportèrent la victoire sans combattre. Presque toute l'armée du Roi prit la fuite, et ceux qui la composoient montrèrent clairement à celui qui les commandoit qu'ils ne vouloient pas combattre. Cette déroute volontaire fit connoître au roi d'Angleterre la mauvaise intention de ses sujets, et lui fit chercher un remède pire que le mal même. Il assembla les pairs du royaume pour aviser aux remèdes de ce désordre, et au moyen de s'opposer aux révoltés qui étoient entrés en Angleterre en armes. Parmi ces pairs qui étoient mécontens, ou Écossais ou indépendans, ceux-là conseillèrent au Roi de convoquer le parlement, afin d'aviser aux moyens de

finir la guerre et de faire des levées sur le peuple. Le roi d'Angleterre, qui ne connoissoit pas la malice de ce conseil, se résolut à le suivre, et cette résolution fut sa perte : car ce parlement fut si long-temps assemblé, que ceux qui le composoient eurent le pouvoir de faire périr leur Roi. La première chose qui y fut résolue fut de faire une trêve entre les Écossais et le Roi ; et cependant on ordonna que les deux armées seroient payées, parce qu'ils voulurent prendre du temps pour travailler à brouiller les affaires du Roi, et trouver les moyens de perdre son ministre, dont la ruine rendoit celle de leur Roi plus aisée.

Ce secretaire d'État, dont j'ai déjà parlé, seconda les desseins du parlement par les intérêts de sa haine et de la jalousie qu'il avoit contre Strafford son rival. Il porta au parlement des papiers qui leur découvrirent un grand dessein que le vice-roi avoit conçu pour leur abaissement et pour le service du Roi son maître. Voilà le parlement qui se mutine, qui crie, et qui veut la mort de ce fidèle serviteur. Les parlementaires viennent la demander au Roi, disant qu'il est criminel, qu'il trouble le repos de l'État, qu'il met des défiances dans l'esprit de son maître contre ses bons sujets, et désirent qu'il soit puni.

Le Roi d'abord leur résiste, et ne veut point entendre leur demande : il tient bon quelque temps ; mais comme il résiste sans puissance, et qu'il n'a pas de quoi donner de la terreur à ses ennemis, son opposition ne fit qu'augmenter leur fureur. Ce désordre enfin en produisit tant d'autres, que le même vice-roi d'Irlande conseilla le Roi de l'abandonner à ces mutins, disant qu'il ne craignoit rien, qu'il étoit impossible qu'on le pût convaincre d'aucune faute, et qu'il prenoit sur lui le soin de sa justification. Le Roi, trop faible, fait ce que

ce généreux ministre lui conseille, et le laisse mettre en prison dans la tour de Londres. Dès qu'il y fut, ses ennemis le chargèrent de calomnies et de crimes. On fut long-temps qu'on l'amenoit tous les jours au parlement pour être interrogé. Il répondit sur tous les articles de ses accusations avec tant de liberté d'esprit, tant de vigueur et de fermeté, que ses propres ennemis en demeuroient confondus; et pour peu que ceux qui l'écoutoient fussent indifférens, ils devenoient aussitôt ses partisans. Il étoit laid, mais assez agréable de sa persanne; et la Reine, me contant toutes ces choses, s'arrêta pour me dire qu'il avoit les plus belles mains du monde.

Le Roi et la Reine faisoient tout leur possible pour le tirer de l'état où il étoit : ils employoient toutes leurs créatures, ils offroient toutes les charges du royaume aux plus mutins; mais toute leur application n'y servit de rien. Ces esprits factieux étoient touchés du désir de la liberté : ils vouloient abaisser l'autorité royale, et voyoient clairement qu'ils n'y pourroient jamais réussir tant que leur Roi seroit servi par un habile et fidèle ministre. La Reine, pendant cet intervalle, travailloit à le sauver; elle ne passoit point de jours sans avoir des rendez-vous avec les plus méchans, qu'elle faisoit venir par de petits escaliers dérobés dans l'appartement d'une de ses dames qui étoit proche du sien, et qui étoit à la campagne. Elle seule, avec un flambeau à la main, sans se vouloir confier à personne, les alloit trouver les soirs, et leur offroit toutes choses; mais ce fut inutilement.

Leurs Majestés alloient entendre interroger leur fidèle sujet par une petite tribune qui donnoit sur la salle où se tenoit le parlement, afin que leur présence donnât du courage à leur serviteur de bien faire; et jamais ils n'en revenoient que le cœur saisi de douleur et leurs

yeux pleins de larmes. La Reine avoit gagné milord Damby, l'un des plus passionnés des parlementaires, et de ceux qui s'étoient déclarés le plus contre Strafford. Aussitôt qu'il se fut engagé au service du Roi son maître, il passa d'une extrémité à l'autre, et fit en faveur du prisonnier une harangue si belle qu'elle auroit été capable de le justifier tout à fait, si les oreilles qui l'écoutoient eussent pu entendre la raison, et que leurs cœurs eussent pu aimer la justice.

Dans ce même temps, le parlement conseilla au Roi de faire la paix avec les Écossais; et comme l'argent qu'il avoit ordonné pour payer l'armée du Roi qui favorisoit le parlement ne se trouvoit pas assez vite, les soldats se plaignirent et crièrent même contre le parlement, quoiqu'ils parussent lui être plus attachés qu'au Roi. Il y avoit alors dans l'armée deux serviteurs de ce prince, Gorrein et Hailmot, qui prirent cette conjoncture pour l'engager à son service et lui amener les troupes sujettes à ses volontés. Ces deux hommes, ayant vu Strafford en prison, et croyant qu'il n'échapperoit point des mains des parlementaires, s'étoient tous deux mis dans la tête le désir de commander l'armée en chef. Chacun avoit eu ce dessein sans en faire part à son compagnon; et l'un et l'autre avoient gagné quelques principaux officiers sans qu'ils eussent aperçu l'un par l'autre qu'ils avoient chacun un compétiteur en leur personne. Hailmot alla parler au Roi de cette affaire en même temps que Gorrein en parla à la Reine pour le faire savoir au Roi; et Leurs Majestés se trouvèrent en même temps par leur confidence commune dans la joie et dans l'inquiétude tout ensemble.

La Reine ayant dit au Roi le dessein de Gorrein, le Roi lui ayant confié celui de Hailmot, ils jugèrent aussitôt que l'ambition égale de ces deux hommes rendroit

un d'eux leur ennemi par la préférence de l'autre; et qu'ainsi leur aventure seroit sue des parlementaires avant qu'ils se pussent servir des bonnes volontés de l'armée. Pour remédier à ce malheur, ils conclurent qu'il falloit travailler à les accorder, donnant à quelqu'un d'eux le commandement des troupes, et à l'autre quelque chose de si grand qu'il pût être content.

Le Roi proposa à la Reine d'envoyer milord Germain, son premier écuyer, négocier cet accommodement avec eux, comme étant ami commun de tous les deux, d'un esprit doux et capable par ses avis de mettre la paix où elle ne pouvoit plus être lorsqu'ils seroient avertis de l'état où ils étoient. La Reine ayant de nouveau pensé au péril que couroit milord Germain de se mêler de cet accommodement, l'appela dans son cabinet; et après lui avoir appris le dessein du Roi, elle lui dit aussi son inquiétude, et la peur qu'elle avoit que le parlement, venant à savoir cette intrigue, ne chassât et lui et les plus confidens, et que le Roi et elles ne demeurassent sans avoir personne à qui pouvoir se confier. La conclusion de cet entretien fut de lui défendre de s'en mêler, et qu'elle le feroit trouver bon au Roi. Le Roi, entrant en ce même temps en son cabinet, qui entendit qu'elle lui défendit quelque chose, répéta les mots de la Reine, et lui dit en riant : « Si fait, il le fera. » Et la Reine, du même ton, lui répondit aussi en riant : « Non fait, il ne « le fera pas; et quand je vous aurai dit ce que c'est, je « suis sûre que vous serez de mon avis. — Dites donc, « madame, lui dit le Roi, afin que je sache ce que vous « défendez, et ce que j'ordonne. »

La Reine lui fit part de son raisonnement, et lui dit que s'ils employoient à leur négociation ceux qui étoient nécessaires à leur service pour le secours de Strafford, qu'ils vouloient sauver, ce secret venant à se savoir,

qu'infailliblement le parlement les chasseroit, et que leur exil augmenteroit le mauvais état de leurs affaires. Le Roi trouva toutes ces raisons fort bonnes. Après avoir balancé ensemble l'importance de la chose avec la crainte du mauvais succès, ils conclurent néanmoins à la fin qu'il falloit hasarder tout pour un si grand bien, et que Germain iroit travailler à cet accommodement. Il y fit en effet tout son possible : il parla à tous deux ; il leur représenta l'importance de se démettre l'un ou l'autre du désir d'être général ; fait espérer à celui qui ne le sera pas la plus belle charge du royaume, et n'oublie rien pour bien servir son maître et ses amis. Mais la mauvaise destinée de cette maison royale, et du Roi en son particulier, fit que ces deux lords ne purent jamais se consoler d'être deux. Ils firent bonne mine ; et Gorrein, le soir même, emporté par l'ardeur de son ambition, qui lui fit manquer à l'honneur et à la fidélité, alla découvrir ce dessein au parlement. Il rendit par conséquent toutes ses peines inutiles et nuisibles au service de son Roi, et empira par cette lâche action les affaires de ce prince ; au lieu que ses premiers desseins en devoient être le remède.

Aussitôt le parlement envoya vers le Roi pour le supplier très-humblement de commander que personne de sa cour ne sortît de Whitehall[1], et lui dirent qu'ils avoient découvert une grande trahison où ils croyoient que Sa Majesté n'avoit point de part, et qu'elle seroit bien aise, sans doute, que les coupables en fussent punis. Hailmot, étant averti que tout étoit découvert, prit aussitôt la fuite. Milord Perci étoit chez le Roi, et milord Germain étoit dans Londres, qui se divertissoit et ne songeoit à rien. La Reine lui écrivit aussitôt de sa main

[1] Palais du roi à Londres.

par milord Perci, et lui manda de ne point revenir au palais, et d'aller à son gouvernement, qui est une place forte et un port de mer, par où elle crut que lui et milord Perci pourroient se sauver en France. Elle lui donna aussi un passe-port de la main du Roi, afin de les faire échapper ensemble de la persécution parlementaire. Le Roi et elle les envoyoient à Portmore, ne croyant pas que Gorrein eût rien découvert de leur entreprise; car ils s'imaginoient que la négociation de Germain étoit en bon état, et que, par quelque autre biais, ils avoient été découverts.

Milord Perci, apprenant de quelqu'un qu'il rencontra au sortir de la maison royale que c'étoit Gorrein qui avoit trahi le Roi, ne s'amusa point à chercher milord Germain; il lui envoya le billet de la Reine, et se servant du passe-port du Roi, il s'échappa et passa en France. Milord Germain, avec l'ordre de la Reine sans passe-port, part aussitôt, et s'en va à Portmore trouver Gorrein qui étoit son ami, bien éloigné de penser qu'il avoit manqué de fidélité à son maître et à eux. Il arriva dans sa place presque aussitôt que lui, quoiqu'il fût parti pour s'y rendre dans le moment qu'il eut découvert son secret au parlement. Gorrein fut surpris quand il vit son ami dans sa place : il lui demanda avec étonnement où il alloit. Milord Germain lui montra le billet de la Reine, et lui dit qu'ils étoient découverts; que lui-même devoit craindre aussi, et qu'il n'avoit pas revu Leurs Majestés, mais qu'il étoit parti aussitôt qu'il en avoit eu l'ordre, pour se rendre auprès de lui, selon leur commandement. Cet infidèle, le regardant avec douleur, lui dit : « Vous n'avez rien à craindre « pour moi, ni pour vous aussi; car j'ai assez de crédit « pour vous sauver. Je suis marri d'avoir fait une faute, « mais je la réparerai à votre égard, et je périrai plutôt

« que de vous manquer de fidélité. » Bientôt après il reçut un ordre du parlement d'arrêter Germain : il le mit dans sa poche, et n'en parla point. Les parlementaires lui dépêchèrent un homme exprès pour le presser de l'arrêter. Il nia d'avoir reçu leur ordre et fit aussitôt embarquer son ami, disant à l'envoyé du parlement qu'il étoit parti, et qu'il n'étoit plus temps de demander de lui qu'il l'arrêtât. Il se déclara ensuite hautement contre le Roi, avouant ce qu'il avoit fait, et prenant pour son excuse envers le Roi qu'il n'avoit pu souffrir de compagnon dans le mérite ni dans la récompense du service qu'il avoit voulu lui rendre.

Voilà Leurs Majestés sans serviteurs ni sans conseil. Elles continuèrent leur assistance pour leur prisonnier Strafford; mais elles étoient plus foibles. Strafford, sachant qu'il avoit perdu ses deux amis, Germain et Perci, eut alors fort mauvaise opinion de sa destinée, et dit lui-même qu'il étoit mort. Tous deux avoient de grands desseins de le sauver et avoient résolu de le faire échapper par finesse, si la protection royale n'en pouvoit venir à bout. Ce n'est pas que le vice-roi d'Irlande se souciât de sa vie : il avoit pu se sauver plus d'une fois qu'il ne l'avoit pas voulu faire, et toute son ambition étoit de confondre la malice de ses ennemis par les marques véritables de son innocence; mais ses amis l'auroient peut-être forcé de prendre la voie la plus sûre. Il avoit été brouillé avec la Reine, mais depuis quelque temps il étoit lié à ses intérêts; et après ce changement elle l'avoit beaucoup considéré, et lui l'avoit bien servie. La reconnoissance qu'elle en eut, jointe à sa considération propre et à celle du Roi son mari, fit qu'elle n'oublia rien pour le secourir et pour lui donner la force de se retirer des mains de ses iniques accusateurs; mais il ne lui en resta que la satisfaction qui se ren-

contre toujours à faire des actions de bonté et de justice.

Leurs Majestés étant demeurées sans serviteurs, et le vice-roi sans amis auprès de son maître, ces cruels ennemis commencèrent à presser le Roi plus hardiment de leur abandonner ce ministre. Ils lui envoyèrent les évêques en corps, qui lui vinrent dire qu'il étoit obligé en conscience de perdre un seul homme pour sauver tout le royaume, sa personne et ses enfans. Il y résista, puis il douta s'il le devoit faire; mais enfin il s'y résolut, et trois jours après la trahison de Gorrein, le Roi leur abandonna cet illustre prisonnier. Il avoit envoyé lui-même supplier le Roi de le faire, afin de les contenter, espérant qu'en lui donnant sa grâce aussitôt après sa condamnation, ils n'auroient peut-être pas la hardiesse de le faire mourir. Il prit néanmoins la résolution de s'exposer à tous les événemens que pouvoit produire la rage de ses méchans juges, et se résolut à la mort comme un homme sage et courageux qui savoit connoître l'état où il étoit. Le Roi donc, pressé de tant de malheurs, se laissa vaincre à sa mauvaise fortune qui le forçoit à travailler lui-même à sa ruine, puisqu'en signant l'arrêt de son ministre il signa aussi celui qui peu de temps après fut prononcé contre lui.

Aussitôt que ces barbares révoltés eurent le consentement du roi d'Angleterre, sans écouter ni grâce ni commandement contraire, ils le firent mourir dans la place de la Tour de Londres; et, l'exposant au public, ils firent voir la beauté de son esprit et son admirable fermeté. Il parla fortement à ses ennemis; et, malgré leur barbarie, il les força de le regretter et d'avouer, sans doute, mais tacitement, qu'ils faisoient une injustice. Le Roi souffrit beaucoup de douleur, la Reine jeta beaucoup de larmes, et ils sentirent tous deux que cette mort

leur feroit perdre quelque jour à l'un la vie, à l'autre le repos.

Après cette résolution, le Roi résolut d'aller tenir les États, parce qu'eux-mêmes le souhaitoient, et crut avec raison que sa présence remettroit les esprits de ce royaume dans une meilleure disposition. Il partit au mois de mai ou de juin, et laissa la Reine à Londres, qui partit aussitôt pour aller à Otland, une de leurs maisons, et mena ses enfans avec elle. Les parlementaires, quelque temps après, voulurent les lui ôter. Ils lui mandèrent qu'il seroit bon qu'elle les mît entre leurs mains pendant l'absence du Roi, parce qu'ils n'apprenoient rien auprès d'elle, et qu'ils craignoient qu'elle ne les fît papistes. La Reine répondit qu'ils se trompoient; que les princes avoient des maîtres et gouverneurs, et qu'elle ne les feroit point papistes, puisqu'elle savoit bien que ce n'étoit pas la volonté du Roi qu'ils le fussent. Mais, pour éviter leur insolence, elle fut contrainte de les envoyer à une autre maison voisine de celle-là, pour leur montrer qu'elle ne les tenoit pas toujours avec elle, d'où ils la venoient voir quelquefois.

Les ennemis de cette princesse voulurent ensuite l'obliger à s'en aller hors du royaume, en lui faisant croire qu'ils avoient dessein de l'enlever. Ils envoyèrent, de la part du parlement, ordre à un gentilhomme qui commandoit le village où étoit sa maison, de se tenir prêt avec une certaine quantité de ses paysans armés, et en état de servir le Roi à leur commandement. Ce même ordre portoit de les attendre jusqu'à minuit au parc d'Otland, où il trouveroit de la cavalerie et des officiers qui lui devoient prescrire ce qu'il avoit à faire. Ce gentilhomme vint trouver la Reine, lui montra son ordre, et lui témoigna vouloir lui être fidèle. Elle lui dit de ne

point obéir à ce que le parlement désiroit de lui, et de se tenir en repos.

Cependant, sans s'étonner, elle envoya avertir ses principaux officiers qui étoient à Londres pour leurs propres affaires, et leur manda de se rendre auprès d'elle avant minuit, avec le plus de monde qu'il leur seroit possible; puis fit armer tous ses petits officiers, jusqu'à ses marmitons de cuisine. Elle alla ensuite se promener dans le parc, sans montrer aucune inquiétude; et la nuit se passa sans qu'on vît aucune marque du dessein du parlement. Il y eut seulement vingt hommes à cheval ou environ, fort mal montés, qui parurent rôder autour du parc. Elle avoit déjà regagné Gorrein; et croyant avoir besoin de lui, elle lui manda de se tenir prêt à Portmore, et que peut-être il la verroit bientôt dans sa place. Elle ordonna aussi des relais sur les chemins, en cas qu'elle fût forcée de fuir; mais ne le voulant faire qu'à l'extrémité, elle ne se hâta point, et crut qu'il suffisoit de se tenir en état de n'être pas surprise. Elle envoya chercher milord Damby, et lui dit d'envoyer chez ses amis, afin d'avoir cent gentilshommes pour se tenir auprès d'elle; ce qui fut fait aussitôt. Afin que cette précaution ne parût point, la Reine vint à Hamptoncourt, pour s'approcher d'un gentilhomme voisin de cette maison, qui avoit toujours une grande quantité de beaux chevaux chez lui. On y mit ceux de la Reine, afin de les tenir prêts; et après avoir donné les ordres nécessaires à sa sûreté, elle se tint en repos, et on l'y laissa sans la troubler. Au contraire, on lui fit de grandes excuses de ce commandement extraordinaire qui avoit été envoyé dans son village, et chaque membre du parlement nia d'en savoir quelque chose.

Pendant cet intervalle, la Reine tâcha de gagner des

créatures au Roi son mari : il y en avoit plusieurs qui témoignoient vouloir rentrer en leur devoir. Elle ramena à son service le maire de la ville de Londres, et celui-ci avec les autres firent que le Roi à son retour d'Écosse, d'où il revint sans beaucoup de fruit, fut bien reçu dans sa ville capitale. Le peuple lui témoigna son affection par des cris de *Vive le Roi!* par un grand concours de monde, et par tant de marques de joie, qu'il ne douta nullement que les cœurs de ses sujets ne fussent en bon état. La Reine, qui avoit été au-devant de lui pour lui apprendre la disposition suivante de ses créatures, le suivit dans ce triomphe. Elle avoit ses enfans avec elle, et le prince entra dans Londres à cheval avec le Roi son père; et toute la famille royale eut part à toutes ces bénédictions publiques, qui eurent toutes les marques de bonne volonté qu'on pouvoit souhaiter. Le Roi, étant arrivé, voulut profiter de ces belles apparences pour tâcher, par un coup hardi, de se rendre maître de trois ou quatre personnes qui étoient les chefs de toutes les factions qui se faisoient contre lui, voyant bien qu'il ne pouvoit être paisible dans son royaume sans les arrêter, et se résolut d'exécuter lui-même son dessein dans le parlement, croyant qu'en traitant bien les autres, tous se rendroient à lui.

Le jour fut choisi pour faire cette grande action, qui apparemment devoit produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Cette pensée étoit un important secret entre le Roi et la Reine, et très-peu de personnes étoient dans leur confidence. Ce prince partit d'auprès d'elle, bien résolu de changer sa destinée par la perte de ses ennemis, et la laissa dans son cabinet, faisant des vœux pour cette entreprise. Le Roi, allant au parlement, rencontra quelques misérables qui lui présentèrent des requêtes et des supplications de peu de conséquence.

Pour ne point faire l'empressé, il les écouta, et parla assez long-temps aux uns et aux autres. En quittant la Reine, il lui avoit dit en l'embrassant qu'il alloit être le maître, et qu'il espéroit dans une heure la venir trouver avec plus de puissance qu'il n'en avoit à leur séparation. Elle étoit demeurée avec l'émotion et l'impatience qu'elle devoit avoir. Elle avoit souvent regardé à sa montre pour voir si l'heure étoit passée, et écouta si les survenans ne lui apportoient point quelque nouvelle. Quand elle crut enfin que l'affaire étoit faite ou faillie, elle dit à madame de Carlisle, une de ses favorites, qu'elle vit entrer dans son cabinet : « Réjouissez-« vous, car à l'heure qu'il est, le Roi est, à ce que j'es-« père, le maître dans son état, et tels et tels sont sans « doute arrêtés. »

Cette dame fut surprise du discours de la Reine. Elle avoit quelque parent ou quelque intime ami dans le nombre de ceux qu'on vouloit opprimer. Sans montrer aucune inquiétude de cette nouvelle, elle sortit, et alla vitement écrire un billet à un de ceux qu'on vouloit prendre, pour l'avertir du dessein du Roi. Ce prince ne faisoit que d'entrer au parlement. Aussitôt ils éclatèrent contre lui par mille plaintes, et dirent hautement que cet avis regardoit toute la compagnie. De cette sorte, le parlement se sépara en l'état qu'on peut juger. Tous parurent fort mal contens. Ils voyoient qu'ils avoient offensé leur Roi et qu'il vouloit les châtier, et jugèrent par conséquent qu'il n'y avoit point de remède pour eux que celui de pousser leur révolte à l'extrémité. La Reine, qui en cet endroit avoit commis une faute notable, en me contant sa légèreté se condamna elle-même; mais ce qui est admirable, quoiqu'elle l'eût avouée au Roi, je n'ai point remarqué qu'il l'en eût moins bien traitée. Elle en a fait pénitence par son re-

pentir, et point du tout par aucun reproche que ce prince lui en ait fait.

Aussitôt après cette malheureuse indiscrétion, ce même peuple, qui venoit de combler le Roi de souhaits pour sa prospérité, ne manqua pas de se tourner contre lui et de se laisser gagner à ses ennemis. Les peuples se mutinèrent dans Londres, et le Roi fut contraint d'en sortir, lui et toute la famille royale. Le lendemain de sa sortie de Whitehall, on vit six mille hommes, chacun un bâton à la main, où ils avoient attaché au bout un papier avec ce mot : *Liberté*.

Le Roi et la Reine n'allèrent pas plus loin que Hamptoncourt. Ils vouloient voir ce que deviendroient ces désordres, et croyoient être toujours en état d'en sortir quand il leur plairoit. Mais ils se trompèrent, car le parlement envoya un ordre à toute la noblesse de se mettre sous les armes et empêcher le Roi de s'en aller plus loin. Dans cette extrémité, ils firent semblant de ne point vouloir quitter leur maison, et montrèrent ne penser qu'à se divertir. Le Roi cependant fit dessein de s'échapper et de s'en aller à Hull en Yorkshire, qui est une place forte où il y avoit un magasin d'armes qui lui étoit nécessaire. Elle lui étoit encore commode parce que c'étoit un port de mer, et que cette province, voisine de l'Écosse, lui étoit affectionnée ; mais, ne voulant pas laisser sa famille au pouvoir du parlement, il fit courir le bruit que la Reine vouloit aller conduire la princesse royale en Hollande. C'étoit une chose nécessaire de la mener à son mari le jeune prince d'Orange, qu'elle avoit épousé depuis peu. Ils la tenoient séparée de lui à cause de leur jeunesse. Les ennemis du Roi ne furent pas fâchés de cette absence ; ils crurent peut-être qu'ils disposeroient du Roi plus aisément quand la Reine n'y seroit pas, et ils favorisèrent ce dessein autant

qu'il leur fut possible. Elle, de son côté, vouloit aller en Hollande pour pouvoir envoyer du secours au Roi son mari, et faire toutes les généreuses actions qu'elle a faites depuis.

Le Roi fit semblant de conduire la Reine jusqu'à Douvres, parce que c'est le chemin de Hull, et montra n'avoir d'autre dessein que celui de la chasse et du plaisir. Il fit partir tous ses équipages de chasse; il se divertit plus en apparence qu'en effet. Il étoit touché d'une vive douleur de se voir en l'état où il étoit, gourmandé par ses propres sujets et contraint de se séparer de sa femme qu'il aimoit chèrement, sans savoir ce qui arriveroit de leur destinée. La Reine s'embarqua à Douvres, et le Roi, pour la voir plus long-temps, côtoya plus de quatre lieues. Pendant qu'il chassoit et qu'il s'amusoit avec la Reine, il envoya le duc d'York devant à Hull, pour en prendre possession. Le duc d'York y fut reçu par le gouverneur, quoiqu'il y eût été mis à la prière du parlement depuis que le Roi n'agissoit plus de lui-même. Ce prince suivit le duc d'York de fort près, et néanmoins son malheur fut tel, qu'entre le père et le fils il arriva au gouverneur une lettre par laquelle on l'avertissoit que le Roi avoit dessein d'aller à Hull pour le faire arrêter et prendre sa place, et qu'il se donnât de garde de lui ouvrir les portes. Cet homme, effrayé de cet avis, ferma la porte au Roi à son arrivée, et retint le duc d'York en son pouvoir. La faute de ce prince fut grande, de n'avoir pas prévenu les mauvaises intentions de ses rebelles sujets, qu'il falloit toujours gagner par la vigilance, plutôt que d'attendre de recevoir les premiers coups de leurs mains. Il n'étoit pas temps alors de s'amuser avec la Reine sa femme. Voilà peut-être comme on peut dire qu'elle étoit cause du malheur du Roi son mari.

La Reine fut bien reçue en Hollande par Henri, prince d'Orange; et, comme il étoit aimé et respecté des États, cette princesse y reçut à sa considération toutes sortes de bons traitemens, de respects et de services de la part de son fils; car, pour les bourgmestres, ils ne révèrent pas beaucoup la royauté. Ces hommes, peu accoutumés à la soumission et à l'obéissance dues aux têtes couronnées, se venoient asseoir auprès d'elle dans des chaises, et se mettoient en conversation avec elle de la même manière qu'ils en usoient avec leurs égaux à La Haye. Ils entroient où elle étoit, le chapeau sur la tête, et après l'avoir regardée, ils s'en retournoient sans la saluer. La petite princesse, qui n'avoit que dix ans, demeura comme un enfant auprès de la Reine sa mère; et le prince, de même, qui n'en avoit que quatorze, ne songeoit qu'à bien employer cet âge sous la conduite de ses maîtres, qui étoient en grand nombre, le prince son père le voulant rendre digne successeur de ses ancêtres.

La Reine demeura une année tout entière en ce pays; et toute son occupation fut d'envoyer au Roi son mari de l'argent et des armes. Elle y mit ses pierreries en gage, et avec ce qu'elle put avoir des États et du prince d'Orange, elle envoya au Roi son mari de quoi armer quarante mille hommes. Ce qui lui servit beaucoup pour lever des troupes dans les provinces voisines de l'Ecosse, où il étoit demeuré depuis qu'il eut manqué le dessein de Hull, et que le duc d'York en fut sorti. Avec un si grand secours, la Reine voulut aller partager tout de nouveau les peines du Roi son mari. Elle se mit en mer avec onze vaisseaux remplis d'armes et de munitions, et laissa la princesse sa fille auprès de la princesse d'Orange sa belle-mère.

La fortune, qui ne lui étoit pas favorable, ou pour

mieux dire la volonté de Dieu qui règne sur les hommes, permit que son dessein fût traversé par une tempête de neuf jours, la plus forte et la plus grande qu'on ait jamais vue. Cette princesse souffrit pendant ces jours-là les frayeurs d'une mort continuelle et presque assurée, liée dans un petit lit, et ses femmes auprès d'elle liées de même. Quelques-uns de ses officiers, quelques prêtres et quelques capucins y étoient aussi. Elle et les catholiques se confessèrent, et l'horreur de la mort leur faisoit oublier la honte des offenses qu'ils avoient commises contre Dieu. Ils s'accusoient tout haut, recevant les bénédictions à tous les effroyables momens qu'ils croyoient être les derniers de leur vie. Elle s'accoutuma à la mort, et les premiers jours passés, quoiqu'elle et les siens fussent quasi sans espérance de se pouvoir sauver, ils ne laissoient pas de rire quand quelque occasion s'en présentoit; et ils reprirent le manger et le boire, qui se mêloit aux cris, aux frayeurs et à toutes les autres misères naturelles.

La tempête ayant enfin ramené la Reine à un petit port qui est près de La Haye, elle y descendit dans un état si étrange qu'il étoit impossible de l'approcher, par la puanteur de ses habits. Ils étoient pleins de tout ce qu'on peut s'imaginer de plus vilain, à cause que le bouleversement du vaisseau avoit fait un mélange des personnes et de toutes les saletés possibles. Leur étourdissement étoit tel, qu'elle et ses femmes ne purent de longtemps se tenir debout. Et le capucin qui avoit accoutumé de lui dire la messe ne la put célébrer à la première fête qu'avec l'aide de deux hommes qui le soutenoient par-dessous les bras.

Après que cette princesse se fut reposée environ quinze jours, elle se mit courageusement sur la mer avec neuf vaisseaux qui lui étoient restés : car elle en

avoit perdu deux ; et, pour cette fois, elle aborda sûrement en Angleterre par un petit village sur le bord de la mer. Elle demeura quelques jours en ce lieu, attendant des troupes du Roi qui la devoient venir escorter et recevoir. L'armée parlementaire, qui la suivoit de près, et qui l'avoit suivie sur la mer pour la venir prendre, vint border le rivage du lieu où elle étoit. Dormant la nuit dans son lit, elle fut réveillée par les coups de canon de ses ennemis, qui percèrent la maisonnette où elle étoit logée. Milord Germain, son premier écuyer et son ministre, la vint trouver, et lui dit qu'il falloit se sauver, et qu'elle étoit dans un péril extrême. Elle quitta ce lieu après avoir mis une robe sur elle, et alla se cacher dans des cavernes qui étoient hors du village. Elle avoit une laide chienne nommée Mitte, qu'elle aimoit fort, et qu'elle avoit laissée endormie dans son lit. Du milieu du village, se souvenant de Mitte, elle retourna sur ses pas ; et malgré ceux qui la suivoient, elle alla reprendre cette bête, puis se sauva des coups de canon qui la menaçoient. Après que les parlementaires se furent lassés de canonner et que les troupes du Roi furent arrivées, la Reine se mit en chemin pour l'aller trouver. Elle augmenta ses troupes de quelques levées qu'elle fit dans cette province, et les arma des armes qu'elle avoit apportées.

Ayant fait une belle armée, elle se mit à la tête de ses gens, et marcha droit vers le Roi son mari, toujours à cheval, sans nulle délicatesse de femme, vivant avec ses soldats à peu près comme on pourroit s'imaginer qu'Alexandre vivoit avec les siens. Elle mangeoit avec eux à découvert au soleil, sans nulles cérémonies : elle les traitoit comme ses frères, et ils l'aimoient tous uniquement. Ses victoires furent médiocres : et le vainqueur de toute l'Asie courut plus de hasards, donna plus de batailles,

et fit plus de conquêtes que cette princesse. La sienne fut de prendre une ville en chemin, qui véritablement ne fut pas si bien défendue que la ville d'Anvers quand le duc de Parme l'assiégea, mais qui étoit assez considérable et utile à son parti. Le Roi son mari la reçut avec joie, en admirant son courage et son affection : et quand ils se virent avec de si belles armées, ils espérèrent de pouvoir surmonter leurs rebelles et infidèles sujets ; mais toutes ces forces se dissipèrent peu de temps après et leur furent inutiles.

Leurs Majestés Britanniques demeurèrent environ une année à travailler unanimement à vaincre le malheur de ne réussir à rien de tout ce qu'ils jugèrent devoir entreprendre ; puis, étant forcés de se séparer parce que la Reine devint grosse, elle quitta le Roi, et ce fut pour jamais qu'ils se séparèrent. Elle vint à Oxford, et de là à Exeter, où elle accoucha de sa dernière fille, la princesse d'Angleterre [1] ; et dans ses couches, étant continuellement menacée de ses ennemis, elle se résolut de venir en France demander du secours à notre Reine régente, qui déjà, comme je l'ai dit, lui avoit envoyé, avec madame Peronne, sa sage-femme, vingt mille pistoles pour la secourir dans l'état pitoyable où elle étoit. Cette généreuse princesse, se contentant du peu d'argent qu'elle avoit apporté, envoya le présent de la Reine au Roi son mari, qui en avoit besoin pour entretenir et payer ses dettes.

Quand elle partit, comme je l'ai remarqué, elle avoit été depuis peu de jours fort malade et en très-mauvais état. Passant d'Angleterre en France, elle fut poursuivie des parlementaires, et, dans la créance qu'elle alloit être prise par eux, étant à fond de cale pour se garan-

[1] Anne-Henriette.

tir des coups de canon, elle fit venir le pilote, et lui commanda de ne point tirer, mais d'avancer toujours chemin, et de mettre le feu aux poudres s'il voyoit qu'elle ne pût échapper. Elle ne l'auroit peut-être pas souffert; mais, sur cette résolution, ses femmes et ses domestiques jetèrent des cris horribles : elle seule demeura dans un silence courageux, montrant braver la mort et ses ennemis par le mépris qu'elle faisoit de l'une et des autres.

Elle ne sentit en cette rencontre rien de violent dans son âme que le désir de fuir la honte de se voir soumise à la volonté des parlementaires; et la seule pensée de voir qu'en ordonnant sa mort elle ne faisoit pas ce qu'une chrétienne devoit faire, la fit repentir de sa résolution. N'ayant pas le courage de vaincre elle-même son orgueil, elle demeura indécise sur la gloire éternelle et la mondaine; mais Dieu la sauva, la faisant heureusement échapper de ce péril, et aborder à un des ports de Bretagne. Lorsqu'elle put apercevoir les côtes de France, elle se mit dans une chaloupe, et descendit dans un village au travers des roches, où elle eut de la peine à passer, où des paysans la logèrent dans une petite maison couverte de chaume. Mais quelques gentilshommes du pays ayant appris que c'étoit cette princesse, qui paroissoit plutôt une misérable héroïne de roman qu'une reine véritable, ils lui amenèrent des carrosses qui servirent à faire son voyage de Bourbon, où je l'ai laissée en commençant cette narration.

Comme la mémoire du roi Henri IV est chère aux Français, elle fut toujours suivie d'une fort grande foule de peuple, qui couroit après pour la voir. Elle étoit fort malade et fort changée, ses infortunes lui ayant donné une si grande tristesse, et son esprit étant si pénétré de ses malheurs, qu'elle pleuroit presque toujours. Ce

qui fait voir ce que peut la douleur sur l'âme et sur le corps; car naturellement cette princesse étoit gaie et parloit agréablement. Si bien que, dans le fâcheux état où elle se trouvoit, disant un jour à ce grand médecin Mayerne, qui étoit auprès d'elle, qu'elle sentoit sa raison s'affoiblir, et qu'elle craignoit d'en devenir folle, à ce qu'elle m'a conté, il lui repondit brusquement : « Vous n'avez que faire de le craindre, madame, vous « l'êtes déjà. » Elle trouva véritablement quelques remèdes à ses maux corporels en France, son pays natal, dont l'air et les eaux lui furent salutaires; mais il fallut bien du temps pour adoucir les autres. Je dirai ailleurs comme elle nous a paru quand nous la vîmes à la cour; mais avant que de reprendre la suite de mes Mémoires de l'année 1644, je suis bien aise de joindre ce que j'ai su de ce qui a pu contribuer encore aux malheurs du roi et de la reine d'Angleterre depuis le récit qu'elle m'en a fait, et qui s'y rapporte assez.

QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA NÉGOCIATION DU COMTE D'ESTRADES EN ANGLETERRE, EN L'ANNÉE 1637.

Le comte d'Estrades fut envoyé vers le roi et la reine d'Angleterre, en 1637, de la part du feu roi et du cardinal de Richelieu. Il m'a dit, depuis que j'ai écrit le récit que cette Reine affligée m'a fait, que le sujet de son voyage étoit pour obliger ce prince à demeurer neutre, au cas que le Roi et le prince d'Orange voulussent attaquer quelques places sur cette côte de Flandre. Il m'a fait voir son instruction et les lettres de ce grand ministre, ses réponses et le détail de cette négociation. Ce sont des choses qui font voir la source des malheurs de ce royaume, que la reine d'Angleterre n'a pas connue, quoiqu'elle y ait contribué; et combien on doit exa-

miner une proposition importante avant que de l'accepter ou de la refuser. Le cardinal de Richelieu avoit ordonné à d'Estrades de voir la reine d'Angleterre avant de présenter au Roi son mari la lettre que le Roi lui écrivoit, et de travailler à guérir l'esprit de cette princesse des mauvais offices que la duchesse de Chevreuse lui avoit rendus, et des dégoûts qu'elle y avoit fait naître contre lui; nommant cette dame méchante et artificieuse dans ses Mémoires. Il lui donna une lettre pour la présenter à la reine d'Angleterre, par laquelle il l'assuroit de ses services et de sa fidélité particulière envers elle, et des sincères intentions qu'il avoit de la servir utilement; mais il défendit à d'Estrades de la lui donner, s'il ne trouvoit en elle des dispositions favora bles pour la bien recevoir; et il n'oublioit pas de l'assurer de la protection du Roi pour défendre Leurs Majestés des maux que leurs sujets déjà révoltés montroient leur vouloir procurer.

L'ambassade du marquis de Seneterre avoit persuadé le Roi et la Reine que le cardinal de Richelieu leur étoit contraire; et quand d'Estrades lui parla, elle répondit, aux offres et aux promesses de fidélité qu'il lui fit de sa part, qu'elle étoit mieux informée de ses intentions pour ce qui la regardoit; qu'elle savoit qu'il n'étoit pas de ses amis, qu'elle ne désiroit rien de lui, et qu'elle ne vouloit nul éclaircissement là-dessus, sachant, à n'en pouvoir douter, qu'il n'étoit pas de ses amis. D'Estrades, étonné de cette réponse, judicieux et obéissant, ne lui donna point sa lettre; mais il lui représenta, autant qu'il lui fut possible, qu'elle se trompoit dans le jugement qu'elle faisoit de lui, et se contenta de lui présenter celle du Roi. Elle lui répondit sur ce qu'il demandoit au Roi son mari, après l'avoir lue, qu'elle ne se mêloit point des affaires de cette nature; mais

ajouta qu'elle lui en parleroit; et dit au comte d'Estrades qu'elle avoit eu une bonne réprimande sur la proposition que lui faisoit le Roi son frère de demeurer neutre en laissant attaquer les côtes de Flandre, et qu'il allât le trouver. Il y fut; et ce prince, sur les offres qu'il lui fit de la part du Roi et de son ministre, et qui furent grandes, lui répondit qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour témoigner son amitié, pourvu qu'il ne fût pas préjudiciable à son honneur, à son intérêt et à celui de son royaume : ce qui arriveroit si le Roi et les États attaquoient les places maritimes de Flandre; qu'afin de les pouvoir secourir il tiendroit sa flotte aux Dunes en état d'agir, et quinze mille hommes pour y passer.

CHAPITRE X

1644. — Séjour et divertissements de la cour à Fontainebleau. — Le cardinal Mazarin y tombe malade. — Élection du cardinal Pamphile au pontificat, sous le nom d'Innocent X. — Mort d'Isabelle de France, reine d'Espagne. — Portrait de cette princesse. — Regrets que cause sa mort. — Dispute de préséance entre Mademoiselle et la princesse de Condé. — Violent dépit de Mademoiselle. — Colère de la Reine contre elle. – Arrivée à Paris de la reine d'Angleterre. — Portrait de cette princesse. — Enlèvement volontaire de mademoiselle de Bouteville-Montmorency par Dandelot, comte de Châtillon. — Désespoir de madame de Bouteville la mère. – Elle se jette aux pieds de la Reine pour obtenir satisfaction. — Plaisante scène à cette occasion. — Mariage du chevalier Bois-Dauphin avec la marquise de Coaslin, fille du chancelier Séguier.

Sur la fin de l'été, la cour alla à Fontainebleau. La Reine avoit toujours aimé cette belle et délicieuse maison de nos rois plus que toutes les autres. C'est pour-

quoi tous les divertissemens que la seconde année de son deuil lui put permettre de prendre y furent pris et recherchés avec soin. Le cardinal y fut attaqué d'une fièvre continue qui donna de l'inquiétude à la Reine et de la joie aux courtisans, qui aiment la nouveauté et la souhaitent. On crut alors que, si le cardinal fût mort, Châteauneuf eût pris sa place : et la Reine même s'étoit laissée entendre là-dessus; mais il revint en santé, et toutes choses reprirent leur train ordinaire. En septembre 1644, on élut à Rome le cardinal Pamphile, qui étoit le seul que la France appréhendoit qui fût pape [1]. Les Barberins s'attirèrent la haine du Roi pour l'avoir élu à cette dignité. On leur ôta publiquement les marques d'être les protecteurs de la France, et notre ministre n'oublia rien de ce qui les pouvoit faire repentir de la faute qu'ils avoient faite. Ils furent même si maltraités sous le pontificat de celui qui, par leurs suffrages, avoit été mis dans la chaire de Saint-Pierre, qu'ils furent contraints, après avoir offensé le Roi, de venir lui demander sa protection. Elle leur fut accordée par le cardinal Mazarin, qui, après avoir été leur courtisan, eut le plaisir de les voir à sa porte lui faire la cour à leur tour. Leur grandeur fut soumise à la sienne : rien n'est permanent sous le ciel.

La campagne du duc d'Enghien augmenta sa réputation d'une gloire éclatante, et il donna un combat à Fribourg qui doit tenir une grande place dans l'histoire; mais comme le hasard voulut alors que je n'en remarquasse pas les particularités, et que je n'en ai rien trouvé dans mes premiers brouillons, je n'en puis dire davantage. Monsieur, dans cette même année [1644],

[1] Innocent X. Les Mémoires de Brienne confirment ces circonstances. F. R.

commanda une belle armée qui, sous ses ordres, fut avantageusement employée au service du Roi. La même raison qui me fait taire sur le duc d'Enghien me fait taire sur ce prince; et je m'en rapporte à ce que les auteurs écriront. Tous deux, sur la fin de la campagne, revinrent trouver la Reine à Fontainebleau, comme elle étoit près de retourner à Paris commencer son hiver. Elle les reçut avec joie, et le temps qu'ils y demeurèrent, elle prit plaisir de les divertir autant qu'il lui fut possible. Leur union paroissoit être aussi grande qu'elle le peut être parmi des princes qui ne font pas profession de sincérité; et l'état où étoit la cour sembloit nous présager une paix éternelle.

Isabelle de France, reine d'Espagne, mourut vers le commencement de l'hiver, digne fille de Henri le Grand, et très-digne de l'estime que l'Europe avoit pour elle. Elle fut regrettée dans toute son étendue, et ses peuples, qui avoient une grande vénération pour elle, en furent affligés. Le Roi son mari ne l'avoit pas toujours aimée autant qu'elle méritoit, à cause qu'il étoit trop galant, pour ne pas dire pis. Mais quand elle mourut, il commençoit à connoître ses belles qualités et sa capacité. Il la laissoit alors gouverner son royaume : ce qu'elle faisoit avec beaucoup de gloire; si bien qu'il la regretta infiniment. J'ai ouï dire à feu ma mère, qui avoit eu l'honneur d'être connue d'elle à son retour d'Espagne, peu de temps avant que cette princesse partît de France, qu'elle étoit belle et agréable, et qu'elle s'en alla bien contente, se voyant Reine d'un si grand royaume. Elle y vécut quelques années agréablement. Le prince d'Espagne étoit beau et bien fait, et ils s'aimèrent. On a même cru que le Roi son beau-père[1], la trouvant belle,

[1] Philippe III.

différa de les mettre ensemble, prétendant la prendre pour lui-même. On m'a dit depuis que cela n'étoit véritable qu'en ce qu'il l'aima comme sa fille, et fort tendrement. Mais le prince son mari, après être devenu roi, eut tant de maîtresses de toutes conditions, que, par la jalousie qu'elle eut raison d'avoir, toute sa vie fut pour elle un tourment aussi sensible qu'il fut long et douloureux. Elle eut sujet de s'en plaindre, mais ses plaintes furent toujours inutiles; et quoiqu'elle fût aussi chaste qu'il étoit voluptueux, les coutumes d'Espagne furent d'abord rigoureuses pour elle.

La reine d'Angleterre, long-temps après la mort de cette princesse, m'a conté que le roi d'Angleterre, son mari, étant prince de Galles, fit un voyage en Espagne pour demander l'Infante, sœur cadette de la Reine notre maîtresse, qui depuis a été impératrice; qu'ayant trouvé la reine d'Espagne à son gré, il avoit quelquefois cherché l'occasion de lui parler sans truchement: car, quoique Française, elle n'osoit lui parler français; et que, lui ayant dit quelques mots en cette langue, elle lui répondit tout bas: « Je n'oserois vous parler en ce langage sans permission, mais je la demanderai; » que, l'ayant obtenue, elle lui avoit seulement parlé une fois, où elle lui dit qu'elle auroit souhaité qu'il eût épousé sa sœur, qu'il épousa en effet, parce que le mariage de l'Infante se rompit; que depuis cette conversation, et quelques marques qu'il donna peut-être d'aimer à la voir à la comédie, on lui fit dire doucement de ne plus parler à elle; que c'étoit la mode en Espagne d'empoisonner les galans des reines. Depuis ce charitable avis, il ne lui parla plus, et ne la put voir à découvert; car elle n'alla plus à la comédie que dans une loge toute fermée.

La Reine voulut rendre à la mémoire de cette illustre

Reine, doublement sa belle-sœur, ce qu'on devoit à sa qualité de fille de France. On lui fit un service selon la coutume, avec toute la magnificence due à une si grande princesse. Dans ces sortes d'occasions, il arrive souvent que les rangs, qui ne sont point réglés en France, produisent de grandes querelles. Mademoiselle, comme petite-fille de roi, prétendoit qu'il y avoit beaucoup de distinction entre elle et madame la princesse. D'autre côté, le duc d'Enghien, voulant soutenir son rang et la grandeur que sa naissance et sa gloire lui donnoient, demanda à la Reine que madame la duchesse sa femme pût en toutes choses suivre l'exemple de Mademoiselle, prétendant qu'elle n'étoit que première princesse du sang. La Reine, dans ce moment peu attentive aux intérêts de Mademoiselle, sans considérer qu'elle étoit en possession de quelques prérogatives qui mettoient différence entre sa famille et celle de Condé, lui accorda ce qu'il lui demanda. Madame de Longueville, qui avoit perdu son rang en épousant le duc de Longueville, et qui avoit pris un brevet du Roi par lequel il étoit conservé, voulut aussi se servir de cette occasion pour se rétablir dans le droit que lui donnoit le sang de Bourbon, et prétendit, en suivant la duchesse d'Enghien, faire ce qu'elle feroit.

Mademoiselle, étant avertie des desseins contre elle, ne voulut point se trouver au service de la reine d'Espagne, sa tante. Quand l'heure fut venue de partir, elle dit qu'elle étoit malade, et qu'elle ne pouvoit sortir de chez elle. La Reine, d'abord qu'elle sut la difficulté qu'elle faisoit, en fut mal satisfaite; elle envoya lui ordonner de partir, et en fit ses plaintes au duc d'Orléans. Ce prince la condamna, et désapprouva son procédé; si bien que cette princesse se trouva dans cette occasion abandonnée non-seulement de la Reine, mais en-

core de Monsieur, son père, de qui elle soutenoit la grandeur en soutenant son rang. Mademoiselle, ne pouvant tenir ferme contre de si rudes attaques, céda malgré elle à la force, et alla à Notre-Dame s'exposer aux prétentions de ceux qui, pour avoir l'honneur d'être ses parens, vouloient l'égaler. Elle avoit ordonné, en partant, que deux personnes de qualité porteroient sa robe; mais aussitôt que le duc d'Enghien l'aperçut, il fit signe à un des siens de se joindre à celui qui déjà portoit celle de madame sa femme, qu'il portoit lui-même par la main. Madame de Longueville, qui vit qu'en se mettant dans les chaires des chanoines, Mademoiselle avoit voulu mettre une place vide entre elles, poussa madame la duchesse d'Enghien, sa belle-sœur, et toutes deux se mirent dans les places suivantes.

Mademoiselle fut sensiblement touchée de ce traitement: elle en pleura et en fit beaucoup de bruit, représentant qu'elle avoit des marques de la différence qui devoit être entre elle et madame la princesse, qui en toutes occasions lui devoient donner de l'avantage sur elle, comme d'avoir un dais dans la maison du Roi, d'avoir un carrosse cloué, des valets de pied à chausses retroussées, et de ne donner chez elle aux princesses du sang qu'une chaise à dos, elle étant dans un fauteuil. Sa colère fut abattue par celle que la Reine témoigna contre elle. On proposa de l'envoyer en religion faire quelque séjour de pénitence; mais, au lieu de soutenir sa petite disgrâce par une noble indifférence, elle eut recours à madame la princesse, ou plutôt elle accepta les offres qu'elle lui fit faire de la raccommoder avec la Reine, dont elle fut infiniment blâmée. Le duc d'Enghien disoit pour ses raisons qu'elle se devoit tenir aux prérogatives qu'elle avoit, sans en prétendre toujours de nouvelles, et que les avantages qu'elle avoit déjà

étoient les seuls dont elle devoit jouir. Monsieur s'avisa, sur le tard, que Mademoiselle sa fille avoit eu raison. Il fit le fâché, s'en plaignit à la Reine, et alla gronder trois jours à Chambord. La Reine, qui avoit permis au duc d'Enghien de faire ce qu'il avoit fait, crut être obligée, pour le bien de la paix, de le décharger de cette faute au cas qu'il y en eût, et de prendre le tort sur elle; si bien qu'avec quelques excuses de sa part, et quelques complimens du duc d'Enghien, toutes choses s'apaisèrent aisément.

La reine d'Angleterre vint à Paris à peu près dans ce même temps. Il y avoit trois ou quatre mois qu'elle étoit à Bourbon. La Reine la fut recevoir avec le Roi et le duc d'Anjou, le véritable Monsieur, jusque hors de la ville. Ces deux grandes princesses s'embrassèrent avec tendresse et amitié, et se firent mille complimens qui ne tenoient rien du compliment. On la mena loger au Louvre, qui pour lors étoit abandonné, et pour maison de campagne on lui donna Saint-Germain. Comme les affaires du Roi étoient en bon état, et que la guerre n'avoit point encore ruiné les finances royales, on lui donna ensuite une pension de dix ou douze mille écus par mois, et en toutes choses elle eut grand sujet de se louer de la Reine.

Cette princesse étoit fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avoit plus guère de marques de sa beauté passée. Elle avoit les yeux beaux, le teint admirable et le nez bien fait. Il y avoit dans son visage quelque chose de si agréable, qu'elle se faisoit aimer de tout le monde; mais elle étoit maigre et petite : elle avoit même la taille gâtée; et sa bouche, qui naturellement n'étoit pas belle, par la maigreur de son visage étoit devenue grande. J'ai vu de ses portraits, qui étoient faits du temps de sa beauté, qui montroient

qu'elle avoit été fort aimable : et comme sa beauté n'avoit duré que l'espace du matin et l'avoit quittée avant son midi, elle avoit accoutumé de maintenir que les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux ans.

Pour achever de la représenter telle que je l'ai vue, il faut avouer qu'elle avoit infiniment de l'esprit, de cet esprit brillant qui plaît aux spectateurs. Elle étoit agréable dans la société, honnête, douce et facile; vivant avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher sans nulle façon. Son tempérament étoit tourné du côté de la gaieté; et parmi les larmes, s'il arrivoit de dire quelque chose de plaisant, elle les arrêtoit en quelque façon pour divertir la compagnie. La douleur quasi-continuelle qui lui donnoit alors beaucoup de sérieux et de mépris pour la vie la rendoit à mon gré plus solide, plus sérieuse et plus estimable qu'elle ne l'auroit peut-être été si elle avoit toujours eu du bonheur. Elle étoit naturellement libérale; et ceux qui l'avoient vue dans sa prospérité nous assuroient qu'elle avoit épuisé des trésors à faire du bien à ceux qu'elle aimoit.

Son favori, qui, selon le dire du public, avoit quelque part aux malheurs d'Angleterre, étoit assez honnête homme et d'un esprit doux, mais qui parut fort borné, et plus propre aux petites choses qu'aux grandes. Il avoit pour elle cette fidélité qu'ont d'ordinaire tous les ministres : il vouloit avoir de l'argent, préférablement à tout le monde, pour subvenir à sa dépense, qui en tout temps a été grande. Cette princesse avoit sans doute trop de confiance en lui, mais il est vrai qu'il ne la gouvernoit pas absolument; elle avoit souvent une volonté contraire à la sienne, qu'elle défendoit en maîtresse absolue : ce qu'elle faisoit avec sensibilité à l'égard de tous, car de son naturel elle étoit un peu

dépitée, et elle avoit de la vivacité. Elle soutenoit ses sentimens avec de fortes raisons; mais elles étoient accompagnées d'une beauté, d'une raillerie qui pouvoient plaire, et corriger tout ensemble les marques de hauteur et de courage qu'elle a données dans les actions principales de sa vie. Elle manquoit de belles et grandes connoissances qu'on peut acquérir par la lecture : ses malheurs avoient réparé ce défaut, et de fâcheuses expériences lui avoient donné de la capacité. Nous la verrons en France perdre cette couronne chancelante qu'elle portoit encore, perdre le Roi son mari d'une mort effroyable, et souffrir constamment toutes les adversités qu'il a plu à Dieu lui envoyer.

Les cabinets des rois sont des théâtres où se jouent continuellement des pièces qui occupent tout le monde : il y en a qui sont simplement comiques; il y en a aussi de tragiques, dont les plus grands événemens sont toujours causés par des bagatelles. Après avoir parlé des horribles effets de la fortune et de l'indolence avec laquelle elle se moquoit des têtes couronnées, il faut remarquer ici ceux que produit cette folle passion, qui ne se contente pas d'intrigues de plaisir, mais, se mêlant dans toutes les affaires les plus sérieuses, ne manque jamais de faire de grands désordres quand elle est maîtresse du cœur des hommes. Mademoiselle de Boutteville-Montmorency, fille de Boutteville qui avoit eu la tête tranchée pour s'être battu en duel contre l'expresse défense du roi Louis XIII, étoit aimée du comte de Châtillon, appelé Dandelot. Il étoit frère de Coligny, qui s'étoit battu contre le duc de Guise, ainsi que je l'ai écrit. Le maréchal et la maréchale de Châtillon, ses père et mère, s'opposèrent à cette inclination, tant à cause que mademoiselle de Boutteville n'étoit pas riche que parce qu'elle étoit catholique; si bien qu'ils voyoient

par ce mariage leur famille dans un engagement qu'ils appréhendoient infiniment. Pour y remédier, ils désiroient que leur fils épousât mademoiselle de La Force, grande héritière et bonne huguenote, deux qualités qui les accommodoient davantage, à cause de leur ancien attachement à la religion prétendue réformée.

Madame de Boutteville disoit, de son côté, qu'elle ne consentiroit jamais que sa fille, qui étoit de la maison de Montmorency, épousât personne contre le gré de ses parens; et qu'elle ne croyoit pas, quoiqu'elle n'eût pas de bien, que ce lui fût un avantage d'entrer dans une maison incommodée, où elle ne porteroit point les richesses qu'elle pourroit espérer dans une autre, et où par conséquent elle seroit méprisée. Si les pères étoient de même sentiment, le comte de Châtillon et mademoiselle de Boutteville étoient d'accord ensemble pour faire le contraire de ce que leurs proches désiroient. Après avoir fait toutes les choses possibles pour vaincre les difficultés qui s'opposoient à leur bonheur, ils se résolurent d'y apporter le remède qui étoit en leur pouvoir, étant assurés d'être soutenus par le duc d'Enghien, leur parent commun, qui étoit leur protecteur et leur confident.

L'amant enleva sa maîtresse, et on crut que sa maîtresse y avoit consenti; mais comme le cœur humain a beaucoup de plis et de replis, et que dans les aventures de la vie il y a beaucoup de pensées différentes qui contribuent à leur succès, il arriva que le duc d'Enghien, qui aimoit mademoiselle Du Vigean, sut par elle que son père la vouloit marier au comte de Châtillon, et avoit offert au maréchal de Châtillon une dot considérable, pourvu qu'il pût avoir son fils pour gendre. Cette nouvelle avoit donné de furieuses alarmes à ce prince. Il en donnoit souvent aux ennemis de l'Etat;

mais, son cœur n'étant pas si vaillant contre l'amour que contre eux, il sentit une douleur extrême, et ne put souffrir qu'un autre possédât ce que la vertu de cette honnête fille lui défendoit d'espérer. Pour éviter ce chagrin, il jugea qu'il falloit entrer dans les intérêts de Dandelot et le fortifier dans sa passion. Il lui conseilla donc d'enlever mademoiselle de Boutteville, et de se satisfaire par lui-même. Il se chargea en particulier de l'événement de la chose, et leur promit aussi de la faire approuver par madame la princesse, qui aimoit mademoiselle de Boutteville à cause qu'elle avoit l'honneur d'être sa parente.

Le duc d'Enghien avoit une si forte passion pour mademoiselle Du Vigean, que j'ai ouï dire à madame Du Vigean sa mère qu'il lui avoit souvent dit vouloir rompre son mariage, comme ayant épousé la duchesse d'Enghien sa femme par force, afin d'épouser sa fille, et qu'il avoit même travaillé à ce dessein. J'ai ouï dire à madame de Montausier, qui a su toutes ces intrigues, que ce prince avoit fait semblant d'aimer mademoiselle de Boutteville par l'ordre exprès de mademoiselle Du Vigean, afin de cacher au public l'amitié qu'il avoit pour elle; mais que, la beauté de mademoiselle de Boutteville ayant donné frayeur à mademoiselle Du Vigean, elle lui avoit défendu peu après de la voir ni de lui parler, et qu'il lui avoit obéi si ponctuellement, que tout à coup il rompit tout commerce avec elle; et que, pour montrer qu'il n'avoit nul attachement à sa personne, il l'avoit fait épouser à Dandelot.

Si mademoiselle Du Vigean fut satisfaite des sentimens du duc d'Enghien, mademoiselle de Boutteville ne le fut pas moins de sa destinée. Elle aimoit celui qu'on lui donnoit; et, comme ambitieuse et prudente, elle n'étoit pas fâchée de trouver un aussi bon parti que

l'étoit pour elle le comte de Châtillon, trop grand seigneur par sa naissance pour manquer d'avoir de grands établissemens à la cour, soit par le duc d'Enghien, soit par lui-même. J'ai ouï dire qu'elle ne sentit guère la perte de la galanterie de ce prince; et la seule peine qu'elle en eut fut de savoir que, pour plaire à mademoiselle Du Vigean, il avoit fait contre elle des railleries un peu trop fortes pour être reçues avec indifférence. Le même jour de l'enlèvement, il conta à madame de Longueville et à mademoiselle de Rambouillet, depuis madame de Montausier, en des termes assez offensans, qu'elle avoit eu beaucoup de facilité à se résoudre à cette aventure, et ne l'épargna pas sur aucun article.

Cet enlèvement se fit avec assez de rumeur et d'accidens fâcheux, qui lui furent un pronostic assuré du peu de bonheur de son mariage. Madame de Valencé, sa sœur aînée, la ramenant chez elle, fut étonnée de voir des gens à la porte de sa maison qui prirent mademoiselle de Boutteville et l'emportèrent entre les bras de son ravisseur. Il l'attendoit proche de cette maison dans un carrosse à six chevaux prêt à faire voyage. Mademoiselle de Boutteville fit semblant de crier, afin de cacher à ses proches l'agrément qu'elle avoit donné à cette action. Quelques valets les vouloient défendre, et le suisse de madame de Valencé y fut tué, qui paya de son sang et de sa vie les plaintes du monde les moins tristes. Ces deux aimables personnes, étant sorties de Paris, quittèrent le carrosse pour aller plus vite : ils prirent des chevaux, et se hâtèrent d'aller à Fleury, dont le duc d'Enghien étoit le maître. Je ne sais où ils se marièrent, et je ne suis pas instruite des particularités de cette cérémonie; elle se fit sans doute selon l'ordre ordinaire et avec peu de témoins. Je m'arrête-

rai seulement à ce qui se passa le soir chez la Reine, et qui fut une plaisante comédie.

La Reine étoit déjà toute déshabillée et prête à se mettre au lit, lorsqu'on vint lui dire que madame la princesse étoit dans son grand cabinet qui demandoit à la voir. Elle en fut surprise, à cause qu'il étoit plus de minuit; et cette heure n'étoit plus propre à de telles visites. Elle commanda qu'on la fît entrer; mais ce fut avec un peu de curiosité de savoir la cause de cette visite si extraordinaire. Aussitôt que madame la princesse fut auprès de la Reine, qui achevoit de se coiffer de nuit, elle lui dit d'un ton pitoyable : « Madame, voilà une « pauvre femme, lui montrant madame de Boutteville, « qui est sensiblement affligée du malheur qui vient de « lui arriver. Elle vient vous demander justice contre « M. de Châtillon, qui vient d'enlever sa fille. » Madame de Boutteville se jeta aussitôt aux pieds de la Reine : elle étoit tout échevelée, son collet étoit déchiré, ses habits demi-rompus. Elle faisoit des cris comme si en effet le comte de Châtillon eût été un voleur de grand chemin, et comme si sa fille eût souffert la plus grande violence du monde.

Madame de Valencé, sa fille, supplia aussi la Reine qu'on allât après ce criminel, qui ne méritoit pas moins que la mort pour avoir outragé leur maison. Madame de Boutteville exagéra, en des termes fort éloquens, la violence que souffroit sa fille dans cet enlèvement, la peine que sa vertu et sa modestie lui feroient souffrir quand elle se verroit toute seule, sans femme, au pouvoir d'un homme qu'elle n'avoit jamais osé regarder sans sa permission; et dit à la Reine qu'après avoir été élevée dans cette retenue, c'étoit une chose bien horrible de se voir enlever avec force par un homme qu'elle ne pourroit jamais considérer que comme son tyran.

Elle jetoit tant de larmes et poussoit tant de sanglots de son cœur, qu'elle eût presque donné de la pitié aux témoins de sa douleur s'il eût été facile de croire que deux personnes de pareille condition, tous deux jeunes, qui se voyoient souvent, et depuis long-temps, pussent n'être pas d'accord.

La Reine, devinant à peu près la vérité, crut facilement que la mère faisoit semblant d'être affligée, ou qu'elle étoit prise pour dupe par sa propre fille. Elle lui répondit le plus doucement qu'il lui fut possible; afin de donner aux grandes apparences de sa douleur quelque sorte de compassion. Ayant ensuite quitté sa toilette, elle se tourna du côté de madame la princesse, et lui dit tout bas : « Ma cousine, je pense que je ne « dois pas me mettre en peine de punir le coupable; il « y a lieu de croire que mademoiselle de Boutteville se« roit fâchée qu'on troublât sa joie, et que sa mère, tout « éplorée qu'elle est, ne voudroit pas qu'on lui rame« nât M. de Châtillon sans être son gendre. » Madame la princesse, qui depuis quelques momens savoit la vérité de l'histoire, quittant alors un peu son sérieux, et se tournant du côté de la muraille, se mit à rire, et dit à la Reine : « Au nom de Dieu, madame, ne me faites « pas ici faire un personnage ridicule : ne me dites « rien, j'ai assez de peine à me retenir et à bien jouer « mon jeu. Mon méchant fils a fait cette affaire : tout « le monde est content; et les larmes de cette pauvre « femme, dont je n'oserois me moquer publiquement, « me donnent une grande envie de rire en particulier. « Ils ont fait tout ce tripotage sans moi; et après cela « il faut que j'en pâtisse, et que pour récompense de « mes peines je ne m'en puisse pas réjouir. » Alors, se tournant toutes deux vers madame de Boutteville, qui continuoit à pleurer et à faire d'inutiles plaintes, la

Reine lui dit les plus douces paroles du monde, la consola, lui prédit que quelque jour elle se consoleroit, la pria d'aller se reposer, l'assurant enfin qu'elle auroit soin de la satisfaire.

Madame la princesse approuva les conseils de la Reine, et conclut qu'il falloit avoir patience. Le duc d'Amville[1], de la maison de Ventadour, arriva là-dessus. Il étoit neveu de madame la princesse, et par conséquent parent de mademoiselle de Boutteville : mais, pour son malheur, il étoit amoureux d'elle ; et, dans le trouble où il étoit de cette aventure, il dit à la Reine que le comte de Châtillon avoit commis un attentat qu'il falloit punir ; que sa cousine n'étoit point de condition à être traitée de la sorte, et qu'il la supplioit d'envoyer de ses gardes courir après elle. La Reine lui répondit d'un ton un peu bas : « Mon pauvre Brion » (car il avoit autrefois porté ce nom) « je vois bien que « vous êtes le plus fâché de la compagnie ; mais il n'y « a remède, il faut s'y résoudre : votre cousine seroit « sans doute bien fâchée de ce secours ; et comme bon « parent il faut condescendre à ses inclinations. »

Cette harangue obligea le pauvre désespéré à se taire ; et la mère, se lassant de pleurer, commença à calmer son esprit : si bien que madame la princesse la ramena chez elle, et le temps la consola en apparence et en effet, mais ne la fit pas moins fière ou moins dissimulée ; car, après le retour de la comtesse de Châtillon sa fille, ce fut elle qui se rendit la dernière à lui pardonner son mariage. Il ne fut pas si heureux qu'apparemment il le devoit être. Le comte de Châtillon se dégoûta par la possession : il aima une des filles de la

[1] François-Christophe de Lévi, comte de Brion, plus tard duc d'Amville.

Reine, qui n'étoit pas si belle que sa femme ; et cette dame, outre le tourment de la jalousie, eut la douleur de le perdre, car il fut tué quelques années après. Nous verrons ensuite cette belle veuve prendre la place de mademoiselle Du Vigean, qui, se faisant carmélite après ce mariage, laissa le cœur du duc d'Enghien en proie à celles qui voulurent l'attaquer, non sans soupçon d'avoir eu à son tour quelque sujet de se plaindre de lui. C'est néanmoins une chose crue de tout le monde qu'elle a été la seule que ce prince ait véritablement aimée.

Cette année fut fertile en mariages de cette nature. Peu auparavant celui du comte de Châtillon, le chevalier de Bois-Dauphin [1], de l'illustre maison de Laval, bien fait et considéré du duc d'Enghien, par les soins de la marquise de Sablé sa mère, fut assez heureux pour plaire à la marquise de Coaslin, fille du chancelier Seguier, qui, sans parler à son père, usa si hardiment des droits de veuvage, qu'elle se maria dans Paris publiquement, sans que pas un de ses proches en sût rien. Le chancelier en fut au désespoir : il fit du bruit ; mais enfin il lui pardonna, parce que le marquis de Laval sut faire voir à son beau-père que le mérite et la naissance sont deux grandes choses ensemble. Il en reçut plus de soutien et d'assistance dans les occasions où il en eut besoin que du duc de Sully, son autre gendre ; et, s'il eût vécu, il auroit apparemment obtenu quelque éclatante faveur de la fortune.

Aussitôt qu'il se vit du bien, l'ambition posséda son âme, toutes choses dès lors lui parurent trop petites pour lui. Ses désirs, pour être déréglés, n'en auroient pas été peut-être moins heureux, car c'est plutôt par

[1] Mort deux ans après.

l'application et l'empressement que par la sagesse qu'on parvient à se rendre considérable. Il s'étonnoit lui-même de son changement, et disoit qu'étant chevalier et gueux, toute sa pensée n'alloit qu'à attrapper dix pistoles pour rouler; mais qu'aussitôt qu'il s'étoit senti avoir des ailes pour pouvoir voler plus haut, aucune chose ne le pouvoit contenter, et qu'il ne pouvoit plus arrêter ses désirs, à moins que d'être maréchal de France et ensuite connétable.

CHAPITRE XI

1645. — Bataille de Nortlinghen, gagnée par le duc d'Enghien. — Émotion causée par les pertes qu'on y fit. — Joie de la Reine à la nouvelle de cette victoire. — Belles paroles du cardinal à cette occasion. — La Reine et le jeune Roi vont au parlement en grand cortége. — Beauté et bonne mine de la Reine à cette cérémonie. — Bonne grâce du Roi en s'exprimant à l'assemblée. — Harangue louangeuse du premier président Molé. — Harangue hardie de l'avocat général Talon. — Impression qu'elle fit sur l'esprit de la Reine. — Mademoiselle de Rohan épouse Chabot malgré l'opposition de sa famille. — Mariage du roi de Pologne avec la princesse Marie de Mantoue. — Brillante ambassade polonaise à Paris à cette occasion. — Portrait de la nouvelle reine de Pologne. — Sa déception en arrivant à Varsovie. — Portrait du Roi son mari. — Grossier accueil qu'il lui fait.

(1645) Le printemps de cette année ayant convié les princes d'aller à l'armée, ils partirent en donnant de publiques marques de l'impatience qu'ils avoient d'aller travailler à la gloire de la France et au bonheur de l'État. Le duc d'Orléans alla commander l'armée de Flandre, le duc d'Enghien celle d'Allemagne, et la Reine passa cette année une bonne partie de l'été à Paris. Le duc d'Enghien, après avoir, à son ordinaire, porté la terreur et l'effroi en Allemagne, donna une

bataille à Nortlinghen [1], qui a été une des plus belles actions de ce prince. J'y perdis deux gentilshommes de mes parens : Lanquetot et Grémonville, tous deux honnêtes gens. Leur perte me fut sensible, car outre l'alliance ils étoient de mes amis, ce qui doit se considérer davantage. Le jour que la nouvelle du gain de cette bataille arriva, en revenant de la promenade au Palais-Royal, je m'étonnai de voir une grande quantité de personnes qui parloient ensemble par troupes séparées. L'émotion que l'amour de la patrie inspire dans les cœurs se fait toujours sentir en de telles occasions. Quelques-uns de ma connoissance vinrent au devant de moi me dire qu'il y avoit une bataille gagnée, mais aussi qu'il y avoit beaucoup de gens de tués. Le premier sentiment en eux avoit été la joie, puis après la crainte l'avoit suivie, et chacun en particulier sembloit déjà regretter son parent ou son ami mort.

Cette consternation des autres m'en donna aussi ; et, quoique mon affection pour la Reine fût assez forte pour ne pouvoir manquer de prendre part à la satisfaction que lui devoit donner une si grande nouvelle, le malheur des familles me touchoit, et mes sentimens étoient partagés là-dessus. Dans cette pensée, je montai en haut. Je trouvai cette princesse sur la terrasse qui joint les deux corps de logis. Elle avoit dans les yeux toutes les marques d'une grande joie. Les victoires sont les délices des souverains, d'autant plus qu'ils en goûtent les plaisirs sans partager fortement l'infortune des particuliers. Ce n'est pas que la Reine en ces occasions ne parût avoir beaucoup d'humanité, et regretter les personnes de mérite ; mais enfin elle étoit reine.

[1] Le 3 août 1645.

Le cardinal la vint aussitôt trouver, pour lui apprendre les particularités de cette grande défaite. Comme elle le vit, elle alla au devant de lui d'un visage riant et satisfait. Il la reçut en lui disant d'un ton grave : « Madame, tant de gens sont morts, qu'il ne faut « quasi pas que Votre Majesté se réjouisse de cette « victoire. » Il parla de cette sorte exprès peut-être pour gagner les bonnes grâces des assistans, et pour acquérir la réputation d'être tendre à ses amis ; mais, soit que ce sentiment lui fût naturel, ou qu'il eût pris soin par politique de l'affecter, il en méritoit des louanges. Un homme qui exerce la vertu, soit que ce soit par sa volonté plutôt que par son inclination, ne laisse pas d'en être estimable ; puisque les motifs en sont impénétrables, et qu'il appartient seulement à celui qui a formé le cœur humain de le connoître et de le juger. Le cardinal commença par le maréchal de Gramont [1], qui étoit prisonnier, dont il témoigna un sensible déplaisir ; et puis lut à la Reine la liste de tous les morts ; et dans cette narration je trouvai que j'avois perdu mes parens et quelques-uns de mes amis que je regrettai beaucoup.

Pendant que les princes du sang emportoient des victoires quasi-continuelles sur les ennemis (septembre 1645), et que la France par son bonheur se faisoit révérer de toute l'Europe, la Reine méditoit de trouver de l'argent [2], afin de pouvoir continuer la guerre avec

[1] Antoine de Gramont, le même qui a laissé des Mémoires. Il mourut en 1678.

[2] Forbonnais, *Recherches sur les finances de la France* (t. Ier, p. 221, 237 et suivantes), expose la situation financière du gouvernement à cette époque. Des détails intéressants se trouvent également dans un *Mémoire* que renferment les *Archives curieuses de l'Histoire de France* (2e série, t. VI, p. 39) et expliquent en partie les circonstances rapportées par madame de Motteville. F. R.

la même gloire qu'elle avoit fait. Elle se résolut d'aller au parlement pour y faire passer quelques édits, comme le plus prompt remède que l'on pût trouver pour les maladies de l'État. Ce remède néanmoins est violent et nuisible à ce même État : les peuples le craignent toujours ; les parlemens pour l'ordinaire désirent en modérer l'excès par leurs très-humbles supplications. Mais il arrive quelquefois que quelques-uns se servent de ce prétexte pour augmenter l'autorité de leurs charges, et porter leur résistance bien au delà du bien public, c'est-à-dire quand ils veulent avoir part au ministère, et que les temps et les occasions leur donnent l'audace d'y penser.

Le parlement de Paris crut que pendant la régence il pourroit trouver des conjonctures propres à se faire valoir ; et ceux de cette compagnie, qui se disent les tuteurs des rois, voulurent faire connoître leur puissance en s'opposant à celle du souverain. Leur autorité, sous le règne précédent, avoit été abattue : ils cherchèrent avec impatience les moyens de la relever ; et enfin leur conduite fit voir leur intention. Elle fut alors voilée du zèle du bien public ; et, dans cette première rencontre, ils ne témoignèrent avoir pour règles de leurs sentimens que le seul désir de bien faire. D'abord que la Reine proposa d'aller au parlement, ils dirent qu'elle n'avoit point de droit de le faire. Elle s'en moqua hautement, et dit qu'elle étoit fondée en exemples, et que la feue reine Marie de Médicis y étoit allée. On résolut seulement d'attendre le retour du duc d'Orléans ; car, encore que la Reine n'eût pas besoin de sa présence comme d'une chose nécessaire, ce prince vivant avec elle aussi bien qu'il faisoit en ce temps-là, elle jugeoit avec raison qu'elle ne pouvoit avoir pour lui trop de considération : et de plus, elle étoit persua-

dée que la présence de l'oncle du Roi seroit toujours avantageuse à ses affaires.

Le duc d'Orléans étant arrivé, le jour pris pour aller au parlement, le capitaine des Gardes, selon son ordinaire, visita toutes les prisons et prit les clefs du Palais. La Reine se leva de grand matin, et s'habilla même avec plus de soin que de coutume. Elle mit des pendans d'oreilles de gros diamans mêlés avec des perles en poires fort grosses. Elle avoit au devant de son sein une croix de même sorte d'un très-grand prix. Cette parure, avec son voile noir, la fit paroître belle et de bonne mine, et en cet état elle plut à toute la compagnie. Plusieurs la regardèrent avec admiration : tous avouèrent que dans la gravité et la douceur de ses yeux on connoissoit la grandeur de sa naissance et la beauté de ses mœurs.

Les compagnies des Gardes et les Suisses furent commandés pour occuper en haie, selon la coutume, le chemin qui mène au Palais ; et la Reine avec le Roi, dont la beauté étoit alors parfaite, s'achemina pour ce voyage avec toute la grandeur qui accompagne un roi de France quand il marche en cérémonie. Il est d'ordinaire suivi de ses gardes, de ses Suisses, de sa compagnies de chevau-légers, de ses mousquetaires, et de plusieurs princes et seigneurs ; ce qui compose toujours un grand cortége. Quatre présidens vinrent recevoir le Roi et la Reine à la Sainte-Chapelle, où Leurs Majestés entendirent la messe. Le Roi étoit encore à la jaquette, qui fut porté sur son lit de justice par son premier écuyer. Mademoiselle de Beaumont, ma sœur et moi, étions allées devant pour voir arriver le Roi et la Reine, et assister à cette action, où nous prenions beaucoup de part, parce que la Reine en étoit la principale actrice.

Quand le Roi fut placé, elle se mit à sa main droite. M. le duc d'Orléans, qu'on appeloit toujours Monsieur, étoit au-dessous de la Reine, et M. le prince étoit auprès de lui. Ensuite étoient les ducs et pairs, et les maréchaux de France, selon le rang de leurs duchés. De l'autre côté étoient le cardinal Mazarin et quelques pairs écclésiastiques. Aux pieds du Roi étoit le duc de Joyeuse, son grand chambellan, comme couché sur un carreau. Au-dessous étoit le chancelier de France, et à côté de lui, dans le parquet, les présidens à mortier. A l'autre côté du chancelier, étoit un banc où madame la princesse et la princesse de Carignan étoient, et plus bas étoient les filles d'honneur de la Reine. Les quatre secrétaires d'État étoient en bas sur un autre banc, vis-à-vis des présidens. Madame de Senecé, gouvernante du Roi, demeura toujours auprès du Roi debout; elle me parut la plus proche du lit de justice; et les quatre capitaines des Gardes y étoient aussi debout avec leurs bâtons. Après que cet ordre fut partout observé, le Roi salua toute la compagnie; et après avoir jeté les yeux sur la Reine comme pour lui demander son approbation, il dit tout haut : « Messieurs, je suis venu « ici pour vous parler de mes affaires; mon chancelier « vous dira ma volonté. »

Il prononça ce peu de mots avec une grâce qui donna de la joie à toute l'assemblée; et cette joie fut suivie d'une acclamation publique qui dura long-temps. Quand le bruit fut cessé, le chancelier, par un éloquent discours, représenta les nécessités de l'État, les belles et célèbres victoires qu'on avoit gagnées sur les ennemis, le désir que la Reine avoit de la paix, et le besoin qu'on avoit de continuer fortement la guerre pour y forcer les Espagnols par la continuation de nos conquêtes; et pour cet effet il conclut qu'il falloit de

l'argent, car en cela consistoit tout le mystère. Le premier président[1] loua fort la Reine, exagéra le bonheur de la France, la bonne conduite du ministre et la valeur des princes du sang. Il représenta de même avec beaucoup de vigueur les nécessités des peuples, et fit une harangue digne de plaire au Roi et à ses sujets. L'avocat général Talon[2] parla d'un style hardi; il représenta à la Reine le peuple oppressé, ruiné par les guerres passées et par les présentes, demanda grâce pour eux à genoux d'une manière pathétique et touchante, et dit des choses assez contraires à la suprême autorité des favoris. On trouva dans le parlement qu'il avoit bien parlé; mais je crois que le ministre ne fut pas content, parce que je l'entendis blâmer par les adulateurs de la cour.

La Reine se coucha aussitôt après son retour pour se reposer de cette fatigue. Après son dîner, je la trouvai dans son lit, et M. le cardinal étoit seul avec elle. En ouvrant la porte de sa chambre, je fis du bruit : il fut cause qu'elle demanda qui c'étoit à une de ses femmes, qui par respect se tenoient un peu éloignées. Elle sut, par moi-même, que j'étois celle qui venoit d'entrer. Elle me fit l'honneur de m'appeler et de vouloir que je lui disse mon avis sur ce qui s'étoit passé le matin au parlement. Elle me demanda si le Roi ne m'avoit pas infiniment plu, quand il avoit parlé de si bonne grâce, me fit remarquer l'action de tendresse qu'il avoit faite en se tournant vers elle; et surtout me commanda de

[1] Matthieu Molé, né en 1584, fils de celui qui joua un si grand rôle sous Henri IV; nommé premier président en 1641, il fut plus tard garde des sceaux, et mourut en 1656. F. R.

[2] Omer Talon, né à Saint-Quentin, en 1595, mort en 1652. On peut voir, dans ses *Mémoires*, le rôle du parlement dans cette crise financière, et comment son intervention ne fit qu'ajouter au mauvais état des finances F. R.

lui dire ce qui m'avoit semblé des harangues. Comme elle vit par ma réponse que j'étois assez satisfaite de la liberté de l'avocat général, et que j'en parlois avec estime, elle me répondit ces belles paroles, dignes d'une grande Reine : « Vous avez raison de le louer, « j'approuve fort la fermeté de son discours, et la cha- « leur avec laquelle il a défendu le pauvre peuple[1]. Je « l'en estime, car on ne nous flatte toujours que trop ; « mais néanmoins il en a un peu trop dit, ce me sem- « ble, pour une personne aussi bien intentionnée que « je la suis, qui souhaiterois de tout mon cœur le pou- « voir de soulager. »

Elle et son ministre parlèrent ensuite de la paix, et cette princesse témoigna la désirer infiniment ; mais, selon ce que son ministre lui dit alors, et je pense qu'il disoit vrai, il falloit encore faire la guerre pour y contraindre les ennemis. Dans toute cette conversation, qui fut longue, je ne connus en la Reine que de droites intentions pour le bien de l'État et le soulagement du peuple, et le cardinal même m'en parut touché.

Il vint ensuite d'autres personnes qui firent changer le discours. On n'oublia pas de parler de mademoiselle de Rohan, qui, pour satisfaire à l'étoile qui régnoit alors, ne manqua pas de se marier à Chabot, gentilhomme de bonne et illustre maison, bien fait, et fort honnête homme ; mais, comme je l'ai déjà écrit ailleurs, il étoit beaucoup inférieur aux princes qu'elle auroit pu épouser. Elle avoit une grande beauté, beaucoup d'es-

[1] Il ne faut pas se méprendre ici sur le sens de ce mot *peuple*. Le gouvernement d'Anne d'Autriche fit, en cette occasion, une concession au parlement et aux bourgeois de Paris au sujet d'un édit du contrôleur général d'Émeri. Mais ce fut pour augmenter les tailles d'environ six millions, et pour établir une sorte d'emprunt forcé sur l'entrée du vin, les aides et les fermes. (Voy. Omer Talon ; et Forbonnais.) F. R.

prit et une naissance illustre, et avec cela elle étoit fort riche : car elle étoit héritière de la maison de Rohan, alliée à celle de nos rois, et fille de ce grand-duc de Rohan, si renommé dans l'histoire des guerres des huguenots. Il avait été leur chef; et par ses Mémoires, il nous apprend lui-même les événemens de sa vie.

Mademoiselle de Rohan se maria donc par inclination, après avoir passé sa première jeunesse dans la réputation d'avoir une si grande fierté et une vertu si extraordinaire, qu'on ne croyoit pas qu'elle pût jamais être touchée d'aucune passion; mais la tendresse qui surprit son cœur la força d'être plus douce et moins ambitieuse. Chabot étoit descendu de l'amiral de ce même nom; mais il n'étoit que simple gentilhomme, sans bien et sans aucun établissement, dont tout l'avantage fut le bonheur de plaire à une fille que le comte de Soissons avoit pensé épouser; qui avoit pu se marier au duc de Weimar, aussi riche en gloire que les César et les Alexandre, qu'elle négligea avec beaucoup d'autres, entre lesquels on a compté le duc de Nemours, l'aîné des princes de la maison de Savoie, qui, à ce que j'ai ouï dire, était beau et bien fait, qui fut son dernier triomphe; et le commencement de Chabot fut qu'il profita de la rupture de ce mariage, voyant que l'objet des désirs de tant de princes paroissoit ne se soucier de personne.

Elle demeura quelques années en cet état, pendant que Chabot, sous le nom de parent et d'ami, entroit souvent dans sa chambre, et que, par le moyen d'une sœur qu'il avoit avec elle, il avoit acquis sa confiance. Cette familiarité lui donna le moyen de s'insinuer dans son cœur; et quand elle s'en aperçut, il fut impossible de l'en pouvoir chasser. Je ne doute point que sa raison et sa gloire ne lui aient donné d'étranges

inquiétudes, et qu'elles n'aient souvent maltraité ce nouveau venu, qui les vouloit bannir de leur empire. Cette âme pleine d'orgueil avoit sans doute senti ce que la fierté peut faire souffrir à une personne qui avoit autant d'ambition qu'elle. L'honneur, ce fantôme si puissant qui donne et ôte la réputation des honnêtes gens, plutôt selon le bruit du plus grand nombre que selon la véritable justice, l'a fait souvent renoncer à l'amitié dont elle étoit touchée.

Je ne sais cependant si la sévérité de ses réflexions n'étoit point trop grande : car il semble que ce qui est conforme aux commandemens de Dieu pourroit toujours recevoir quelques excuses, et que sa plus grande faute étoit d'avoir manqué de respect à sa mère. Mais ce qui s'appelle le beau monde en décide d'une autre manière ; et quoiqu'on sache combien il est difficile de lui plaire, on ne laisse pas de se soumettre à sa tyrannie. On court incessamment après son approbation, la vie se passe dans cette servitude, et jamais nous ne goûtons de douceur ni de liberté, parce que nous n'avons pas la hardiesse de nous élever au-dessus des opinions vulgaires. Enfin, malgré ses combats, la fierté de cette illustre héritière fut abattue, et sa raison fut chassée comme importune.

Sans doute qu'elle chercha dans la morale des philosophes le mépris de l'ambition, afin de pouvoir regarder son mariage comme l'effet d'une vertu héroïque. Si Diogène, cet admirable fou de l'antiquité, eût été chaste et qu'il eût été comme elle, et qu'il eût été capable d'une honnête affection, elle auroit sans doute avec beaucoup de joie suivi ses maximes qui le mirent au-dessus de la fortune, en méprisant les grandeurs d'Alexandre. Et il est à croire qu'à son exemple elle se seroit estimée heureuse, pourvu qu'elle eût pu vivre de

son bien avec celui qu'elle aimoit. La vertueuse fille qui préféra la besace de Cratès le cynique à la richesse de ses autres amans, et qui estima plus sa sagesse que toutes les possessions des autres, doit être la consolation de mademoiselle de Rohan ; et si on donne des louanges à la première, on doit du moins excuser la seconde. Car, si Chabot n'étoit pas si sage que ces anciens philosophes, il étoit sans doute beaucoup plus aimable. Un des amis du comte de Chabot et des miens[1], qui vit mademoiselle de Rohan dans l'inquiétude de ce qu'elle devoit faire, qui la vit dans la crainte d'être blâmée et dans les sentimens de sa passion, lui dit, après mille raisons en faveur de son ami pour la presser de le rendre heureux, que Chabot étoit résolu de s'en aller hors de France si elle l'abandonnoit, et qu'il l'avoit assuré qu'il ne reviendroit jamais ; que sur ce discours elle lui avoit dit tout bas : « Je ne sais pas si je me pourrai résoudre « de l'épouser ; mais je sens bien que je ne puis souffrir « qu'il s'en aille. » Le marquis de Seneterre me conta que, se mettant à rire, il lui avoit répondu ces vers du Tasse :

Ne petto hai tu di ferro o di diamante,
Che vergogna te sia l'esser amante[2].

Comme le marquis de Seneterre étoit une personne de qualité et considéré du ministre, il servit beaucoup à faire que mademoiselle de Rohan, qui étoit déjà affoiblie par elle-même, se laissa achever de vaincre ; mais celui qui frappa les plus grands coups fut le duc d'Enghien. Il aimoit Chabot, et voulant le protéger, il

[1] M. de Seneterre.

[2] Vous n'avez pas un cœur de fer ou de diamant, vous n'avez donc point à rougir d'aimer.

pria M. le cardinal de le faire duc. Il proposa de lui faire prendre le nom de Rohan, et par un brevet qu'on donna à mademoiselle de Rohan pour lui conserver son rang, on trouva le moyen d'accommoder l'affaire, même à la satisfaction de la Reine, qui les obligea, par leur contrat de mariage, de faire baptiser leurs enfans à l'église, et de les faire nourrir dans la religion catholique. Cet article parut avantageux à l'État, à cause que le feu duc de Rohan n'avoit que trop fait voir combien il est dangereux que les hérétiques aient de tels capitaines.

Madame la duchesse de Rohan la mère s'opposa fortement à ce mariage, et les parens de la maison de Rohan en furent au désespoir. Les amis de cette illustre héritière, qui l'avoient révérée comme leur divinité, soit par envie contre Chabot qu'ils regardoient comme leur égal, soit par zèle pour ses intérêts, devinrent aussi ses plus cruels ennemis. Ils se lièrent tous ensemble contre elle, afin de la persécuter; ce qu'ils firent avec une ardeur qui tenoit beaucoup plus de l'outrage que de l'amitié. Cette dureté qu'elle rencontra dans l'âme de ses faux amis lui ôta toute la douceur de son mariage, et lui fit connoître par expérience qu'il ne faut point chercher de véritable satisfaction dans la vie, et que de quelque côté que l'esprit de l'homme se tourne, il ne rencontre que des épines.

La belle saison de l'automne (octobre 1645), propre au séjour de Fontainebleau, convia la Reine d'y aller, où, sans changer de matière, nous allons voir un mariage beaucoup plus éclatant que celui de madame de Rohan par la qualité des personnes, dont la naissance étoit royale et souveraine, qui n'avoit rien qui ne fût selon l'ordre, mais qui néanmoins avoit quelque chose

d'extraordinaire. Le roi de Pologne[1], roi par élection et légitime héritier de la couronne de Suède, voulant se marier, avoit fait savoir sous main si Mademoiselle voudroit être reine. Elle reçut cette proposition avec un grand mépris : la vieillesse de ce prince, ses gouttes et la barbarie de son pays firent qu'elle le refusa d'une manière qui faisoit voir qu'elle ne l'estimoit pas digne d'elle. Il eut aussi quelques pensées pour mademoiselle de Guise; mais cette princessse n'étoit pas alors en faveur, à cause qu'elle avoit des amis qui ne l'étoient pas du cardinal; et, quoiqu'elle eût de la vertu, du mérite, et même quelque reste de sa grande beauté, ce mariage ne put pas se faire parce que la Reine n'y eut pas d'inclination, et que mademoiselle de Guise ne fit nulle diligence pour y parvenir.

Le vieux Roi s'arrêta à madame la princesse Marie[2]. qu'on lui avoit proposée comme les autres; et celle-là eut le bonheur et le mérite tout ensemble. Elle l'avoit déjà pensé épouser du vivant du duc de Nevers son père, qu'elle étoit plus jeune : si bien que, cette affaire venant à se proposer tout de nouveau, elle fut facilement reçue par les intéressés; et nous vîmes la Reine donner à qui bon lui sembla une des plus belles couronnes de l'Europe. Cette princesse, fille du duc de Mantoue, avoit été belle et agréable : elle l'étoit encore beaucoup, quoiqu'elle eût déjà passé les premières années de cette jeunesse qui a toujours eu le privilége d'embellir toutes les dames. Monsieur, frère du Roi, lorsqu'il étoit présomptif héritier de la couronne, en

[1] Ladislas Sigismond.

[2] Marie-Louise de Gonzague, née en 1612, morte en 1667. Après la mort de Ladislas Sigismond, elle épousa Jean Casimir, frère et successeur de ce prince. Sa sœur Anne est célèbre sous le nom de *princesse palatine*. F. R.

avoit été amoureux. La Reine sa mère, Marie de Médicis, qui avoit d'autres desseins pour lui, comme je l'ai dit, craignant les effets de la passion du duc d'Orléans, fit mettre la princesse Marie au bois de Vincennes, où elle fut quelque temps l'innocente victime d'une louable affection; mais l'inconstance ordinaire des hommes, et les disgrâces de la reine Marie de Médicis, dans lesquelles ce prince s'enveloppa, donnèrent une prompte fin à ce petit roman. Lorsqu'un héros finit son amour à la première aventure fâcheuse qui lui arrive, il est à croire que l'héroïne n'en doit pas être contente, et que l'histoire n'en doit pas être belle. Cette passion, qui fit d'abord beaucoup de bruit, et qui sans doute avoit fait impression dans le cœur de la princesse Marie, fut de peu de durée dans l'âme de Monsieur; mais le souvenir en fut amer à celle qui se vit oubliée : et j'ai ouï dire à quelques-uns des amis de cette princesse qu'ensuite de sa prison elle avoit toujours haï le duc d'Orléans d'une haine irréconciliable.

Ce fut après ce changement qu'on parla de la marier la première fois au roi de Pologne; mais comme ces sortes de propositions ne réussissent pas toujours, il épousa au lieu d'elle une princesse d'Allemagne qui vécut peu, et qui lui laissa une fille. Le duc de Mantoue, père de la princesse Marie, étant mort quelque temps après, elle demeura dans Paris à mener une vie douce et agréable, avec ses amis et amies. Elle ne songeoit qu'à se divertir et à jouir du plaisir que donne la société des honnêtes gens. Dans cette condition, elle n'étoit pas tout à fait exempte de chagrins; car elle avoit peu de bien, et peu de maris à son service. Ses affaires empirèrent enfin de telle sorte, que, le grand écuyer Cinq-Mars, pendant sa faveur, l'ayant aimée, elle l'écouta favorablement. Sa passion lui plut; et par ce sen-

timent il entra dans de grands desseins qui le firent périr, et se laissa flatter, comme je l'ai déjà dit, de l'espérance qu'il deviendroit connétable, et qu'avec cette qualité et l'éclat de sa faveur il pourroit être digne mari de la fille d'un souverain. Sa perte, qui lui fut sensible, ne lui fut nullement honorable; elle rendit son amitié publique, et lui causa beaucoup de confusion.

Après cette mauvaise aventure, qui l'avoit décréditée, et qui sembloit avoir beaucoup diminué de ce noble orgueil qui n'abandonne guère les personnes de cette naissance, elle avoit sujet de croire qu'il n'y avoit plus de bonheur dans la vie pour elle, et que toutes choses lui devoient être contraires.

Madame la princesse avoit de l'amitié pour la princesse Marie : elle portoit ses intérêts avec chaleur, et s'appliqua soigneusement à faire réussir son mariage avec le roi de Pologne. Elle en parla à la Reine et au cardinal Mazarin : elle fit agir en sa faveur le duc d'Enghien son fils et toute sa cabale. Elle sut enfin augmenter en la Reine le désir de la préférer à mademoiselle de Guise; et le cardinal crut que cette princesse, qui n'avoit point d'intérêts qui lui fussent contraires, qui étoit pauvre et accablée de sa mauvaise fortune, en auroit beaucoup de reconnoissance. Toutes ces choses ensemble firent qu'il envoya Bregi, ambassadeur en Pologne, pour négocier ce mariage. Il y réussit si bien, qu'il fit résoudre ce Roi à l'envoyer demander par ses ambassadeurs. Le duc d'Orléans avoit vu ses maux sans pitié, et pour lors il vit son bonheur sans envie, et s'il avoit quelque sentiment pour elle, la haine y avoit plus de part que l'amitié.

Les ambassadeurs polonais furent reçus à Fontainebleau dans le grand cabinet de la Reine, dont le logement est fort beau. Quand ils entrèrent, la princesse

Marie étoit au cercle. Elle se leva pour n'être pas présente à cette harangue, et se retira dans un des coins du cabinet pour les voir de loin. Elle se servit de moi pour se cacher d'eux; et, me mettant devant elle, j'empêchai qu'elle ne fût d'abord aperçue de ces hommes qui devoient être ses sujets. Après cette cérémonie, qui ne dura que la longueur d'un compliment, ces gens, qui étoient tous habillés à la française, et qui ne paroissoient point étrangers, demandèrent où elle étoit. Quelques-uns d'entre eux, qui avoient été en France et qui la connoissoient, l'aperçurent et la montrèrent aux ambassadeurs. Nous vîmes qu'ils se tournèrent de son côté pour la saluer; et, comme je ne la cachois pas beaucoup, malgré les façons qu'elle faisoit, un d'eux en se retirant, après l'avoir distinguée, lui fit une profonde révérence, et ceux de sa suite en firent autant. En l'audience qu'il eut d'elle le lendemain, il la traita de Majesté, et avec les mêmes respects que si elle eût été déjà sa reine.

Quelques jours après, le contrat fut signé dans la chambre du Roi, en présence de toute la cour, et sans nulle cérémonie : elle ne changea pas de manière pour être accordée à un roi, et jusqu'au jour de ses noces elle fut traitée également. Le jour que le contrat fut signé, le Roi donna un grand souper aux ambassadeurs. Ce fut l'intention de la Reine qu'il fût tel; mais le soir on lui conta qu'il étoit arrivé une dispute entre les officiers, qui avoit été cause qu'il n'y avoit point eu de bouilli, c'est-à-dire que le premier service avoit manqué. Et l'ordre fut si mal observé par les officiers du Roi, que les étrangers, sortant assez tard, marchèrent toujours sans lumière jusqu'au grand escalier de l'appartement du Roi. On avoit oublié qu'on les feroit sortir par là, parce que ce n'étoit pas le chemin des autres.

La Reine, après avoir un peu grondé de toutes ces bévues, se mit à rire, et dit que jamais la France n'avoit pu se régler ni dans les grandes choses ni dans les petites, et qu'il falloit avoir patience.

La Reine, après avoir passé quelque temps dans ce beau désert avec l'accompagnement ordinaire des plaisirs qui s'y trouvent, qu'elle eut goûté à son aise l'air des bois avec la vue de ces affreuses solitudes, et que, par la chasse, les promenades, la comédie et le bal, elle eut satisfait toute la cour : lassée de toutes ces choses, elle revint à Paris, où, selon son ancienne inclination, elle se plaisoit plus qu'en aucun autre lieu.

Nous vîmes dans cet hiver la seconde ambassade des Polonais, qui fut belle et digne de notre curiosité. Elle nous représenta cette ancienne magnificence qui passa des Mèdes chez les Perses, dont le luxe nous est si bien dépeint par les anciens auteurs. Quoique les Scythes n'aient jamais été en réputation d'être adonnés à la volupté, leurs descendans, qui sont à présent voisins des Turcs, semblent vouloir en quelque façon imiter la grandeur et la majesté du sérail. Il paraît encore en eux quelques vestiges de leur ancienne barbarie ; et néanmoins nos Français, au lieu de se moquer d'eux comme ils en avoient eu le dessein, furent contraints de les louer et d'avouer franchement, à l'avantage de cette nation, que leur entrée méritoit nos admirations. Je les fus voir passer à la place Royale, chez madame de Vellesavin, où la dame du logis nous donna une grande collation ; et nous y rencontrâmes une bonne compagnie pour la manger.

Le palatin de Posnanie et l'évêque de Warmie furent ceux que le roi de Pologne choisit pour venir épouser la princesse Marie, et pour la lui mener. Ils voulurent paraître habillés à la mode de leur pays, afin de faire

mieux éclater leur magnificence et leurs belles étoffes. Le duc d'Elbeuf fut envoyé par la Reine, avec une douzaine de personnes de condition, pour les recevoir, et les carrosses du Roi, du duc d'Orléans et du cardinal y furent envoyés. Mais, à dire le vrai, ils parurent vilains en comparaison de ceux que ces étrangers avoient amenés, et qui avoient traversé toute l'Allemagne. Ils firent leur entrée par la porte Saint-Antoine, avec beaucoup de gravité et le meilleur ordre du monde.

Premièrement nous vîmes passer une compagnie de gardes à pied, habillés de rouge et de jaune, avec de grandes boutonnières d'orfévrerie sur leurs habits. Ils étoient commandés par deux ou trois officiers richement vêtus et fort bien montés. Leurs habits étoient composés d'une veste à la turque fort belle. Ils portoient par-dessus un grand manteau à manches longues, qu'ils laissoient pendre négligemment sur un côté du cheval. Leurs vestes étoient enrichies de boutons, de rubis, de diamans, de perles, et les manteaux de même, doublés de même que les vestes.

En suite de cette compagnie, il en parut une autre dans le même ordre, commandée par des officiers plus richement vêtus. Leurs vestes et manteaux étoient de la couleur de leurs heiducs, de vert et de gris-de-lin. Nous vîmes encore deux autres compagnies à cheval qui portoient les mêmes livrées que ceux qui étoient à pied, dont l'une étoit rouge et jaune et l'autre gris-de-lin et verte, excepté que ceux-ci étoient vêtus de plus riches étoffes, que les harnois des chevaux étoient plus beaux, et qu'ils avoient plus de pierreries. Après eux venoient nos académistes[1], qui, pour faire honneur aux

[1] C'est-à-dire les personnes qui s'étaient exercées dans les manéges d'équitation, qu'on appelait alors *académies*. C'étaient presque tous de jeunes seigneurs.

étrangers et déshonneur à leur pays, étoient allés au-devant d'eux; mais ils parurent pauvres, et leurs chevaux aussi, quoiqu'ils fussent chargés de rubans et de plumes de toutes couleurs. En cette occasion, la mode des Français, de ne porter pour toute parure que des rubans, fut trouvée chétive et ridicule.

Après ces compagnies venoient beaucoup de seigneurs polonais, chacun avec leur train et leur livrée, vêtus de gros brocarts d'or et d'argent. Leurs étoffes étoient si riches, si belles, et les couleurs si vives, que rien au monde n'étoit si agréable. Sur ces vestes on voyoit éclater les diamans; mais, parmi cette richesse, il faut avouer que leur magnificence tient beaucoup du sauvage : ils ne portent point de linge, ils ne couchent point dans des draps comme les autres Européens, mais dans des peaux de fourrures, où ils s'enveloppent. Ils ont sous leur bonnet fourré la tête rasée, et ne conservent de cheveux qu'un petit toupet sur le haut de la tête, qu'ils laissent pendre par derrière. Pour l'ordinaire, ils sont si gras qu'ils font mal au cœur; et en tout ce qui touche leurs personnes, ils sont malpropres. Chaque Polonais avoit un Français à son côté. Il y avoit eu des gens de la cour, et des mieux faits, qui avoient été au devant d'eux.

Ce cortége occupoit un long espace de chemin : par conséquent, il embellissoit fort l'entrée. Il y avoit un des principaux officiers qui, pour marque de dignité, portoit trois plumes de coq à son bonnet, et l'ornement de son cheval étoit composé de ces mêmes plumes. Quelques-uns de leurs chevaux étoient peints de rouge, et cette mode, quoique bizarre, ne fut point trouvée désagréable. Le palatin et l'évêque de Warmie marchoient les derniers. Auprès d'eux étoient le duc d'Elbeuf et le prince d'Harcourt, son fils. Le palatin étoit

beau de visage : il avoit le teint beau, les yeux noirs ; il avoit bonne mine, portoit la barbe un peu longue et un peu épaisse. L'évêque avoit bonne mine, n'avoit rien de différent des nôtres, pas même les cheveux rasés. Après eux marchoient leurs carrosses, couverts d'argent massif partout où les nôtres ont du fer. Les chevaux qui les traînoient étoient beaux et gras, et ne paraissoient point harassés de leur voyage. Enfin tout ce qui se vit étoit digne d'être montré en parade. Ils traversèrent toute la ville en cet état : le peuple étoit dans les rues, et les personnes de qualité aux fenêtres. Le Roi et la Reine étoient au balcon qui donne sur la place, à dessein de les voir : mais ils n'en purent avoir le plaisir, parce qu'il étoit trop tard quand ils passèrent. On les mena loger à l'hôtel de Vendôme, qui étoit vide par l'exil de ceux qui en étoient les maîtres ; et le Roi les y traita toujours magnifiquement.

Ces étrangers eurent audience dans la grande galerie du Palais-Royal, qu'on avoit retranchée à la moité par un amphithéâtre au pied duquel la Reine étoit. Les princesses et les duchesses qui formoient le cercle, et toutes les autres dames, étoient derrière. On eut quelque dessein de célébrer ce mariage avec les cérémonies requises en de telles occasions, afin de faire voir la grandeur de la France à cette barbare nation ; mais comme les rangs n'y sont point réglés, et que chaque prince veut aller devant les autres, on s'arrêta sur cette difficulté, qui ne put se lever par toutes les propositions qui se firent pour en ôter la conséquence. Il s'éleva un grand murmure de tous côtés ; et tant d'anciennes disputes se renouvelèrent, que la Reine jugea plus à propos d'en étouffer la suite en faisant cette cérémonie en particulier. On commença par Mademoiselle à exclure tout le reste ; si bien que jamais noces ne furent plus solitai-

res pour être faites sous la pourpre et avec le sceptre.

Le jour étant pris, madame la princesse Marie vint de l'hôtel de Nevers dès le matin dans la chambre de madame de Bregi, femme de l'ambassadeur de France, qui logeoit au Palais-Royal. Ce lieu étoit assez proche de la chapelle pour y pouvoir descendre quand on auroit besoin d'elle. Je la fus voir comme elle s'habilloit pour cette célèbre journée. Je la trouvai belle, et plus blanche, ce me semble, qu'à son ordinaire, quoiqu'elle le fût beaucoup de son naturel; mais les dames, dans les grandes occasions, ne se contentent jamais de ce que la nature leur donne. Elle étoit de belle taille, et alors elle étoit d'un embonpoint raisonnable. Elle avoit alors trente-trois ans. Elle avoit les yeux noirs et beaux, les cheveux de même couleur, le teint beau, les dents belles, et les autres traits de son visage n'étoient ni beaux ni laids; mais tout ensemble elle avoit de la beauté, avec un grand air dans toute sa personne qui convenoit à une reine. Elle paroissoit mériter ce qu'elle avoit pensé avoir en épousant le duc d'Orléans, et ce qu'elle alloit être alors en se mariant à un roi.

Son habit de noces étoit un corps et une jupe de toile d'argent blanche en broderie d'argent. Par-dessus cet habit, elle avoit eu dessein de mettre son manteau royal à la polonaise, qui est blanc, semé de grandes flammes d'or; mais comme le mariage se fit sans cérémonie, la Reine fut d'avis qu'elle ne le mît point. Elle demeura donc avec ce corps et cette jupe blanche, qui, étant faite pour mettre dessous, étoit trop courte, et n'avoit pas la gravité requise pour cette occasion. Elle étoit parée des perles et des diamans de la couronne, que la Reine avoit accommodés ensemble de ses mains. Cette parure étoit accompagnée d'une couronne fermée, faite de gros diamans et de grosses perles d'un grand prix. Quand elle

fut prête de mettre la couronne sur sa tête, elle douta si elle le devoit faire que la cérémonie ne fût achevée, et me commanda d'aller le demander à la Reine, qui me fit l'honneur de me dire qu'elle n'étoit pas encore en droit de cela. Quand elle fut habillée, elle voulut se montrer à la Reine, qui étoit dans son appartement. Elle passa la terrasse qui traverse les deux corps de logis avec deux de ses amies, ma sœur et moi.

Les Polonais, qui étoient dans la cour en bas, attendant l'heure de la messe, la voyant, se mirent à jeter de grands cris d'allégresse et lui donnèrent mille bénédictions. Elle alla trouver la Reine dans sa chambre; et, après l'avoir remerciée des bontés qu'elle avoit eues pour elle, elle s'adressa à M. le cardinal, qui l'avoit dignement servie, et lui dit qu'elle venoit lui montrer si cette couronne qu'il lui alloit mettre sur la tête lui siéroit bien. La Reine, qui étoit parée de grosses perles, avec sa mante de deuil, la mena à la chapelle par la grande galerie. Il n'y avoit pour toutes personnes que le Roi, la Reine et celle qui l'alloit devenir, le petit Monsieur et le duc d'Orléans. Cette princesse destinée à la couronne fermée se mit à genoux sur le drap de pied au milieu de la chapelle, le Roi du côté droit et la Reine de l'autre. Monsieur, frère du Roi, et le duc d'Orléans, oncle du Roi, étoient plus bas à genoux sur le drap de pied; et par conséquent le duc d'Orléans fut en ce jour son inférieur. L'instant où elle se vit élevée au-dessus de cet infidèle prince, et au-dessus même de la Reine, dont elle étoit sujette lorsque son père n'étoit pas encore souverain, fut sans doute pour elle le jour le plus agréable et le plus glorieux.

L'évêque de Warmie célébra [1] la messe et le mariage

[1] Le 6 novembre 1645.

de son Roi et de sa Reine, que le Palatin épousa au nom de son maître. Après que la messe fut dite, on lui mit la couronne sur la tête. Ce fut madame de Senecé et Champagne, le coiffeur, qui lui rendirent ce bon office. Outre les Polonais, il n'y avoit dans la chapelle, après les personnes royales et de sang royal, que la dame d'honneur de la Reine que je viens de nommer, la maréchale d'Estrées, madame de Montausier et madame de Choisy [1]. Ces trois dernières étoient intimes amies de la reine de Pologne : elle avoit supplié la Reine de les y souffrir. Madame de Bregi, ma sœur et moi, y étions aussi.

Au sortir de ce lieu, la Reine mena diner la nouvelle Reine, et la fit passer devant elle : ce que beaucoup de personnes n'approuvèrent pas, à cause que ce royaume est électif. Elle fut placée au milieu de la table, qui étoit d'une grande longueur, le Roi à sa droite et la Reine à sa gauche. Le Roi avoit le duc d'Orléans auprès de lui, et l'évêque de Warmie étoit auprès de ce prince. Le duc d'Anjou, notre petit Monsieur, n'y étoit pas, à cause qu'il n'étoit pas encore en âge de tenir sa place en de telles occasions. La Reine avoit auprès d'elle le Palatin, et les Polonais occupoient le reste de la table. Ce fut un dîner royal, servi à plusieurs services, avec toute la délicatesse française, et beaucoup de machines de sucre. Ce repas fini, qui fut long et fort ennuyeux, les deux Reines se reposèrent dans le grand cabinet, où la Reine traita la nouvelle Reine de la même manière, en lui donnant toujours la main droite. En suite de cela, elle fut conduite par le Roi et la Reine à son hôtel de Nevers, où toutes les personnes de la cour l'attendoient pour la saluer. L'abbé de La Rivière, lui faisant ses

[1] Mère de l'auteur des *Mémoires*.

complimens, lui dit qu'il eût mieux valu pour elle demeurer en France en qualité de Madame. Elle lui répondit fièrement que son maître étoit destiné pour être Monsieur et elle pour être Reine, et qu'elle étoit contente de sa destinée.

Peu de jours après, la Reine lui donna le bal qui fut magnifique. On le dansa sur le théâtre de la grande salle du Palais-Royal, dont l'amphithéâtre est estimé une merveille de l'art géométrique. Les hommes et les femmes y furent parés. Les dames excelloient en pierreries, et autant qu'elles purent en beauté ; et les autres en broderies, en plumes et rubans et en bonne mine, chacun selon l'étendue de ses forces et la libéralité de la nature. Il y eut une grande collation abondante en toutes les choses que les pays étrangers et la France nous peuvent fournir en cette saison. La Reine régala le Palatin, en lui faisant présenter de grands bassins remplis d'oranges douces, de citrons doux et de confitures ; car elle savoit faire ces choses de la meilleure grâce du monde. J'étois assise fort proche de cet ambassadeur, et je remarquois qu'il regardoit cette belle assemblée avec peu d'admiration, et entièrement renfermé dans une gravité qui étoit assez honorable pour lui. La reine de Pologne avoit ce jour-là une robe de velours noir en broderie d'or, qui étoit riche, mais qui avoit quelque chose de rude pour pouvoir contribuer à l'embellissement de son visage. Le Roi la mena danser : tout jeune et tout enfant qu'il étoit, il dansoit déjà admirablement bien.

Les corps de la ville, par l'ordre de la Reine, furent visiter cette nouvelle Reine, et on lui fit tous les honneurs possibles. Le peuple couroit de toutes parts pour la voir, comme si la couronne lui eût pu changer le visage; et sa cour fut grosse tant qu'elle demeura en

France. Ses amies, malgré la joie qu'elles avoient de la voir sur le trône, sentirent beaucoup de douleur de la perdre, car elle étoit aimable pour ceux qui la voyoient familièrement.

Elle partit peu de temps après son mariage, et laissa toutes les personnes de la cour satisfaites de sa civilité. Elle baisa toutes les femmes et les filles de quelque qualité : elle ne changea point de manière d'agir avec ses amies, jusqu'à les faire asseoir quand elles étoient seules avec elle. Quoique cette princesse fût contente de ces peuples qu'elle alloit commander, elle appréhendoit néanmoins ce qu'elle ne connoissoit pas, et montra beaucoup de regret de s'éloigner de ce qu'elle aimoit.

Quand elle passa sur les terres du roi d'Espagne, cette nation, si civile pour les dames, la reçut avec toutes les marques de respect qu'elle put désirer. On lui fit des entrées dans toutes les villes de Flandre, et nos gazettes furent longtemps remplies des magnificences qui lui furent faites depuis les frontières de France jusqu'aux siennes. Quand elle approcha de Dantzick, elle fut traitée avec de grands respects ; et, selon ce que nous avons vu ici de la richesse des Polonais, je n'ai pas de peine à croire ce que les relations qui furent envoyées en disoient.

Comme les biens sont d'ordinaire mêlés de beaucoup de maux, toute cette grandeur de la reine de Pologne perdit son éclat en arrivant à sa ville capitale, et toute sa joie se dissipa par la présence de ce Roi qu'elle venoit chercher de si loin. Elle fut reçue dans Varsovie avec peu de bruit, parce que ce prince étoit vieux, accablé de goutte et de graisse, et qu'étant malade et chagrin, il ne voulut aucune cérémonie à son arrivée. Il ne la trouva pas si belle que ses portraits, et ne témoigna pas

estimer sa personne. J'ai ouï dire à la maréchale de Guébriant, qui fut la conduire par l'ordre de la Reine, que ce vieux mari la reçut à l'église dans une chaise dont il ne se leva point, et n'en fit pas même le semblant.

Quand elle fut auprès de lui, elle se mit à genoux devant lui, et lui baisa la main. Ce prince reçut son salut sans nulle marque de douceur et de bénignité. Il la regarda gravement, et se laissa baiser la main sans lui rien dire. En même temps il se tourna vers Bregi, ambassadeur auprès de lui, et lui dit tout haut : « Est-ce « là cette grande beauté dont vous m'aviez tant dit de « merveilles ? » La maréchale de Guébriant m'a conté que cette princesse, qui ne vit en lui que de la rudesse, et qui s'aperçut du dégoût qu'il témoigna pour elle, en demeura surprise ; et que cette mauvaise réception avec la fatigue du voyage la firent si laide, qu'elle trouva que ce Roi avoit raison d'en être dégoûté. Le rouge du dépit et de la honte ne farde point les dames, et la douleur ôte le feu des yeux.

Ce prince malade et goutteux, après avoir fait le cruel, se leva de sa chaise et s'approcha de l'autel, où, sans quitter sa rudesse, il épousa tout de nouveau sa Reine, qui se rassit pour aider à chanter les psaumes qui se dirent en la louange de Dieu, et pour lui rendre grâces de leur mariage. Ensuite on mena la Reine dans la maison du Roi son mari, où Leurs Majestés Polonaises furent servies à souper d'une viande qui parut effroyable aux yeux de cette Reine et de la maréchale de Guébriant, et pire encore mille fois à leur goût. Tout ce qu'elles virent enfin leur fit peur ; et le soir, la Reine, tout effrayée de l'état où elle étoit, dit tout bas à sa conductrice qu'il valoit mieux s'en retourner en France. Le reste de la journée se passa de la même manière.

Son roi ne lui parla jamais ; et, bien loin de lui témoigner quelque sentiment de tendresse, il fallut, contre son attente, qu'elle allât dans un appartement séparé passer la nuit toute seule.

Madame de Guébriant en fit des plaintes, et dit à ceux de cette nation qu'elle connoissoit pour être de ceux qui avoient accompagné la reine de Pologne, que la France seroit mal contente si on témoignoit mépriser ce qui venoit d'elle. Elle leur dit qu'elle ne pouvoit s'en retourner satisfaite si elle ne voyoit le Roi moins indifférent pour la Reine. Ses plaintes firent cesser en quelque façon le mépris de ce prince, et le forcèrent enfin de la traiter un peu mieux et de vivre avec elle comme avec sa femme. Quand madame de Guébriant la quitta, elle commençoit à être plus contente, et à se consoler avec les dons magnifiques qui lui venoient de tous côtés ; car, en ce pays, quand les rois se marient, leurs sujets ont accoutumé de faire à leur reine des présens de grande valeur. L'espérance de se faire riche consola celle-là. Elle devint riche, et les trésors qu'elle amassa lui servirent bientôt après dans les grandes traverses que Dieu lui envoya depuis, qui l'ont rendue illustre par les marques qu'elle a données à toute l'Europe de sa fermeté et de son courage.

Cet hiver se passa dans une entière tranquillité. Quelques petites jalousies entre Mademoiselle et madame la princesse occupèrent le cabinet, mais ce fut sans le troubler ; et si la Reine eût suivi ses propres sentimens, et qu'elle eût renfermé entièrement en elle l'usage de sa volonté, nous aurions pu nous vanter d'avoir eu la plus agréable cour du monde, et d'avoir joui de la plus douce vie qui ait jamais été goûtée par des gens qui ont eu l'honneur d'approcher des grands.

CHAPITRE XII

1646. — Conduite de la Reine envers ses serviteurs. — Elle les traite bien, mais ne s'occupe nullement de leurs intérêts. — Avarice de son ministre. — Beringhen nommé premier écuyer. — La Reine commence à perdre sa popularité. — Elle fait haïr Mazarin en le voulant trop faire aimer. — Le cardinal, pour divertir la Reine et la cour, introduit l'opéra à Paris. — Froide représentation au Palais-Royal. — Éducation de Louis XIV. — La Reine en donne la direction au cardinal. — Disgrâce de mademoiselle de Beaumont exigée par le cardinal Mazarin. — Madame de Motteville, menacée de perdre sa place auprès de la Reine, est rassurée par celle-ci. — Entretien de madame de Motteville avec le cardinal à ce sujet. — Ambition et politique de Condé à la cour.

[1646] La Reine étoit aimable de sa personne ; elle traitoit ses créatures comme ses amis, quoiqu'elle n'ait pas eu une assez grande application à faire du bien à ceux qu'elle considéroit et pour qui elle avoit de la bonté. Les gens de bien, quoique privés de ses bienfaits par l'avarice de son ministre, ont eu du moins cette consolation qu'elle les a distingués par son estime, et que, si elle ne leur a pas fait beaucoup de grâces, elle ne les en a pas crus indignes. Il falloit donc se contenter du bon traitement de la Reine ; et ce plaisir, qui contenoit en soi assez de gloire pour satisfaire un cœur fidèle, étoit accompagné d'un grand repos. L'intérêt n'allumoit point parmi nous le feu dévorant de la jalousie ; et nos espérances ont toujours été si mortes, et notre ambition si abattue, que nous pouvons dire n'avoir vu la cour qu'en peinture, puisque nous l'avons vue sans oser quasi former des désirs sur les grands intérêts qui ont accoutumé de charmer les hommes.

Mais comme dans une grande famille tous ne meurent pas de faim, un de nos courtisans, Beringhen, valet de chambre du feu Roi, dont le père l'avoit été d'Henri IV, et qui l'étoit aussi de la Reine, fut alors reçu à la charge de premier écuyer de la petite écurie. Il avoit été en faveur auprès du feu Roi; mais il fut exilé, parce qu'il ne sut plaire au cardinal de Richelieu. Sa disgrâce lui fut avantageuse; car ayant été en Hollande, son propre pays, il acquit de la gloire en servant le prince d'Orange, et eut de beaux emplois auprès de sa personne. Son retour à la cour fut aussi accompagné de bonheur. La Reine, qui avoit toujours eu de la bonne volonté pour lui, le considéra beaucoup, et il servit à la fortifier dans le choix du cardinal Mazarin. Toutes ces choses contribuèrent à son élévation et lui firent obtenir cette belle charge. Elle sortoit des mains du duc de Saint-Simon, autrefois favori du feu Roi.

Ce même Beringhen a été depuis fort opposé au ministre; et, dans les brouilleries qui arrivèrent depuis, il fut un de ceux qui pressèrent le plus la Reine de l'éloigner d'elle. J'en ai ignoré les raisons; mais comme il se justifia auprès d'elle, elle n'en fut pas moins satisfaite. L'aversion que les serviteurs de cette princesse eurent contre l'extrême puissance qu'elle lui donna, la haine naturelle que les peuples et tous les gens de bien ont toujours contre la grandeur des favoris, et ses dégoûts eurent le pouvoir de leur faire cacher ses bonnes qualités. Il y contribua beaucoup par sa mauvaise conduite; et ceux mêmes qui l'avoient aidé à monter à ce suprême degré, dès les premières années de son administration, commencèrent à se détacher de lui, à murmurer contre lui, et à lui souhaiter tous les maux qui ensuite pensèrent l'accabler. L'amour qu'on avoit

eu jusqu'alors pour la Reine commença peu à peu à diminuer parmi les peuples. Cette puissance si absolue qu'elle donna au cardinal Mazarin fit qu'elle perdit la sienne ; et, pour trop désirer qu'il fût aimé, elle fut cause qu'il fut haï.

Elle voulut que toutes ses résolutions reçussent décision des volontés et des conseils de ce ministre; et cette marque de faveur ne manqua pas d'attirer contre lui une envie excessive, et de faire perdre aussi à la Reine l'affection de ses courtisans. Les hommes sont naturellement touchés de ce qui s'appelle ordre, auquel ils ne font point de difficulté de se soumettre; et comme ils veulent bien que les rois les gouvernent avec prudence, ils ne peuvent souffrir qu'ils se laissent gouverner par d'autres, comme s'il leur étoit défendu de prendre conseil des amis qu'ils ont. C'est une injustice qu'on a eue de blâmer la Reine pour avoir eu trop de créance en son ministre. C'est pourquoi on peut dire que les rois, qui sont les maîtres de la terre, et qui paroissent au-dessus des lois, sont eux-mêmes d'illustres esclaves des peuples qui leur sont soumis; et qu'ils ne doivent pas suivre, comme les autres, leurs inclinations innocentes, parce qu'en eux il n'y a point d'actions qui leur soient indifférentes. Le sceptre les rend ou bonnes ou mauvaises, et de leur moindre sentiment dépend le bonheur ou la misère de leurs sujets. Leurs volontés font nos destinées; leurs occupations, si elles sont bonnes, établissent notre repos; et quand un roi est oisif ou paresseux, ce qui n'est qu'un médiocre défaut pour un particulier devient en lui un grand crime.

On doit dire, en faveur de la Reine, qu'on ne voit point de souverain qui n'ait besoin d'avoir des ministres; et, dans la nécessité d'en être servi et conseillé, il seroit injuste de leur défendre la société qui consiste à

pouvoir dire son secret à un ami avec une entière sûreté, et particulièrement à une régente, qui a tant de maux à craindre et tant de périls à éviter. Mais il faut que cette confidence soit renfermée dans d'étroites limites, qu'ils se conduisent à leur égard plus par raison que par inclination, et qu'ils les considèrent comme faisoit le grand Henri IV, qui disoit au duc de Sully, comme lui-même nous l'apprend dans ses Mémoires : « Mon ami, je veux vous faire du bien; mais je ne veux « pas vous en faire tant que vous puissiez vous voir en « état de mal faire. »

Les princes ne doivent pas seulement veiller sur eux-mêmes, pour éviter l'injustice où leurs passions et leurs foiblesses pourroient les faire tomber; ils doivent craindre beaucoup davantage celles de leurs ministres ou favoris, qui ont à maintenir leur faveur, à se défaire de leurs ennemis, à combattre leurs égaux, à faire leur fortune et à faire donner à leurs amis ou leurs parens toutes les dignités du royaume, et sont enfin exposés à tout moment à faire des crimes, en suivant leurs sentimens intéressés : au lieu qu'un prince étant né tout puissant, personne n'envie sa domination. Dieu, pour l'ordinaire, imprime en lui le caractère de protecteur de ses sujets : il le porte à travailler à sa conservation et à celle de leur état comme des biens qui lui appartiennent, et qu'il lui est utile de conserver par un traitement équitable et juste; et, par conséquent, il ne sauroit trop fuir le malheur d'être gouverné.

Nous ne vîmes alors que d'agréables effets de la faveur du ministre. Pour divertir la Reine et toute la cour, il fit faire des machines à la mode d'Italie, et en fit venir des comédiens qui chantoient leurs comédies en musique. Ceux qui s'y connoissent les estiment fort; pour moi, je trouve que la longueur du spectacle en

diminue fort le plaisir, et que les vers répétés naïvement représentent plus aisément la conversation et touchent plus les esprits que le chant ne délecte les oreilles. C'est mon sentiment : d'autres ne l'approuveront peut-être pas, mais il n'importe. Cette diversité dans le goût est ce qui plaît davantage dans la vie, qui fait que tout le monde l'aime, et que chacun y trouve son compte.

Le mardi gras de cette année [1646], la Reine fit représenter une de ces comédies en musique dans la petite salle du Palais-Royal, où il n'y avoit que le Roi, la Reine, le cardinal et le familier de la cour, parce que la grosse troupe des courtisans étoit chez Monsieur, qui donnoit à souper au duc d'Enghien. Nous n'étions que vingt ou trente personnes dans ce lieu, et nous y pensâmes mourir d'ennui et de froid. Les divertissemens de cette nature demandent du monde, et la solitude n'a pas de rapport avec les théâtres.

La Reine, qui pendant la vie du feu Roi, depuis que Dieu lui avoit donné des enfans, n'avoit parlé que de l'envie qu'elle avoit de les faire instruire dans toutes les sciences, fut fort embarrassée quand il fut question d'ordonner de quelle manière il s'y falloit prendre. Il n'y a personne à qui il ne vienne dans l'esprit qu'il faut que les princes sachent plus d'une chose : il faut convenir que ce n'est pas le latin qui est le plus nécessaire. La politique est la véritable grammaire qu'ils doivent étudier; et l'histoire, qui est bonne en toutes langues, peut leur montrer des exemples et leur donner des vues pour gouverner de grands royaumes, pour contenir dans l'observation des mêmes lois des peuples d'humeur différente, les maintenir en paix avec leurs voisins et les faire craindre à leurs ennemis. Le mal est que ce n'est pas une science qu'on puisse enseigner à

des enfans : ce n'est que par une expérience de plusieurs années qu'on y peut apprendre quelque chose.

C'est pourquoi la Reine, persuadée que M. le cardinal étoit le plus habile homme de l'Europe, résolut enfin de lui abandonner le soin de l'éducation du Roi son fils. Elle lui laissa même le choix de son gouverneur; et ce fut le marquis de Villeroy[1] qui fut nommé par lui pour un emploi si important. C'étoit l'homme le plus sage de la cour : il avoit commandé des armées, mais sa plus grande qualité étoit de connoître mieux que personne le dedans du royaume, et d'avoir de la capacité et de la lumière pour les affaires d'État. Le précepteur qui étoit sous lui fut l'abbé de Beaumont, docteur en théologie, élevé auprès du cardinal de Richelieu, qui avoit de la probité, mais qui, ne s'étant pas trop adonné aux belles-lettres, étoit par conséquent peu capable de s'appliquer à l'embellissement de l'esprit d'un jeune prince et au soin de l'occuper des grandes et agréables choses qui doivent n'être pas inconnues aux souverains[2]. L'un et l'autre disoient à ceux qui venoient leur faire des propositions que leur conduite étoit réglée par le supérieur, qui s'étoit réservé l'intendance de l'éducation royale, qui étoit un titre nouvellement inventé pour faire dépendre du cardinal tous les emplois et toutes les charges; et je dois rendre ce témoignage à la vérité, que le marquis de Villeroy, qui peu après fut fait maréchal de France, m'a dit en ce

[1] Nicolas de Neufville, cinquième du nom, premier duc de Villeroy, né le 14 octobre 1598, mort le 28 novembre 1685. Il fut gouverneur de Louis XIV et maréchal de France. F. R.

[2] L'abbé Hardouin de Beaumont de Péréfixe, né en Poitou en 1605, mort en 1670, fut de l'Académie française et archevêque de Paris. Il est l'auteur d'une *Vie de Henri IV*. Outre Villeroy et de Beaumont, Monglat dit que Mazarin plaça auprès du jeune Roi deux sous-gouverneurs, Dumont et Saint-Étienne, un compatriote de l'abbé de Beaumont. F. R.

temps-là, parlant du Roi, dont il admiroit les lumières naturelles, qu'il n'étoit pas le maître de la manière dont il étoit élevé; et que, s'il en avoit été cru, il n'auroit pas laissé un aussi bon fonds sans le cultiver dans le temps qui y étoit le plus propre. C'est pourquoi il souhaitoit que ses amis lui fissent cette justice de ne le pas accuser de faire mal son devoir.

Il est vrai qu'il aimoit à lui présenter ceux qui excelloient en quelque science ou art, et qu'il ne perdoit pas l'occasion de lui conter dans toutes les heures du jour des choses qui étoient arrivées de son temps, et des bons mots qu'il avoit ouï dire à des gens de la vieille cour; sur quoi il pouvoit faire des réflexions qui lui pouvoient être utiles : au lieu que son précepteur, jaloux de son emploi, ne prenoit pas plaisir à faire parler au Roi les gens d'esprit, qu'il auroit peut-être goûtés, et qui lui auroient donné curiosité d'apprendre mille choses qu'il ne savoit pas; car il avoit naturellement envie qu'on lui dît ce qu'il ne savoit pas, et ne vouloit parler que des choses qu'il savoit.

Cependant on lui faisoit traduire les Commentaires de César; il apprenoit à danser, à dessiner et à monter à cheval, et il étoit fort adroit à tous les exercices du corps, autant qu'un prince qui n'en doit pas faire profession le doit être. Mais la Reine, qui s'étoit réservé la surintendance naturelle qu'elle avoit de l'éducation du Roi son fils par-dessus celle qu'elle avoit abandonnée à son ministre, prenoit un grand soin d'entretenir dans l'âme de ce jeune prince, à mesure qu'il augmentoit en âge, les sentimens de vertu, de sagesse et de piété qu'elle lui avoit inspirés dès son enfance, aimant mieux empêcher que de jeunes esprits comme lui n'altérassent l'innocence de ses mœurs, que de le voir plus instruit de toutes les choses qui ont accoutumé d'ôter à la jeu-

nesse une certaine timidité qui procède du jugement, et qu'elle perd toujours trop tôt[1].

Au commencement de l'été [mai 1646], la Reine alla faire un voyage à Compiègne, d'où elle fut jusqu'à Amiens pour y conduire le duc d'Orléans, qui alloit y commander l'armée de Flandre, où se joignit peu après le duc d'Enghien. Je demeurai à Paris, parce que, n'ayant point certains avantages de domestiques, les voyages m'étoient pénibles et de grande dépense. Mon-

[1] Ce témoignage de madame de Motteville, au sujet de l'éducation donnée à son fils par Anne d'Autriche, ne s'accorde pas avec celui de Louis XIV lui-même, rapporté par madame de Maintenon. « Le Roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouoient, dit-il, tout le jour, et le laissoient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune Roi, car vous savez qu'il a régné à trois ans et demi. Il mangeoit tout ce qu'il attrapoit, sans qu'on fît attention à ce qui pouvoit être contraire à sa santé ; c'est ce qui l'a accoutumé à tant de dûreté sur lui-même. Si on fricassoit une omelette, il en attrapoit toujours quelques pièces, que Monsieur et lui alloient manger dans un coin. Il raconte quelquefois qu'il étoit le plus souvent avec une paysanne ; que sa compagnie ordinaire étoit une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la Reine ; il l'appeloit la reine Marie, parce qu'ils jouoient ensemble ce qu'on appelle *à la madame*, lui faisoit toujours faire le personnage de reine, et lui servoit de page ou de valet de pied, lui portoit la queue, la rouloit dans une chaise, ou portoit le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie étoit capable de lui donner de bons conseils, et si elle pouvoit lui être utile en la moindre chose ! » (Page 145 des *Entretiens sur l'éducation des filles*, par madame de Maintenon, publiés par Th. Lavallée, dans la Bibliothèque-Charpentier.)

Laporte, dont les paroles ont moins d'autorité, dit de son côté : « Comme le Roi croissoit, le soin qu'on prenoit de son éducation croissoit aussi, et l'on mettoit des espions auprès de sa personne, non pas à la vérité, de crainte qu'on ne l'entretînt de mauvaises choses, mais bien de peur qu'on ne lui inspirât de bons sentiments ; car, en ce temps là, le plus grand crime dont on pût se rendre coupable étoit de faire entendre au Roi qu'il n'étoit justement le maître qu'autant qu'il s'en rendroit digne. Les bons livres étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien ; et ce beau catéchisme royal de M. Godeau n'y fut pas plus tôt, qu'il disparut sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. » Laporte attribue d'ailleurs à l'influence de Mazarin ce pernicieux système d'éducation. F. R.

sieur y tarda quelques jours après la Reine pour se préparer à la guerre; et je me souviens que beaucoup de mes amis vinrent me dire adieu, qui moururent en cette meurtrière campagne. La vaillance, qui est si vantée chez toutes les nations et si bien pratiquée par la nôtre, toute belle qu'elle est, a ses incommodités; et les plus braves, qui courent avec tant de joie aux occasions, en ont encore davantage quand ils rapportent leurs bras et leurs jambes. Elle désole les familles, et dérobe à la cour ce qu'il y a de meilleur; et, pour dire tout enfin, rien au monde n'est si beau que la valeur et rien n'est pire que la guerre.

La Reine demeura six semaines à son voyage. Il ne s'y passa rien d'extraordinaire, et son retour nous apporta de la joie. Outre que sa familiarité nous étoit douce, agréable et glorieuse, nous étions tellement accoutumées à l'honneur de la voir, que Paris, pendant cette absence, nous sembla une autre ville, et notre vie une autre vie. Dans ces premières années de la régence, la cour étoit si tranquille et notre vie si délicieuse, qu'il nous étoit impossible de ne la pas aimer. Mademoiselle de Beaumont, néanmoins, reconnut de l'altération dans le visage de la Reine qui la menaçoit de quelque petit orage. Quoique la Reine, en arrivant à Paris, eût dit à madame la princesse, qui étoit avec elle, qu'elle auroit de la joie de nous revoir, il est certain que cette personne en particulier avoit eu le malheur de déplaire au ministre. Sa conduite étoit assez imprudente. C'étoit une fille hardie, dont l'esprit étoit grand, rude et sans règle. Elle blâmoit le gouvernement avec si peu de précaution, que souvent elle trouvoit des espions où elle croyoit avoir le plus de sûreté; et quoique ces qualités fussent mêlées avec de beaux sentimens, comme ce vaisseau étoit sans pilote, il étoit facile qu'il fît naufrage

sur cette mer, quoique alors elle fût dans un calme tout entier.

Elle avoit été, pendant l'absence de la Reine, faire un voyage avec M. et madame de Chavigny, qui continuoient à être mal à la cour. Cette liaison déplut au cardinal, quoiqu'en effet elle n'eût rien en soi que de louable; et ce dégoût obligea le ministre de demander à la Reine son éloignement. Il n'est pas difficile de faire haïr aux grands ceux qui parlent beaucoup, et qui par conséquent peuvent être aisément soupçonnés d'emportement. Sur ce prétexte, sa disgrâce fut aussitôt accordée et résolue. Quoique mademoiselle de Beaumont et moi fussions d'humeur différente, et que sa manière d'agir fût opposée à la mienne, le hasard nous avoit fait amies; et j'aimois en elle, sans approuver son procédé, sa franchise, son esprit qui paroissoit naturel, ses sentimens qui me sembloient avoir quelque apparence de vertu stoïque. Mais je lui faisois de continuelles harangues sur sa conduite que je n'estimois pas, et sur la rudesse de ses décisions. Elle vouloit toujours réformer l'État par cette fausse gloire qu'on se donne en méprisant les autres, et nullement par une véritable source d'honneur et de probité. Elle étoit la seule qui eût part au blâme que je lui donnois; et comme d'ailleurs nous étions souvent ensemble, elle fut cause que le cardinal Mazarin me voulut aussi éloigner de la cour.

Il jugeoit de mes pensées à son égard par l'amitié que j'avois pour elle, et par l'approbation que je paroissois donner à ses paroles. La Reine, qui me connoissoit dès mon enfance, et qui savoit que j'avois des intentions droites, ne pouvoit douter de ma fidélité. Elle fut assez bonne de répondre de moi à son ministre, et de l'assurer de la netteté de mon procédé, sans en être instruite par moi : tant il est vrai qu'en toutes occasions il faut

bien faire et ne se vanter jamais. C'est ce qui faisoit que j'avois ce bonheur que la Reine n'avoit pas mauvaise opinion de moi : et comme le cardinal Mazarin n'avoit pas fortement déterminé ma perte, il se laissa aisément persuader par elle; et je me sauvai de cette sorte d'un châtiment que je n'avois pas mérité, et d'un péril que je n'aperçus qu'après qu'il fut passé.

On envoya commander à mademoiselle de Beaumont de ne plus voir la Reine; et je fus étonnée quand ce même jour, le soir, j'appris cette nouvelle. On crut que je devois être de la partie, et que je sentirois en cette occasion la conséquence du mot de cabale. Mes amis s'en inquiétèrent pour moi, et quand j'entrai dans la chambre de la Reine, quoique je fusse tout à fait éloignée de toute crainte, je remarquai quelque changement en leur visage : les indifférens me regardoient de loin, et chacun, parlant à l'oreille de son voisin, me comptoit pour perdue. Un de mes amis eut la hardiesse de s'approcher de moi et de me faire un compliment. Je lui demandai en riant d'où venoit un discours si sérieux, et je sus de lui la disgrâce de mademoiselle de Beaumont. Par cette nouveauté, je m'aperçus aisément de tout le reste. Je fus fâchée du malheur de mon amie, et je ne sentis, ce me semble, aucun trouble dans mon âme qui pût me faire honte. Comme j'étois assurée de mon innocence, je passai brusquement dans le cabinet où étoit la Reine; et dans cet instant, malgré les charmes de sa présence et l'honneur que j'avois d'en être soufferte, il me passa dans l'esprit que les biens qu'on possède à la cour, et même dans la faveur quand j'en avois eu, ne sont point de véritables biens qui soient dignes de notre estime; que peut-être mon éloignement, malgré moi me jetant dans la solitude, me seroit un plus véritable bonheur; et que ce n'en est pas un de

demeurer dans un lieu où il est presque impossible de se sauver des faiblesses qui font autant de peine que de dépit à ceux qui sont assez illuminés pour les connoître.

Je ne fus pas long-temps en peine de travailler, par ma raison, à me fortifier contre ma disgrâce. La Reine, qui eut peur que l'aventure de mademoiselle de Beaumont ne me donnât de l'inquiétude, prit soin de la détruire. Aussitôt qu'elle me vit, elle affecta de me faire bon visage et de me parler amiablement; et ce soin, dans ce moment, me fit voir la générosité de son âme, tout à fait indépendante des sentimens d'autrui. Elle se déshabilloit pour se mettre dans le bain; car il faisoit un grand chaud. Aussitôt qu'elle y fut entrée, je me mis à genoux devant la cuve pour l'entretenir, et lui demandai la cause de la disgrâce de mon amie. Elle me fit l'honneur de me répondre ces mêmes paroles : « Qu'elle « l'avoit éloignée parce qu'elle avoit blâmé sa conduite « d'une manière désobligeante; qu'elle étoit de ces per- « sonnes qui crient contre tout plutôt par un goût dépravé « que par aucune bonne raison qu'ils aient de le faire; « qui désapprouvent tout ce qu'ils voient, et dont le « seul orgueil fait le discernement des actions dont ils se « mêlent de juger. » Elle ajouta qu'elle s'étonnoit comment moi, qui n'avois pas ces mêmes sentimens ni le même cœur, je pouvois avoir de l'amitié pour elle, et comment j'avois pu jusqu'alors faire société avec une personne si éloignée de mon humeur.

Il étoit temps de se taire sur cette matière : je tâchai seulement de radoucir le ressentiment de la Reine. J'excusai mon amie sur l'emportement de son esprit et sur son tempérament impétueux; et, travaillant à la justifier sur ses bonnes intentions, j'assurai la Reine que le fond en étoit bon, et que, dans les choses essentielles, je croyois qu'elle ne manquoit pas de fidélité pour son

service, ni de zèle pour ses intérêts. Dans cet instant, cette princesse tira sa main de l'eau ; et, me la mettant toute mouillée sur la mienne, me la pressa, et me dit d'un ton à s'en souvenir : « Vous êtes trop bonne, ma-« dame de Motteville ; je vous assure qu'elle n'en feroit « pas autant pour vous, et je sais ce que je dis. » Ces paroles s'imprimèrent profondément dans mon âme ; et quoiqu'elles ne me fissent pas soupçonner tout à fait mon amie, parce qu'il n'étoit pas juste de se laisser aller à ce doute sur une si légère cause, elles firent du moins que je fus plus facilement éclairée sur l'avenir, et que, dans la suite des temps, je me détrompai entièrement. Les dures épreuves que j'ai faites sur l'amitié fabuleuse des créatures m'ont enfin forcée de croire que rien au monde n'est si rare que la probité, ni qu'un bon cœur capable de gratitude envers ceux qui agissent avec droiture.

M. le cardinal me parla aussi des sujets qu'il croyoit avoir de se plaindre de moi : il me dit que mes amis me faisoient tort, voulant parler de l'exilée et du commandeur de Jars. Il me fit entendre que mademoiselle de Beaumont me faisoit pester à sa mode ; qu'on avoit dit à la Reine que, quand elle vouloit marquer contre elle quelque raillerie bien piquante, elle disoit toujours : « Madame de Motteville et moi avons trouvé, ou dit, ou « jugé telle et telle chose ; » et que, pour se fortifier, elle me mettoit toujours en jeu sur tout ce qu'elle alléguoit.

Je compris aisément par quel esprit le cardinal me parloit de cette manière. Je crus bien que la seule tendresse qu'il avoit pour moi ne l'obligeoit pas à me faire cette confidence, et qu'il vouloit seulement nous séparer et nous désunir, en me faisant connaître qu'il ne falloit pas suivre cet exemple si je voulois lui plaire. Mais,

dans le vrai, je crois qu'il ne me trompoit point, et que mademoiselle de Beaumont, qui, malgré son libertinage d'esprit[1], étoit fine et politique, vouloit avoir des complices; et souvent je l'ai surprise dans ses manières de faire, afin sans doute que je ne fusse pas plus agréable à la Reine qu'elle. Je me contentai néanmoins de répondre au ministre comme j'avois fait à la Reine. J'excusai le mieux qu'il me fut possible celle dont il se plaignoit; et, séparant ma conduite de celle des autres, je tâchai de le persuader en ma faveur. Je n'acquis pas ses bonnes grâces par cette voie; car il n'estimoit pas ceux qui faisoient profession d'agir honnêtement et qui n'aimoient pas à faire des trahisons; mais comme il avoit de la douceur et de la bénignité, et qu'il avoit vu en la Reine de l'inclination à me protéger, il me fut aisé de guérir son esprit de ses dégoûts. Mes paroles eurent assez de force pour le convaincre de me laisser en repos, et non pas assez pour me produire aucun bon effet pour ma fortune. J'avoue que je ne m'y suis pas assez appliquée pour y réussir. J'ai de plus eu toujours des amis qu'il a haïs, peut-être avec justice, dont je n'ai jamais voulu blâmer le procédé : et, par cette fidélité que l'on se doit aux uns et aux autres, j'ai préféré le plaisir de les servir à celui de faire mes affaires.

La Reine étoit entièrement affermie à suivre les conseils de ce ministre : il connoissoit que nous ne lui étions point nécessaires, et il ne craignoit point que personne lui pût nuire auprès d'elle. Par cette raison, il est toujours demeuré dans les mêmes termes. Pour moi, il m'a laissée vivre sans me faire ni bien ni mal; et pour ceux qui lui ont déplu, il a trouvé le moyen de les éloi-

[1] Ce mot *libertinage* n'avait pas alors la signification qu'il a de nos jours. Au dix-septième siècle, on appelait libertin celui que nous nommerions aujourd'hui un esprit fort, libre, indépendant. F. R.

gner, quand ils lui ont donné par leur conduite d'assez justes sujets de leur disgrâce pour en obtenir le consentement de la Reine. Mais on peut dire le vrai, qu'il a usé de son pouvoir avec une modération louable : il aimoit l'État, et servoit le Roi avec toute la fidélité que méritoit la confiance que la Reine avoit en lui.

Le lendemain j'allai voir la disgraciée et je me sentis attendrie en l'embrassant ; et comme en effet j'avois alors de l'amitié pour elle, son déplaisir me toucha et me fit jeter quelques larmes. Elle avoit plus de sujet de s'affliger qu'une autre plus riche qu'elle n'en auroit eu, parce qu'elle n'avoit eu nul établissement, et que, perdant les bonnes grâces de la Reine, elle perdoit ses pensions et ses espérances. C'est une chose étrange que l'infidélité ! Quand j'entrai dans sa chambre, il me sembla que tout ce que j'y vis étoient de ces personnes d'honneur et de ces sortes de gens qu'on ne pourroit jamais soupçonner de lâcheté. Cependant, dès le soir que je fus chez la Reine, le cardinal me tira à part, et me fit des plaintes de la douleur que j'avois témoignée de l'éloignement de mademoiselle de Beaumont. Il me dit que cela n'étoit pas bien d'avoir fait paroître tant de sentiment en cette occasion, parce que je donnois lieu à tout le monde de croire que tacitement je condamnois la Reine et l'accusois de trop de rigueur.

Il me reprocha aussi l'amitié de Chavigny, que dans la vérité je connoissois peu, mais dont la femme vivoit avec moi civilement et paroissoit être de mes amies sans l'être beaucoup. Il me dit que je ne devois point prendre des attachemens qui ne pouvoient que m'être tout nuisibles ; que Chavigny étoit un homme difficile et audacieux ; qu'il auroit été heureux s'il avoit voulu se confier en lui et se contenter d'avoir part à sa fortune ; qu'il avoit trois fois plus de bien que lui ; qu'avec cela

il n'étoit pas content ; et que, sans considérer que son intention étoit éloignée de toute violence, il souhaitoit toujours quelque chose de lui qui le contraignoit infiniment. En effet, Chavigny souhaitoit qu'il lui fît avoir la charge de secrétaire d'État que la Reine avoit donnée au comte de Brienne, après que, par le mauvais état de ses affaires, il avoit été contraint de se défaire de la sienne. Comme je l'ai dit, la Reine aimoit le mari et la femme. Il étoit difficile au cardinal Mazarin, et même impossible, de leur ôter leur bien sans aucune raison. Le comte de Brienne, de plus, lui étoit soumis ; au lieu que Chavigny avoit voulu exercer cette charge, sans se soumettre à celui qui prétendoit pouvoir être le maître de tous.

Quelque temps après, la cour étant allée à Fontainebleau, le duc de Brezé[1] fut tué devant Orbitello, que le prince Thomas, qui commandoit l'armée du Roi, tenoit assiégée depuis un mois. Le même Chavigny, qui alors étoit en Provence, fut blâmé de n'avoir pas mandé cette nouvelle aussi promptement qu'il auroit pu le faire. Il fut soupçonné d'avoir favorisé les intérêts de M. le prince, qui prétendoit que M. le duc d'Enghien, son fils, dont le duc de Brezé avoit l'honneur d'être beau-frère, devoit obtenir ses charges et son gouvernement. Le comte d'Alais avoit aussi averti M. le prince par un courrier exprès. Le cardinal trouva mauvais que Chavigny, comme ministre, n'eût pas fait la même chose, parce que cette faute mettoit M. le prince sur les bras de la Reine, avant que d'être préparée à ce qu'elle devoit répondre à ses demandes.

[1] Armand de Maillé, duc de Brezé, neveu du cardinal de Richelieu. Le grand Condé avait épousé sa sœur. Il fut tué le 16 juin 1646, à l'âge de vingt-sept ans, vers la fin de la bataille qu'il livra près d'Orbitello à la flotte espagnole, et qu'il gagna. Les détails de ce combat naval se trouvent dans les Mémoires de Monglat. F. R.

Aussitôt après la mort du duc de Brezé, M. le prince attaqua la duchesse d'Aiguillon, qui prétendoit que madame la duchesse d'Enghien ne pouvoit hériter de son frère pour avoir renoncé à sa succession en se mariant. En même temps il demanda à la Reine l'amirauté vacante, le gouvernement et ses charges[1]. L'amirauté ne lui fut point accordée, parce que le gouvernement de la mer auroit pu rendre un premier prince du sang trop puissant en France; et le gouvernement de Brouage demeura entre les mains du favori du duc, nommé le comte de Daugnon, qui s'en empara tout doucement, malgré la volonté de la Reine et du ministre.

Le reste de cette dépouille a été disputé entre ses héritiers. A ce refus, M. le prince partit de la cour, faisant semblant de gronder, et s'en alla chez lui. M. le duc d'Enghien, qui étoit à l'armée où commandoit Monsieur, écrivit à la Reine, et lui témoigna hautement ses prétentions. Il les soutint légitimes, et devoit espérer d'elle cette justice. J'ai vu les lettres qu'il lui en écrivit. Par leur style, il étoit aisé de juger que ce prince ne vouloit pas que le sang de France lui fût inutile, et qu'il avoit une fierté de cœur qui pourroit un jour incommoder le Roi. On disoit de lui que son courage et son génie le portoient aux combats plutôt qu'à la politique. En cette occasion néanmoins il en observa toutes les règles; et quittant cette audacieuse manière dont il avoit accoutumé de chicaner à Monsieur toutes

[1] Outre la charge d'amiral avec le titre de surintendant de la navigation, le duc de Brezé, beau frère du duc d'Enghien, possédait le gouvernement de Brouage, de la Rochelle et des îles voisines. Le comte de Brienne fut l'intermédiaire chargé par Anne d'Autriche de négocier auprès du prince de Condé et du duc d'Enghien leur désistement au sujet de la succession du duc de Brezé, dont ils demandaient les charges. Les Mémoires de Brienne contiennent les détails de cette difficile négociation. F. R.

choses, il commença à s'humilier tout entièrement à lui. Comme ils étoient dans une même armée, il affecta d'avoir pour lui une grande assiduité, et même il rechercha soigneusement de s'acquérir l'abbé de La Rivière. Leur liaison alla si avant, que ce prince ne put éviter d'écrire à la Reine et au cardinal en faveur du duc d'Enghien : ce qui causa aussitôt de grandes inquiétudes au ministre. L'inimitié de ces deux importantes personnes lui plaisoit beaucoup davantage que leur union.

M. le prince étoit grand politique. Il étoit timide et craignoit de se brouiller à la cour : il aimoit l'Etat ; et l'on disoit alors que ses conseils étoient toujours dans l'ordre de la justice. Il les donnoit avec beaucoup de lumière, et on a souvent dit de lui qu'il auroit été un grand roi. La bassesse qu'il avoit eue sous le règne précédent lui avoit été honteuse; mais alors il étoit estimé sage et prudent. Comme il commençoit à vieillir, et qu'il savoit les maux qu'un prince du sang souffre quand il se révolte contre le Roi, il se laissa aisément persuader qu'il ne falloit point gronder tout à fait. Peu de jours après, il manda Le Tellier, secrétaire d'État, pour lui faire ses plaintes. Il se fit quelque négociation; et la conclusion fut de remettre la décision de ses demandes à la fin de la campagne, et que cependant tous seroient bons amis. Ainsi la colère de M. le prince se passa aisément. Il revint à la cour; on le traita bien, et ses plaintes se calmèrent en apparence, selon la coutume des grands, qui se haïssent presque toujours, et qui font paroître le contraire dans toutes leurs actions de parade.

Madame la princesse qui étoit alors auprès de la Reine, quoiqu'elle fût ambitieuse et qu'elle eût voulu voir sur la tête du duc d'Enghien toutes les couronnes de l'Europe, ne laissa pas de protester à la Reine qu'elle

n'avoit point d'intérêts qui pussent la séparer des siens, et que son amitié pour elle étoit plus forte que le désir de la grandeur de son fils : si bien que la Reine en parut à demi persuadée, et vécut avec elle de la même manière qu'elle avoit accoutumé. Si, sans être dupe, elle eût voulu croire ce que madame la princesse lui voulut dire, je suis assez hardie pour assurer que si elle n'étoit pas touchée d'amitié autant qu'elle le témoignoit à la Reine, elle l'étoit du moins de ses caresses et du plaisir de la faveur. De l'humeur dont étoit madame la princesse, je crois qu'elle auroit été au désespoir de voir sa famille se brouiller à la cour, autant par douleur d'en perdre la douceur que par la considération de ses plus grands intérêts.

CHAPITRE XIII

1646. — Délassements de la cour à Fontainebleau. — Prise de Courtray. — Siége de Mardick. — Pertes importantes qu'on y fait. — Reddition de la ville. — Petites inimitiés entre Mademoiselle et la princesse de Condé. — Le duc d'Orléans quitte le commandement de l'armée et est remplacé par le duc d'Enghien. — La reine d'Angleterre et le prince de Galles à Fontainebleau. — Ambassade de la reine de Suède — Portrait de cette reine. — Succès militaires. — Mort et portrait de Bassompierre. — Intrigues et ambition du duc d'Enghien. — Levée du siége de Lérida. — Mort du prince de Condé, père du duc d'Enghien. — Portrait de ce prince.

La Reine passa tout l'été à Fontainebleau, et le lieu du monde où les chaleurs sont les plus grandes servit de retraite pour la plus ardente saison de l'année. Les divertissemens de toutes les dames furent entièrement renfermés dans les bornes de la rivière de Seine. Elles

demeuroient tous les jours plusieurs heures dans l'eau, ou dans les forêts qu'il falloit passer pour y aller; et la poudre de l'une étoit effacée par le secours de l'autre.

Le Roi, qui étoit alors encore enfant, se baignoit aussi; et son gouverneur, le maréchal de Villeroy, qui ne l'abandonnoit point, en faisoit autant. La Reine et toutes celles qui avoient l'honneur de l'accompagner avoient à l'ordinaire de grandes chemises de toile grise qui traînoient jusqu'à terre. Le gouverneur du Roi en avoit de même, et la modestie n'y étoit nullement blessée. Tous les hommes au-dessous de soixante ans étoient à l'armée : il ne restoit auprès de la Reine que ses officiers et un petit nombre de courtisans qui étoient auprès du ministre, attachés à son service ou à sa fortune; et la cour étoit déserte. Je trouvois néanmoins que nous étions en bonne compagnie; car, à mon gré, elle n'est jamais plus agréable que quand la foule n'y est pas.

En Flandre, notre armée, quoique grande et belle, ne fit pas de grands exploits. On assiégea Courtray avec trente mille hommes, et le duc de Lorraine avec pareille force se vint camper devant la nôtre. Les deux armées furent long-temps à se regarder sans se faire aucun mal. On offrit la bataille aux ennemis, qu'ils n'acceptèrent point : il se fit seulement quelques petits combats; mais enfin ils n'osèrent attaquer nos lignes, et on leur prit cette place [30 juin] en leur présence et à leur honte.

Après cette conquête, l'armée alla droit attaquer Mardick, que le duc d'Orléans avoit prise l'année précédente, et qui dans celle-ci avoit été reprise des ennemis par surprise en trois heures de temps. Clanleu, que le duc d'Orléans y avoit fait mettre pour y commander, se trouvant absent quand les ennemis l'étoient venus attaquer, fut blâmé de cette perte. Quoiqu'il fût

connu pour vaillant, c'étoit assez pour être coupable que d'être imprudent ou peu soigneux. Il le fut encore doublement en ce que ce siége, que Monsieur entreprit pour réparer sa faute, coûta beaucoup de sang à la France, de la peine et beaucoup d'argent. Le général fut blâmé de l'avoir entrepris : il n'avoit point d'armée navale; et les ennemis ayant une sortie libre du côté de Dunkerque, ils entroient à leur gré dans sa place : si bien que cette petite bicoque se défendit. Le duc d'Orléans s'excusa sur les Hollandais, qui faisoient encore quelque mine d'être pour nous : ils lui avoient donné parole de se rendre devant la place à certain temps, avec un nombre de vaisseaux capable d'empêcher la communication aux ennemis. Comme ils avoient enfin dessein de nous quitter, ils manquèrent à leur promesse pour le temps, et le prince manqua son projet : ce qui fut cause aussi que ceux qui étoient dans Mardick se défendirent aisément contre les attaques, et qu'ils le firent désavantageusement pour nous.

Les ennemis firent une sortie du côté du duc d'Enghien ; et ce prince, courant à la défense des siens, y fut blessé [1] au visage d'un pot que les ennemis jetèrent de la place, qui pensa lui crever ou blesser la vue. On y tua le comte de Flex, gendre de la marquise de Senecé, dame d'honneur de la Reine, honnête homme, et qui, avec beaucoup de qualités, avoit du mérite. Le jeune comte de La Roche-Guyon eut le même malheur : il étoit fils du duc de Liancourt, seul héritier de ses grands biens et de son oncle maternel, le maréchal de Schomberg. Il avoit épousé l'héritière de la maison de Lannoi, qui demeura grosse d'une fille dont elle accoucha quelque temps après la mort de son mari. Ce jeune

[1] Le 15 août.

seigneur fut infiniment regretté, tant par la considération de ses père et mère, qui étoient estimés de tous les honnêtes gens, que par l'agrément de sa personne ; et chacun eut pitié de sa destinée.

Le duc de Nemours y fut blessé à la cuisse. C'étoit un prince aimable et digne d'estime. Sa blessure causa de l'inquiétude à ses amis ; et les dames, à ce que les nouvelles secrètes en pouvoient apprendre, firent des vœux pour sa guérison. Le chevalier de Fiesque y fut tué, qui, à ce que ses amis disoient, avoit de l'esprit et de la vertu : il fut regretté d'une fille de grande naissance [1], qui l'honoroit d'une tendre et honnête amitié. Je n'en sais rien de particulier ; mais, selon l'opinion générale, elle étoit fondée sur la piété et la vertu, et par conséquent fort extraordinaire. Cette sage personne, peu de temps après cette mort, voulant mépriser entièrement les grandeurs du monde, les quitta toutes, comme indignes d'occuper quelque place dans son âme : elle se donna à Dieu, et s'enferma dans le grand couvent des Carmélites, où elle sert d'exemple par la vie qu'elle mène. Le marquis de Thémines, seul héritier de sa maison, suivit aussi le malheureux sort des autres : il étoit fils de la maréchale d'Estrées, qui l'avoit eu de son premier mari. Il promettoit beaucoup, et ce fut une grande perte pour sa famille.

Le jour que le courrier arriva, qui apporta tant de tristes nouvelles, toutes les chambres de Fontainebleau retentissoient de cris. Ces illustres morts et blessés étoient des personnes de la cour et des plus qualifiées : leurs parens les pleurèrent aux yeux de la Reine. Elle alla voir madame de Senecé pour la consoler de la perte de son gendre, qui laissoit une jeune veuve d'une

[1] Mademoiselle d'Épernon.

vertu extraordinaire, et des enfans petits qui perdoient infiniment en sa personne. Elle tâcha d'adoucir l'amertume des autres par la compassion qu'elle eut de leur douleur et par les sentimens qu'elle en témoigna. Madame la princesse fut quelques jours dans de grandes inquiétudes : sa crainte lui faisoit croire qu'on lui ca choit le danger de la blessure de monsieur son fils. Ceux qu'elle ne croyoit pas être dans ses intérêts, comme elle étoit aigre et fière, elle répondoit à leurs complimens qu'ils étoient tristes de ce qu'il n'étoit pas assez blessé.

La Reine alors se seroit peut-être consolée ; car on le redoutoit sur l'affaire de Brouage [1], et sur sa prétention de l'amirauté qu'elle ne vouloit point lui donner. Cette princesse, étant un soir couchée sur un petit lit dans son cabinet, me parlant de lui avec l'estime qu'il méritoit qu'elle eût pour lui, après avoir souhaité sa guérison, me dit une chose qui procédoit de la confiance qu'elle avoit toujours eue en Dieu : « Je crois « que Dieu, en la providence duquel je me remets en« tièrement, puisqu'il l'a sauvé, sait bien qu'il ne me « doit point faire de mal ; et que s'il m'en fait, ce sera « en suivant ses ordres, et sera pour mon bien et pour « mon salut. » Sa prophétie a été accomplie : ce prince, après avoir fait de grands services au Roi et à elle, lui a fait du mal. Elle a été contrainte de lui en faire aussi ; mais je ne doute pas qu'elle n'en ait profité par le bon usage que je lui ai vu faire de toutes les peines qui lui sont arrivées depuis sur ce sujet.

Pour revenir à Mardick, dont la résistance étoit fâcheuse : après une longue attente, les Hollandais arri-

[1] En même temps que sa charge d'amiral, le duc de Brezé possédait le gouvernement de Brouage ; et le duc d'Enghien demandait à succéder à son beau-frère dans la possession de ces charges. F. R.

vèrent, et avec eux finit le siége en cette place, qui se rendit [1] au duc d'Orléans aux conditions accoutumées en cette occasion. Madame la princesse rendit à Mademoiselle ce qu'elle lui avoit prêté à la bataille de Nordlingue. Cette princesse, qui n'aimoit pas alors les triomphes du duc d'Enghien, dit, en allant au *Te Deum* qui se chanta pour cette victoire, qu'il eût mieux valu faire dire un *De profondis* pour les morts. Et madame la princesse, sur Mardick, lui dit de même des choses piquantes, et si bien renfermées dans la raillerie, qu'il étoit impossible de s'en fâcher.

Mademoiselle souffroit de l'ancienne liaison de la Reine et de madame la princesse. Elle avoit paru supporter quelques gens qui étoient mal à la cour : si bien qu'elle étoit traitée de brouillonne ; et quoiqu'elle eût de la beauté, de cette beauté éclatante qui attire les louanges, et que son esprit en méritât aussi, sa rivale trouvoit toujours, dans sa vivacité trop extrême et son inquiétude naturelle, un grand sujet de la blâmer, et de faire souvent souhaiter son absence à la Reine. Mais comme en ce temps-là le duc d'Enghien avoit besoin du duc d'Orléans, malgré ces petits dégoûts et cet éloignement de cour, madame la princesse ne laissoit pas quelquefois de lui rendre de grands respects, et savoit si bien tourner ce qu'elle lui disoit, que ses railleries passoient souvent pour des avis d'amitié, dont il falloit que Mademoiselle lui fît des remercîmens. Sa jeunesse alors lui donnoit de la timidité, et la soumettoit toujours à madame la princesse, qui tiroit ces avantages de ses années.

Au sortir de Mardick, l'armée du Roi fut poursuivie par celle des ennemis, et les princes se résolurent de

[1] Le 25 août.

donner bataille ; mais elle ne se donna point : et peu de temps après le duc d'Orléans fut prié par la Reine de revenir auprès d'elle et de laisser achever la campagne au duc d'Enghien. Elle envoya ses ordres au nouveau général, voulant lui témoigner par cette confiance qu'on espéroit de lui les mêmes marques d'affection et de fidélité que par le passé, et que l'estime que la Reine faisoit de lui la rendoit incapable de craindre en lui aucun ressentiment qui pût être désavantageux à l'État.

Il témoigna à Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, qui fut de sa part lui porter le commandement général de l'armée, une satisfaction non pareille de ce bon traitement, avec un désir passionné de bien servir le Roi, et de faire encore quelque action éclatante qui pût faire voir à la Reine qu'il étoit digne de tout ce qu'il lui demandoit. Il avoit déjà conçu un dessein de grande importance pour le service du Roi ; mais il ne le fit qu'après que le duc d'Orléans fut parti de l'armée, afin d'en pouvoir recevoir toute la gloire, comme il en vouloit toute la peine.

La reine d'Angleterre vint voir la Reine à Fontainebleau, et lui amena le prince de Galles son fils, qui s'étoit sauvé d'Angleterre, pendant que le Roi son père avoit pris le parti de s'en aller en Écosse. Il n'y tarda guère : peu de temps après, ces peuples infidèles le vendirent aux parlementaires, qui continuoient de lui faire la guerre. Cette princesse affligée reçut beaucoup de consolation de revoir son fils ; et comme la joie ne se goûte pas entièrement si elle ne se partage avec ses amis, elle voulut aussitôt le faire voir à la Reine. Elle demanda qu'il passât devant le Roi, en conséquence que le Roi son père, étant prince de Galles, passa devant le roi d'Espagne quand il alla voir l'Infante, sœur

de la Reine ; mais la Reine lui répondit qu'il avoit eu cet avantage comme roi d'Écosse, dont il avoit pris le nom en ce voyage ; et cette proposition demeura sans effet.

Le Roi et la Reine allèrent recevoir la mère et le fils, et n'oublièrent rien pour rendre l'honneur dû à la naissance de l'un et de l'autre, et à l'étroite liaison du sang et de la parenté. Après les premiers complimens, ils se mirent tous dans le carrosse de la Reine ; et quand ils descendirent, ils allèrent droit à l'appartement destiné pour la reine d'Angleterre Le Roi donna la main à la Reine sa tante, et le prince de Galles mena la Reine. Le lendemain il la vint visiter : elle lui donna un fauteuil, selon ce qui avoit été concerté entre les deux reines. Cette cérémonie faite, la reine d'Angleterre arriva ; et comme il n'y avoit devant elle qu'un siége pliant, il se leva aussitôt, et se tint debout au cercle comme les autres. Le Roi vint chez la Reine peu après, qui le prit pour le mener promener, et passa devant lui ; mais le matin qu'il avoit été le voir dans sa chambre, il lui avoit donné un fauteuil auprès du sien, l'avoit fait couvrir, et l'avoit fait conduire jusque dehors sa chambre.

Depuis cette première cérémonie, en toutes les occasions où se sont trouvés ces deux princes, le Roi se mettoit toujours sur des petits siéges, et le prince de Galles de même manière. Au cercle, le Roi et lui se tenoient d'ordinaire debout, et nous l'avons vu roi d'Angleterre, sans que cela ait presque branlé, excepté une fois que le Roi le fit passer devant lui. Ce prince étoit bien fait : son teint brun s'accommodoit avec ses beaux yeux noirs ; sa bouche parut grande et laide ; mais il étoit de belle taille. La reine d'Angleterre eut quelque joie de revoir auprès d'elle la petite princesse dont j'ai

déjà dit qu'elle étoit nouvellement accouchée quand elle vint en France. Sa gouvernante, par son adresse, l'avoit sauvée des mains des parlementaires. Elle la redonna à la Reine sa mère, âgée d'environ deux ans. Cette princesse en reçut beaucoup de consolation ; et comme le Roi son mari n'avoit point été encore livré à ses ennemis, et que l'espérance n'abandonne jamais entièrement les malheureux, il y eut alors quelque trêve dans ses souffrances.

Le duc d'Orléans, selon la prière que la Reine lui en avoit faite, revint à Fontainebleau le 1[er] septembre 1646, où elle l'attendoit pour finir ensemble leur campagne dans cette agréable demeure, avec les divertissemens qui s'y rencontrent toujours. Elle voulut laisser faire au duc d'Enghien la sienne à coups de canon et d'épée, qui sont les accompagnemens d'un guerrier dont le plaisir se trouve aux combats et à la conquête des villes. Le Roi et la Reine, pour régaler Monsieur, voulurent aller au devant de lui ; mais comme Leurs Majestés ne le rencontrèrent pas assez proche, leur dessein se changea en celui de la promenade. Le ministre le continua jusqu'à sa rencontre, et revint avec lui peu d'heures après. Il remplit la cour des ducs de Guise, d'Elbœuf, de Candale et d'une belle troupe de gens de qualité, qui n'étoient pas fâchés de venir se délasser des fatigues du siége de Mardick dans un lieu le plus beau du monde.

Aussitôt que le duc d'Enghien se vit en état d'agir par lui-même, il alla assiéger Furnes le 9 septembre 1646, une petite ville auprès de Dunkerque qu'il prit en peu de jours. Ce dessein, qui en regardoit un plus grand, fut agréable au ministre. Il avoit été d'avis d'aller attaquer cette place, quand on alla à Mardick ; et le duc d'Orléans n'y avoit point voulu consentir,

par la difficulté de l'entreprise. L'amitié qui avoit paru pendant la campagne entre ces deux grands princes ne fut pas assez forte pour empêcher que leurs cœurs ne fussent troublés par la jalousie et l'amour-propre. Le duc d'Orléans ne vit point sans dépit le projet que le duc d'Enghien avoit fait d'aller prendre Dunkerque, dont il lui avoit fait un secret ; et le duc d'Enghien ne se vit point le maître de ce grand dessein sans ressentir beaucoup de joie. J'ai ouï dire à Comminges, qui demeura quelque temps auprès de lui, qu'il ne l'avoit pas trouvé si blessé quand il fut seul, que lorsqu'il avoit eu un supérieur ; et qu'il l'avoit soupçonné d'avoir feint sa blessure plus grande, afin de laisser partir Monsieur dans cette créance, qu'il n'étoit point en état de rien entreprendre.

La Reine reçut alors, le 13 septembre 1646, un ambassadeur extraordinaire de la reine de Suède, qui ne venoit apparemment que pour travailler à l'union des deux couronnes. Celui que cette reine envoya s'appeloit le comte de La Gardie. Il étoit fils du connétable de Suède : son aïeul étoit Français, à ce qui se disoit, d'assez médiocre naissance. Il étoit bien fait, il avoit la mine haute, et ressembloit à un favori. Il parloit de sa reine en des termes passionnés et si respectueux, qu'il étoit facile de le soupçonner de quelque tendresse plus grande que celle qu'il lui devoit par la qualité de sujet. Il étoit accordé à une cousine germaine de cette reine, qu'elle-même lui faisoit épouser. Quelques-uns ont voulu dire que si elle eût voulu suivre son inclination, elle l'auroit pris pour elle, mais qu'elle s'étoit vaincue par la force de sa raison et par la grandeur de son âme, qui n'avoit pu souffrir ce rabaissement. D'autres disoient qu'elle étoit née libertine, et qu'étant capable de se mettre au-dessus de la coutume, elle ne l'aimoit

pas, ou elle ne l'aimoit plus, puisqu'elle le donnoit à une autre. Quoi qu'il en soit, cet homme parut assez digne de la fortune, mais plus propre à plaire qu'à gouverner.

De la manière dont il parloit de la Reine sa maîtresse, elle n'avoit pas besoin de ministre ; car elle-même, quoique très-jeune, ordonnoit de toutes ses affaires[1]. Outre les heures qu'elle donnoit à ses études, elle en employoit beaucoup, à ce qu'il disoit, au soin de son État. Elle agissoit de sa tête, et il assuroit que son moindre soin étoit l'ornement de sa personne. De la façon qu'il nous la dépeignit, elle n'avoit ni le visage, ni la beauté, ni les inclinations d'une dame. Au lieu de faire mourir d'amour les hommes, elle les faisoit mourir de honte et de dépit, et fut depuis cause que ce grand philosophe Descartes perdit la vie de cette sorte, parce qu'elle n'avoit pas approuvé sa philosophie. Elle écrivit à la Reine, à Monsieur, oncle du Roi, au duc d'Enghien, et au ministre, des lettres que j'ai vues, et qui furent admirées par la galanterie des pensées, par la beauté du style, et par la facilité qu'elle témoignoit avoir à s'exprimer en notre langue qui lui étoit familière, avec beaucoup d'autres. On lui attribuoit alors toutes les vertus héroïques : on la mettoit au rang des plus illustres femmes de l'antiquité ; toutes les plumes étoient employées à la louer, et on disoit que les hautes sciences étoient pour elle ce que l'aiguille et la quenouille sont pour notre sexe. La renommée est une grande

[1] Christine, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, née en 1626, monta sur le trône en 1632, abdiqua en 1654, et mourut à Rome en 1689. Ce que dit quelques lignes plus loin madame de Motteville des sentiments de cette reine pour la philosophie de Descartes n'est pas entièrement exact. Ce fut le climat rigoureux de la Suède, et non le chagrin de voir son système mal accueilli de Christine, qui tua l'illustre philosophe à l'âge de cinquante-quatre ans, en 1650. F. R.

causeuse : elle aime souvent à passer les limites de la vérité ; mais cette vérité a bien de la force : elle ne laisse pas long-temps le monde crédule abandonné à la tromperie. Quelque temps après on connut que les vertus de cette reine gothique étoient médiocres : elle n'avoit alors guère de respect pour les chrétiennes ; et si elle pratiquoit les morales, c'étoit plutôt par fantaisie que par sentiment. Mais elle étoit savante à l'égal des hommes les plus savans ; et jusque-là elle avoit conservé une haute réputation dans sa cour, parmi ses peuples, et dans toute l'Europe.

Pour régaler son ambassadeur, on lui donna le bal et la comédie, de grands repas, et tous les divertissemens ordinaires. Il orna la promenade du canal de Fontainebleau d'un carrosse en broderie d'or et d'argent, qu'il avoit fait faire pour sa Reine. Il le fit traîner par six chevaux richement harnachés, suivi d'une douzaine des pages de cette princesse habillés de ses livrées, qui étoient jaune et noir, avec des passemens d'argent. Le comte de La Gardie le suivoit dans le sien, avec une grande quantité de livrées orange et argent. Cette cour en figure, avec la nôtre effective et belle, rendoit la promenade tout à fait agréable.

Quelques jours après, le duc d'Enghien, poussé de cette belle action qui l'animoit toujours au désir de la gloire, alla assiéger Dunkerque. Cette entreprise parut hardie [1] ; mais le bonheur voulut que cette place se trouvât épuisée d'hommes et de munitions de guerre, à cause du secours qu'elle avoit envoyé à Mardick ; et il n'y avoit plus d'armée ennemie assez forte pour craindre quelque obstacle. Ainsi, par une favorable rencontre de plusieurs choses, ce beau dessein se rendit plus

[1] Pour l'importance et les détails de cette grande action de guerre, voir les Mémoires de Monglat (douzième campagne). F. R.

facile que vraisemblablement on ne le pouvoit espérer; et la prudence du duc d'Enghien fut aussi grande à les bien remarquer pour en tirer ses avantages, que sa valeur à le bien exécuter. J'ai ouï dire que la fatigue qu'il se donnoit dans les présentes occasions étoit étonnante. Comme il avoit mis dans les premiers emplois de la guerre ses jeunes favoris, gens de condition, mais qui étoient sans expérience [1], il vouloit réparer leurs fautes par ses peines et ses actions, et ne vouloit point qu'on s'aperçût de leur manquement, de peur d'être accusé de trop favoriser ses amis, et de manquer de discernement dans le choix qu'il en faisoit. Ce qui paroissoit une bonne volonté envers eux procédoit aussi de sa sagesse, de sa capacité, de son ambition : car pour la bonté, c'est une qualité que les grands ne connoissent guère et ne pratiquent pas souvent.

La Reine reçut alors [le 3 octobre 1646] la princesse Palestrine, qui venoit d'Italie, dona Anna Colonna, belle-sœur des cardinaux Barberins, et femme de leur frère, qui étoit préfet de Rome. Elle étoit fugitive et persécutée du Pape qui régnoit alors, qu'ils avoient élevé au pontificat après la mort d'Urbain VIII, leur oncle ; et quoiqu'ils l'eussent fait élire malgré la France et le ministre, ils ne reçurent point dans leur disgrâce de consolation plus grande que celle qu'ils rencontrèrent dans la Reine, et la reconnoissance qu'eut pour eux le cardinal Mazarin. Il avoit été autrefois leur créature, et il les avoit châtiés de leur infidélité à l'égard du Roi; mais, après leur avoir fait sentir la faute qu'ils avoient faite de manquer à ce qu'ils devoient à la France, il leur fit connoître combien il leur eût été avantageux de

[1] Voir plus loin, p. 307, ce qui est dit des *petits-maîtres*. F. R.

l'avoir pour amie. Il en usa de cette manière, non-seulement pour sa gloire particulière, mais encore pour faire dépit au Pape, qui ne l'aimoit point. Cette assistance leur fut si favorable, que dona Anna Colonna, arrivant à la cour, reçut nouvelle que le Pape, malgré la haine qu'il avoit contre la maison de son mari, avoit été contraint de s'accommoder avec eux. Il y fut forcé par une belle armée navale qu'on avoit envoyée en Italie sous la conduite du maréchal de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie, qui par conséquent fut bien muni de toutes les provisions nécessaires qui avoient manqué au prince Thomas. Cette armée arriva quarante jours après le siége levé d'Orbitello : ce qui parut un prodige à la cour de Rome, qui croyoit être délivrée des Français, et qu'ils n'étoient plus à craindre, après le désordre arrivé devant cette place.

La princesse Palestrine étoit avancée en âge : elle avoit eu de la beauté, mais elle étoit passée ; et ce qui ne se perd point lui étoit resté, car elle avoit beaucoup d'esprit. Avant qu'elle arrivât, la Reine m'avoit commandé de la voir la première, et d'en prendre quelque soin, à cause que je parlois italien, et qu'elle avoit pitié de la voir arriver dans une cour dont elle n'entendoit point la langue. Quand elle arriva, j'étois malade ; mais ma sœur, qui parloit italien comme moi, suppléa à mon défaut, et lui donna les premières instructions de la manière dont elle devoit agir pour ne rien faire de mal à propos. Cette dame s'accoutuma aisément à la France. Elle trouva beaucoup de gens qui l'entendoient et qui, pour faire plaisir au ministre, s'amusoient à l'écouter, sans se soucier de lui répondre. En son particulier, elle étoit contente, pourvu qu'on lui donnât audience ; car elle n'aimoit pas à se taire. Elle avoit toujours eu la réputation d'être honnête femme et

hautaine : le nom de Colonna lui sembloit le plus illustre qui se pût porter.

La Reine, voyant la belle saison passée, se résolut de quitter Fontainebleau pour revenir à Paris [le 9 octobre] passer l'hiver, aussi contente que le méritoit la prospérité de ses affaires. Le cardinal alla coucher à Petitbourg, maison de l'abbé de La Rivière. Le ministre lui fit beaucoup de plaintes sur la liaison qui avoit paru pendant la campagne entre son maître et le duc d'Enghien. Le favori du duc d'Orléans se justifia du mieux qu'il lui fut possible, et leur confiance fut rétablie entièrement.

Quelque temps après le retour de Fontainebleau, les nouvelles arrivèrent de la prise de Dunkerque : ce qui donna de la gloire au duc d'Enghien, et beaucoup de joie au ministre, qui voyoit que tout contribuoit à sa grandeur. Il croyoit, avec beaucoup de raison, que les prospérités de l'État étoient plutôt les fondemens de son bonheur que les augmentations de la couronne. Laval, gendre du chancelier, et fils de la marquise de Sablé, bien fait et honnête homme à la mode du monde, mourut dans ce siége. Il fut regretté de toute la cour, et particulièrement du duc d'Enghien qui l'aimoit. Le maréchal de La Meilleraye prit en même temps Porto-Longone en Italie [1]; et cette victoire, quoique de peu de fruit pour la France, fut un succès agréable pour celui qui se plaisoit de triompher et de se faire craindre dans son pays.

En ce temps finit cet illustre Bassompierre [2], tant

[1] Les maréchaux La Meilleraye et Duplessis prirent, dans l'île d'Elbe, Porto-Ferrajo, appartenant au grand-duc de Toscane, et Porto-Longone, au roi d'Espagne, à la fin d'octobre. (Mémoires de Monglat, douzième campagne.) F. R.

[2] Né à Harouel en Lorraine, en 1579. Il fut trouvé mort dans son lit à Provins, en revenant de Pont-sur-Seine à la cour. F. R.

vanté dans le siècle passé pour sa galanterie. Il étoit allé à Pons pour voir d'Emeri, qui étoit voisin de Boutbillier, père de Chavigny, à qui appartenoit cette belle maison de Pons. Il y tomba malade d'une fièvre continue, dont il guérit au bout de quelques jours ; et comme il revenoit à la cour, à la première hôtellerie où il coucha, sans montrer aucun signe de se sentir plus mal, ses domestiques, le lendemain, le trouvèrent mort dans son lit.

Ce seigneur, qui avoit été chéri du roi Henri IV, si favorisé de la reine Marie de Médicis, si admiré et si loué dans tous les temps de sa jeunesse, ne fut point regretté dans le nôtre. Il conservoit encore quelques restes de sa beauté passée : il étoit civil, obligeant et libéral ; mais les jeunes gens ne le pouvoient plus souffrir. Ils disoient de lui qu'il n'étoit plus à la mode, qu'il faisoit trop souvent de petits contes, qu'il parloit toujours de lui et de son temps ; et j'en ai vu d'assez injustes pour le traduire en ridicule sur ce qu'il aimoit à leur faire bonne chère, quand même il n'avoit pas de quoi dîner pour lui. Outre les défauts qu'ils lui trouvoient, dont je demeure d'accord de quelques-uns, ils l'accusoient comme d'un grand crime de ce qu'il aimoit à plaire, de ce qu'il étoit magnifique, et de ce qu'étant d'une cour où la civilité et le respect étoient en règne pour les dames, il continuoit à vivre dans les mêmes maximes, dans une où tout au contraire les hommes tenoient quasi pour honte de leur rendre quelque civilité, et où l'ambition déréglée et l'avarice sont les plus belles vertus des plus grands seigneurs et des plus honnêtes gens du siècle.

Cette sévérité du règne du feu Roi et l'humeur du cardinal Mazarin avoient beaucoup contribué à cette rudesse ; car, outre son avarice, il méprisoit les plus hon-

nêtes femmes, les belles-lettres et tout ce qui peut contribuer à la politesse des hommes. La stérilité des grâces, le désir d'en recevoir et l'impossibilité d'y arriver par le mérite ont rendu les courtisans incapables d'y prétendre par les belles voies ; et comme leur ambition en étoit plus forte et plus déréglée, parce qu'elle triomphoit entièrement de leur cœur, elle étoit cause qu'ils ne pouvoient souffrir un homme qui avoit conservé les anciennes coutumes : en quoi certainement ils avoient tort à mon gré. Les restes du maréchal de Bassompierre valoient mieux que la jeunesse de quelques-uns des plus polis de ce temps-là.

La Reine reçut alors [le 4 ou 5 novembre 1646] la nouvelle de la mort du prince d'Espagne son neveu [1], qui, à ce que j'ai ouï dire depuis à madame de Chevreuse qui l'avoit vu, étoit un prince aimable, déjà grand, en âge de régner, et fils unique d'un grand roi accablé depuis quelques années de pertes et de malheurs. La grandeur de la France consiste toujours dans l'abaissement de l'Espagne ; mais la Reine, comme sœur, prit part aux intérêts du Roi son frère, et sa douleur fut plus effective qu'apparente. Il est vrai néanmoins que sa peine fut moins sensible qu'elle ne l'auroit été, si elle n'eût pas été passionnée pour les intérêts du Roi son fils. Cette tendresse étoit en elle de beaucoup supérieure à toutes les autres. J'ai vu des lettres du roi d'Espagne écrites à la Reine, qui étoient pleines d'esprit et de bon sens. La réponse de ce prince, sur le compliment touchant sa perte, fut digne d'un grand roi. Après les remercîmens ordinaires, il lui représentoit en des termes pleins d'amitié la douleur qu'il sentoit de n'avoir point de ses nouvelles, et de n'en pouvoir apprendre que par

[1] Don Balthasar, fils unique de Philippe IV, roi d'Espagne et frère d'Anne d'Autriche.

les marchands. *Porque bien podemos, dandonos battallas como reyes, corresponder como germanos.* (Car nous pouvons bien, en nous donnant des batailles comme rois, nous aimer comme frères.) Ce prince étoit malheureux : il avoit perdu en une année la Reine sa femme, l'Impératrice sa sœur qu'il aimoit chèrement, et son fils unique qu'il alloit marier à sa nièce, fille de l'Impératrice, que cette mort lui fit prendre pour lui quelque temps après.

Le soir même de ce jour que la Reine avoit reçu cette lettre, après nous avoir dit que le Roi son frère lui faisoit pitié, elle ne laissa pas que de s'entretenir avec quelque douceur du droit qu'elle avoit sur cette couronne, si sa nièce l'Infante, qui restoit alors seule au Roi son frère, venoit à mourir. Cette princesse, si indifférente à sa grandeur propre, si éloignée de l'amour de commander, nous parut intéressée dans cet instant, et plus ambitieuse pour ses enfans qu'elle n'étoit capable de l'être pour elle-même. Il nous sembla qu'elle n'auroit point été au désespoir de voir son second fils Monsieur un roi d'Espagne fait par elle.

Je vis encore, quelque temps après, une autre lettre du roi d'Espagne, où il offroit de faire la paix, en l'assurant de la recevoir agréablement de sa main : et il la prioit d'ordonner elle-même de ses intérêts. Il ajoutoit ensuite à cette proposition si obligeante : *Porque no creo que Vuestra Majestad se pued' olvidar de las paredes en que naciò.* (Car je ne crois pas que Votre Majesté puisse oublier les murailles dans lesquelles elle est née.) La Reine goûtoit la douceur des termes de ces lettres, et il est aisé de voir dans ces sentimens particuliers l'amitié qu'elle avoit pour ses proches ; et néanmoins, comme sœur de ce frère avec qui elle avoit eu autrefois un commerce si cordial, et qu'elle aimoit encore si vé-

ritablement, elle paroissoit alors, à l'égard du public, tellement effacée de son cœur par la qualité de régente, qu'elle ne lui écrivoit presque plus que sur les modèles que lui en faisoit son ministre, de peur, à ce qu'elle disoit en parlant des affaires d'Etat, que son affection ne la fît manquer au Roi son fils.

Dans ce deuil du prince d'Espagne, qui ne donna guère de tristesse à la cour, on vit arriver le duc d'Enghien de l'armée, qui, tout victorieux, demandoit, avec une humilité apparente et une véritable hardiesse, quelque récompense de l'amirauté. La Reine l'avoit déjà prise en son nom pour la garder au Roi ; et le cardinal Mazarin, sans qu'il parût l'avoir en effet, la posséda de cette sorte quelques années. Ce prince fit beaucoup de propositions qu'on ne reçut point, comme celle de lui donner une armée pour conquérir la Franche-Comté, qu'il auroit après érigée en souveraineté. Cette proposition fut éludée par le souvenir des maux que les ducs de Bourgogne, princes du sang et souverains, avoient autrefois faits au royaume ; et on lui en fit d'autres qu'il refusa aussi. Monsieur, oncle du Roi, par ses bonnes intentions et sa douceur, témoigna beaucoup d'affections à maintenir la paix dans la cour ; et, pendant ces traités secrets, les choses ne laissoient pas de paraître en bon état. Le cardinal, ayant le pouvoir de contenter l'abbé de La Rivière [1], qui vouloit être cardinal, étoit toujours bien servi de lui avec cette sûreté. Le duc d'Enghien n'étoit pas assez fort, quand même il auroit eu de plus mauvaises intentions qu'il n'en avoit, pour former lui seul un parti et pour en espérer un bon succès. Beaucoup de personnes étoient disposées à brouil-

[1] Louis Barbier, abbé de La Rivière, mort évêque et duc de Langres en 1670. Favori et conseiller intime du duc d'Orléans, il ne le quittait jamais, pas plus à l'armée qu'à la cour. F. R.

ler ; mais la Reine étoit encore trop bien appuyée : ses victoires affermissoient sa puissance. Le duc d'Orléans étoit content, et le ministre n'étoit pas encore assez haï : ainsi elle n'avoit rien à craindre.

On ne peut pas avoir toujours du bonheur, et la vicissitude naturelle veut que le bien et le mal se succèdent l'un à l'autre. Il arriva dans cette saison toute victorieuse que le marquis de Leganez, suivant heureusement pour lui les ordres du roi d'Espagne son maître, vint attaquer à minuit les retranchemens de l'armée du Roi à Lérida. Le comte d'Harcourt [1] tenoit cette place assiégée, et on espéroit qu'elle seroit cause que bientôt on chanteroit un *Te Deum* à Notre-Dame. Mais ce général espagnol lui défit deux régimens, tua beaucoup d'officiers, prit le canon, et fit lever le siége à ce prince lorrain, qui de sa personne y fit des merveilles. Il eut trois chevaux tués sous lui ; mais il fut malheureux en ce qu'il avoit entrepris ce siége sans l'ordre du ministre, et l'avoit continué de même. Ce prince, qui avoit autrefois fait de belles actions, fut blâmé de tout le monde ; et les plus modérés croyoient lui faire une grande grâce de dire de lui qu'il étoit vaillant, mais qu'il ne savoit pas commander : tant il est aisé de perdre ce peu de fumée qui coûte si cher.

Le duc de Guise, dont le cœur alloit voltigeant de passion en passion, aimoit alors mademoiselle de Pons, fille de la Reine, belle, de bonne maison [2], et fort coquette : il lui avoit promis de l'épouser, quoiqu'en effet, comme je l'ai dit, il fût marié à la comtesse de Bossu, en Flandre. Pour lui tenir sa promesse, il se résolut

[1] Henri de Lorraine, surnommé *Cadet la Perle*, mort en 1666. Monglat (douzième campagne) raconte en détail la levée du siége de Lérida. F. R.

[2] Judith de Pons, fille de Jean-Jacques de Pons, marquis de La Caze, et de Charlotte de Parthenay, dame de Genouillé, morte en mai 1688.

d'aller à Rome pour faire rompre son mariage avec cette dame : il partit dans ce dessein, mais il n'y réussit pas. Le Pape lui refusa sa demande, et le contraignit de se tenir attaché à ce lien si fâcheux à tant de gens, parce qu'il est indissoluble. Ce voyage, entrepris pour de si pauvres motifs, eut, à l'égard de mademoiselle de Pons, le succès que sa vanité méritoit ; mais il eut des suites considérables, où des grands rois furent obligés de prendre part.

Pendant qu'on travailloit à contenter le duc d'Enghien, qui désiroit beaucoup et à qui on vouloit donner peu de chose, M. le prince son père tomba malade, et mourut en trois jours. Ses charges et ses gouvernemens, étant très-considérables, servirent à payer au fils les dettes qu'il croyoit lui être dues. Il fut fâché sans doute d'avoir si peu pressé la conclusion de son accommodement ; car il eût eu assez de courage pour prendre l'un et l'autre ; mais n'étant point fait, il n'en avoit pas assez pour demander deux dépouilles qui l'eussent rendu le maître de la France. Les offres qu'on lui avoit faites pour celle du duc de Brezé, son beau-frère, n'étoient pas de petite conséquence : il avoit pu avoir dès lors Stenay, Jametz et Clermont ; mais il les avoit refusés, prétendant davantage. Dans la suite des temps il les a eus, parce que le ministre n'eut pas la force de les lui refuser, quand, par les brouilleries qui arrivèrent depuis, sa puissance diminua, et que celle des princes devint trop grande.

Ce prince du sang, premier en rang et rempli de mérite, mourut le lendemain de Noël 1646, environ à minuit : il finit sa vie chrétiennement et en bon catholique. Heureux si ses dernières années et ses dernières heures ont pu effacer devant le Seigneur les passions de sa jeunesse ! Quoique ses aïeux eussent été huguenots,

il fut toujours l'ennemi capital de ceux de la religion, et demeura ferme dans la véritable. Henri IV l'avoit fait déclarer présomptif héritier de la couronne : alors il étoit si pauvre, que son bien ne fut estimé que dix mille livres de rente. A sa mort, on a dit qu'il laissa un million de revenu dans sa maison, avec la charge de grand maître de la maison du Roi et ses gouvernemens. Ses défauts égaloient ses vertus; les uns et les autres étoient considérables. Outre la mauvaise réputation qu'il avoit eue dans sa jeunesse, il étoit avare [1] et malheureux à la guerre. C'est le terme le plus doux dont on puisse se servir pour parler d'un prince qui ne passoit pas pour vaillant. Ceux qui l'avoient vu jeune disoient qu'il avoit été beau; mais, sur ses dernières années, il étoit sale et vilain, et avoit peu de marques de cette beauté. Ses yeux, qui étoient fort gros, étoient rouges. Sa barbe étoit négligée, et d'ordinaire ses cheveux étoient fort gras. Il les passoit toujours derrière ses oreilles, si bien qu'il n'étoit nullement agréable à voir.

Mais, outre ce que j'en ai dit, il faut y ajouter qu'il vouloit que les lois de l'État fussent observées, et que dans tous les conseils il protégeoit toujours la justice.

[1] Cette avarice du prince de Condé était si notoire, qu'un historien, Labode (*Histoire de Louis XIV*, liv. IV), l'accuse de s'être empressé, lorsque son beau-frère le duc de Montmorency eut la tête tranchée, de demander la confiscation de ses biens de Saint-Maur, Chantilly, Ecouen, etc., qui seraient entrés, par ce triste moyen, dans la maison de Condé. C'est une erreur. Les biens du duc de Montmorency, tels que Chantilly et Dammartin, ne furent rendus au prince de Condé que le 8 octobre 1643, sous la régence. Mais lors de la confiscation des biens du duc de Guise par Richelieu, le prince de Condé obtint l'abbaye de Saint-Denis, et refusa plus tard de la rendre, sous prétexte que les bénéfices avaient vaqué par le mariage du duc de Guise. (Voir le *Journal* d'Olivier d'Ormesson, publié par M. Chéruel, année 1643.) Cette particularité montre d'ailleurs que madame de Motteville ne dit que l'exacte vérité sur la richesse et l'avarice du prince de Condé. F. R.

Il étoit le fléau des partisans, et il avoit témoigné en beaucoup d'occasions qu'il n'avoit point de plus forte passion que celle de l'équité et de la droite raison. Ce même esprit lui faisoit avoir de l'ordre dans sa maison : il avoit soin lui-même d'envoyer ses domestiques à la messe les dimanches et les fêtes; et le jour de Pâques il avoit accoutumé, pour obliger ses gens à faire leur devoir en ce saint jour, de leur faire distribuer à chacun un quart d'écu. J'ai ouï dire, mais je ne le sais pas au vrai, qu'il alloit quelquefois dans les places publiques pour demander lui-même le prix des denrées, et vouloit savoir le détail de toutes choses, afin de prendre soin de la police, et de se familiariser avec les peuples, non sans dessein peut-être de leur plaire et de les voir affectionnés à sa personne.

Il se préparoit à combattre le ministre : il n'approuvoit pas sa conduite. Il est à croire qu'il attendoit que les révoltes qui pouvoient arriver sous une longue régence lui donnassent lieu de l'attaquer. La Reine ne vouloit pas souffrir que dans ses conseils il formât toujours quelque petite contrariété sur les matières qui s'y traitoient, et où il étoit presque toujours un obstacle aux desseins du ministre : ce qui souvent procédoit de la rectitude et du zèle qui l'animoit pour le bien de l'État. En mourant, il en demanda pardon au ministre, et l'assura qu'il n'avoit eu envers lui d'autre dessein que celui de s'acquitter de son devoir et de satisfaire à sa conscience. Il donna sa bénédiction à ses enfans, à condition de vivre en bons catholiques. Il leur conseilla de ne jamais manquer à ce qu'ils devoient au Roi, et les assura que le plus grand malheur qui pût arriver à un prince du sang étoit de faire un parti contre son souverain, parce que c'étoit perdre une belle place, pour devenir les esclaves de tous ceux qui les

pouvoient servir. Il traita madame la princesse comme s'il l'eût aimée toute sa vie; mais, dans le vrai, il ne la considéroit que quand il la trouvoit propre à le servir dans ses intérêts de la cour, où elle étoit aimée plus que lui. Elle ne fut pas au désespoir de sa mort; et l'illustre madame de Rambouillet fut estimée d'avoir dit, en cette occasion, que madame la princesse n'avoit jamais eu que deux belles journées avec M. le prince, qui furent le jour qu'il l'épousa, par le haut rang qu'il lui donna, et le jour de sa mort, par la liberté qu'il lui rendit et le grand bien qu'il lui laissa. Outre qu'elle en fut favorablement traitée par son testament, comme elle étoit héritière de cette grande maison de Montmorency, elle avoit de grands droits à prendre sur le bien de M. son mari.

Ce même jour de Noël 1646, Madame accoucha d'une fille, qui fut un sujet de tristesse à M. le duc d'Orléans. Il souhaitoit passionnément d'avoir un fils; et comme il étoit bon et fort aimé, les Français le désiroient avec lui : car naturellement nous aimons la race de nos rois et sa conservation. Ce qui affligea ce prince donna de la joie au duc d'Enghien[1], qui se vit par là premier prince du sang, non-seulement par la mort de M. le prince son père, mais par ce que cette fille ne l'empêcha point d'en prendre le rang ce même jour, et de jouir des prérogatives de cette qualité pour le reste de sa vie. Les avantages en sont grands, et ne se peuvent plus perdre quand une fois on les a possédés.

M. le prince étoit plus heureux que Monsieur. Il avoit déjà un fils qui, tout enfant qu'il étoit, alloit don-

[1] Monglat dit presque textuellement la même chose : « Le prince de Condé apprit, la veille de sa mort, que Madame étoit accouchée d'une fille, dont il témoigna de la joie, disant qu'au moins il mouroit avec cette consolation de laisser son fils premier prince du sang, lequel en garderoit les priviléges toute sa vie. » F. R.

ner de l'eau bénite de la part du Roi à feu M. son grand-père. On servit l'effigie de ce prince mort durant trois jours, selon la coutume; et comme il avoit été avare pendant sa vie, on fit de plaisantes railleries à la cour sur la douleur que son âme devoit sentir en l'autre monde des grandes et inutiles dépenses qui se faisoient pour son corps. L'esprit de l'homme est presque toujours porté à rire des choses les plus sérieuses. De tels exemples néanmoins les devroient faire entrer profondément dans la connoissance du néant de toutes les vanités et de toutes les grandeurs de la terre.

La Reine alla voir madame la princesse plutôt pour se réjouir avec elle que pour la plaindre; et visita aussi toute la famille, à la réserve de madame de Longueville, qui depuis quelque temps étoit absente. Elle étoit allée à Munster trouver le duc de Longueville, que la Reine y avoit envoyé dès le commencement de sa régence pour travailler à la paix.

CHAPITRE XIV

1647. — Le maréchal de Gassion sauve Armentières. — Goût d'Anne d'Autriche pour la comédie. — Le curé de Saint-Germain parle contre ce divertissement. — Sept docteurs de Sorbonne le condamnent, et dix autres le tolèrent. — Paix entre la Hollande et l'Espagne. — Servien essaye inutilement d'en empêcher la conclusion. — La princesse d'Orange la décide. — Le grand Condé et les *petits-maîtres*. — Discussion entre le prince de Condé et le duc d'Orléans. — Le duc de Longueville demande en vain la charge de colonel des Suisses. — Mariage du roi d'Espagne avec la fille de l'empereur (février 1646). — Le prince de Condé remplace (9 février) à l'armée de Catalogne le comte d'Harcourt. — Fiançailles, au Louvre, de mademoiselle de Thémines avec le marquis de Cœuvres. — Mazarin fait représenter un opéra (2 mars 1647). — Bal à la cour sur le théâtre : description de la salle du bal. — Toilettes de Mademoiselle, du Roi, du vidame d'Amiens, de la duchesse de Montbazon et de mademoiselle de Guise à ce bal. — Mazarin donne à souper aux femmes de la Reine. — Départ du prince de Condé pour la Catalogne (22 mars). — Portrait de ce prince après la retraite de mademoiselle du Vigean aux Carmélites. — Mademoiselle de Toussy.

[1647] Le premier mois de cette année, sans nulle nouveauté qui mérite d'être écrite, les ennemis pensèrent surprendre Armentières; mais le maréchal de Gassion, le plus vigilant de tous les hommes, les prévint et sauva cette place.

La plus considérable affaire de la cour, et celle où l'on paroissoit penser davantage, étoit le divertissement et le plaisir. J'ai déjà dit que la Reine aimoit la comédie, et qu'elle se cachoit pour l'entendre l'année de son grand deuil; mais alors elle y alloit publiquement. Il y en avoit de deux jours l'un, tantôt italienne et tantôt française, et assez souvent des assemblées. L'été précédent, le curé de Saint-Germain, homme pieux et sé-

vère, écrivit à la Reine qu'elle ne pouvoit en conscience souffrir ces sortes de divertissemens. Il condamnoit la comédie, et particulièrement l'italienne, comme plus libre et moins modeste. Cette lettre avoit un peu troublé l'âme de la Reine, qui ne vouloit point souffrir ce qui pouvoit être contraire à ce qu'elle devoit à Dieu. Étant alors inquiétée de la même chose, elle consulta sur ce sujet beaucoup de personnes. Plusieurs évêques lui dirent que les comédies qui ne représentoient pour l'ordinaire que des histoires sérieuses ne pouvoient être un mal : ils l'assurèrent que les courtisans avoient besoin de ces sortes d'occupations pour en éviter de plus mauvaises; ils lui dirent que la dévotion des rois devoit être différente de celle des particuliers, et qu'étant des personnes publiques, ils devoient autoriser les divertissemens publics quand ils étoient au rang des choses indifférentes. Ainsi la comédie fut approuvée, et l'enjouement de l'italienne se sauva sous la protection des pièces sérieuses.

Les soirs, la belle cour se rassembloit au Palais-Royal dans la petite salle des comédies. La Reine se mettoit dans une tribune pour l'entendre plus commodément, et y descendoit par un petit escalier qui n'étoit pas éloigné de sa chambre. Elle y menoit le Roi, M. le cardinal, et quelquefois des personnes qu'elle vouloit bien traiter, soit par la considération de leur qualité, soit par la faveur. Nous recevions ces grâces avec plaisir, parce que ceux qui ont l'honneur d'approcher des rois familièrement ne sauroient s'empêcher de regarder ces bagatelles comme des choses fort importantes, d'autant qu'elles sont comptées pour beaucoup à l'égard du public.

Quand le curé de Saint-Germain vit la comédie tout à fait rétablie, il se réveilla tout de bon, et parla tout

de nouveau contre elle comme un homme qui vouloit faire ce qu'il croyoit de son devoir. Il vint trouver la Reine et lui maintint que ce divertissement ne se devoit point souffrir, et que c'étoit péché mortel. Il lui apporta son avis signé de sept docteurs de Sorbonne qui étoient de même sentiment. Cette seconde réprimande pastorale donna tout de nouveau de l'inquiétude à la Reine, et la fit résoudre d'envoyer l'abbé de Beaumont, précepteur du Roi, consulter dans la même Sorbonne l'opinion contraire. Il fut prouvé par dix ou douze autres docteurs que, présupposé que dans la comédie il ne se dise rien qui pût apporter du scandale, ni qui fût contraire aux honnêtes mœurs, qu'elle étoit de soi indifférente, et qu'on pouvoit l'entendre sans scrupule; et cela fondé sur ce que l'usage de l'Église avoit beaucoup diminué de cette sévérité apostolique que les premiers chrétiens avoient observée dans les premiers siècles. Par cette voie, la conscience de la Reine fut en repos; mais malheur à nous d'avoir dégénéré de la vertu de nos pères, et malheur à nous d'être devenus ainsi des infirmes dans notre zèle et notre fidélité! Les courtisans crièrent contre le curé et le traitèrent hautement de ridicule. Ils voulurent persuader que le père Vincent, homme de bien et d'une grande piété, avoit eu part à cette affaire pour travailler à la ruine de son ministre, en lui faisant condamner les choses qu'il autorisoit auprès d'elle; mais, en plusieurs occasions, elle répondit toujours qu'elle n'en croyoit rien.

Quoique je ne traite des grandes affaires qu'en passant, et à la mode d'une femme qui ne les a pu savoir à fond, et qui a souvent oublié de les remarquer, il est arrivé néanmoins qu'elles ont été publiées dans le cabinet; et je me suis quelquefois appliquée à écouter les acteurs quand ils en parloient. Celles qui étoient de

quelque considération venant à ma connoissance, j'en écris les endroits qui me sont échappés par le hasard, sans que je me sois souciée de les savoir toutes ni dans toute leur étendue, parce que je n'ai pas eu le dessein d'écrire l'histoire régulièrement; mais j'ai pris soin seulement de ne dire que la vérité, qui m'est toujours venue par ceux qui avoient le plus de part dans les affaires. La paix que les Hollandais firent avec les Espagnols, et que je veux marquer ici, est une preuve de ce que je dis : c'est un lambeau que je veux laisser tomber en marchant mon chemin; il trouvera sa place avec les autres de même nature : et comme il ne sera pas traité avec plus d'ordre et de suite, il n'aura pas aussi plus de prix ni de valeur[1].

Ce peuple rebelle à son Roi, qui avoit donné tant de peine à Philippe second, qui avoit assouvi par son joug la cruauté du duc d'Albe, et donné tant d'emploi à la valeur du prince de Parme, qui avoit mis à de si grandes épreuves la vertu de Marguerite et celle de l'infante Clara-Eugenia; cette république, enfin, si célèbre par sa puissance, par la hardiesse de son entreprise, par son établissement et par les glorieuses actions que les princes d'Orange ont faites en la gouvernant, avoit soutenu sa révolte par les assistances de la France; mais elle se résolut de l'abandonner, et d'achever de se mettre dans la possession d'une liberté légitime.

J'ai dit qu'elle leur avoit été offerte, et que les ministres de France, les cardinaux de Richelieu et Mazarin, les en avoient toujours empêchés. L'abattement de

[1] Cette grande négociation est racontée avec beaucoup de précision et de détails dans les Mémoires de Monglat et dans ceux de Brienne. Le comte d'Avaux y prit une part considérable à côté de Servien, qui était d'ailleurs plus particulièrement l'homme de confiance du cardinal Mazarin. F. R.

leur véritable maître, dont les affaires étoient en mauvais état, leur donna le moyen de faire la paix [1] avec lui, en conservant leurs États usurpés, leurs conquêtes et leur domination. Ils firent alors un traité avec lui qui ne fut conclu que quelque temps après, et se rendirent paisibles seigneurs de ce pays, dont ils sont demeurés les souverains, avec la honte de demeurer aussi mauvais chrétiens qu'ils ont été mauvais sujets. Pour garder quelque mesure avec le Roi, ils retardèrent quelque temps à le signer, disant qu'ils vouloient travailler à faire la paix générale avant de se séparer entièrement de nous. On donna ordre au comte de Servien [2], qui étoit à Munster, d'y aller faire un voyage pour travailler à rompre tout à fait cette paix particulière ; mais il n'y réussit pas : et ces peuples, suivant l'exemple de tous les autres, ne pensèrent qu'à leurs intérêts et à l'affermissement de leur grandeur.

D'Estrades [3], qui étoit auprès du prince d'Orange de la part du Roi lorsque cet accommodement fut conclu, m'a dit que l'avarice de la princesse d'Orange en fut cause, et que les Espagnols la gagnèrent dans les derniers temps de la vie de son mari [4]. Il assuroit que ce prince, qui ressembloit par sa valeur et sa capacité à ses aïeux, n'auroit jamais consenti à cette paix s'il eût été en état de suivre les sentimens de la gloire et de l'ambition. Il étoit persuadé que la fin de la guerre étoit la fin de la puissance de sa maison, et que, ne se faisant

[1] En 1647, une suspension d'armes fut convenue entre l'Espagne et la Hollande. Mais le traité de paix ne fut signé que le 30 janvier 1648, et il le fut avant la fin de la guerre entre l'Espagne et la France. F. R.

[2] Abel Servien, marquis de Sablé, né à Grenoble en 1593, mort en 1664.

[3] D'Estrades, né à Agen en 1607, mort maréchal de France en 1686.

[4] Henri de Nassau.

plus redouter par les armes, ses peuples le mépriseroient. Mais ses maladies, en diminuant les forces de son corps, diminuèrent aussi celles de son esprit, et firent qu'il ne s'opposa point à cette négociation, comme il auroit fait s'il eût été en meilleure santé. Si l'avarice d'une femme commença cet ouvrage, celle du ministre, malgré le désir qu'il avoit de l'empêcher, l'acheva. D'Estrades, me contant ces particularités, me dit que cette princesse ne s'étoit liée à l'Espagne que par dépit de ce que le cardinal Mazarin manqua de lui envoyer des pendans d'oreilles de diamans qu'il lui avoit fait espérer.

Pour ne pas quitter si long-temps la cour de notre Régente, il faut revenir aux princes, qui étoient le seul sujet des inquiétudes que pouvoit avoir alors la Reine [janvier 1647]. Le prince de Condé étant devenu riche et puissant, il fut regardé de toute la cour comme celui dont l'amitié ou la haine alloit faire la bonne ou mauvaise fortune des hommes.

Cet air victorieux que lui donnoient les batailles de Rocroy et de Fribourg, et les prises de Furnes, de Mardick et de Dunkerque, le faisoient considérer de ses maîtres; et la plupart cherchoient plutôt sa protection que celle du duc d'Orléans. C'est pourquoi ceux qui, par leurs grands établissemens, étoient en état de faire du bien ou du mal lui ayant offert leurs services et s'étant attachés à ses intérêts, sa cour étoit fort grosse; et quand il venoit chez la Reine, il remplissoit sa chambre des personnes du royaume les plus qualifiées. Ses favoris, qui étoient la plupart des jeunes seigneurs qui l'avoient suivi dans l'armée, et participant à sa grandeur comme ils avoient eu part à la gloire qu'il y avoit acquise, avoient été appelés les *petits-maîtres*, parce qu'ils étoient à celui qui le paroissoit être de tous les

autres; et ce titre avoit effacé celui des *importans*.

Dans cet état, quoique la qualité de fils de France mît différence entre le duc d'Orléans et lui, et qu'il lui rendît en apparence de grands respects, il ne laissoit pas, dans toutes les occasions, d'en tirer tous les avantages qu'il en pouvoit tirer, et ne négligeoit rien en quelque façon. Comme il assistoit au conseil depuis la mort de M. le prince son père, il arriva qu'un jour, étant tous deux au conseil de direction, le duc d'Orléans, qui d'ordinaire avoit son secrétaire derrière sa chaise, et quelques-uns de ses officiers, trouva mauvais que M. le prince en usât de la même manière, quoique M. le prince son père ne l'eût jamais fait. Ce prince s'en plaignit à M. le chancelier, qui paroissoit être ami de M. le prince, qu'il voyoit devant lui. Il fut fort embarrassé; car Monsieur le priant de lui aller dire que s'il continuoit à tenir derrière lui ses officiers, il les feroit chasser par force, ne pouvant se résoudre de lui aller faire ce compliment, il dit à Monsieur qu'il falloit là-dessus consulter d'Émeri, qui étoit l'homme du ministre, et qui avoit vu feu M. le prince en ce conseil. D'Émeri, qui étoit hardi et décisif, dit tout librement qu'il falloit que M. le prince se renfermât dans les mêmes bornes de monsieur son père, et qu'il falloit lui apprendre le mécontentement de Monsieur. Tous deux ensemble le lui allèrent faire savoir, dont il fut d'abord un peu surpris : mais, après avoir été assuré que feu M. le prince ne tenoit point d'officiers auprès de lui, il appela aussitôt son secrétaire, et lui commanda tout haut de ne pas s'approcher de lui quand il seroit au conseil; et tout bas il lui ordonna d'y venir quelquefois et de n'y tarder guère.

Monsieur étant satisfait, après le conseil, dit à M. le prince, avant de sortir, qu'il ne devoit point trouver

mauvais ce qu'il avoit fait, puisque cela étoit juste; et M. le prince lui répondit : « Il est vrai, monsieur, et je « ne refuserai jamais de vous rendre ce que je vous dois; « mais, satisfaisant à tous les respects qui vous sont « dus aux choses de conséquence, il me semble qu'en « cette bagatelle vous deviez m'en avertir plus douce- « ment. » A quoi Monsieur ayant ajouté un compliment en forme d'excuse, ils se saluèrent et demeurèrent bons amis, c'est-à-dire autant que le peuvent être de grands princes que l'intérêt et la politique peuvent tous les jours rendre ennemis.

Le duc de Longueville[1], qui étoit proprement de la famille de M. le prince, à cause de madame de Longueville, qui n'avoit pas moins d'ambition que son frère, demanda la charge de colonel des Suisses, qui étoit vacante par la mort du maréchal de Bassompierre, disant à la Reine qu'en partant pour aller en Allemagne pour y traiter la paix, elle lui avoit promis de lui donner la première qui seroit à sa disposition. Monsieur s'y opposa fortement, tant pour plaire à la cour, à ce que l'on crut, que pour ses intérêts particuliers, disant qu'il ne souffriroit pas que M. le prince, qui étoit déjà grand maître de la maison du Roi, eût un beau-frère colonel des Suisses : au moyen desquelles deux charges jointes ensemble il seroit tout à fait maître de la maison et même de la personne du Roi. Ces difficultés furent cause qu'on la donna au maréchal de Schomberg, et le gouvernement de Metz, en récompeuse de celui de Languedoc[2], que Monsieur avoit pris pour lui; et le duc de Longueville fut contraint de se contenter des grands établissemens qu'il avoit déjà, et de l'honneur de tra-

[1] Henri II du nom, mort en 1663.

[2] Monglat dit qu'à cette occasion la lieutenance générale du Languedoc fut supprimée. F. R.

vailler à la plus grande affaire du monde[1], dont on disoit pourtant qu'on avoit donné le secret à Servien plus qu'à lui ; mais il avoit de bons parrains à la cour. M. le prince et la Normandie, dont il étoit gouverneur, étoient des gages bien assurés de sa récompense. Aussi il ne fut pas long-temps sans être satisfait, quoiqu'il ne fût pas déjà trop à plaindre.

La Reine reçut en ce temps-là [février 1646] une autre lettre du Roi son frère, où il lui faisoit part de son second mariage avec la fille de l'Empereur, qui avoit été destinée au prince son fils. Il lui mandoit qu'*el Emperador*[2] *aviendola ofrecido su hija y siendose el sin hijo, y el principe muerto, el se avia resuelto encasarse con ella*; et sa lettre finissoit en ces termes : *Guarde me Dios à Vuestra Majestad como lo desseo y como lo he menester*. Ce mot de *menester*, qui signifie *besoin*, auroit pu passer pour bassesse, si dans cette langue il ne se rapportoit plutôt à *tendresse* qu'à *besoin* et *nécessité*, qu'il paroît signifier en la nôtre.

Cette petite princesse, qui étoit sa nièce et qui n'avoit que treize ans, devint sa femme, par cette nécessité que les rois d'Espagne se sont imposée de s'allier presque toujours dans leur propre famille. Il avoit alors quarante-trois ans, et cette propension naturelle des personnes avancées en âge eut un grand effet sur lui ; car il l'aima infiniment, et fit voir que quand l'amitié qui procède du sang se mêle avec celle qui est plus sensible, la passion en est sans doute plus forte et plus tendre. Comme ce prince avoit fort aimé l'Impératrice sa sœur, il aima toutes les deux en une seule personne ; et joignant la

[1] Les traités de Westphalie.

[2] Que l'Empereur lui ayant offert sa fille, et que par la mort du prince se trouvant sans enfant, il avait pris la résolution de se marier avec elle.

qualité de parent avec celle de mari, cette princesse lui tint lieu de toutes choses : si bien qu'en lui ce lien, qui déplaît souvent, étant noué par toutes sortes de nœuds, lui fut agréable par la même raison qui le rend insupportable à la plus grande partie de ceux qui s'y soumettent.

Le comte d'Harcourt, qui étoit en Catalogne en mauvaise posture, puisqu'il étoit mal à la cour, demanda son congé pour revenir à Paris se défendre contre ses ennemis, qui ne l'épargnoient pas. Ils lui faisoient dire qu'il n'avoit manqué de prendre Lérida que parce que le cardinal avoit abandonné la Catalogne pour envoyer toutes les forces en Italie : un homme un peu penchant vers la chute trouvant toujours de bonnes personnes qui le font paroître avec tous les crimes et toutes les fautes dont vraisemblablement il pourroit être soupçonné. Son congé lui fut accordé facilement ; et il fut résolu, pour donner de l'éclat au nom français, que M. le prince iroit commander l'armée de Catalogne, et qu'on lui donneroit des forces pour rétablir entièrement la réputation des armes du Roi. Céla fut arrêté au conseil le 9 de février, et tenu secret quelque temps pour des raisons que je n'ai pas sues. Le maréchal de Gramont célébra ce silence comme un grand miracle, admirant qu'une chose sue de cinq ou six personnes eût pu demeurer cachée à la connaissance du public seulement peu de jours.

Le même jour se fiança au Louvre mademoiselle de Thémines, fille de la maréchale d'Estrées et de son premier mari, avec le marquis de Cœuvres, fils du second. La reine d'Angleterre, qui se trouva à cette cérémonie, fit de grandes difficultés pour signer la première : ce qu'elle fit après les civilités et les résistances requises en de telles occasions. Le Roi et la Reine

signèrent ensuite; puis le prince de Galles, et après lui Monsieur [1], parce que le véritable Monsieur étoit encore trop petit et ne savoit pas écrire.

Sur la fin des jours gras [le 2 mars 1647], le cardinal Mazarin donna un grand régal à la cour [2], qui fut beau et fortement loué par les adulateurs qui se rencontrent en tout temps. C'étoit une comédie à machines et en musique à la mode d'Italie, qui fut belle, et celle que nous avions déjà vue, qui nous parut une chose extraordinaire et royale. Il avoit fait venir les musiciens de Rome avec de grands soins, et le machiniste aussi, qui étoit un homme de grande réputation pour ces sortes de spectacles. Les habits en furent magnifiques, et l'appareil tout de même sorte. Les mondains s'en divertirent; les dévots en murmurèrent; et ceux qui, par un esprit déréglé, blâment tout ce qui se fait, ne manquèrent pas, à leur ordinaire, d'empoisonner ces plaisirs, parce qu'ils ne respirent pas l'air sans chagrin et sans rage.

Cette comédie ne put être prête que les derniers jours du carnaval : ce qui fut cause que le cardinal

[1] Le duc d'Orléans.

[2] Un contemporain dit, au sujet de cette introduction de l'opéra en France : « Comme celui qui gouvernoit étoit Italien, tout le monde se conformoit tellement à son humeur, que, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, on n'avoit que des plaisirs italiens. On fit venir de Rome une signora Léonora pour chanter devant la Reine, et un signor Torelli pour faire des machines avec des changemens de théâtre en perspectives; et on manda des comédiens, qui représentèrent en musique la pièce d'*Orphée*, dont les machines coûtèrent plus de quatre cent mille livres. Cette comédie duroit plus de six heures, et étoit fort belle à voir pour une fois, tant les changemens de décorations étoient surprenans : mais la grande longueur ennuyoit sans qu'on l'osât témoigner ; et tel n'entendoit pas l'italien qui n'en bougeoit et l'admiroit par complaisance. La Reine même ne perdoit pas une fois sa représentation, laquelle se fit trois fois la semaine deux mois durant, tant elle prenoit soin de plaire au cardinal Mazarin, et par la crainte qu'elle avoit de le fâcher. »
(*Mémoires* de Monglat, treizième campagne.) F. R.

Mazarin et le duc d'Orléans pressèrent la Reine pour qu'elle se jouât dans le carême; mais elle, qui conservoit une volonté pour tout ce qui regardoit sa conscience, n'y voulut pas consentir. Elle témoigna même quelque dépit de ce que la comédie, qui se représenta le samedi pour la première fois, ne put commencer que tard, parce qu'elle vouloit faire ses dévotions le dimanche gras; et que la veille des jours qu'elle vouloit communier elle avoit accoutumé de se retirer à meilleure heure, pour se lever le lendemain plus matin. Elle ne voulut pas tout à fait perdre ce plaisir, pour obliger celui qui le donnoit; mais, ne voulant pas aussi manquer à ce qu'elle croyoit être de son devoir, elle quitta la comédie à moitié et se retira pour prier Dieu, pour se coucher et souper à l'heure qu'il convenoit, pour ne rien troubler de l'ordre de sa vie. Le cardinal Mazarin en témoigna quelque déplaisir; et quoique ce ne fût qu'une bagatelle qui avoit en soi un fondement assez sérieux et assez grand pour obliger la Reine à faire plus qu'elle ne fit, c'est-à-dire à ne la point voir du tout, elle fut néanmoins estimée d'avoir agi contre les sentimens de son ministre. Et comme il témoigna d'en être fâché, cette petite amertume fut une grande douceur pour un grand nombre d'hommes. Les langues et les oreilles inutiles en furent occupées quelques jours; et les plus graves en sentirent des momens de joie qui leur furent délectables.

Le maréchal de Gramont, éloquent, spirituel, Gascon, et hardi à trop louer, mettoit cette comédie au-dessus des merveilles du monde; le duc de Mortemart, grand amateur de la musique et grand courtisan, paroissoit enchanté au seul nom du moindre des acteurs; et tous ensemble, afin de plaire au ministre, faisoient de si fortes exagérations quand ils en parloient, qu'elle de-

vint enfin ennuyeuse aux personnes modérées dans les paroles. Leur sentiment et les grandes louanges qu'ils lui donnèrent firent qu'elle en parut moins belle; et le bruit qu'ils en firent en la justifiant, la bonté de sa symphonie, ne purent pas empêcher de demeurer d'accord que l'adulation ne doit point être blâmée à la cour en des sujets de cette nature.

Le lendemain au soir, cette célèbre comédie se représenta, et la Reine la vit entièrement. Le lundi il y eut bal, qui se donna sur le théâtre dans une salle faite à machines, qui se plaçoit en ce lieu en un moment : ce qui parut la plus belle chose qui se pût voir. Elle étoit dorée, et faite par grands cadres avec des tableaux qui, peints en perspective, étoient un agréable objet à ceux qui occupoient l'amphithéâtre. Cette salle étoit aussi toute meublée de siéges et de carreaux qui se trouvoient placés dans des niches qui étoient tout autour, sans que la main des hommes parût y avoir quelque part. Au bout d'en haut se trouvoit un trône élevé de quatre ou cinq degrés fournis de carreaux, de chaises à bras et d'un dais au-dessus, de toile d'or et d'argent, avec de la crépine digne d'un tel ameublement. Quatre grands chandeliers de cristal éclairoient cette salle, qui paroissoit un véritable enchantement, et qui dans nos jours nous représentoit le siècle d'Urgande et d'Armide.

Le Roi, pour faire civilité au prince de Galles, ne se mit point à sa place, où il fit asseoir Mademoiselle, qui ce soir-là étoit parée par les mains de la Reine des pierreries de la couronne, perles et diamans renoués avec des petits rubans incarnat, noir et blanc. Cette parure étoit belle et agréable, particulièrement le bouquet qu'elle avoit sur sa tête. Il sembloit que ces gros diamans et les grosses perles étoient semés dans des

fleurs, et que toutes les beautés et les richesses de la nature se fussent rassemblées exprès pour son ornement. De ce bouquet sortoient trois plumes, des trois couleurs de rubans, qui lui pendoient sur la gorge ; et dans ce jour elle fit voir qu'une belle personne devient encore plus belle quand elle est parée. Le Roi avoit un habit de satin noir, en broderie d'or et d'argent, dont le noir ne paroissoit que pour en relever davantage la broderie. Des plumes incarnates et des rubans de la même couleur achevoient sa parure ; mais les beaux traits de son visage, la douceur de ses yeux jointe à leur gravité, la blancheur et la vivacité de son teint avec ses cheveux qui alors étoient fort blonds, le paroient encore davantage que son habit. Il dansa parfaitement bien ; et quoiqu'il n'eût alors que huit ans, on pouvoit dire de lui qu'il étoit un de ceux de la compagnie qui avoit le meilleur air, et bien assurément le plus de beauté.

Le prince de Galles y reçut beaucoup de louanges et plut à tout le monde ; mais celui dont l'habit eut le plus d'approbation fut le vidame d'Amiens, gendre du maréchal de Villeroy. Il étoit en broderie d'or et de perles, et la broderie étoit si délicate, qu'elle n'avoit rien qui ne fût dans l'ordre de l'usage, qui sembloit alors mépriser les pierreries, parce qu'elles étoient quelque chose de trop grossier.

La duchesse de Montbazon y vint parée de perles et d'une plume incarnate sur sa tête ; et quoiqu'elle eût plus de quarante ans, elle y parut encore dans un grand éclat de beauté, montrant par là que des beaux l'arrière-saison est toujours belle. Mademoiselle de Guise s'y trouva, qui n'étoit plus jeune, quoiqu'elle le fût beaucoup plus que la duchesse de Montbazon. Sa beauté, sa bonne mine et sa modestie, avec des perles et du noir,

la firent admirer de tous ceux qui la virent. Toutes les autres personnes d'âge à parer l'assemblée firent tous leurs efforts pour plaire aux spectateurs. Les filles de la Reine, Pons, Guerchy et Saint-Mesgrin, tâchèrent de faire quelques conquêtes naturelles, par le soin qu'elles eurent de s'embellir par toutes sortes de voies. Heureuses si parmi tant d'amans elles eussent pu attraper des maris selon leur ambition et le déréglement de leurs désirs !

La comédie se représenta tout de nouveau le lendemain, qui fut le mardi gras. Elle finit fort tard, et nous n'avions point soupé. Le cardinal nous offrit le sien, que nous fûmes manger avec lui, madame de Bregi, mademoiselle de Beaumont, ma sœur et moi (car mademoiselle de Beaumont étoit alors rétablie dans les bonnes grâces de la Reine). C'est le seul régal qu'il nous ait fait en sa vie, qui ne fut pas grand. Il nous traita avec beaucoup d'indifférence et de froideur. Il méprisoit les dames, et ne croyoit pas qu'elles fussent dignes de son estime, si, par leurs intrigues ou par leur malice, elles ne trouvoient le moyen d'acquérir sa confiance. Nous sortîmes de chez lui mal satisfaites de n'avoir pas été mieux reçues, particulièrement madame de Bregi, qui, étant belle femme, faisoit profession de l'être, et qui même avoit l'audace de prétendre que ce grand ministre avoit pour elle quelque sentiment de tendresse. Par cette raison, elle sentit sa gravité beaucoup davantage que nous autres, qui étions toutes résolues à la souffrir, et fort accoutumées à ses manières dédaigneuses.

Le prince de Condé, voyant le mois de mars avancé [22 mars 1647], voulut penser à son voyage de Catalogne. Quand il partit, il y avoit quelque petite émotion qui troubloit le repos de son cœur : il l'avoit laissé sur-

prendre à la beauté de mademoiselle de Toussy[1]; et cette foiblesse s'étoit glissée dans son âme, lorsque, malgré sa jeunesse, il faisoit déjà une haute profession de mépriser cette folle passion, pour se donner entièrement à celle de la gloire. Il faisoit le fanfaron contre la galanterie, et disoit souvent qu'il y renonçoit, et même au bal, quoique ce fût le lieu où sa personne paroissoit davantage. Il n'étoit pas beau : son visage étoit d'une laide forme; il avoit les yeux bleus et vifs, et dans son regard se trouvoit de la fierté. Son nez étoit aquilin, sa bouche étoit fort désagréable, à cause qu'elle étoit grande et ses dents trop sorties; mais dans toute sa physionomie il y avoit quelque chose de grand et de fier, tirant à la ressemblance de l'aigle. Il n'étoit pas des plus grands, mais sa taille en soi étoit toute parfaite. Il dansoit bien et avoit l'air agréable, la mine haute et la tête fort belle. L'ajustement, la frisure et la poudre lui étoient nécessaires pour paraître tel; mais il se négligeoit déjà infiniment : et dans ce grand deuil qu'il portoit de feu M. le prince, il étoit peu aimable; car ayant le visage maigre et long, cette négligence lui étoit désavantageuse. Elle étoit causée par la perte qu'il avoit faite de mademoiselle du Vigean; et depuis sa retraite aux Carmélites, il étoit demeuré dans une entière indifférence.

Dans cet état, mademoiselle de Toussy vint réveiller en lui le désir de plaire : si bien qu'on le vit propre quelques jours à la cour, avant que de partir pour cette campagne; et ce changement en fit toute l'occupation. Un soir, peu de jours avant qu'il s'en allât, nous le trouvâmes, mademoiselle de Beaumont et moi, dans le jardin de Renard. Comme il s'approchoit de nous pour

[1] Louise de Prie, qui épousa dans la suite le maréchal de La Motte-Houdancourt.

nous faire civilité, après avoir quelque temps parlé de son voyage, mademoiselle de Beaumont lui demanda s'il partoit content. Il lui répondit sérieusement que cela dépendoit entièrement de l'état de l'ame ; et, sans s'expliquer davantage, il nous laissa deviner qu'il quittoit Paris avec quelque regret. Etant arrivé à l'armée, comme il n'y trouva pas ses troupes ni son canon si prêts qu'il l'avoit cru, il en témoigna du chagrin. Mademoiselle de Toussy avoit plus de beauté que d'esprit ; mais en cette occasion elle parut avoir du jugement, car elle ne vouloit point alors de galant ; et comme elle avoit dessein de se bien marier, cette flamme de toutes façons fut si mal nourrie, qu'elle s'éteignit quasi aussitôt qu'elle s'alluma. Si bien que le cœur de ce prince fut entièrement occupé de son ambition, jusqu'au temps qu'une autre personne [1] plus dangereuse que mademoiselle de Toussy, et plus éclairée aussi, le vint partager avec cette dominante passion. Il y a même des personnes savantes sur le secret de la galanterie qui ont dit qu'il n'avoit jamais aimé véritablement cette beauté sans charmes, qui tout au plus ne le charma que pour peu de temps.

[1] Madame de Châtillon. Voy. plus haut, p. 234-231, l'histoire de son enlèvement et de son mariage. F. R.

CHAPITRE XV

Mort du prince d'Orange. — Le roi d'Angleterre trahi par les Écossais. — Querelles sur la grâce. — Prédications du père des Mares. — Les molinistes et les jansénistes. — Reproche que méritent ceux-ci. — Anne d'Autriche soutient les jésuites. — Faveurs accordées au duc de Longueville. — La reine de Suède presse la paix avec l'Allemagne. — Le duc de Bavière y travaille en proposant sa neutralité. — Inclination du duc d'Orléans pour mademoiselle de Saint-Mesgrin. — Son emportement contre le marquis de Jarzé. — Voyage du duc et de la duchesse d'Orléans aux eaux de Bourbon. — Caractère singulier de cette princesse. — Son portrait et celui du duc d'Orléans. — Accueil froid de la Reine au comte d'Harcourt à son retour de Catalogne. — Dévotions d'Anne d'Autriche au Val-de-Grâce. — Le Roi et le cardinal y vont la visiter. — Action de charité de la Reine. — Retour à Paris de madame de Longueville. — Elle occupe la cour presque tout entière. — Sa liaison avec le prince de Marsillac. — Son portrait. — Causes de la froideur de la Reine pour elle. — Situation triomphante de la France à cette époque. — Ambassade du Danemark. — Portrait de l'ambassadeur et de sa femme. — Capacité et activité du cardinal. — Ses défauts. — Les ennemis assiégent Armentières. — Inquiétudes de la Reine à ce sujet. — Lenteur calculée du duc d'Orléans à revenir à la cour. — Attentions du duc d'Orléans pour madame de Montbazon. — Discussion au sujet des priviléges d'étiquette entre Mademoiselle et la princesse de Condé.

Le prince d'Orange mourut dans ce temps-là. Ce fut, par les raisons que j'ai dites, une perte pour la France. Le mérite de ce prince l'ayant fait estimer dans toute l'Europe, il en fut de même fort regretté. Le malheureux roi d'Angleterre, qui l'avoit honoré de son alliance, se trouvoit alors dans les approches de sa funeste destinée. Il fut trahi par les Écossais, chez qui il étoit allé chercher de la fidélité et des forces pour se venger des parlementaires; mais ces peuples barbares le livrèrent à ses ennemis. J'ai ouï dire qu'ils lui demandèrent

s'il n'étoit pas content d'aller en Angleterre, et qu'il leur avoit répondu qu'il étoit plus juste qu'il allât avec ceux qui l'avoient acheté, que de demeurer parmi ceux qui l'avoient vendu. Ce fut pour être mis prisonnier dans l'île de Wight, où il demeura jusqu'à sa mort. Plusieurs propositions lui furent faites de la part du parlement et de ses sujets. Mais, soit qu'il les trouvât contraires à sa conscience, où qu'il manquât d'habileté pour prendre celles qui lui étoient convenables (ce qui a été dit par des personnes capables d'en juger), il n'en accepta pas une, et fut réservé par l'ordre de Dieu à la plus cruelle et étonnante fin qu'un roi puisse avoir.

Nous n'avions plus, Dieu merci, de guerre de religion en France ; il y avoit seulement des contestations qui arrivoient souvent entre nos docteurs sur des questions de théologie. Il y en avoit une sur la grâce qui sembloit avoir été terminée par une décision du pape Urbain VIII, contre laquelle aucun d'eux ne réclamoit ; mais, dans le fond, les uns et les autres étoient encore dans les mêmes sentimens qui s'étoient répandus dans le public par leurs écrits. Le père des Mares, de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, qui prêchoit le carême cette année avec beaucoup de zèle, et tout à fait selon l'Evangile quant aux mœurs, étoit suivi des gens de la plus grande qualité, des plus beaux esprits, et même de plusieurs personnes les plus retirées du monde. Mais quant à la doctrine, on le croyoit de l'opinion de Jansénius, évêque d'Ypres en Flandre, qui avoit fait un livre de l'esprit de saint Augustin sur ce grand mystère. Et comme il lui étoit difficile, aussi bien qu'à tous les autres prédicateurs, de traiter cette matière si délicatement qu'on n'y pût rien trouver à redire, on ne parloit d'autre chose à Paris que des jansénistes et des molinistes.

Cette question, dans laquelle il n'y avoit personne qui ne prît intérêt pour la satisfaction de sa conscience, partageoit non-seulement les écoles, mais les ruelles et la ville, aussi bien que la cour. Ceux qu'on appeloit *molinistes*, de Molina [1], docteur espagnol, avoient pour eux la censure de cinq propositions du livre de Jansénius ; et ceux qu'on appeloit *jansénistes* soutenoient que les cinq propositions condamnées n'étoient point dans ce livre. Cette défense, leur vie tout à fait exemplaire, et la sévérité dont ils faisoient profession, leur attiroient l'estime d'un grand nombre de personnes d'une solide piété ; et ils l'auroient été de tout le monde, s'ils avoient évité le reproche qu'on leur peut faire sans injustice d'avoir appris aux femmes, dans un français si beau qu'il leur faisoit quitter leurs romans, de si grandes difficultés sur lesquelles on a défendu d'écrire, et des cas de conscience dont il n'y a que des confesseurs qui doivent être instruits. Il nous coûte si cher d'avoir voulu apprendre la science du bien et du mal, que nous devons demeurer d'accord qu'il vaut mieux les ignorer que de les apprendre, particulièrement à nous autres, qu'on accuse d'être cause de tout le mal. Nous voyons de si grands hommes, avec tout leur esprit et toute leur science, se perdre dans des hérésies qu'ils croyoient avoir puisées dans l'Écriture sainte! Je ne puis m'empêcher de dire que nul chrétien ne doit décider par lui-

[1] Molina, jésuite espagnol, né à Cuença, en 1535, mort en 1601. Son traité *De liberi arbitrii cum gratiæ donis concordia*, qui suscita le parti des *molinistes*, fut publié en 1588. — Jansénius, évêque d'Ypres, né en 1585, mourut en 1638. Son traité, intitulé *Augustinus*, où il combattait la doctrine de Molina, ne fut publié qu'après sa mort en 1640, et censuré à Rome dès l'année suivante. Mais ce ne fut que le 31 mai 1653 qu'Innocent X condamna cinq propositions, extraites de Jansénius selon les uns, étrangères à la doctrine de l'évêque d'Ypres, selon les jansénistes. F. R.

même de ce qui est environné de tant d'obscurités, ni entrer dans le détail de nos mystères que les conciles même n'éclaircissent pas, et qu'ils nous ordonnent de croire, environnés de toutes leurs ténèbres. Dieu seul ayant voulu sans doute nous en cacher la connoissance, et l'enfermer dans son immensité, il faut espérer que, dans le ciel, les ames, séparées de la nature terrestre, en sauront les merveilles, et verront les causes pour lesquelles il lui a plu leur laisser ignorer les profonds abîmes de la grâce, et de quelle manière elle opère notre salut dans nos ames.

Le grand saint Augustin, dont les lumières sont révérées dans l'Église, et dont il semble que les écrits ont produit les opinions de ceux qu'on appelle *jansénistes*, n'a pu expliquer clairement ces admirables secrets. Ce saint lui-même n'y peut rien comprendre : il parle de leur auteur avec admiration, et confesse avec humilité que les jugemens de Dieu sont incompréhensibles, et ses voies impossibles à découvrir. Les plus savans ne savent rien quand il s'agit de les connoître; et je crois que ce grand docteur de la grâce, docteur de tous les chrétiens, et celui des jansénistes en particulier, auroit dit volontiers lorsqu'il étoit dans ce monde, avec le poëte italien [1] :

Ampi volumi immensi
De le tue glorie eterne
Son le sfere superne,
E con dorata, e lucida favella
Di te parla ogni stella.
Io 'l so, Signor, mà non penetro i sensi,
Ch' a la lingua del mondo avvezzo essendo
La favella del Ciel non ben comprendo.

[1] Fulvio Testi : « Les sphères célestes sont les amples et immenses volumes de tes gloires éternelles; et chaque étoile parle de toi dans un

Toutes les fois que les hommes parlent de Dieu sur les mystères cachés, je suis toujours étonnée de leur hardiesse ; et je suis ravie de n'être pas obligée de savoir plus que mon *Pater*, mon *Credo*, et les *Commandemens de Dieu*. Sur le chapitre dont je parle, je sais qu'il me suffit aussi de croire que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu ; que je ne puis faire aucun bien sans la grâce de Dieu, et qu'il m'a donné mon libre arbitre. Plus loin que cela, ce ne sont plus que des disputes qui sont assurément de dangereux précipices pour ceux qui, voulant y chercher de la gloire, peuvent s'égarer ou périr par cette voie.

La Reine prit aussitôt le parti des jésuites, qui avoient l'avantage de gouverner la conscience du Roi. Elle crut être obligée de s'opposer à des opinions qui passoient pour nouvelles, et qui pouvoient troubler l'Église. D'un autre côté, on a eu lieu de s'étonner, voyant ceux qui paroissoient soutenir l'opinion orthodoxe souffrir qu'on publiât sous leur nom des maximes si contraires à l'Evangile touchant la morale, sans en blâmer assez fortement les auteurs. Il a fallu que cette princesse, zélée pour le bien, ait souvent dit avec douleur, sans vouloir en particulier taxer personne, qu'elle ne connoissoit guère de vertu parfaite, ni de piété sans beaucoup de foiblesse.

Pour revenir au cabinet, dont je m'écarte le moins que je puis, il faut marquer ici la prétention du duc de Longueville, qui avoit demandé la charge de colonel des Suisses. Elle fut changée au château de Caen qu'on lui donna. Il eut aussi une comté ou baronnie de quarante mille livres de rente, proche de sa principauté de

langage splendide. Je le sais, Seigneur; mais je n'en comprends pas le sens ; car, habitué au langage du monde, je ne comprends pas la langue du ciel. »

Neufchâtel, et la survivance pour son fils, le comte de Dunois, qui n'avoit alors qu'un an ou environ. Ce prince étoit à Munster, où il travailloit à la paix générale de l'Europe, qui étoit bien avancée entre l'Empereur, la France et toute l'Allemagne, quoiqu'elle fût retardée pour quelque temps, à cause des intérêts du marquis de Brandebourg, et des difficultés que les Suédois y faisoient naître.

Mais leur Reine, qui désiroit qu'elle s'achevât, après avoir tenu un grand conseil, l'emporta sur l'avis du chancelier Oxenstiern, et dépêcha un courrier de Stockholm à Osnabruck, où étoient les plénipotentiaires français en lieu sûr pour leur en porter la délibération, afin de se tenir aux dernières propositions qui avoient éte faites entre l'Empereur et eux. Elle leur défendit d'en faire de nouvelles, de peur qu'elles ne servissent d'obstacles à ses desseins, qui alloient à la paix ; et pour celle d'Espagne, l'on n'attendoit plus que la réponse du cardinal Mazarin pour conclure toutes les choses proposées du côté de la cour, qui n'étoient presque pas disputées, pour ne pas dire entièrement accordées.

Ce qui donna un grand coup pour la paix d'Allemagne fut la résolution que prit le duc de Bavière de proposer de faire résoudre une espèce de neutralité, par laquelle il promettoit de n'assister l'Empereur directement ou indirectement. Cet habile prince, qui passoit pour un des grands politiques de son temps, se trouvant avancé en âge, craignoit de laisser la guerre dans son pays. Il voulut cesser de nous être contraire, de peur qu'après sa mort, la France voulant se venger de lui en ruinant son pays, et l'Empereur le voulant défendre, il ne demeurât en proie à l'un ou à l'autre, et que quelqu'un des deux ne s'en rendît le maître.

Voici une petite galanterie qui va faire passer de la paix d'Allemagne à la guerre des passions de l'âme. Le duc d'Orléans, depuis la régence, avoit témoigné de l'inclination pour mademoiselle de Saint-Mesgrin[1], fille d'honneur de la Reine. Cette amitié n'avoit produit en lui nul autre effet que d'avoir obligé ce prince à lui donner un beau tour de perles. Par ce présent il prétendit qu'elle lui étoit assez obligée pour ne souffrir les soins d'aucun autre que de lui. Elle, qui n'avoit pas tant d'affection à l'intérêt qu'elle avoit d'inclination à se divertir, et qui peut-être ne trouvoit pas en ce prince un assez grand attachement pour elle, s'amusa à rire et à causer publiquement avec Jarzé[2]. Cet ami nouveau étoit porté à la plaisanterie : il avoit de l'esprit, et il témoignoit vouloir prendre soin de lui plaire. Son amant de sang royal fut si mal content de son infidélité, que Jarzé, allant un jour au Luxembourg, un matin, pour lui faire sa cour, ce prince commanda à son capitaine des gardes de l'aller jeter par les fenêtres. Ce commandement d'un si bon prince surprit infiniment tous les assistans ; mais l'abbé de La Rivière, qui courut à Jarzé pour l'avertir de se sauver, le sauva de ce péril : et on eut sujet de s'étonner de ce que la plus foible passion du monde pensa produire une des plus violentes actions que la jalousie ait pu causer.

On sut depuis que la colère de Monsieur venoit de ce qu'il avoit témoigné à mademoiselle de Saint-Mesgrin que ses conversations avec Jarzé ne lui plaisoient pas, et que les ayant vus long-temps parler ensemble devant lui, il crut qu'elle l'avoit averti de sa mauvaise humeur, qu'ils s'en étoient divertis ensemble, et qu'ils avoient pris plaisir de l'augmenter par leur entretien. Cette

[1] Morte sans avoir été mariée en 1693.
[2] Du Plessis, marquis de Jarzé.

créance, qui n'étoit peut-être pas mal fondée, lui avoit causé de tels sentimens, qu'il en avoit perdu pour un moment les principales vertus qui doivent être dans l'âme d'un grand prince et d'un chrétien ; et après que sa chaleur se fut un peu refroidie, cette affaire prit un train plus doux. Monsieur pardonna à Jarzé ; et ce gentilhomme se donna à d'autres aventures, s'attacha fortement à M. le prince, et n'alla plus au Luxembourg.

Le duc d'Orléans partit dans le même temps pour aller à Bourbon boire des eaux, et Madame le suivit dans ce voyage. Tous deux y alloient pour trouver de la santé, afin de pouvoir donner un prince à la France, petit-fils de Henri IV : ce que Monsieur désiroit avec une grande passion. Cette princesse ne faisoit pas de grands voyages, soit par fantaisie ou véritable maladie : elle ne sortoit presque jamais ; elle disoit que la moindre agitation la faisoit évanouir. Et j'ai vu quelquefois Monsieur se moquant d'elle, contant à la Reine qu'elle communioit dans son lit, plutôt que d'aller dans sa chapelle qui étoit proche, sans qu'elle parût avoir aucune maladie considérable. Quand elle venoit chez la Reine, en deux ans une fois, elle se faisoit apporter en chaise ; mais avec tant de façon, que son arrivée au Palais-Royal étoit toujours célébrée à l'égal d'un petit miracle. Souvent elle n'étoit qu'à trois pas du Luxembourg qu'il falloit la rapporter, comme étant attaquée de plusieurs maux qu'elle disoit sentir, et qui ne paroissoient nullement. Elle mangeoit du pain qu'elle avoit toujours dans sa poche de provision ; et les bottes de cuir de Roussi étoient ses ennemis mortels. Elle étoit sœur du duc de Lorraine ; et Monsieur, comme je crois l'avoir dit, l'avoit épousée pendant son exil de France, sans le consentement du feu Roi. Quand Nancy fut pris, elle se sauva déguisée en page dans le fond d'une charrette,

et acheta par de grandes peines l'honneur qu'elle avoit eu d'épouser Monsieur.

Ce prince, de son côté, qui étoit alors héritier présomptif de la couronne, ayant été forcé de la laisser en Flandre quand il revint en France, lui garda une fidélité inviolable; et n'ayant témoigné aucune fermeté pour ceux qui s'étoient attachés à lui, le roi Louis XIII son frère l'ayant pressé à son retour de consentir à la rupture de son mariage, il ne le voulut jamais faire, et la fit revenir aussitôt que la mort du feu Roi et celle du cardinal de Richelieu lui en donnèrent les moyens.

J'ai ouï dire qu'en arrivant à Paris, et dans cette belle maison de Luxembourg, comme on lui eut demandé si elle n'avoit pas beaucoup de joie de se voir dans ce superbe palais, elle répondit froidement qu'après la joie de revoir Monsieur tout le reste lui paroissoit peu de chose. Elle avoit de l'esprit, et raisonnoit fortement sur toutes les matières dont il lui plaisoit de parler. Elle paroissoit par ses discours avoir du cœur et de l'ambition. Elle aimoit Monsieur ardemment, et haïssoit de même tout ce qui pouvoit lui nuire auprès de lui. Elle étoit belle par les traits de son visage, qui étoient beaux et bien faits; mais elle n'étoit point agréable, et toute sa personne manquoit d'un je ne sais quoi qui plaît; car de laideur manifeste, elle n'avoit que les dents, qui, dans le temps dont je parle, étoient déjà gâtées. On a toujours dit de cette princesse qu'elle étoit belle sans l'être; qu'elle avoit de l'esprit et n'en paroissoit point avoir, parce qu'elle n'en faisoit nul usage, et qu'elle a été nommée à la cour dans les affaires considérables. Elle étoit grasse et maigre tout ensemble. Elle avoit le visage plein, et la gorge belle, à ce que disoient ses femmes; mais elle avoit les bras et les mains fort

maigres. On pouvoit dire encore qu'elle n'étoit pas de belle taille, quoiqu'elle ne fût pas bossue. Enfin, tous les contraires se rassembloient en elle d'une manière étonnante ; et il étoit impossible de parler d'elle que dans une ambiguïté qui n'a jamais été trouvée qu'en elle.

Il étoit vrai encore que Monsieur l'aimoit et ne l'aimoit pas. Il vivoit avec elle et la traitoit avec bonté ; il ne la vouloit point fâcher de propos délibéré ; et quand il la croyoit mal satisfaite ou chagrine, il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour guérir ses petites pensées. Il ne se séparoit point d'elle ; et le temps qu'il étoit chez lui, il le passoit presque toujours dans sa chambre et avec elle, témoignant quelquefois estimer sa vertu et son esprit. Mais d'ailleurs il avoit un favori [1] qu'elle n'aimoit nullement, qu'il avoit élevé à une grandeur excessive, en qui il avoit de la confiance ; et jamais elle n'a pu lui nuire par elle-même. Il se railloit souvent de toutes ses délicatesses et de ses fantaisies avec les dames qui la servoient, et même avec la Reine, à qui il disoit souvent qu'elle étoit visionnaire, qu'elle avoit une dévotion ridicule, qu'elle ne parloit qu'à son confesseur, et qu'elle alloit lui demander avis sur les moindres bagatelles. Il ne s'épargnoit point non plus sur ses favorites, qui étoient les plus sottes créatures de Paris. Il disoit, parlant d'elles, que, manquant de discernement, les personnes de mérite avoient honte d'en être bien traitées ; et que son cercle étoit décrié, parce que celles qui, par la raison de sa qualité, la voyoient nécessairement, n'y trouvoient que des personnes indignes de sa faveur et de son approbation. Ainsi on peut dire qu'il l'aimoit, mais qu'il ne l'aimoit pas souvent, et que

[1] Voir plus haut, p. 205, la note concernant l'abbé de La Rivière.

l'estime qu'il avoit pour elle suivoit la même mesure.

Ceux qui l'ont connue particulièrement m'ont dit qu'elle étoit naturellement insensible à l'amitié; et que si elle aimoit Monsieur, ce sentiment n'avoit nulle opération en elle que celle de le gronder continuellement, et de lui causer beaucoup de chagrin : si bien que leur union étoit aussi inexplicable que le reste. Comme cette princesse étoit de même et saine et malade tout ensemble, et qu'elle étoit de ces honnêtes femmes qui aiment à suivre leur mari, son médecin l'obligea beaucoup de lui ordonner des eaux, parce que Monsieur les devoit prendre. Elle cessa donc de se plaindre, afin d'aller à ce voyage de Bourbon, parce qu'elle vouloit toujours être avec lui. Non-seulement elle le fit, mais elle n'alla pas en chaise, selon sa première délibération. Elle ne quitta jamais le carrosse où étoit Monsieur, et toutes les fatigues de ce voyage lui parurent plus faciles à supporter qu'à la plus robuste de toutes les femmes.

Madame la duchesse d'Orléans pouvoit avec justice avoir de la passion pour Monsieur. Il étoit aimable de sa personne. Il avoit le teint et les traits du visage beaux; sa physionomie étoit agréable, ses yeux étoient bleus, ses cheveux noirs. Il ressembloit à un fils de roi, mais mal nourri. A son inquiétude naturelle et à ses grimaces, il étoit aisé de voir en sa personne sa naissance et sa grandeur. Il étoit bon et de facile accès. Il avoit de l'esprit, parloit bien, et railloit agréablement. Il avoit beaucoup lu : il savoit l'histoire parfaitement, avec beaucoup d'autres sciences curieuses. Rien ne manquoit à ce prince pour la société, sinon qu'il étoit un peu glorieux de cette gloire grossière qui ne l'empêchoit pas de bien traiter ceux qui l'approchoient, mais qui lui faisoit garder son rang trop régulièrement.

J'ai vu des femmes de qualité se tenir debout dans le lieu où il étoit, pour lui rendre le respect qu'elles lui devoient, sans qu'il eût l'honnêteté de leur ordonner de s'asseoir ; et les hommes se plaindre que, dans les saisons les plus rudes, il ne leur commandoit pas de se couvrir : ce que le Roi son frère faisoit toujours.

On l'accusoit d'être timide et paresseux. J'ai ouï dire qu'il alloit quelquefois dans les endroits les plus périlleux, aussi avant que les simples soldats. Mais dans sa vie il y a un endroit qui le déshonore : ce fut lorsqu'ayant dans sa jeunesse formé un parti en France pour les intérêts de la Reine sa mère, le duc de Montmorency, combattant pour lui, fut fait prisonnier à ses yeux ; et pouvant le sauver, il ne le fit pas, et fut cause que ce seigneur, à ce que j'ai ouï dire le plus aimable de tous les hommes, eut la tête tranchée. Son favori, l'abbé de La Rivière, qui avoit intérêt à sa conservation, le retenoit alors tant qu'il pouvoit d'aller dans le péril; et le maréchal de Gassion, un jour que ce prince avoit bien fait de sa personne, et l'avoit bravement hasardée aux coups de mousquet après lui en avoir donné des louanges, il dit de lui qu'il avoit été plus vite cette fois-là, parce que sa remore n'y étoit pas [1]. C'est pour cette raison que la cour avoit désiré que cette année le duc d'Orléans n'allât point commander l'armée : et les médecins qui l'envoyèrent boire des eaux ne firent pas peu de plaisir aux ministres; car, outre que sa dépense augmentoit infiniment le revenu royal, les plus beaux projets demeuroient inutiles par la nécessité de sa conservation. La maxime des conquérans est de ha-

[1] « Au siége de Courtray, dit Monglat, il fallait faire au logis de l'abbé de La Rivière une garde plus forte qu'à la tranchée même. Encore cela ne le rassurait-il pas. » F. R.

sarder : il étoit impossible de proposer des desseins de cette nature à un général de telle conséquence, qui, après le Roi et la Reine et le véritable Monsieur, tenoit la première place dans le royaume, et de qui la vie étoit précieuse à toute la France, qui aime naturellement les enfans de ses rois.

Le comte d'Harcourt, ce général malheureux qui revenoit de Catalogne, arriva la semaine sainte [le 20 avril 1647]. La Reine, par l'avis du cardinal, le reçut froidement. C'étoit la coutume du ministre de faire toujours le mal par elle, et se réserver à faire les grâces, les bienfaits et le pardon : car elle étoit persuadée que plus son ministre auroit d'amis, plus le repos de sa régence seroit affermi. Dans ce dessein, elle dit au comte d'Harcourt qu'elle avoit trouvé mauvais qu'il eût entrepris ce siége contre les ordres du Roi. Il lui répondit en habile homme, quoiqu'il ne fût pas soupçonné de l'être, qu'il la supplioit très-humblement de croire qu'il étoit incapable de manquer de respect ni de fidélité pour tout ce qui regardoit son service et l'obéissance qu'il devoit à ses volontés; mais que, pour ne la pas importuner des raisons qu'il avoit eues d'en user ainsi, elle eût la bonté de souffrir qu'il en informât M. le cardinal, et qu'il espéroit ensuite qu'il auroit assez d'équité pour le justifier auprès d'elle. Son dessein lui réussit : car, comme le ministre ne vouloit que le mortifier, après qu'ils eurent eu ensemble un grand éclaircissement, il rentra dans ses bonnes grâces; et, selon que ce prince l'avoit prédit lui-même, il reçut un bon traitement de la Reine quand il se présenta devant elle la seconde fois.

Les fêtes se passèrent à l'ordinaire. La Reine, après avoir fait le jeudi saint la cène chez elle, alla s'enfermer au Val-de-Grâce pour y passer les jours de toute la

semaine sainte dans la retraite et la prière. Nous y fûmes, ma sœur et moi, le vendredi saint de grand matin, afin de profiter de son exemple. Elle étoit levée et habillée à cinq heures, et déjà elle étoit occupée à méditer sur les merveilles que Dieu, en un pareil jour, a voulu opérer en notre faveur. Elle entendit prêcher la Passion à sept heures par un jésuite, qui ne se fit pas admirer; et, après que le service fut fait, elle alla adorer la croix avec ces saintes filles, qui vivent dans une pénitence continuelle, et qui par toutes leurs actions témoignent assez que la croix est toujours dans leur cœur et devant leurs yeux. Elle fit toutes ces choses avec une dévotion capable d'édifier les plus endurcis à la loi de Dieu.

Après être revenue dans sa chambre, elle nous parla, à ma sœur et moi, de l'instabilité des choses du monde, de l'importance de notre salut, du danger où nous étions continuellement de manquer à ce que nous devons faire pour l'accomplissement de cette grande affaire, que nous conclûmes en ce moment devoir toujours être la première et la principale de toutes. Après son dîner, le Roi la vint voir, qui amena le cardinal avec lui et environ une douzaine de la cour des plus nécessaires à sa personne. La Reine prit un grand plaisir de leur montrer toute la maison, et les desseins qu'elle avoit projetés pour en faire un beau couvent qui pût conserver à la postérité des marques éternelles de l'honneur qu'il avoit d'être le lieu où elle alloit jouir de la solitude.

Le Roi et le cardinal Mazarin assistèrent aux ténèbres. Le premier se fit admirer de son peuple, qui le voyoit par la grille des religieuses courant çà et là, soufflant les bougies et faisant les actions d'un enfant qui aime à jouer. Le ministre, qui accompagnoit toutes ses

actions d'une grande modestie, fit le personnage d'un homme pieux et dévot, quoique peut-être il ne le fût guère. Il avoit soin de paroître régulier dans toutes ses actions extérieures; et il étoit impossible de lui pouvoir reprocher un vice ni aucun déréglement qui pût être appelé de ce nom.

Quand le Roi fut parti, et que la Reine se vit seule dans son désert, elle alla visiter à l'infirmerie une religieuse qui se mouroit d'un cancer qu'elle avoit au sein, qui lui avoit pourri le côté. Il sortoit de sa plaie une puanteur non-seulement capable d'incommoder cette princesse, qui naturellement aimoit les bonnes senteurs, mais les hommes les plus accoutumés à l'infection et aux misères des hôpitaux. Elle demeura longtemps, et voulut la voir panser : ce qui étoit un objet pitoyable. Son mal avoit tellement gâté la partie où il étoit attaché, qu'on lui voyoit jusque dans le corps. Après cette action de charité, nous la laissâmes jouir du repos qu'on goûte au pied des autels; et le lendemain elle revint au Palais-Royal pour assister le jour de Pâques à sa paroisse et satisfaire à toutes ses dévotions.

Les fêtes passées, on ne parla plus que de guerre et de voyage. La cour fit dessein d'aller sur la frontière, et même de passer plus avant que Compiègne et Amiens; mais, parmi ce bruit, qui ne paroissoit annoncer que des combats, la paix qui régnoit dans la cour, et qui la rendoit capable de plaisir, convia la Reine de faire jouer trois ou quatre fois cette belle comédie à machines dont j'ai parlé, où la Reine assista toujours, sans jamais s'en lasser. La dernière fut pour régaler madame de Longueville, qui depuis peu étoit revenue de Munster.

Cette princesse, qui, absente, régnoit dans sa famille,

et dont tout le monde souhaitoit l'approbation comme un bien souverain, revenant à Paris [mai 1647], ne manqua pas d'y paroître avec plus d'éclat qu'elle n'en avoit eu quand elle étoit partie. L'amitié que M. le prince son frère avoit pour elle, autorisant ses actions et ses manières, la grandeur de sa beauté et celle de son esprit grossirent tellement la cabale de sa famille, qu'elle ne fut pas long-temps à la cour sans l'occuper preque tout entière[1]. Elle devint l'objet de tous les désirs; sa ruelle devint le centre de toutes les intrigues, et ceux qu'elle aimoit devinrent aussitôt les mignons de la fortune. Ses courtisans furent révérés du ministre; et dans peu de temps nous allons la voir la cause de toutes nos révolutions et de toutes les brouilleries qui ont pensé perdre la France.

Le prince de Marsillac[2] avoit pris liaison avec M. le prince depuis que la Reine, ayant changé pour plusieurs, étoit aussi changée pour lui, et qu'après lui avoir beaucoup promis, elle crut ne lui devoir point donner ce que d'abord il lui demanda. En s'attachant à M. le prince par politique, il s'étoit donné à madame de Longueville d'une manière un peu plus tendre, joignant les sentimens du cœur à la considération de sa grandeur et de sa fortune. Ce don parut tout entier aux yeux du public; et il sembla à toute la cour que cette princesse le reçut avec beaucoup d'agrément.

[1] Au sujet de madame de Longueville, du grand Condé, de mademoiselle Du Vigean, de madame de Sablé, de La Rochefoucauld, et de beaucoup d'autres personnages dont parle madame de Motteville dans cette partie de ses Mémoires, voir les deux ouvrages de M. Cousin intitulés la *Jeunesse de madame de Longueville* et la *Marquise de Sablé*. Les intéressantes recherches de M. Cousin complètent avec éclat le récit de madame de Motteville; elles jettent surtout une vive lumière sur la haute société de cette époque, sur *la belle cour*. F. R.

[2] Depuis duc de La Rochefoucauld (né en 1615, mort en 1680), le célèbre auteur des *Maximes*. F. R.

Dans tout ce qu'elle a fait depuis, on a connu clairement que l'ambition n'étoit pas la seule qui occupoit son âme, et que les intérêts du prince de Marsillac y tenoient une grande place. Elle devint ambitieuse pour lui; elle cessa d'aimer le repos pour lui; et, pour être sensible à cette affection, elle devint trop insensible à sa propre gloire.

Ses lumières, son esprit et l'opinion qu'on avoit de son discernement la faisoient admirer de tous les honnêtes gens; et ils étoient persuadés que son estime seule étoit capable de leur donner de la réputation. Si elle dominoit les âmes par cette voie, celle de sa beauté n'étoit pas moins puissante; car, quoiqu'elle eût eu la petite vérole depuis la régence, et qu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de ses charmes attiroit toujours l'inclination de ceux qui la voyoient; et surtout elle possédoit au souverain degré ce que la langue espagnole exprime par ces mots de *donayre, brio, y bizaria* (bon air, air galant). Elle avoit la taille admirable, et l'air de sa personne avoit un agrément dont le pouvoir s'étendoit même sur notre sexe. Il étoit impossible de la voir sans l'aimer et sans désirer de lui plaire. Sa beauté néanmoins consistoit plus dans les couleurs de son visage que dans la perfection de ses traits. Ses yeux n'étoient pas grands, mais beaux, doux et brillans, et le bleu en étoit admirable : il étoit pareil à celui des turquoises. Les poëtes ne pouvoient jamais comparer qu'aux lis et aux roses le blanc et l'incarnat qu'on voyoit sur son visage; et ses cheveux blonds et argentés, et qui accompagnoient tant de choses merveilleuses, faisoient qu'elle ressembloit beaucoup plus à un ange, tel que la foiblesse de notre nature nous les fait imaginer, que non pas à une femme.

Poca grana [1], y mucha nieve,
Van competiendo en su cara,
Y entre lirios, y iasmines,
Assomanse algunas rosas.

Enfin on peut dire qu'alors toute la grandeur, toute la gloire, toute la galanterie étoient renfermées dans cette famille de Bourbon, dont M. le prince étoit le chef, et que le bonheur n'étoit plus estimé un bien s'il ne venoit de leurs mains. Le prince de Conti [2], cadet du frère et de la sœur, étoit sorti du collége depuis peu; et ce fut alors qu'il commença de paroître dans le monde. Il étoit beau de visage; mais comme sa taille étoit gâtée, on l'avoit destiné à l'Église. Il possédoit beaucoup de bénéfices, et plusieurs personnes s'attachèrent à lui dans l'espérance de faire leur fortune par cette voie. Ce jeune prince, trouvant madame de Longueville dans une grande réputation, vouloit suivre ses sentimens et ses conseils, et se laissa tenter d'acquérir de l'estime par elle. Il souhaita de lui plaire, et plutôt en qualité d'honnête homme que comme son frère; il avoit de l'esprit, et il y réussit facilement [3].

La Reine, qui naturellement n'étoit ni jalouse ni ambitieuse, avoit néanmoins de la froideur pour madame de Longueville. Elle ne goûtoit pas cette manière de faire profession publique de bel esprit : elle n'aimoit nullement les façons. Elle avoit de la raison et du bon sens : tout ce qui étoit en elle étoit naturel et sans art;

[1] Un peu de pourpre et beaucoup de neige se disputent l'embellissement de sa figure; et, parmi les lis et les jasmins, commencent à poindre les roses.

[2] Armand de Bourbon, frère cadet du grand Condé, abbé et général de Cluny, né à Paris le 11 octobre 1629. Il quitta la robe, et épousa une nièce de Mazarin en 1654. Mort en 1666. F. R.

[3]. Dans ses Mémoires le cardinal de Retz confirme, en l'exagérant, ce que dit madame de Motteville de l'empire de la duchesse de Longueville sur son frère cadet. F. R.

et ces deux personnes, selon la mesure de leur âge, étant toutes deux infiniment aimables, avoient un caractère si différent, qu'il étoit impossible que l'inférieure, qui vivoit en Reine, et qui ne rendoit pas de grands devoirs à sa souveraine, pût lui plaire.

L'occupation que donnent les applaudissemens du grand monde, qui d'ordinaire regarde avec trop d'admiration les belles qualités des personnes de cette naissance, avoit ôté le loisir à madame de Longueville de lire et de donner à son esprit une connoissance assez étendue pour la pouvoir dire savante. Elle étoit naturellement trop préoccupée de ses sentimens, qui passoient alors pour des règles infaillibles, et ne l'étoient pas toujours; et il y avoit trop d'affectation en sa manière de parler et d'agir, dont la plus grande beauté consistoit en la délicatesse des pensées et dans un raisonnement fort juste. Elle paroissoit contrainte; et la fine raillerie dont elle et ses courtisans faisoient profession tomboit souvent sur ceux qui, en lui voulant rendre leurs devoirs, sentoient à leur dommage que l'honnête sincérité qui se doit observer dans la société civile étoit apparemment bannie de la sienne. Les vertus et les louables qualités des plus excellentes créatures sont mêlées des choses qui leur sont opposées; tous les hommes participent à cette boue dont ils tirent leur origne, et Dieu seul est parfait.

Comme la France n'a jamais été plus triomphante qu'elle l'étoit alors, outre les marques de notre abondance qui paroissoient sur les théâtres par les divertissemens de la cour, par les richesses des particuliers, et sur nos frontières par les belles armées du Roi, les étrangers, à l'envi des uns et des autres, y abondoient de toutes parts. Il arriva dans ce temps-là un ambassadeur extraordinaire de Danemark, qui venoit remer-

cier la Reine de ce qu'elle s'étoit employée à faire la paix entre les deux couronnes de Suède et de Danemark. C'étoit une personne de qualité, qui avoit bonne mine, et qui fut reconnu, par ceux qui le pratiquoient, pour avoir de la raison et de l'esprit : grand homme d'Etat, grave dans toutes ses manières, et sentencieux en toutes ses paroles.

Il amena sa femme, qui étoit fille de son Roi, et fille d'une façon assez bizarre : elle se disoit légitime de la main gauche, et voici de quelle manière. Dans tous les pays septentrionaux, ils ne se mésallient presque jamais : les rois, aussi bien que les autres, ne peuvent se marier qu'à leurs semblables ; et quand ils aiment des femmes de moindre naissance, ils les épousent de la main gauche. Les enfans en sont légitimes ; mais ils ne peuvent hériter de la couronne ni du bien de leur père. Cette dame étoit née de cette sorte et s'estimoit beaucoup. Elle portoit, pour marque de sa qualité, un petit chapeau de velours noir que les seules filles de leur Roi avoient droit de porter. Elle le dit ainsi à la Reine, qui d'abord qu'elle la vit lui demanda si c'étoit la mode de son pays, et si toutes les dames en portoient. Du reste, elle étoit habillée à la française, et avoit bonne mine. Son visage étoit fort beau, et sa beauté étoit accompagnée de gravité : ce qui me confirma dans la créance que j'ai toujours eue que dans tous les pays on trouve des honnêtes gens.

Elle vint chez la Reine de même qu'auroit fait une de nos princesses ; et quand elle fut au cercle, elle ne témoigna nul embarras de se trouver au milieu de tant de gens qu'elle ne connoissoit point. Elle parla souvent et toujours de bon sens, avec une naïveté qui tenoit un peu de la froideur de son pays, mais qui n'avoit rien de bas ni de petit ; et sur ses habits et sur son chapeau elle

avoit assez de perles pour faire voir qu'elle étoit aussi fort riche. La seconde fois qu'elle revint au Palais-Royal, la Reine la mena voir son petit appartement, sa chambre, ses bains et son oratoire, qu'elle regarda sans trop les louer, et remarquant néanmoins tout ce qui étoit beau. J'étois seule avec la Reine, et je dis à l'ambassadrice que la Reine avoit de belles mains, qu'elle seroit sans doute plus aise de voir que tout ce qu'elle lui montroit. Elle prit la main de la Reine, puis, l'ayant dégantée, elle la baisa et la loua de bonne grâce. Elle lui leva son mouchoir pour voir sa gorge, avec tant de familiarité qu'il sembloit qu'elle fût sa sœur, et qu'elle l'eût vue toute sa vie. Ces choses plurent à la Reine; et toute la journée on ne parla que de la Danoise, de sa douce gravité, de la grâce qu'elle avoit en toutes ses actions, et des marques qu'elle avoit données d'avoir beaucoup d'esprit et de raison. Cette douceur étoit accompagnée d'une noble fierté qui fit qu'elle baisa la reine d'Angleterre en la saluant, et ne parut humble en aucune de ces occasions où il fallut qu'elle conservât son rang. On lui donna le bal, et la Reine lui fit présent d'une montre de diamans d'un prix considérable. Après avoir été régalée, elle partit, sans doute aussi satisfaite de la cour que la cour le fut d'elle.

Peu après cette ambassade [le 9 mai], la Reine prit le chemin de Compiègne, avec intention d'aller de là jusques à Amiens. Le cardinal demeura trois ou quatre jours après elle dans Paris pour achever quelques affaires qui restoient à conclure, et partit pour l'aller trouver le 15 du même mois. Comme il étoit infatigable dans le travail, qu'il vouloit faire les charges de tous les secrétaires d'État, qu'il ordonnoit des finances, et qu'enfin il vouloit connaître de tout, il étoit continuellement si occupé qu'il étoit impossible de le voir. Les Italiens

sont d'ordinaire ennemis de la foule et du bruit : ce ministre, par cette raison, n'aimoit pas à se montrer; si bien qu'il faisoit murmurer toutes les personnes de qualité, en ce qu'il les faisoit languir à sa porte sans qu'ils le pussent voir. Ils ne se rebutoient point de ce mépris qu'il avoit pour eux, qui ne produisoit apparemment aucun autre effet en leurs âmes que de les rendre plus humbles et plus rampans ; mais comme les Français se laissent facilement dominer par les favoris, aussi sont-ils aisément emportés à parler contre eux. M. le cardinal, le sachant, avoit accoutumé de dire, parlant d'eux, qu'il étoit content de les laisser parler, pourvu qu'ils le laissassent faire. Le murmure commençoit à l'oreille dans l'antichambre de celui qui se moquoit de leurs soins, et se publioit à haute voix dès le moment qu'ils en étoient sortis. Quelquefois j'étois lasse d'entendre crier contre lui; car, outre qu'il y avoit souvent de l'injustice, ce qui de soi est inutile est toujours, ce me semble, désagréable.

M. le cardinal avoit autant de lumières qu'un homme, artisan de sa propre grandeur, en pouvoit avoir. Il avoit une grande capacité, et surtout une industrie et une finesse merveilleuse pour conduire et amuser les hommes par mille douteuses et trompeuses espérances. Il ne faisait du mal que par nécessité à ceux qui lui déplaisoient. Pour l'ordinaire, il se contentoit de s'en plaindre, et les plaintes produisoient toujours des éclaircissemens qui lui redonnoient aisément l'amitié de ceux qui lui manquoient de fidélité, ou qui prétendoient se pouvoir plaindre de lui. Il avoit le don de plaire, et il étoit impossible de ne se pas laisser charmer par ses douceurs; mais cette même douceur étoit cause, quand elle n'étoit pas accompagnée des bienfaits qu'il faisoit espérer, que ces hommes, lassés d'attendre, tomboient

ensuite dans le dégoût et le chagrin. Jusque-là, les plaintes des particuliers n'avoient pas fait une grande impression sur les esprits : elles étoient plutôt fondées sur l'aversion de sa faveur que sur la haine de sa personne.

Le respect que le rayon de la puissance royale, qui l'environnoit glorieusement, devoit graver dans les cœurs des sujets du Roi, arrêtoit ce que la malice humaine cherchoit à blâmer en lui : et la tranquillité de la cour, jointe aux heureux succès de la guerre, lui avoit donné jusques alors plus de réputation que le moindre des courtisans ne lui pouvoit donner de honte. Mais peu à peu on alloit découvrant en lui plusieurs défauts, dont les uns se pouvoient attribuer à tous les favoris, et les autres étoient plus essentiels. On disoit qu'il ignoroit nos coutumes, et ne s'appliquoit pas assez soigneusement à les faire observer; qu'il ne se soucioit pas, comme il l'auroit dû faire, de gouverner l'État par les lois anciennement établies ; qu'il ne protégeoit pas la justice selon qu'il y étoit obligé par sa qualité de premier ministre, et manquoit aux soins qu'il devoit au bien public. Ces péchés d'omission, quoique grands, ne pouvoient avec justice le déshonorer, parce qu'il pouvoit alors avoir de bonnes intentions qui peut-être, étant connues, l'auroient dû justifier dans le public.

On peut dire néanmoins que, du tempérament dont il étoit, on ne l'accusoit pas trop à tort ; car son caractère étoit de négliger trop à faire du bien. Il sembloit n'estimer aucune vertu ni haïr aucun vice. Il paroissoit n'en avoir pas un : il passoit pour un homme habitué à l'usage des vertus chrétiennes, et ne témoignoit point en désirer la pratique. Il ne faisoit nulle profession de piété, et ne donnoit par aucune de ses actions des marques du contraire : si ce n'est qu'il lui échappoit quel-

quefois des railleries qui étoient opposées au respect qu'un chrétien doit avoir pour tout ce qui touche la religion. Malgré son avarice, il n'avoit pas encore paru avare ; et, dans son administration, les finances ont été plus dissipées par les partisans qu'en aucun autre siècle.

Il a de même, comme je l'ai témoigné en parlant de la Reine, accordé des dignités de l'Église à beaucoup de personnes qui les ont voulu prétendre par des motifs profanes, et n'a pas toujours nommé aux évêchés des hommes qui pussent honorer son choix par leur vertu et leur piété. La Religion a été trop abandonnée par lui, et il a toujours eu trop d'indifférence pour ce sacré dépôt que Dieu lui avoit commis. Il étoit naturellement défiant, et un de ses plus grands soins étoit d'étudier les hommes pour les connoître, pour se garantir de leurs attaques et des intrigues qui se formoient contre lui. Il faisoit profession de ne rien craindre, et de mépriser même les avis qu'on lui donnoit à l'égard de sa personne, quoiqu'en effet sa plus grande application eût pour objet principal sa conservation particulière.

Ce peu de jours que ce ministre demeura dans Paris ne servit qu'à fomenter davantage l'envie qui commençoit à paroître, parce que beaucoup de ceux qui souhaitoient de le voir n'y purent réussir. Lorsqu'il monta en carrosse pour s'en aller, toute la cour du Palais-Royal étoit pleine de cordons bleus, de grands seigneurs, de gens de qualité, qui par leur empressement paroissoient s'estimer trop heureux de l'avoir pu regarder de loin. Tous les hommes sont naturellement esclaves de la fortune ; et je puis dire n'avoir guère vu de personne à la cour qui ne fût flatteur, les uns plus, les autres moins. L'intérêt qui nous aveugle nous surprend et nous trahit dans les occasions qui nous regardent : il

nous fait agir avec plus de sentiment que de lumière; et il arrive même assez souvent qu'on a honte de ses foiblesses; mais on ne le peut apercevoir que par la sage réflexion que chacun se doit à soi-même, et après que l'occasion de mieux faire est passée.

Aussitôt que le ministre eut rejoint la Reine, il arriva nouvelle de la frontière que les ennemis paroissoient et faisoient mine de vouloir attaquer quelque place. Le maréchal de Villeroy partit aussitôt, à dessein de recevoir les troupes qui devoient composer une petite armée qu'on appeloit l'armée de la Reine. Bientôt après les ennemis assiégèrent Armentières, avec des forces considérables que commandoit l'archiduc Léopold, frère de l'Empereur, qui gouvernoit les Pays-Bas, et dont la réputation étoit grande, tant pour la politique que pour la guerre.

La Reine fut inquiète de cette armée; et son ministre, ne voulant pas lui seul se charger des événemens, envoya convier le duc d'Orléans de revenir à la cour. Mais lui, qui savoit qu'on n'avoit pas désiré qu'il allât commander cette campagne l'armée du Roi, montra un peu de lenteur, et ne revint pas trouver la Reine plus tôt qu'il ne l'avoit promis. Étant arrivé à Paris le 21 de mai, et madame la duchesse d'Orléans avec lui, en très-bonne santé, il en partit le 28 pour aller trouver la Reine.

La cour est le centre des princes, et il faut de plus grands sujets de colère et de dégoût que ceux dont le duc d'Orléans se plaignoit pour les en pouvoir séparer. Il y trouva pour nouvelle que M. le prince avoit assiégé en Catalogne cette même place qui, l'année précédente, avoit occupé huit mois le comte d'Harcourt, sans nul autre effet que de l'avoir fait passer pour malheureux. Quand ce prince lorrain fut chassé des retranchemens

de Lérida, il y avoit quatre mille hommes dans la place; et M. le prince l'avoit attaquée sachant que ce même nombre de troupes y étoit encore, dans la confiance qu'il avoit peut-être alors que cette victoire ne lui pouvoit échapper. Depuis la première nouvelle de ce siége, il arriva aussitôt après un second courrier qui apprit à la Reine que ce général avoit déjà fait ouvrir la tranchée, et qu'il étoit logé dans les mêmes retranchemens du comte d'Harcourt.

M. le duc d'Orléans trouva que la Reine, à son ordinaire, visitoit les couvens, et que madame de Montbazon, qui étoit de retour à la cour, restoit dangereusement malade. Il lui rendit des soins en cette occasion qui témoignoient qu'il restoit encore dans son âme quelques petites impressions de ses anciennes flammes; et dans tous les temps il a eu toujours pour elle de l'amitié et de la confiance. Mademoiselle et madame la princesse avoient alors un petit différend sur leurs rangs, qui donna de l'occupation à la Reine pour quelques jours. Madame la princesse avoit fait mettre son drap de pied à l'égal de celui de Mademoiselle, dans une église où toutes les deux devoient aller. La première en fit ses plaintes, et la seconde répondit fièrement qu'elle étoit résolue de garder son rang, et que de céder toujours, cela étoit bon du temps de feu M. le prince qui le quittoit trop facilement; mais que, pour elle, son dessein étoit de ne pas suivre cet exemple. La Reine et le duc d'Orléans, à leur ordinaire, calmèrent ce petit orage; et, après quelques harangues faites à l'une et à l'autre, elles demeurèrent amies comme elles avoient accoutumé de l'être.

CHAPITRE XVI

1647. — Naturel défiant de Mazarin. — La probité de madame de Motteville lui est suspecte. — Inquiétudes de la Reine. — Prise de Lens. — L'armée française en présence de celle des ennemis. — Le cardinal défend de livrer bataille. — Levée du siége de Lérida. — Satisfaction que ce revers cause à quelques-uns. — Haine contre le cardinal et chanson contre le prince de Condé. — Épuisement de la France à cette époque. — Mazarin soupçonné de n'avoir pas voulu la paix. — Les ennemis assiégent Landrecies. — Émotion à la cour. — Chacun part pour l'armée. — Les ennemis refusent la bataille. — Le général de Rantzau s'empare de Dixmude, et le maréchal de Gassion de la Bassée. — Le cardinal dissimule sa joie. — Murmures contre lui. — Plusieurs des mécontents sont exilés. — Court séjour de la cour à Dieppe. — Attachement des habitants pour le Roi — Retour de la cour à Paris. — Maladie du duc d'Anjou. — Portrait de ce jeune prince. — Opposition du parlement à un impôt sur les denrées. — Conférence au Palais-Royal à ce sujet. — L'impôt est voté.

Pendant l'absence de la Reine je fis dessein d'aller en Normandie. Je partis de Paris le 1er juin. J'allai coucher chez le marquis de Maineville, près de Gisors, qui avoit épousé une petite-nièce de feu mon mari. Comme je me vis à une grande journée d'Amiens, je me laissai tenter d'y aller faire un tour avec un relais qu'ils me donnèrent. La Reine et mes amies ne m'attendoient pas : j'y fus reçue avec cette surprise qui d'ordinaire est suivie d'un peu de joie. On m'avoit soupçonnée de n'être pas satisfaite de ma fortune, et de n'avoir pas été aussi bien traitée de la Reine que je l'aurois pu désirer selon les maximes de l'ambition. En effet, mes amies, qui déplaisoient quelquefois au ministre, étoient cause que je lui étois suspecte; et il se servoit de leur mauvaise conduite pour me nuire.

Comme il ne connoissoit pas mes intentions, et qu'il jugeoit de moi sur l'opinion qu'il avoit de la corruption universelle du monde, il ne pouvoit s'empêcher de me soupçonner de me mêler de beaucoup de choses contraires à ses intérêts. Il me dit un jour qu'il étoit persuadé de cela, parce que je ne lui disois jamais rien des autres, que j'écoutois parler les mécontens, que j'étois dans leur confidence, et que par ma manière d'agir je faisois voir clairement le peu d'affection que j'avois pour le service de la Reine : ajoutant que mes amis me faisoient tort, en publiant comme ils faisoient, que j'étois une honnête personne, sûre et généreuse; parce que cela vouloit dire qu'on pouvoit murmurer avec moi sans crainte.

Ce reproche marquoit assez de défiance naturelle, et combien nous étions malheureux de vivre sous la puissance d'un homme qui aimoit la friponnerie, et avec qui la probité avoit si peu de valeur qu'il en faisoit un crime [1]. Car enfin mon humeur n'étoit pas de me faire considérer en trahissant ceux qui parloient devant moi; mais comme j'ai été toute ma vie fidèle à la Reine, que je ne haïssois le ministre par aucun emportement injuste et que je lui trouvois de belles qualités, je satisfaisois à mon devoir et à moi-même, en défendant la vérité contre ces esprits chagrins qui blâment autant le bien que le mal, dont quelques-uns étoient de mes amis; et ma devise étoit d'être fidèle avec tous, sans

[1] Ce que dit ici madame de Motteville de la bassesse d'âme de Mazarin est confirmé par le témoignage du propre frère de ce ministre, le cardinal de Sainte-Cécile (mort à Rome en 1648). « Quand il parloit de son ministère, il étoit le premier à s'en moquer, jusque-là qu'étant à Aix, et voyant le peuple murmurer, il lui conseilloit de faire rumeur, parce que son frère Jules étoit un poltron, duquel on ne pouvoit rien obtenir qu'en lui faisant peur, usant du mot italien de *coglione*. » (Mémoires de Monglat, quatorzième campagne.) F. R.

recherchér de récompense que celle de ma propre satisfaction.

Je lui en parlois de cette manière, et travaillois à lui persuader que ceux qui faisoient des rapports étoient ceux dont il devoit le plus se défier, et que les gens ne faisant du mal à personne ne pouvoient jamais manquer à leur devoir. Ces justifications ne me raccommodoient pas avec lui, mais elles me faisoient éviter de grands maux. C'est néanmoins le plus grand mal qu'on puisse sentir dans ce délicieux et méchant pays, que de n'y point acquérir des biens et des dignités, puisque c'est presque perdre le temps qui doit être cher à ceux qui ont quelques bonnes intentions de le bien employer.

Je voulus donc remédier à ce petit bruit de faveur, par le bon visage que la surprise de la Reine m'attiroit de sa bonté; car à la cour il est aisé d'éblouir les spectateurs, et il ne leur faut jamais donner le plaisir de savoir que nous ne sommes pas si heureux qu'ils se l'imaginent, ou si malheureux qu'ils le souhaitent. Ma confiance eut le succès que j'avois désiré, et à mon égard j'en fus satisfaite. Je trouvai la Reine travaillant à son ouvrage, assez chagrine; mais, ne voulant pas que son inquiétude parût, elle me fit l'honneur de me dire qu'elle croyoit qu'à Paris on décrioit fort les affaires du Roi à cause de la prise d'Armentières, qui s'étoit rendue aux ennemis depuis peu de jours, après un mois de siége; mais qu'elle vouloit bien qu'on sût qu'elle ne regrettoit pas trop la perte d'une place qui ne lui avoit coûté l'année précédente que vingt-quatre heures; que l'armée étoit forte et qu'on alloit la mettre en état de le rendre aux ennemis.

En effet, le maréchal de Villeroy revint de l'armée pendant le séjour que je fis à Amiens, qui assura qu'il l'avoit laissée en bon ordre, par l'augmentation de

quatre mille hommes qu'il venoit d'y conduire avec force munitions de guerre. On fit la revue des troupes de la Ferté-Seneterre, qui n'étoient composées que de deux ou trois mille hommes, à dessein de les envoyer avec les autres. Le Roi, qui la fit faire, avoit ce jour-là un habit en broderie d'or et d'argent qui le rendit agréable aux yeux de ses soldats. Il monta un petit cheval blanc dont le crin étoit noué de rubans incarnats. Il avoit des plumes blanches à son chapeau, et en cet état sa beauté et la grâce qu'il avoit en toutes ses actions le rendoient le plus aimable prince du monde.

Il arriva des nouvelles de Lérida, qui disoient que M. le prince se promettoit de prendre cette place au 25 du mois; et le maréchal de Gramont écrivoit au cardinal, en se moquant des Catalans, qu'ils avoient fait des efforts admirables en ce siége, et qu'ayant beaucoup promis, on les avoit quittés pour quelques volontaires; mais ils n'étoient pas encore venus et qu'on doutoit de leur arrivée. Cependant ils mandoient sérieusement que l'armée espagnole s'assembloit, et qu'ils avoient quelque sujet de crainte, tant par terre que par mer. Le prince Thomas arriva à la cour pendant que j'y étois, qui venoit pour les affaires d'Italie, dont je ne sus point le détail. Je partis d'Amiens le lendemain de la Pentecôte, après avoir suivi la Reine dans trois couvens, assez contente de mon voyage, si un cœur qui est à la cour le peut être. Je laissai la Reine et tous les courtisans dans un grand ennui; et chacun en particulier regrettoit les douceurs de Paris.

Le ministre étoit occupé à grossir l'armée pour la mettre en état de nous défendre des ennemis, qui, après avoir pris Armentières et Comines, petit château de peu de conséquence, vinrent prendre la ville de Lens, qui de même n'étoit pas de difficile prise. De

notre côté, on manda au maréchal de Turenne en Allemagne d'amener ses troupes, les meilleures de l'Europe, qui n'y étoient plus nécessaires : les Suédois vouloient la paix, et le duc de Bavière étoit d'accord avec la France. Mais avant qu'elles arrivassent, les ennemis étant en effet plus forts que nous, les deux armées se rencontrèrent auprès de Béthune, environ le 21 ou 22 de juin. Comme elles se rencontrèrent à la vue l'une de l'autre, nos généraux le maréchal de Gassion [1] et de Rantzau [2], un peu mieux d'accord qu'à l'ordinaire, envoyèrent à la cour demander la permission au cardinal de donner une bataille ; mais le ministre, à ce que mes amis m'écrivirent en Normandie, n'en fut point d'avis, et Monsieur fut de ce même sentiment. On leur ordonna de se retirer, et d'attendre les troupes d'Allemagne.

Ces troupes ne purent venir, et le vicomte de Turenne fit savoir au ministre, peu de temps après, que son armée se mutinoit, et que les Allemands ne vou-

[1] Jean de Gassion, né à Pau en 1609, tué au siége de Lens en 1647. « Il étoit, dit Monglat (treizième campagne), fils d'un président au parlement de Pau, et, dès ses plus jeunes ans, il s'étoit mis dans la guerre. Il n'avoit aucun vice, car il étoit fort sobre et ne se soucioit point des femmes. Il étoit extrêmement laborieux et quasi toujours à cheval, s'appliquant tellement à la guerre, qu'il n'avoit d'autre plaisir que celui-là. Aussi il fatiguoit ses ennemis en un tel point que, quoiqu'ils fussent fort éloignés de lui, ils étoient perpétuellement sur leurs gardes ; et il étoit si redouté, que, dans les pays étrangers, les peuples trembloient quand on nommoit son nom. A la cour, sa perte fut peu regrettée, parce qu'il conduisoit la guerre à sa mode et non à celle du cardinal Mazarin, les ordres duquel il méprisoit et ne suivoit point, croyant s'entendre mieux dans ce métier-là que lui. » F. R.

[2] Josias, comte de Rantzau, était né dans le Holstein. Il mourut en 1650. C'est lui qui avait perdu dans les combats un œil, une jambe, une oreille et un bras. Son penchant excessif pour le vin était cause que souvent il manquait ses entreprises ; et c'était pour ce motif principalement que le sobre Gassion s'accordait peu avec lui. Voir un peu plus loin, p. 354, ce qu'en dit Monglat. F. R.

loient point passer le Rhin qu'on ne leur eût payé les montres qu'on leur devoit. Outre ces fâcheuses nouvelles, il arriva un courrier de M. le prince, qui annonça que le siége de Lérida étoit levé du 17 du mois[1], avec perte de toute son armée, qui s'étoit dissipée en trois jours, à cause de l'excessive chaleur de la saison et des grandes fatigues que les soldats souffrirent : elles furent telles qu'on ne les put retenir ni par l'espérance ni par la crainte. Le prince de Condé connut lui-même qu'il étoit difficile de finir bientôt cette entreprise, parce que les mineurs avoient trouvé du roc par tous les endroits où ils avoient voulu s'attacher; et il jugea plus à propos de lever le siége que d'attendre les ennemis, qui étoient en état de l'en chasser.

Il en fut loué des prudens et des sages ; mais comme beaucoup de gens haïssoient sa prospérité, et qu'il sembloit être invincible à tous, aux uns par l'estime qu'ils avoient pour lui, aux autres par la crainte qu'il ne le fût continuellement, un chacun trouva dans cette rencontre de quoi s'occuper, soit par l'étonnement, soit par la joie ; et toute l'Europe regarda cette place avec admiration, la voyant imprenable à tant de grands hommes. Le maréchal de La Motte-Houdancourt, qui du temps du cardinal de Richelieu avoit conservé au feu Roi la Catalogne, ayant assiégé Lérida, ne l'avoit su prendre. Le comte d'Harcourt, qui avoit fait des actions d'une valeur extraordinaire, ne faisoit que d'en sortir, qui n'avoit pas mieux fait que le premier; et, pour comble de gloire, elle avoit résisté à M. le prince. Ce qui fut une douce consolation pour les deux autres n'abattit point le courage du dernier. Il avoit pressenti cette mauvaise aventure ; car il avoit défendu le comte d'Har-

[1] Tous les détails de la levée du siége de Lérida, donnés ici, sont confirmés par le récit de Monglat (treizième campagne, p. 182). F. R.

court dans le conseil, disant qu'un capitaine, pour grand et pour vaillant qu'il fût, ne devoit point être blâmé pour être quelquefois malheureux.

La haine qu'on avoit déjà pour le ministre inspiroit dans tous les cœurs le désir de quelque changement dans les affaires, afin de consoler ceux qui souffroient d'une si longue bonace et d'une faveur si établie. Les maux qui arrivèrent en cette campagne, par cette raison, donnèrent plus de joie qu'ils ne causèrent de tristesse ; et on ne manqua pas de faire des chansons et des madrigaux à la honte de M. le prince. La France célébra cette perte avec les mêmes sentimens de l'Espagne ; et je crois que la différence ne fut que dans les apparences.

Perche à gli occhi malvaggi
Son teatri di gioia anco y naufragi [1].

Les plénipotentiaires écrivoient de Munster que les Espagnols, voyant que leur destinée commençoit à devenir plus heureuse, faisoient déjà les entendus, et se moquoient de toutes les propositions qu'on leur faisoit. Ils avoient cette année leurs troupes en état de nous prendre les places, que notre armée n'étoit pas encore assemblée ; et alors des personnes éclairées crurent que le ministre se repentit de n'avoir pas profité des bons momens qui lui avoient donné la paix entre ses mains, et qu'il souhaita que l'Empereur, par le mauvais état de ses affaires, pût forcer le roi d'Espagne de s'accommoder à la nécessité, et de revenir à certaines propositions, telles à peu près qu'il les avoit accordées quelque temps auparavant.

[1] Pour les yeux méchants, les naufrages même sont un spectacle joyeux.

Quand la paix n'auroit pas été si glorieuse à la France, elle n'auroit pas laissé de lui être commode et avantageuse, par le mauvais état où elle pouvoit tomber. Les longues guerres l'avoient épuisée d'hommes, de forces et d'argent[1]. En ce temps-là, on a toujours douté si le ministre la vouloit tout de bon ; mais le moment heureux étoit alors passé, et cette heure si célèbre pour la bonne fortune ne devoit pas sitôt revenir. Dieu met, quand il lui plaît, des bornes à notre ambition : il sait humilier ceux qui se fient en leur prudence, et montrer à nos rois et à leurs ministres aussi qu'ils ne sont pas les maîtres de leur sort. Le cardinal, peut-être, eut de bons motifs pour différer la paix, qui avoit paru à toute l'Europe dépendre de lui seul; mais comme on peut aisément soupçonner un ministre d'avoir plus d'égard à son bien particulier qu'au bien public, et que l'opinion commune a toujours été que la paix est leur ruine, à cause que toute la force du cabinet se ramasse plus aisément contre eux, on a jugé du cardinal Ma-

[1] Laporte, dans ses Mémoires, raconte des détails effrayants de cette misère qui allait croissant : « Le Roi voyoit quantité de soldats malades et estropiés qui couroient après lui, demandant de quoi soulager leur misère, sans qu'il eût un seul douzain à leur donner; de quoi tout le monde s'étonnoit fort.

« Outre la misère des soldats, celle du peuple étoit épouvantable; et dans tous les lieux où la cour passoit, les pauvres paysans s'y jetoient, pensant y être en sûreté, parce que l'armée désoloit la campagne. Ils y amenoient leurs bestiaux, qui mouroient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître. Quand leurs bestiaux étoient morts, ils mouroient eux-mêmes incontinent après; car ils n'avoient plus rien que les charités de la cour, qui étoient fort médiocres, chacun se considérant le premier. Ils n'avoient de couvert, contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit, que le dessous des auvents, des charrettes et des chariots qui étoient dans les rues. Quand les mères étoient mortes, les enfans mouroient bientôt après; et j'ai vu sur le pont de Melun, où nous vînmes quelque temps après, trois enfans sur leur mère morte, l'un desquels la tétoit encore. » Ceci se passait de 1646 à 1652. F. R.

zarin comme d'un homme qui avoit appréhendé ces mêmes choses.

La Reine, qui en effet désiroit la paix, m'a toujours assuré, dans tous les temps, qu'elle savoit certainement que son ministre avoit fait son possible pour la donner à la France et à toute l'Europe. Elle disoit elle-même que ce que les autres avoient sujet d'appréhender ne se rencontroit pas dans l'état de sa fortune, puisqu'il étoit assuré qu'elle ne souffriroit pas qu'on fît des intrigues contre lui, et que la même confiance qu'elle avoit en lui pendant la guerre, elle l'auroit pendant la paix. Mais il pouvoit tromper la Reine, et cette princesse ne persuadoit pas le public. Néanmoins il l'avoit souhaitée en ce temps-là et la devoit souhaiter; car, outre qu'il a toujours paru ne vouloir tendre qu'au bien de l'État, il étoit avare et le maître des finances. Il est à croire, par conséquent, que la paix lui auroit donné le moyen d'amasser de grands trésors : ce qui sans doute auroit été pour lui un charme considérable.

Les ennemis assiégèrent aussi, le 27 juin, Landrecies, place assez proche de Paris pour être de grand poids aux affaires du Roi. Leur hardiesse fit résoudre le cardinal, ou de faire lever le siége, ou de les combattre avec ce qu'il y avoit de troupes dans l'armée, qu'on n'estimoit pas à plus de quinze ou seize mille hommes. Ceux qui restoient auprès du Roi, de la Reine, du duc d'Orléans et du cardinal, soit des gens de la cour, soit des domestiques, en âge de pouvoir combattre, partirent tous pour aller grossir l'armée[1]. La Reine, à ce qu'on me manda, les traita comme des gens qui lui faisoient plaisir de partir; et jamais il n'y eut

[1] « En sorte, dit Monglat, que le Roi demeura seul avec ses officiers de quartier. » F. R.

plus de joie qu'il en parut sur le visage de cette brave troupe, quoique apparemment le combat dût être périlleux.

Cette résolution prise, nos généraux passèrent la Sambre à Castillon le 2 juillet, pour aller droit aux lignes des ennemis, qui furent témoins de ce passage, avec une partie de leur armée commandée par le général Bec, lequel fut contraint de quitter le passage sans le disputer aux nôtres. Ensuite de cette action, l'armée du Roi marcha en bataille et approcha des lignes avec vingt-cinq pièces de canon, qui d'abord tirèrent de telle furie dans le camp des ennemis, qu'ils en furent incommodés, et plusieurs des leurs furent tués; mais les lignes se trouvèrent en si bon état de défense, le quartier de l'archiduc tellement fortifié, et ceux du comte de Bucquoy, du marquis de Caracène et des autres si bien retranchés, qu'il parut fort difficile à nos généraux de les pouvoir forcer [1]. Mais, pour satisfaire à la bravoure de nos gens, ils envoyèrent offrir la bataille aux ennemis : ce qu'ils refusèrent. On a dit depuis que si on les eût attaqués, et que le dessein et l'ordre du ministre eût été suivi, il auroit sans doute réussi, parce que l'épouvante se mit dans le camp des ennemis à la vue des troupes du Roi; qu'ils sont accoutumés aux miracles de la valeur française, et qu'ils en craignent toujours les choses les plus difficiles. Les or-

[1] « Tout se disposa pour cette exécution, dit Monglat (treizième campagne) ; mais le maréchal de Rantzau, étant en jour de commander, but toute la nuit, et ne voulut jamais marcher, quelque instance que lui envoyât faire le maréchal de Gassion ; tellement que, s'étant enivré et n'ayant plus de raison, il retarda sa marche de six heures ; si bien qu'il étoit trop tard quand on se présenta aux lignes : car l'armée espagnole, étant en bataille de ce côté-là, les reçut à coups de canon ; alors les maréchaux ne jugèrent plus le secours possible, et se retirèrent sans donner. » F. R.

dres étant changés, l'armée se tint en bataille toute la nuit du 2 au 3, et se retira dans le même ordre, repoussant les ennemis dans leurs lignes quand il leur prenoit envie de s'avancer vers enx.

L'armée du Roi laissa donc Landrecies recommandée au courage du gouverneur[1], et se sépara en deux. Elle étoit encore augmentée de quelques troupes nouvelles, une partie commandée par le général Rantzau et l'autre par le maréchal de Gassion. Le premier assiégea Dixmude, et la prit[2]; et l'autre, en même temps, assiégea La Bassée, place considérable, et capable de réparer la perte de Landrecies. Il commença son siége par une défaite d'un grand convoi que les ennemis voulurent jeter dedans : ce qui fit voir clairement que cette entreprise lui réussiroit, puisque les ennemis manquoient de ce qui étoit nécessaire à leur subsistance. En même temps nous perdîmes celle que nous avions voulu défendre; et le gouverneur se rendit sans attendre l'effet de la mine. [Le 15 ou 16 juillet[3].]

Le maréchal de Gassion, voyant que la prise de La Bassée étoit d'une grande conséquence, et qu'il étoit nécessaire de s'en rendre maître avant que les ennemis le pussent venir troubler, fit dire à celui qui la commandoit que s'il ne rendoit la place à l'instant même, qu'il alloit lui donner l'assaut, et qu'il ne pardonneroit ni aux femmes ni aux enfans. Cet homme, ne voulant point voir périr sa famille, proposa de se rendre dans quatre heures, si dans ce temps il n'étoit secouru. Le maréchal de Gassion, prenant courage sur

[1] Hudicour.
[2] Le 13 juillet.
[3] Le 18 juillet, selon Monglat. Il ajoute en parlant du gouverneur : « On croit qu'il avoit de l'argent dedans, et qu'il traita de bonne heure pour le sauver. » F. R.

cette proposition, dit tout haut, en mettant sa montre sur le fossé, que si dans trois quarts d'heure qu'elle sonneroit il ne se rendoit, il leur déclaroit qu'il n'y auroit plus de quartier pour lui ni pour ses habitans. Le commandant, menacé par la peur et par celle des bourgeois qui ne vouloient point mourir, lui porta les clefs de la ville, et s'estima heureux de pouvoir éviter ses menaces[1].

Le maréchal de Gassion étoit vaillant, heureux et hardi : il étoit craint des ennemis, parce qu'il étoit homme à tout hasarder, et par conséquent à réussir en ce qu'il entreprenoit. Toute la cour le loua infiniment de sa fermeté. La Reine lui en sut gré; et le ministre, qui voyoit avec douleur la prospérité des ennemis de l'État, fut content de cette aventure, quoique d'ailleurs il n'aimât pas l'aventurier.

Il étoit néanmoins si politique, qu'en recevant cette nouvelle, qui fut le remède de ses justes appréhensions, il s'arrêta tout court, et demeura si froid et si sérieux, à ce que me contèrent depuis ceux qui étoient présens, que ses plus particuliers amis crurent qu'il avoit reçu quelque mauvaise nouvelle, et s'en allèrent tous chacun de leur côté, n'osant lui demander la cause de son chagrin. Ils en furent si fortement persuadés que, la nouvelle ayant été divulguée, ils s'imaginèrent encore, après avoir raisonné sur la mine du ministre, qu'il y avoit quelque mal caché sous l'apparence de ce bien. La duchesse de Montbazon, le voyant ce jour-là chez la Reine, s'en alla à lui avec cet air libre et hardi qui lui étoit naturel pour se réjouir avec lui de la prise de cette place; mais lui, en passant sans s'arrêter, lui dit que la chose ne méritoit pas d'en faire tant de bruit. Elle,

[1] Le 19 juillet.

sans s'étonner, à ce qu'elle me conta elle-même à mon retour de Normandie, se mit à rire, et lui dit en se moquant de sa froideur : « Ho, ho ! je vois bien qu'il « vous faut des provinces entières pour vous conten- « ter ! »

Dans toutes les occasions de cette nature, on a toujours remarqué que ce ministre affectoit d'être gai quand les affaires alloient mal, pour montrer qu'il ne s'étonnoit point dans le péril; et triste quand elles alloient bien, pour faire voir qu'il ne s'emportoit pas dans la joie et dans la prospérité. Sur ce sujet, il avoit double raison de paroître glacé : car il ne vouloit pas montrer sentir le service que le maréchal de Gassion venoit de rendre à l'État, afin d'éviter l'obligation de la récompense que ce général méritoit.

Le murmure étoit grand à Paris sur toutes nos pertes. L'honneur de la prise de La Bassée étoit donné à Gassion, et on donnoit le blâme des victoires que les ennemis avoient remportées sur nous au cardinal Mazarin. On les célébroit comme les marques de sa mauvaise conduite, et ses ennemis les donnoient au public comme des preuves évidentes de la doctrine qu'ils prêchoient.

Ce murmure fut cause de quelques proscriptions. Le comte de Fiesque[1] fut le plus considérable des exilés. Il avoit été bien traité du cardinal ; mais, à la disgrâce du duc de Beaufort, dont il se disoit ami, il déclama hautement contre lui, disant pour sa justification, au ministre, qu'entre deux amis égaux il falloit toujours suivre le malheureux et quitter le dominant. Il avoit donc partagé la disgrâce de l'un par l'exil, et montré de haïr la puissance de l'autre par ses discours. Mais

[1] Sa famille était attachée à Mademoiselle.

le cardinal, pressé par les amis du comte de Fiesque, et voulant oublier les offenses qu'il croyoit avoir reçues, l'avoit fait revenir de ce premier exil avec toutes les marques d'une vraie réconciliation. Il suivit, en pardonnant, son inclination naturelle, qui le portoit facilement à la douceur et à la paix. Celui de cet ennemi réconcilié étoit contraire au sien, et ne pouvoit souffrir de favori : il n'étoit jamais content, et il désapprouvoit toujours les actions de ceux qui gouvernoient. Son tempérament, par cette raison, l'empêcha de profiter de cette paix, et sa conduite força le ministre de l'éloigner tout de nouveau. L'abbé de Belebat le fut aussi ; Sarrazin[1], pour avoir fait des vers satiriques ; et quelques autres de peu de renom, qui, dans des cabarets et dans les lieux publics, avoient dit quelques sottises.

On fit une ordonnance qui défendoit de parler des affaires d'Etat ; et la Reine témoigna beaucoup d'aversion pour ceux qui parloient plus qu'ils ne devoient. Elle dit à la maréchale d'Estrées, voyant dans les rues d'Amiens arriver madame de Choisy, qui venoit parler pour Belebat, son frère : « Cette pauvre femme me fait « pitié, et son voyage sera inutile ; car je suis résolue de « punir sévèrement tous ceux qui parleront contre le « gouvernement. » En effet, la maréchale d'Estrées, en me contant ce que j'écris, me dit que la Reine avoit tenu bon contre les prières de madame de Choisy, et avoit blâmé publiquement le cardinal Mazarin d'être trop bon et trop souffrant.

Quelques évêques se sentirent de cette mauvaise influence, entre lesquels étoit celui de Rennes, frère du maréchal de La Motte, prisonnier dans Pierre-Encise dès l'année 1644. Ce général d'armée fut arrêté à Lyon

[1] C'est le poëte Sarrazin, né en 1603, mort en 1654 du chagrin qu'il éprouva d'avoir perdu la place de secrétaire du prince de Conti.

par l'ordre de la Reine, à son retour de Catalogne; accusé de péculat, et menacé de perdre la tête.

L'évêque de Rennes, dans la douleur qu'il ressentoit du mauvais état où étoit son frère, ne pouvoit se taire, et avoit attiré la colère du ministre sur lui ; et ce mécontentement causa son exil avec quelque rigueur extraordinaire. On lui défendit de solliciter le parlement de Grenoble, où le procès du maréchal de La Motte devoit être jugé.

L'évêque de Grasse, Godeau [1], qui a donné à notre siècle par ses beaux ouvrages des marques de sa piété et de la beauté de son esprit, pour quelque dégoût que le ministre eut de lui, reçut commandement d'aller résider à son évêché : ce qui ne devoit pas déplaire à un homme de bien comme lui, ni être tenu pour un commandement injuste, étant fait par une Reine chrétienne aussi pieuse que la nôtre, qui voyoit toujours avec peine tant d'évêques à Paris ne songer qu'à se divertir, à faire bonne chère aux gens de la cour, car ceux-là ne sont pas les pauvres qu'ils sont obligés de nourrir.

J'excepte de ce nombre ceux dont je parle : il est à croire qu'ils y étoient pour de bonnes raisons, et qu'en cette occasion la politique de celui qui gouvernoit avoit plus de part à leur bannissement que la piété de la Reine.

Montrésor [2], par une contraire destinée, sortit de prison. Il avoit été attaché au duc d'Orléans, et avoit autrefois prétendu à sa faveur ; mais l'abbé de La Rivière, son rival, l'avoit éloigné des bonnes grâces de son maître. Ce gentilhomme avoit été contraire au

[1] Né à Dreux en 1605, mort en 1672.
[2] De Bourdeilles, comte de Montrésor, né en 1608, mort en 1663.

cardinal de Richelieu[1] : il s'étoit fait connoître en tout temps pour être de ces Catons français qui haïssent ce qu'ils appellent la tyrannie des favoris ; mais, outre ces raisons, il étoit ami de madame de Chevreuse et de mademoiselle de Guise, qui jusques alors n'avoient pas eu de part à la faveur. Le jeune prince d'Orange, gendre du roi d'Angleterre, en considération de Saint-Ibal, ami de Montrésor, pria le cardinal Mazarin de le mettre en liberté ; et cette prière eut beaucoup de force, parce que le prince d'Orange étoit en grande considération. Mademoiselle de Guise parut aussi demander l'amitié du ministre ; et, s'étant raccommodée à la cour, elle contribua à l'adoucissement du bannissement de son ami. Ainsi, par la vicissitude des choses de ce monde, les uns souffrent et les autres se réjouissent.

La Reine ayant remis l'ordre dans nos frontières, et laissé l'armée du Roi en état de se bien défendre, partit d'Amiens, et alla passer quelques jours à Abbeville. De là elle vint à Dieppe, dans le dessein d'aller à Rouen ; mais notre province fut si insensible à l'honneur que le Roi lui faisoit, et particulièrement la ville de Rouen, qu'elle évita avec tout le soin possible de la recevoir. La Reine, de son côté, fit semblant d'appréhender le tracas et l'importunité de cette visite et des harangues qu'il auroit fallu entendre. Elle se résolut de s'en retourner par Gournay, Gisors et Pontoise. Elle ne tarda que trois jours à Dieppe, dont le séjour lui fut agréable. Elle se plut à la vue de la mer, qu'elle voyoit des fenêtres de sa chambre, et d'où elle vit des brûlots se consumer sur la mer pour la divertir. Le

[1] Il était de la conspiration de Cinq-Mars. Abandonné par le duc d'Orléans, il s'enfuit en Angleterre, d'où il revint à la mort de Richelieu. F. R.

Roi alla voir un vaisseau que la reine de Suède lui avoit envoyé, grand et beau, et on fit devant lui une espèce de combat naval; mais, pour combler de joie les habitans, on leur fit cet honneur de leur laisser la garde de la personne du Roi, quoiqu'il y eût nécessité d'en user ainsi, parce qu'il y avoit peu de gardes auprès de lui.

Ce peuple, qui avoit été fidèle à Henri IV, grand-père du Roi, méritoit qu'on leur donnât des marques de la confiance qu'on avoit en eux; et, comme ils ne manquèrent pas de le prendre sur ce pied-là, ils alloient criant dans les rues qu'on faisoit bien de leur confier le Roi, et qu'il n'y avoit point parmi eux de Ravaillacs. Les femmes couroient après Leurs Majestés, et les villageois de cette contrée, en les suivant, leur donnoient des bénédictions infinies, qui, malgré leur vilain langage normand, ne laissoient point de leur plaire. J'ai ouï dire à la Reine même que l'affection qu'elle avoit reconnue en ce peuple lui avoit été assez agréable pour lui ôter la peine qu'elle ressentoit d'ordinaire par de telles importunités.

Quoique la Reine eût désiré de pouvoir éviter d'entendre des harangues, elle ne put néanmoins s'en exempter entièrement. Le parlement de Normandie vint la saluer, la chambre des Comptes, la cour des Aides. Dans cette journée nous vîmes ce qui n'est pas extraordinaire à voir, mais qui de soi est toujours terrible à l'esprit de l'homme. Le premier président de Rys, âgé de plus de soixante ans, mais d'une santé vigoureuse, en sortant de la chambre de la Reine mourut subitement sur le haut de l'escalier, et si promptement, qu'il n'y eut nul intervalle entre sa vie et sa mort. Le Roi et la Reine y coururent pour lui faire ouvrir la bouche et lui faire prendre des remèdes; mais ils le trou-

vèrent sans vie, et leur charité fut inutile. J'avois été trouver la Reine à Dieppe, pour y demeurer tant qu'elle seroit dans notre province : j'eus part à ce spectacle, avec le sentiment d'horreur qu'on a quand on le voit de près. La Reine reprit le chemin de Paris avec plaisir, et bientôt après je la suivis, et m'en retournai la trouver.

J'arrivai à Paris le 28 août, fort lasse de mon voyage, parce que j'avois toujours couru. La campagne n'est belle qu'avec le repos et la solitude, quand on y peut goûter les plaisirs innocens que la beauté de la nature nous fournit dans les bois et auprès des rivières. Je trouvai la Reine dans la chambre du duc d'Anjou ; il étoit malade d'une maladie assez considérable [1] pour pouvoir donner de l'inquiétude à une aussi bonne mère qu'elle l'étoit.

Il commençoit néanmoins à se mieux porter, et sa chambre étoit pleine de personnes des plus considérables de la cour. Ce chagrin, qui est inséparable de la maladie, fit que ce petit prince se trouva incommodé de la bonne compagnie, et qu'il supplia la Reine de les chasser tous, et de vouloir demeurer seule avec lui. La Reine lui dit qu'elle n'osoit pas le faire, parce que madame la princesse y étoit, et beaucoup de personnes qualifiées. Il lui répondit : « Eh ! bon Dieu, madame, « moquez-vous de cela. N'êtes-vous pas la maîtresse ? « Et à quoi vous sert votre couronne, si ce n'est à faire « votre volonté ? Vous me chassez bien quand il vous « plaît, moi qui suis votre fils : n'est-il pas juste qu'un

[1] « C'étoit, dit Monglat, une dyssenterie qui dégénéra en une espèce de flux hépatique duquel il fut en grand péril. Mais enfin il guérit par le moyen de certains grains que lui fit prendre Vautier, premier médecin du Roi. » Voir plus loin (p. 382 et suiv.) l'effet que cette maladie et le danger où se trouva le duc d'Anjou produisirent sur Anne d'Autriche. F. R.

« chacun ait son tour? » J'étois auprès de la Reine ; et, comme elle trouva qu'il avoit raison, elle me fit l'honneur de me dire : « Il faut le contenter ; mais ce ne sera « pas à sa mode, car il faut que je m'en aille pour lui « pouvoir ôter tout ce qui l'importune. » Elle amena avec elle madame la princesse, et tout ce qu'elle n'avoit pu quitter.

Ce prince eut de l'esprit aussitôt qu'il sut parler. La netteté de ses pensées étoit accompagnée de deux belles inclinations qui commençoient à paroître en lui, et qui sont nécessaires aux personnes de sa naissance, la libéralité et l'humanité. Il seroit à souhaiter qu'on eût travaillé à lui ôter les vains amusemens qu'on lui a soufferts dans sa jeunesse. Il aimoit à être avec des femmes et des filles, à les habiller et à les coiffer : il savoit ce qui seyoit à l'ajustement, mieux que les femmes les plus curieuses : et sa plus grande joie, étant devenu plus grand, étoit de les parer, et d'acheter des pierreries pour prêter et donner à celles qui étoient assez heureuses pour être ses favorites. Il étoit bien fait ; les traits de son visage paroissoient parfaits. Ses yeux noirs étoient admirablement beaux et brillans : ils avoient de la douceur et de la gravité. Sa bouche étoit semblable en quelque façon à celle de la Reine sa mère. Ses cheveux noirs, à grosses boucles naturelles, convenoient à son teint ; et son nez, qui paroissoit devoir être aquilin, étoit alors assez bien fait. On pouvoit croire que si les années ne diminuoient point la beauté de ce prince, qu'il en pourroit disputer le prix avec les plus belles dames ; mais, selon ce qui paroissoit à sa taille, il ne devoit pas être grand.

Ce même jour, sur le soir, les gens du Roi vinrent trouver la Reine par son commandement. Elle les avoit mandés pour se plaindre à eux du parlement, qui s'é-

toit opposé à certain tarif qu'on avoit mis sur toutes les denrées, et qui jusques alors n'avoit point été établi, à cause que le président de Mesmes, tenant les vacations en 1646, en avoit défendu l'exécution; mais, malgré cette défense, on avoit remis l'affaire en délibération au conseil, où, dans le besoin qu'on avoit d'avoir de l'argent, l'on avoit trouvé à propos de maintenir l'autorité royale par cette voie.

Le parlement, qui prétendoit être en droit d'examiner les édits qui étoient à charge au peuple, ayant maintenu ce que le président de Mesmes avoit fait, et ordonné que très-humbles remontrances seroient faites à la Reine sur cette affaire, leur résistance fit résoudre la cour à leur proposer quelques autres édits plus faciles à faire passer. Il se fit sur ce sujet une conférence au Palais-Royal, où se trouva le conseil du Roi et le parlement [1]. La Reine n'y assista point, parce que c'est l'ordre que les sujets ne confèrent point avec les maîtres. Ils s'assirent tous auprès d'une grande table : le duc d'Orléans à la première place, le cardinal vis-à-vis de lui; au-dessous de Monsieur étoit le chancelier, et au-dessous du cardinal le premier président, et les autres ensuite selon leur rang. D'Émery, alors surintendant des finances, étoit au coin de la table, comme n'ayant point de séance; et les quatre secrétaires d'État étoient en leurs postes ordinaires. On avoit cru que le chancelier [2] harangueroit; mais le cardinal lui avoit

[1] Cette conférence eut lieu le samedi 31 août, entre trois et quatre heures, dans la galerie de la Reine, au milieu de laquelle on plaça une longue table avec un tapis de velours fauve en broderie d'or et des pliants autour. Voyez Omer-Talon (Mémoires, année 1647), dont le récit confirme entièrement celui de madame de Motteville. F. R.

[2] Le chancelier de la reine, à cette conférence, était le président Le Bailleul, nouvellement sorti de la charge de surintendant. Voir une note d'Omer-Talon, dans ses Mémoires (année 1647). F. R.

envoyé un Mémoire fait par de Lyonne, secrétaire, où par son ordre les principaux points de son discours étoient marqués. Le chancelier, en s'assujétissant à cette leçon, ne trouva pas qu'il pût soutenir la gloire qu'il avoit acquise toutes les fois qu'il avoit parlé en public : il aima mieux ne rien dire, et s'excusa sur quelque incommodité.

Dans cette conférence, on résolut enfin de passer le tarif, parce que le parlement jugea que, dans les propositions qu'on leur fit, l'avantage du peuple n'y seroit pas plus grand. Ils résolurent seulement de le modifier, et ordonnèrent qu'il ne se lèveroit que pour deux ans, au bout desquels le parlement fit défense de ne plus rien lever; et en même temps défenses à la cour des Aides de s'en mêler. Pour faire recevoir à la Reine la hauteur de leur procédé avec moins de peine, ils adoucirent cette amertume par quelques autres édits qu'ils joignirent au tarif. Avec de l'argent, le cardinal Mazarin fut content; et la Reine le fut aussi, parce qu'elle évita par cet accommodement la fatigue d'aller au parlement en personne faire passer ces mêmes édits : ce qu'elle eût été forcée de faire si la chose n'eût pris cette voie de douceur.

Il y avoit encore une affaire sur les bras du ministre qui ne lui plaisoit pas, et dont le parlement, malgré lui, avoit pris connoissance. On avoit donné pour juges au maréchal de La Motte le parlement de Grenoble; et lui, comme duc par son duché de Cardonne, que le feu Roi lui avoit donné sur ses conquêtes en Espagne, et comme maréchal de France né dans le ressort de Paris, il prétendoit que le parlement de Paris le devoit juger, et refusoit de répondre devant d'autres juges. Le parlement, sur sa requête, avoit ordonné qu'il leur seroit amené; et défenses furent faites à tous autres

juges d'en connoître. La Reine avoit envoyé Carnavalet, enseigne des gardes du corps, pour le mener à Grenoble, et un exempt à son frère l'évêque de Rennes pour lui ordonner de ne point solliciter pour lui.

Mais cette rigueur, qui venoit du conseil du ministre, n'étant pas soutenable parce qu'elle étoit contre les formes, fut cause qu'il prit la résolution de s'adoucir en faveur du prisonnier; et le maréchal de La Motte profita de sa clémence, ou de sa foiblesse, ou de la hauteur du parlement. Le ministre, comme je l'ai dit, étoit accusé d'ignorer les lois de l'État; et cette ignorance étoit cause qu'il entreprenoit toutes choses sans crainte, et qu'à la moindre résistance qu'on lui faisoit, soit avec fondement, soit avec malice, il se troubloit facilement; et ce trouble produisoit presque toujours en lui des actions de bonté et de douceur. Il n'avoit pas de peine à pardonner; et, trouvant qu'il y en avoit beaucoup à soutenir une mauvaise affaire, il choisissoit toujours de sortir de ces embarras par la porte honorable de l'humanité et de la réconciliation.

CHAPITRE XVII

(1647.) — Arrivée à la cour des Mancini. — Leur portrait. — Courtisanerie du comte de Nogent. — Sa femme présente les Mancini à la Reine. — Indifférence affectée du cardinal à l'égard de ses nièces. — Propos du maréchal de Villeroy à leur sujet. — La famille de Mazarin peu considérée à Rome. — Dureté de la Reine envers la maréchale de Schomberg. — Arrivée en France du landgrave de Hesse. — Départ de la Reine pour Fontainebleau (15 septembre). — Mauvais sentiments de Mazarin envers madame de Motteville. — La Reine la console. — Droiture d'Anne d'Autriche. — Sa dévotion embarrasse Mazarin. — Fâcheuses conséquences de sa faiblesse pour son ministre. — Habileté du cardinal. — Il permet à Châteauneuf de visiter la Reine à Fontainebleau. — Pensées ambitieuses de Châteauneuf. — Les affaires se rétablissent à l'armée. — Siége de Lens. — Maladie du duc d'Anjou. — La Reine va le voir à Paris. — Elle retourne à Fontainebleau. — Espérances que donne aux courtisans le péril du duc d'Anjou. — Le jeune prince revient à la santé. — Conversation plaisante du duc d'Orléans avec la Reine.

Alors, le 11 septembre, nous vîmes arriver d'Italie trois nièces du cardinal Mazarin et un neveu[1]. Deux sœurs Mancini et lui étoient enfans de la sœur cadette

[1] « Sur la fin de cette année, dit Monglat (treizième campagne), arrivèrent à Paris un neveu et trois nièces du cardinal Mazarin. Il avoit à Rome deux sœurs mariées : l'aînée au comte Martinozzi, dont elle avoit deux filles, et l'autre au seigneur Mancini, duquel étoient venus trois garçons et cinq filles. Au commencement de la régence, la Reine, pour autoriser le choix qu'elle faisoit de lui pour le gouvernement de l'État, disoit qu'il étoit étranger, et qu'il ne faisoit point de conséquence parce qu'il n'avoit point de parens. Mais cette raison ne dura pas longtemps; car cet hiver on vit paroître à la cour un garçon et deux filles Mancines, et une Martinozzi, lesquelles logèrent dans l'appartement de la marquise de Senecé, dame d'honneur de la Reine, qui avoit été gouvernante du Roi, pour être élevées près d'elle, comme une femme d'une haute vertu. » F. R.

de l'Éminence; et la troisième nièce étoit Martinozzi, fille de la sœur aînée de ce ministre.

L'aînée des petites Mancini[1] étoit une agréable brune qui avoit le visage beau, âgée d'environ douze ou treize ans. La seconde[2] étoit brune, avoit le visage long et le menton pointu. Ses yeux étoient petits, mais vifs; et on pouvoit espérer que l'âge de quinze ans leur donneroit quelque agrément. Selon les règles de la beauté, il étoit néanmoins impossible alors de lui en attribuer d'autre que celle d'avoir des fossettes à ses joues. Mademoiselle de Martinozzi étoit blonde : elle avoit les traits du visage beaux, et de la douceur dans les yeux. Elle faisoit espérer qu'elle seroit effectivement belle; et, si nous eussions été assez bons astrologues pour deviner dans sa physionomie les avantages de sa fortune comme on jugea ceux de sa beauté, on eût su en ce temps-là que sa destinée lui devoit donner une grande qualité[3]. Ces deux dernières étoient de même âge, et on nous dit qu'elles avoient environ neuf à dix ans.

Madame de Nogent les fut recevoir à Fontainebleau par ordre du cardinal Mazarin. Ce ministre ne vouloit pas avoir des obligations trop fortes à une personne des plus considérables de la cour, de peur d'être obligé à des reconnoissances incommodes. Il traita cette affaire comme un homme dont le principal soin étoit de paroître désintéressé; et le jugement que ses courtisans familiers en firent fut qu'en les abandonnant entre les mains du comte de Nogent pour les conduire dans les premières entrées, c'étoit un grand flatteur qui seroit capable de porter la flatterie jusqu'à l'extrémité, et de s'empresser de leur faire les honneurs de tout le monde.

[1] Qui devint madame de Mercœur.
[2] La comtesse de Soissons.
[3] Elle épousa le prince de Conti.

Sur quoi il pouvoit toujours dire : « C'est l'humeur du personnage, » et le tourner en ridicule avec la Reine s'il le jugeoit à propos; car il lui arrivoit de le traiter de cette manière sur ses vains discours et ses bouffonneries.

Cet homme avoit toute sa vie contrefait le plaisant : il affectoit de faire rire, parlant incessamment sans qu'on pût l'accuser de dire quelque chose. Il est parvenu par ce chemin au bonheur de faire une grande fortune. Il n'y a point de personne de qualité à la cour qui en ait reçu de plus grands avantages que lui, soit par la privauté, soit par les prérogatives et préférences aux grâces de distinction, ou soit enfin dans les grands biens qu'il possédoit et qu'il avoit commencé d'amasser sous le feu cardinal de Richelieu, qui avoit le plus contribué à le faire riche. Ce grand diseur de riens, par la bassesse, a trouvé le moyen de s'élever et d'obtenir ce que sa naissance lui refusoit, et ce que la vertu et le grand mérite ne lui auroient pas donné si facilement. Il avoit de l'esprit à sa mode : il n'étoit pas méchant, et je ne lui ai jamais ouï dire de mal de qui que ce soit. Peut-être que dans les grandes occasions le désir de plaire lui a fait commettre de grandes fautes devant Dieu; mais, selon ce qui en paroissoit extérieurement, s'il ne protégeoit pas les misérables, il ne contribuoit pas à les perdre. Il faisoit plaisir quand il pouvoit, selon sa manière, qui étoit de tourner toutes choses en railleries. S'il étoit difficile de l'estimer, il étoit encore plus difficile de le haïr; car il n'en donnoit point de sujet véritable.

Cet illustre harangueur fut donc celui qui, par les mains de sa femme, présenta à la Reine le neveu et les nièces de son ministre. Elle les voulut voir le soir qu'elles arrivèrent, et les vit avec plaisir. Elle les trouva

jolies, et le temps que ces enfans furent en sa présence fut employé à faire des remarques sur leurs personnes. Madame de Senecé offrit à la Reine de les aller voir le lendemain et de leur aller faire un compliment de sa part; mais on lui fit entendre que le cardinal ne souhaitoit point qu'on les visitât; et qu'étant logées chez lui dans sa maison, où il étoit bien aise d'aller quelquefois se reposer, s'il souffroit qu'on y allât, le monde l'incommoderoit trop. Il ne doutoit pas, sans trop se flatter, que, s'il avoit montré d'agréer les visites, la paresse n'y fût extrême.

Quand cet oncle si révéré, si heureux et si puissant, vit arriver ses nièces, il quitta la Reine aussitôt qu'elles entrèrent dans son cabinet, et s'en alla chez lui se coucher. Après qu'elles eurent vu la Reine, on les lui mena; mais il ne montra pas de s'en soucier beaucoup : au contraire, il fit des railleries de ceux qui étoient assez sots pour leur rendre des soins; et, malgré ce mépris, il est certain qu'il avoit de grands desseins sur ces petites filles. Toute son indifférence là-dessus n'étoit qu'une pure comédie; et par là nous pouvons juger que ce n'est pas toujours sur les théâtres des farceurs que se jouent les meilleures pièces.

Le lendemain, on ramena les nièces chez la Reine, qui les tint quelques momens auprès d'elle pour les mieux considérer; et le cardinal Mazarin y vint aussi, qui n'en parut pas plus touché que le premier jour. On les montra ensuite en public. Chacun se pressa pour les voir, et les spectateurs se forcèrent de les traiter tantôt d'agréables et tantôt de fort belles : même on leur donna de l'esprit par les yeux; et toutes les choses qui peuvent être louanges leur furent amplement attribuées par leur libéralité.

Pendant que les courtisans s'empressèrent de parler

sur ce sujet, le duc d'Orléans s'approcha de l'abbé de La Rivière et de moi, qui causions ensemble auprès de la fenêtre du cabinet, et nous dit tout bas : « Voilà « tant de monde autour de ces petites filles, que je « doute si leur vie est en sûreté, et si on ne les étouf- « fera point à force de les regarder. » Le maréchal de Villeroy s'approcha de lui en même temps, qui avoit une gravité de ministre; il lui dit aussi : « Voilà des « petites demoiselles qui présentement ne sont point « riches, mais qui bientôt auront de beaux châteaux, « de bonnes rentes, de belles pierreries, de bonne vais- « selle d'argent, et peut-être de grandes dignités; mais « pour le garçon, comme il faut du temps pour le faire « grand, il pourroit bien ne voir la fortune qu'en « peinture : » voulant dire que son oncle pourroit tomber avant qu'il fût en âge de l'élever bien haut; en quoi, sans y penser, il prophétisa entièrement.

Les filles sont devenues plus grandes dames qu'il ne croyoit; et le garçon n'a point en effet joui de son bonheur, parce que la mort le déroba à la faveur de celui qui auroit pu le mettre en état d'être respecté de tout le monde. Un Italien de mes amis me dit, quelque temps après, qu'on avoit été étonné à Rome quand on avoit su de quelle manière ces enfans avoient été reçus en France, et surtout de ce qu'on leur écrivoit que les princes et les grands seigneurs pensoient à les épouser. Selon ce que ces nièces étoient en leur pays, et selon leur naisance, elles auroient eu peu de prétendans, et peu de gens se pressoient à Rome pour les voir; mais le rang qu'elles avoient à la cour lorsqu'elles y furent peut faire juger de l'état où étoit celui qui leur donnoit ce lustre, que les Italiens ne pouvoient approuver. Ils se moquoient de notre nation de ce qu'elle se laissoit gouverner par un homme qu'ils n'aimoient pas, parce

qu'ils le connoissoient trop, et qu'il est naturel aux hommes de n'admirer que les choses éloignées.

Fugga[1] il tetto nativo,
Chi gloria brama.

La princesse Palestrine, dona Anna Colonna, qui s'en retourna en Italie peu de temps après leur arrivée, m'assura que le cardinal lui avoit dit en confidence, parlant de ses nièces, que déjà les plus grands du royaume les lui demandoient. Il avoit dit néanmoins à ses amis, quelques années auparavant, leur montrant des statues qu'il avoit fait apporter de Rome, que c'étoient là les seules parentes qu'il vouloit faire venir en France; mais, comme sage, il changea d'avis, et se laissa presser par la Reine de les faire venir, à qui il ne vouloit point refuser cette grâce. Il ne fit rien de contraire à la raison : il étoit juste qu'il fît part aux siens de sa grandeur, et qu'il s'en servît pour affermir davantage sa fortune. Si ceux qui sont les maîtres ne s'appliquent à borner l'ambition de leur ministre, ils sont excusables si pendant leur puissance ils désirent au delà d'une juste récompense de leurs services. Il est naturel à l'homme de vouloir plus de gloire, plus de bonheur, plus de bien qu'il n'en a, et bien souvent plus qu'il n'en mérite.

Le lendemain, au lever de la Reine, il arriva une petite aventure à une dame de la cour, assez dure et fâcheuse pour être mise au rang des amertumes qu'on goûte souvent dans le cours de la vie. La duchesse de Schomberg, en perdant le nom de madame de Hautefort, ainsi que je l'ai dit, avoit quitté ses prétentions sur la charge de dame d'atour que possédoit encore sa

[1] Qui aspire à la gloire doit quitter le toit sous lequel il est né.

grand'mère madame de La Flotte, moyennant deux cent mille livres de récompense. Mais, comme le désir de la faveur est une chaîne invisible qui attache tous les hommes à la personne des rois, les uns par inclination, les autres par intérêt, et que peu de personnes s'en séparent volontiers, madame de Schomberg faisoit souvent ce qu'elle pouvoit pour regagner les bonnes grâces de la Reine, et auroit souhaité reprendre auprès d'elle cette familiarité du temps passé.

Il est de l'ordre que la dame d'honneur doit toujours servir la Reine de droit, si ce n'est qu'elle cède cet honneur à une princesse du sang en lui présentant la chemise; et, quand la dame d'atour y est, elle partage avec elle le service sur certaines choses. Madame de Schomberg, depuis son mariage, s'étant trouvée seule auprès de la Reine, avoit eu l'honneur de la servir; et la Reine l'avoit reçue agréablement pour lui faire grâce et ne la pas rebuter, mais non pas comme ayant aucun droit de représenter la dame d'atour en cette occasion.

Elle voulut jouir du même privilége, madame la princesse y étant présente et madame la marquise de Senecé. La Reine lui dit alors, et assez sévèrement, car l'ancienne amitié étoit tout à fait effacée : « Madame, vous ne voyez pas que madame de Senecé est « là, et que vous faites sa charge. » La duchesse de Schomberg lui répondit assez brusquement qu'elle la voyoit bien; mais que ce qu'elle faisoit étoit la sienne. La Reine un peu émue repartit aussitôt : « Votre charge, « madame! et n'y avez-vous pas renoncé en vous ma« riant, pour deux cent mille livres que je vous fais « donner de récompense? — Oui, madame, lui dit ma« dame de Schomberg; mais je ne les ai pas encore « reçues. C'est pourquoi je croyois être en droit de l'exer« cer. — Oh bien! madame, vous serez payée, lui ré-

« pondit la Reine : il y a assez d'argent en France pour « cela; mais cependant sachez qu'il est difficile de ren-« trer dans mon cœur quand une fois on en est sorti. » Cette dame, touchée d'une sensible douleur, ne répondit alors que par des larmes, et ne laissa pas de suivre la Reine tout le jour, sans même se pouvoir empêcher de pleurer devant elle. Elle se fit cette violence pour ne pas donner des embarras à son mari, qui lui avoit souhaité le retour de sa faveur passée.

La Reine, attendrie de pitié, pour adoucir sa douleur, lui parla et lui fit quelques caresses; mais, à ce que m'a dit depuis cette dame, elle revint chez elle avec intention de ne plus prétendre aux bonnes grâces de cette princesse. Elle se contenta de la voir ensuite comme les duchesses, qui ne viennent au Louvre qu'à l'heure du cercle. Puis, quelque temps après, sans bruit ni sans plainte, elle et le maréchal de Schomberg allèrent dans leur maison et dans leur gouvernement vivre de cette vie chrétienne qui seule peut donner le repos de l'esprit et la tranquillité de l'ame.

Cette petite histoire fit un grand bruit à la cour : chacun, en cette occasion, en parloit selon son sentiment particulier. Quelques-uns blâmèrent madame de Schomberg d'imprudence d'avoir voulu se hasarder à recevoir ce déplaisir; et d'autres accusoient la Reine de trop de rudesse, vu qu'elle n'en avoit jamais pour personne.

Quelques heures après, lui ayant demandé ce que c'étoit que cette aventure qui faisoit du bruit, elle me dit tout ce que j'ai écrit, et me dit de plus avec bonté qu'elle avoit été fâchée de ce que cette dame l'avoit forcée, contre son humeur, de lui causer ce chagrin, vu qu'elle n'aimoit point à faire de la peine à qui que ce soit; mais qu'elle n'avoit pas voulu être prise pour dupe, et qu'elle avoit bien vu qu'elle agissoit de cette

manière, non pas pour travailler à regagner son amitié, puisque ce motif eût été obligeant, mais purement pour demeurer dans la prétention de sa charge malgré elle, afin de tâcher sans doute de la conserver à d'Escars, sa sœur, pour qui elle avoit toujours eu une grande aversion; et qu'il n'étoit pas juste que, pour être reine, elle fût servie malgré elle de ceux qui ne lui plaisoient pas. La duchesse de Schomberg m'a depuis confirmé les mêmes choses, m'assurant qu'elle auroit souhaité de conserver sa charge à sa sœur.

En ce temps, le landgrave de Hesse vint voir la France : il fut bien reçu de la Reine et de toute la cour, non-seulement pour son mérite, mais parce que la princesse sa mère avoit toujours tenu constamment le parti de la France, et n'avoit jamais témoigné de foiblesse ni de changement dans ce dessein. Elle s'étoit vue, par sa fermeté, dans de grands périls qui souvent l'avoient menacée d'une ruine entière. La crainte de ces maux auroit pu étonner une ame moins forte que la sienne; mais elle avoit beaucoup de courage, avec une grande capacité. Son fils étoit bien fait de sa personne, mais il avoit le visage gâté de la petite vérole : si bien qu'il ne pouvoit être loué que de sa bonne mine. Je pense même qu'il n'étoit pas encore aussi habile que sa généreuse mère, pour qui toute l'Europe avoit conçu tant de vénération. La Reine le fit asseoir devant elle et lui fit tous les honneurs et les régals qu'il lui fut possible, afin de payer en sa personne les obligations que l'État avoit à la fidélité de cette illustre veuve.

La Reine, pour trouver quelque plaisir dans le changement, partit de Paris le 15 de septembre pour aller passer l'automne dans cette belle demeure de Fontainebleau, et laissa le petit Monsieur à Paris, qui n'étoit

pas encore assez bien guéri pour lui donner cette fatigue. Le maréchal de Villeroy, qui vouloit plaire à celui qui l'avoit fait gouverneur du Roi, inspira dans le cœur de ce jeune prince le désir de mener le petit Mancini à ce voyage. Le Roi le demanda instamment à la Reine, qui volontiers pria le cardinal Mazarin que le petit Mancini n'allât point aux jésuites.

La veille du départ de la Reine, je m'approchai de ce ministre pour lui rendre les hommages qui étoient dus à celui qui en recevoit des plus grands du royaume. Il paya mes complimens par une fausse querelle qu'il me fit à son ordinaire : car c'étoit sa coutume de nous donner souvent des alarmes. Il me dit qu'on l'avoit assuré que Sarrazin, ce poète disgracié, avoit fait des vers chez moi, malicieux et satiriques, qui attaquoient la personne de la Reine. J'avois l'esprit si éloigné de penser à une chose de cette nature, que d'abord je ne remarquai pas assez l'horreur de cette injure. Je lui répondis seulement, et comme en riant, que la raillerie même en seroit trop dure à une personne comme moi, qui ne prendroit pas plaisir à entendre des vers satiriques contre mes plus grands ennemis; que je croyois me faire tort de répondre sérieusement à cette fausseté, et qu'il y avoit quatre ans que je n'avois vu cet homme. C'étoit la vérité. De là, je passai à d'autres affaires que j'avois à lui dire, et ne lui en fis pas plus de bruit.

Je suis persuadée que je fis mal ma cour; car, n'aimant pas à nous faire des biens véritables, il se plaisoit à nous donner des fausses inquiétudes, afin que nous lui fussions obligées, en nous pardonnant nos crimes imaginaires et en nous laissant en repos. D'autres fois aussi il traitoit les gens avec tant de douceur et d'apparente bonne volonté, qu'il étoit impossible d'éviter d'en être charmé; et, quand il vouloit plaire, il trompoit

toujours les personnes les plus détrompées. Mais à mon égard ses faveurs étoient rares. Comme je fus revenue chez moi, me ressouvenant de cette malice que la politique de notre ministre ou que la noirceur de quelque méchant esprit m'avoit faite, je passai quelques heures de la nuit à murmurer contre le monde, contre l'ambition qui nous flatte et la foiblesse qui nous y retient. Je dis souvent en moi-même :

Molto avrai, se nulla speri [1].

Mais, après toutes mes morales, je connus que notre raison n'a aucune force quand la grâce de Dieu ne s'en mêle point, et que c'est avec sujet que, par la connoissance de notre foiblesse, nous pourrions dire :

Que holgamos de hablar bien, quando hablamos
Magnificas sententias componiendo.
Pero quando allas obras nos allegamos
Renuimos todos de la carrera,
Y con solo el hablar nos contentamos [2].

Toute ma fausse sagesse ne fit donc aucun effet en moi que celui de me faire penser de belles morales qui ne me soulagèrent point. Je m'en plaignis à la Reine, qui trouva que j'avois raison d'être affligée : et, malgré l'approbation qu'elle avoit accoutumé de donner à ce qui venoit du cardinal, son équité naturelle fit qu'elle eut de la peine de voir qu'il eût écouté cette fable, et qu'il eût voulu m'en parler comme d'une histoire croyable. Elle m'assura de plus qu'elle lui en diroit son sentiment ; et j'ose croire qu'elle lui fit voir que l'ac-

[1] Tu auras beaucoup si tu n'espères rien.
[2] C'est-à-dire que nous raisonnons bien très-volontiers, mais que, s'il s'agit de bien faire, nous nous contentons de tenir de beaux discours.

cusation qu'il m'avoit faite étoit tout à fait déraisonnable.

Cette princesse étoit pleine de bonté et de justice : elle n'étoit point soupçonneuse, point facile à persuader; et quand on lui disoit du mal de quelqu'un dont elle avoit bonne opinion, elle y résistoit fortement. Nous aurions trouvé en elle une bonace sans nulle tempête, si celui en qui elle avoit de la confiance n'eût point eu trop souvent le pouvoir de changer ses premières impressions, par le soin qu'il prenoit de mépriser devant elle ceux qu'elle estimoit; mais, quand il vouloit perdre quelqu'un, il falloit néanmoins, pour y réussir, qu'il eût des matières propres à la pouvoir tromper par les apparences d'une cause véritable.

Comme la mienne ne la pouvoit persuader, je sentis en cette occasion, comme dans les autres dont j'ai déjà parlé, quelle étoit la droiture de son ame quand ses lumières naturelles ne pouvoient être obscurcies. Je puis encore dire avec vérité que ce qui pouvoit nuire à ceux à qui elle vouloit du bien, elle ne le disoit jamais à son ministre; et, parmi ceux qu'il a haïs et voulu chasser de la cour, il y en a eu qu'elle a soutenus contre lui par la seule raison de leur innocence, parce qu'elle lui a été mieux connue que celle des autres, ou parce qu'en effet ils en avoient davantage. Le cardinal a dit souvent à Le Tellier (à ce que ce ministre m'a dit lui-même) que la dévotion de la Reine l'embarrassoit, et qu'elle ne se rendoit que difficilement sur ce qu'elle croyoit être de la gloire de Dieu. Elle avoit assez de lumières pour connoître le bien; et si elle avoit eu de la force pour le défendre toujours, les plumes des historiens ne pourroient lui donner assez de louanges; mais elle avoit trop de défiance d'elle-même, et son humilité la persuadoit aisément de son incapacité au gouvernement de l'État.

Ce sentiment, en quelque façon injuste et déraisonnable, a beaucoup servi à l'établissement de la puissance de son ministre, qui, sans cet excès, auroit rempli dignement la place où le feu Roi l'avoit établi, et où la Reine l'avoit maintenu. S'il avoit pu croire n'être pas si nécessaire à cette princesse, il auroit pris plus de soin de mériter l'estime de tous les peuples. S'il avoit appréhendé les mauvais offices qu'on lui auroit pu rendre auprès d'elle, il auroit eu plus de considération pour les gens de bien, qui auroient toujours eu du crédit auprès d'elle ; car naturellement elle avoit de la bonne volonté pour eux. Et enfin, si la Reine avoit voulu s'estimer davantage et soutenir plus souvent ses propres sentimens, comme elle le faisoit quelquefois quand elle croyoit y être obligée par son devoir, ses bonnes intentions auroient perfectionné celles du ministre, qui en effet avoit de belles qualités, et qui, bien ménagées par une puissance au-dessus de la sienne, l'auroient pu rendre un ministre digne de l'estime générale.

La grandeur de son génie l'a mis au-dessus des autres hommes, non-seulement par bonheur, mais par supériorité de connoissances. Jamais nul de ceux qui ont eu sa familiarité et sa confidence n'a eu pouvoir sur lui qu'autant que la nécessité de ses affaires et de ses desseins l'y a forcé. Il avoit une grande expérience pour les affaires étrangères, et il étoit capable des plus hautes entreprises. Il travailloit beaucoup. Sa politique étoit fine ; il étoit habile dans l'intrigue ; il parvenoit à ses fins par des détours et des finesses quasi-impénétrables. Il n'étoit point méchant ni cruel. Il n'a pas même eu d'abord une ambition démesurée, car jusques alors il s'étoit privé des grands établissemens que tous les autres favoris avoient eus. Il n'avoit encore pris ni places, ni

gouvernemens, ni dignités, ni charges jusques-là. Aussi son avidité pour les trésors n'avoit point encore paru telle qu'elle étoit en effet; et ceux qui l'accusoient d'en avoir étoient injustes. Plusieurs de ceux qui lui faisoient la cour lui devoient déjà de grandes grâces; et beaucoup de ceux-là étoient plus riches que lui. Il étoit assez aimable de sa personne; et, malgré ses défauts, on parlera sans doute de lui comme d'un homme extraordinaire. Sa prodigieuse puissance étonnera tout le monde; et les merveilleux événemens de sa fortune l'élevèrent bien haut. Il a eu la destinée des grands hommes, tant par son bonheur que par ses infortunes : il en pourra aussi avoir la réputation, et je doute si tous les siècles ensemble nous en pourront produire une plus grande.

Le cardinal donna une marque de sa facilité à bien faire en arrivant à Fontainebleau. Il se laissa persuader par les partisans de Châteauneuf de lui faire le plaisir qu'il pût faire la révérence à la Reine : ce qu'il fit de bonne grâce, malgré les sujets qu'il avoit de le regarder comme son rival. La Reine vit cet ancien ministre, le traita honnêtement; mais, par les choses qu'elle lui dit, elle voulut qu'il comprît que si le cardinal Mazarin ne l'avoit point souhaité, elle ne l'auroit point vu, afin qu'il connût lui en avoir toute l'obligation. Châteauneuf fit dire au chancelier que le bon traitement qu'il recevoit alors de la cour et qu'il avoit souhaité pour ôter de dessus son front le bandeau de la disgrâce, n'étoit en rien contre lui; qu'il étoit son serviteur, et qu'il l'en assureroit lui-même s'il avoit le bonheur de le rencontrer. Le ministre, ayant néanmoins considéré l'embarras de ces deux hommes s'ils se fussent vus, fit venir Châteauneuf avant que le conseil arrivât à Fontainebleau.

Cet exilé avoit été autrefois garde des sceaux; et ce-

lui qui les possédoit alors auroit eu lieu de craindre le renouvellement de sa faveur; mais en effet Châteauneuf n'avoit point cette prétention, parce qu'il n'étoit pas encore temps d'y penser, et qu'il ne les souhaitoit que pour aller au ministère. Le désir de la première place étoit si fortement établi dans son cœur, qu'en priant un de ses amis de faire ce compliment au chancelier, il lui dit qu'il le pouvoit librement assurer qu'il ne demandoit point sa place; que sa destinée devoit être de commander et non pas d'obéir, et que si la fortune le favorisoit, qu'ils ne seroient pas incompatibles : voulant par là lui montrer qu'en arrivant au comble de ses souhaits il deviendroit premier ministre et peut-être cardinal; que, cela étant, il le laisseroit vivre dans l'état où il étoit. Il faisoit des desseins pour sa grandeur et pour celle des autres, avant que d'avoir de la puissance. Cette ame hautaine ne pouvoit avoir de moindres pensées; et, bien loin d'être philosophe et d'aimer la retraite, il s'imaginoit qu'il lui étoit honteux de vivre et de ne pas être en faveur.

Après ces réflexions, il faut un peu parler de la guerre que la France soutenoit avec un peu plus de gloire que dans le commencement de la campagne. On fit une attaque à l'armée des ennemis qui réussit heureusement. On tua beaucoup de leurs gens, et de notre part Vardes seulement y fut blessé assez légèrement. On fit dessein sur Ypres; mais le maréchal de Gassion manqua au rendez-vous par la faute des guides. Le ministre en parut mal satisfait; et il douta qu'il ne l'eût fait exprès pour faire dépit au maréchal de Rantzau, qui avoit proposé cette entreprise. Au lieu d'Ypres, on alla assiéger Lens; et, pour prendre plus tôt cette place, toute l'armée, commandée par ces deux généraux ennemis, prit cette route.

Pendant qu'on fait la guerre en Flandre et qu'on se divertit à Fontainebleau, il arriva qu'on donna une médecine à Monsieur[1] pour le purger sur la fin de sa fièvre. Ce remède lui donna six jours durant un petit flux qui paroissoit d'abord peu de chose, et qui enfin se tourna en une dangereuse dyssenterie. A cette nouvelle on commence à s'alarmer; mais, de peur que le bruit de cette maladie ne donnât de la joie aux princes et ne fît quelque mauvais effet, on ne témoigna pas chez la Reine ni chez son ministre que la chose fût digne d'inquiétude.

Un soir, la Reine reçut un courrier qui lui apprenoit qu'il avoit été saigné : ce qui marquoit qu'il avoit encore la fièvre. L'amour d'une mère alors ne pouvant se cacher entièrement sous le voile de la grimace, elle dit tout haut qu'elle vouloit aller à Paris le voir, et lui manda qu'il prît courage et qu'elle iroit bientôt le guérir de tous ses maux.

Ce mot fit aussitôt courir le bruit que la cour partoit, et que le prince étoit extrêmement malade. Le cardinal, qui avoit déjà quitté la Reine quand elle avoit reçu cette nouvelle et qu'elle avoit parlé de voyage, vint le lendemain matin à son lever lui faire quasi une réprimande de ce qu'elle avoit dit, lui remontrant avec un visage sévère que ces bruits étoient d'une dangereuse conséquence. Il lui dit qu'il falloit, pour le bien de l'État, dissimuler son chagrin ; que sans doute cette nouvelle alloit se répandre par toute la France, et qu'elle feroit dire à tous les mécontens que déjà Monsieur étoit à l'extrémité.

La Reine reçut cette correction avec sa douceur naturelle, disant elle-même qu'il avoit raison, mais que

[1] Philippe de France, duc d'Anjou. Voy. p. 362.

ce bruit ne seroit de nulle conséquence, pourvu que Dieu lui conservât son fils; et que, si elle étoit assez malheureuse pour le perdre, cette indiscrétion ne feroit son mal ni plus grand ni plus petit. Suivant donc la politique de son ministre, deux jours se passèrent encore que tous les courriers qui arrivoient de Paris disoient qu'il se portoit mieux; et les personnes de qualité qui en venoient le disoient aussi à la Reine. Mais, tout bas, ils nous disoient qu'il étoit dangereusement malade; qu'il avoit la fièvre bien forte, et que dans la dyssenterie il y avoit un peu de sang. Les lettres que le médecin Vautier lui écrivoit marquoient les mêmes maux; et pourtant il assuroit toujours la Reine, sur la fin de sa lettre, que le prince étoit beaucoup mieux, et que son mal n'étoit rien. Cette princesse, selon le bon sens, ne pouvant comprendre comment un enfant pouvoit avoir la fièvre et le flux de sang sans être en péril, se résolut malgré les règles de la dissimulation si souvent pratiquée par les rois, d'y faire un petit voyage de deux jours. Elle y devoit aller, car on commençoit déjà de murmurer dans Paris de ce qu'elle n'y étoit pas.

Madame la duchesse d'Orléans, par une raison toute contraire, observa la même politique. Pour montrer à la Reine qu'elle ne croyoit pas cette maladie dangereuse, surmontant sa paresse, elle partit de Paris pour venir à Fontainebleau, où étoit monsieur son mari, avec intention de visiter la Reine. Et comme elle la trouva en chemin, pour lui montrer quel étoit l'objet de son dessein, elle s'en retourna à Paris. Elle visita souvent la Reine au Palais-Royal, non sans soupçon que ses civilités procédassent plutôt de curiosité pour savoir l'état du malade, que d'aucune amitié qu'elle eût pour la Reine.

Cette princesse fut étonnée quand elle vit Monsieur. Elle le trouva en état de lui donner une grande douleur,

avec une pareille inquiétude. Ce prince, la voyant arriver, se jeta à son cou, et la tint long-temps embrassée, tout pâmé de joie et de plaisir de la revoir. Malgré la grandeur de sa maladie, il lui dit mille choses qui montroient assez que l'abattement de son mal ne lui avoit point ôté la vivacité de son esprit. La présence de la Reine apparemment lui fit du bien : ce même jour son mal diminua beaucoup. Les deux jours passés que la Reine avoit promis de lui donner, elle songeoit à retourner trouver le Roi, qui avoit beaucoup pleuré en la quittant. Monsieur alors appela une de ses femmes, et lui demanda confidemment si elle croyoit qu'il fût bien reçu à prier la Reine de lui donner encore un jour. Cette femme lui ayant répondu qu'elle croyait que oui : « M'en assurez-vous? lui dit-il; car je serois bien fâché d'être refusé. » La Reine, sachant son désir, s'approcha de lui, et lui donna le moyen de lui faire sa demande, qui lui fut accordée avec joie. Le troisième jour passé, elle le quitta, dans la créance certaine qu'il étoit en meilleur état, quoiqu'en effet il ne fût pas encore hors de péril.

En arrivant à Fontainebleau, elle dit tout haut qu'il se portoit beaucoup mieux. A moi, elle me fit l'honneur de me dire que ce mieux n'étoit pas capable de lui ôter son inquiétude; mais néanmoins les médecins l'avoient assurée qu'il n'y avoit plus de danger en sa maladie. Comme la Reine avoit sujet de craindre la perte d'un fils qui lui étoit si cher, et qui par lui-même étoit si aimable, le duc d'Orléans avoit raison d'espérer que ce coup pouvoit le mettre dans le rang de présomptif héritier de la couronne, qui n'étoit pas une petite place pendant le temps d'une régence. Mais tous faisoient bonne mine par des motifs différens : la Reine, qui auroit été au désespoir de perdre ce prince, contrefaisant la gaie; et le duc d'Orléans, qui s'en seroit consolé, n'osoit faire le

mélancolique, de peur d'être soupçonné d'une trop grande affectation; mais il avoit aussi une telle frayeur qu'il ne lui échappât de montrer de la joie, qu'il n'osoit parler ni rire sur aucun chapitre. Je n'ai jamais vu la cour si grosse, excepté les premiers jours de la Régence, qu'elle fut alors. Beaucoup de gens trouvoient leur compte dans cette aventure, et plusieurs venoient de Paris pour voir ce qui se passoit à Fontainebleau, et quelle mine on y faisoit.

Comme les hommes aiment naturellement la nouveauté, il sembloit à tous que la puissance du cardinal en diminueroit; que la Reine, n'ayant plus que le Roi, en deviendroit plus foible, et que la puissance de ce prince augmenteroit. Ce changement ne déplaisoit point à un grand nombre de courtisans : il y avoit beaucoup plus de gens de qualité attachés au duc d'Orléans et à M. le prince que non pas au ministre; car, étant haï par son avarice prétendue, la libéralité imaginaire de ce prince faisoit espérer aux fanatiques que la France seroit leur proie. Il étoit du devoir d'un bon ministre d'être avare en de certaines occasions, de ne pas faire profusion des finances, et de tenir la main à ce que son pouvoir demeurât établi sous le nom du Roi enfant, pour y trouver tous les intérêts de l'État.

Les princes, au contraire, s'ils eussent voulu suivre les méchantes maximes qu'on auroit voulu leur inspirer, en eussent demandé la dissipation, soit pour se faire puissans et en état de tenir tête à un roi majeur, soit pour faire des créatures et pour conserver leur crédit. Par toutes ces raisons, plusieurs personnes penchoient de leur côté, parce que peu de gens sont touchés de la raison, du devoir et de la fidélité que nous sommes obligés d'avoir pour nos maîtres; mais Dieu se se moqua d'eux, et envoya tout d'un coup un change-

ment notable à Monsieur, frère du Roi ; et, quelques jours après, madame la duchesse d'Orléans vint achever son dessein d'augmenter la cour, qui étoit déjà fort grosse.

Lorsque l'inquiétude de la Reine fut tout à fait passée, le duc d'Orléans, la venant voir, entra seul dans son cabinet, et il la trouva quasi-seule. Il n'y avoit auprès d'elle que mademoiselle de Beaumont et moi. Comme elle étoit en assez bonne humeur pour rire et railler sur toutes choses, ce prince lui dit plaisamment, parlant de la guérison de Monsieur, qu'il commençoit à avoir une grande estime de sa dévotion ; qu'elle obtenoit du ciel toutes les grâces qu'il lui plaisoit de demander ; qu'elle étoit belle, grasse et saine ; que ses affaires alloient bien, et qu'enfin rien ne manquoit à ses désirs ; mais que, pour celle de Madame, qui étoit toujours malade et chagrine, et qui n'avoit encore pu avoir que des filles, on n'en faisoit pas grand cas, et qu'il vouloit, s'il devenoit dévot, suivre ses leçons. La Reine lui répondit avec gaieté, et la conversation, ce soir, fut agréable. A dire le vrai, le duc d'Orléans a bien vécu dans les premières années avec la Reine. S'il y a eu quelque changement, je crois que Dieu l'a permis pour nous montrer que, sans le Ciel, rien ne peut durer longtemps dans le même état.

CHAPITRE XVIII

(5 octobre.) Mort du maréchal de Gassion au siége de Lens. — Estime qu'il inspirait. — Mort de La Feuillade. — Mésintelligence entre le grand Condé et sa mère. — Le prince de Galles visite à Fontainebleau le Roi et la Reine. — Retour d'Anne d'Autriche à Paris. — Bal donné au landgrave de Hesse. — Prise de Dixmude par les ennemis. — Origine de la haine de Mazarin contre Gassion. — Le maréchal de Gramont remplace le prince de Condé en Catalogne. — Perfide vengeance de don Juan d'Autriche. — Elle amène la révolte de Naples. — Le Roi tombe malade (10 novembre) de la petite vérole. — Anne d'Autriche plus émue de cette maladie que de celle du duc d'Anjou. — Péril du Roi : vive douleur de la Reine. — Qualités du jeune monarque. Sa guérison. — Attitudes différentes du prince de Condé et du duc d'Orléans pendant la maladie du Roi. — Mazarin gagne l'abbé de La Rivière à ses intérêts. — La Reine est prise de la fièvre. — Massacre par les Napolitains de leur chef Toralte. — L'ambassadeur de France leur promet l'appui du Roi. — Ils demandent pour chef le duc de Guise. — Caractère chevaleresque de ce prince. — Mademoiselle de Pons rêve le titre de reine de Naples. — Heureux débarquement du duc de Guise dans cette ville. — Enthousiasme des Napolitains pour lui. — Il prend Averse. — Anne d'Autriche passe au Val-de-Grâce les fêtes de Noël. — La guérison du Roi ramène à la cour les dames qui s'en étaient éloignées. — Mauvaises dispositions des esprits à la fin de l'année 1647.

Le maréchal de Gassion, étant au siége de Lens, fut blessé d'une mousquetade à la tête ; et, le 5 du mois [octobre], il mourut de ses blessures. Il reçut la mort avec une fermeté d'âme et d'esprit qui donna des marques visibles de son mérite et de son courage. Il étoit huguenot : c'est pourquoi je ne puis, comme catholique, le louer d'une bonne mort, ni lui donner part au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoiqu'on m'ait assuré qu'en mourant il ait réclamé sa miséricorde. Il fut in-

finiment regretté de toute l'armée, et particulièrement de ses officiers, des troupes ; et jusques aux simples soldats en témoignèrent de la douleur. Il étoit fils d'un président au parlement de Pau ; et il m'a conté lui-même, quoiqu'il ne vînt point à la cour et que je l'aie peu connu, qu'il quitta la maison paternelle à l'âge de quinze ans pour aller à la guerre, fuyant la robe et l'étude, et qu'il en sortit avec vingt ou trente sols sur lui. Il me dit qu'il fut contraint de mettre ses souliers au bout d'un bâton sur ses épaules, et de vivre sur le public jusqu'à ce qu'ayant trouvé des troupes, il s'enrôla dans le service. Il y servit si bien, et fit de si belles actions, qu'enfin il en étoit devenu maréchal de France, sans avoir abordé les favoris que pour en recevoir des éloges. Le feu cardinal de Richelieu l'avoit en grande estime, et disoit de lui qu'il ressembloit à Bertrand Du Guesclin, hormis qu'il n'étoit pas si grossier. Il ne fut pas regretté à la cour, quoique le Roi perdît un très-vaillant et heureux capitaine. Il embarrassoit le cardinal par la haine qu'il avoit contre le maréchal de Rantzau, que le ministre aimoit davantage, et qu'il croyait plus attaché à ses intérêts. Rantzau étoit un homme aussi estimé à la guerre : mais c'étoit un grand ivrogne, et ce défaut a eu le pouvoir d'effacer ses autres belles qualités[1].

On envoya Comminges de la part du Roi à l'armée, pour rassurer les esprits et confirmer les troupes du maréchal de Gassion dans le dessein de servir le Roi aussi fidèlement que par le passé. La Feuillade fut aussi tué à ce siége, qui avoit du mérite et de l'esprit, et dont la perte affligea ses amis, qui avoient pour lui une très-particulière estime. Il mourut chrétiennement, en prononçant souvent ces mots qui marquoient son détrom-

[1] Voir plus haut, p. 349, les deux notes sur Gassion et Rantzau.

pement de la vanité des hommes : « Eh ! après quoi courois-je ? »

M. le prince étoit encore en Catalogne, attendant l'ordre de son retour avec une assez grande impatience. Madame la princesse sa mère n'étoit point à la cour, à cause que madame de Longueville sa fille étoit en couche, et qu'elle étoit demeurée auprès d'elle à Paris ; mais elle y arriva le 6 d'octobre, amenant avec elle le prince de Conti son fils, qui étoit alors son bien-aimé. L'intérêt, qui sait désunir les plus fortes amitiés, les avoit déjà brouillés, M. le prince et elle, sur leurs affaires domestiques. Il avoit retenu auprès de lui, contre son sentiment, le président Peraut, intendant de feu M. le prince, qu'elle avoit toujours haï. Cet homme trouva moyen de persuader à M. le prince qu'elle l'avoit toujours haï, et qu'il le serviroit de même qu'il avoit servi monsieur son père, en lui disant qu'il avoit fait sa fortune, et qu'il ne lui demandoit que l'honneur de passer sa vie à son service, selon les instructions qu'il avoit reçues de son maître, qui ne devoient pas être méprisées par un fils aussi sage que lui. En effet, il le garda malgré les larmes de madame la princesse, et s'en servit depuis en de grandes occasions.

Le prince de Galles vint à Fontainebleau voir le Roi et la Reine. On le régala de bals, comédies et promenades. Il parut avoir beaucoup augmenté en bonne mine. Le malheureux état de sa fortune faisoit qu'on le regardoit avec la tendresse qui accompagne la pitié ; et, par ce sentiment, ses bonnes qualités en recevoient plus de lustre. Il témoigna même quelque commencement d'inclination pour madame de Châtillon : ce qui fut pris à bon augure pour lui. Son esprit cependant ne brilloit point ; et de plus il étoit un peu bègue. Il ressembloit en cela au roi d'Angleterre son père, qui, à ce que j'ai

ouï, l'étoit un peu; et au feu Roi son grand-père, qui l'étoit beaucoup. Le Roi et lui s'accommodoient ensemble comme de jeunes princes qui se regardoient avec embarras; tous deux étoient encore timides, et n'avoient pas cette liberté d'esprit que le commerce du monde apporte aux particuliers. Le Roi, dont la beauté avoit des charmes, quoique jeune étoit déjà grand. Il étoit grave, et dans ses yeux on voyoit un air sérieux qui marquoit sa dignité. Il étoit même assez prudent pour ne rien dire, de peur de ne pas bien dire. Le prince de Galles gardoit aussi le silence; mais ils avoient du moins ce bonheur d'avoir banni les cérémonies de leur société, et ce bien adoucissoit tout le reste.

Après cette visite, on songea tout de bon à quitter Fontainebleau pour revenir à Paris trouver Monsieur, qui se sentoit encore des restes de sa maladie. Le duc d'Orléans, qui eut la goutte, s'y fit porter quelques jours avant que la cour partît, et parut en être notablement incommodé. Le ministre, qui avoit en ce temps-là autant de santé que de fortune, avant que de partir de ce beau lieu donna un magnifique repas à madame la princesse et à toutes ses favorites. Elle étoit revenue auprès de la Reine; et ce régal fut un plaisir pour elle, accompagné de beaucoup d'agrémens.

La Reine, en arrivant à Paris le 17 octobre, trouva Monsieur si changé de la longueur de sa maladie, et si maigri, qu'il en étoit défiguré. Jamais on ne l'auroit pris pour ce prince qui avoit été trouvé si beau par ceux qui le voyoient; mais, comme il n'étoit plus en aucun péril, la Reine ne laissa pas de donner un bal au landgrave, pour achever de lui faire voir les beautés de la cour. Le prince palatin [1], fils du roi de Bohême, éta-

[1] Sa mère était Élisabeth, sœur de Charles Ier, roi d'Angleterre. Il avait épousé en 1645 Anne de Gonzague, appelée depuis la princesse palatine.

bli en France, et le prince Robert son frère, qui étoit à la cour du prince de Galles, dont ils avoient l'honneur d'être parens, ne s'y trouvèrent point, d'autant qu'en Allemagne ils prétendent avoir beaucoup d'avantages sur ces petits souverains.

La guerre se faisoit sur nos frontières assez doucement, et les ennemis eurent cet avantage de finir la campagne par la prise de Dixmude. Le maréchal de Rantzau [1] avoit eu dessein de secourir cette place; mais, en arrivant à leurs lignes, il la trouva rendue du même jour : et, comme la flatterie règne partout, on cria dans l'armée contre le feu maréchal de Gassion; et tous disoient, pour plaire à son compétiteur vivant, qu'il étoit cause qu'on s'étoit arrêté à prendre Lens, cette place où il avoit été tué, pendant que les ennemis, pour faire diversion, étoient venus attaquer Dixmude, plus considérable par la situation et le nombre des troupes qui étoient dedans. Clanleu y commandoit, à qui le duc d'Orléans avoit fait donner tout de nouveau ce gouvernement. Son nom étoit de mauvais augure [2] pour les places. Il la rendit aux ennemis, quasi à la vue de l'armée du Roi.

L'archiduc donna six mille écus à celui qui avoit défendu Lens, pour avoir tenu deux jours plus qu'il ne l'avoit espéré, et avoit été cause de la perte de Gassion, qui eut la destinée de réjouir par sa mort deux partis. Leur joie ne lui fut point honteuse : celle des ennemis étoit une marque de sa valeur; et celle du ministre ne diminuoit point sa gloire, parce que la cause en étoit connue.

[1] Il commandait seul toute l'armée depuis la mort de Gassion. Il s'avança jusqu'à Poperingue pour secourir Dixmude, qui fut pris dans les premiers jours d'octobre. (Mém. de Monglat, treizième campagne.) F. R.
[2] Il avait déjà perdu Mardick.

On disoit publiquement que le cardinal Mázarin avoit su qu'un jour ce maréchal, recevant une de ses lettres où il lui donnoit des ordres qu'il n'approuvoit pas, avoit dit tout haut, en jetant la lettre par terre, que le cardinal vouloit faire le général, mais qu'il n'y entendoit rien. Cet emportement, avec les raisons que j'ai dites, étoit suffisant pour le faire haïr d'un ministre qui prétendoit, à juste titre, que ceux qui commandoient les armées du Roi lui devoient plus de respect que ce Gascon ne lui en vouloit porter. M. le prince, après avoir remporté quelques petits avantages sur les ennemis et s'être opposé à un siége que les Espagnols vouloient entreprendre, partit de Catalogne pour revenir à la cour, et laissa pour peu de temps le maréchal de Gramont commander à sa place. On attendoit l'arrivée du cardinal d'Aix, frère du cardinal Mazarin, qui étoit nommé vice-roi en cette province[1].

En même temps on reçut nouvelles à la cour que don Juan d'Autriche, jeune bâtard du roi d'Espagne, avoit été envoyé à Naples par le Roi son père pour y punir les rebelles. En arrivant en ce royaume, il leur avoit promis la paix, et leur avoit protesté qu'il n'étoit venu là que pour les remettre dans les bonnes grâces de leur Roi. Après qu'il se fut rendu le maître des châteaux de la ville, il suivit l'exemple du duc d'Albe, qui exécuta sévèrement les ordres qu'on lui donna contre les Flamands. Ce prince, étant obligé à la même obéissance, se servit de la même rigueur pour punir les Napolitains. Ce manque de foi de don Juan fit révolter tout le royaume; et on conta à la Reine que dans Naples il fut tué plus de quinze mille hommes. Les révoltés maltraitèrent aussi l'armée d'Espagne : elle fut presque

[1] Voir plus haut, p. 346, en note, l'opinion de ce prélat sur son frère le cardinal Mazarin. F. R.

toute défaite, et leur tromperie fut payée de cette monnoie. L'aventure des Espagnols et leur infidélité donna de la joie au ministre. On crut qu'elle auroit des suites qui pourroient être avantageuses à la France : on fit des desseins pour en pouvoir profiter.

Le Roi, au milieu de la plus grande santé du monde, le 10 novembre, quitta le jeu et se lassa de la comédie, puis dit à la Reine qu'il se trouvoit mal, et qu'il avoit mal aux reins. On crut alors que ce ne seroit rien; mais, le lendemain, la fièvre le prit bien fort : ce qui donna aussitôt une grande frayeur à la Reine, qui eut peur que ce ne fût la fièvre continue. On dépêcha un courrier au duc d'Orléans, qui étoit à une de ses maisons, pour lui apprendre l'état où étoit le Roi.

Cette maladie, deux jours après, dégénéra en petite vérole, dont la Reine se consola d'abord, craignant quelque chose de pis. Elle quitta son appartement le même jour pour aller coucher dans celui du malade. Comme la fièvre du Roi continua, l'inquiétude de la Reine croissoit de moment en moment; et les médecins n'eurent pas le pouvoir de la rassurer.

Toutes les jeunes personnes qui prétendoient en beauté ou celles qui n'avoient point eu cette maladie, quittèrent le Palais-Royal. Je crois que je fus la seule, qui n'avoit point renoncé à la jeunesse, qui ne voulut point quitter la Reine en cette occasion. J'avoue que je fis quelque effort sur moi-même pour lui donner cette marque de mon zèle; car, quoique je l'eusse eue, il est assez ordinaire de l'avoir deux fois, et plus ordinaire encore de penser à sa conservation propre. Ma sœur, de plus, ne l'avoit point eue, à qui je pouvois porter le mauvais air; mais Dieu nous en préserva.

Monsieur, encore malade et faible de sa maladie, fut envoyé chez de Mouroi, intendant des finances, dont la

maison, près de la porte Saint-Honoré, étoit en bel air et proche le Palais-Royal. La Reine, dans cette occasion, emportée par ses sentimens, n'observa nulle politique à l'égard du public; et, par cet empressement, elle témoigna qu'elle avoit une tendresse infinie pour le Roi, plus grande que pour son second fils, qu'elle aimoit néanmoins beaucoup. Le premier lui avoit été donné de Dieu après mille désirs inutiles, et quand elle n'osoit plus en espérer. Il l'avoit tirée du misérable état où les persécutions du cardinal de Richelieu l'avoient enveloppée. Il l'avoit fait régente; et enfin il avoit le premier occupé toutes ses affections : si bien qu'elle n'avoit plus à donner à Monsieur que ce que la nature a fortement gravé dans le cœur d'une bonne mère.

Nous remarquâmes que les commencemens de cette maladie lui avoient fait plus d'impression que ne lui en avoit fait celle qu'avoit eue Monsieur, qui avoit été longue et dangereuse. Elle n'avoit pas interrompu à Fontainebleau les occupations ordinaires de sa vie : elle ne s'étoit pas d'abord révoltée contre la politique de son ministre, et n'avoit été touchée d'aucune présente inquiétude que de la vue d'un péril évident. Mais en cette occasion elle s'affligea d'une manière très-sensible : le mal du Roi la rendit elle-même malade. L'état de son cœur se faisoit voir à son visage; et jamais je ne l'ai vue si changée et en si peu de temps. Deux ou trois jours après, elle eut sujet de se rassurer : la fièvre du Roi diminua tout d'un coup, et la petite vérole sortit en abondance.

Le Roi, jusques au onzième de sa maladie, ne donna nulle inquiétude à la Reine que celle qu'elle eut avant que la petite vérole eût paru. Elle souffroit de le voir souffrir; mais, comme c'est un mal qui est commun à tous les enfans, elle étoit toute résolue de se consoler

de la perte de sa beauté, pourvu que la vie lui demeurât. Le 21 du mois, sur les neuf heures du matin, pendant qu'elle étoit allée à Notre-Dame faire ses dévotions, tout d'un coup le Roi se trouva plus mal. La fièvre se redoubla : il tomba en foiblesse et y demeura trois quarts d'heure.

La Reine, à son retour, le trouvant en cet état, eut le cœur pénétré d'une vive douleur, et peu s'en fallut qu'elle ne mourût elle-même. Tout le jour, au jugement des médecins, il fut en grand péril, et la Reine ne cessa de pleurer. Le duc d'Orléans fut toujours auprès d'elle : ce qui augmenta sa peine ; elle ne trouvoit pas de soulagement ni de consolation à jeter des larmes devant lui. Le soir, jusqu'à minuit, le Roi se porta un peu mieux ; mais le lendemain matin son mal augmenta beaucoup davantage. Le dimanche, quatorzième jour de sa maladie, il se trouva si mal, que les médecins le crurent en état d'en craindre une prompte mort, parce que depuis le onzième qu'il s'étoit évanoui, toute la petite vérole étoit rentrée ; et quatre saignées qu'on lui avoit faites ne lui avoient point diminué sa fièvre. L'ardeur en étoit si grande, qu'elle l'avoit entièrement desséché par ce qui étoit sorti de son corps.

Tout ce jour, la Reine pensa étouffer ; car naturellement elle ne pleuroit guère, et, quand elle avoit de la douleur, elle la renfermoit en elle-même. Cette souffrance lui fit sentir vivement ce que l'amour et la crainte savent imprimer dans une âme possédée d'une violente passion, qui par son excès en produit plusieurs autres. Quoiqu'elle n'eût observé aucune politique en cette occasion, ayant naturellement l'esprit ferme et beaucoup de retenue dans toutes ses actions extérieures, elle ne vouloit pas montrer toute sa foiblesse, particulièrement devant ceux qui auroient pu profiter de son malheur.

Mais, comme la nature ne peut demeurer en tel état sans qu'il y paroisse, elle s'évanouit ce même jour au chevet du lit du Roi ; et le soir, fort tard, étant retirée et n'ayant de témoins que son ministre, quelques-unes de ses femmes et moi, elle pleura beaucoup. Comme nous la vîmes en cet état, nous la pressâmes de se mettre au lit : ce qu'elle fit ; mais elle ne pouvoit avoir de repos en aucun lieu. Enfin, sur le minuit, Dieu lui redonna cet enfant qui lui étoit si cher et dont la vie étoit si nécessaire à la France. La fièvre lui diminua, et la petite vérole sortit tout de nouveau. Le lundi et le mardi on le purgea ; et dès lors sa maladie commença à diminuer jusqu'à sa guérison entière. Les frayeurs de la Reine étant passées, elle nous dit qu'elle avoit senti dans cette occasion que, si elle eût perdu le Roi, elle n'auroit pu survivre à cette perte, et que la soumission qu'elle auroit voulu avoir aux volontés divines n'auroit pu sans doute empêcher que sa douleur ne l'eût étouffée.

Dans cette maladie, le Roi parut à ceux qui l'approchoient un prince tout à fait porté à la douceur et à la bonté. Il parloit humainement à ceux qui le servoient; il leur disoit des choses spirituelles et obligeantes, et fut docile en tout ce que les médecins désirèrent de lui. La Reine en reçut des marques d'amitié qui la touchèrent vivement ; car à tout moment il l'appeloit, et la prioit de se tenir auprès de lui, l'assurant que sa présence diminuoit beaucoup son mal. Aussi la Reine nous assura que dans toute sa douleur elle n'avoit appréhendé de le perdre que par la seule tendresse, et qu'elle l'auroit regretté parce qu'elle l'aimoit et par la qualité de fils, sans mêler celle de roi, dont elle nous dit n'être nullement touchée.

Les François avoient sujet d'espérer qu'ils verroient un jour ce jeune Roi devenir aussi grand par les quali-

tés de l'ame qu'il l'étoit déjà par sa couronne. Ils le regardoient comme un roi que Dieu leur avoit donné pour exaucer les prières publiques et comme un enfant de bénédiction : ses perfections remplissoient les yeux de ses sujets, tant par sa personne que par ses inclinations, qui paroissoient toutes bonnes, et portées à la vertu et à la gloire. L'impression de la puissance que Dieu lui destinoit étoit marquée dans toute sa personne et dans toutes ses actions. Nous ne lui avons jamais vu de ces sentimens opiniâtres qui sont naturellement dans les enfans. La Reine, par raison et par l'obéissance qu'il avoit pour elle, le conduisoit toujours à ce qu'elle vouloit de lui.

J'ai souvent remarqué avec étonnement que, dans ses jeux et dans ses divertissemens, ce prince ne rioit guère. Ceux qui avoient l'honneur de l'approcher lui disoient trop souvent, ce me semble, qu'il étoit le maître; et quand il avoit quelque petit différend avec Monsieur, en des occasions qui ne manquent jamais d'arriver dans l'enfance, la Reine vouloit toujours qu'il fût obéi, et il sembloit qu'elle auroit désiré le pouvoir respecter autant qu'elle l'aimoit. Tant de grandeurs anticipées ne lui pouvoient jamais paroître dangereuses, vu l'innocence naturelle des mœurs de ce jeune monarque, qui lui donnoit lieu d'espérer que Dieu, qui est l'auteur de la nature, en lui envoyant d'en haut l'esprit de sapience comme à Salomon, avec le don de persister dans l'usage de la sagesse plus qu'à lui, rendroit sa vie agréable à ses yeux, et son règne accompagné d'une prospérité continuelle. *La principauté du sage sera stable.*

Comme le Roi se porta mieux, l'esprit de la Reine reprit sa tranquillité ordinaire; et la cour, avec l'arrivée de M. le prince, fut remplie d'une nouvelle gran-

deur et parée d'une nouvelle beauté par la quantité d'honnêtes gens qu'il y amena. Il avoit su l'extrémité de la maladie du Roi, et n'avoit pas voulu hâter son retour, exprès pour ne pas témoigner d'empressement dans un temps où il auroit semblé qu'il fût venu pour partager la puissance avec le duc d'Orléans, dont apparemment il auroit eu la meilleure part. Il avoit observé cette modération, quoique la Reine l'eût mandé par plusieurs courriers pour le presser de venir.

Madame la princesse se vantoit publiquement qu'elle et toute sa famille avoient fait paroître un grand désintéressement, et disoit que la Reine avoit bonne mémoire : ce qui marquoit visiblement ses sentimens. Son dessein étoit aussi de reprocher par là au duc d'Orléans que, pendant le péril extrême où avoit été le Roi, il s'étoit trouvé à un souper qu'un de ses domestiques lui donna, et qu'il avoit souffert avec agrément quelque prophétie sur sa grandeur prochaine[1]. En effet, l'histoire du repas, ayant été sue, causa du chagrin à la Reine. Elle ne put pas s'empêcher d'en témoigner quelque froideur au duc d'Orléans ; mais elle ne dura guère : la joie qu'elle sen-

[1] Monglat est plus explicite sur ce point. « Durant sa maladie (la maladie du roi), dit-il, il y eut quantité d'intrigues à la cour, parce que ceux qui approchoient de M. le duc d'Orléans lui remontrèrent que par la mort du Roi la régence de la Reine cessoit, et qu'à l'avénement de Monsieur à la couronne il en faudroit créer une autre à laquelle il devoit prétendre. Ils lui disoient qu'il avoit eu trop de facilité à céder la première, mais qu'il n'en devoit pas user de même en celle-ci; que la Reine n'étoit plus aimée comme elle étoit, et que la haine générale qu'on portoit au Mazarin retomboit sur elle, et qu'elle avoit perdu l'amour de tous les ordres du royaume et la bonne opinion qu'on avoit d'elle. On traita au Luxembourg cette matière si avant, qu'un soir on se mit à faire débauche, et le duc d'Elbœuf but à la santé du nouveau régent, ce qui fut suivi de toute la table. Mais la convalescence du Roi mit fin à tous ces différends. » Mémoires de Monglat (treizième campagne).

F. R.

tit de la guérison du Roi fut si grande, qu'elle occupa son cœur tout entier, et lui fit oublier une chose où le duc d'Orléans n'avoit nulle part que la condescendance. D'ailleurs, ce prince avoit si bien agi à son égard, qu'il sembloit qu'en lui les sentimens des oncles des rois étoient changés, et que le Roi étoit devenu son propre fils, et la Reine sa véritable sœur. La seule différence qu'on y pouvoit alors remarquer étoit le grand respect qu'il portoit à l'une et à l'autre.

Le cardinal Mazarin avoit pris toutes les précautions nécessaires pour préparer le remède au mal qui pensa arriver à la Reine : il avoit fait tous ses efforts pour gagner l'abbé de La Rivière, afin qu'il portât le duc d'Orléans, en cas que le Roi mourût, à ne rien innover. Car, comme il auroit fallu tout de nouveau élire la Reine à la régence, et qu'elle n'étoit plus si aimée, il eût été facile au duc d'Orléans d'y prétendre la part que la raison du plus fort lui auroit pu donner. Il promit positivement à son favori le chapeau de cardinal, et le flatta de cette espérance qu'il lui donneroit part au gouvernement. Il n'oublia rien pour porter cet homme à conseiller ce prince selon ses désirs et selon sa justice; mais l'intérêt de la Reine en cette occasion, opposé à celui du duc d'Orléans, et que les serviteurs de cette princesse auroient souhaité comme une chose raisonnable, n'eût point dû trouver d'approbation dans l'ame du duc d'Orléans ni des siens : car sans doute il auroit dû comprendre cette justice d'une autre manière; et le changement des esprits, qui auroit peut-être diminué le droit de la Reine, auroit aussi changé sa conduite. Je ne sais pas si l'abbé de La Rivière eût voulu faire ce que le ministre avoit sujet de lui demander; mais je sais qu'il lui promit toutes choses, afin de se servir de cette occasion pour engager la Reine et lui de lui donner le chapeau,

le seul et unique objet de ses désirs [1], et qu'il voulut du moins profiter, par cette voie, de la maladie du Roi.

D'autre côté, les courriers qui avoient été envoyés au prince de Condé l'avoient pressé de venir de la part de la Reine, parce qu'elle vouloit le voir avant que ce malheur arrivât : c'est-à-dire le cardinal Mazarin vouloit l'entretenir et prendre ses mesures avec lui, en le rendant susceptible de se lier aux intérêts de la Reine, en cas que le duc d'Orléans voulût se saisir de la puissance. Mais la guérison du Roi fit évanouir toutes ces intrigues, et consola la Reine, qui, moins occupée de la politique que de son affection, ne pensoit qu'à rendre grâces à Dieu de ce qu'il lui avoit redonné ses deux enfans une seconde fois, et en si peu de temps.

Quelques jours après l'heureuse guérison du Roi, la douleur que la Reine avoit eue de sa maladie, la violence qu'elle s'étoit faite pour ne la pas montrer tout à fait, ses veilles et ses inquiétudes lui donnèrent la fièvre, qu'elle eut pendant deux jours bien forte. Le cardinal Mazarin en parut alarmé; et, lorsque les médecins croyoient qu'elle alloit avoir une grande maladie, la

[1] Un passage de Monglat (Mém., quatorzième campagne), d'accord en tout ceci avec madame de Motteville, explique plus nettement les intrigues de l'abbé de La Rivière et la politique de Mazarin vis-à-vis de ce favori du duc d'Orléans : « Il ne se contenta plus, dit-il, des biens excessifs dont il étoit comblé, mais il voulut croître en honneur et en dignité. Pour ce sujet, il demanda à entrer dans le conseil et à être ministre d'État; et même il prétendit au premier chapeau de cardinal qui se donneroit pour les couronnes. L'un et l'autre fâchoient le Mazarin, mais le dernier surtout, car il ne pouvoit souffrir que cet homme entrât dans le conseil avec une dignité pareille à la sienne. Il n'osoit néanmoins s'y opposer directement, de peur de choquer M. le duc d'Orléans, duquel il ne pouvoit se passer. » Il ajoute que le cardinal, « qui ne se vouloit point attirer d'affaires, et qui voyoit que toutes choses commençoient à se brouiller dans Paris, » céda sur tous ces points aux exigences du duc d'Orléans pour son favori. F. R.

fièvre la quitta tout à fait : ce qui redonna beaucoup de joie à ceux qui l'aimoient, et qui avoient sujet de s'inquiéter de son mal. Le soir de son amendement, comme je m'approchai d'elle et que je voulus toucher son pouls, pour voir si elle étoit en aussi bon état que nous le souhaitions, elle me fit l'honneur de me donner sa main dans la mienne ; et moi la lui ayant baisée avec une sensible joie de la trouver fraîche, elle me dit qu'elle ne doutoit pas que je ne fusse bien aise de son amendement. Puis elle ajouta ces belles paroles : Que la mort ne lui avoit jamais fait de peur ; mais en l'état où elle auroit laissé le Roi et le royaume, ses enfans et la France lui auroient fait pitié ; que cela étoit capable de lui faire faire quelques souhaits pour la vie ; mais qu'en elle le plus grand de tous étoit que Dieu lui fît la grâce de la bien employer à son service.

Pendant la maladie du Roi, les courriers avoient apporté des relations favorables de la suite de la révolte de Naples [1]. Ces peuples mutins, avec une armée nombreuse, se défendoient courageusement contre les trois châteaux que les Espagnols tenoient dans la ville, ou plutôt faisoient mine de les vouloir attaquer : et eux se défendoient foiblement; car leur armée navale, toujours en crainte de la nôtre, se tenoit en mer, et ils ne pouvoient pas en recevoir un grand secours.

Ce peuple avoit élu pour chef un nommé Toralte. J'ai ouï dire au maréchal de Villeroy qu'il avoit été prisonnier en France, et qu'il avoit le cœur espagnol : et néan-

[1] C'est la fameuse révolte où le peuple prit pour chef un vendeur d'herbes, Thomas Aniello, vulgairement surnommé *Masaniello*. Monglat rectifie sur quelques points le récit de madame de Motteville. Voir également les Mémoires du duc de Guise et ceux du comte de Brienne, qui racontent les mêmes faits avec plus de précision, surtout en ce qui concerne la participation officielle de Mazarin et d'Anne d'Autriche à l'entreprise du duc de Guise. F. R.

moins il s'étoit laissé élire pour chef de ces désespérés, pour empêcher que quelque mutin en cette place ne gâtat tout à fait les affaires, et travailloit sous main, par le moyen des jésuites, à soumettre ces peuples à l'obéissance de leur Roi. Il est à croire néanmoins qu'ayant l'esprit de paix, il n'avoit point approuvé la sévérité de don Juan, et qu'ayant donné au peuple sa propre femme en otage, il agissoit de bonne foi envers les deux partis, souhaitant que ces peuples se remissent sous l'obéissance du roi d'Espagne, et que son Roi leur pardonnât fidèlement leur révolte. Mais, ayant été assez malheureux pour qu'une mine que les habitans avoient faite contre un des châteaux fît son effet contre eux-mêmes (ce qui, selon les experts, à ce que j'ai ouï dire, est assez ordinaire), ces mutins, d'une barbarie inouïe et naturelle à la populace sans discipline, le prirent et le déchirèrent en mille morceaux, et quatorze ou quinze jésuites qu'ils accusèrent d'être ses complices, et d'avoir eu comme lui des intelligences avec leurs ennemis.

Ensuite de cette action, ils dépêchèrent vers le Pape, pour le supplier de prendre leur protection contre le roi d'Espagne, dont ils avoient déchiré le portrait, en faisant mille autres criminelles actions que j'ai dites ; mais le Pape, de cœur assez espagnol, ne voulut point se hâter de donner audience à leurs envoyés. Dans cet intervalle, ils allèrent trouver l'ambassadeur de France, le marquis de Fontenay-Mareuil : ils lui demandèrent la protection du Roi. Il la leur promit, et ils s'engagèrent entièrement à lui, pour devenir à certaines conditions les sujets d'un même maître. Il en écrivit à la cour. Le ministre lui donna ses ordres : il les suivit; et, après plusieurs négociations que je n'ai pas sues avec assez de certitude pour les pouvoir écrire, ils demandèrent pour chef le duc de Guise, qui étoit alors à Rome pour

faire rompre son mariage avec la comtesse de Bossu, afin d'épouser mademoiselle de Pons. Ils s'expliquèrent qu'ils lui donneroient sur eux le même pouvoir qu'avoit eu le prince d'Orange sur les Hollandais.

Cette proposition donna beaucoup de joie à la Reine, et particulièrement au ministre, qui voyoit en ses amis une occasion de pouvoir contribuer au bonheur de l'État, à la gloire de la France et à la sienne particulière. Ce ne fut pas sans admirer l'étoile favorable du duc de Guise, qui étoit allé en Italie pour faire une action toute ridicule et injuste en soi, et qui trouvoit dans la révolte de Naples une belle matière pour acquérir de l'honneur, et, selon toutes les apparences, une grande dignité, vu les anciennes prétentions de sa maison, qui veulent que ce royaume leur appartienne. On disoit que ce ministre n'auroit pas désiré que ce prince y allât : je n'ai pas su les raisons; mais des gens qui devoient savoir l'histoire m'assurèrent que le marquis de Fontenay, passionné pour la gloire de la France, et homme de bien, voyant qu'on ne pouvoit en envoyer d'autre, pressa le cardinal Mazarin d'y consentir, et conseilla ce prince de rendre ce service à la couronne, en se procurant lui-même celles qui sont destinées aux héros.

Le duc de Guise étoit digne d'une telle aventure. Il étoit le véritable portrait de nos anciens paladins, et sa valeur peut être comparée à la leur. Il parloit bien, il étoit éloquent, civil aux dames, et bien fait de sa personne. Il avoit l'ame grande par certains endroits, et une mine toute martiale, qui paroissoit ne respirer que les combats. Il ressembloit même, dans ses plaisirs, aux chevaliers errans : il aimoit les tournois et les combats à la barrière, de la même façon que nous les voyons dépeints dans les Amadis et les guerres de Grenade.

Mademoiselle de Pons étoit depuis quelque temps sortie de la cour, et vivoit sous les ordres de ce prince. Elle étoit dans un couvent irrégulier depuis qu'elle n'étoit plus auprès de la Reine, servie par les officiers du duc de Guise et défrayée à ses dépens.

Quand elle sut cette nouvelle, elle connut avec joie tous les avantages qui la regardoient, et attendoit sans doute avec impatience l'heure où son héros la viendroit délivrer de cet enchantement. Il est à craindre qu'elle rêvoit quelquefois à ce qu'elle feroit quand elle seroit reine de Naples, à ceux qu'elle élèveroit aux grandes charges, et à la beauté de sa destinée; mais, comme tous les desseins des hommes sont souvent des chimères mal fondées, les siennes furent détruites par bien des causes, et furent mises avec celles qui se faisoient alors dans le cabinet sur cette grande affaire, où se tenoient plusieurs conseils pour aviser au moyen de la soutenir.

Le duc de Guise, de son côté, parut vouloir hasarder toutes choses pour tenter cette grande aventure; mais il n'écouta nulle des maximes de la prudence pour y réussir; et, se confiant à sa bonne fortune, il partit de Rome pour aller à Naples se faire le chef des révoltés. Il y alla seul, accompagné de l'espérance et de son courage. Il passa de nuit au travers de l'armée navale d'Espagne, dans une felouque dont la petitesse lui fit essuyer plusieurs canonnades avec moins de péril que dans un plus grand vaisseau, mais toujours avec un très-grand danger de sa personne. Étant encore en pleine mer, il fut poursuivi de cinq vaisseaux, dont il y eut deux galères qui l'approchèrent de près; mais enfin il aborda à cette grande ville qui a coûté à nos rois tant de sang et de combats.

Le peuple courut le recevoir avec des acclamations

publiques et des cris d'allégresse inconcevables. Ils prirent ce prince et le portèrent sur leurs épaules dans l'église des Carmes, où ils lui donnèrent le scapulaire de Notre-Dame; et, pour marque de réjouissance, ils pendirent le vaisseau qui l'avoit apporté dans l'église même. Ils lui présentèrent un cheval; et ce prince l'ayant monté, il se promena dans la ville, où sa bonne mine fut admirée du peuple, qui alloit criant dans les rues : *Vive France et le duc de Guise!* Tous jetoient leurs manteaux sous les pieds de son cheval, et le regardoient comme un ange qui les venoit sauver. Ils firent enfin pour lui ce que des hommes emportés de passion, et qui ont besoin de secours, ont accoutumé de faire à l'égard des personnes dont ils espèrent leur remède. Ils lui présentèrent deux bassins : dans l'un il y avoit des armes et dans l'autre de l'argent. Il prit l'épée, avec la qualité de général, aux conditions qui lui avoient été proposées, et fit distribuer la monnoie au peuple qui l'environnoit, afin de faire redoubler leurs cris de joie. La femme du général Annèse, qui n'étoit ni belle ni propre, lui fit la chemise qu'il mit le lendemain, et ils lui donnèrent, en petite quantité sans doute, de toutes les choses dont il avoit besoin.

Il s'étoit venu livrer à eux sans équipage, sans officiers et sans troupes, et qui pis est sans finances : ce qui donna lieu aux étrangers comme à nous d'admirer sa confiance et sa résolution. Il alla aussitôt visiter le fort Saint-Elme, que les Espagnols tenoient, et fit la revue de ses gens. Il trouva qu'il pouvoit avoir douze mille hommes et deux cents chevaux; et, quoique ses soldats fussent peu aguerris, il ne laissa pas de se mettre à leur tête, espérant du secours de France, dont l'armée navale avoit ordre de combattre celle d'Espagne.

Le duc de Guise, avec cette mauvaise armée, se mit en campagne le 9 décembre, et prit Averse, petite ville qui pouvoit être propre à ses desseins. Nos vaisseaux cependant furent battus de la tempête, et furent contraints de se rafraîchir à Porto-Longone, d'où ils partirent pour reprendre la voie de Naples, et aller secourir ce prince téméraire. Il ne laissa pas lui seul de faire prisonniers le marquis de Vasto, le comte de Versanne et le duc de Montalonne. Ces heureux succès lui acquirent d'abord une grande réputation, et on parloit déjà de lui dans le monde comme d'un second Alexandre; mais Alexandre avoit trente mille hommes de bons soldats, et de bons capitaines et de l'argent : et lui n'avoit rien que sa hardiesse et sa valeur.

Les fêtes de Noël arrêtèrent pour quelque temps les affaires publiques et particulières. La Reine, étant au Val-de-Grâce, vit Monsieur, qu'elle n'avoit encore osé voir, de peur de lui donner du mauvais air. Elle le trouva en bon état et bien remis de sa maladie. Quelques jours après il revint au Palais-Royal, et on lui fit voir le Roi, qu'il ne reconnut point, tant il étoit changé. Toutes les dames revinrent alors à la cour, et on montra le Roi à tout le monde, qui étoit en mauvais état par l'enflure et la rougeur de son visage. Il gronda celles qui l'avoient abandonné : ce que l'on prit à bon augure; c'étoit une marque qu'il ne seroit pas aussi indifférent à l'amitié que le sont d'ordinaire tous les princes. Quoique je n'eusse point quitté la Reine pendant sa maladie, je n'avois pas approché de lui. La Reine, qui vit que je me faisois quelque effort pour la suivre dans cette chambre, où, malgré l'éclat de la couronne, on auroit trouvé du péril, me commanda de n'y pas entrer. J'eus donc ma part de sa petite plainte, et je m'en consolai avec les autres, qui n'en furent que

médiocrement affligées, et qui s'estimèrent honorées de son ressentiment.

Ainsi finit cette année [1647], sans beaucoup de bonheur ni de grands maux effectifs; et néanmoins un des plus habiles hommes de la cour[1] et des mieux instruits me dit, ce jour-là, qu'il craignoit qu'à l'avenir l'État ne fût troublé par beaucoup de malheurs, vu les mauvaises dispositions qui étoient dans tous les esprits. La Reine, tout au contraire, le soir du même jour, nous dit, comme elle se déshabilloit assise à sa toilette, qu'elle avoit de la joie d'entrer dans une nouvelle année, parce qu'en celle qui étoit passée elle n'avoit eu que du mal, peu de bons succès à la guerre, et beaucoup d'inquiétude par la maladie de ses deux enfans, qu'elle avoit pensé perdre. Mais elle se trompa dans son souhait, et eut sujet de regretter le repos dont elle avoit joui jusqu'alors. Les peines qui lui arrivèrent dans la suite lui firent connoître que la créature ne connoît ni ses forces ni sa foiblesse; que nos désirs nous trompent, et que nous devons nous laisser mener par cette puissance supérieure qui nous régit. Autrement, nous trouvons que par notre choix nous nous conduirions plus souvent dans le mal que dans le bien.

[1] Le marquis de Senneterre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

